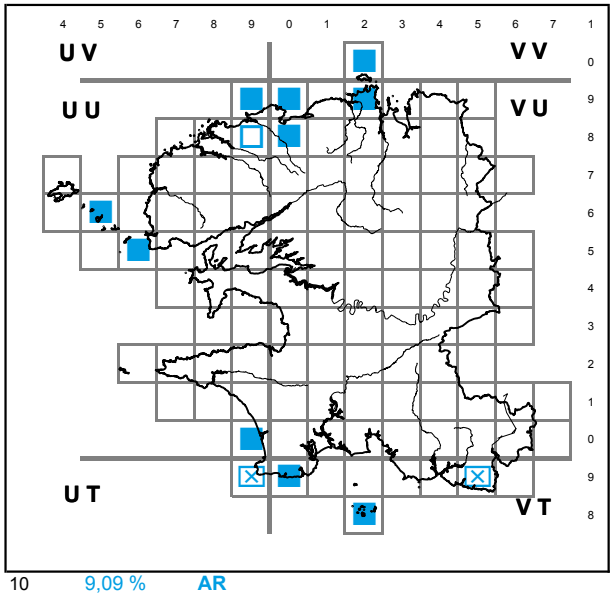
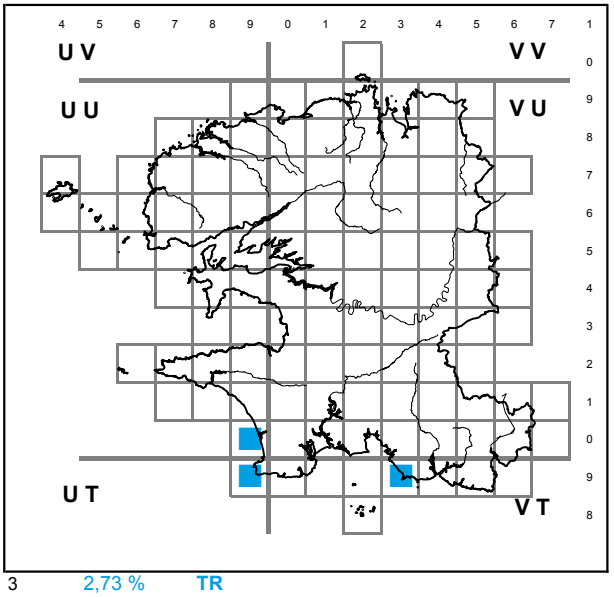
Chenopodium rubrum
Chénopode rouge



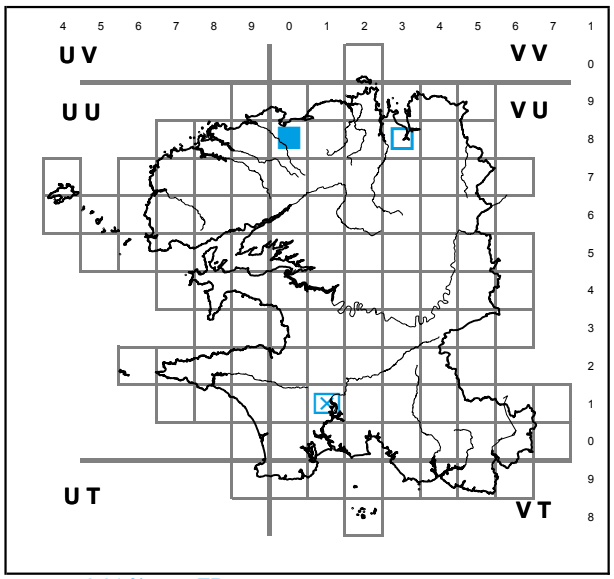
10 9,09 % **AR**

Chenopodium chenopodioides
Chénopode à feuilles grasses



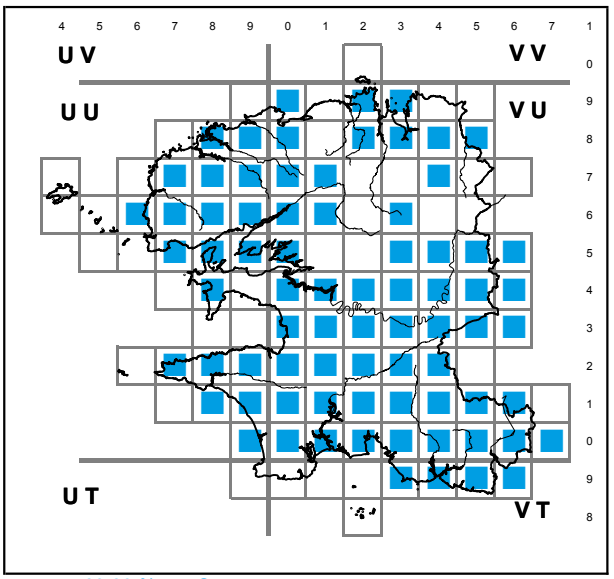
3 2,73 % **TR**

Chenopodium hybridum
Chénopode hybride



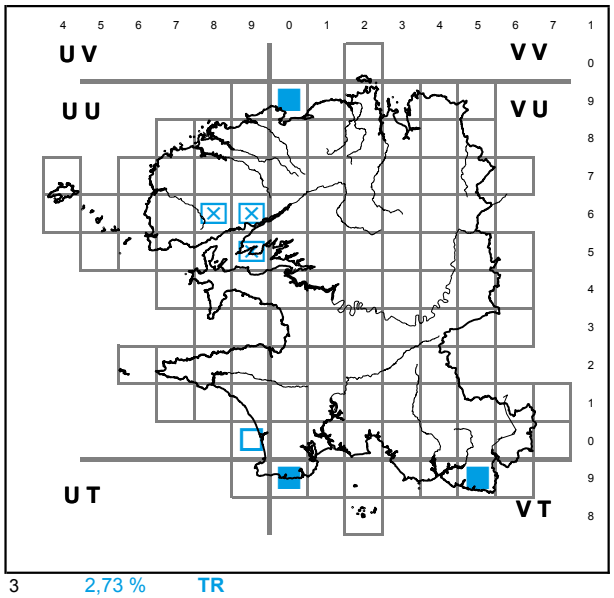
1 0,91 % **TR**

Chenopodium polyspermum
Chénopode à graines nombreuses



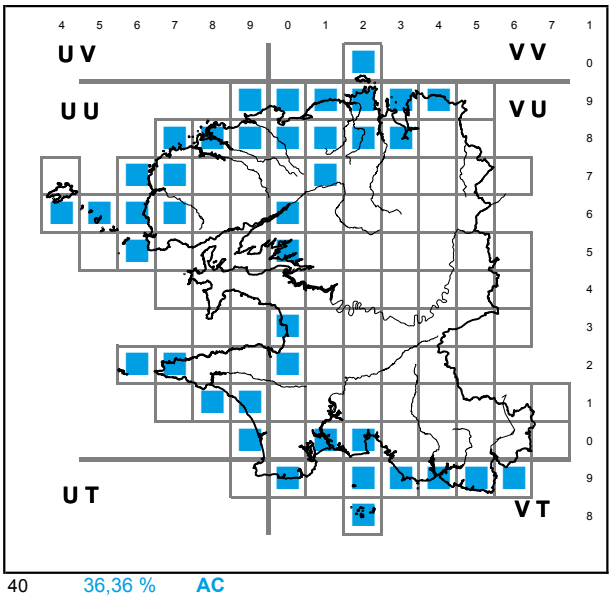
76 69,09 % **C**

Chenopodium vulvaria
Chénopode fétide



3 2,73 % **TR**

Chenopodium murale
Chénopode des murs



40 36,36 % **AC**

● Chenopodium rubrum L. – Chénopode rouge

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Pouvant fréquenter les rives exondées des étangs et mares de l'intérieur, le chénopode rouge n'a jamais été rencontré dans cet habitat dans le Finistère. Par contre, historiquement, il est cité dans trois localités littorales du nord-Finistère sur les communes de Guissény, Goulven et de l'île de Batz. Depuis 1990, plusieurs stations en marais saumâtres ont été signalées dans le nord Finistère sur l'île de Batz, Goulven, Kerlouan, les îles de Bannec et Beniget dans l'archipel de Molène-Ouessant, et dans le sud Finistère en baie d'Audierne et sur l'île du Loch dans l'archipel des Glénan. Très proche de *Chenopodium chenopodioides* et insuffisamment distingué, l'ensemble des populations de *Chenopodium rubrum* serait à revisiter afin de confirmer les identifications.

● Chenopodium chenopodioides (L.) Aellen – Chénopode à feuilles grasses

TR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Chenopodium botryoides* Sm. – Anciennement méconnu, et très proche de l'espèce précédente, *Chenopodium chenopodioides* fréquente les mêmes marais saumâtres à substrat sablonneux. Si la distinction entre ces deux espèces est très difficile, plusieurs localités semblent appartenir à cette espèce dans le sud Finistère à Penmarc'h, Plovan et Trégunc.

● Chenopodium hybridum L. – Chénopode hybride

TR – Indigénat incertain – Vaste répartition mondiale

Espèce des lieux incultes et cultivés, le chénopode hybride a toujours été rare dans la région. Uniquement signalé à Quimper par J. Lloyd et à Taulé par E. Lebeurier, il a récemment été observé dans une seule localité à proximité de l'ancienne gare de Plounéour-Trez (F. Hardy, 2000).

● Chenopodium polyspermum L. – Chénopode à graines nombreuses *bazh-sant-Organ*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Très commune sur l'ensemble du territoire et facilement reconnaissable à ses feuilles entières et ses graines noires luisantes, cette espèce croît dans les champs cultivés, les friches, les jardins potagers, les bordures exondées des rivières et autres lieux humides. Son absence dans quelques zones du nord Finistère est certainement liée à un déficit de prospections en fin de période estivale et dans ces milieux particuliers. Les deux variétés connues (var. *cymosum* et var. *spicatum*) n'ayant pas été suffisamment distinguées, elles n'ont pas fait l'objet d'une carte spécifique.

● Chenopodium vulvaria L. – Chénopode fétide

TR – Indigène – Cortège méridional

Comme son nom l'indique, le chénopode fétide est facilement reconnaissable à son odeur de poisson avarié. Plante annuelle, à port souvent couché, elle se rencontre à proximité des habitations dans les jardins potagers, dans les cours de fermes, dans les champs cultivés, sur les dépôts de fumiers. Autrefois considérée comme très commune par J. Lloyd, elle n'a récemment été observée qu'à Kerlouan (G. Arnal, 1992), à Plomeur (R. Ragot, 2000) et à Clohars-Carnoët (R. Diverrès, 2007). Sa régression semble liée à une modification des pratiques de fertilisation agricole où les engrais chimiques ont progressivement remplacé les fumiers de bovins et les crottins de chevaux, ainsi qu'à l'utilisation d'herbicides.

Chenopodium urbicum L. – Chénopode des villages

Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

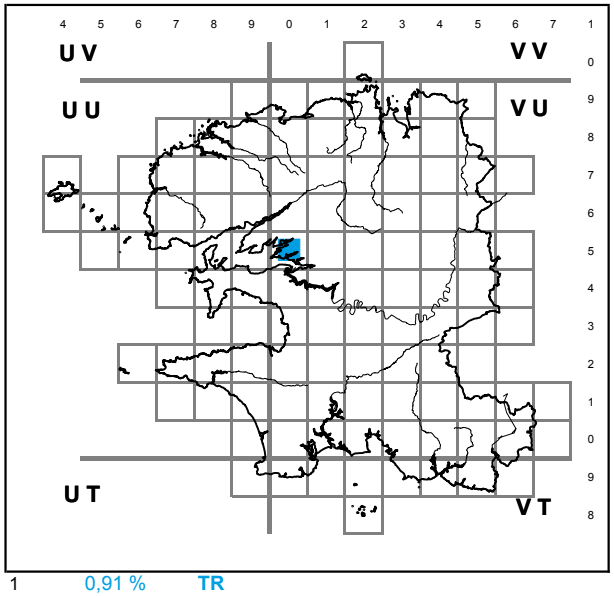
Uniquement observée à Quimper et à Saint-Renan par les botanistes du XIX^e^ siècle (Bonnemaison, frères Crouan), cette espèce des terrains vagues, des pieds de murs et des cultures n'a pas été revue depuis.

● Chenopodium murale L. – Chénopode des murs *gellvoul*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

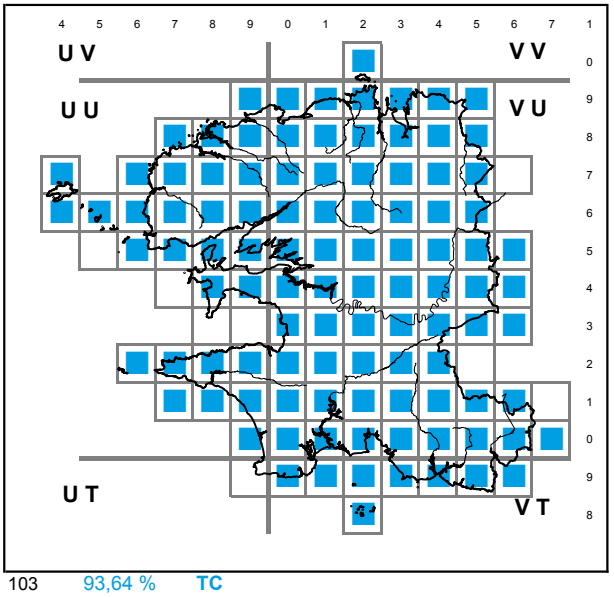
Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune à très commune sur l'ensemble du territoire, le chénopode des murs est aujourd'hui uniquement signalé sur la frange littorale où il se rencontre fréquemment sur la côte nord du département et de manière plus dispersée sur la côte sud. Si, comme son nom l'indique, cette espèce colonise les pieds de murs, les décombres et les terrains vagues, elle se rencontre le plus souvent dans les cultures maraîchères de plein champ, notamment dans la région du Léon.

Chenopodium ficifolium
Chénopode à feuilles de figuier



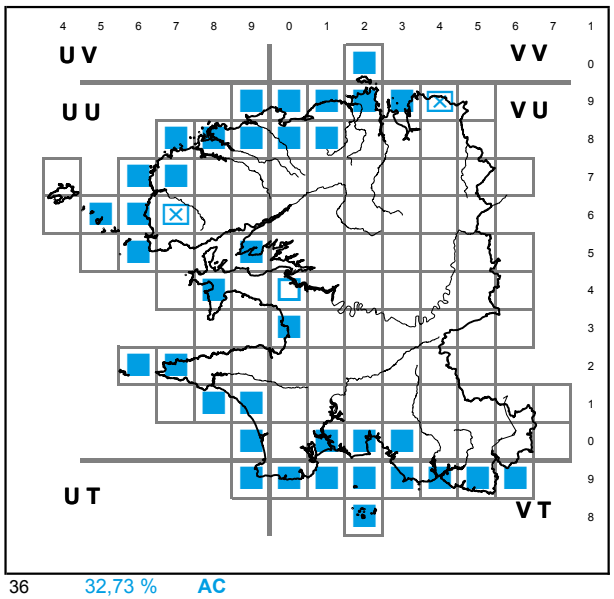
1 0,91 % **TR**

Chenopodium album
Chénopode blanc



103 93,64 % **TC**

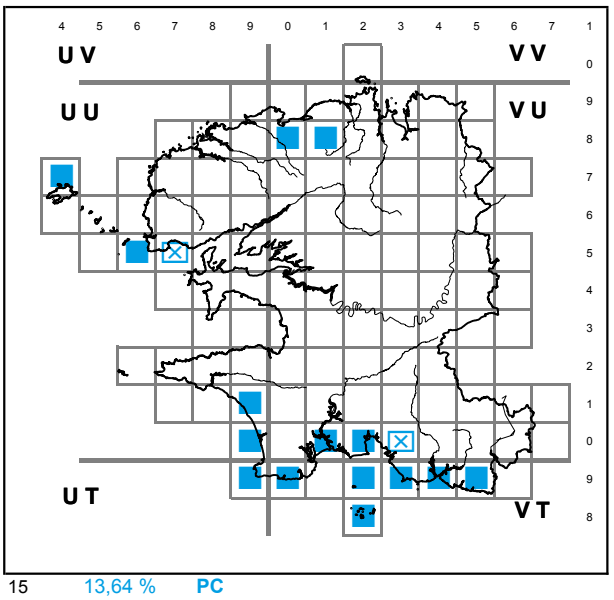
Atriplex laciniata
Arroche laciniée



36 32,73 % **AC**

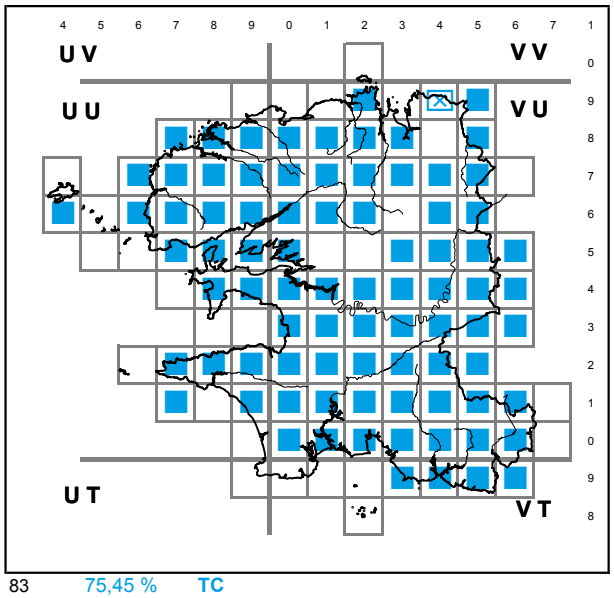
Atriplex littoralis
Arroche des grèves

Lrma



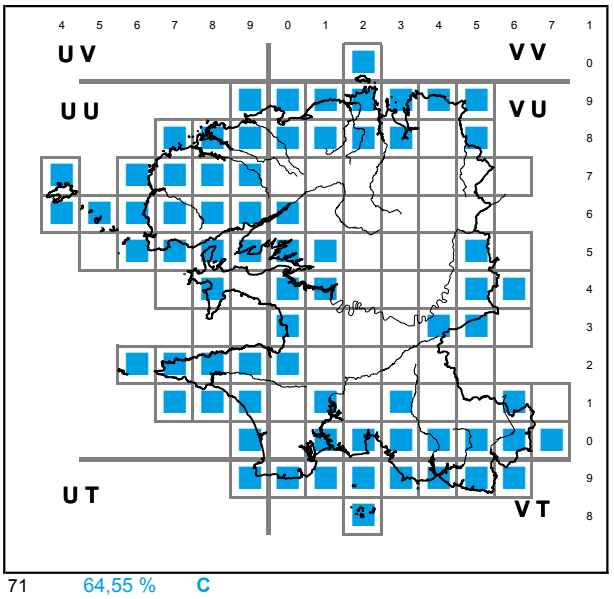
15 13,64 % **PC**

Atriplex patula
Arroche étalée



83 75,45 % **TC**

Atriplex prostrata
Arroche couchée



71 64,55 % **C**

● Chenopodium ficifolium Sm. – Chénopode à feuilles de figuier

TR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Ce très rare chénopode des lieux incultes et des cultures était disparu du Massif armoricain selon les botanistes du XX^e^ siècle. Il a récemment été revu dans le Morbihan (Lorient & Rohan) et dans le Finistère à Loperhet (J. Le Bohec, 2006).

● Chenopodium album L. – Chénopode blanc *troadoù-gwenn*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Chénopode le plus répandu mais également le plus polymorphe, le chénopode blanc est présent sur l'ensemble du territoire dans les champs cultivés, les jardins potagers, les friches et les terrains vagues.

Chenopodium opulifolium Schrad. ex W.D.J. Koch & Ziz – Chénopode à feuilles d'obier

NSR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Comme pour *Chenopodium urbicum*, cette espèce, connue des cultures et des terrains vagues, a été observée à Brest et à Guissény au XIX^e^ siècle (frères Crouan), mais elle n'a pas été revue depuis.

◆ Atriplex L.

Atriplex halimus L. – Arroche marine

Non indigène – Cortège méridional

Arbrisseau dépassant un mètre, d'aspect blanc argenté, l'arroche marine a très fréquemment été plantée sur le littoral comme plante ornementale dans les jardins en bord de mer, surtout comme clôtures et haies brise-vent. Il semblerait que cette espèce ne soit pas naturalisée et que les populations recensées soient issues des plantations anciennes.

● Atriplex laciniata L. – Arroche laciniée

AC – Indigène – Cortège atlantique

L'arroche laciniée est une espèce caractéristique des laisses de mer sur sables riches en matière organique azotée. Elle se rencontre sur les parties sommitales des estrans dunaires, à la limite supérieure des pleines mers de vives-eaux sur substrat sableux, ainsi que dans les zones ouvertes de la dune embryonnaire. Fréquemment rencontrée en présence de *Cakile maritima*, elle colonise l'ensemble des secteurs dunaires du littoral finistérien. Sa faible représentation en presqu'île de Crozon et en rade de Brest s'explique par une dominance des végétations de falaises et de prés salés. Toutefois, ce taxon pourrait être observé dans les secteurs dunaires de « la Palue » en Crozon, « l'anse de Dinan » en Camaret-sur-Mer et en haut des plages sableuses entre Brest et Le Conquet. Cette espèce est aujourd'hui en régression sur l'ensemble de son aire de répartition en raison de la surfréquentation estivale et du nettoyage des plages, le plus souvent mécanisé.

● Atriplex littoralis L. – Arroche des grèves

Lrma – **PC** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Espèce caractéristique des hauts de schorres et des plages sablo-vaseuses, à la limite supérieure des pleines mers de vives-eaux, l'arroche des grèves était, selon H. des Abbayes, fréquente sur le littoral sud jusqu'en baie d'Audierne et atteignait au Conquet sur l'îlot Kersouroc'h sa limite nord absolue. Aujourd'hui, cette distribution est toujours d'actualité puisque l'espèce a récemment été observée, en baie d'Audierne, sur les communes de Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic et Penmarc'h, et au Conquet sur l'île de Beniget (F. Bioret, 2006). Cependant, la limite nord absolue a progressé puisque l'espèce a été observée sur l'île d'Ouessant (F. Bioret, 1989) et plus récemment à Goulven (F. Hardy, 2000) et à Plouescat (J. Durfort, 2006).

● Atriplex patula L. – Arroche étalée *troad-gwazi*

TC – Indigène – Cortège boréal

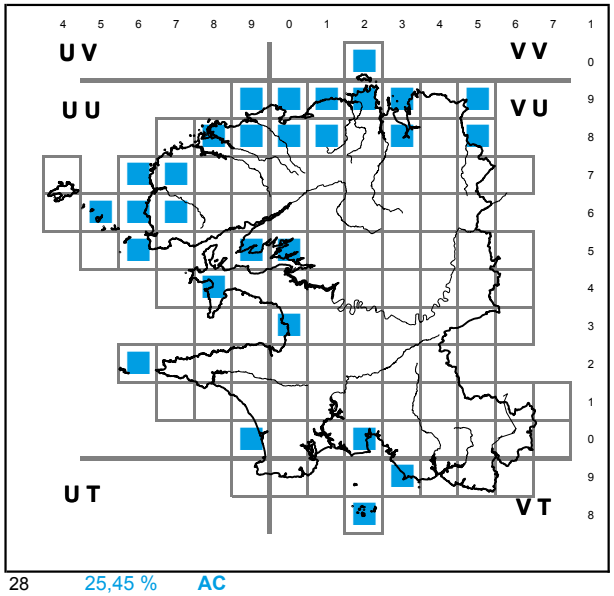
Inféodée aux bords des champs cultivés et des chemins, aux friches et terrains vagues, cette espèce est commune sur l'ensemble du territoire. La variété *salina* Desv. se rencontrant en haut des marais salants a été observée à Moëlan-sur-Mer (Fr. & Fr. Madic, 2003). Elle n'a néanmoins pas été distinguée sur la carte en raison des doutes sur la validité taxonomique de cette variété halophile.

● Atriplex prostrata Boucher ex DC. – Arroche couchée

C – Indigène – Cortège boréal

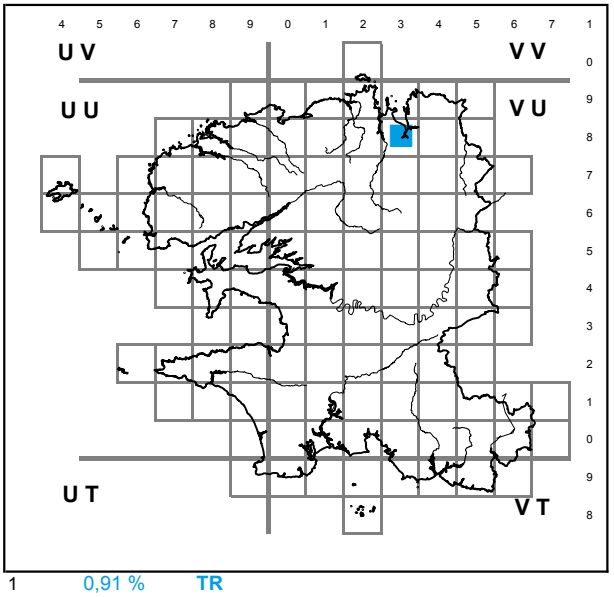
Syn. : *Atriplex hastata* L. – L'arroche couchée est une espèce annuelle très répandue sur le littoral au niveau des laisses de mer, profitant de l'apport en sels minéraux libérés par la décomposition des algues. Elle s'observe en haut des schorres, des plages sablo-graveleuses et des cordons de galets, et des roselières, à la limite supérieure des pleines mers de vives-eaux. En dehors du littoral, elle se rencontre dans les champs cultivés, les décombres et les bords de chemins. Comme pour l'espèce précédente, la variété *salina* Desv., à feuilles charnues et blanchâtres farineuses en dessous, n'a pas été distinguée en raison des doutes sur la validité taxonomique de cette variété halophile.

Atriplex glabriuscula
Arroche de Babington



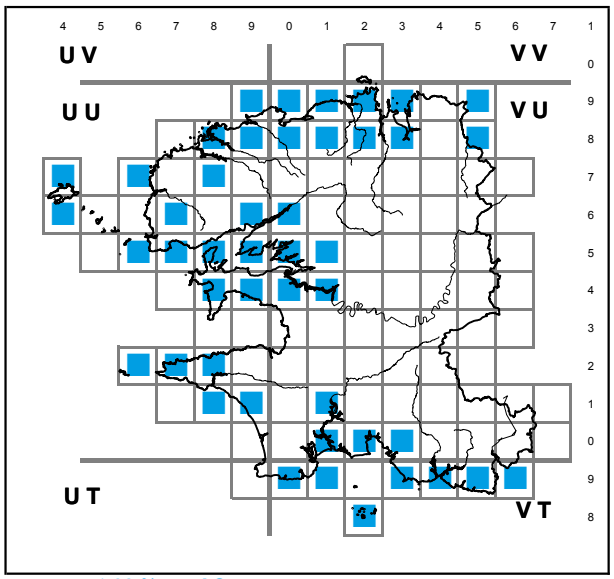
28 25,45 % **AC**

Atriplex longipes
Arroche à long pédoncule Pn



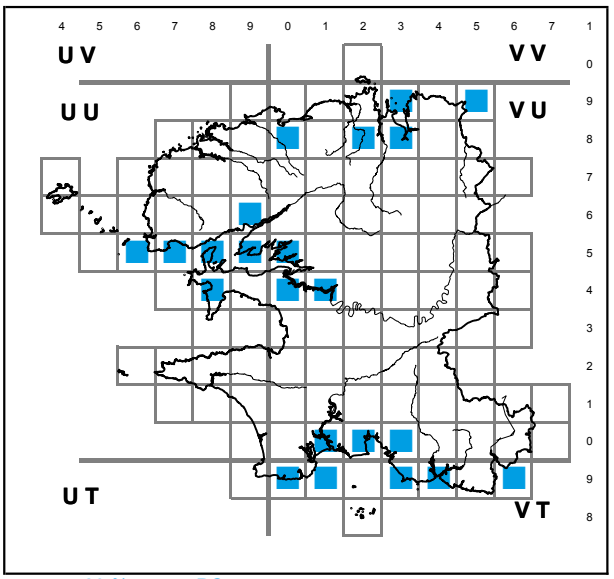
1 0,91 % **TR**

Halimione portulacoides
Obione faux-pourpier



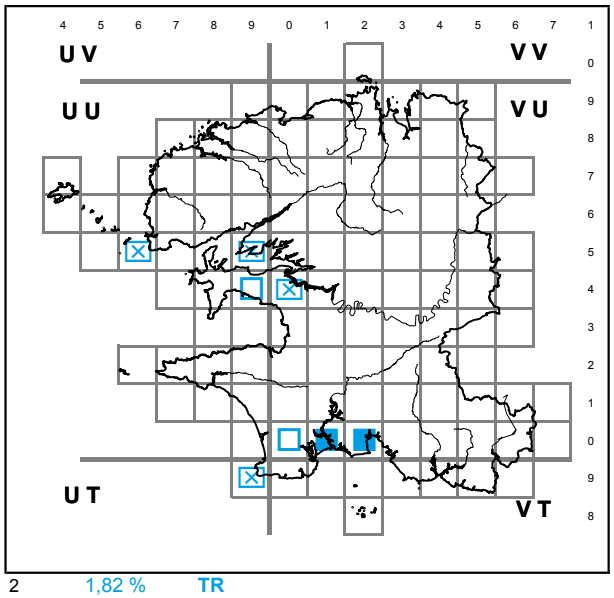
46 41,82 % **AC**

Arthrocnemum perenne
Salicorne vivace



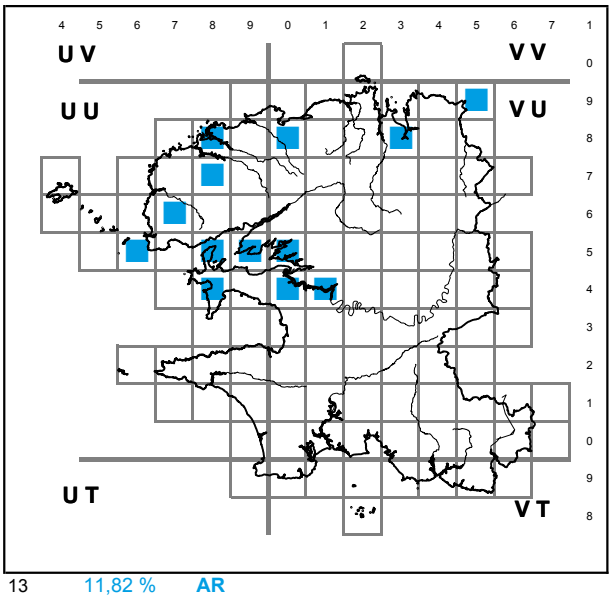
22 20 % **PC**

Arthrocnemum fruticosum
Salicorne ligneuse



2 1,82 % **TR**

Salicornia brachystachya
Salicorne d'Europe



13 11,82 % **AR**

● Atriplex glabriuscula Edmondston – Arroche de Babington

AC – Indigène – Cortège atlantique

Souvent rencontré en compagnie d'*Atriplex prostrata* et de *Beta vulgaris* subsp. *maritima*, *Atriplex glabriuscula* fréquente les hauts de plage de sables grossiers du Finistère nord où il est assez abondant. Plus au sud, sa présence est très localisée aux communes de la Forêt-Fouesnant, Trégunc, Tréogat, l'île de Sein et l'île du Loc'h dans l'archipel des Glénan. Présentant des conditions écologiques favorables, la baie d'Audierne pourrait abriter d'autres populations que celle recensée à Tréogat.

● Atriplex longipes Drejer – Arroche à long pédoncule

Pn – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Jusqu'en 2003, l'arroche à long pédoncule n'était connue en France que dans les environs de Dunkerque (département du Nord). Depuis cette date, de nombreuses autres stations ont été découvertes sur le littoral de la Manche par V. Dalibard, dont seize sur les côtes bretonnes. Très proche d'*Atriplex prostrata* et d'*Atriplex glabriuscula*, ce taxon se rencontre en haut des schorres, au fond des estuaires, sur des substrats vaseux. À l'heure actuelle, une seule localité a été observée dans le département du Finistère à Taulé (V. Dalibard, 2004) mais de nouvelles prospections seraient à envisager, notamment dans les abers finistériens (aber Wrac'h, aber Benoît, aber Ildut) et en rade de Brest.

◆ Halimione Aellen

● Halimione portulacoides (L.) Aellen – Obione faux-pourpier

AC – Indigène – Cortège boréal

Syn. : *Obione portulacoides* Moq. – L'obione est un sous-arbrisseau de 20-50 cm des marais salés formant des fourrés denses, ne laissant que peu de place à d'autres espèces pour s'installer. Il se rencontre au niveau du schorre moyen, souvent en compagnie d'une petite algue rouge épiphyte, *Bostrychia scorpioides*, sur des substrats sablo-vaseux (à sableux), parfois avec graviers. Localement, elle s'observe sur les falaises maritimes de la presqu'île de Crozon, de la rade de Brest, du cap Sizun et de Moëlan-sur-Mer à Clohars-Carnoët.

◆ Arthrocnemum Moq.

● Arthrocnemum perenne (Mill.) Moss – Salicorne vivace

PC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Sarcocornia perennis* (Mill.) A.J. Scott – Se distinguant des salicornes annuelles par son port ras en coussin, plus ou moins tapissant, et ses tiges ligneuses à la base, *Arthrocnemum perenne* est l'une des deux espèces de salicornes vivaces se rencontrant dans le Finistère, notamment dans la baie de Morlaix, dans la rade de Brest, dans la ria du Conquet, dans l'anse de Goulven et dans les marais de Mousterlin. Espèce du bas schorre (parfois de la haute slikke), sur substrats sablo-vaseux à vaseux, la salicorne vivace forme des fourrés bas, s'étalant en plaques de plusieurs mètres carrés de diamètre, au contact supérieur des spartinaies et salicorniaies annuelles. Elle peut s'étendre considérablement comme en rivière de Pont-l'Abbé où elle forme des tapis de plusieurs hectares.

● Arthrocnemum fruticosum (L.) Moq. – Salicorne ligneuse

TR – Indigène

Syn. : *Sarcocornia fruticosa* (L.) A.J. Scott – Seconde salicorne vivace présente en Bretagne, avec *Arthrocnemum perenne*, la salicorne ligneuse forme un arbrisseau buissonnant de 30-80 cm de hauteur, de couleur vert glauque. Espèce du haut schorre, uniquement atteinte par la mer lors des pleines mers de vives-eaux, elle est citée historiquement au Conquet, à Landévennec, à l'aber de Crozon (où A.-H. Dizerbo la signalait comme en régression), Penmarc'h, Plougastel-Daoulas, dans l'anse du Pouldon et à l'île Chevalier sur la commune de Pont-l'Abbé, ainsi que dans le marais de Mousterlin. Seules les localités de Pont-l'Abbé et du marais de Mousterlin ont été revues depuis 1990 et représentent de ce fait l'actuelle limite nord de l'espèce.

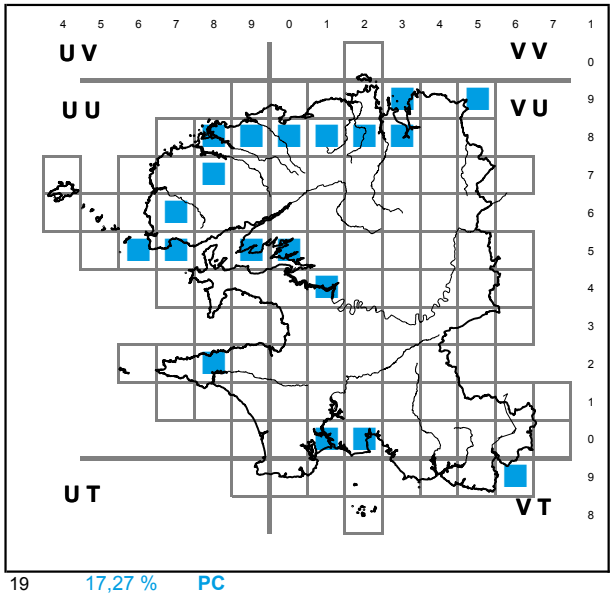
◆ Salicornia L.

● Salicornia brachystachya D. Konig – Salicorne d'Europe

AR – Indigène

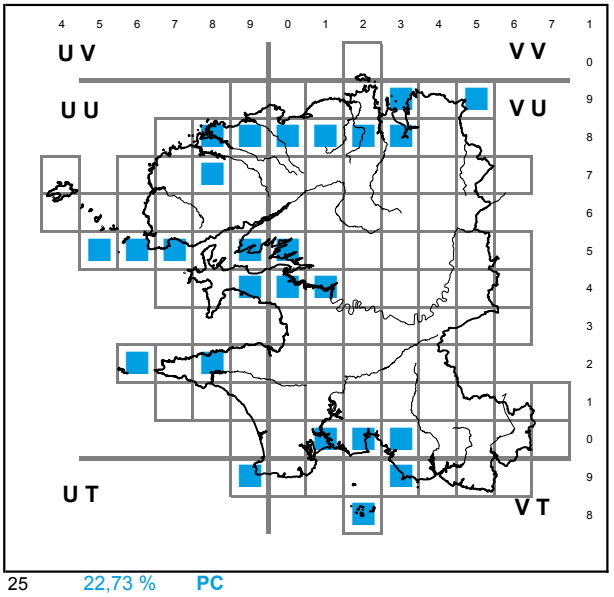
Cette salicorne annuelle, de couleur vert franc à vert jaune, plus rarement rougeâtre au niveau des fleurs, se rencontre dans les marais salés au niveau du schorre moyen, sur substrat vaseux à sablo-vaseux. Elle a été rencontrée dans l'estuaire du Douron, en baie de Morlaix, dans l'anse de Goulven, dans les abers Wrac'h, Benoît, et Ildut, dans la ria du Conquet, dans la rade de Brest et dans la presqu'île de Crozon. La taxonomie liée à *Salicornia brachystachya* pose bien des problèmes. En effet, certaines flores anciennes et actuelles regroupent *Salicornia brachystachya* (G. F. W. Meyer) D. Koniget et *Salicornia ramosissima* J. Woods sous le nom de *Salicornia europaea* L., alors que d'autres flores considèrent que *Salicornia brachystachya* et *Salicornia europaea* sont synonymes. C'est cette seconde option qui a été retenue dans cet atlas où, dans un souci de clarté, nous avons décidé de conserver le nom de *Salicornia brachystachya*, comme C. Lahondère le suggère dans son ouvrage « Les salicornes s.l. sur les côtes françaises » (C. Lahondère, 2004).

Salicornia obscura
Salicorne sombre



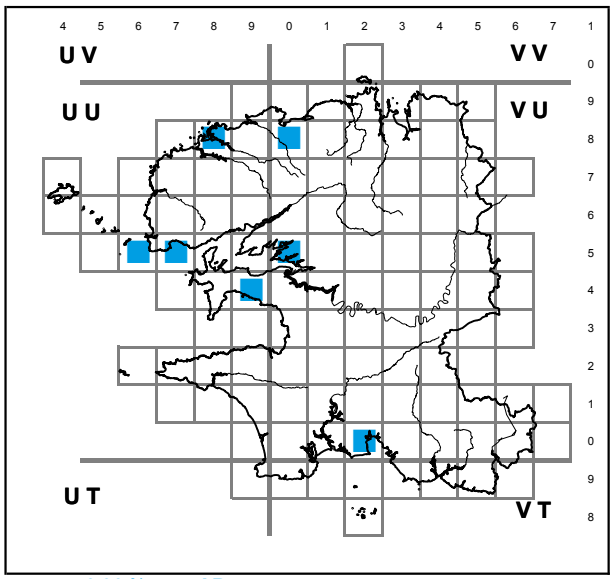
19 17,27 % **PC**

Salicornia ramosissima
Salicorne rameuse



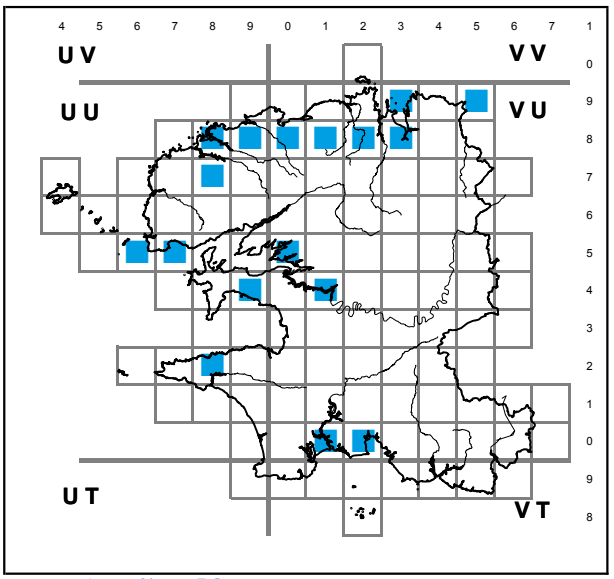
25 22,73 % **PC**

Salicornia pusilla
Salicorne naine



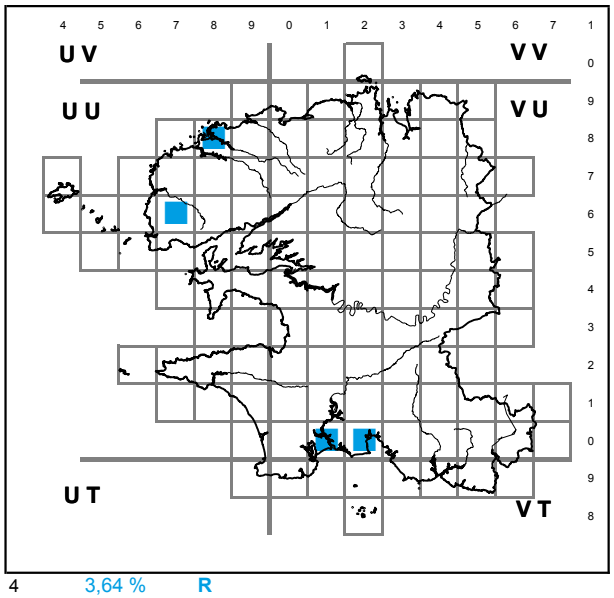
7 6,36 % **AR**

Salicornia fragilis
Salicorne fragile



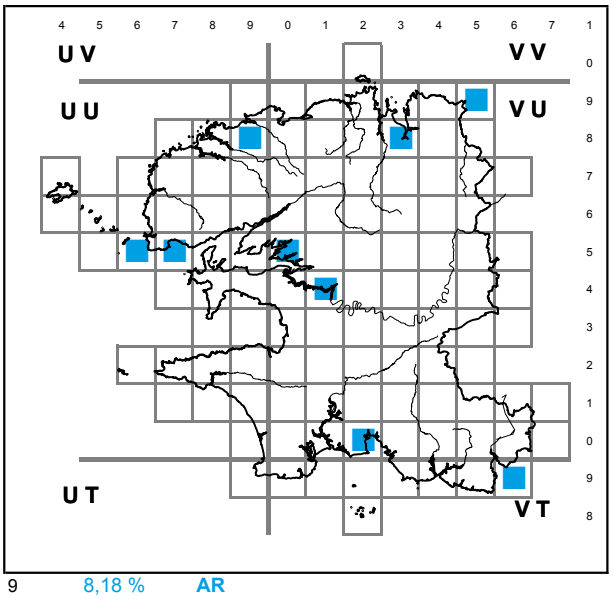
17 15,45 % **PC**

Salicornia emerici
Salicorne d'Emeric



4 3,64 % **R**

Salicornia dolichostachya
Salicorne à longs épis



9 8,18 % **AR**

● Salicornia obscura P.W. Ball & Tutin – Salicorne sombre

PC – Indigène – Cortège atlantique

Salicornia obscura est une espèce annuelle conservant sa couleur verte même à maturité. Présente dans la quasi-totalité des marais salés du Finistère, elle fréquente la haute slikke ou le bas schorre au contact supérieur du groupement à *Salicornia fragilis*, mais elle remonte également au niveau du schorre moyen par l'intermédiaire des petits canaux.

● Salicornia ramosissima J. Woods – Salicorne rameuse

PC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Salicornia appressa* Dumort. – La salicorne rameuse est l'espèce du genre Salicornia la plus répandue, la plus polymorphe, et présentant à maturité des couleurs allant du vert foncé au rouge plus ou moins intense. Elle colonise les marais salés du moyen à haut schorre, subissant de courtes périodes d'assèchement estival. Plus rarement, elle s'observe dans les ouvertures des prairies subhalophiles comme au marais de la Joie à Penmarc'h, ainsi que dans les pelouses littorales fortement exposées aux embruns comme sur l'île de Sein.

Salicornia x marshallii Géhu – Salicorne de Marshall

Indigène

(*Salicornia pusilla* x *Salicornia ramosissima*) Cet hybride se rencontre dans les mêmes conditions que l'espèce précédente, c'est-à-dire aux plus hauts niveaux du schorre sur substrat limono-sableux. Il a été observé dans toutes les localités où *Salicornia pusilla* est présent, ainsi que dans la baie de Morlaix.

● Salicornia pusilla J. Woods – Salicorne naine

AR – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Salicornia disarticulata* Moss – Petite salicorne annuelle de 10-15 cm présentant des cymes toutes à une seule fleur, la salicorne naine colonise les cuvettes et replats limono-sableux du haut schorre uniquement inondés lors des pleines mers de vives-eaux. Uniquement signalée par H. des Abbayes dans l'anse de Mousterlin, cette espèce est toujours présente dans cette localité mais elle a également été observée dans la baie de Goulven, dans l'aber Wrac'h, dans la ria du Conquet, en rade de Brest à Porz Gwenn en Plougastel-Daoulas et à l'aber en Crozon.

● Salicornia fragilis P.W. Ball & Tutin – Salicorne fragile

PC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Salicornia procumbens* Sm. var. *procumbens* – Inféodée à la haute slikke, la salicorne fragile se rencontre dans l'ensemble des marais salés du Finistère sur des substrats limono-argileux à argilo-sableux. Espèce ne rougissant jamais, elle se rencontre sur les banquettes de la slikke au contact inférieur de *Salicornia obscura* et au contact supérieur de *Salicornia dolichostachya*. Pouvant coloniser d'importantes surfaces de vases nues, ces populations ont fortement régressé en rade de Brest en raison de l'expansion de *Spartina alterniflora*, graminée envahissante américaine.

● Salicornia emerici Duval-Jouve – Salicorne d'Émeric

R – Indigène

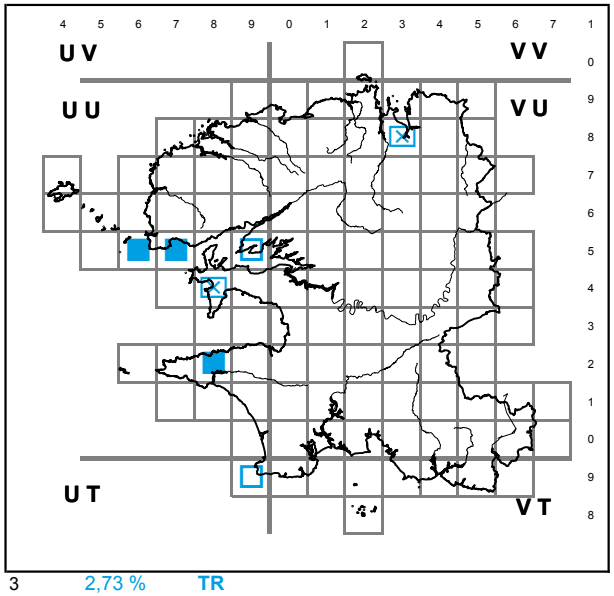
Anciennement assimilée à *Salicornia fragilis* ou non distinguée par certains auteurs sur la côte atlantique, *Salicornia emerici* est aujourd'hui reconnue comme une espèce à part entière. Repérable à l'automne à sa couleur rouge-rosé, elle colonise les baies, les fonds d'anse, de ria ou d'aber, sur des substrats demeurant humides. Elle a ainsi été recensée dans la baie des Anges à Landéda, dans l'aber Wrac'h à Lannilis, dans l'aber Ildut à Plouarzel et dans l'anse de Mousterlin à Fouesnant.

● Salicornia dolichostachya Moss – Salicorne à longs épis

AR – Indigène – Cortège atlantique

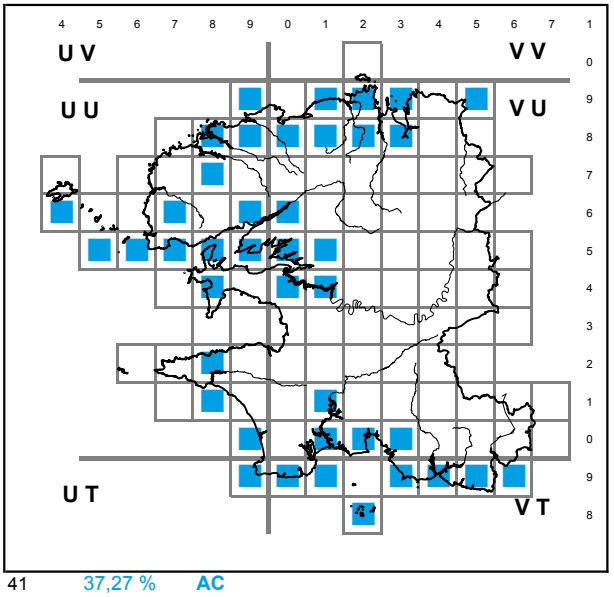
Syn. : *Salicornia procumbens* Sm. var. *stricta* (G. Mey.) J. Duvign. & Lambinon – Facilement reconnaissable à son aspect buissonnant malgré un port couché, *Salicornia dolichostachya* se rencontre sur la haute slikke, au contact inférieur du groupement à *Salicornia fragilis*, parfois au contact ou en mélange avec *Spartina maritima* ou *Spartina alterniflora*. Présente dans quelques mailles du Finistère, elle est probablement sous-inventoriée.

Suaeda vera
Soude ligneuse



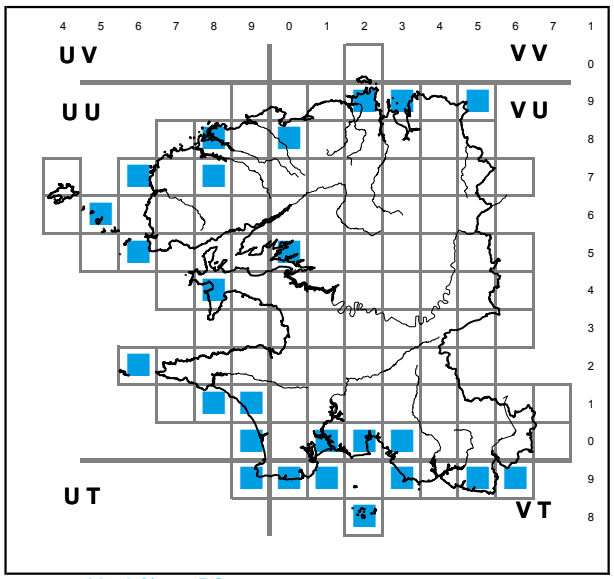
3 2,73 % **TR**

Suaeda maritima subsp. maritima
Soude maritime



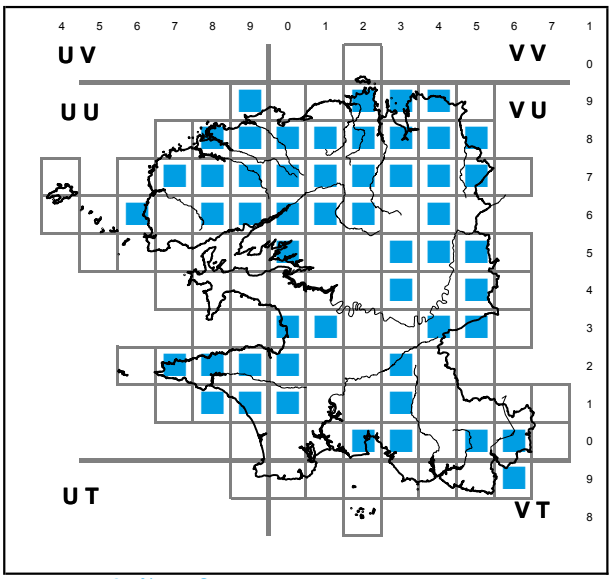
41 37,27 % **AC**

Salsola kali subsp. kali
Soude brûlée



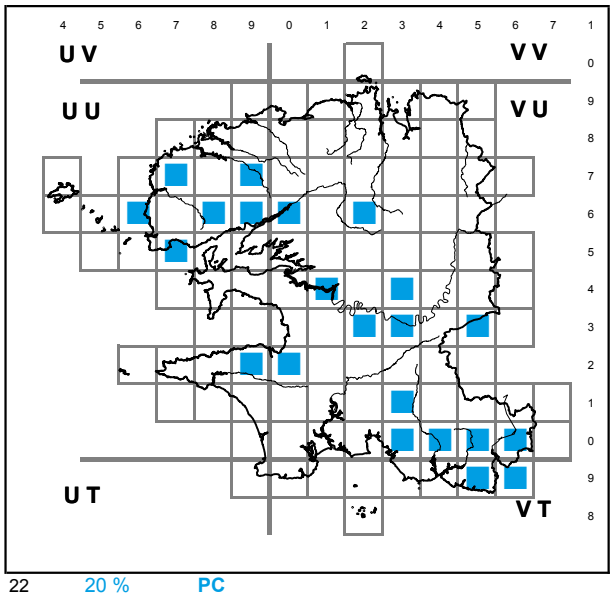
25 22,73 % **PC**

Amaranthus hybridus subsp. bouchonii
Amarante de Bouchon



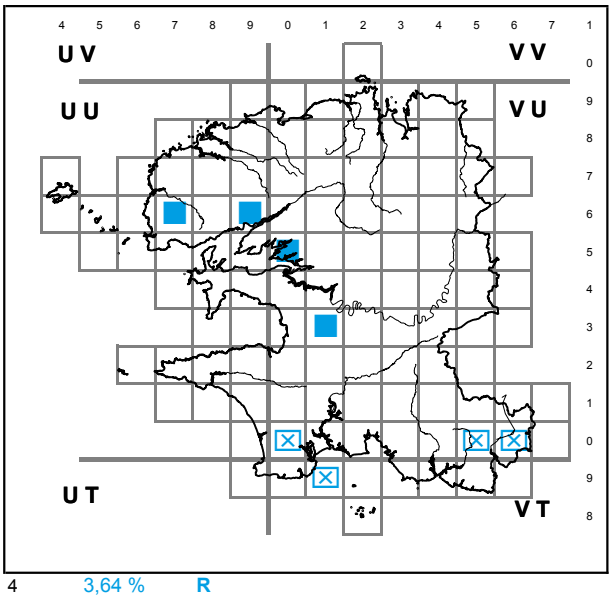
52 47,27 % **C**

Amaranthus hybridus subsp. hybridus
Amarante hybride



22 20 % **PC**

Amaranthus retroflexus
Amarante réfléchie



4 3,64 % **R**

◆ Suaeda Forsk. ex J.F. Gmel.

● Suaeda vera Forssk. ex J.F.Gmel. – Soude ligneuse

TR – Indigène – Cortège méridional

La soude ligneuse est un sous-arbrisseau caractéristique des fourrés halonitrophiles thermo-atlantiques. Elle se développe sur les plateaux des hauts schorres, uniquement atteints par les pleines mers de vives-eaux, sur des substrats vaso-sableux à graveleux. Souvent accompagnée d'*Elymus pycnanthus* et de *Juncus maritimus*, cette espèce se rencontre le long du Goyen sur les communes d'Audierne, Esquibien, Plouhinec et Pont-Croix, dans la ria du Conquet, dans l'aber Benoît à Plouvien et dans la rivière de Morlaix à Plouezoc'h. Elle se développe également, en situation atypique, dans la réserve naturelle de Goulien où elle a été observée par J.-Y. Monnat en falaise littorale sur placage sableux.

● Suaeda maritima (L.) Dumort. subsp. maritima – Soude maritime

AC – Indigène – Cortège méridional

La soude maritime est l'une des espèces les plus répandues des marais salés. Elle s'observe au niveau de la haute slikke en compagnie des salicornes annuelles, au niveau du schorre dans les cuvettes et le long des canaux, mais également en haut de plage sur des substrats graveleux enrichis en dépôts coquilliers. Exceptionnellement, sa présence est signalée sur des pelouses littorales fortement exposées aux embruns.

◆ Salsola L.

● Salsola kali L. subsp. kali – Soude brûlée *kali*

PC – Indigène – Cortège méridional

Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune à très commune sur tout le littoral, la soude brûlée est aujourd'hui régulièrement observée sur la façade sud du département et apparaît comme disséminée sur le littoral nord finistérien. Espèce liée aux laisses de mer, elle colonise les hauts de plage de sables fins à moyens, plus ou moins enrichis en débris coquilliers. Elle semble actuellement en régression sur l'ensemble du territoire en raison de la surfréquentation estivale et du nettoyage des plages, de plus en plus souvent mécanisé.

AMARANTHACÉES

◆ Amaranthus L.

Genre très difficile à identifier, peu d'observateurs finistériens ont distingué les différentes espèces d'amarantes. Les taxons cités ci-dessous et parfois les cartes associées peuvent donc comporter des erreurs de détermination.

● Amaranthus hybridus L. subsp. bouchonii (Thell.) O. Bolòs & Vigo – Amarante de Bouchon

AC – Non indigène

Syn. : *Amaranthus powellii* S. Watson, *Amaranthus bouchonii* Thell. – Sous-espèce très proche d'*Amaranthus hybridus* L. subsp. *hybridus* avec laquelle elle a parfois été confondue, *Amaranthus hybridus* L. subsp. *bouchonii* est actuellement la plus répandue des amarantes, profitant notamment de l'intensification des cultures de maïs. Elle se rencontre également dans les autres cultures, dans les jardins potagers, le long des axes routiers et ferroviaires, dans les décombres et friches industrielles.

● Amaranthus hybridus L. subsp. hybridus – Amarante hybride

PC – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce, originaire d'Amérique tropicale, se rencontre dans les champs cultivés, les jardins potagers, les friches et les bords de voies ferrées. Autrefois peu distinguée d'*Amaranthus hybridus* L. subsp. *bouchonii* (Thell.) O. Bolòs et Vigo, dont elle se distingue par sa capsule déhiscente (pyxide), elle semble aujourd'hui en expansion.

● Amaranthus retroflexus L. – Amarante réfléchie *blid*

R – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Signalée par C. Picquenard à Quimperlé et à Loctudy, cette espèce introduite rudérale des décombres, des cultures et des bords de routes n'a pas été revue dans ces localités. Par contre, cinq autres stations ont été observées à Lampaul-Plouarzel (L. Gager, 2006), à Brest (L. Gager, 2002), à Plougastel-Daoulas, à Loperhet (J. Le Bohec, 2005) et à Châteaulin (J. Le Doaré, 1992).

Amaranthus albus L. – Amarante blanche

Non indigène – Introduite américaine

Originaire d'Amérique du Nord, cette espèce introduite a pour la première fois été observée dans le Finistère en 1992 sur le port de commerce de Brest par L. Gager.

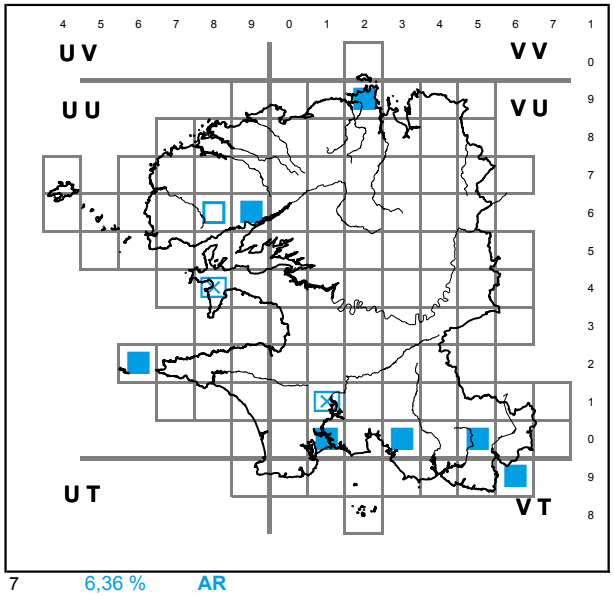
Amaranthus graecizans L. – Amarante verte

Non indigène

Originaire d'Asie et d'Afrique subtropicale, *Amaranthus graecizans* a uniquement été recensé à Ploudalmézeau en 1993 par O. Manneville. Il n'a jamais été revu depuis.

Amaranthus deflexus

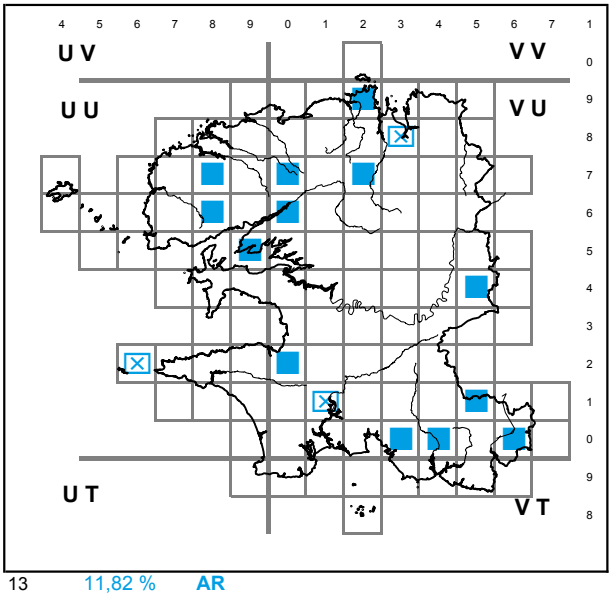
Amarante couchée



7 6,36 % **AR**

Amaranthus blitum

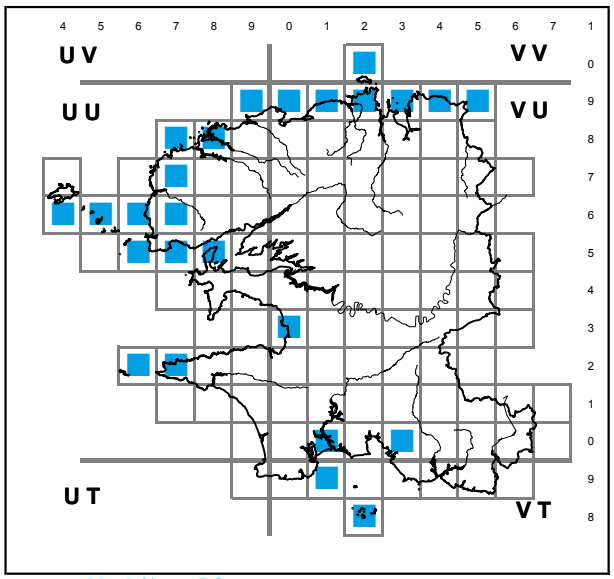
Amarante livide



13 11,82 % **AR**

Carpobrotus acinaciformis / edulis

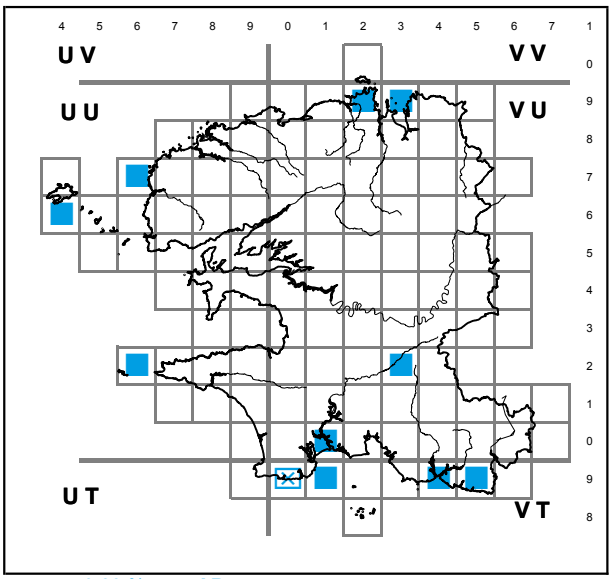
Griffes de sorcière



25 22,73 % **PC**

Portulaca oleracea subsp. oleracea

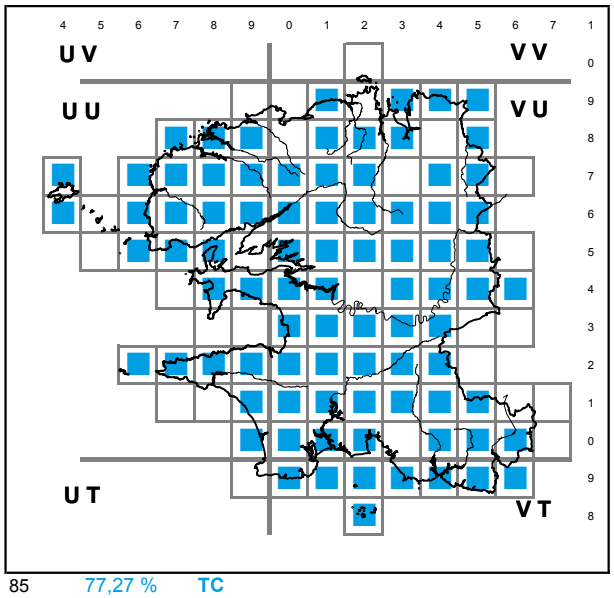
Pourpier maraîcher



10 9,09 % **AR**

Montia fontana

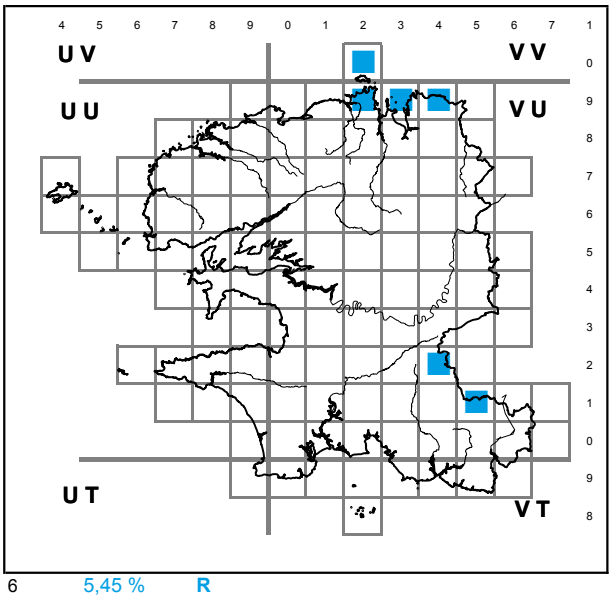
Montie des fontaines



85 77,27 % **TC**

Claytonia perfoliata

Claytonie perfoliée



6 5,45 % **R**

● Amaranthus deflexus L. – Amarante couchée

AR – Non indigène – Vaste répartition mondiale

L'amarante couchée est une espèce, originaire d'Amérique du Sud, naturalisée dans les lieux piétinés et riches en nitrates tels que les zones urbanisées, portuaires et ferroviaires.

● Amaranthus blitum L. – Amarante livide *blid*

AR – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Amaranthus lividus* L. – Facilement reconnaissable avec ses feuilles émarginées, *Amaranthus blitum* apparaît de manière disséminée sur le territoire, dans les cultures, les lieux incultes et les zones urbanisées, où elle semble naturalisée.

Nyctaginacées

◆ **Mirabilis L.**

Mirabilis jalapa L. – Belle de nuit (page 633) *bokedoù-noz*

Phytolaccacées

◆ **Phytolacca L.**

Phytolacca americana L. – Raisin d'Amérique (page 633)

Aizoacées

◆ **Carpobrotus N.E. Br.**

● Carpobrotus acinaciformis / edulis – Griffes de sorcière

PC – Non indigène

Vendues comme plantes ornementales et introduites en de nombreux endroits, les griffes de sorcière sont présentes sur une grande partie du littoral finistérien, notamment dans le nord du département. Malgré leur faible résistance aux gelées, elles ont malheureusement envahi de nombreuses falaises littorales à proximité des habitations. Aujourd'hui, les griffes de sorcières sont inscrites sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasives avérées.

◆ **Drosanthemum Schwant.**

Drosanthemum floribundum (Haw.) Schwantes – Drosanthème florifère (page 633)

Tétragoniacées

◆ **Tetragonia L.**

Tetragonia tetragonoides (Pall.) Kuntze – Tétragone (page 633)

Portulacacées

◆ **Portulaca L.**

● Portulaca oleracea L. subsp. oleracea – Pourpier maraîcher *bara-labousig*

AR – Indigénat incertain – Vaste répartition mondiale

Facilement reconnaissable à ses feuilles charnues et ses tiges rampantes, le pourpier est une espèce commune dans le sud de la France et dont l'indigénat est incertain dans le département puisque de nombreuses variétés sont cultivées. Affectionnant les zones chaudes du territoire, il se rencontre principalement sur le littoral, dans les zones urbanisées sur les trottoirs ou au pied des murs, dans les terrains vagues et dans les jardins potagers. Une seule localité intérieure est actuellement signalée dans le bourg de Langolen (R. Ragot, 2006).

◆ **Montia L.**

● Montia fontana L. – Montie des fontaines

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

La montie des fontaines, autrefois signalée comme commune dans la région, comprend trois sous-espèces qui n'ont pas été suffisamment distinguées sur le terrain pour les représenter au niveau cartographique. Cependant, si la sous-espèce *chondrosperma* (Fenzl) Walters, correspondant à la forme terrestre de l'espèce, semble commune sur le territoire dans les milieux humides en hiver, les deux sous-espèces aquatiques, *amporitana* Sennen et *variabilis* Walters, semblent bien plus rares dans le département.

◆ **Claytonia L.**

● Claytonia perfoliata Donn ex Willd. – Claytonie perfoliée

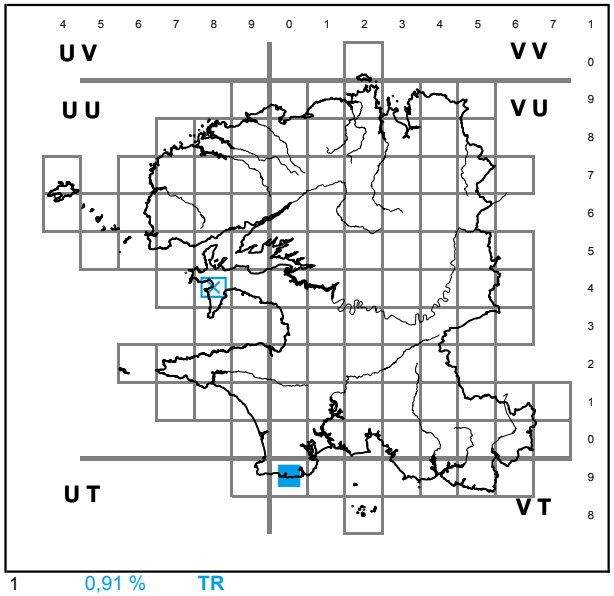
R – Non indigène – Introduite américaine

Plante horticole s'échappant des jardins, *Claytonia perfoliata* a été observée, à l'intérieur des terres, sur les trottoirs et les murs des bourgs de Leuhan et Querrien. Sur le littoral nord-est, elle semble naturalisée, dans les sentiers, les dunes et les fourrés littoraux mais également au niveau des hauts de plages de sables ou de galets, où elle peut coloniser d'importantes surfaces. Cette espèce, présentant localement des caractères invasifs en milieux naturels et semi-naturels, a été inscrite à la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive potentielle.

Arenaria montana subsp. montana

Sabline des montagnes

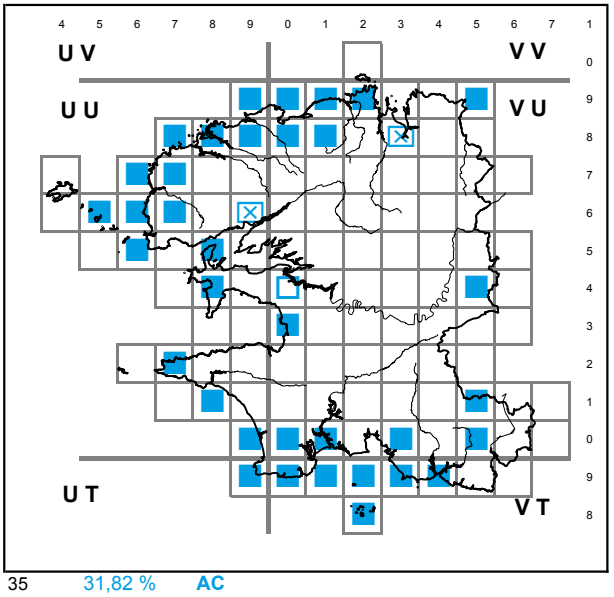
Lrma



1 0,91 % **TR**

Arenaria serpyllifolia subsp. serpyllifolia

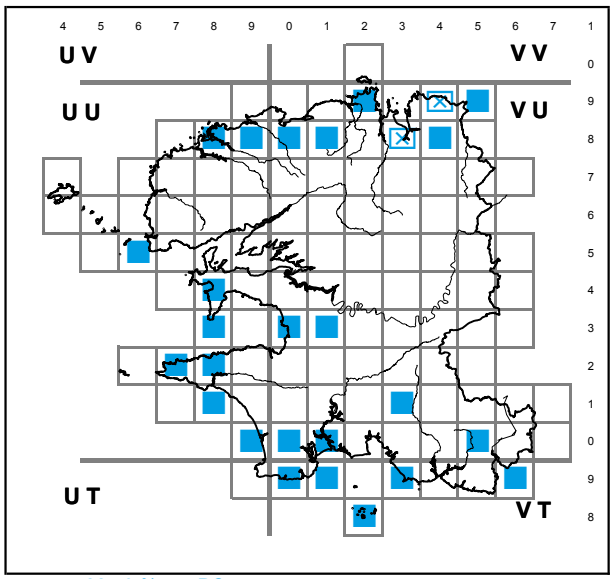
Sabline à feuilles de serpolet



35 31,82 % **AC**

Arenaria serpyllifolia subsp. leptoclados

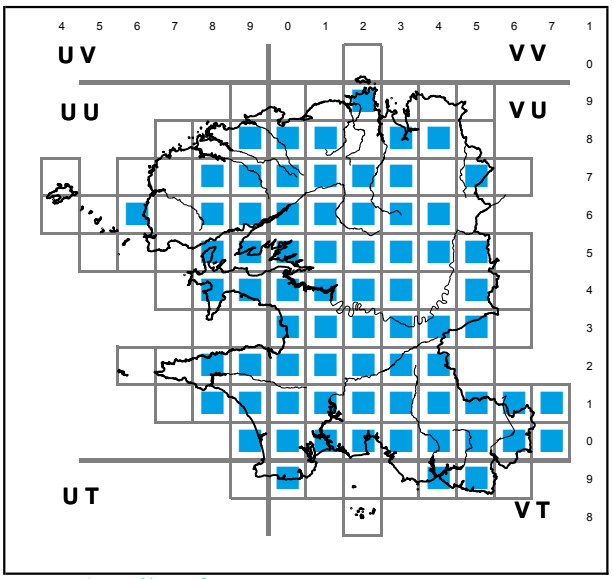
Sabline à rameaux fins



25 22,73 % **PC**

Moehringia trinervia

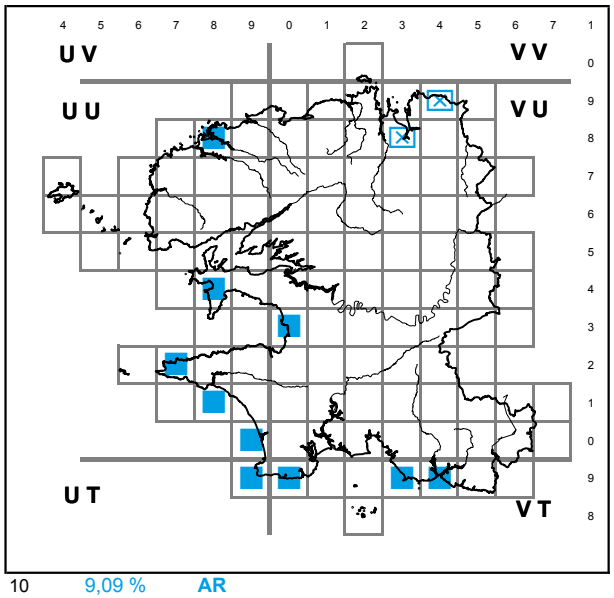
Sabline à trois nervures



71 64,55 % **C**

Minuartia hybrida / mediterranea

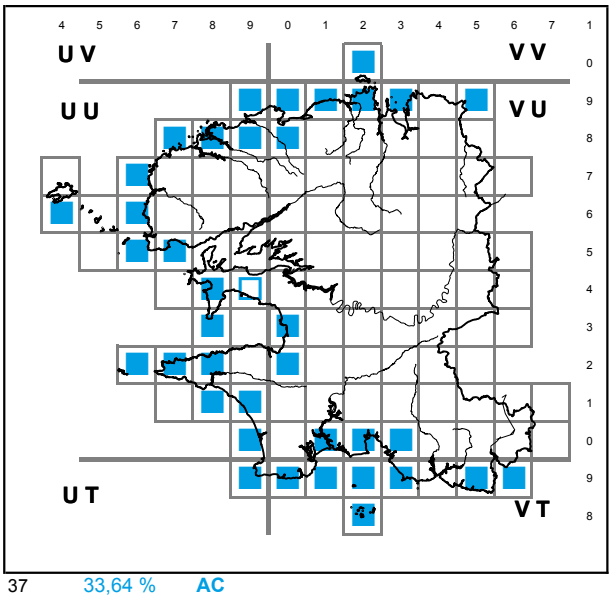
Sabline intermédiaire et Sabline de la Méditerranée



10 9,09 % **AR**

Honckenya peploides

Pourpier de mer



37 33,64 % **AC**

Caryophyllacées

◆ Arenaria L.

● Arenaria montana L. subsp. montana – Sabline des montagnes *bokedoù-manac'h*

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Présente en France sur la façade atlantique, la sabline des montagnes atteint dans le pays bigouden sa limite nord absolue. Signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle dans l'anse de Dinan à Crozon et dans le pays bigouden, cette espèce est aujourd'hui localisée à Plobannalec-Lesconil et à Plomeur. Facilement reconnaissable avec ses grandes fleurs blanches, elle colonise les lisières et landes sèches sur sols acides.

● Arenaria serpyllifolia L. subsp. serpyllifolia – Sabline à feuilles de serpolet

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Arenaria serpyllifolia subsp. *serpyllifolia* correspond à une petite plante annuelle commune dans les dunes littorales et les lieux sablonneux. Sa présence est parfois signalée à l'intérieur dans les cimetières, les gares ou sur les murs. Cette espèce comprend deux variétés (var. *serpyllifolia*, var. *lloydii* Jord.) très difficiles à distinguer. Il semble toutefois que la variété *lloydii* soit la plus répandue dans les sables maritimes alors que la variété *serpyllifolia* soit très rare sur le territoire voire absente. Toutefois, des spécimens pouvant se rattacher à cette dernière variété ont été observés sur les dunes du Dossen à Santec mais leur rattachement taxonomique serait à confirmer.

● Arenaria serpyllifolia L. subsp. leptoclados (Rchb.) Nyman – Sabline à rameaux fins

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Très proche du taxon précédent, cette sous-espèce s'en distingue par un port plus grêle et par des capsules allongées-coniques, ne résistant pas à la pression. Probablement sous-inventoriée, la sabline à rameaux fins se rencontre dans les pelouses sèches des affleurements rocheux et des dunes littorales, sur les murs et les talus empierrés.

◆ Moehringia L.

● Moehringia trinervia (L.) Clairv. – Sabline à trois nervures

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Arenaria trinervia* L. – Espèce sylvatique des sols acidiclines, la sabline à trois nervures colonise les zones fraîches des bois, haies, talus, chemins forestiers et clairières forestières. Très commune sur l'ensemble du territoire, elle semble absente des îles finistériennes et des côtes fortement exposées aux embruns.

◆ Minuartia L.

● Minuartia hybrida / mediterranea – Sabline intermédiaire et Sabline de la Méditerranée

AR – Indigène

Cité par M. Miciol dans la région de Morlaix, *Minuartia hybrida* a uniquement été revu en 2006 par F. Hardy à Plonévez-Porzay. Cependant, en 2007, les prospections précoces de R. Ragot sur les dunes grises écorchées et les pelouses rases des falaises littorales lui ont permis de recenser un grand nombre de localités abritant non pas *Minuartia hybrida* mais *Minuartia mediterranea*. Cette nouvelle espèce pour le Massif armoricain a été observée sur les dunes des communes de Camaret-sur-Mer, Crozon, Esquibien, le Guilvinec, Névez, Penmarc'h, Ploéven, Plogoff, Plomeur, Plonévez-Porzay, Plouhinec, Tréguennec, Trégunc, Tréogat. Il serait intéressant de rechercher la sabline de Méditerranée dans les autres secteurs dunaires, notamment sur le littoral nord où elle a uniquement été observée à Landéda (sortie botanique CBN de Brest, 2008). Par ailleurs, suite à la découverte de cette nouvelle espèce, une confirmation de l'identification de *Minuartia hybrida* à Plonévez-Porzay est à envisager.

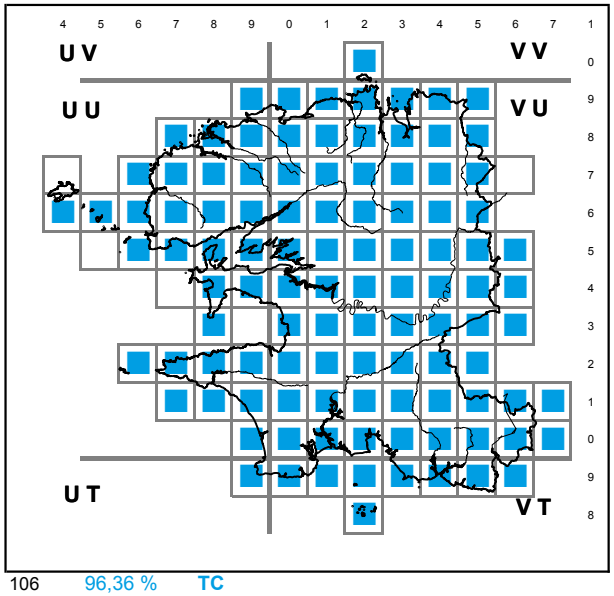
◆ Honckenya Ehrh.

● Honckenya peploides (L.) Ehrh. – Pourpier de mer *boked-kalied*

AC – Indigène – Cortège boréal

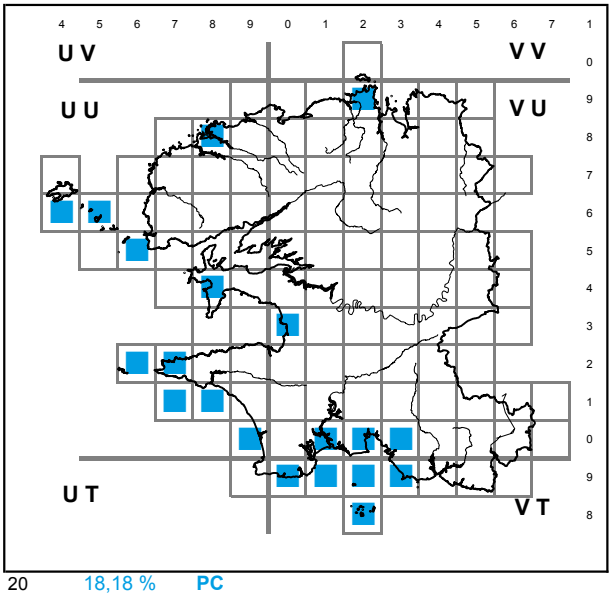
Le pourpier de mer est une espèce caractéristique des hauts de plage de galets et de sables grossiers. Situé au niveau des laisses de mer uniquement atteintes lors des pleines mers de vives-eaux, il peut coloniser d'importants linéaires de côte. Si localement cette espèce est en régression en raison de la surfréquentation estivale et du nettoyage des plages, elle est toujours bien représentée sur l'ensemble du littoral finistérien.

Stellaria media subsp. media
Stellaire intermédiaire



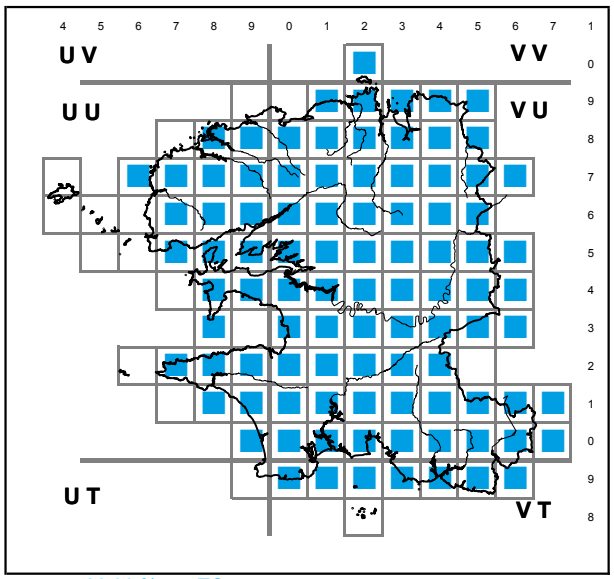
106 96,36 % **TC**

Stellaria pallida
Stellaire pâle



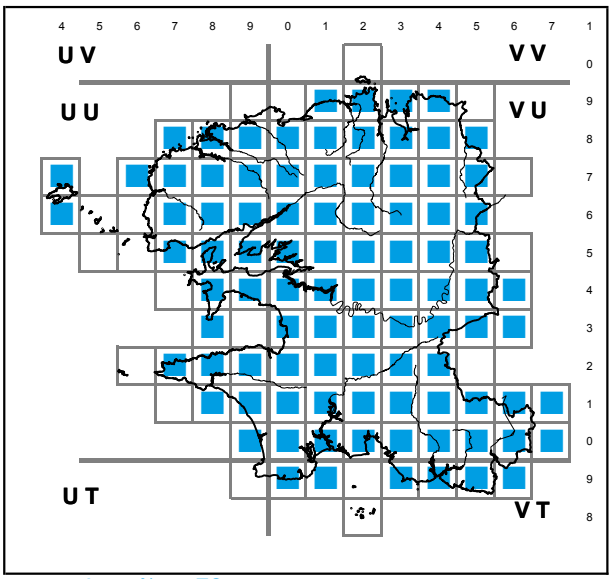
20 18,18 % **PC**

Stellaria holostea
Stellaire holostée



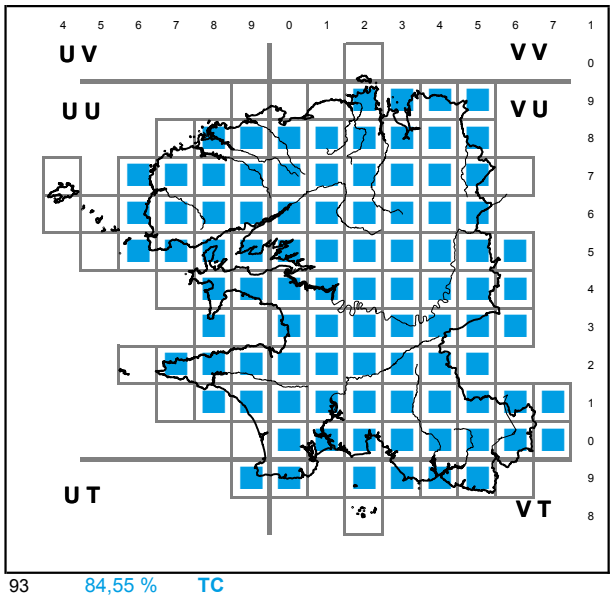
95 86,36 % **TC**

Stellaria alsine
Stellaire des fanges



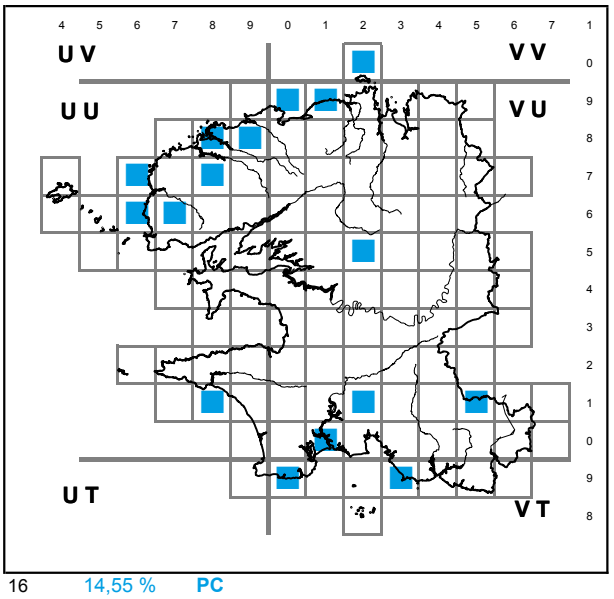
93 84,55 % **TC**

Stellaria graminea
Stellaire graminée



93 84,55 % **TC**

Cerastium tomentosum
Céraiste cotonneux



16 14,55 % **PC**

◆ Stellaria L.

● Stellaria media (L.) Vill. subsp. media – Stellaire intermédiaire *gleizh*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Une des banalités de notre territoire colonisant les milieux anthropisés et rudéralisés : champs cultivés, bords de chemins, pieds de murs, décombres, friches.

Stellaria neglecta Weihe – Stellaire négligée

Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Stellaria media* (L.) Vill. subsp. *neglecta* (Weihe) Gremli – Difficile à distinguer de l'espèce précédente, ce taxon des haies et des boisements frais a uniquement été signalé le long de l'Aulne canalisée à Pleyben. Cependant, en raison du fort risque de confusion avec des formes robustes de *Stellaria media*, cette identification demande à être confirmée.

● Stellaria pallida (Dumort.) Piré – Stellaire pâle

PC – Indigène – Cortège méridional

Colonisant les dunes grises et les pelouses sablonneuses rudéralisées du littoral, cette petite stellaire est fréquente sur la côte sud du département où elle semble apprécier un léger piétinement déstructurant le tapis végétal. De floraison précoce et très proche des formes grêles de *Stellaria media*, cette espèce a probablement été sous-inventoriée sur les dunes nord finistériennes.

● Stellaria holostea L. – Stellaire holostée *boked-bistrak*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Facilement reconnaissable à ses grandes fleurs blanches, la stellaire holostée est une espèce printanière très commune sur les sols frais à assez secs, dans les haies, sur les talus, les bords de routes et de chemins, les lisières et les sous-bois forestiers.

● Stellaria alsine Grimm – Stellaire des fanges

TC – Indigène – Cortège boréal

Syn. : *Stellaria uliginosa* Murray – *Stellaria alsine* est également une stellaire très commune, répandue sur l'ensemble du territoire. Elle s'observe ainsi fréquemment dans les milieux humides et acides : prairies humides, fossés, bords de ruisseaux, zones de suintements et de sources.

Stellaria palustris Retz. – Stellaire des marais

Lrma – **NSR** – Indigène

Signalée autrefois par plusieurs auteurs (frères Crouan, C. Picquenard, P. Bolloré et A.-H. Dizerbo) à Porstolonnec en Crozon, la stellaire des marais y a été recherchée récemment sans succès (M.-T. Thierry, N. Annezo, S. Magnanon). Cette plante inféodée aux prairies humides et cariçaies est actuellement considérée comme disparue dans le Finistère.

● Stellaria graminea L. – Stellaire graminée *gleizh-douar*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des milieux herbacés frais mais ensoleillés et relativement ouverts, *Stellaria graminea* croît dans les prairies mésophiles, sur les talus, dans les haies et broussailles, en bordure des champs cultivés, des routes et des chemins. C'est une espèce commune sur l'ensemble du département.

◆ Cerastium L.

● Cerastium tomentosum L. – Céraiste cotonneux

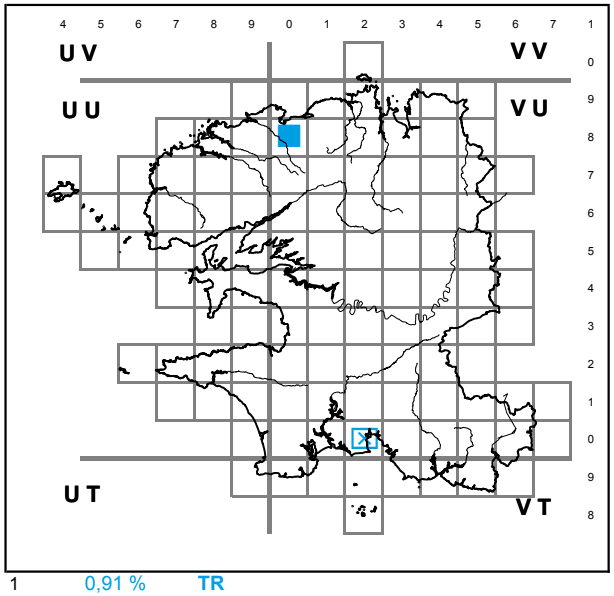
PC – Non indigène – Cortège méridional

Comme son nom l'indique, le céraiste cotonneux est une plante à feuilles densément tomenteuses et blanchâtres. Introduit dans les jardins comme plante ornementale pour garnir les murs et les rocailles, il se rencontre à proximité des habitations au pied des murs et dans les pelouses littorales où il semble localement naturalisé.

Cerastium arvense subsp. arvense

Céraiste des champs

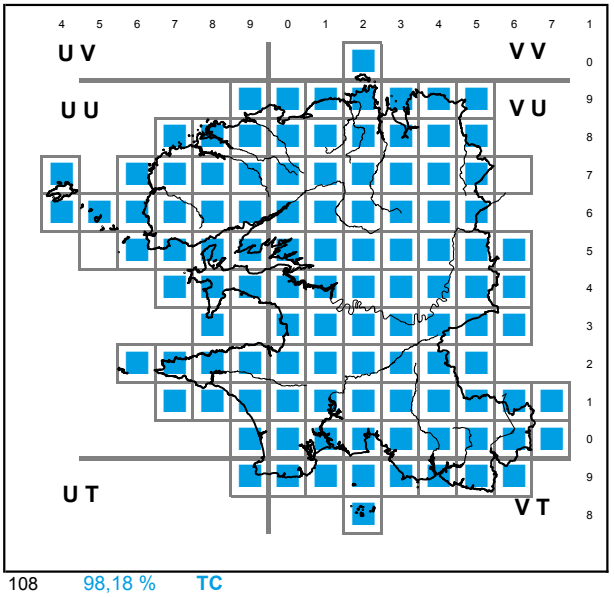
Pr, Lrma



1 0,91 % **TR**

Cerastium fontanum

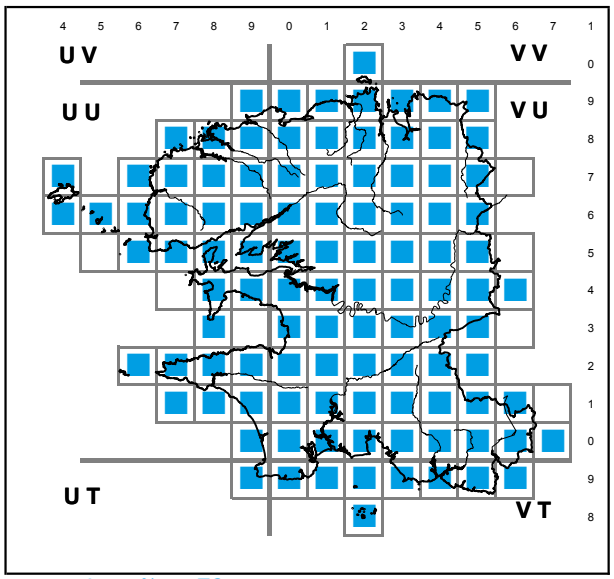
Céraiste commun



108 98,18 % **TC**

Cerastium glomeratum

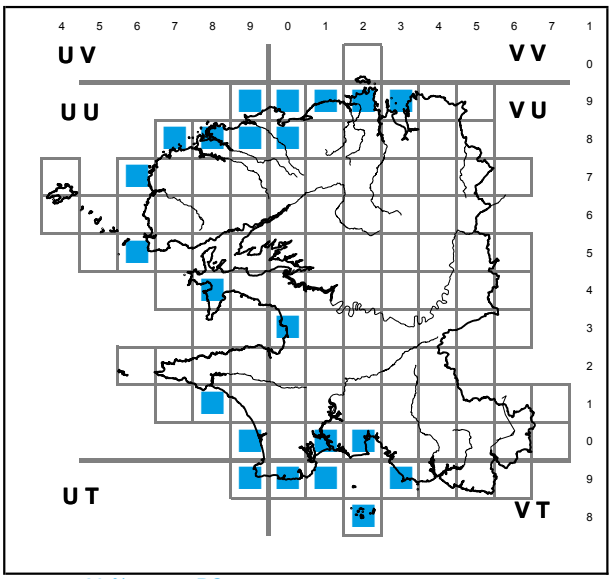
Céraiste aggloméré



104 94,55 % **TC**

Cerastium semidecandrum subsp. semidecandrum

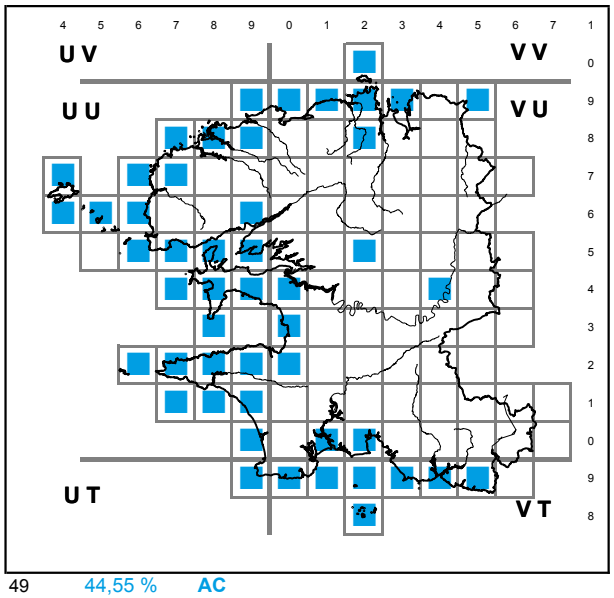
Céraiste à cinq étamines



22 20 % **PC**

Cerastium diffusum subsp. diffusum

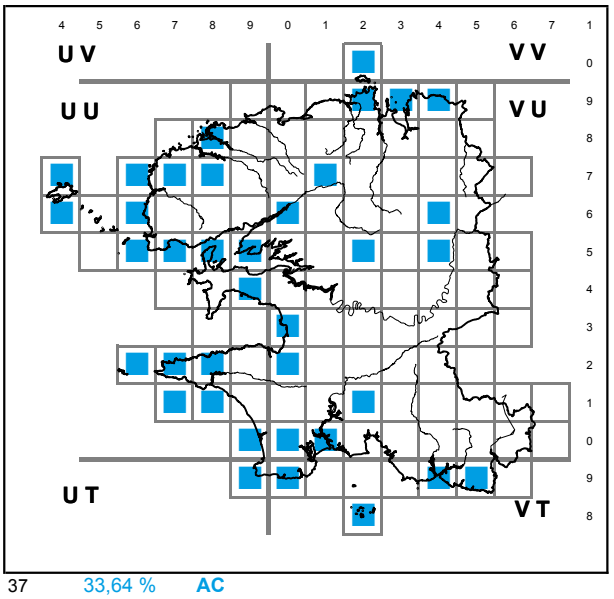
Céraiste à quatre étamines



49 44,55 % **AC**

Moenchia erecta subsp. erecta

Céraiste dressé



37 33,64 % **AC**

● Cerastium arvense L. subsp. arvense – Céraiste des champs

Pr, Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le céraiste des champs est une plante calcicole présente actuellement en Bretagne dans seulement deux localités, l'une dans les Côtes-d'Armor, l'autre dans le Finistère. Celle-ci, située dans les sables dunaires de Tréflez, était déjà signalée par C. Picquenard et les frères Crouan dans ce secteur. Elle n'a toutefois été redécouverte à cet endroit qu'en 1993 par X. Jaouen. La plante s'y maintient bien et semble même en expansion depuis quelques années. En 1994, une petite population a également été trouvée dans ce secteur en bord de route (R. Ragot) ; actuellement, l'espèce s'y maintient toujours malgré les traitements herbicides passés et l'aspersion récente par épandage de fumier. En revanche, la station historique signalée par C. Picquenard au bois de Pleuven n'a, quant à elle, jamais été retrouvée, ce secteur ayant été fortement urbanisé depuis.

● Cerastium fontanum Baumg. – Céraiste commun

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Cerastium caespitosum* Gilig. – C'est l'une des grandes banalités de la flore finistérienne. Le céraiste commun peut se rencontrer dans des milieux très variés tels que les prairies mésophiles, les bords de chemins, les champs cultivés et les friches.

● Cerastium glomeratum Thuill. – Céraiste aggloméré

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le céraiste aggloméré est le plus fréquent des céraistes annuels. Répandu sur l'ensemble du territoire sur des sols secs à très secs, il s'observe sur les sables littoraux et dans les lieux sablonneux de l'intérieur, les friches, les champs cultivés et les jardins potagers.

● Cerastium semidecandrum L. subsp. semidecandrum – Céraiste à cinq étamines

PC – Indigène – Cortège méridional

Signalé comme assez commun par J. Lloyd, sur les sables maritimes de la Bretagne, *Cerastium semidecandrum* conserve encore aujourd'hui ce statut. Il se rencontre fréquemment sur les dunes grises sablo-calcarifères du nord et du sud Finistère en compagnie de nombreux lichens et bryophytes. Depuis peu, il a été observé le long de certaines voies de circulation, où il profite des accotements sablonneux pour se répandre.

Cerastium pumilum Curtis subsp. *pumilum* – Céraiste nain

Lrma – Indigène – Cortège méridional

Cité par Ch. Guffroy en 1906 à Locquirec, mais non retenu par H. des Abbayes qui signalait l'espèce comme absente « de toute la Bretagne péninsulaire et en Basse-Normandie », *Cerastium pumilum* aurait récemment été observé dans les îles de Banaleg, de Beniget, de Trielen, de Banneg (archipel de Molène) et d'Ouessant. Plante calcicole et très proche de *Cerastium semidecandrum* et de *Cerastium diffusum*, cette identification demande à être confirmée.

● Cerastium diffusum Pers. subsp. diffusum – Céraiste à quatre étamines

AC – Indigène – Cortège atlantique

Rencontré sur les dunes grises du littoral finistérien, le céraiste à quatre étamines est souvent observé en compagnie de *Cerastium semidecandrum*. Sa présence est également signalée dans les pelouses des falaises maritimes, notamment de la rade de Brest, de la presqu'île de Crozon et du cap Sizun, et sur les murs des bourgs des communes principalement littorales.

◆ Moenchia Ehrh.

● Moenchia erecta (L.) P. Gaertn., B. Mey. & Scherb. subsp. erecta – Céraiste dressé

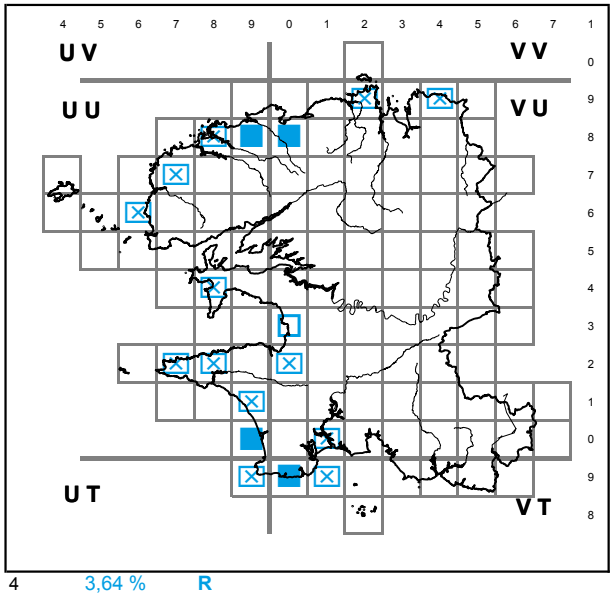
AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Principalement observé au sein des pelouses littorales, le céraiste dressé se rencontre sur la quasi-totalité du littoral finistérien. Décrit comme une espèce commune à assez commune sur l'ensemble du territoire par H. des Abbayes, le céraiste dressé ne se rencontre qu'occasionnellement à l'intérieur des terres, sur les bermes sablo-caillouteuses des routes et dans les pelouses sèches siliceuses sur sol squelettique, souvent au voisinage de landes.

Sagina nodosa

Sagine noueuse

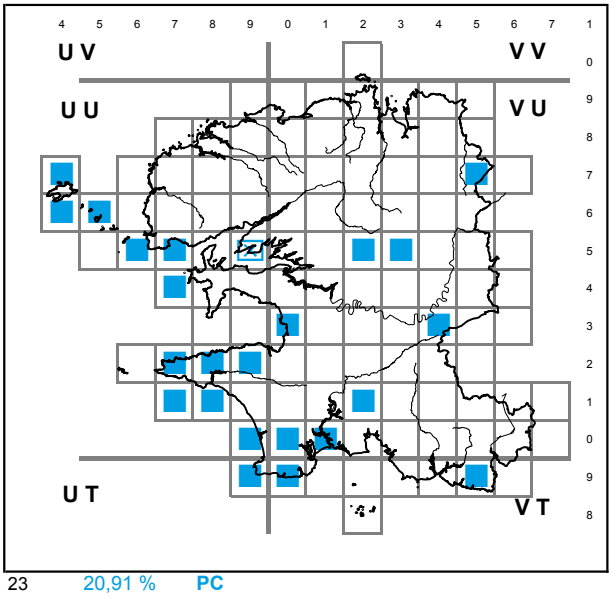
Pr, Lrma



4 3,64 % **R**

Sagina subulata

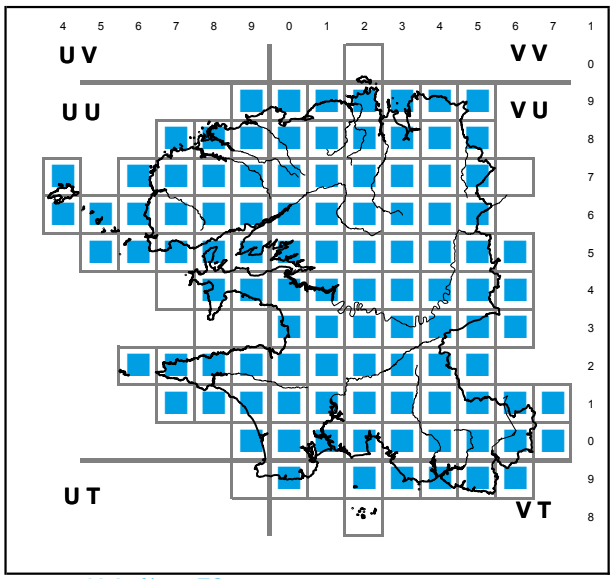
Sagine subulée



23 20,91 % **PC**

Sagina procumbens subsp. procumbens

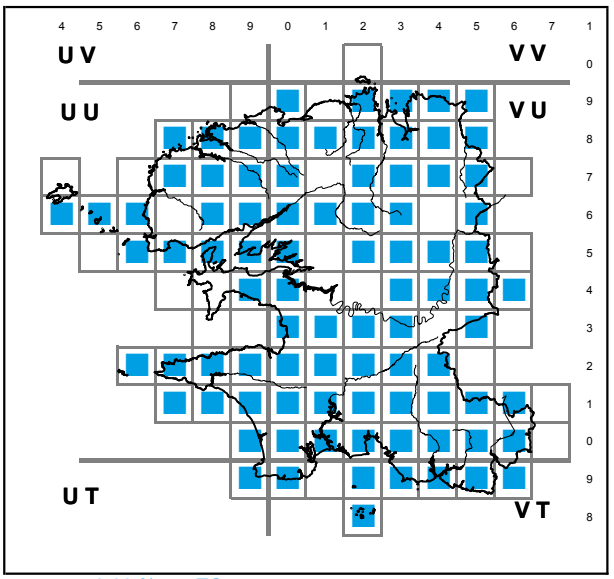
Sagine couchée



103 93,64 % **TC**

Sagina apetala

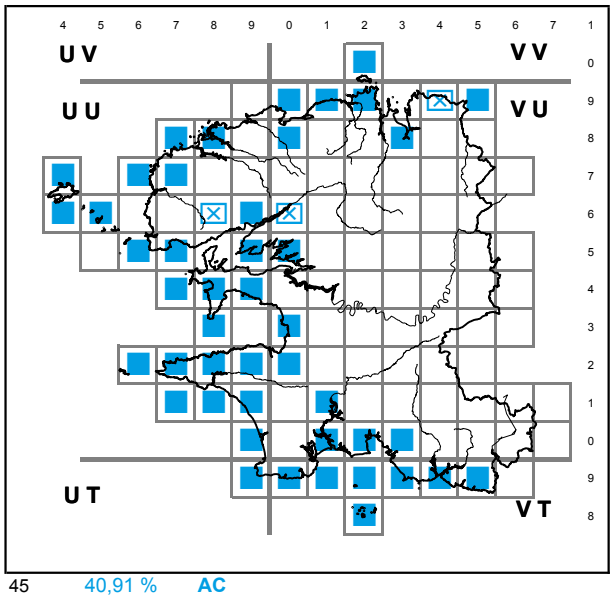
Sagine apétale



87 79,09 % **TC**

Sagina maritima

Sagine maritime

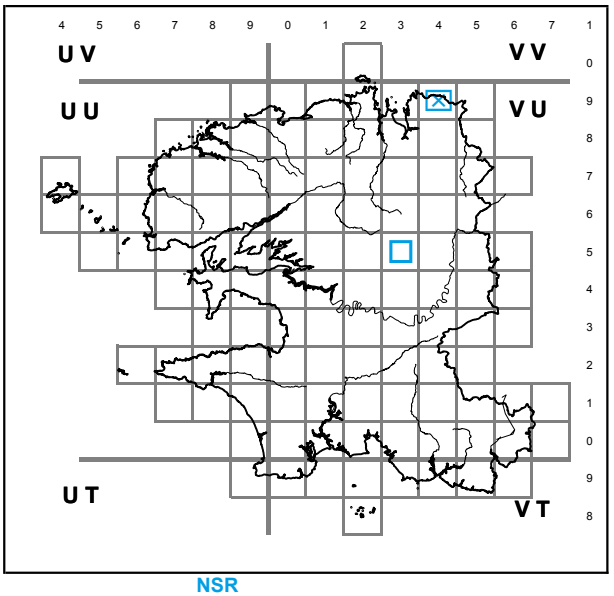


45 40,91 % **AC**

Scleranthus perennis subsp. perennis

Scléranthe vivace

Lrma



NSR

◆ Sagina L.

● Sagina nodosa (L.) Fenzl – Sagine noueuse

Pr, Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

La sagine noueuse est une espèce inféodée aux sables humides des dépressions arrière-dunaires. Très rare en Bretagne, elle est absente d'Ille-et-Vilaine, présente en quelques points du littoral sud-ouest du Morbihan, en une localité costarmoricaine et dans seulement quatre stations finistériennes, à Penmarc'h (R. Ragot, 1996), Tréguennec (R. Ragot, 2004), Guissény (F. Hopkins, 2004) et Tréflez (S. Chaumont, 2005). De très nombreuses autres stations signalées par les botanistes anciens (C. Picquenard et les frères Crouan notamment) n'ont pas été revues récemment, à Bénodet, de l'Île-Tudy à Plomeur, de Plovan à Pouldreuzic, à Esquibien, Saint-Nic, Crozon, Lampaul-Ploudalmézeau, Lampaul-Plouarzel, Landéda, Lannilis, Roscoff, Santec et Plougasnou.

● Sagina subulata (Sw.) C. Presl – Sagine subulée

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Plante très discrète, probablement sous-estimée, la sagine subulée s'observe dans les pelouses littorales, sur des substrats sablo-graveleux fréquemment inondés en hiver. À l'intérieur des terres, son habitat de prédilection correspond aux pelouses humides sablonneuses. Elle a également été notée au niveau d'anciennes carrières et de bordures sableuses de routes.

● Sagina procumbens L. subsp. procumbens – Sagine couchée

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Sagina procumbens est la plus répandue des sagines en milieu anthropisé. Elle y colonise les murs, les trottoirs, les abords des habitations, les chemins empierrés, les friches et les terrains dénudés.

● Sagina apetala Ard. – Sagine apétale

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite et frêle sagine annuelle se rencontre dans les milieux anthropisés sur les murs, les trottoirs, les bords de routes, les chemins empierrés, les lieux sablonneux et dans les jardins. Son absence dans plusieurs mailles des monts d'Arrée est probablement due à un déficit de prospections dans ce type de milieu. Deux sous-espèces sont décrites mais elles n'ont pas été suffisamment distinguées pour pouvoir les cartographier. Toutefois, il semble que la sous-espèce *erecta* soit peu commune alors que la sous-espèce *apetala* paraît répandue sur l'ensemble du territoire.

● Sagina maritima G. Don – Sagine maritime

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Affectionnant les pelouses littorales, les rochers et les zones sablonneuses dénudées, fortement exposés aux embruns, la sagine maritime est répandue sur l'ensemble de la façade maritime.

◆ Scleranthus L.

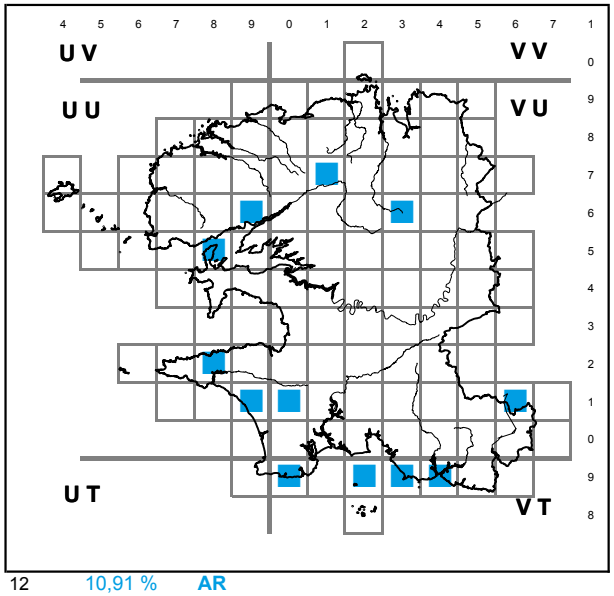
● Scleranthus perennis L. subsp. perennis – Scléranthe vivace

Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite plante très discrète pousse dans les fissures et les sols squelettiques des coteaux siliceux arides, surtout schisteux. Autrefois signalé à la pointe de Primel en Plougasnou (M. Miciol) et au Yeun Elez dans les monts d'Arrée (M. Denis), le scléranthe pérenne n'a jamais été revu depuis le début du XX^{e} siècle.

Scleranthus annuus subsp. annuus

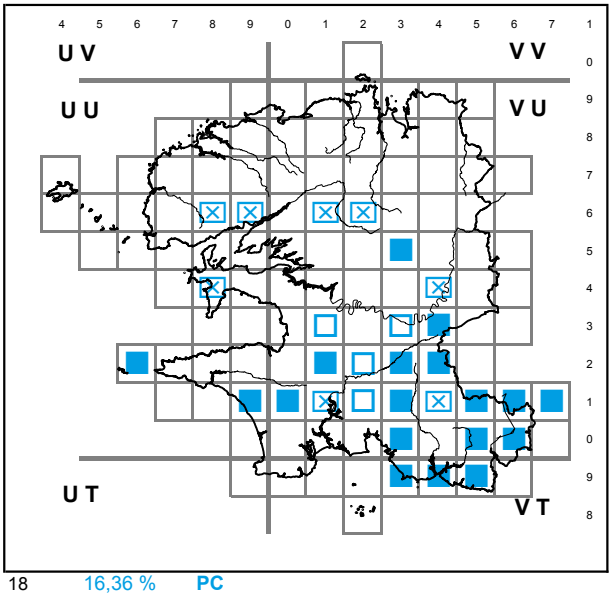
Scléranthe annuel



12 10,91 % **AR**

Corrigiola littoralis subsp. littoralis

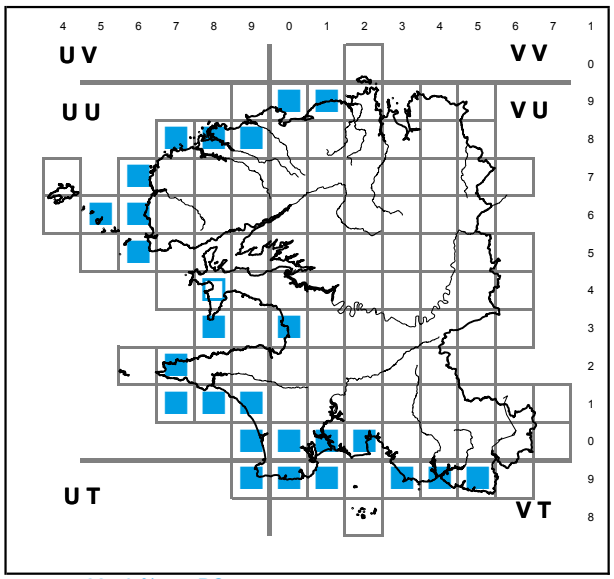
Corrigiole des grèves



18 16,36 % **PC**

Herniaria ciliolata

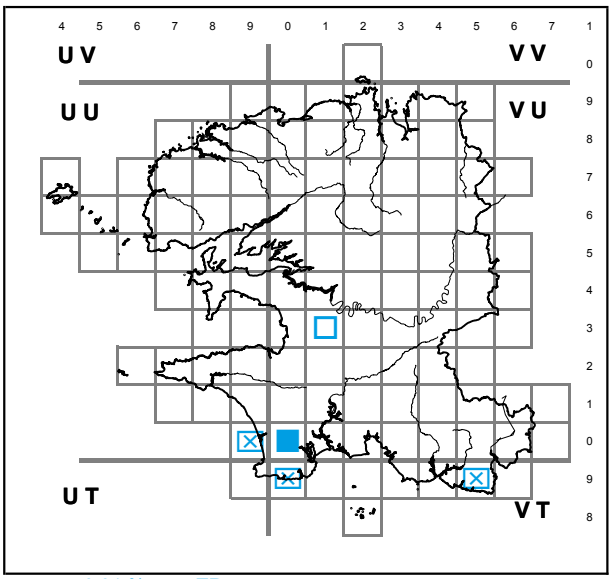
Herniaire ciliée



25 22,73 % **PC**

Herniaria hirsuta

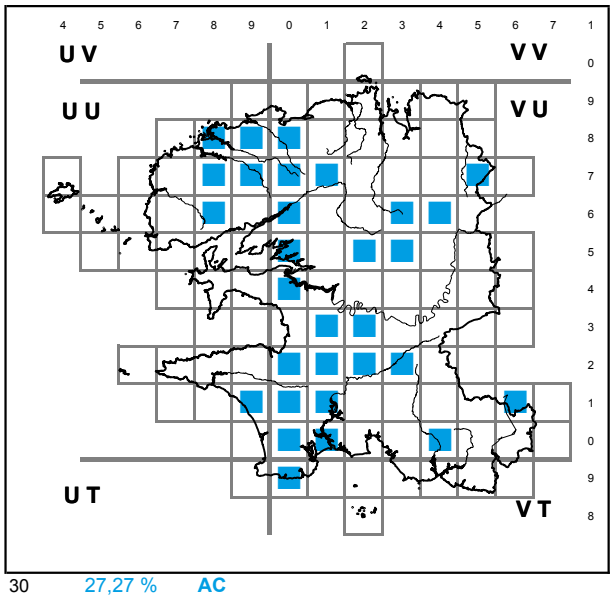
Herniaire velue



1 0,91 % **TR**

Illecebrum verticillatum

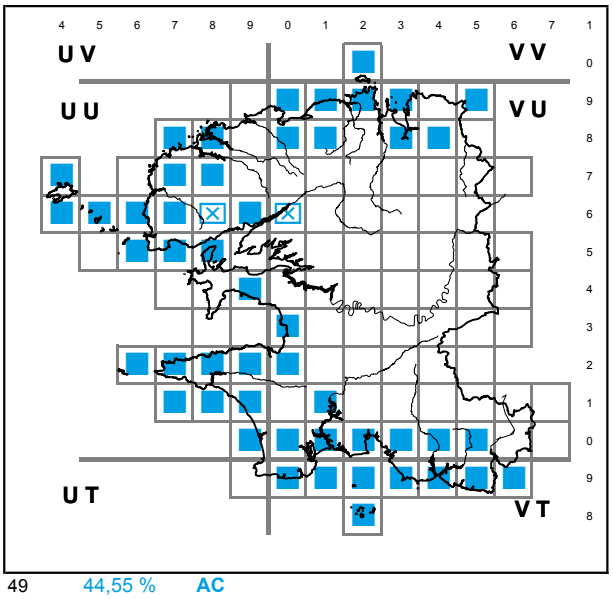
Illecèbre verticillé



30 27,27 % **AC**

Polycarpon tetraphyllum

Polycarpon à quatre feuilles



49 44,55 % **AC**

● Scleranthus annuus L. subsp. annuus – Scléranthe annuel

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Signalé comme commun à très commun sur l'ensemble du territoire par H. des Abbayes, le scléranthe annuel s'est considérablement raréfié en raison de la modification des pratiques agropastorales, notamment à cause de l'utilisation de désherbants dans les cultures. Plante des moissons et des champs sablonneux, des pelouses sur sols siliceux squelettiques, les observations récentes concernent les communes de Beuzec-Cap-Sizun, Brest, la Feuillée, Fouesnant (île aux Moutons), Guilligomarc'h, le Guilvinec, Guipavas, Névez, Plonéis, Plounéour-Ménez, Plozévet, Pluguffan, Saint-Servais et Trégunc.

◆ Corrigiola L.

● Corrigiola littoralis L. subsp. littoralis – Corrigiole des grèves

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Plante des berges exondées des mares et des étangs, des champs humides et sablonneux, *Corrigiola littoralis* est principalement signalé dans le Finistère sud. Dans le centre Finistère, une seule localité a récemment été observée en bordure du réservoir Saint-Michel à Loqueffret (J. Durfort, 1997). Autrefois observée dans le nord du département dans les environs de Châteaulin, Crozon, Gouesnou, la Roche-Maurice, l'espèce semble actuellement en régression, notamment dans les cultures où l'utilisation de produits phytosanitaires conduit à la disparition de nombreuses espèces messicoles.

◆ Herniaria L.

Herniaria glabra L. – Herniaire glabre

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

L'herniaire glabre était autrefois signalée comme une espèce commune en Bretagne. Selon J. Lloyd, elle colonisait les chemins piétinés et les pelouses rases. Elle semble aujourd'hui disparue du département. La distinction avec l'espèce suivante a toujours été, et est toujours, sujette à discussion.

● Herniaria ciliolata Melderis – Herniaire ciliée

PC – Indigène

Colonisant les dunes grises littorales, les chemins dénudés, les pelouses littorales à placage sableux, cette espèce subatlantique est présente sur la majeure partie du littoral. Sa rareté voire son absence sur la côte nord-est du département, en rade de Brest et en presqu'île de Crozon, s'explique par la dominance des végétations de falaises ou de vasières plus défavorables à cette espèce. Néanmoins, il n'est pas exclu de trouver *Herniaria ciliolata* dans les secteurs littoraux d'où elle semble actuellement absente, notamment au niveau de l'anse de Dinan, de la Palue, de Pen Hat, à Crozon et Camaret-sur-Mer.

● Herniaria hirsuta L. – Herniaire velue

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Herniaria hirsuta* L. subsp. *hirsuta* – L'herniaire velue est une espèce des lieux secs et sablonneux, et des bords de cultures, signalée par les frères Crouan dans la baie d'Audierne, citée par C. Picquenard comme assez commune dans le sud du département, puis indiquée par C. Guffroy à Moëlan-sur-Mer. Cette espèce semble actuellement en régression suite à l'utilisation de produits phytosanitaires dans les champs cultivés ; une seule localité a récemment été observée à Saint-Jean-Trolimon en bordure de cultures (R. Ragot, 1999). Plus au nord, sa présence a été constatée par P. Bolloré à Châteaulin mais cette localité n'a pas été revue depuis.

◆ Illecebrum L.

● Illecebrum verticillatum L. – Illécèbre verticillé

AC – Indigène – Cortège méridional

Plante grêle souvent rougeâtre, facilement reconnaissable à son port couché et à ses cinq sépales blancs épais-sis-spongieux, cette espèce pionnière se rencontre dans les lieux sablonneux et humides sur des sols acides et généralement squelettiques. Plante commune en Bretagne selon J. Lloyd, elle a été observée dans les zones exondées des mares et étangs, dans d'anciennes carrières, dans des chemins dénudés, où elle paraît aujourd'hui en régression. Occasionnellement, sa présence est signalée dans les champs cultivés.

◆ Polycarpon L.

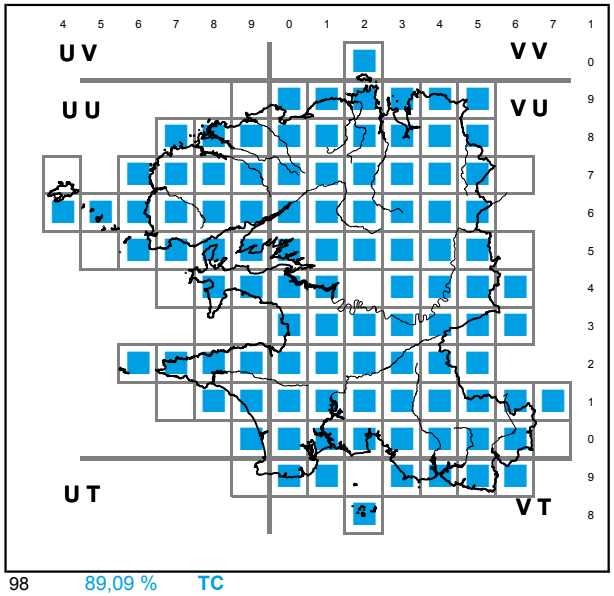
● Polycarpon tetraphyllum (L.) L. – Polycarpon à quatre feuilles

AC – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce pionnière méditerranéenne-atlantique est présente sur l'ensemble de la façade littorale finistérienne où elle fréquente les pelouses dunaires et sablonneuses, les pelouses squelettiques des affleurements rocheux, les chemins dénudés, les trottoirs et les murs des communes littorales. Trois sous-espèces, parfois élevées au rang d'espèces, sont décrites dans les diverses flores mais les difficultés d'identification et les manques de données précises n'ont pas permis de les cartographier. Il semble toutefois que la sous-espèce *tetraphyllum* soit la plus répandue alors que les deux autres sous-espèces [subsp. *alsinifolium* (Biv.) Ball et subsp. *diphyllum* (Cav.) O. Bolòs & Font Quer] soient bien plus rares.

Spergula arvensis subsp. arvensis

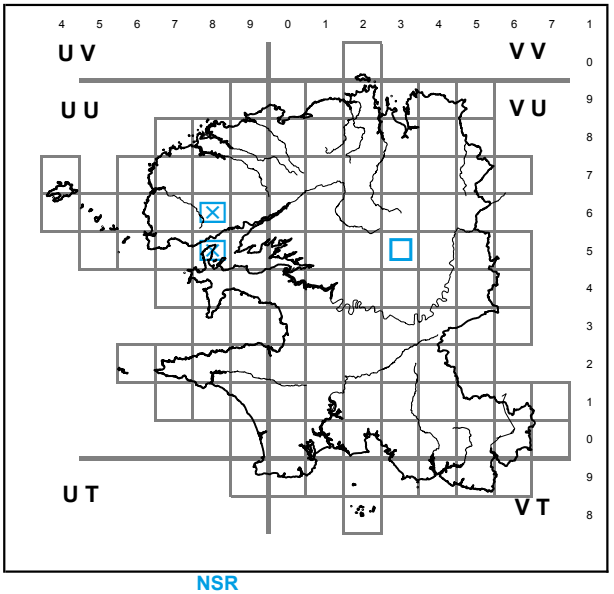
Spergule des champs



98 89,09 % TC

Spergula morisonii

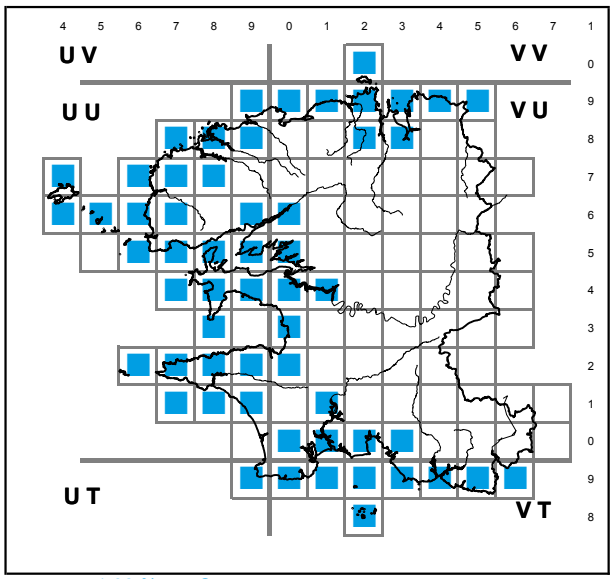
Spergule de Morison



NSR

Spergularia rupicola

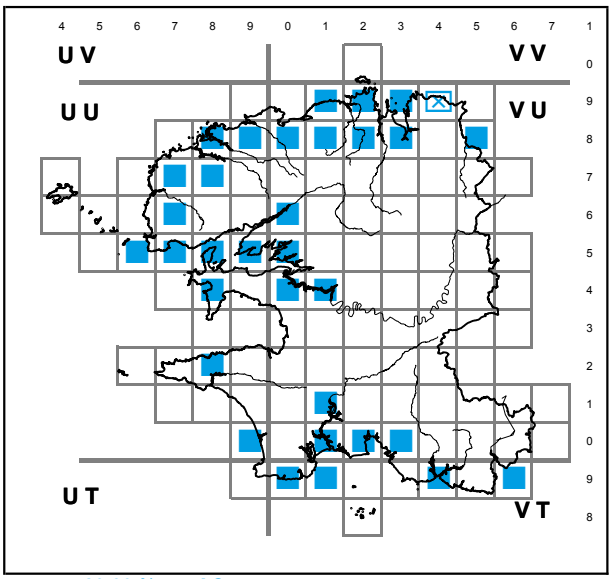
Spergulaire des rochers



57 51,82 % C

Spergularia media

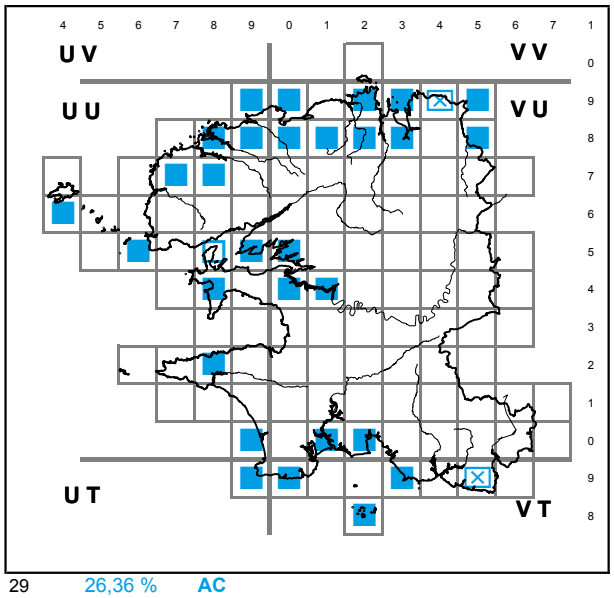
Spergulaire intermédiaire



32 29,09 % AC

Spergularia marina

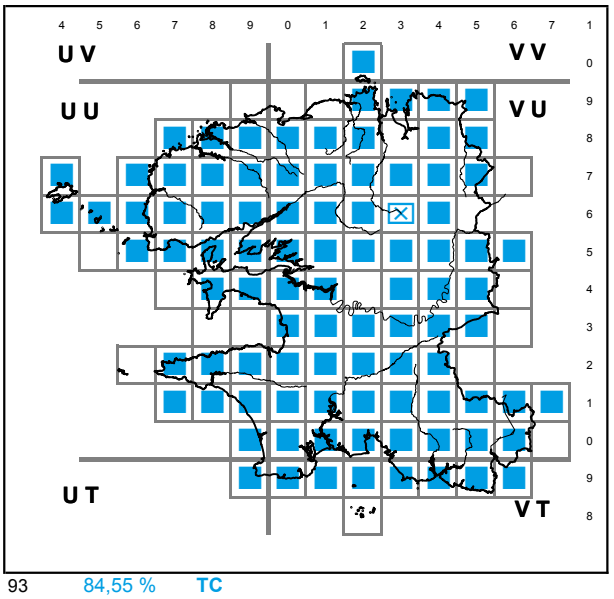
Spergulaire maritime



29 26,36 % AC

Spergularia rubra

Spergulaire des champs



93 84,55 % TC

◆ Spergula L.

● Spergula arvensis L. subsp. arvensis – Spergule des champs *gwegid, lin-geier*

TC – Indigène

Cette plante très commune sur le territoire se rencontre dans les champs cultivés, les friches post-culturales, les terrains vagues, les décombres, les bords de chemins et les dunes et pelouses plus ou moins rudéralisées.

● Spergula morisonii Boreau – Spergule de Morison

NSR – Indigène – Cortège atlantique

Signalée par les frères Crouan dans les falaises du Moulin-Blanc et de Saint-Marc à Brest et à « la batterie du diable » à Plouzané, cette espèce annuelle n'a pas été revue dans ces localités. Elle serait à rechercher dans les pelouses sablonneuses sur les coteaux arides et dans les pelouses squelettiques des replats rocheux.

◆ Spergularia (Pers.) J. & K. Presl

● Spergularia rupicola Lebel ex Le Jol. – Spergulaire des rochers

C – Indigène – Cortège atlantique

La spergulaire des rochers est une espèce caractéristique des végétations chasmo-halophytiques des rochers maritimes. Elle y pousse sur des sols extrêmement maigres, souvent au sein de fissures ou de zones érodées, en situation éclairée. Rencontrée sur tout le littoral, souvent en compagnie de la criste-marine, elle se développe immédiatement au contact supérieur des groupements lichéniques de l'étage inférieur aérohalin, fortement exposés aux embruns. Sa présence est également fréquente sur les murets en haut de falaises et sur les rochers le long des estuaires.

● Spergularia media (L.) C. Presl – Spergulaire intermédiaire

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Inféodée aux végétations du haut et moyen schorre, cette petite plante se rencontre dans tous les prés salés du littoral finistérien.

● Spergularia marina (L.) Besser – Spergulaire maritime

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Moins fréquente et se rencontrant à des niveaux plus élevés que l'espèce précédente, la spergulaire maritime se développe au sein des groupements du haut schorre mais également dans les ouvertures des prairies subhalophiles.

Spergularia segetalis (L.) G. Don – Spergulaire des moissons

Lrma – **NSR** – Non indigène – Vaste répartition européenne

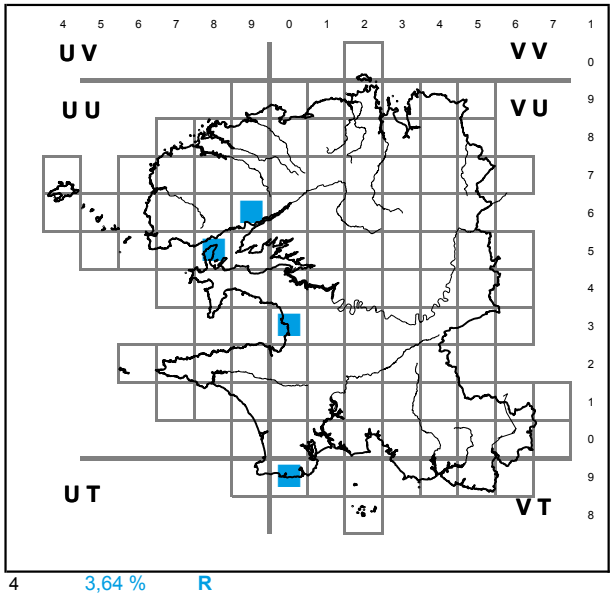
Syn. : *Delia segetalis* (L.) Dum. – Cette messicole de l'ouest et du centre-ouest de l'Europe est disparue du Massif armoricain depuis 1894-1897. Elle a uniquement été revue à Brest par E. Lebeurier, mais il s'agissait d'une introduction accidentelle.

● Spergularia rubra (L.) J. Presl & C. Presl – Spergulaire des champs *barv-buoc'h*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

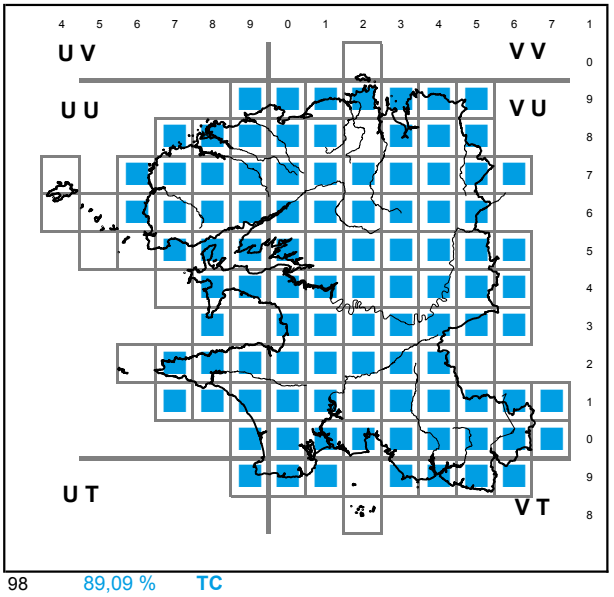
Espèce thermophile, non halophile, très commune sur l'ensemble du territoire, la spergulaire des champs colonise les lieux piétinés secs et sablonneux, les chemins, les bords de routes, les friches post-culturales, ainsi que les zones gravillonneuses dans les agglomérations, les cours de fermes et les jardins.

Spergularia bocconii
Spergulaire de Boccone



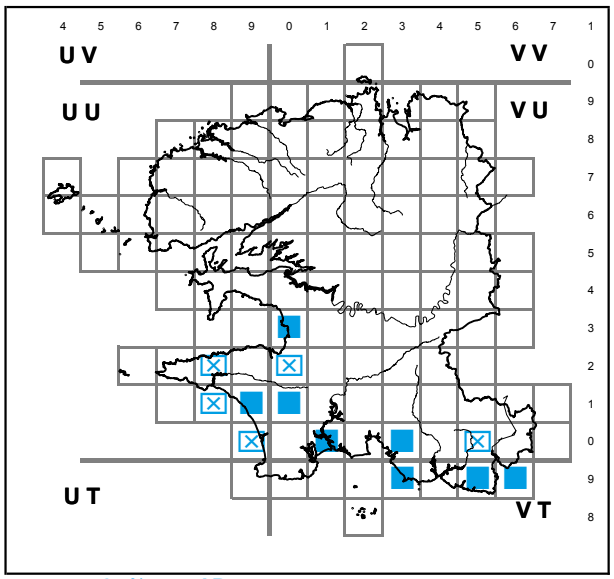
4 3,64 % **R**

Lychnis flos-cuculi
Fleur de coucou



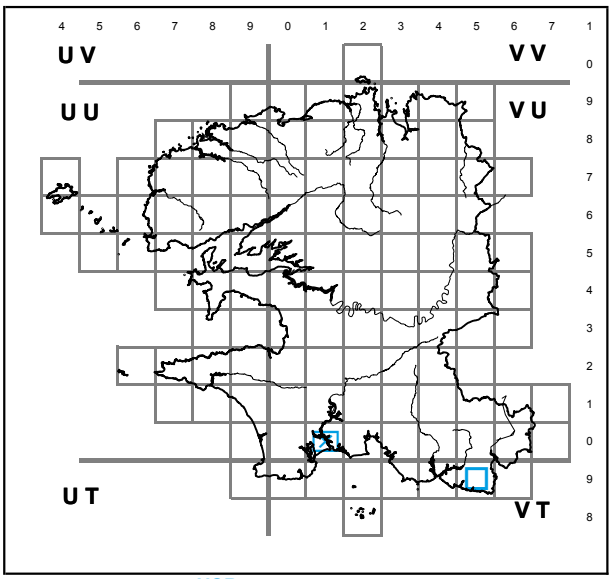
98 89,09 % **TC**

Silene nutans
Silène penché



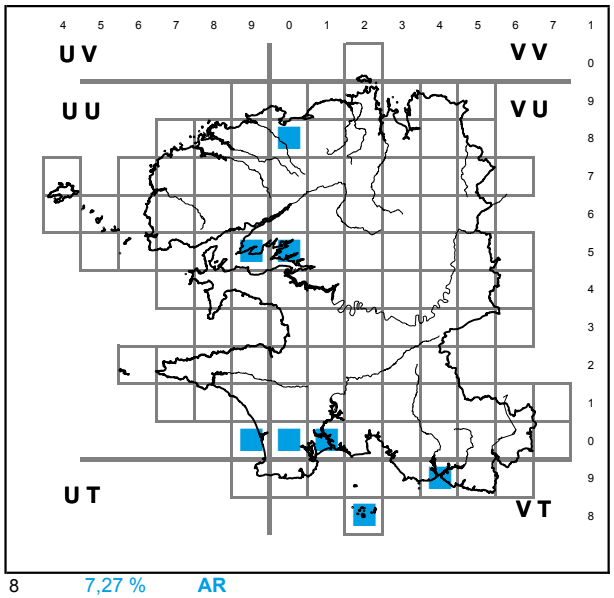
8 7,27 % **AR**

Silene otites subsp. otites
Silène à oreillettes



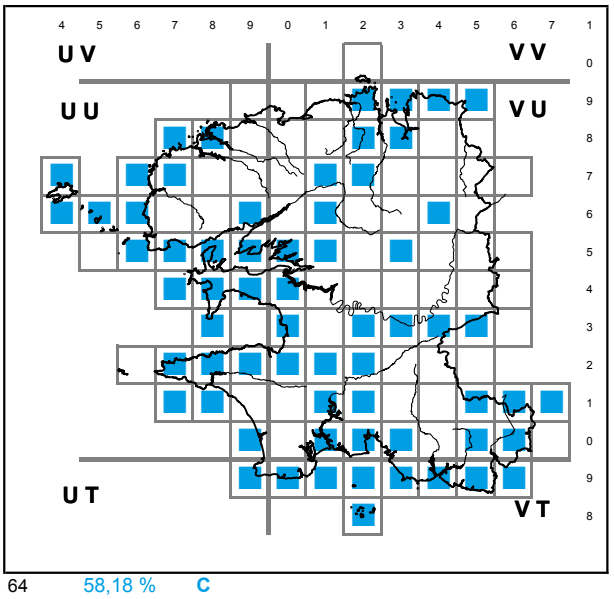
NSR

Silene vulgaris subsp. vulgaris
Silène enflé



8 7,27 % **AR**

Silene vulgaris subsp. maritima var. maritima
Silène maritime



64 58,18 % **C**

● Spergularia bocconii (Scheele) Asch. & Graebn. – Spergulaire de Boccone

R – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Largement répandue dans le bassin méditerranéen, *Spergularia bocconii* a été découverte pour la première fois dans le Massif armoricain en 1999 par T. Rich à Saint-Nic. Cette espèce, très proche de *Spergularia rubra*, avait déjà été observée plus au nord, en Grande-Bretagne. Deux nouvelles localités ont été signalées en 2003 par F. Hopkins au port de commerce de Brest et sur une aire de stationnement à Plobannalec-Lesconil. Il est fort probable qu'une prospection dans les pelouses sèches et ouvertes, perturbées ou piétinées, en situation non halophile, permettrait de recenser de nouvelles localités.

◆ Lychnis L.

● Lychnis flos-cuculi L. – Fleur de coucou *boked-koukoug*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Silene flos-cuculi* (L.) Clairv. – Fleurissant aux mois de mai-juin, et facilement repérable grâce à ses fleurs roses à pétales découpés en lanières, la fleur de coucou est répandue dans tout le département au sein des prairies mésohygrophiles à marécageuses, en bord de ruisseaux et en sous-bois humides. Elle semble toutefois absente des îles finistériennes.

◆ Agrostemma L.

Agrostemma githago L. – Nielle des blés *diskrab*

Lrma – **NSR** – Assimilé indigène – Vaste répartition mondiale

La nielle des blés est une espèce messicole, jadis commune dans les moissons où elle était considérée comme indésirable en raison de la toxicité de ses graines. L'évolution des pratiques agropastorales, notamment le tri des semences couplé à l'utilisation des désherbants sélectifs, a conduit à la disparition de cette belle messicole. Toutefois, cultivée comme plante ornementale, des variétés horticoles pourraient être observées à proximité des habitations.

◆ Silene L.

Silene italica (L.) Pers. – Silène d'Italie

Non indigène – Cortège méridional

Ce silène méditerranéen a été observé par R. Ragot en 2004 dans les dunes de Trévignon dans un des enclos de ganivelles de la dune. La sous-espèce de ce taxon n'a pas pu être précisée.

● Silene nutans L. – Silène penché

AR – Indigène – Cortège atlantique

Plante thermophile et xérophile des pelouses sur coteaux arides et affleurements rocheux principalement schisteux, des bords de chemins et des talus, le silène penché se rencontre uniquement dans la région littorale élargie du sud Finistère allant de Clohars-Carnoët à Plonévez-Porzay. Historiquement, il a également été aperçu par C. Picquenard dans le cap Sizun et à Douarnenez.

● Silene otites (L.) Wibel subsp. otites – Silène à oreillettes

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Le silène à oreillettes était signalé au XIX^e^ siècle à Bénodet (frères Crouan, 1867) et plus récemment à Clohars-Carnoët (J.-M. Géhu, 1967). Décrite par H. des Abbayes (1971) comme assez répandue sur le littoral atlantique de la Vendée au sud du Finistère, cette plante des dunes maritimes riches en calcaire n'a actuellement pas été revue dans ces anciennes localités, ni ailleurs dans le département.

● Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. vulgaris – Silène enflé *yarig-lart*

AR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette plante héliophile, des sols secs et calcarifères, semble aujourd'hui assez rare sur le littoral finistérien alors que H. des Abbayes la citait comme assez commune. Affectionnant les lisières et coupes forestières, les bords de chemins et de champs cultivés, les terrains vagues et les friches post-culturales, le silène enflé a récemment été observé à Moëlan-sur-Mer, sur l'île Saint-Nicolas des Glénan, Clohars-Fouesnant, Tréguennec, Plonéour-Lanvern, Tréflez et en rade de Brest où il forme des populations abondantes sur les communes de Plougastel-Daoulas et l'Hôpital-Camfrout.

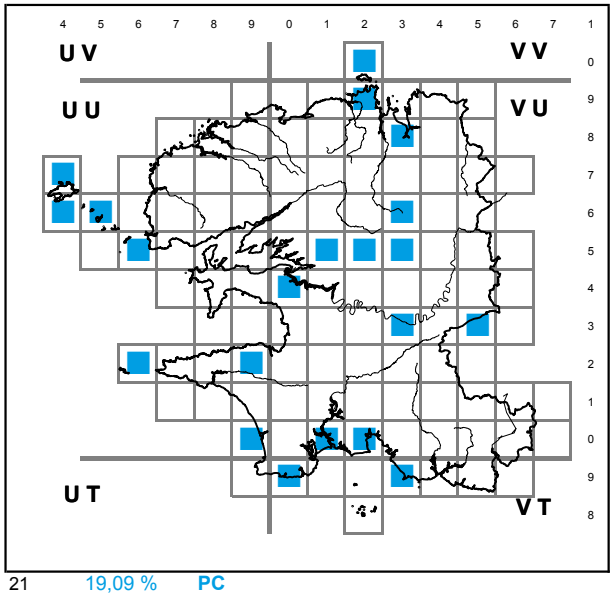
● Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. maritima (With.) Á. Löve & D. Löve var. maritima – Silène maritime *sae-ar-werhez*

C – Indigène – Cortège atlantique

Caractérisé par ses fleurs blanches et ses graines tuberculeuses, le silène maritime se rencontre dans les falaises littorales au niveau des pelouses aérohalines et sur les corniches des blocs rocheux. En situation semi-abritée, il peut former d'importants tapis. Présent sur l'ensemble du littoral, il se rencontre également de manière disséminée à l'intérieur des terres (notamment dans les monts d'Arrée et les montagnes Noires) autour des affleurements rocheux sur des sols très squelettiques, souvent au voisinage de landes. Dans ces situations, il est fréquent d'observer la variété *maritima* en compagnie de la variété *montana*. La distinction entre ces deux variétés se faisant sur la base de l'étude de la morphologie des graines, des confusions existent.

Silene vulgaris subsp. maritima var. montana

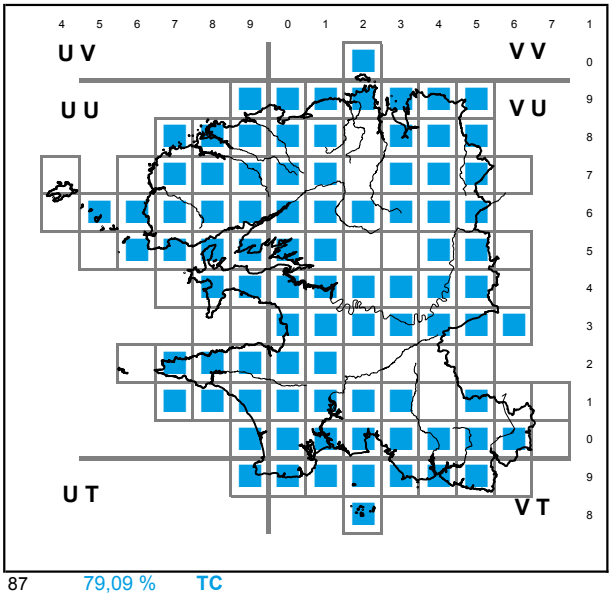
Silène maritime



21 19,09 % **PC**

Silene latifolia subsp. alba

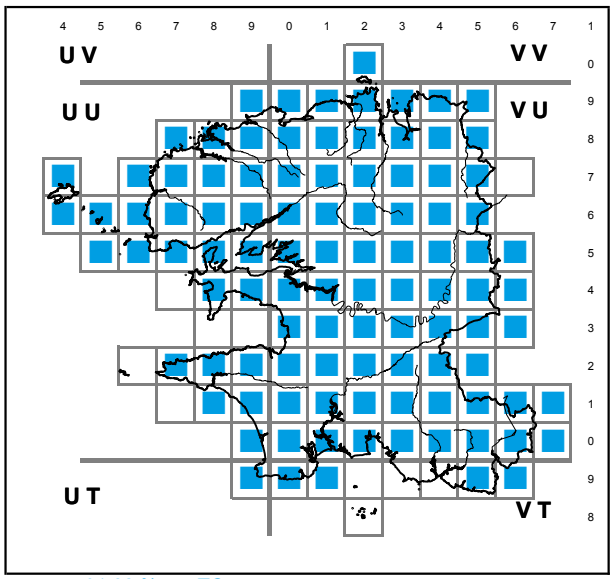
Compagnon blanc



87 79,09 % **TC**

Silene dioica

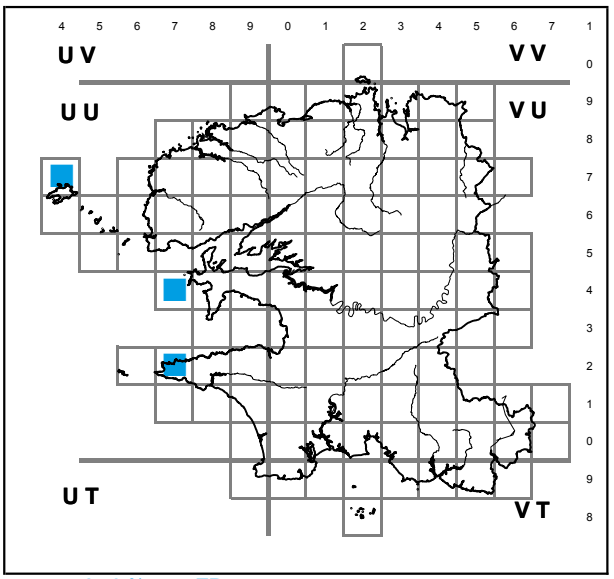
Silène dioïque



101 91,82 % **TC**

Silene dioica var. zetlandica

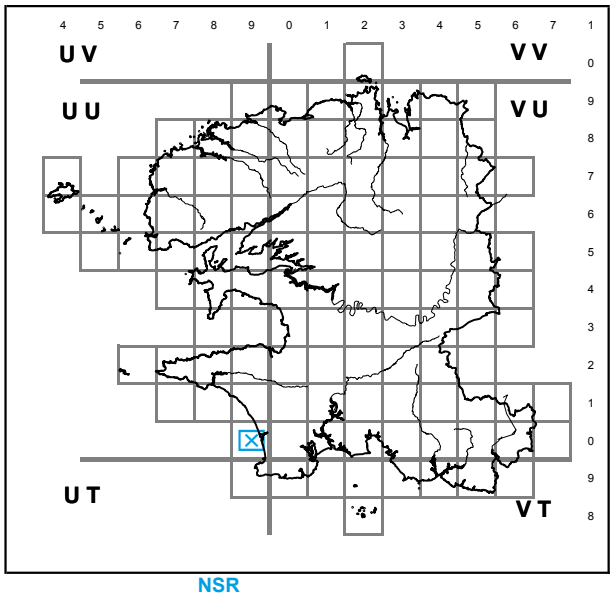
Silène dioïque des Shetlands Lrma



3 2,73 % **TR**

Silene portensis subsp. portensis

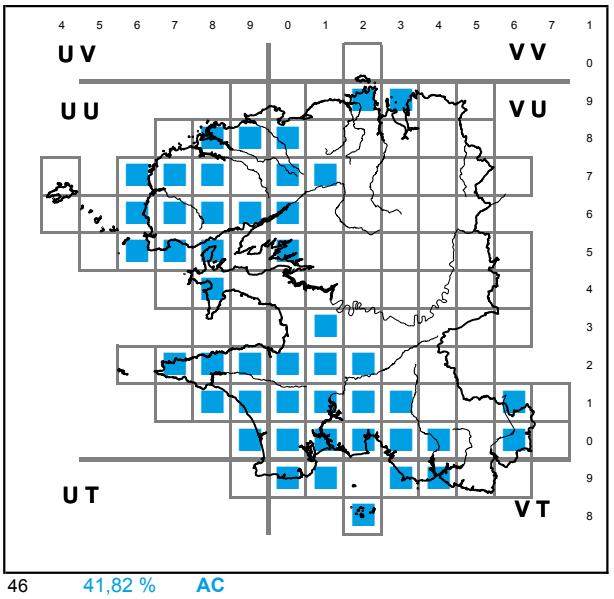
Silène de Porto Pr, Lrma



NSR

Silene gallica

Silène de France



46 41,82 % **AC**

● Silene vulgaris (Moench) Garcke subsp. maritima (With.) Á. Löve & D. Löve var. montana (Arrond.) Kerguélen – Silène maritime *fleur-merien*

PC – Indigène – Cortège atlantique

Identifiable avec ses graines non tuberculeuses dites « chagrinées », la variété *montana* du silène maritime s'observe à l'intérieur des terres au niveau d'affleurements rocheux. Sur le littoral, elle affectionne particulièrement les sables maritimes ainsi que les revers internes des cordons de galets, recouverts d'une fine couche sableuse et plus ou moins enrichis en matière organique provenant des laisses de mer. La distinction avec la variété *maritima* se faisant uniquement par l'observation des graines, la distribution de la variété *montana* a probablement été sous-estimée au profit de la variété précédente.

● Silene latifolia Poir. subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet – Compagnon blanc *bokedoù-an-teureug-gwenn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante répandue sur l'ensemble du territoire, le compagnon blanc se rencontre en lisière forestière, en bord de chemins, sur les talus, dans les champs cultivés, les friches post-culturales, les décombres et les terrains vagues. Il existe une variété à fleur rose pâle qu'il convient de ne pas confondre avec l'espèce suivante, *Silene dioica*.

● Silene dioica (L.) Clairv. – Silène dioïque *fleur-laou*

TC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Melandrium diurnum* (Sibth.) Fr. – Cette plante des bois frais, des lisières et des talus ombragés est l'une des espèces les plus communes du département. Elle a été notée dans toutes les mailles cartographiées, à l'exception toutefois de celles correspondant à l'archipel des Glénan et de l'île de Sein.

● Silene dioica (L.) Clairv. var. zetlandica (Compton) Kerguélen – Silène dioïque des Shetlands *fleur-laou*

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

Ce taxon correspond à une forme littorale du compagnon rouge, caractérisée notamment par ses feuilles grasses très épaisses et densément poilues. Il est encore peu identifié en Bretagne, probablement en raison de la difficulté d'accès des endroits susceptibles de l'abriter (pelouses des falaises battues par les embruns), mais aussi du fait qu'on rencontre fréquemment des individus difficiles à identifier, présentant des caractéristiques intermédiaires avec la sous-espèce type du compagnon rouge. *Silene dioica* subsp. *zetlandica* est actuellement notée à Ouessant (F. Bioret, 1996), à Camaret-sur-Mer (F. Bioret, 1994, S. Magnanon, 1996, R. Ragot, 2007) et à la pointe du Raz en Plogoff (F. Bioret, 2006).

● Silene portensis L. subsp. portensis – Silène de Porto

Pr, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Signalée au XIX^e^ siècle par les frères Crouan et C. Picquenard à Tréguennec et Plovan en baie d'Audierne, cette espèce méridionale (ibéro-méditerranéenne–atlantique) des dunes littorales n'a jamais été revue dans le Finistère. Elle n'est actuellement connue que dans une localité bretonne, dans le Morbihan.

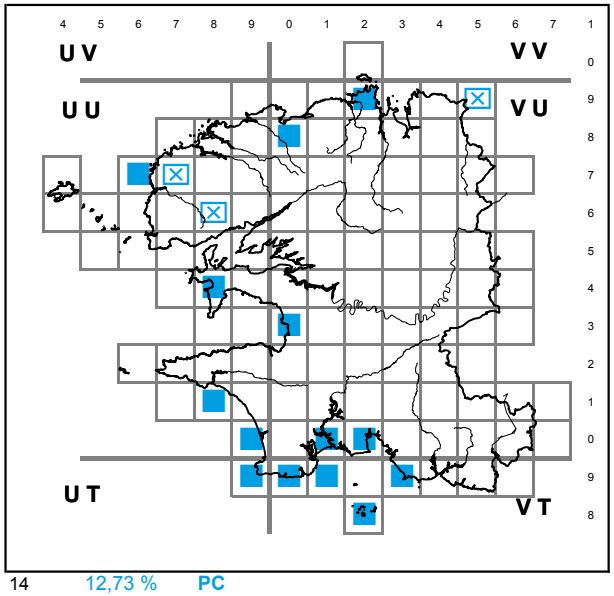
● Silene gallica L. – Silène de France

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le silène de France est assez commun sur le littoral et dans l'ouest du département. Il se raréfie progressivement vers l'intérieur, notamment dans le centre-Finistère d'où il semble absent. On le rencontre au niveau des bordures de champs cultivés et de moissons, dans les friches post-culturales, les terrains vagues et plus rarement dans les pelouses littorales sableuses perturbées, sur silice.

Silene conica subsp. conica

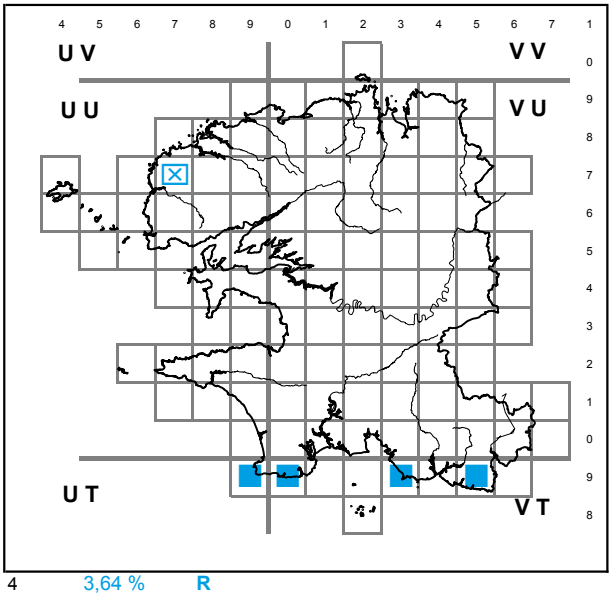
Silène conique



14 12,73 % **PC**

Petrorhagia nanteuilii / prolifera

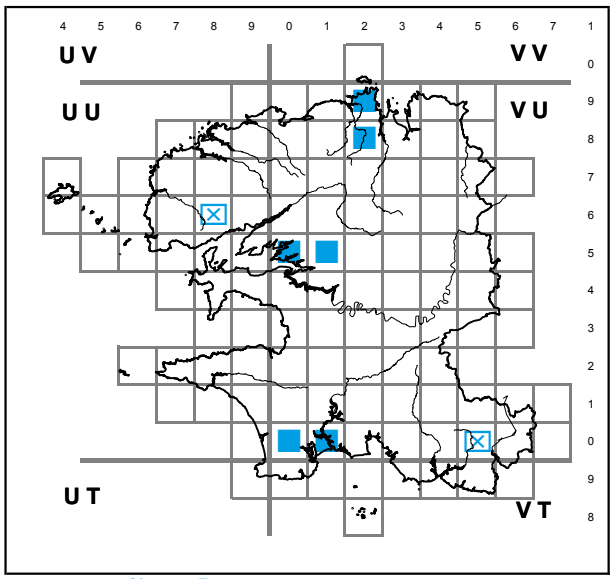
Œillet de Nanteuil et Œillet prolifère



4 3,64 % **R**

Dianthus armeria subsp. armeria

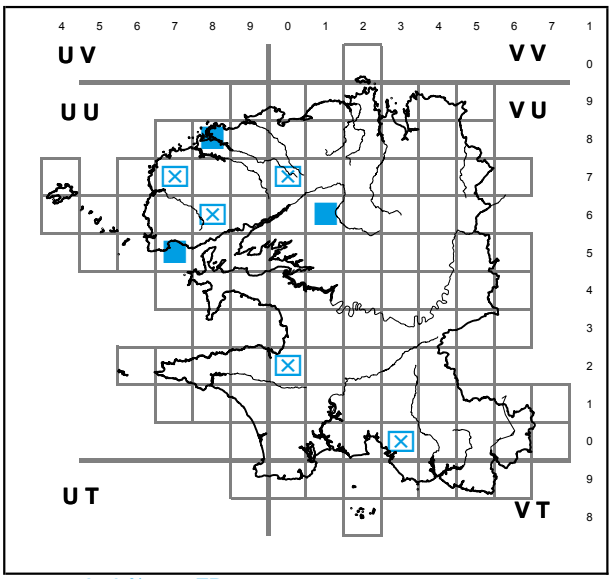
Œillet armérie



6 5,45 % **R**

Dianthus caryophyllus

Œillet des fleuristes

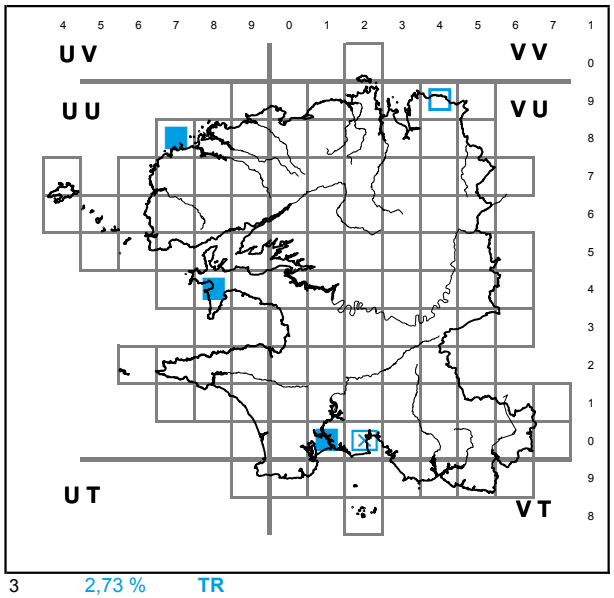


3 2,73 % **TR**

Dianthus gallicus

Œillet de France

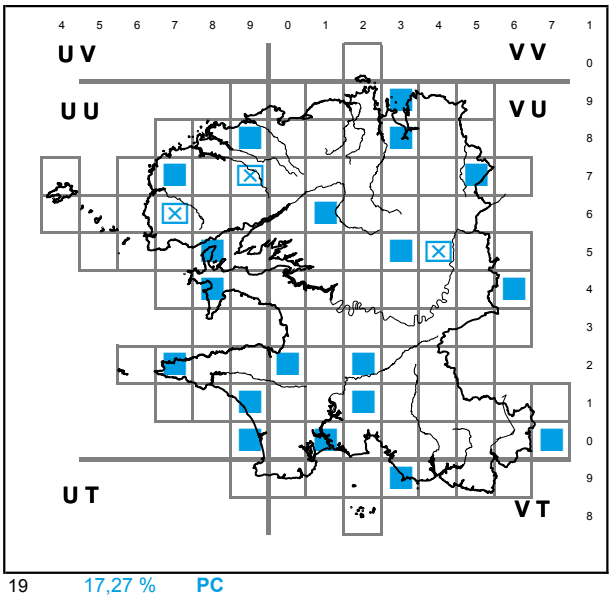
Pn, Lrma



3 2,73 % **TR**

Nymphaea alba

Nénuphar blanc



19 17,27 % **PC**

● Silene conica L. subsp. conica – Silène conique

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des dunes maritimes fixées, ce petit silène annuel est très présent sur le littoral sud du département, de la baie de Douarnenez aux dunes de Trégunc. Il apparaît de manière plus disséminé au nord du territoire sur les secteurs dunaires de Santec, Kéremma à Tréflez et de Dinan à Crozon, mais le silène conique a également été observé sur les falaises littorales, au niveau de placages sableux de la côte maritime de Porspoder – Landunvez.

◆ **Saponaria L.**

Saponaria officinalis L. – Saponaire officinale *louzaouenn-ar-soavon*

Non indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce, très commune le long des cours d'eau méditerranéens sur des sables et des graviers humides, ne se rencontre dans notre région qu'à l'état subspontané. Échappée de jardins ou de cultures, la saponaire officinale se rencontre à proximité des habitations comme au port du Pouldu à Clohars-Carnoët, au centre-ville de Concarneau et sur les dunes du Dossen à Santec, où localement elle se naturalise.

◆ **Petrorhagia (Ser.) Link**

● Petrorhagia nanteuilii / prolifera – Œillet de Nanteuil et Œillet prolifère

R – Indigène

Petrorhagia prolifera est un œillet des coteaux arides et des champs sablonneux du littoral. Signalé comme assez commun de la Vendée jusqu'au Finistère par H. des Abbayes, ce taxon ne fait l'objet d'observations récentes que dans les dunes de Trévignon (Trégunc), du Pouldu (Clohars-Carnoët), ainsi que dans le pays bigouden (communes du Guilvinec, Penmarc'h, Treffiagat). En 2005, V. Dalibard a découvert dans les Côtes-d'Armor une station de *Petrorhagia nanteuilli*, jusqu'alors uniquement connu de quelques localités du littoral méditerranéen. En 2007, il retourna sur une ancienne station de *Petrorhagia prolifera* à Kérity (Penmarc'h) qu'il identifia comme *Petrorhagia nanteuilli*. Il conviendra donc d'effectuer une vérification systématique de l'ensemble des stations finistériennes de *Petrorhagia* afin de confirmer les déterminations faites par le passé.

◆ **Dianthus L.**

● Dianthus armeria L. subsp. armeria – Œillet armérie

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Déjà signalé comme peu commun par J. Lloyd, l'œillet velu n'a été récemment revu que sur les communes littorales de Santec, Plougoulm, Hanvec, l'Hôpital-Camfrout, Plonéour-Lanvern et l'Île-Tudy. Historiquement, il était également cité dans les environs de Brest et de Quimperlé. Espèce héliophile des milieux pierreux et sablonneux, sur des sols neutroclines, il se rencontre sur la façade maritime ou en zone estuarienne, au niveau des coteaux et des talus secs, des lisières forestières et des chemins.

● Dianthus caryophyllus L. – Œillet des fleuristes *jenofl-santez-Heodez*

TR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cultivé depuis l'Antiquité comme plante ornementale pour la beauté de ses fleurs, l'œillet des fleuristes se rencontre toujours sur les vieux murs et les ruines des anciennes fortifications, comme aux châteaux de la Roche-Maurice, de Bertheaume (Plougonvelin), ainsi qu'au port de Kérazan (Plouguerneau). Historiquement cité sur les fortifications de Concarneau, aux châteaux de Brest et de Trémazan (Landunvez), et sur les vieux murs de Tréboul (Douarnenez), ce taxon n'a pas fait l'objet d'observations récentes dans ces localités.

● Dianthus gallicus Pers. – Œillet de France *jenofl-arvor*

Pn, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Dianthus lyssopifolius* L. subsp. *gallicus* (Pers.) Laínz & Muñoz Garm. – Cet œillet protégé sur l'ensemble du territoire national, assez largement représenté dans les dunes du Morbihan, est beaucoup plus rare dans le Finistère. Plante caractéristique des sables dunaires fixés, elle a récemment été notée à Combrit (G. Bretagne, 1995), à Crozon (F. Seité, 1994) et à Ploudalmézeau (L. Gager, 1993). Toutes ces stations sont nouvelles, J. Lloyd considérant autrefois que *Dianthus gallicus* « ne dépassait pas l'Odet ». Les localités anciennes signalées par ailleurs à la fin du XIX^e^ siècle sur les dunes de Fouesnant (frères Crouan, C. Picquenard, L. Crié) n'ont en revanche pas été revues.

NYMPHAEACÉES

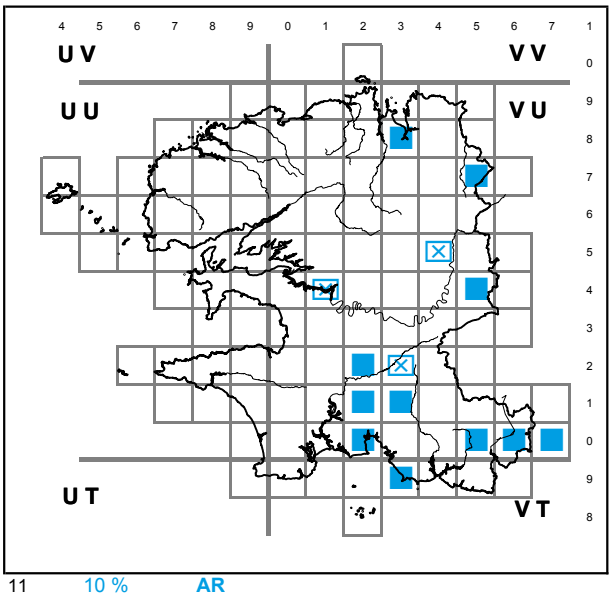
◆ **Nymphaea L.**

● Nymphaea alba L. – Nénuphar blanc *loa-zour-gwenn*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

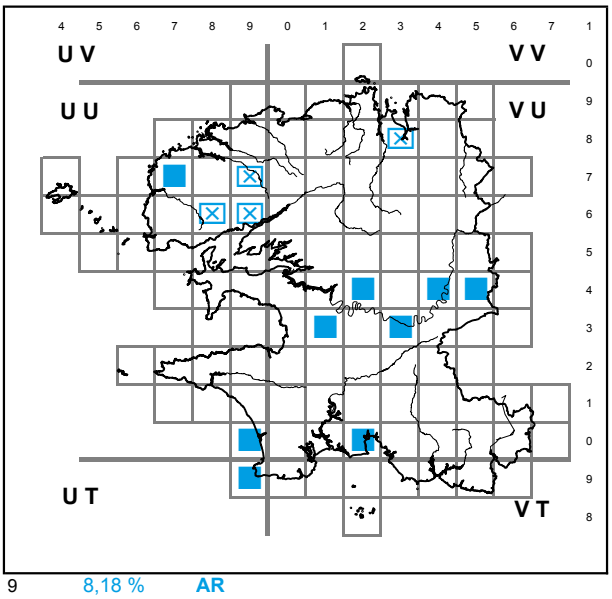
Le nénuphar blanc est présent dans le département de manière disséminée, dans les eaux calmes oligo-mésotrophes, jusqu'à 2 m de profondeur. Il colonise ainsi les mares et étangs, les fossés, les bras morts des rivières et les cours d'eau lents. Très belle plante ornementale, ce nénuphar a été introduit dans de nombreuses pièces d'eau, notamment dans les jardins.

Nuphar lutea
Nénuphar jaune



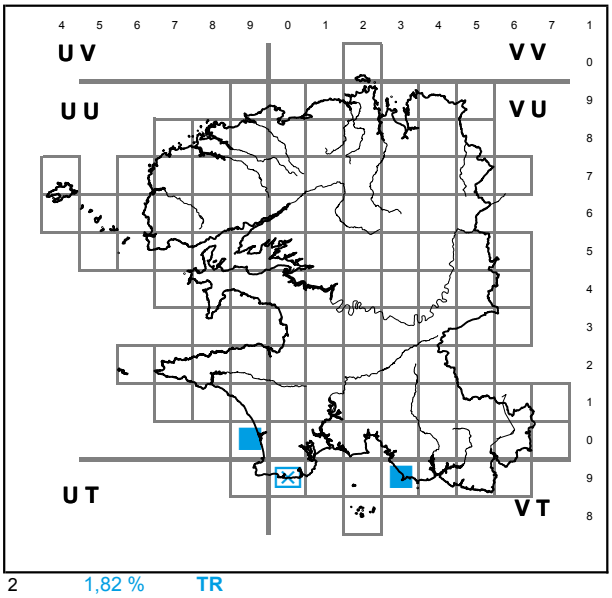
11 10 % **AR**

Ceratophyllum demersum subsp. demersum
Cornifle nageant



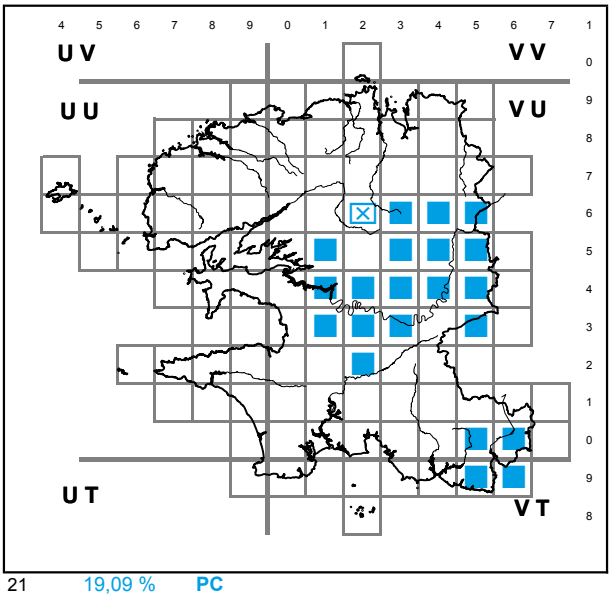
9 8,18 % **AR**

Ceratophyllum submersum subsp. submersum
Cornifle submergé Lrma



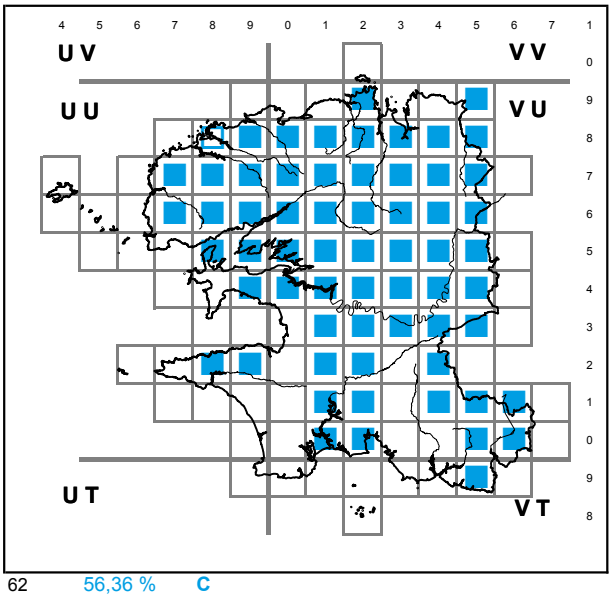
2 1,82 % **TR**

Caltha palustris
Populage des marais



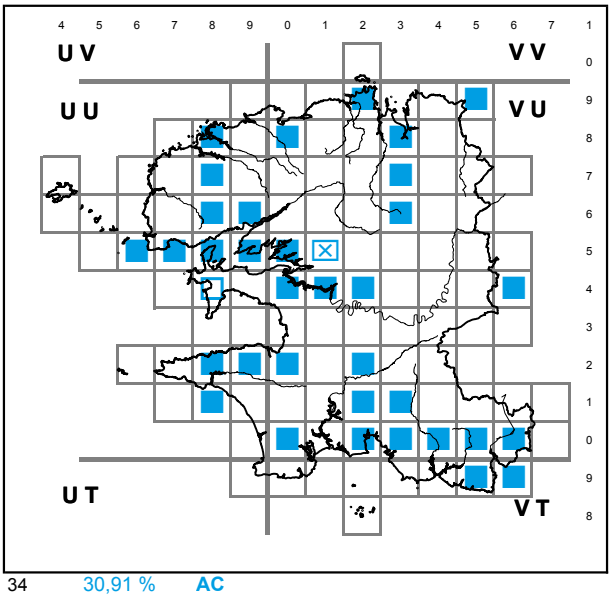
21 19,09 % **PC**

Anemone nemorosa
Anémone des bois



62 56,36 % **C**

Clematis vitalba
Clématite vigne blanche



34 30,91 % **AC**

◆ Nuphar Sm.

● Nuphar lutea (L.) Sm. – Nénuphar jaune *skudell-zour-melen*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cité comme rare dans le Finistère par H. des Abbayes, le nénuphar jaune l'est encore aujourd'hui. Principalement présent à l'est du département, il se rencontre en bordure des cours d'eau lents (canal de Nantes à Brest à Carhaix-Plouguer), dans les bras morts des rivières, dans les biefs des moulins et dans les eaux calmes de certains étangs.

CÉRATOPHYLLACÉES

◆ Ceratophyllum L.

● Ceratophyllum demersum L. subsp. demersum – Cornifle nageant

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante aquatique des eaux calmes ou des cours d'eau lents, *Ceratophyllum demersum* est très disséminé sur le territoire. Il se rencontre dans les étangs et marais arrière-dunaires (étangs de Trunvel à Tréogat, de Saint-Vio à Tréguennec, marais de Lescors à Penmarc'h, marais de Mousterlin à Fouesnant) ainsi que dans l'Aulne canalisée (J. Le Doaré, 2007) et dans un cours d'eau lent à Plourin (L. Gager, 2002).

● Ceratophyllum submersum L. subsp. submersum – Cornifle submergé

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Le cornifle submergé est une espèce aquatique des eaux stagnantes saumâtres très rare dans le Finistère. La station de l'étang de Trévignon, découverte par E. Lebeurier, a été revue à plusieurs reprises. En outre, de nouvelles localités ont été recensées en baie d'Audierne dans les étangs de Loc'h ar Stang et de Trunvel.

RANUNCULACÉES

◆ Helleborus L.

Helleborus viridis L. subsp. *occidentalis* (Reut.) Schiffn. – Hellébore vert (page 633) *louzaouenn-ar-peuk*

◆ Caltha L.

● Caltha palustris L. – Populage des marais *soursi-dour*

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le populage des marais est une espèce hygrophile de semi-ombre à pleine lumière, des fonds de vallées et des estuaires. Affectionnant les sols riches en éléments nutritifs, il colonise les prairies humides et saulaies marécageuses, les bords de rivières et de fossés, les ripisylves à saules roux et aulnes glutineux. Sa répartition actuelle semble être la même depuis le XIX^e^ siècle puisque l'espèce a été fréquemment observée dans les monts d'Arrée, la vallée de l'Aulne et plus au sud, dans l'estuaire de la Laïta.

◆ Aconitum L.

Aconitum napellus L. – Aconit napel (page 633) *louzaouenn-ar-flemm*

◆ Consolida S.F. Gray

Consolida ajacis (L.) Schur – Dauphinelle d'Ajax (page 633) *delfinez*

◆ Anemone L.

● Anemone nemorosa L. – Anémone des bois *kokuloz-gouez*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

L'anémone des bois est une espèce des sols frais mésophiles à tendance neutrocline, formant au printemps d'importants tapis de fleurs blanc-rosé. La variété *purpurea* DC., à fleurs bleues, dont la validité taxonomique reste à démontrer et qui a été signalée dans plusieurs localités du Finistère par C. Picquenard et H. des Abbayes, a été récemment observée dans les monts d'Arrée (R. Ragot). *Anemone nemorosa* se rencontre en sous-bois des boisements de feuillus, dans les haies et les chemins creux, ainsi que dans les zones alluviales des fonds de vallons humides. Quasiment absente de la frange littorale sauf dans le cap Sizun et la presqu'île de Crozon, elle est très répandue sur le reste du territoire.

Anemone apennina L. – Anémone des Apennins (page 633)

◆ Clematis L.

● Clematis vitalba L. – Clématite vigne blanche *rouanez-weüs*

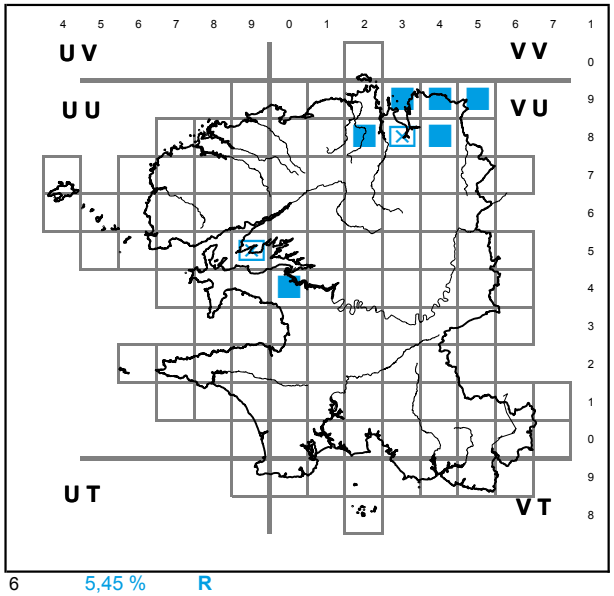
AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce héliophile, lianescente, affectionne les sols secs et calciclines. De ce fait, elle a principalement été observée sur le littoral en lisière forestière, dans des fourrés, des friches ou sur des talus, mais de manière irrégulière. Rare à l'intérieur, sa présence a uniquement été signalée en bordure de cours d'eau comme le long du Jet (R. Ragot, 2000), du Queffleut (Y. Le Gall, 2005) ou de l'Aulne (J. Le Doaré, 2007).

Ranunculus serpens subsp. nemorosus

Renoncule des bois

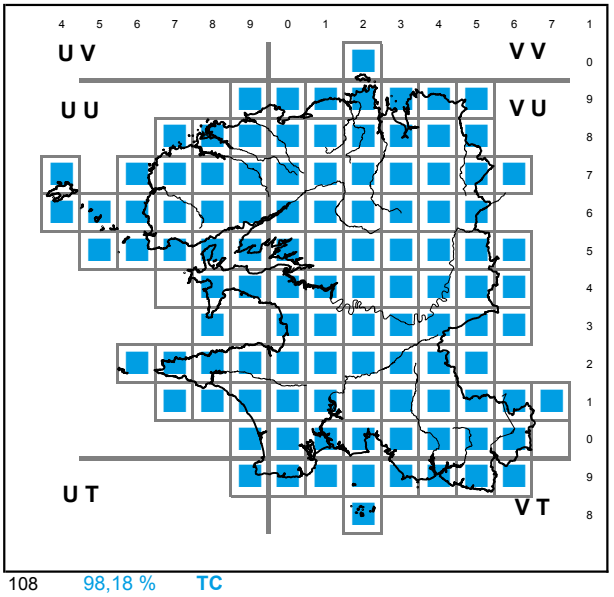
Lrma



6 5,45 % **R**

Ranunculus repens

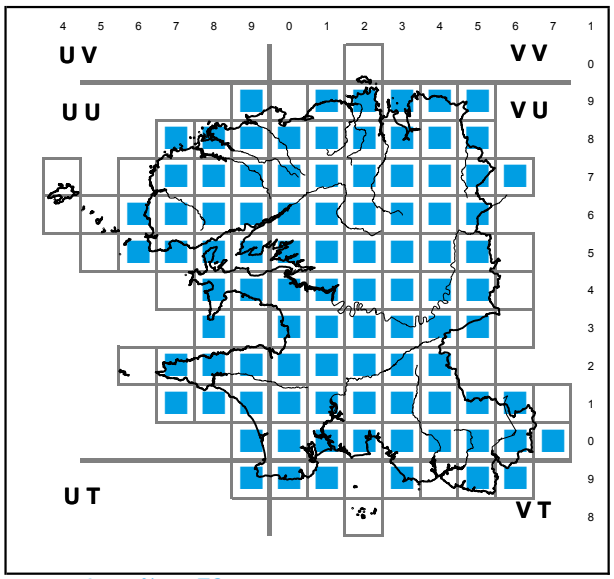
Renoncule rampante



108 98,18 % **TC**

Ranunculus acris subsp. acris

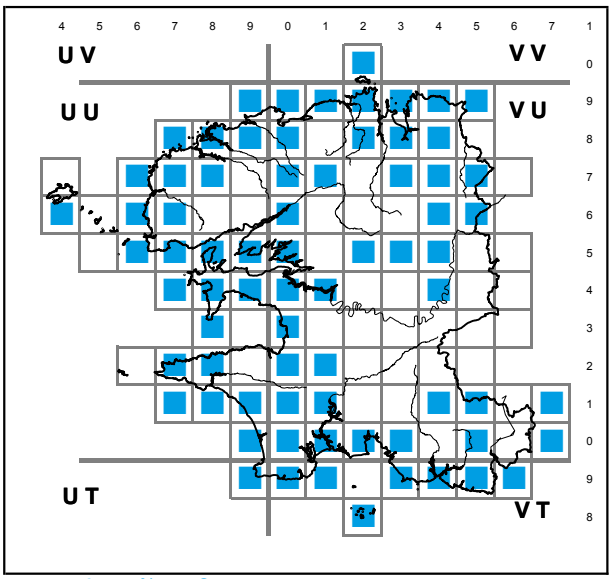
Renoncule âcre



93 84,55 % **TC**

Ranunculus bulbosus subsp. bulbosus

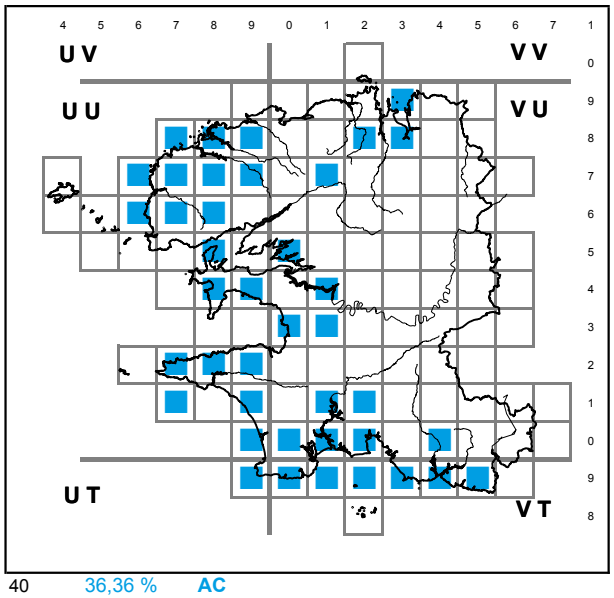
Renoncule bulbeuse



72 65,45 % **C**

Ranunculus sardous

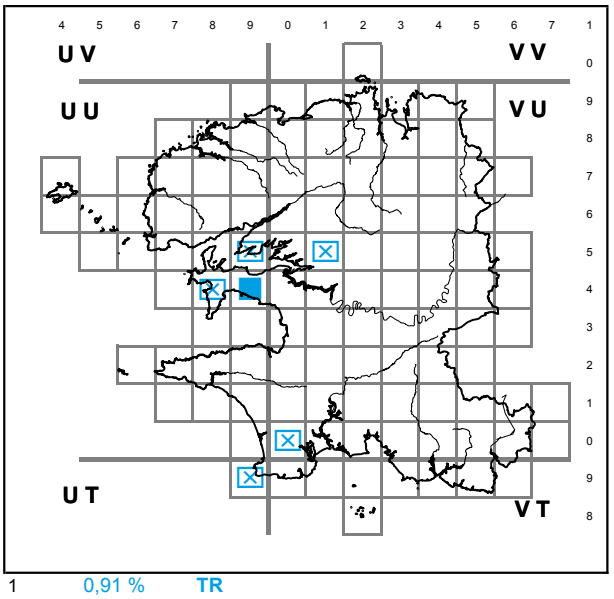
Renoncule sarde



40 36,36 % **AC**

Ranunculus arvensis

Renoncule des champs



1 0,91 % **TR**

◆ Ranunculus L.

● Ranunculus serpens Schrank subsp. nemorosus (DC.) G. López – Renoncule des bois

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Ranunculus tuberosus* Lapeyr., *Ranunculus nemorosus* DC. – Autrefois signalée par C. Picquenard et E. Lebeurier dans les environs de Locquirec et Morlaix, la renoncule des bois a récemment été observée dans ces secteurs à Garlan, Guimaëc, Lanmeur, Locquirec, Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt (Y. Le Gall, 1998-2007). La localité historique de Plougastel-Daoulas (frères Crouan) n'a pas été revue dernièrement ainsi que la station située en bordure de la forêt d'Argol (M.T. Thierry, 1994). Colonisant les sols frais neutroclines, elle se rencontre en sous-bois des boisements de feuillus, des forêts littorales de pente et des pelouses maritimes.

● Ranunculus repens L. – Renoncule rampante *pav-bran*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Une des grandes banalités de la flore française des milieux mésophiles à humides. Espèce très stolonifère, elle colonise les champs cultivés, les prairies, les fossés, les bords de chemins et de ruisseaux, mais également les zones anthropisées comme les remblais, les friches et les jardins potagers.

● Ranunculus acris L. subsp. acris – Renoncule âcre *pav-bran*

TC – Indigène – Cortège boréal

Très répandue sur l'ensemble du territoire, la renoncule âcre croît dans les prairies mésophiles à humides, les lisières forestières et les bords de chemins.

● Ranunculus bulbosus L. subsp. bulbosus – Renoncule bulbeuse *troad-kilhog*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Facilement reconnaissable à son bulbe et ses sépales réfléchis, la renoncule bulbeuse est très commune dans les lieux secs de la frange littorale où elle se développe dans les pelouses rases, les dunes maritimes, et les champs sablonneux cultivés. Plus rare à l'intérieur, peut-être en raison d'un déficit de prospections, elle se rencontre dans les pelouses sèches, dans les gazons des villes et en bordure des routes.

● Ranunculus sardous Crantz – Renoncule sarde

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

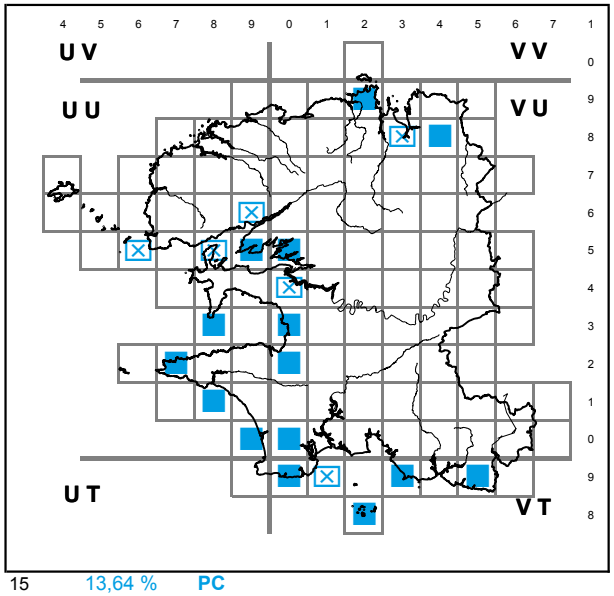
Cette espèce vert jaunâtre, à sépales réfléchis, est largement présente sur le littoral ouest et sud du département au nord du territoire, elle semble nettement plus rare. À l'intérieur, comme le signalait déjà H. des Abbayes, la renoncule sarde est rare ou absente en Bretagne péninsulaire. Affectionnant les sols humides parfois salés, plutôt neutre, elle se rencontre dans les lieux piétinés, en bordure des champs cultivés et des moissons, ainsi que dans les prairies humides du littoral.

● Ranunculus arvensis L. – Renoncule des champs *bokedoù-amann*

TR – Indigène – Cortège méridional

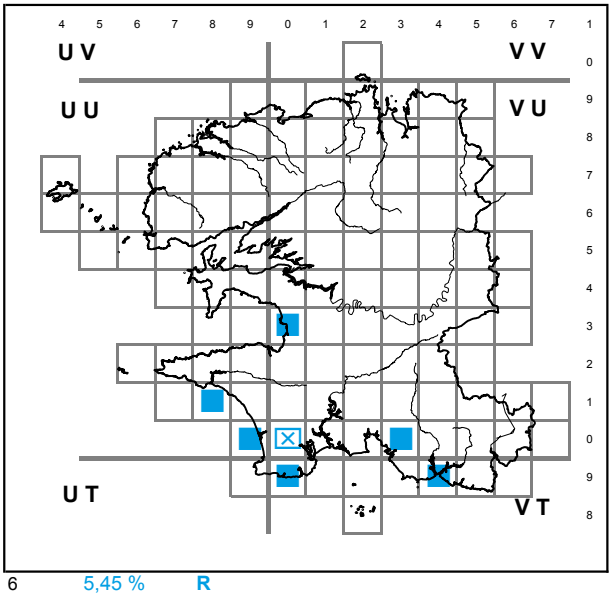
Observée par les botanistes du XIX^{e} siècle à Crozon, le Faou, Penmarc'h, Plougastel-Daoulas, Pont-l'Abbé, cette espèce messicole a uniquement été revue à l'aber en Crozon (R. Ragot & M. Mady, 2008). Par ailleurs, elle serait à rechercher dans ces anciennes localités dans les friches post-culturales et les pelouses de la région maritime sur des sols à tendance neutres.

Ranunculus parviflorus
Renoncule à petites fleurs



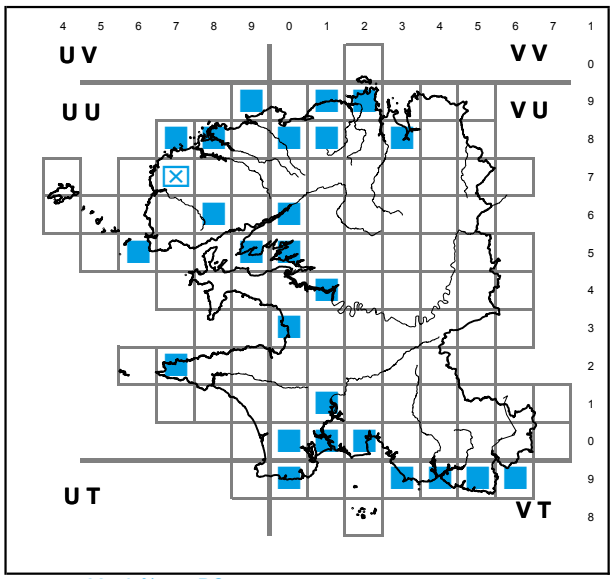
15 13,64 % **PC**

Ranunculus paludosus
Renoncule cerfeuil



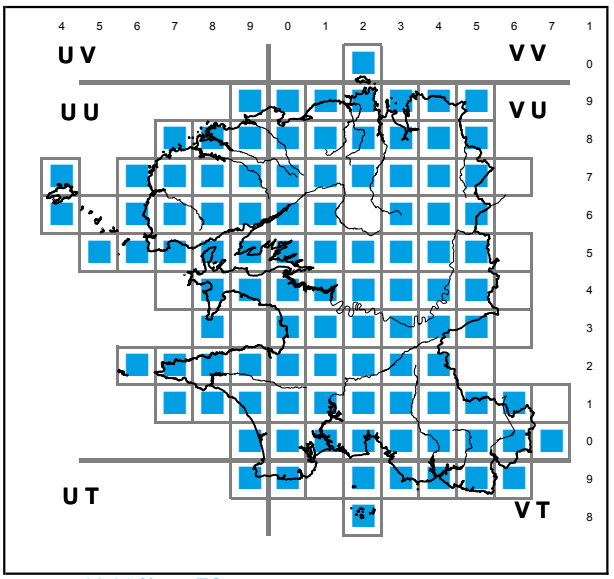
6 5,45 % **R**

Ranunculus sceleratus
Renoncule scélérate



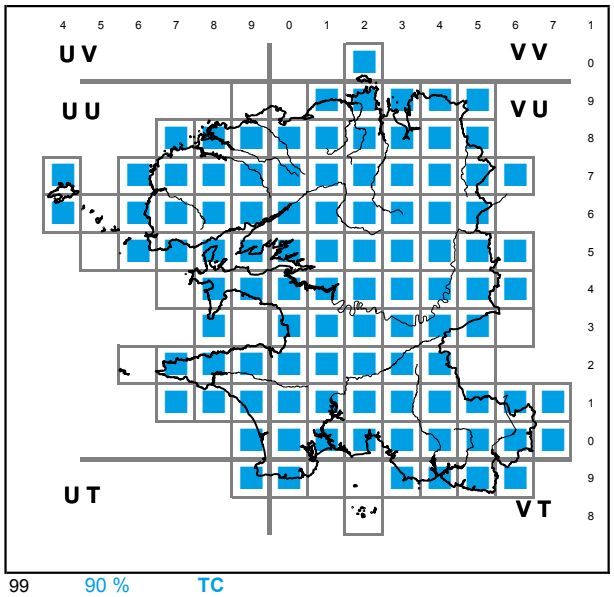
25 22,73 % **PC**

Ranunculus ficaria
Ficaire



100 90,91 % **TC**

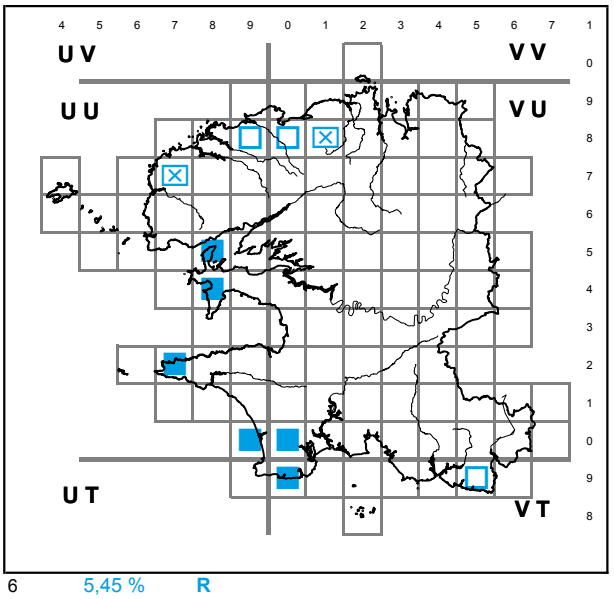
Ranunculus flammula
Renoncule flammette



99 90 % **TC**

Ranunculus lingua
Grande douve

Pn, Lrma



6 5,45 % **R**

● Ranunculus parviflorus L. – Renoncule à petites fleurs

PC – Indigène – Cortège méridional

Citée par C. Picquenard comme une espèce présente sur tout le littoral sud et ouest et plus rare au nord, la renoncule à petites fleurs a conservé cette distribution, en apparaissant tout de même de manière disséminée. Si elle apprécie les lieux sablonneux, les friches post-culturales, les pelouses écorchées des falaises maritimes et les bords de chemins, sa présence est occasionnellement signalée dans les milieux anthropisés comme les parterres du bourg de Plogoff (R. Ragot, 2006).

● Ranunculus paludosus Poir. – Renoncule cerfeuil

R – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce, de distribution méditerranéenne-atlantique, signalée comme assez commune sur la presqu'île de Pont-l'Abbé par C. Picquenard, est aujourd'hui régulièrement notée dans le pays bigouden de Plozévet à Plobannalec-Lesconil. De nouvelles localités ont été recensées sur les communes de Plomodiern (R. Ragot, 1994), de Concarneau (R. Ragot, 1998) et de Névez (F. Hardy, 1999). Colonisant les cuvettes des pelouses littorales rases, sur des sols squelettiques, gorgés d'eau en hiver et s'asséchant en été, la renoncule cerfeuil forme souvent des populations denses au début du printemps, parfois en compagnie d'*Isoetes histrix* et d'*Ophioglossum lusitanicum*.

● Ranunculus sceleratus L. – Renoncule scélérate

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Reconnaissable à ses nombreuses petites fleurs jaune pâle et à ses infrutescences allongées, la renoncule scélérate est assez commune sur le littoral et absente à l'intérieur des terres. Elle se rencontre dans les prairies subhalophiles, les fossés des polders et des marais maritimes, et sur les vases légèrement saumâtres des estuaires, notamment de l'Aulne, de l'Elorn et de l'Odet.

● Ranunculus ficaria L. – Ficaire *sklaer-vihan*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Ficaria verna* Huds. – Fleurissant dès le mois de février, la ficaire est répandue sur l'ensemble du territoire. Plante des sols frais à tendance neutrocline, elle se rencontre en situation ombragée, dans les haies, les sous-bois forestiers, les chemins creux, les talus et sur les berges des rivières. La sous-espèce *bulbifer* Lawalree, non. Illeg., uniquement observée à Plonéour-Lanvern (R. Ragot, 1994), à Lanmeur et Saint-Martin-des-Champs (Y. Le Gall, 2000 & 2003), n'a pas été distinguée dans la cartographie.

● Ranunculus flammula L. – Renoncule flammette *pav-bran-ar-geunioù-bihan*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

La petite douve est la renoncule la plus répandue dans les milieux humides et acides. Elle se rencontre dans les prairies hygrophiles et les bas marais oligotrophes. Espèce héliophile et pionnière, sa présence est également fréquente dans les fossés, les ornières de chemins et sur les berges exondées des mares et étangs.

● Ranunculus lingua L. – Grande douve *pav-bran-ar-geunioù-braz*

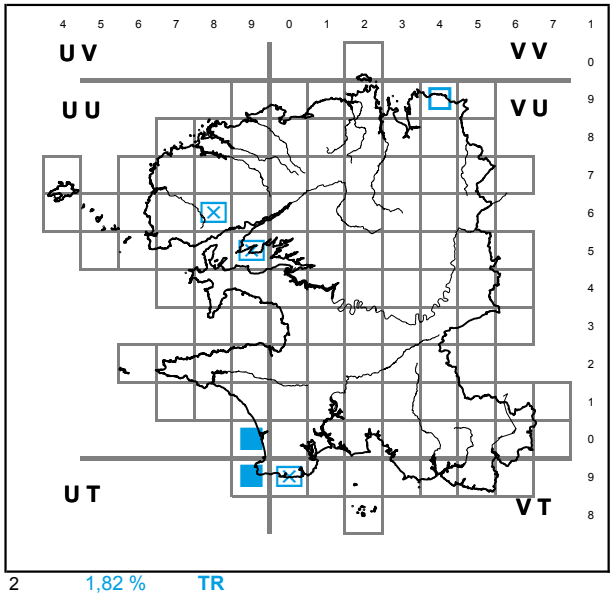
Pn, Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

La renoncule grande douve est une plante élevée à grosses fleurs jaunes, caractéristique des bords des eaux, des prairies humides et surtout des roselières peu acides. Dans le Finistère, plusieurs de ses stations historiques citées par H. des Abbayes ont disparu, au sud-est du département (Clohars-Carnoët), mais surtout sur la côte nord (Lampaul-Ploudalmézeau, Plounévez-Lochrist, Goulven et Kerlouan). Cette plante protégée se maintient néanmoins en diverses localités, où elle a été vue par divers observateurs : presqu'île de Crozon (pourtour de l'étang de Kerloc'h à Crozon et à Camaret-sur-Mer, ainsi qu'à Roscanvel), en arrière de la baie des Trépassés à l'étang de Laoual (Plogoff – Cléden-Cap-Sizun) et dans le sud du pays bigouden (Tréogat, Saint-Jean-Trolimon, Plonéour-Lanvern, Plomeur et Penmarc'h).

Ranunculus ophioglossifolius

Renoncule à feuilles d'ophioglosse

Pn, Lrma

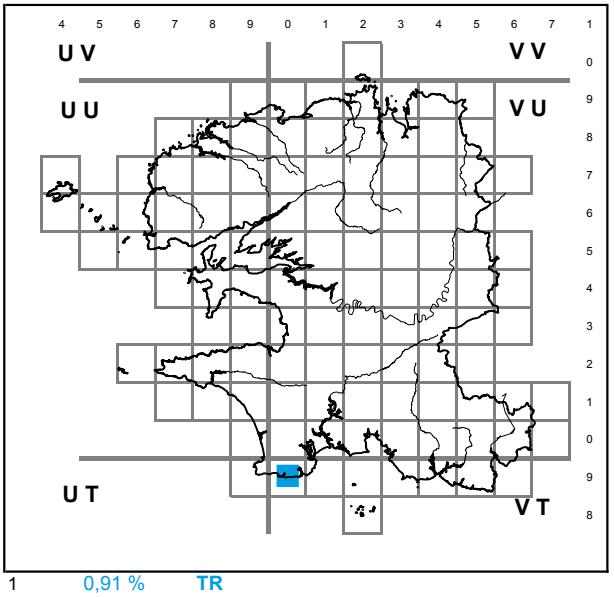


2 1,82 % **TR**

Ranunculus nodiflorus

Renoncule à fleurs en boules

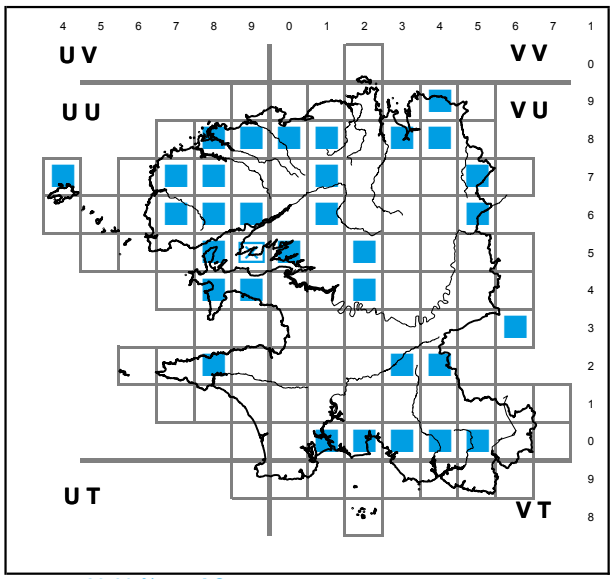
Pn, Lrma



1 0,91 % **TR**

Ranunculus hederaceus

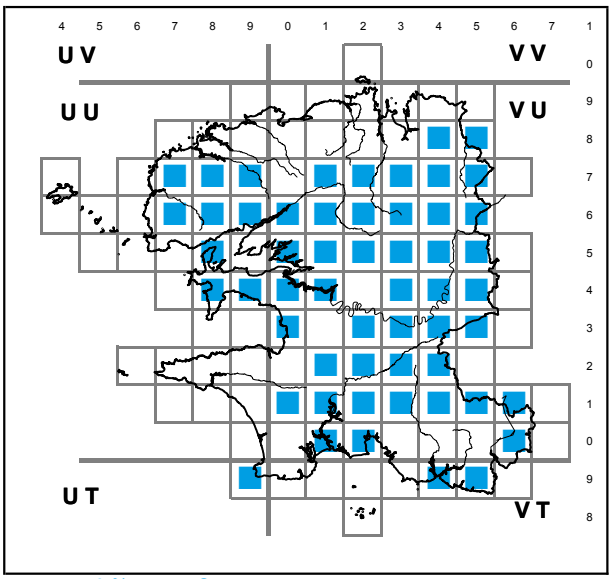
Renoncule à feuilles de lierre



32 29,09 % **AC**

Ranunculus omiophyllus

Renoncule de Lenormand

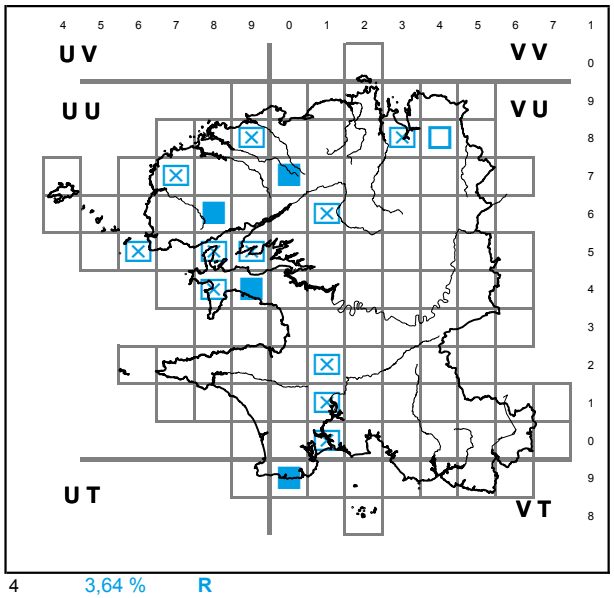


55 50 % **C**

Ranunculus tripartitus

Renoncule tripartite

Lrma

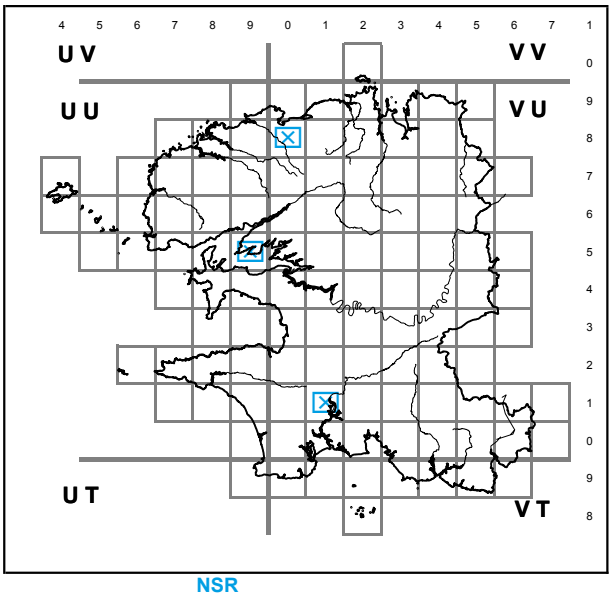


4 3,64 % **R**

Ranunculus ololeucos

Renoncule toute blanche

Lrma



NSR

● Ranunculus ophioglossifolius Vill. – Renoncule à feuilles d'ophioglosse

Pn, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

La renoncule à feuilles d'ophioglosse est une espèce rare en Bretagne, notamment dans le Finistère. Inféodée aux prairies humides et aux végétations amphibies des bords des mares ou des eaux lentes, elle était autrefois signalée dans le sud du pays bigouden, en plusieurs localités du pourtour de la rade de Brest (Brest, Plougastel-Daoulas, données de C. Picquenard) et sur le littoral trégorois (Plougasnou, donnée de E. Lebeurier). Cette espèce a totalement disparu de ces secteurs sauf dans le sud-ouest du département. À l'exception de la commune de Plomeur, où elle n'a pas été revue, la plante se maintient en baie d'Audierne dans les marais de Loc'h ar Stang (R. Ragot, 1996) et dans les marais de Lescors en Penmarc'h (E. Quéré, 2001).

● Ranunculus nodiflorus L. – Renoncule à fleurs en boules

Pn, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

La renoncule à fleurs en boules est une petite plante annuelle très rare dans le monde puisqu'elle se cantonne à la France et à la péninsule Ibérique. Dans le Finistère, elle est localisée à un petit secteur situé au sud du pays bigouden où elle a été notée par plusieurs auteurs dans sept stations réparties sur les communes de Treffiagat (trois stations), Plomeur (deux stations), Plobannalec-Lesconil (une station), et Guilvinec (une station). Affectionnant les mares temporaires, cette plante annuelle est très sensible à la concurrence végétale et disparaît lorsque les mares se comblent sous l'effet de la dynamique de la végétation. Dans le Finistère, plusieurs stations sont protégées par arrêté préfectoral de protection de biotope.

● Ranunculus hederaceus L. – Renoncule à feuilles de lierre

AC – Indigène – Cortège atlantique

La renoncule à feuilles de lierre est une espèce subatlantique, aquatique à amphibie, des eaux peu profondes sur des sols siliceux. Elle colonise les ornières inondées des chemins, les prairies humides pâturées, les mares et fossés, où elle présente un port tapissant en milieu exondé. Cette espèce a probablement été parfois confondue avec l'espèce suivante.

● Ranunculus omiophyllus Ten. – Renoncule de Lenormand

C – Indigène – Cortège atlantique

Cette espèce, de distribution méditerranéenne-atlantique, colonise les mêmes milieux que *Ranunculus hederaceus,* mais sur sols généralement plus acides et souvent plus riches en matière organique. Il est ainsi fréquent de la rencontrer dans des cuvettes au sein des landes ou dans des ornières en système tourbeux. Différenciable de *Ranunculus hederaceus* par ses grands pétales deux fois plus longs que les sépales et ses feuilles divisées jusqu'au milieu en trois lobes, elle a pourtant parfois été confondue avec cette dernière.

● Ranunculus tripartitus DC. – Renoncule tripartite

Lrma – **R** – Indigène – Cortège atlantique

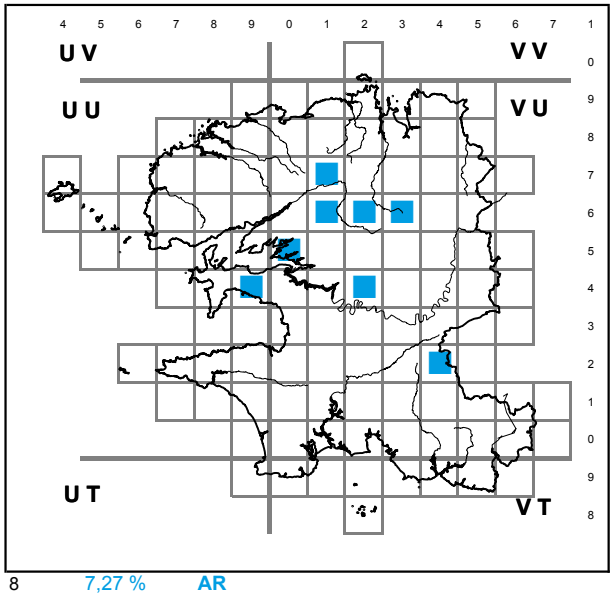
Présentant des petites fleurs, des feuilles nageantes à trois lobes profonds et des feuilles submergées multifides, la renoncule tripartite est rare sur le territoire puisqu'elle n'a récemment été observée que sur la frange littorale à Crozon (G. Bretagne, 1994), à Plouzané dans la carrière de Bodonou (J. Le Bohec, 2006), à Treffiagat (J. Citoleux, 2001) et à l'intérieur des terres à Trémaouézan (J. Durfort). Citée dans plus de dix localités par C. Picquenard, cette espèce des mares, fossés et anciennes carrières semble actuellement en régression.

● Ranunculus ololeucos J. Lloyd – Renoncule toute blanche

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

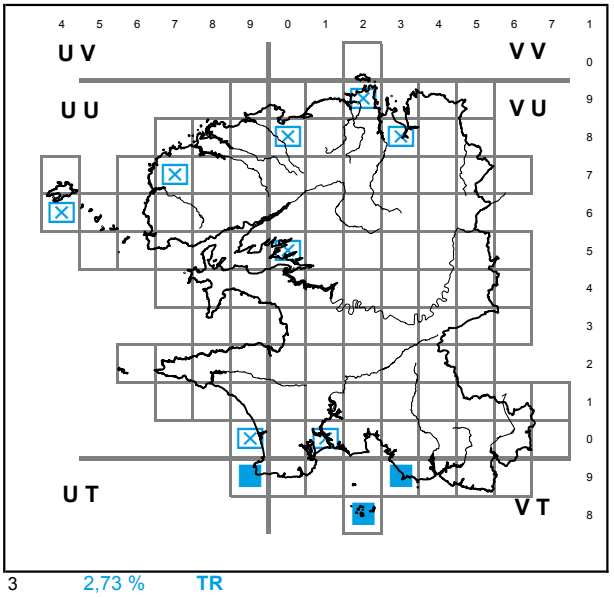
Plante à grandes fleurs blanches, *Ranunculus ololeucos* n'a pas été revu dans le département depuis la fin du XIX^{e} siècle. Signalée par les frères Crouan et C. Picquenard, à Goulven, Quimper et sur le chemin menant au fort du Corbeau à Plougastel-Daoulas, cette espèce serait à rechercher dans les mares oligotrophes des eaux peu profondes.

Ranunculus peltatus
Renoncule peltée



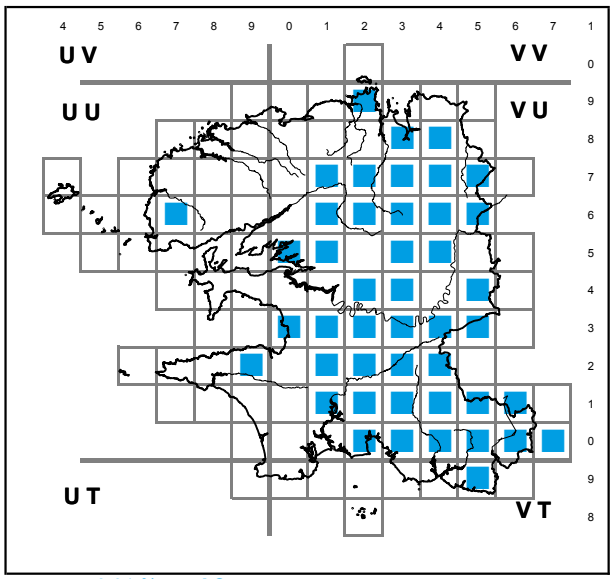
8 7,27 % **AR**

Ranunculus baudotii
Renoncule de Baudot Lrma



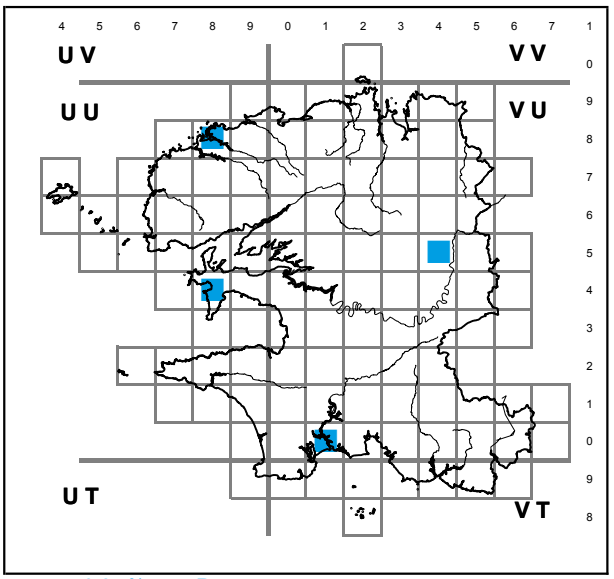
3 2,73 % **TR**

Ranunculus penicillatus subsp. pseudofluitans
Renoncule flottante



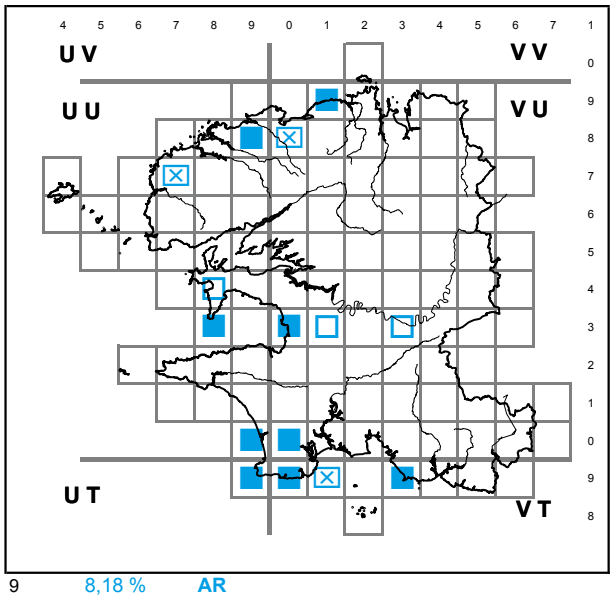
45 40,91 % **AC**

Ranunculus aquatilis
Renoncule aquatique



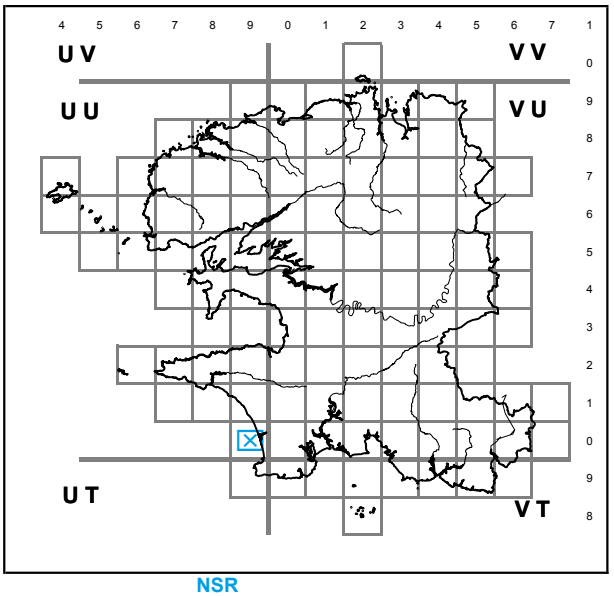
4 3,64 % **R**

Ranunculus trichophyllus
Renoncules à feuilles capillaires



9 8,18 % **AR**

Myosurus minimus
Queue-de-souris naine Lrma



NSR

● Ranunculus peltatus Schrank – Renoncule peltée *pav-bran*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Ranunculus peltatus* Schrank subsp. *peltatus* – Déjà décrite par H. des Abbayes comme une espèce difficile à distinguer de *Ranunculus aquatilis*, la renoncule peltée est assez rare sur le territoire et est probablement sous-estimée en raison des problèmes d'identification du taxon. Affectionnant les eaux riches en éléments nutritifs, elle se rencontre dans les mares, en bordure des cours d'eau lents et dans les biefs des moulins.

● Ranunculus baudotii Godr. – Renoncule de Baudot

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Ranunculus peltatus* Schrank subsp. *baudotii (*Godr.) Meikle ex C.D.K. Cook – Inféodée aux étangs et mares saumâtres, aux chenaux et dépressions des marais arrière-dunaires, la renoncule de Baudot était signalée par C. Picquenard à Kermor près de Combrit, à l'étang du Ven et dans les mares du Minven à Gouesnac'h, Goulven, Landunvez, Lampaul-Ploudalmézeau, Logonna-Daoulas, Plovan et sur l'île d'Ouessant. Aucune de ces anciennes localités n'a récemment été revue, cependant trois nouvelles stations ont été observées à l'étang du Loc'h dans l'archipel des Glénan (R. Ragot, 2007), à Trégunc (M. Mady & E. Quéré, 2008) et dans le marais de la Joie à Penmarc'h (E. Quéré & L. Ruellan, 2008).

● Ranunculus penicillatus (Dumort.) Bab. subsp. pseudofluitans (Syme) S.D. Webster – Renoncule flottante

AC – Indigène

Syn. : *Ranunculus pseudofluitans* (Syme) Newb. – La renoncule flottante est une espèce caractéristique des eaux courantes fraîches et acides, oligotrophes à mésotrophes, sur roche mère siliceuse. Cet habitat correspond à la plupart des grandes rivières finistériennes, servant de zones de reproduction pour la truite et surtout pour le saumon atlantique. En situation ensoleillée, la renoncule flottante peut former de longues guirlandes fleurissant au printemps. Souvent accompagnée de *Callitriche hamulata* et de *Myriophyllum alterniflorum*, elle fréquente les rivières et les affluents de l'Aulne, de la Laïta, de l'Elorn et de l'Odet, mais également plus au sud, de l'Aven, du Belon, ainsi qu'au nord, de la Penzé, du Queffleut et de l'aber Ildut (L. Gager, 2002).

● Ranunculus aquatilis L. – Renoncule aquatique *gramailhon*

R – Indigène – Vaste répartition mondiale

Insuffisamment notée en raison des difficultés de distinction avec *Ranunculus peltatus*, cette espèce apparaît très rare dans le département mais sa répartition réelle reste à préciser. Elle est à rechercher dans les eaux méso-eutrophes des mares, fossés, bords de rivières à courant lent et biefs des moulins.

● Ranunculus trichophyllus Chaix – Renoncules à feuilles capillaires

AR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Seule renoncule aquatique à feuilles entièrement submergées, *Ranunculus trichophyllus* se rencontre sur notre territoire dans les eaux saumâtres des dépressions arrière-littorales. Elle a ainsi été récemment observée dans les marais de Crozon, du Curnic (Guissény) et des Palujou (Cléder), et dans les étangs intradunaires de la baie d'Audierne et de Trévignon (Trégunc). L'ensemble de ces observations se rattache à la sous-espèce *trichophyllus*, alors que la sous-espèce *drouetii* (F.W. Schultz ex Godr.) P. Fourn. a uniquement été signalée à Plomodiern (J. Le Doaré, 1992).

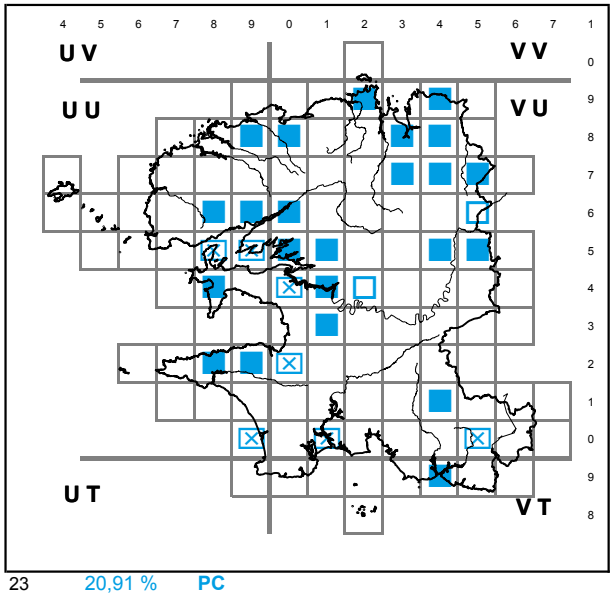
◆ Myosurus L.

● Myosurus minimus L. – Queue-de-souris naine *lost-razh*

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège boréal

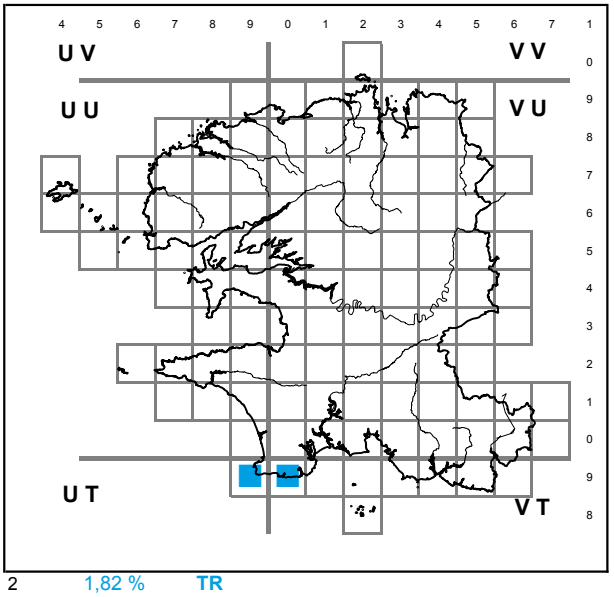
Plante pionnière annuelle des moissons humides et surtout des lieux piétinés inondés en hiver (prairies pâturées, entrées de champs, chemins inondables), la queue-de-souris naine était uniquement citée par J. Lloyd au XIX^{e} siècle sur les communes de Plovan et de Tréguennec. Elle n'a pas été revue depuis et serait à rechercher au début du printemps en baie d'Audierne, notamment dans les ouvertures des prairies hygrophiles pâturées.

Aquilegia vulgaris subsp. vulgaris
Ancolie commune



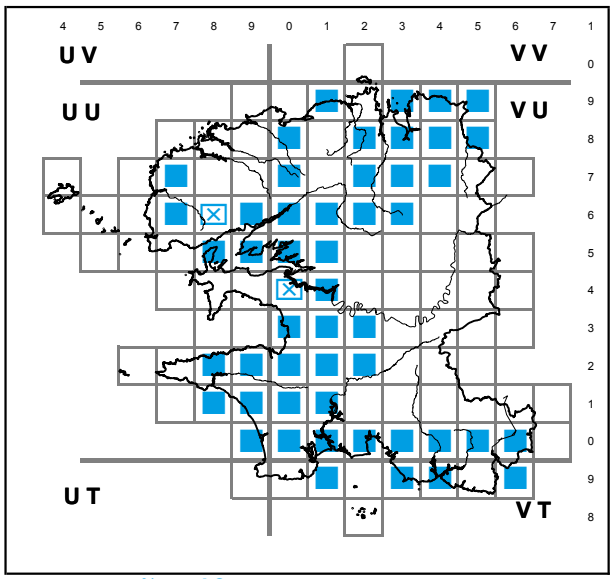
23 20,91 % **PC**

Thalictrum flavum subsp. flavum
Pigamon jaune Lrma



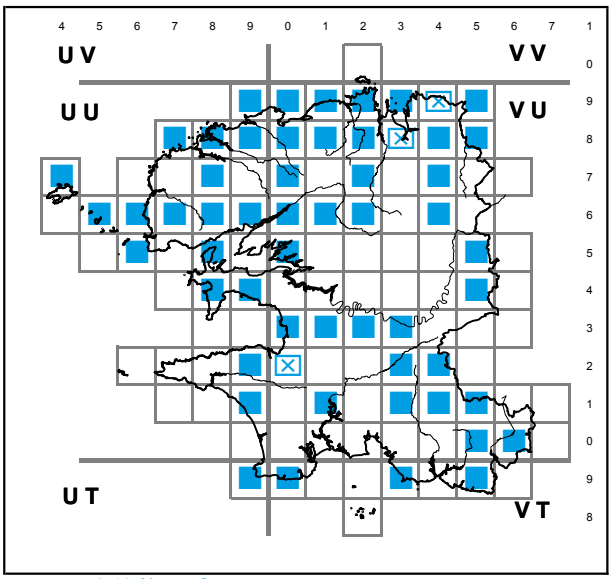
2 1,82 % **TR**

Laurus nobilis
Laurier-sauce



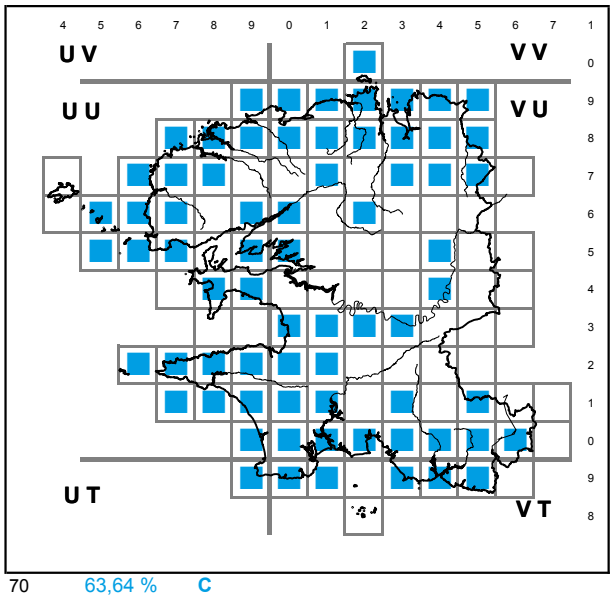
49 44,55 % **AC**

Papaver dubium
Pavot douteux



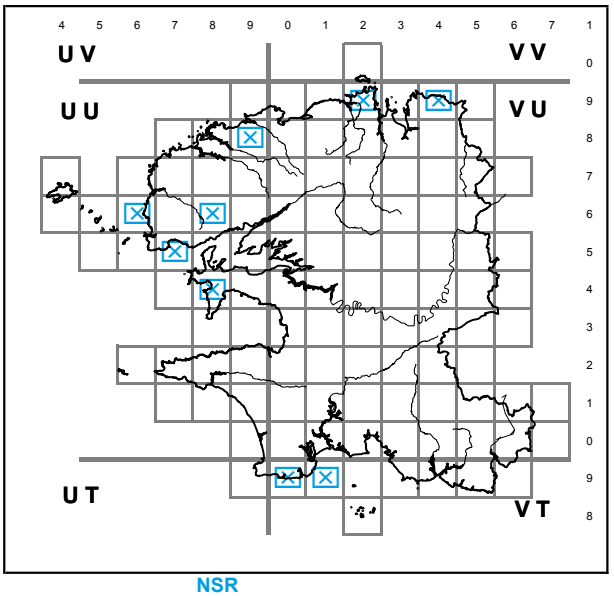
53 48,18 % **C**

Papaver rhoeas
Grand coquelicot



70 63,64 % **C**

Papaver hybridum
Coquelicot hispide



NSR

◆ **Aquilegia L.**

● Aquilegia vulgaris L. subsp. vulgaris – Ancolie commune *beskenn-an-Itron-Varia*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

L'ancolie vulgaire est une espèce indigène des sols mésophiles à tendance neutrocline. Elle se rencontre le plus souvent en lisière forestière, dans les bois frais et sur les talus, de manière disséminée sur le territoire. Elle a également été observée en situation plus atypique sur le cap Sizun (P. Hamon & R. Ragot), au niveau de suintements sur falaise littorale, exposée au nord. Localement, des formes cultivées d'*Aquilegia vulgaris* s'échappent à proximité des habitations où elles se trouvent en voie de naturalisation. Difficiles à distinguer des populations sauvages, elles n'ont pas été distinguées dans la cartographie.

◆ **Thalictrum L.**

● Thalictrum flavum L. subsp. flavum – Pigamon jaune

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce commune en France, notamment dans les vallées des grands fleuves, est très rare en Bretagne. Historiquement absente du département, deux localités ont récemment été découvertes dans les marais de Lescors (F. Hardy, 2005) et à Stêr Poulguen sur la commune de Penmarc'h (R. Ragot, 2004). Le pigamon jaune se rencontre dans les roselières ouvertes, les prairies hygrophiles et les marais arrière-dunaires.

Berbéridacées

◆ **Berberis L.**

Berberis vulgaris L. – Épine-vinette (page 634) *spern-trechonek*

Berberis darwinii Hook. – Berbéris de Darwin (page 634)

◆ **Mahonia Nutt.**

Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt. – Mahonia à feuilles de houx (page 634)

Lauracées

◆ **Laurus L.**

● Laurus nobilis L. – Laurier-sauce *lore*

AC – Non indigène – Cortège méridional

Originaire du bassin méditerranéen, le laurier-sauce est très cultivé dans nos parcs et jardins. Localement, il peut se ressemer à proximité de ses lieux d'introduction, dans les bois et fourrés ainsi que sur les talus. Il est, en réalité, plus fréquent que ne le montre la carte.

Papavéracées

◆ **Papaver L.**

● Papaver dubium L. – Pavot douteux *korna*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce coquelicot, commun sur le littoral du nord Finistère, apparaît de manière dispersée sur la côte sud. À l'intérieur, il se trouve préférentiellement dans les milieux anthropisés, les friches et en bordure de moissons. Il semble absent de la partie est des monts d'Arrée. La variété *collinum* de cette espèce, dont on peut douter de la valeur taxonomique, a été signalée par J. Lloyd à Brest, par C. Picquenard à Carantec et Santec, et par M. Bolloré sur l'île de Batz. Elle n'a pas été signalée récemment.

● Papaver rhoeas L. – Grand coquelicot *korna*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce coquelicot rouge est souvent présent en populations denses dans les cultures, les bords de routes et de chemins, et les friches de la frange littorale élargie. Il se raréfie considérablement vers l'intérieur. En nette régression il y a une trentaine d'années, il semble aujourd'hui avoir profité de la mise en place des jachères agricoles au début des années 1990 et de la récente gestion différenciée des espaces semi-naturels.

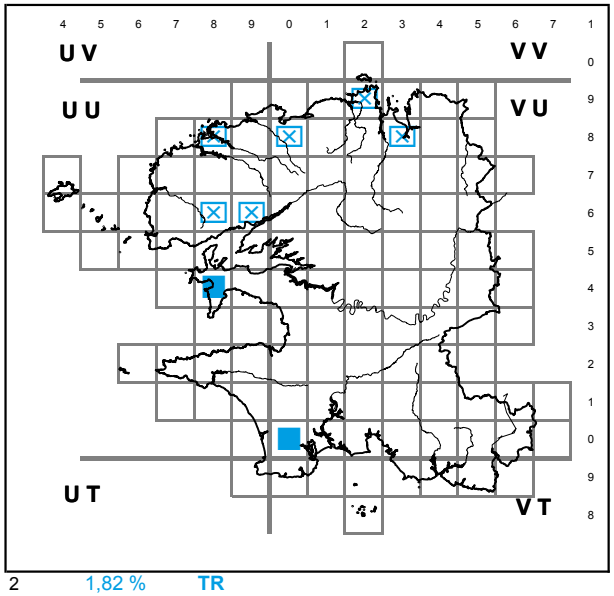
Papaver somniferum L. – Pavot somnifère (page 634) *pavod-gouez*

● Papaver hybridum L. – Coquelicot hispide *korna*

NSR – Indigène – Cortège méridional

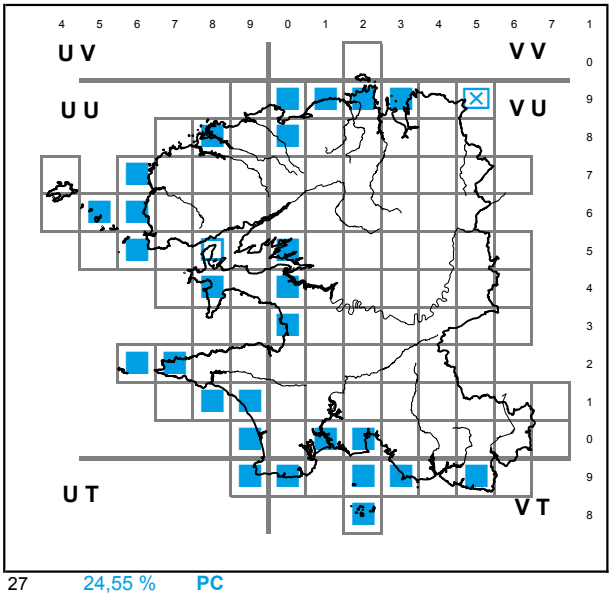
Historiquement signalé par C. Picquenard comme une espèce assez commune sur le littoral dans les moissons et les sables maritimes, ce coquelicot, à capsule ovoïde hérissée de soies, n'a pas été revu depuis longtemps.

Papaver argemone
Coquelicot argémone



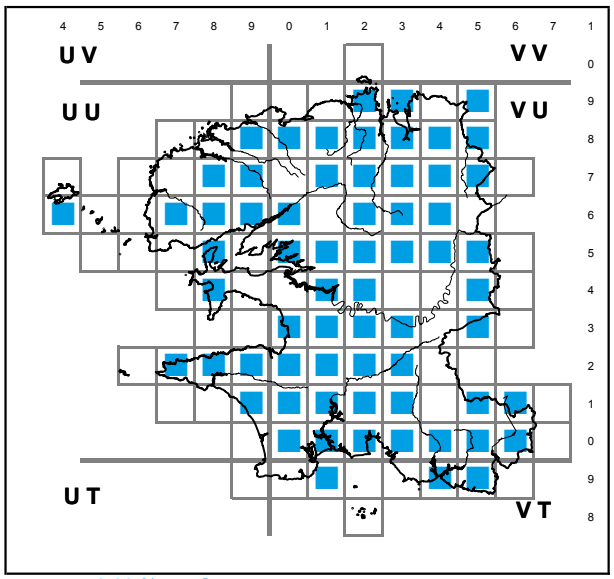
2 1,82 % **TR**

Glaucium flavum
Pavot cornu



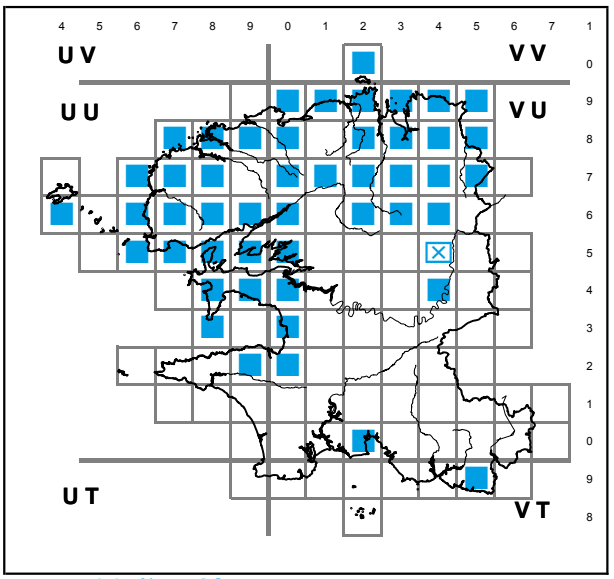
27 24,55 % **PC**

Chelidonium majus
Grande chélidoine



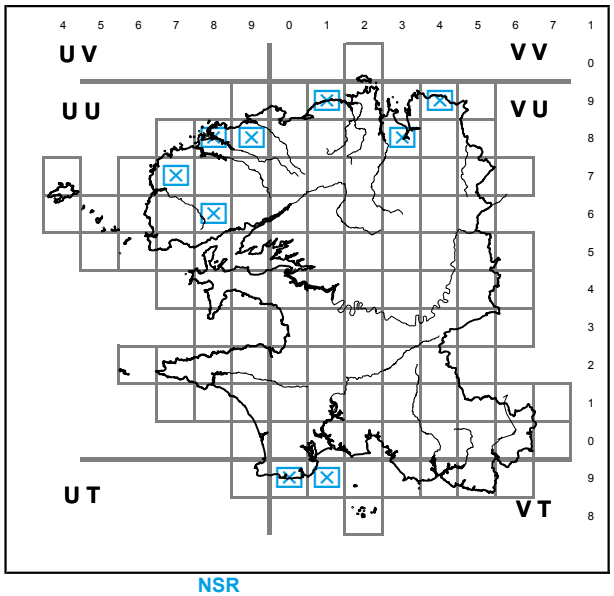
65 59,09 % **C**

Fumaria capreolata subsp. capreolata
Fumeterre grimpante



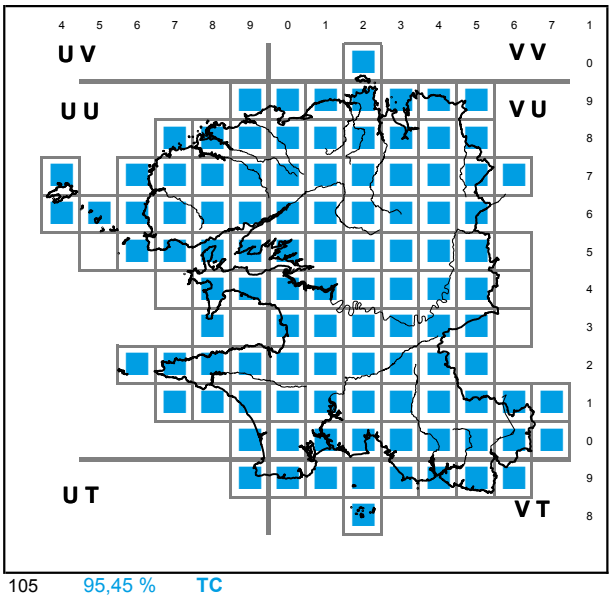
48 43,64 % **AC**

Fumaria bastardii
Fumeterre de Bastard



NSR

Fumaria muralis subsp. boraei
Fumeterre des murs



105 95,45 % **TC**

● Papaver argemone L. – Coquelicot argémone *korna*

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Comme l'espèce précédente, ce taxon des moissons, des friches et des sables maritimes était historiquement indiqué comme assez commun sur le littoral breton. Ce coquelicot est aujourd'hui devenu très rare ; les observations récentes concernent uniquement les communes de Saint-Jean-Trolimon (R. Ragot, 1996) et de Crozon (sortie botanique CBN de Brest, 2007).

◆ **Meconopsis Vig.**

Meconopsis cambrica (L.) Vig. – Pavot du pays de Galles

Non indigène – Cortège atlantique

Ce pavot, cultivé comme plante ornementale dans notre région, a été trouvé par Bonnemaison au XIX^e^ siècle en forêt de Laz. Recherché par J. Lloyd puis par de nombreux botanistes, il n'a pas été revu depuis dans cette localité. Par contre, il est naturalisé dans le jardin du Conservatoire botanique à Brest.

◆ **Glaucium P. Mill.**

● Glaucium flavum Crantz – Pavot cornu *pavod-kornek*

PC – Indigène – Cortège méridional

Plante nitrophile à répartition uniquement littorale, le pavot cornu pousse sur les hauts de plages de galets et de sables enrichis par les débris d'algues apportés lors des marées de vives-eaux. S'il est présent sur l'ensemble de la frange littorale étroite, il apparaît nettement plus fréquemment au sud qu'au nord du département.

◆ **Chelidonium L.**

● Chelidonium majus L. – Grande chélidoine *geot-ar-wenaenn*

C – Indigène – Cortège boréal

La grande chélidoine est une plante médicinale, autrefois cultivée. Elle est assez commune près des habitations, sur les vieux murs et talus, dans les fossés et les haies.

◆ **Eschscholzia Cham.**

Eschscholzia californica Cham. – Pavot de Californie (page 634)

◆ **Pseudofumaria Medik.**

Pseudofumaria lutea (L.) Borkh. – Corydale jaune

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Corydalis lutea* (L.) DC. – Cette espèce, anciennement cultivée, a jadis été signalée à Landerneau (J. Lloyd), Plouigneau et Huelgoat (E. Lebeurier). Elle n'a pas été revue depuis.

◆ **Fumaria L.**

● Fumaria capreolata L. subsp. capreolata – Fumeterre grimpante

AC – Indigène – Cortège méridional

Plante des lisières forestières, des haies et talus, et des bords de champs cultivés, cette fumeterre à fleurs blanches est très commune dans la partie nord du département, en presqu'île de Crozon et en baie de Douarnenez. Elle n'a été que peu observée dans le sud du département où les localités citées (Clohars-Carnoët et Fouesnant) mériteraient confirmation.

● Fumaria bastardii Boreau – Fumeterre de Bastard

NSR – Indigène – Cortège méridional

Cette fumeterre à nombreuses fleurs et à fruits rugueux, signalée à la fin du XIX^e^ siècle par les frères Crouan dans le nord Finistère puis par C. Picquenard à Carantec et Locquénolé, ainsi qu'à Plobannalec-Lesconil et Loctudy dans le sud du département, n'a fait l'objet d'aucune mention récente. Pouvant être confondue avec *Fumaria muralis*, sa présence serait à confirmer dans ses anciennes localités.

Fumaria martinii Clavaud – Fumeterre de Martin

Indigénat incertain

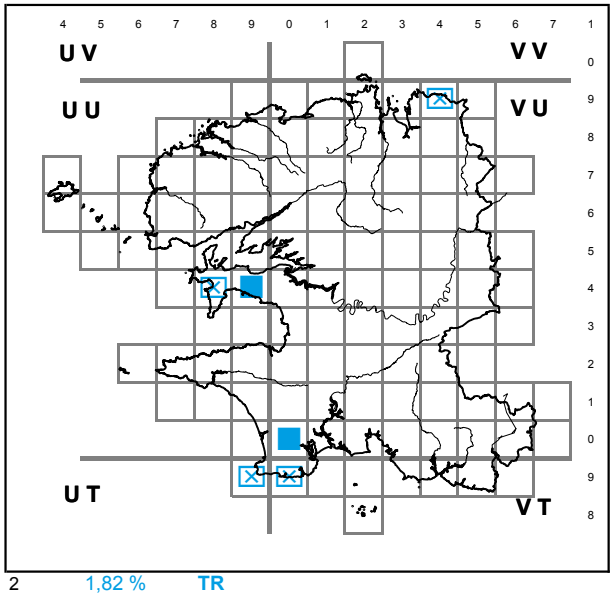
Syn. : *Fumaria reuteri* Boiss. – Cette fumeterre ibéro-atlantique uniquement signalée sur l'île de Guernesey pour le Massif armoricain, et présente jusqu'en Angleterre, n'est actuellement pas recensée dans le département. Caractérisée par une longue inflorescence et des fleurs plus nombreuses que *Fumaria muralis*, elle aurait pu être confondue avec cette dernière mais également avec *Fumaria bastardii*. Sa présence dans le Finistère reste donc à établir.

● Fumaria muralis Sond. ex W.D.J. Koch subsp. boraei (Jord.) Pugsley – Fumeterre des murs

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

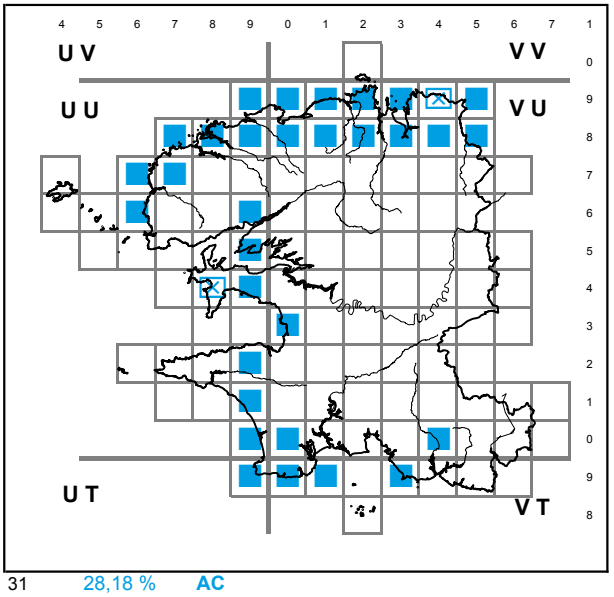
C'est la fumeterre la plus répandue de notre département. Elle se rencontre sur les talus et les murs, dans les haies, les cultures et les jardins, sur des sols aussi bien acides que neutres.

Fumaria densiflora
Fumeterre à fleurs serrées



2 1,82 % **TR**

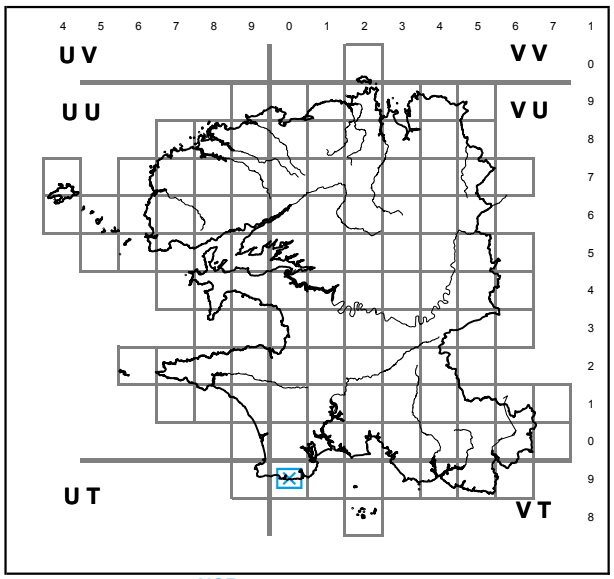
Fumaria officinalis
Fumeterre officinale



31 28,18 % **AC**

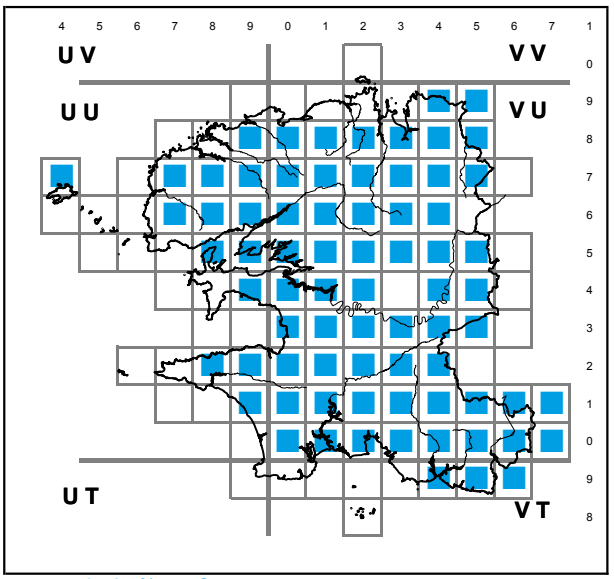
Fumaria parviflora
Fumeterre à petites fleurs

Lrma



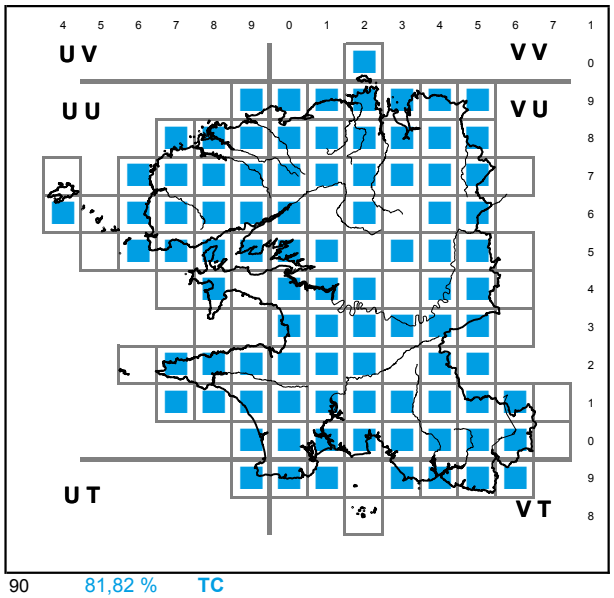
NSR

Ceratocapnos claviculata subsp. claviculata
Corydale à vrilles



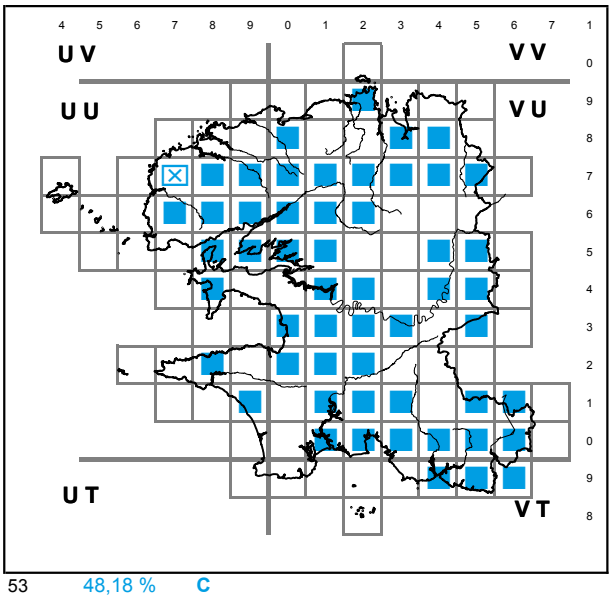
74 67,27 % **C**

Sisymbrium officinale
Sisymbre officinal



90 81,82 % **TC**

Alliaria petiolata
Alliaire officinale



53 48,18 % **C**

● Fumaria densiflora DC. – Fumeterre à fleurs serrées

TR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Autrefois indiqué dans les cultures littorales du Fret en Crozon (frères Crouan), de Kérity en Penmarc'h, de Plomeur (J. Lloyd) et de Plougasnou (C. Guffroy), cette fumeterre a récemment été revue à Crozon (J. Le Bohec, 2007) et à Saint-Jean-Trolimon dans une prairie abandonnée de longue date et remise en culture (R. Ragot, 1996). Elle serait à rechercher dans les secteurs cultivés de Penmarc'h.

● Fumaria officinalis L. – Fumeterre officinale *flemm-douar*

AC – Indigène – Cortège boréal

Cette fumeterre à petites fleurs, préférant les sols neutres à faiblement acides, est commune dans les cultures littorales maraîchères du Léon et dans les champs cultivés de la rade de Brest. Plus au sud, elle se raréfie considérablement, en apparaissant toutefois assez fréquemment dans le pays bigouden.

● Fumaria parviflora Lam. – Fumeterre à petites fleurs

Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette fumeterre a uniquement été signalée au XIX^e^ siècle à Plomeur, au sud du département. Si les principaux botanistes de cette époque (frères Crouan, J. Lloyd, C. Picquenard) ont observé l'espèce dans cette localité, elle n'a pas été revue depuis.

◆ **Ceratocapnos Durieu**

● Ceratocapnos claviculata (L.) Lidén subsp. claviculata – Corydale à vrilles

C – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Corydalis claviculata* (L.) DC. – Le corydale à vrilles est une plante typique des lisières forestières. Il se rencontre le plus souvent sur les talus, mais aussi dans les landes sèches sur sol acide ainsi que dans certaines pelouses des affleurements rocheux. Très commun sur le territoire à l'exception des massifs dunaires et des zones de falaises fortement exposées, il peut cependant se rencontrer sur la côte rocheuse en situation abritée et ombragée comme sur la côte nord du cap Sizun, sur l'île d'Ouessant et sur le littoral de Guimaëc et Locquirec.

BRASSICACÉES

◆ **Sisymbrium L.**

Sisymbrium irio L. – Vélaret

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce des lieux incultes, des murs et des bords de chemins n'a pas été revue depuis le XIX^e^ siècle (frères Crouan, C. Picquenard) où elle avait été aperçue, de manière accidentelle, sur l'île Melon à Porspoder ainsi qu'à Quimper.

Sisymbrium orientale L. – Sisymbre d'Orient

Non indigène – Cortège méridional

Originaire d'Europe méridionale, cette espèce des terrains vagues et des bords de chemins a été observée à « Le Folgoat » en Landévennec par R. Corillion et récemment à Perharidi en Roscoff (Y. Le Gall, 2007).

● Sisymbrium officinale (L.) Scop. – Sisymbre officinal *louzaouenn-ar-ganerien*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce rudérale cosmopolite est présente sur l'ensemble du territoire malgré quelques lacunes probablement dues à un déficit de prospection au nord des monts d'Arrée. Reconnaissable à ses siliques appliquées contre l'axe du pédicelle fructifère, elle se rencontre dans les décombres, les terrains vagues, les bords de chemins et les lieux cultivés.

◆ **Descurainia Webb & Berth.**

Descurainia sophia (L.) Webb ex Prantl – Herbe de sainte Sophie

Non indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Sisymbrium sophia* L. – Issue d'une introduction accidentelle, l'herbe de sainte Sophie a été observée par L. Gager, en 2002, au port de commerce de Brest.

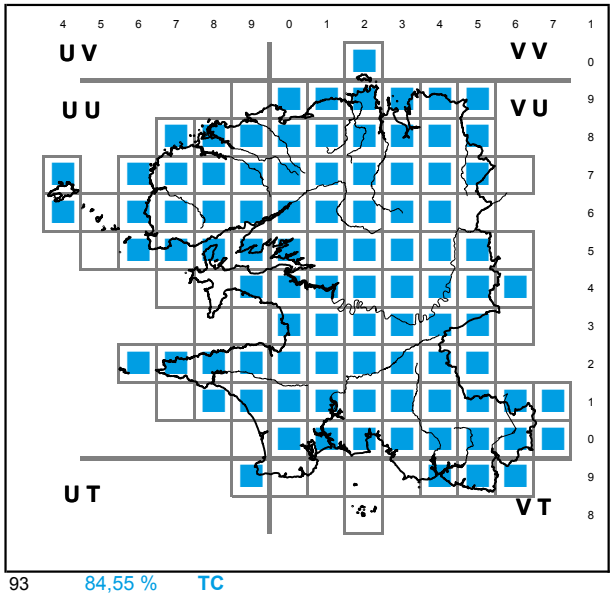
◆ **Alliaria Heister ex Fabr.**

● Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande – Alliaire officinale *sezv-kignen*

AC – Indigène

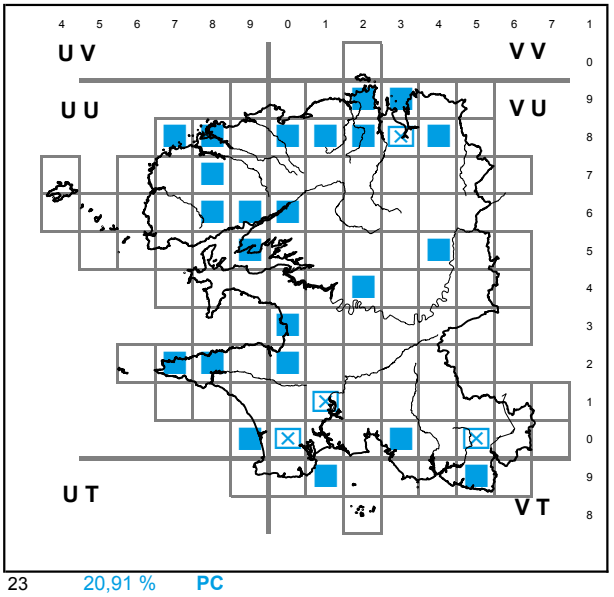
Plante dégageant une odeur d'ail lorsque l'on en froisse les feuilles, l'alliaire officinale se développe dans les milieux frais eutrophisés. Si son habitat de prédilection correspond aux sous-bois de feuillus, elle se rencontre également en lisières et coupes forestières, dans les haies et talus. Espèce des sols humifères à tendance neutrocline, elle est logiquement très répandue dans les régions de Châteaulin, Quimper, Quimperlé, en rade de Brest, et rare dans les monts d'Arrée, la baie d'Audierne et la zone légumière de la côte nord. Ailleurs, elle est présente de manière disséminée.

Arabidopsis thaliana
Arabette de Thalius



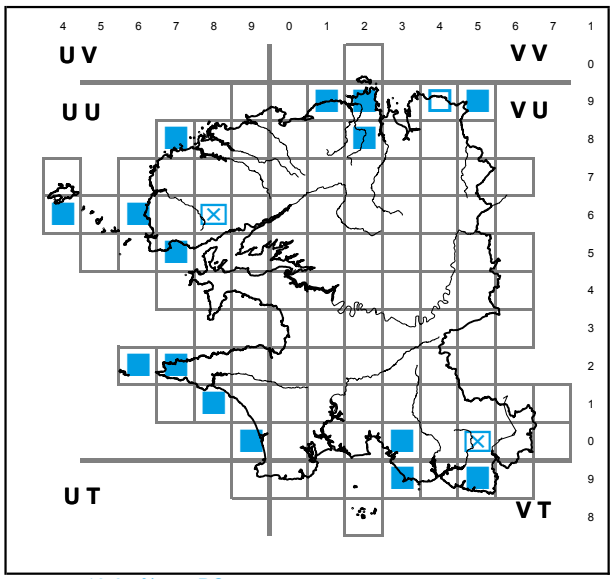
93 84,55 % **TC**

Erysimum cheiri
Giroflée des murailles



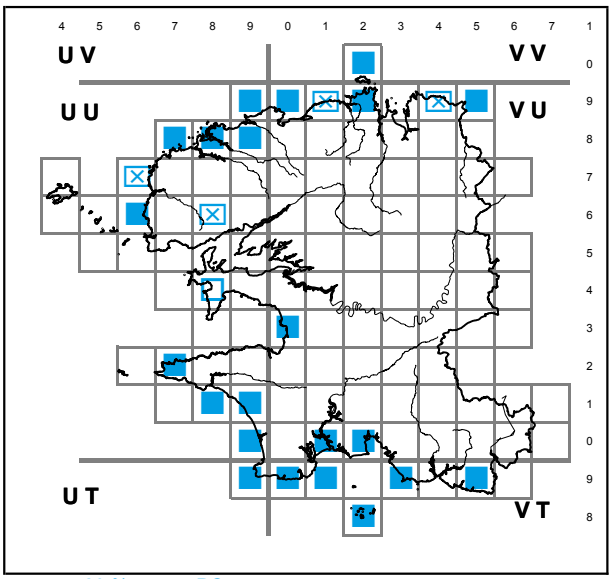
23 20,91 % **PC**

Matthiola incana subsp. incana
Giroflée des fleuristes



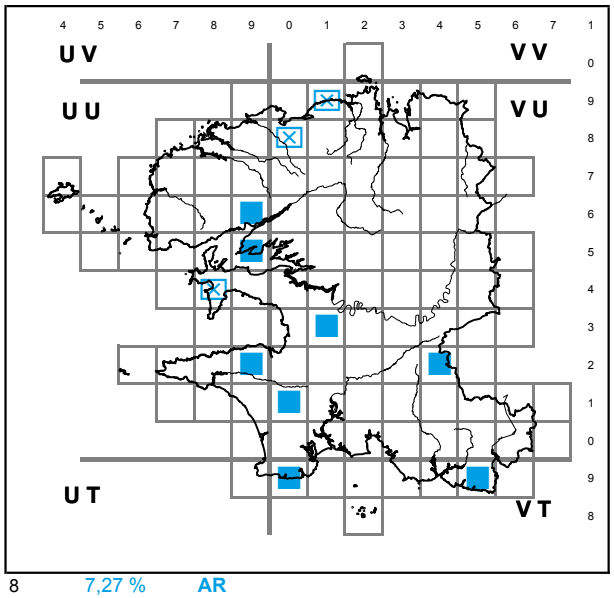
15 13,64 % **PC**

Matthiola sinuata
Giroflée des dunes



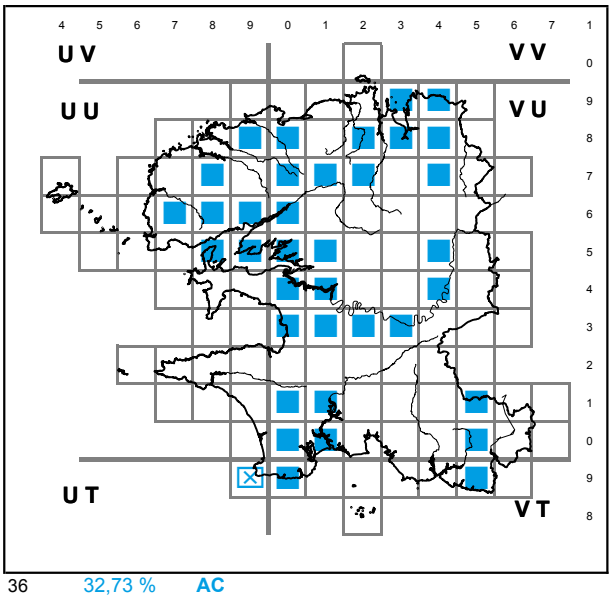
22 20 % **PC**

Barbarea vulgaris
Barbarée commune



8 7,27 % **AR**

Barbarea verna
Barbarée précoce



36 32,73 % **AC**

◆ Arabidopsis Heynh.

● Arabidopsis thaliana (L.) Heynh. – Arabette de Thalius *beler-moger*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Une des grandes banalités de notre territoire fréquentant les milieux anthropisés tels que les jardins potagers, les murs, les trottoirs et les terrains dénudés. Si cette espèce n'a rien d'exceptionnel d'un point de vue floristique, elle présente un très grand intérêt scientifique puisqu'il s'agit d'une plante modèle pour la recherche génétique dans le monde végétal. En outre, ce fut le premier génome végétal séquencé.

◆ Isatis L.

Isatis tinctoria L. – Pastel *glizin-Gwaskogn*

NSR – Non indigène – Cortège méridional

Jadis très cultivée pour la production d'une teinture bleue, le pastel, cette espèce calcicole n'a pas été revue dans le département depuis l'observation de P. Bolloré (environ de 1960) sur les dunes de Plouhinec.

◆ Erysimum L.

● Erysimum cheiri (L.) Crantz – Giroflée des murailles *violetez-melen, violetez-ruz*

PC – Non indigène – Cortège méridional

Syn. : *Cheiranthus cheiri* L. – La giroflée des murailles est une espèce ornementale dont la floraison est le plus souvent jaune, mais certaines variétés présentent des fleurs jaunes panachées de rouge. S'échappant souvent des jardins, elle est naturalisée sur les vieux murs des bourgs, des fortifications, des églises, des zones portuaires et des falaises maritimes.

Erysimum cheiranthoides L. subsp. *cheiranthoides* – Vélar fausse-giroflée *velar*

Indigénat incertain – Vaste répartition mondiale

Cette espèce annuelle de giroflée, commune sur les bords de la Loire, est probablement introduite dans notre région. Jadis observée à Irvillac, Lopérec, Plougasnou et Plougastel-Daoulas, elle a récemment été revue dans des lieux sablonneux humides à Dirinon (J. Le Bohec, 2003) ainsi qu'au phare de Sainte-Anne-de-Porzic à Brest (L. Gager, 2002) où elle est naturalisée.

◆ Hesperis L.

Hesperis matronalis L. subsp. *matronalis* – Julienne des dames *julienez*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Échappée de jardins au voisinage des habitations, la julienne des dames est une espèce ornementale observée à Ploudalmézeau (O. Manneville, 2001), Saint-Jean-du-Doigt (P. Hamon, 1997) et à Scaër (R. Ragot, 1999).

◆ Matthiola R. Br. in Aiton fil.

● Matthiola incana (L.) R. Br. subsp. incana – Giroflée des fleuristes *jenoflez-erin*

PC – Non indigène – Cortège méridional

Originaire du bassin méditerranéen et échappée de jardin dans le Finistère, la giroflée des fleuristes est naturalisée de manière disséminée sur l'ensemble du littoral où elle croît sur les vieux murs, les rochers et les falaises maritimes.

● Matthiola sinuata (L.) R. Br. – Giroflée des dunes

PC – Indigène – Cortège méridional

La giroflée des dunes est une des espèces caractéristique de la dune mobile à oyat. Elle se situe sur les parties sommitales des dunes, fortement exposées au saupoudrage éolien et soumises à l'aspersion par les embruns voire par les vagues lors des tempêtes hivernales. Probablement sous-inventoriée, cette plante, citée par J. Lloyd comme assez commune au sud et plus rare sur la côte nord, conserve cette distribution.

◆ Barbarea Ait. f.

● Barbarea vulgaris R. Br. – Barbarée commune *louzaouenn-santez-Barba*

AR – Indigène – Cortège boréal

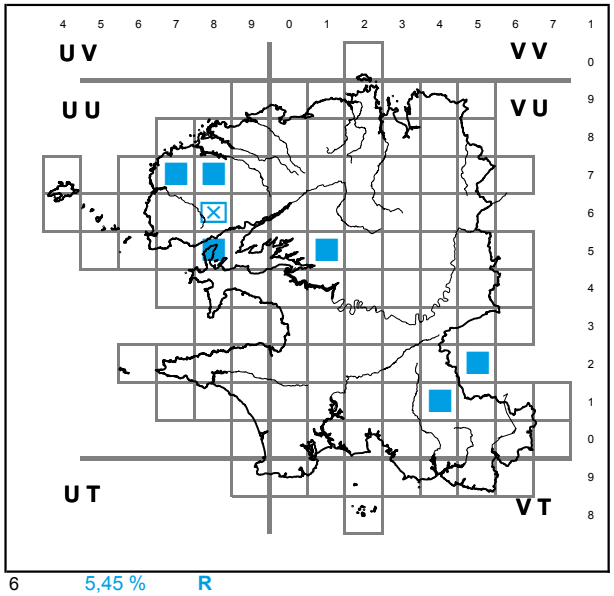
Signalée comme une espèce commune à assez commune par H. des Abbayes, *Barbarea vulgaris* semble aujourd'hui assez rare dans le département. Colonisant, en milieu frais et humide, les fossés, les bords de chemins, les prairies hygrophiles, cette plante a récemment été observée sur les communes de Châteaulin, Clohars-Carnoët, Guipavas, Leuhan, Plobannalec-Lesconil, Plogastel-Saint-Germain, Plougastel-Daoulas et Poullan-sur-Mer.

● Barbarea verna (Mill.) Asch. – Barbarée précoce *kreson-liorzh*

AC – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

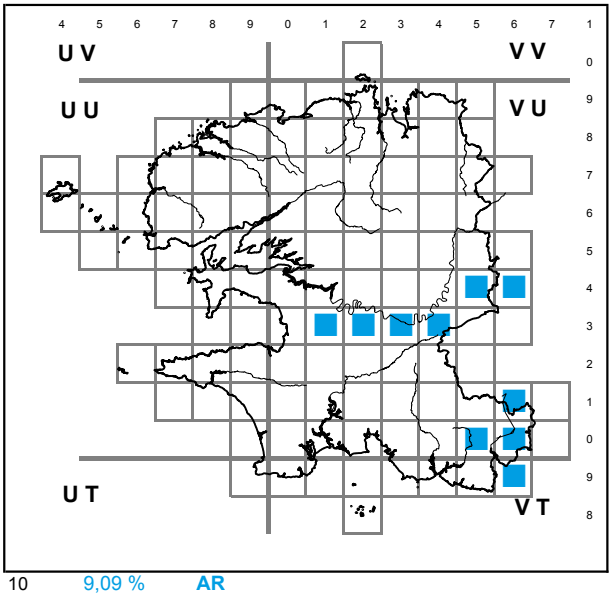
Plante méditerranéenne-atlantique, autrefois cultivée et consommée en salade, la barbarée précoce se rencontre dans les prairies mésohygrophiles et dans les zones fraîches des fossés, des chemins, de bordure de routes et de cultures. Répandue dans les environs de Morlaix, Brest, Châteaulin, Quimper, Penmarc'h et Quimperlé, sa répartition est probablement sous-estimée, en raison notamment de sa floraison vernale.

Barbarea intermedia
Barbarée intermédiaire



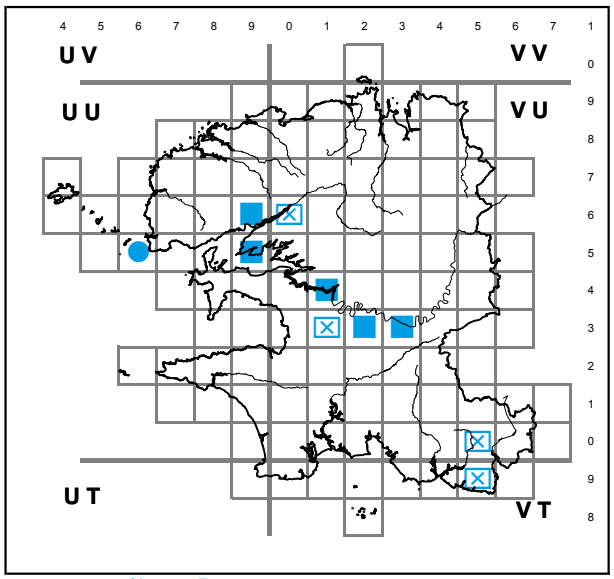
6 5,45 % **R**

Rorippa amphibia
Cresson amphibie



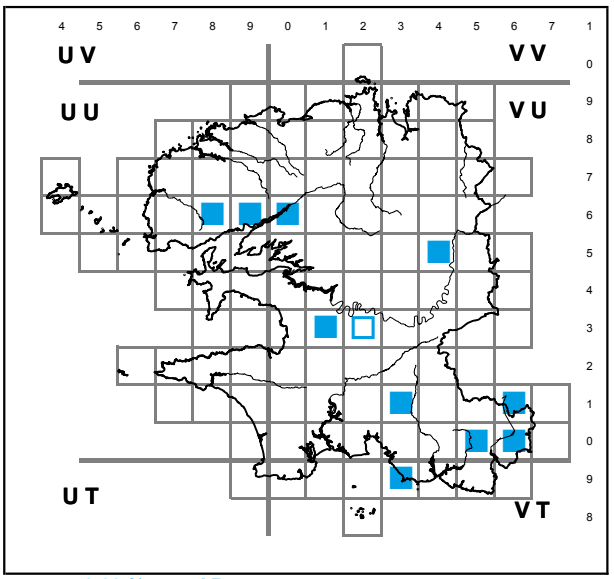
10 9,09 % **AR**

Rorippa sylvestris subsp. sylvestris
Rorippe sylvestre



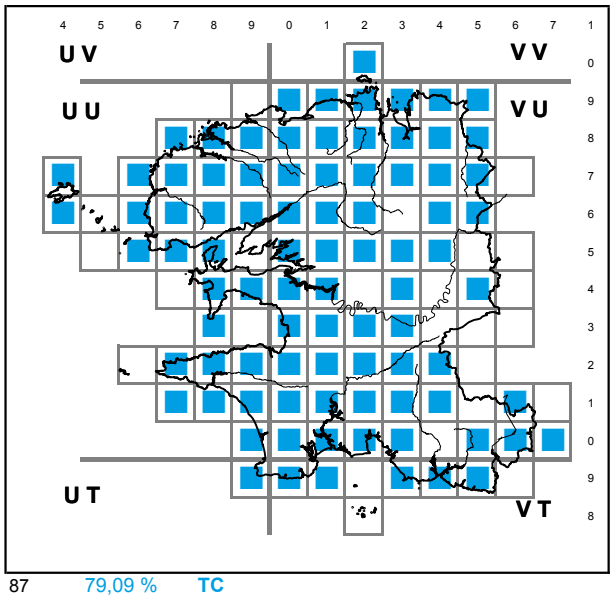
6 5,45 % **R**

Rorippa palustris
Rorippe des marais



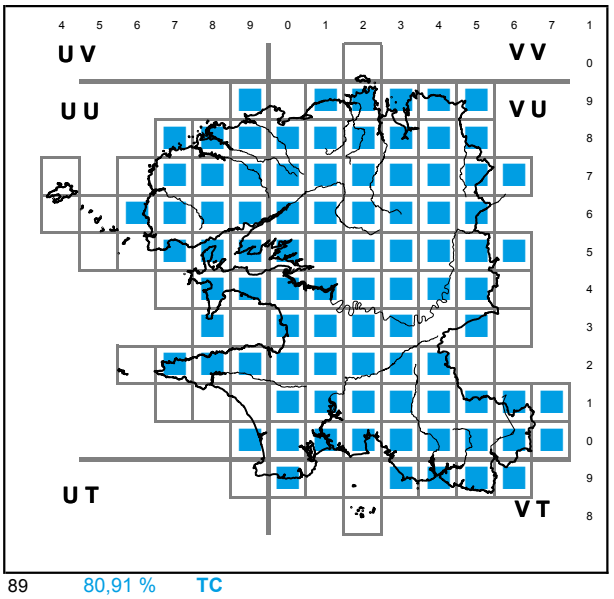
10 9,09 % **AR**

Nasturtium officinale subsp. officinale
Cresson de fontaine



87 79,09 % **TC**

Cardamine pratensis
Cardamine des prés



89 80,91 % **TC**

● Barbarea intermedia Boreau – Barbarée intermédiaire

R – Indigénat incertain – Cortège atlantique

Uniquement citée par J. Lloyd à Brest, cette espèce est un peu moins rare qu'au XIX^e^ siècle dans le département puisqu'elle a récemment été aperçue sur les communes de Brest, Irvillac, Ploudalmézeau, Plouvien et Scaër. Fréquentant les mêmes milieux que l'espèce précédente, elle semble particulièrement apprécier les bords de routes et de cultures.

◆ Rorippa Scop.

● Rorippa amphibia (L.) Besser – Cresson amphibie

AR – Indigène – Cortège boréal

Le cresson amphibie était autrefois décrit comme commun à assez commun sur l'ensemble du territoire. Plante des bords de rivières en eaux calmes, des biefs de moulins, des mares et fossés, il colonise les environs du canal de Nantes à Brest (Aulne canalisée de Châteaulin à Carhaix-Plouguer et l'Hyère), la rivière Ellé et la Laïta.

● Rorippa sylvestris (L.) Besser subsp. sylvestris – Rorippe sylvestre

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Présent sur l'ensemble du territoire français, cité par J. Lloyd comme assez commun en Bretagne, *Rorippa sylvestris* est aujourd'hui uniquement recensé à Plougastel-Daoulas (J. Le Bohec, 2007) et le long du canal de Nantes à Brest à Port-Launay, Châteaulin, Gouézec, Lennon (J. Le Doaré, 2007). Il se développe en bordure de l'Aulne dans les eaux calmes ou au niveau des écluses et des biefs de moulins. Cette espèce a également récemment été observée par F. Bioret sur l'île de Beniget (archipel de Molène), cette identification demande toutefois à être confirmée.

● Rorippa palustris (L.) Besser – Rorippe des marais

AR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Rorippa islandica* (Oeder) Borbas – Cette espèce apparaît de manière disséminée sur le territoire. Le rorippe des marais se rencontre principalement en bordure des rivières à eaux calmes comme le long de la Laïta, de l'Ellé, de l'Aulne et de l'Isole, souvent au niveau des barrages d'anciens moulins. Il fréquente également les ceintures amphibies exondées de certains étangs (étangs de Trévignon à Trégunc, du Roual à Dirinon, de Rosporden).

◆ Nasturtium Hill in Scott

● Nasturtium officinale R. Br. subsp. officinale – Cresson de fontaine *beler-dour*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le cresson des fontaines est une plante aquatique présente dans la quasi totalité du département dans ou au bord des ruisseaux, dans les fossés, les mares, les anciens lavoirs et au niveau des suintements rocheux de falaise. La variété *siifolium* Reich., plus robuste que la forme type, signalée par C. Picquenard comme assez commune dans les ruisseaux de la région maritime, n'a pas été observée depuis le XIX^e^ siècle ; sa valeur taxonomique restant toutefois à confirmer, elle n'a pas été recherchée.

◆ Cardamine L.

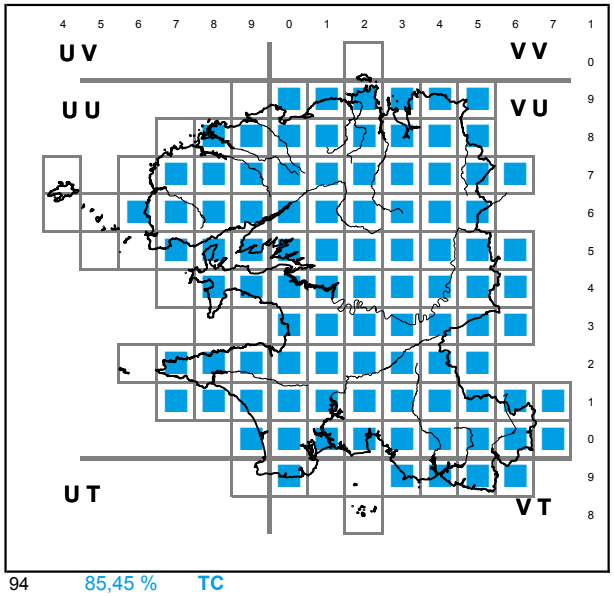
● Cardamine pratensis L. – Cardamine des prés *beler-prad*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Commune dans toute la France, sauf dans le bassin méditerranéen, la cardamine des prés est une espèce vernale des sols frais à humides. Plante héliophile mais acceptant l'ombrage, elle se rencontre dans les prairies humides, les fossés, les bords de ruisseaux et de mares, les saulaies (où elle fleurit peu), ainsi que sur les accotements routiers. Très polymorphe, *Cardamine pratensis* a été décrite en plusieurs formes, variétés, voire espèces distinctes dont la valeur taxonomique est très discutable.

Cardamine flexuosa

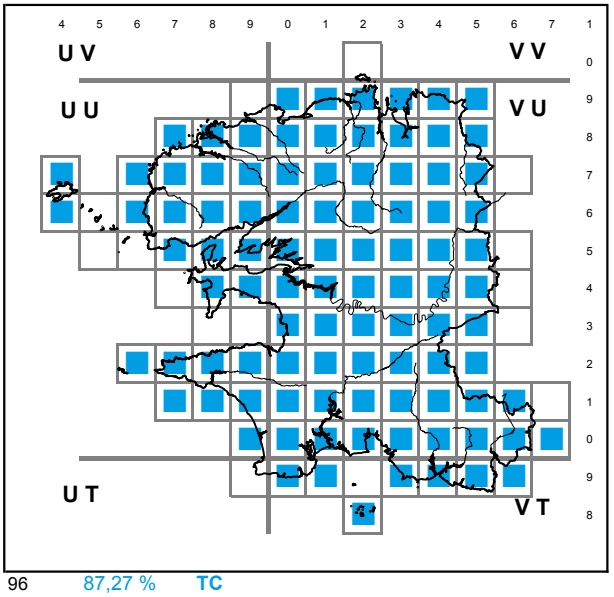
Cardamine des bois



94 85,45 % **TC**

Cardamine hirsuta

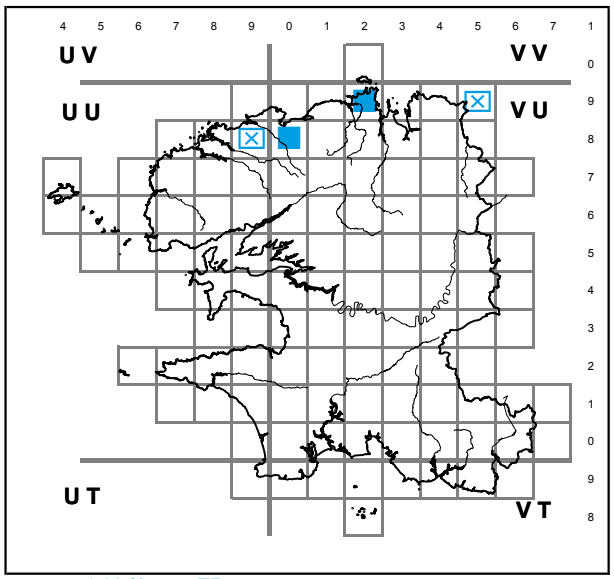
Cardamine velue



96 87,27 % **TC**

Arabis hirsuta

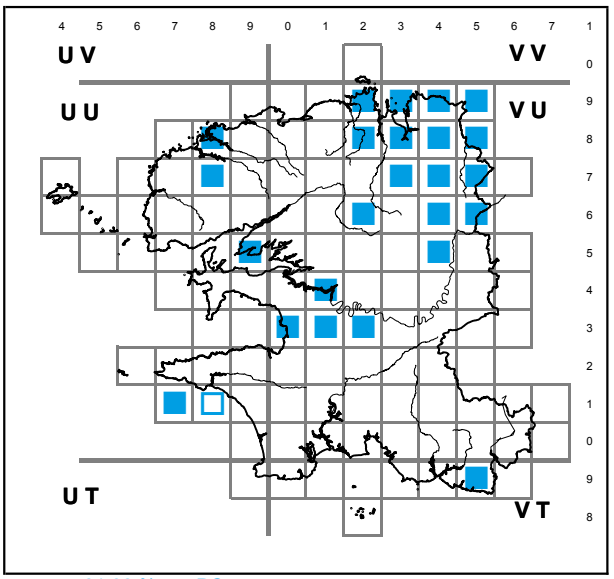
Arabette velue



2 1,82 % **TR**

Lunaria annua subsp. annua

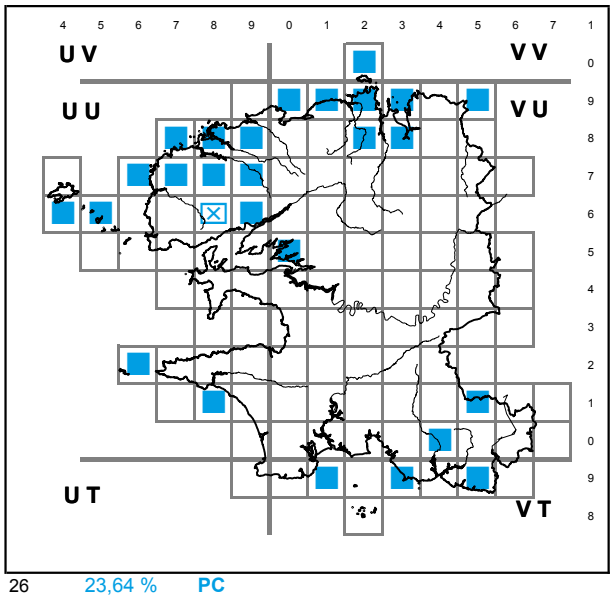
Monnaie du pape



24 21,82 % **PC**

Lobularia maritima

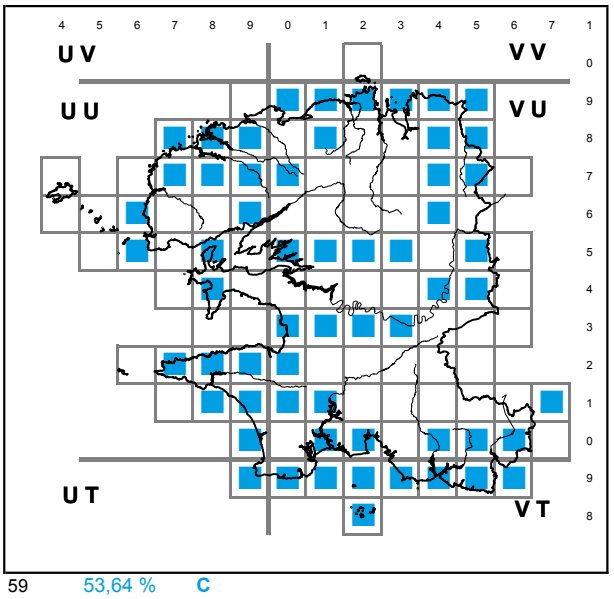
Alysson maritime



26 23,64 % **PC**

Erophila verna

Drave printanière



59 53,64 % **C**

● Cardamine flexuosa With. – Cardamine des bois

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Répandue sur l'ensemble du territoire, cette cardamine affectionne les sols mésohygrophiles, en situation ombragée. On la rencontre ainsi en bordure de ruisseaux, en sous-bois marécageux, à proximité des sources, dans les chemins humides et les lisières fraîches. Espèce plutôt acidicline, elle se fait beaucoup plus rare dans la région maritime.

Cardamine x zahlbruckneriana O. E. Schulz

Indigène

(*Cardamine flexuosa* x *Cardamine hirsuta*) Cet hybride a très peu été noté sur le territoire mais il semble être assez fréquent et parfois plus commun que ses parents.

● Cardamine hirsuta L. – Cardamine velue

TC – Indigène – Cortège boréal

Espèce aussi commune que la précédente mais en situation plus sèche et plus ensoleillée, la cardamine hirsute se rencontre dans les champs cultivés et les jardins potagers, sur les murs, les trottoirs et, de manière générale, dans les milieux anthropisés dénudés mésophiles à xérophiles. Cette cardamine a probablement souvent été confondue avec *Cardamine* x *zahlbruckneriana*.

◆ Arabis L.

● Arabis hirsuta (L.) Scop. – Arabette velue

TR – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Arabis hirsuta* (L.) Scop. subsp. *hirsuta* – Plante calcicole des sols secs et ensoleillés, l'arabette velue ne peut donc se rencontrer dans le Finistère que sur les secteurs dunaires sablo-calcarifères. Elle a ainsi récemment été observée sur les dunes de Kéremma à Tréflez (R. Ragot, 1994), du Dossen à Santec (sortie botanique Conservatoire, 1994), alors que les populations du littoral de Guissény et de Locquirec n'ont pas été revues depuis les observations des botanistes du XIX^{e} siècle.

◆ Lunaria L.

● Lunaria annua L. subsp. annua – Monnaie du pape *yalc'h-ar-person*

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

La monnaie du pape est une espèce ornementale, cultivée dans les jardins dont elle s'échappe régulièrement. Elle se rencontre à l'état subspontané ou naturalisé à proximité des habitations, dans les sites urbanisés, les friches et en bordure de haies et de chemins frais. Cette espèce n'a pas systématiquement été notée, il en résulte donc une carte de répartition sous-estimée.

◆ Berteroa DC.

Berteroa incana (L.) DC. – Alysson blanc

Non indigène – Vaste répartition européenne

Abondante sur les terrains sableux de la vallée de la Loire, cette espèce a été aperçue dans deux localités bretonnes : Hennebont dans le Morbihan et Quimper dans le Finistère (R. Ragot, 1999). Affectionnant les berges, friches et autres lieux sablonneux, elle a été observée dans le Finistère autour d'une usine désaffectée. Cette localité a cependant été détruite par l'urbanisation récente du terrain.

◆ Lobularia Desv.

● Lobularia maritima (L.) Desv. – Alysson maritime

PC – Non indigène – Cortège méridional

Syn. : *Alyssum maritimum* (L.) Lam. – Introduit dans les jardins comme plante ornementale pour garnir les murs et les rocailles, l'alysson maritime se rencontre principalement sur le littoral, à proximité des habitations au pied des murs, en bordure des chemins, sur les rochers et dans les pelouses et dunes littorales où il se naturalise.

◆ Erophila DC.

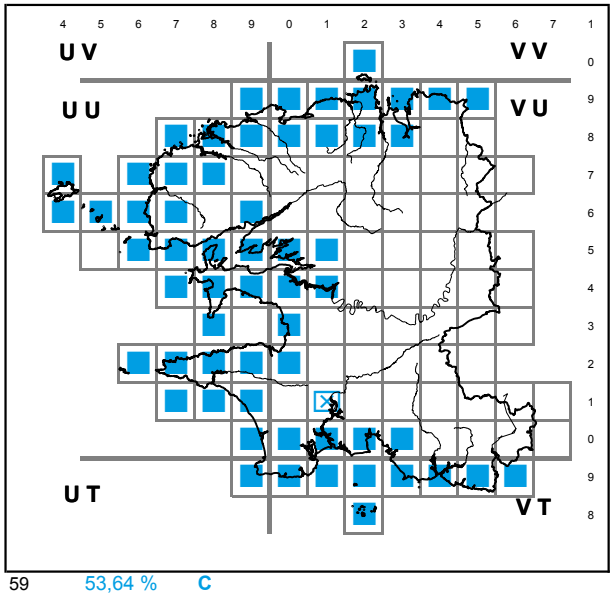
● Erophila verna (L.) Chevall. – Drave printanière *klosten*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite plante annuelle, pionnière et fugace, se développe au début du printemps dans les milieux secs, pierreux ou plus ou moins sablonneux. On la rencontre ainsi fréquemment sur les murs des villes et villages, les trottoirs et les terrains stabilisés, sur les sols squelettiques au voisinage des affleurements rocheux, dans des pelouses et dunes littorales, et dans divers terrains dénudés. Trois sous-espèces sont décrites et reconnues sur le territoire [sous-espèce *verna*, sous-espèce *praecox* (Steven) Walters et sous-espèce *spathulata* (A.F. Lang) Walters)]. Elles n'ont cependant pas été suffisamment distinguées pour pouvoir les cartographier individuellement. La carte d'*Erophila verna* au sens large montre ainsi une répartition principalement littorale, plus disséminée à l'intérieur. Elle est en réalité nettement plus fréquente que ne le représente la carte, notamment à l'intérieur du département mais son caractère précoce et éphémère a probablement conduit à la sous-inventorier.

Cochlearia danica

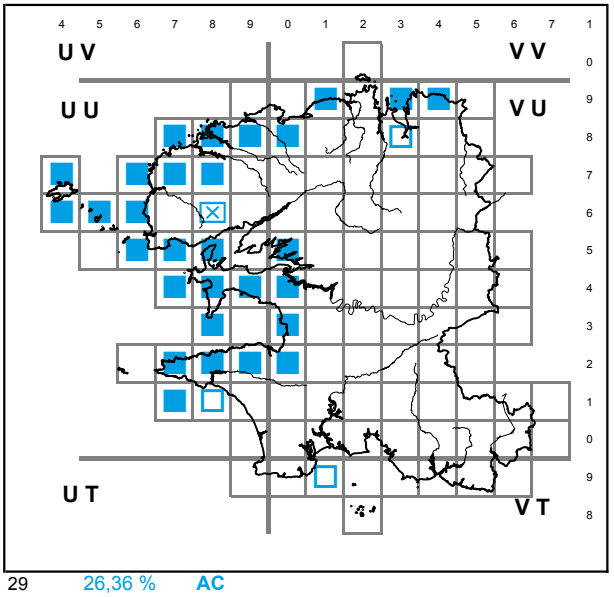
Cranson du Danemark



59 53,64 % **C**

Cochlearia officinalis

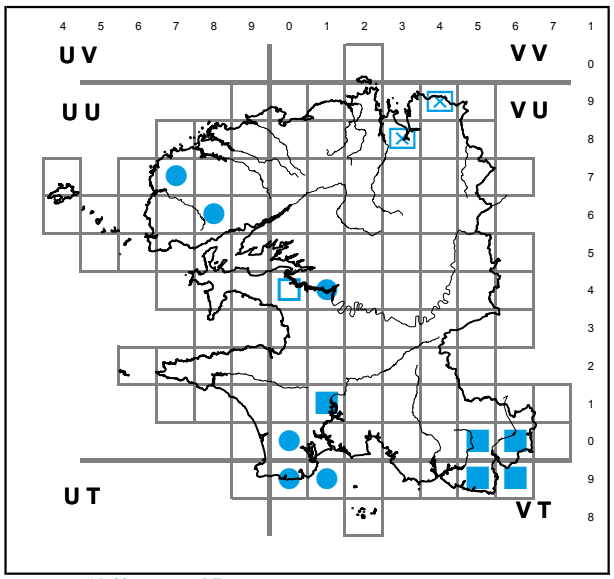
Cranson officinal Lrma



29 26,36 % **AC**

Cochlearia aestuaria

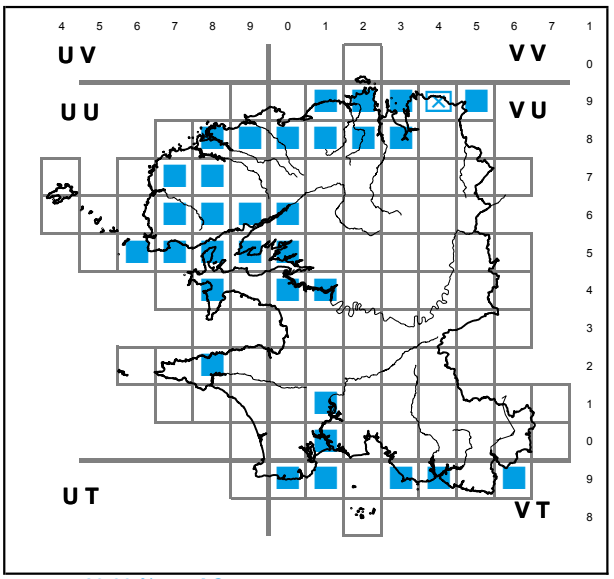
Cranson des estuaires Pn, Lrma



11 10 % **AR**

Cochlearia anglica

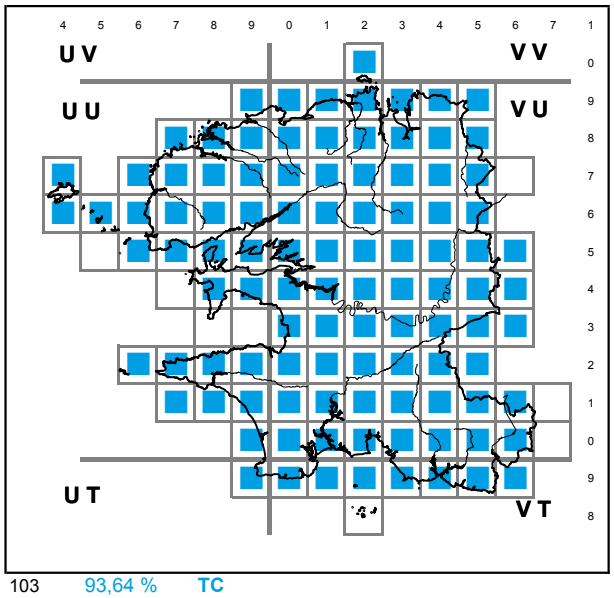
Cranson d'Angleterre



32 29,09 % **AC**

Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris

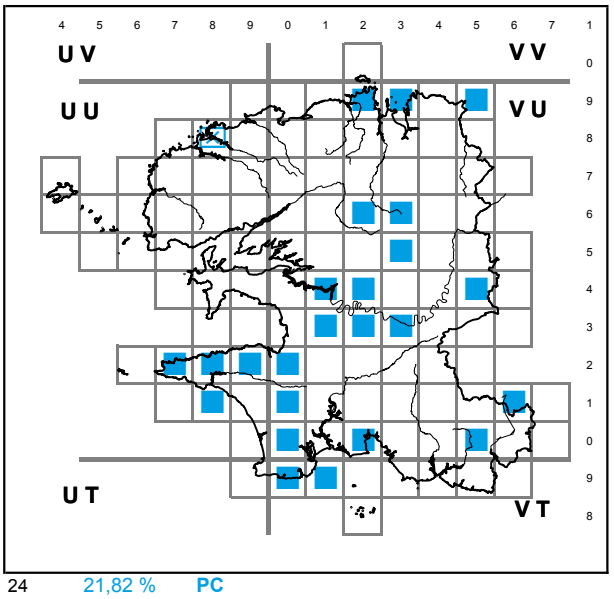
Capselle bourse-à-pasteur



103 93,64 % **TC**

Capsella rubella

Capselle rougeâtre



24 21,82 % **PC**

◆ Cochlearia L.

● Cochlearia danica L. – Cranson du Danemark

C – Indigène – Cortège atlantique

Le cranson du Danemark est une espèce annuelle vernale à distribution subatlantique littorale. Il est donc largement présent sur la frange maritime finistérienne où il croît sur les rochers et pelouses littorales, les milieux dénudés, les dunes maritimes, sur les murs et trottoirs des communes littorales et le long des axes routiers.

● Cochlearia officinalis L. – Cranson officinal *louzaouenn-an-droug-douar*

Lrma – **AC** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Cochlearia officinalis* L. subsp. *officinalis* – Le cranson officinal est une espèce strictement localisée sur la frange littorale dans les fissures fraîches et humides. Il se rencontre sur les côtes rocheuses dans les rochers et pelouses maritimes fortement soumis aux embruns. Très fréquent sur la côte nord du Finistère et de la presqu'île de Crozon au cap Sizun, il atteint actuellement sa limite sud absolue au niveau d'Audierne. Historiquement, sa limite était désignée au XIX^e^ siècle par C. Picquenard à Porz-Poulhan en Plouhinec, puis au XX^e^ siècle par Cornuault à Loctudy.

● Cochlearia aestuaria (J. Lloyd) Heywood – Cranson des estuaires

Pn, Lrma – AR – Indigène – Cortège atlantique

Cette espèce eu-atlantique n'est connue en France que dans les estuaires basques et bretons (Finistère et Morbihan). Dans le Finistère, la plante a été notée historiquement dans de nombreuses localités, surtout sur la Laïta et sur l'Odet, mais aussi, plus ponctuellement dans le Trégor morlaisien (C. Guffroy), sur les rives de l'Aulne, dans l'aber Ildut, en rivière de Pont-l'Abbé (R. Corillion). Toutes ces localités ont été revisitées récemment. D'autres stations de ce taxon ont par ailleurs été signalées au cours des dernières années : à Brest, à Landévennec, à Port-Launay notamment. Cependant, les seules stations confirmées actuellement sont situées sur la Laïta et l'Odet. Toutes les autres sont constituées par des individus présentant des caractères intermédiaires avec *Cochlearia anglica* avec laquelle la cochléaire des estuaires peut être confondue. *Cochlearia aestuaria* colonise les vases saumâtres recouvertes lors des grandes marées de vives eaux. Elle disparaît en amont lorsque les marées ne se font plus sentir et laisse sa place en aval à *Cochlearia anglica* lorsque la salinité devient trop forte. La plante est également capable de se développer dans les interstices des quais empierrés.

● Cochlearia anglica L. – Cranson d'Angleterre

AC – Indigène – Cortège atlantique

Plante des cuvettes du schorre supérieur, le cranson des Anglais est présent dans tous les prés salés maritimes de la façade finistérienne. Souvent accompagné du plantain maritime, il est abondant dans les grandes anses vaseuses (baie de Goulven et du Kernic à Plouescat, ria du Conquet, rade de Brest), ainsi que le long des estuaires (aber Wrac'h, aber Benoît, aber Ildut, estuaire du Goyen, de l'Odet et de la Laïta).

◆ Camelina Crantz

Camelina alyssum (Mill.) Thell. – Caméline alysson

NSR – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Espèce messicole liée à la culture du lin, cette espèce, citée par J. Lloyd comme assez commune dans la région maritime bretonne, n'a pas été revue depuis le XIX^e^ siècle. Sa disparition est strictement liée à l'abandon de la culture du lin au XX^e^ siècle.

◆ Capsella Medik.

● Capsella bursa-pastoris (L.) Medik. subsp. bursa-pastoris – Capselle bourse-à-pasteur *yalc'h-ar-mesaer*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

La bourse-à-pasteur est une des grandes banalités de notre territoire, se développant dans les champs cultivés, les jardins potagers, les friches et décombres, les bords de routes et de chemins, et les bourgs.

● Capsella rubella Reut. – Capselle rougeâtre

PC – Indigène – Cortège méridional

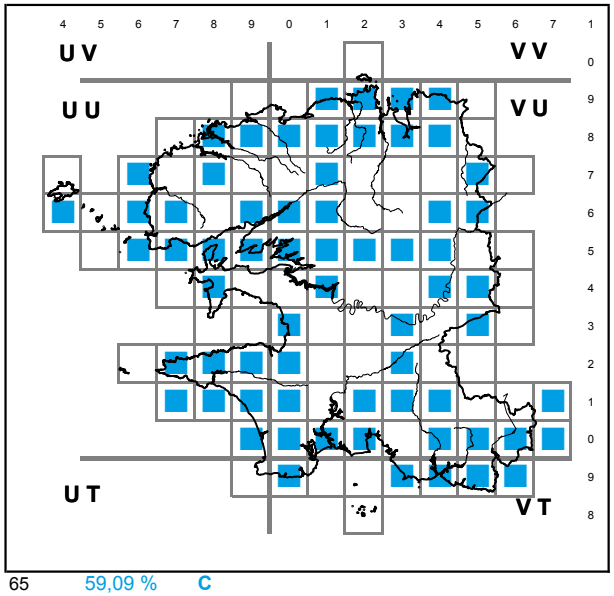
Beaucoup moins fréquente que l'espèce précédente, dont elle se différencie par ses sépales rougeâtres plus petits que les pétales, la capselle rougeâtre fréquente les mêmes milieux que la bourse-à-pasteur mais en situation plus sèche. Bien présente sur la frange littorale, notamment au sud du département, elle est beaucoup plus rare à l'intérieur ; sa répartition est probablement sous-estimée et elle semble actuellement en expansion.

Capsella x gracilis Gren. – Capselle grêle

Indigène

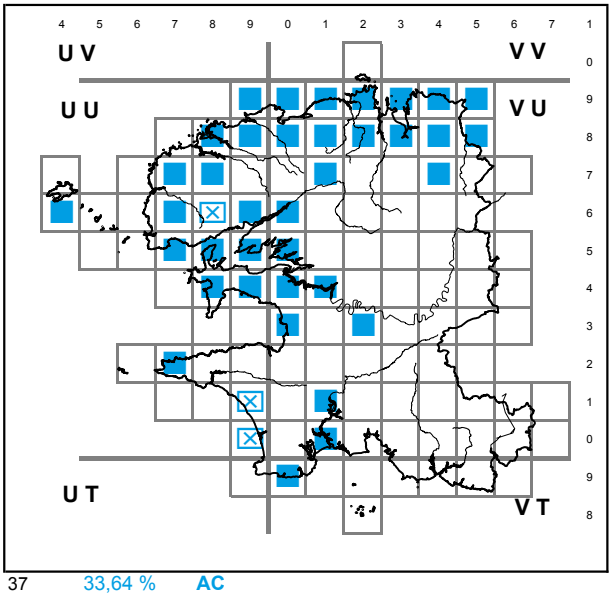
(*Capsella bursa-pastoris* x *Capsella rubella*) Cet hybride s'observe çà et là sur le territoire.

Teesdalia nudicaulis
Téesdalie à tiges nues



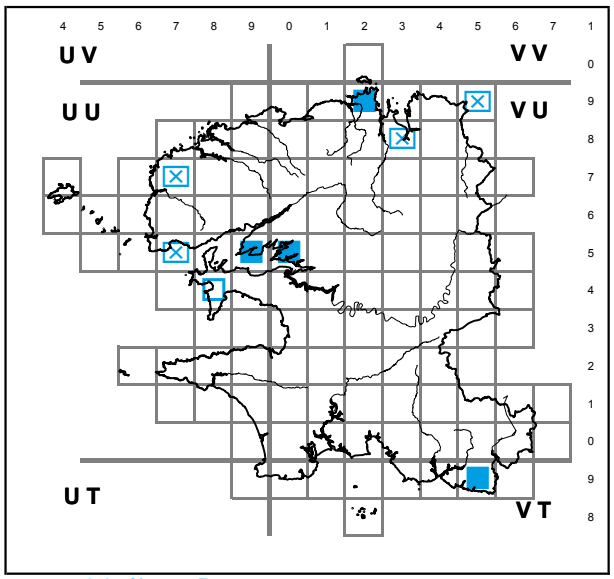
65 59,09 % **C**

Thlaspi arvense
Tabouret des champs



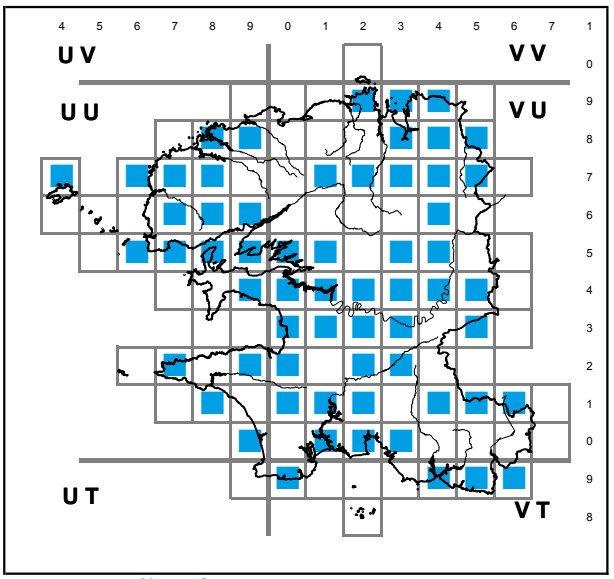
37 33,64 % **AC**

Lepidium campestre
Passerage des champs



4 3,64 % **R**

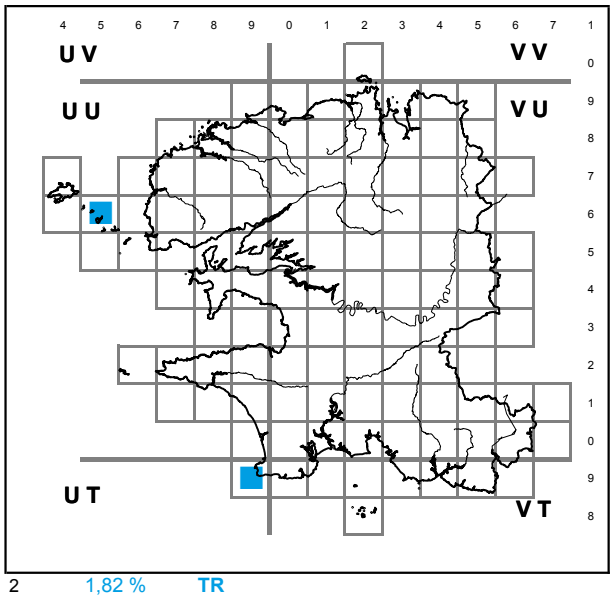
Lepidium heterophyllum
Passerage à feuilles variables



61 55,45 % **C**

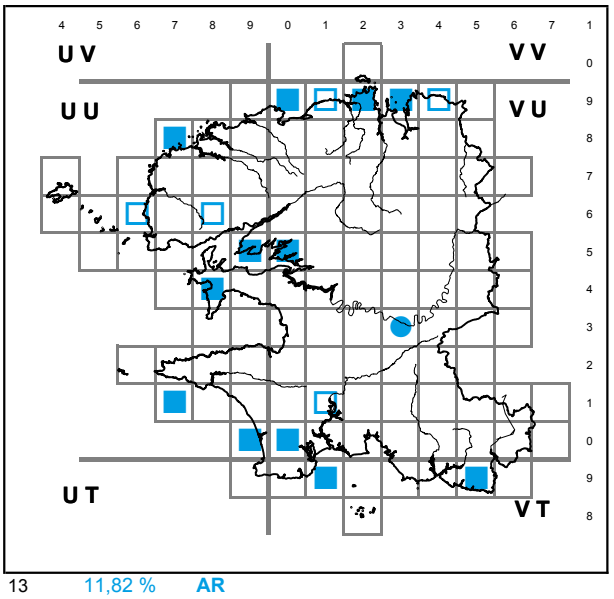
Lepidium latifolium
Grande passerage

Lrma



2 1,82 % **TR**

Cardaria draba
Cardaire drave



13 11,82 % **AR**

◆ Teesdalia Ait. f.

● Teesdalia nudicaulis (L.) R. Br. – Téesdalie à tiges nues

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Affectionnant les pelouses au voisinage des affleurements rocheux, les terrains dénudés, les talus et les vieux murs, sur des substrats siliceux, *Teesdalia nudicaulis* est une espèce répandue sur l'ensemble du territoire. Les lacunes de la carte de répartition sont probablement liées à un déficit de prospections durant le printemps, période de développement optimal de cette espèce annuelle et fugace.

◆ Thlaspi L.

● Thlaspi arvense L. – Tabouret des champs *gwennig*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Décrite au XIX^e^ siècle comme assez commune sur le littoral de Bretagne, puis uniquement signalée dans deux localités par H. des Abbayes, cette espèce semble de nouveau assez commune sur le littoral finistérien, notamment au nord du département. Inféodé aux champs cultivés et aux terrains vagues, le tabouret des champs est très fréquent dans le secteur de cultures maraîchères du Léon, ainsi que dans les presqu'îles de Plougastel-Daoulas et de Crozon. Ailleurs, sa distribution est très disséminée ; les quelques localités intérieures concernent uniquement des observations dans des jardins potagers et sur des talus anthropisés.

◆ Lepidium L.

● Lepidium campestre (L.) R. Br. – Passerage des champs

R – Indigène – Vaste répartition européenne

La passerage des champs est une espèce inféodée aux champs cultivés et terrains incultes sur des sols calcicoles, seulement signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle en presqu'île de Crozon, à Bertheaume en Plougonvelin, Lampaul-Ploudalmézeau, Carantec et Locquirec. Si l'espèce n'a été revue dans aucune de ces localités historiques, elle a récemment été observée à Santec (L. Belhacène, 2002), Plougastel-Daoulas (J. Le Bohec, 2003), l'Hôpital-Camfrout (B. Wakefield, 1995) et Quimperlé (R. Ragot, 2006).

● Lepidium heterophyllum Benth. – Passerage à feuilles variables

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Lepidium heterophyllum est l'espèce de passerage la plus répandue sur notre territoire. Elle occupe principalement, en terrains siliceux, les pelouses sèches, les affleurements rocheux, les bords de routes et de champs cultivés, et les talus. Son absence dans de nombreuses mailles ne s'explique pas d'un point de vue écologique, mais est probablement liée à un déficit de prospections.

Lepidium virginicum L. – Passerage de Virginie

NSR – Non indigène – Introduite américaine

Cette plante originaire d'Amérique du Nord, affectionnant les bords de routes et de voies ferrées, les friches et décombres, a anciennement été signalée à Camaret-sur-Mer, Châteaulin, Lampaul-Plouarzel, Plouescat, Plougasnou. Elle n'a cependant pas récemment été observée sur le territoire finistérien.

Lepidium ruderale L. – Passerage des décombres

NSR – Non indigène – Cortège méridional

Espèce des lieux incultes reconnaissable à son odeur désagréable, *Lepidium ruderale* a été observée par C. Picquenard à la gare d'Audierne. L'espèce n'a été revue ni dans cette localité accidentelle ni ailleurs dans le département.

● Lepidium latifolium L. – Grande passerage *pebrenn-volenez*

Lrma – **TR** – Non indigène – Vaste répartition européenne

La grande passerage, probablement échappée d'anciennes cultures, était autrefois indiquée dans la région littorale de l'île Molène ainsi qu'à l'anse de la Torche et à Kérity en Penmarc'h. Si la population de l'île de Molène se maintient parfaitement sur un cordon de galets, les deux localités historiques de Penmarc'h n'ont pas été revues. Cependant, une nouvelle population a été découverte dans un autre secteur de Penmarc'h dans le marais de la Joie (E. Quéré & *al.*, 2005).

Lepidium graminifolium L. subsp. *graminifolium* – Passerage à feuilles variables

Lrma – Non indigène – Introduite européenne

Cette espèce introduite européenne, affectionnant les friches et les terrains vagues, a été signalée à Brest (J. Le Bohec, 1997).

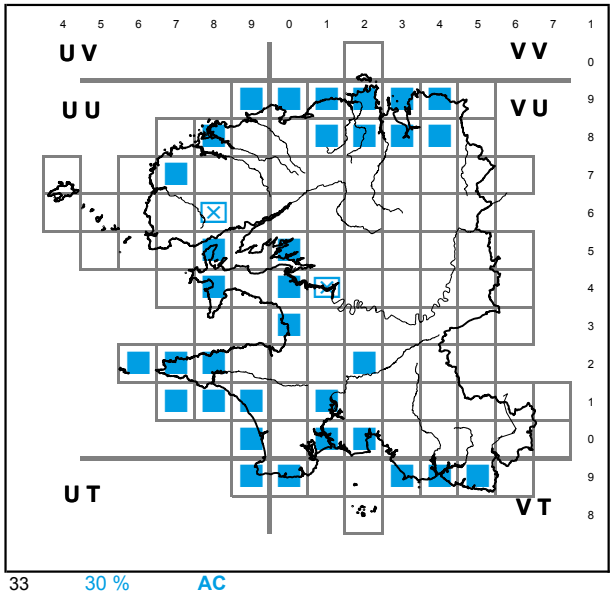
◆ Cardaria Desv.

● Cardaria draba (L.) Desv. – Cardaire drave

AR – Non indigène – Cortège méridional

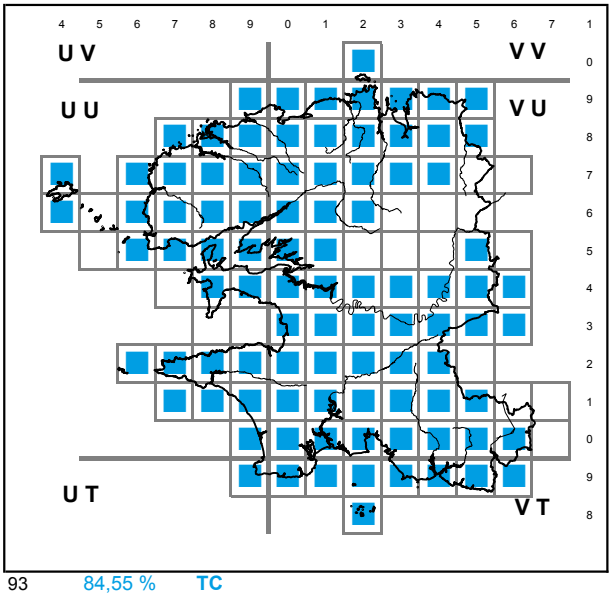
Syn. : *Lepidium draba* L. – Originaire du sud de l'Europe, cette plante est naturalisée de manière disséminée sur la frange littorale, dans des sites relativement secs, souvent riches en azote. Repérable à son aspect pubescent-blanchâtre, elle peut former des populations denses et étendues en bordure de routes et de chemins, dans les décombres et les terrains vagues. D'autre part, une station intérieure a été recensée le long du chemin de halage bordant l'Aulne à Châteauneuf-du-Faou, donnée demandant toutefois à être confirmée.

Coronopus squamatus
Corne-de-cerf écailleuse



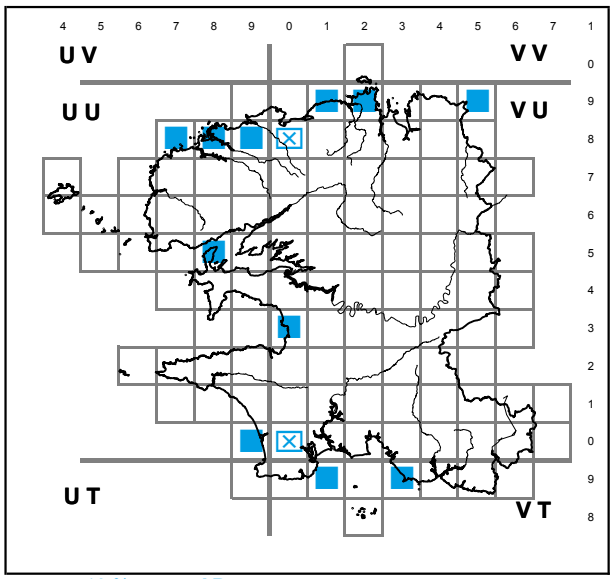
33 30 % **AC**

Coronopus didymus
Corne-de-cerf didyme



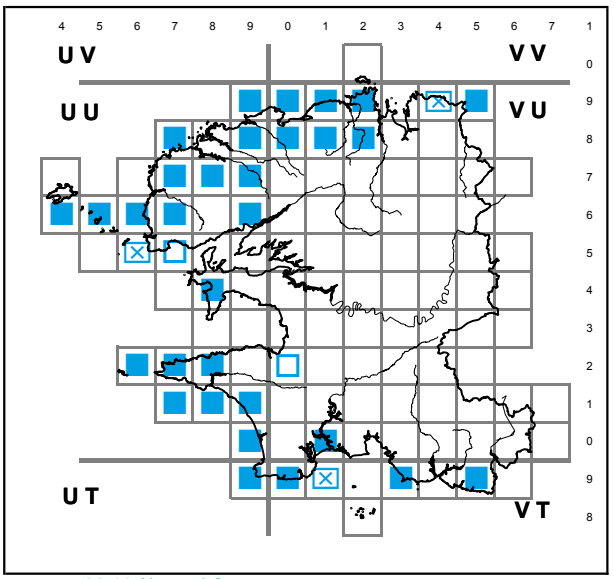
93 84,55 % **TC**

Diplotaxis tenuifolia
Diplotaxis à feuilles étroites



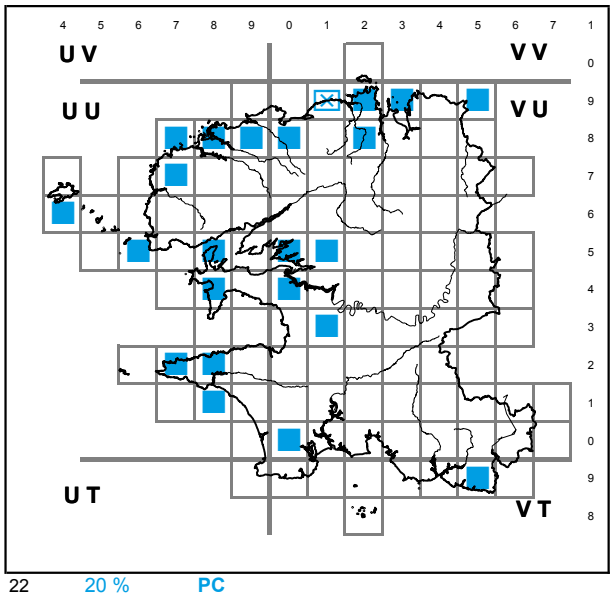
11 10 % **AR**

Diplotaxis muralis
Diplotaxis des murs



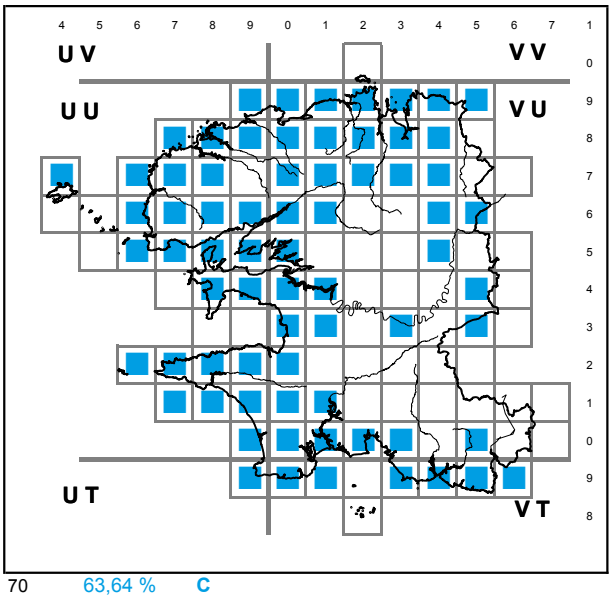
31 28,18 % **AC**

Brassica nigra
Moutarde noire



22 20 % **PC**

Sinapis arvensis
Moutarde des champs



70 63,64 % **C**

◆ Coronopus Haller

● Coronopus squamatus (Forssk.) Asch. – Corne-de-cerf écailleuse *kampriolenn*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Lepidium squamatum* Forssk. – Signalée comme commune à assez commune par H. des Abbayes, la corne-de-cerf écailleuse semble en régression dans le département, à l'inverse de l'espèce suivante, *Coronopus didymus*, qui s'est largement répandue. Aujourd'hui, *Coronopus squamatus* est présent sur le littoral dans les terrains vagues et les décombres, les bords de chemins et de champs cultivés, sur des sols compactés et humides l'hiver. Deux localités intérieures ont été signalées à Landrévarzec à proximité du moulin du Lay (R. Ragot, 1998) et à Quimper le long de la voie ferrée (G. Bretagne, 1994), mais il n'est pas certain que l'espèce se soit maintenue.

● Coronopus didymus (L.) Sm. – Corne-de-cerf didyme

TC – Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Lepidium didymum* L. – Signalée par J. Lloyd « çà et là sur le littoral en s'avançant assez loin à l'intérieur par les rivières », puis décrite par H. des Abbayes comme « assez commune dans la région maritime mais se répand à l'intérieur », la corne-de-cerf didyme est aujourd'hui présente sur l'ensemble du territoire. Cette espèce sud-américaine est naturalisée depuis très longtemps dans les lieux incultes, les champs cultivés et jardins potagers, et les terrains humides et piétinés.

◆ Diplotaxis DC.

● Diplotaxis tenuifolia (L.) DC. – Diplotaxis à feuilles étroites

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Le diplotaxis à feuilles étroites est présent de manière disséminée sur l'ensemble de la façade maritime finistérienne, dans les lieux pierreux et sablonneux. Il se rencontre ainsi sur les dunes rudéralisées, en bordure de chemins, dans les friches littorales.

Diplotaxis erucoides (L.) DC. – Diplotaxis fausse-roquette (page 634)

Diplotaxis viminea (L.) DC. – Diplotaxis des vignes (page 634)

● Diplotaxis muralis (L.) DC. – Diplotaxis des murs

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Signalé par J. Lloyd puis par H. des Abbayes dans plusieurs localités du Finistère, le diplotaxis des murs est aujourd'hui largement naturalisé sur la frange littorale où il croît dans les lieux pierreux et sablonneux, les cultures, au pied des murs, en bordure de chemins et de parkings, et dans les friches.

◆ Brassica L.

Brassica napus L. – Colza *irvin*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Cultivé pour la production d'huile alimentaire, pour l'alimentation du bétail et depuis peu pour la confection d'agrocarburants, le colza se rencontre fréquemment en bordure des champs cultivés, le long des routes de campagnes et des grands axes routiers, où il ne se maintient pas durablement.

● Brassica nigra (L.) W.D.J. Koch – Moutarde noire *sezv-du*

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

La moutarde noire est une espèce disséminée sur le littoral finistérien, dont la spontanéité est variable. Citée comme une plante indigène par J. Lloyd, elle a également été cultivée pour ses graines qui, broyées, donnent un condiment très utilisé, la moutarde. *Brassica nigra* se développe aujourd'hui sur la côte maritime et estuarienne dans les prairies rudéralisées, les décombres, les terrains vagues, les polders, en bord de routes, de rivières, de chemins et de parkings, sur des sols relativement humides, sablonneux et parfois rocheux.

◆ Sinapis L.

● Sinapis arvensis L. – Moutarde des champs *sezv-gouez*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

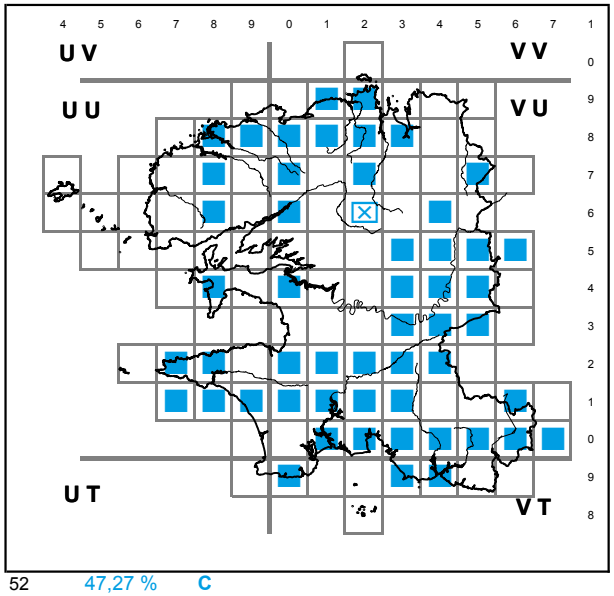
Très commune sur la frange littorale élargie, la moutarde des champs semble bien plus rare dans le centre Finistère. Elle colonise les bords de chemins et de routes, les champs cultivés et les terrains vagues.

Sinapis alba L. subsp. *alba* – Moutarde blanche *sezv-gwenn*

Non indigène – Vaste répartition mondiale

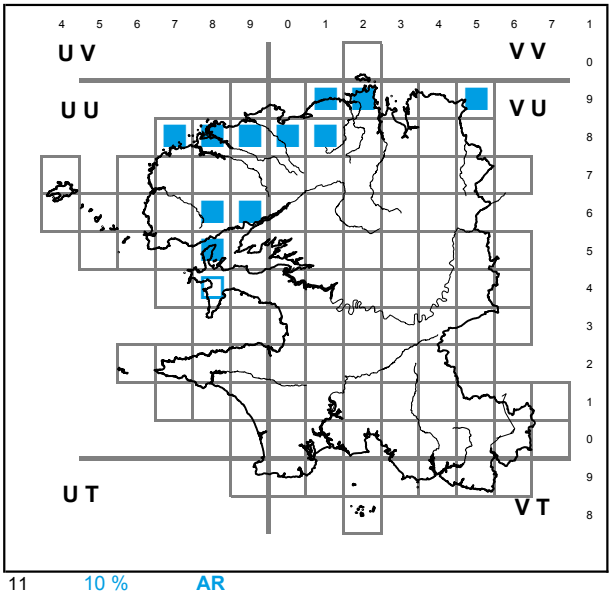
Jadis cultivée comme plante fourragère ou pour ses graines blanches servant à la fabrication de la moutarde, *Sinapis alba* est aujourd'hui utilisée comme engrais vert ; semée après les moissons, elle permet d'éviter de laisser le sol à nu. Elle a pu être observée localement en bord de champs ou de routes, comme à Plouguerneau (L. Gager, 1998), mais sans se maintenir durablement.

Coincya monensis
Chou giroflée



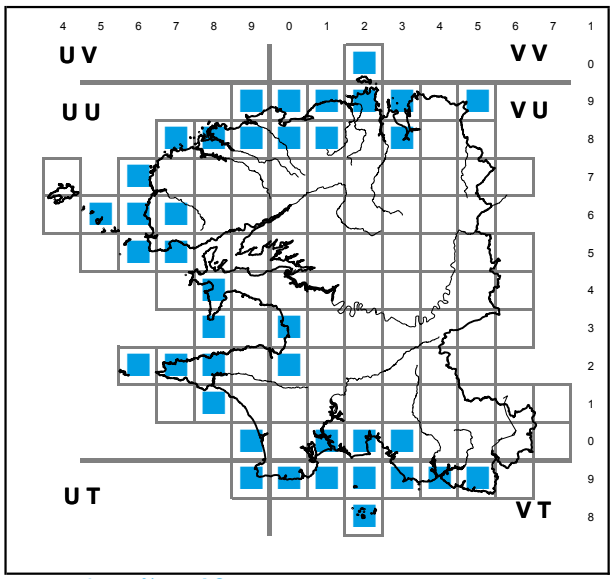
52 47,27 % **C**

Hirschfeldia incana
Roquette bâtarde



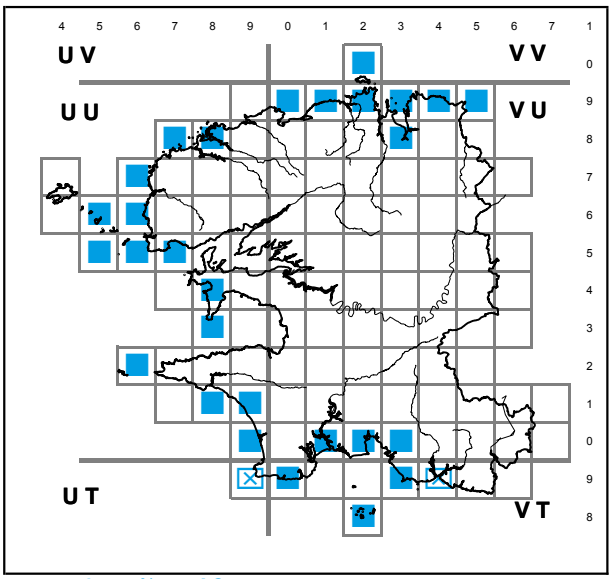
11 10 % **AR**

Cakile maritima subsp. maritima
Cakilier maritime



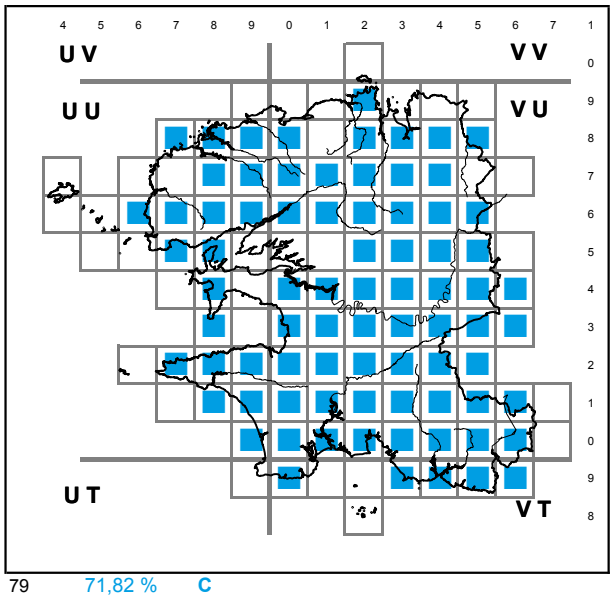
39 35,45 % **AC**

Crambe maritima
Chou marin Pn, Lrma



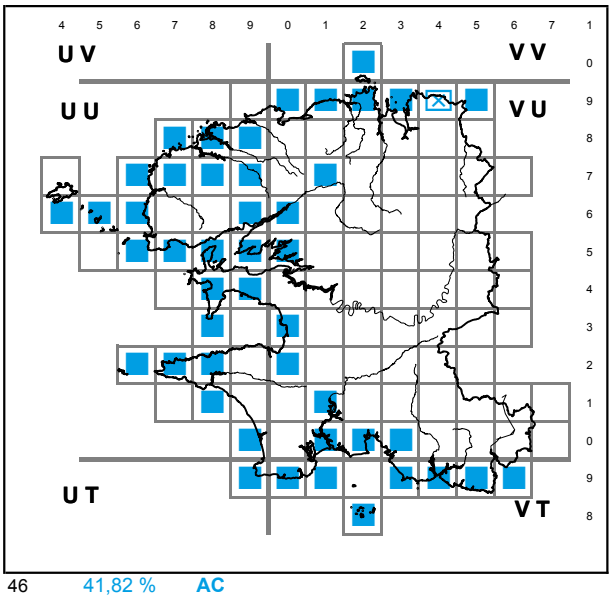
28 25,45 % **AC**

Raphanus raphanistrum subsp. raphanistrum
Ravenelle



79 71,82 % **C**

Raphanus raphanistrum subsp. maritimus
Ravenelle maritime



46 41,82 % **AC**

◆ Eruca P. Mill.

Eruca vesicaria (L.) Cav. – Roquette cultivée (page 634) *roked*

◆ Coincya Rouy

● Coincya monensis (L.) Greuter & Burdet – Chou giroflée

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Rhynchosinapis cheiranthos* (Vill.) Dandy, *Rhynchosinapis cheiranthus* (Vill.) Dandy – Décrit dans les différentes flores sous de nombreux synonymes, le chou giroflée est une espèce des sols siliceux, affectionnant les vieux murs, les talus secs et les coteaux schisteux. Assez répandu au sud et à l'est du département, sa rareté dans le nord-ouest du Finistère est probablement due à un manque de connaissance sur l'identification de cette brassicacée jaune.

◆ Hirschfeldia Moench

● Hirschfeldia incana (L.) Lagr.-Foss. – Roquette bâtarde

AR – Non indigène – Cortège méridional

Originaire d'Europe méridionale, cette espèce est apparue dans notre région au XIX^e^ siècle dans les ports et les gares (J. Lloyd). Naturalisée sur le littoral dans les décombres, les terrains vagues et les dunes en voie de rudéralisation, elle était signalée par H. des Abbayes à Brest, Camaret-sur-Mer, Santec, et décrite comme commune entre Goulven et Plouescat. L'espèce semble actuellement en expansion puisqu'elle est régulièrement observée dans les environs de Brest, entre Lampaul-Ploudalmézeau et Roscoff, et jusqu'en limite est du département sur les dunes de Locquirec.

◆ Cakile P. Mill.

● Cakile maritima Scop. subsp. maritima – Cakilier maritime

AC – Indigène – Cortège méridional

La roquette de mer est une espèce caractéristique des laisses de mer riches en matière organique azotée. Elle se rencontre sur les parties sommitales des estrans dunaires, à la limite supérieure des pleines mers de vives-eaux sur substrat sableux, ainsi que dans les zones ouvertes de la dune embryonnaire. Fréquemment rencontrée en présence d'*Atriplex laciniata*, elle colonise l'ensemble des secteurs dunaires du littoral finistérien. Sa rareté en rade de Brest et sur la côte nord du cap Sizun s'explique par une dominance des végétations de falaises et de prés salés. Cette espèce est aujourd'hui menacée de régression sur l'ensemble de son aire de répartition en raison de la surfréquentation estivale et du nettoyage des plages, parfois mécanique à l'aide de cribleuses.

◆ Rapistrum Crantz

Rapistrum rugosum (L.) All. – Rapistre rugueux (page 634)

◆ Crambe L.

● Crambe maritima L. – Chou marin *kaol-an-aod*

Pn, Lrma – **AC** – Indigène – Cortège atlantique

Le chou marin est une espèce liée aux cordons de galets et aux amas de sables grossiers situés en haut de grèves. Très commun sur le littoral des Côtes-d'Armor, il est encore très bien représenté sur les côtes nord-finistériennes jusqu'en baie d'Audierne, même si ses populations sont parfois peu abondantes, comme à Crozon ou en certains points du littoral de la mer d'Iroise. Présent sur des cordons de galets dans la partie nord du département, le chou marin change d'écologie sur la côte sud, notamment aux environs de Fouesnant et sur le littoral de Trégunc, où il colonise des sables grossiers.

◆ Raphanus L.

● Raphanus raphanistrum L. subsp. raphanistrum – Ravenelle *alc'hwezen*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce, peut-être très anciennement naturalisée, est aujourd'hui largement répandue dans les terrains vagues, les décombres, les bords de chemins et de routes, et les champs cultivés. Son absence dans quelques mailles du nord Finistère est probablement liée à un déficit de prospections.

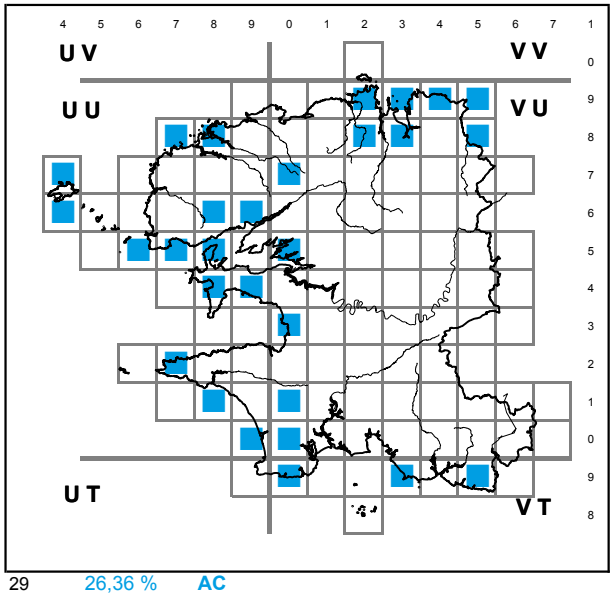
● Raphanus raphanistrum L. subsp. maritimus (Sm.) Thell. – Ravenelle maritime *alc'hwezen-mor*

AC – Indigène

La ravenelle maritime, notamment reconnaissable à ses feuilles radicales pennatifides à segments divisés jusqu'au rachis, se rencontre sur l'ensemble de la façade maritime. Affectionnant les dunes rudéralisées, les bords de chemins et de parkings, les friches et décombres, sur des sols sablonneux, elle est actuellement en expansion sur de nombreux secteurs dunaires. Sur la carte, la sous-espèce *landra* Moretti, notamment observée par D. Philippon sur les dunes de Mousterlin (Fouesnant) et de Trévignon (Trégunc), n'a pas été distinguée de la sous-espèce *maritimus* (SM.) Thell.

Reseda luteola

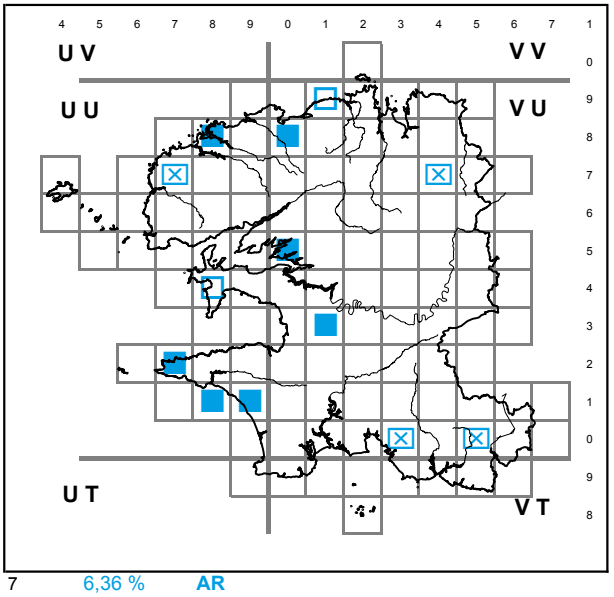
Réséda jaunâtre



29 26,36 % **AC**

Reseda lutea

Réséda jaune

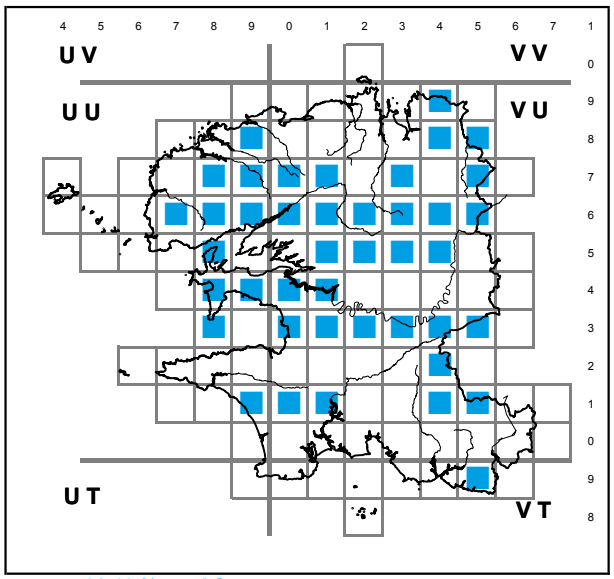


7 6,36 % **AR**

Drosera rotundifolia

Rossolis à feuilles rondes

Pn, Lrma

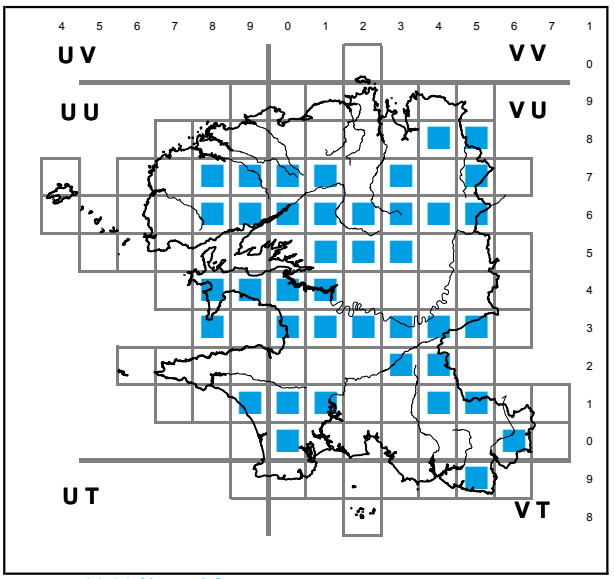


42 38,18 % **AC**

Drosera intermedia

Rossolis intermédiaire

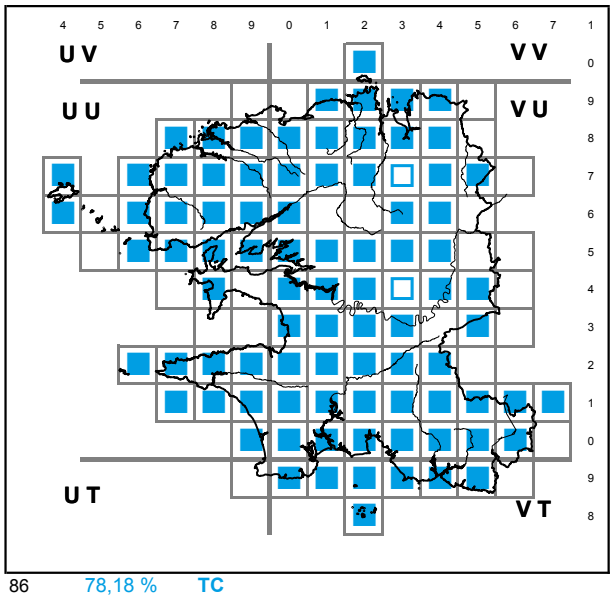
Pn, Lrma



40 36,36 % **AC**

Crassula tillaea

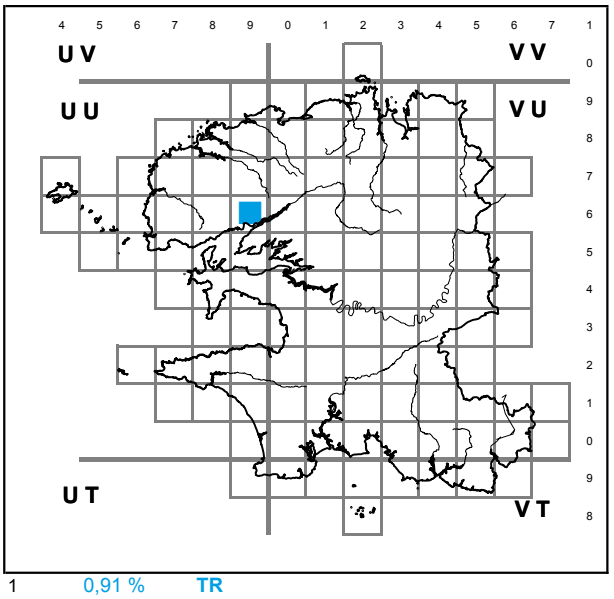
Mousse fleurie



86 78,18 % **TC**

Crassula helmsii

Crassule de Helms



1 0,91 % **TR**

Résédacées

◆ Reseda L.

● Reseda luteola L. – Réséda jaunâtre *gwrizienn-velen*

AC – Indigénat incertain – Cortège boréal

Plutôt thermophile, cette grande plante affectionne les terrains secs et ensoleillés, de préférence sur sol neutre à peu acide. Elle se rencontre ainsi sur la frange littorale élargie dans les pelouses dunaires perturbées, les friches et décombres, les cultures, les carrières et en bordure de chemins.

● Reseda lutea L. – Réséda jaune

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Inféodé aux sols secs et calcicoles des pelouses dunaires, des bords de chemins, des friches et décombres, ce petit réséda est nettement moins fréquent que l'espèce précédente. Les observations récentes concernent les communes littorales d'Audierne, Landéda, Logonna-Daoulas, Plogoff, Plounévez-Lochrist, Plozévet et Tréflez. La seule localité intérieure a été signalée à Châteaulin (R. Ragot, 1993) mais elle n'a pas été revue depuis.

Droséracées

◆ Drosera L.

● Drosera rotundifolia L. – Rossolis à feuilles rondes *glizh-an-heol*

Pn, Lrma – **AC** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Poussant généralement sur les coussins de sphaignes, cette petite plante carnivore se développe dans les tourbières et les landes tourbeuses. Cette espèce est toujours bien représentée dans le Finistère malgré de nombreuses destructions de son habitat, en particulier par drainage, plantation de résineux (notamment dans les monts d'Arrée et les montagnes Noires) ou encore par l'urbanisation comme à Creac'h Guen à Quimper. Elle est surtout présente dans les monts d'Arrée et les montagnes Noires, mais on la rencontre aussi ponctuellement dans de nombreuses autres localités, parfois non loin du littoral, comme par exemple à Crozon, à Guissény, à Plouhinec, à Saint-Jean-du-Doigt ou à Clohars-Carnoët.

● Drosera intermedia Hayne – Rossolis intermédiaire *glizh-an-heol*

Pn, Lrma – **AC** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette autre espèce carnivore présente un caractère plus pionnier que la précédente. Elle se développe au sein des tourbières et landes humides, souvent au niveau des zones dénudées, des cuvettes, des fossés et des ornières. Elle présente une répartition similaire à l'espèce précédente, à savoir des belles populations dans les monts d'Arrée, les montagnes Noires et dans le Léon intérieur. Plus au sud, quelques localités sont recensées dans le pays bigouden et au sud-est du département à Quimperlé et Tréméven. Comme pour *Drosera rotundifolia*, de nombreuses stations ont disparu ou sont fortement menacées par le drainage et l'enrésinement des zones humides.

Crassulacées

◆ Crassula L.

● Crassula tillaea Lest.-Garl. – Mousse fleurie

TC – Indigène – Cortège méridional

Cette plante annuelle minuscule fréquente les sols sablonneux et humides en hiver : pelouses dunaires piétinées, sentiers, parkings, interstices de bitume et de pavés dans les bourgs et bordures de routes et de chemins. Elle est présente sur l'ensemble du territoire. Passant facilement inaperçue aux yeux des non avertis malgré la couleur rouge flamboyant qu'elle arbore parfois, elle n'est actuellement pas signalée dans quelques mailles intérieures du centre-Finistère.

● Crassula helmsii (Kirk) Cockayne – Crassule de Helms

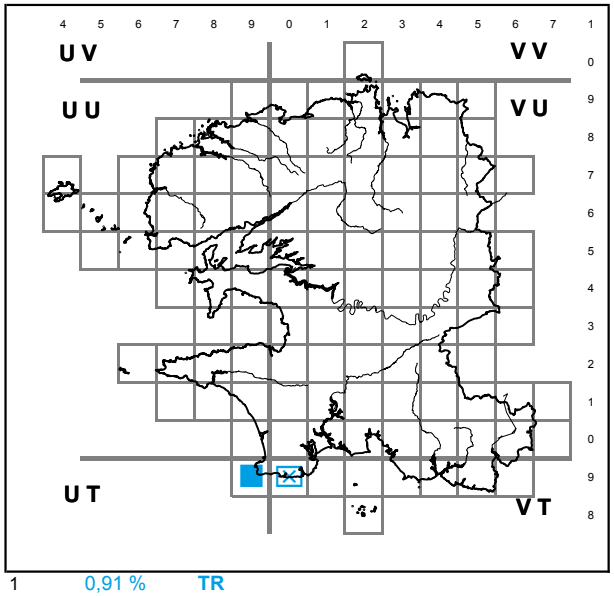
TR – Non indigène

Plante exotique originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande, introduite accidentellement dans les bassins du vallon du Stangalard à Brest, cette espèce aquatique à amphibie s'est propagée dans la vallée avoisinante au Costour. Véritable peste végétale en Grande-Bretagne, elle est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée. Un programme d'éradication est actuellement en cours par le Conservatoire botanique national de Brest et Brest-Métropole-Océane.

Crassula vaillantii

Crassule de Vaillant

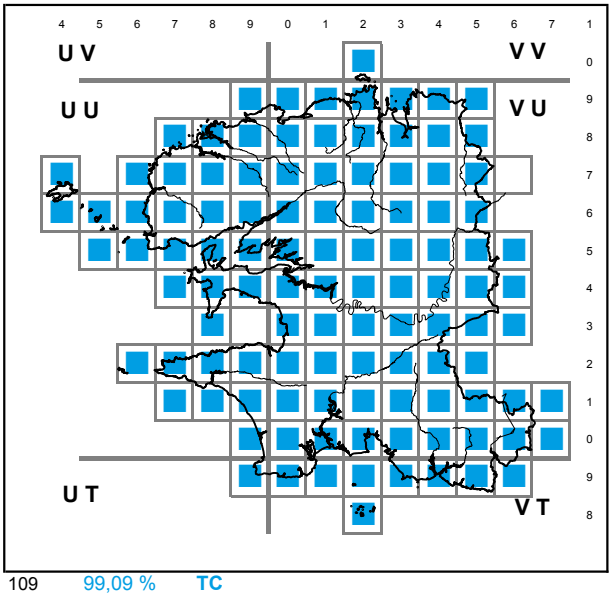
Pr, Lrma



1 0,91 % **TR**

Umbilicus rupestris

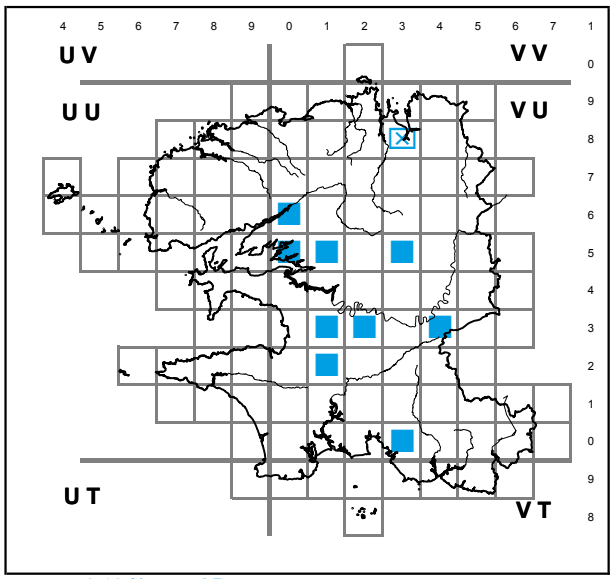
Nombril de Vénus



109 99,09 % **TC**

Sedum telephium subsp. telephium

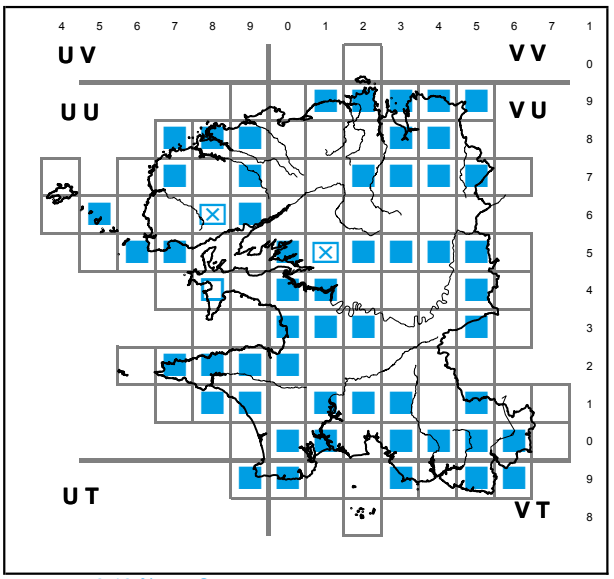
Orpin reprise



9 8,18 % **AR**

Sedum rupestre

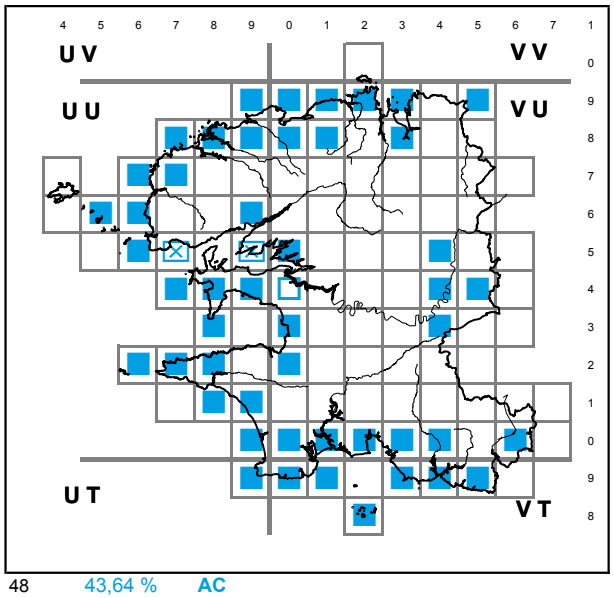
Orpin réfléchi



53 48,18 % **C**

Sedum acre

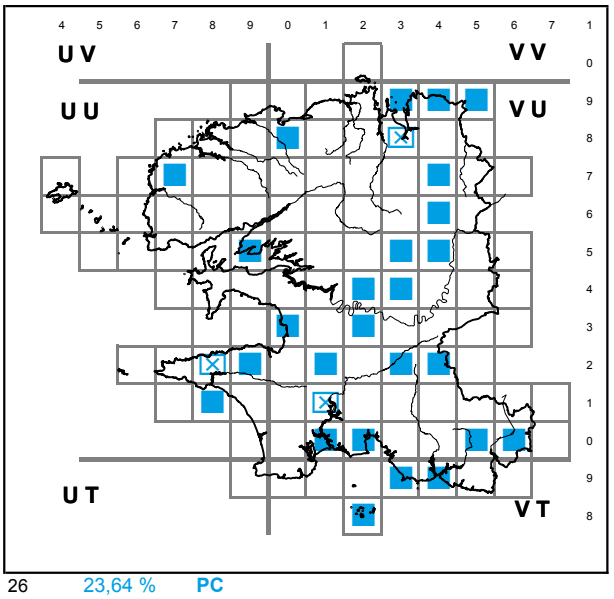
Orpin âcre



48 43,64 % **AC**

Sedum album

Orpin blanc



26 23,64 % **PC**

● Crassula vaillantii (Willd.) Roth – Crassule de Vaillant

Pr, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Affectionnant les pelouses humides voire temporairement inondées, et bien distincte de l'espèce précédente par ses fleurs pédonculées, cette petite plante est très rare dans le département mais également sur l'ensemble du Massif armoricain. Historiquement indiquée en divers points du pays bigouden, une seule localité a récemment été signalée dans ce secteur à Penmarc'h (V. Dalibard, 1999). Bien que la station se situe dans un site très fréquenté du littoral, la plante semble se maintenir sur une surface d'environ un mètre carré au pied d'un rocher (revue en 2008 par R. Ragot).

◆ Umbilicus DC. in Lam. & DC.

● Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy – Nombril de Vénus *krampouezh-mouezig*

TC – Indigène – Cortège méridional

Cette plante, absente de nombreuses régions françaises, trouve dans le Finistère des conditions édaphiques et climatiques idéales à son développement. Présent sur l'ensemble du territoire, le nombril de Vénus affectionne les zones ombragées sur silice (talus, rochers, murs), mais également les milieux ensoleillés comme dans les falaises littorales, sur les toits ou en épiphyte sur les arbres moussus.

◆ Sedum L.

● Sedum telephium L. subsp. telephium – Orpin reprise

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Contrairement aux autres espèces du genre, cet orpin préfère les zones ombragées et fraîches. Il se rencontre en fond de vallée sur des sols assez riches et peu acides, en bordure de rivières, sur les talus et en lisière forestière. Peu commun, il se cantonne à la bande centrale du département (Brennilis, Châteaulin, Daoulas, Dinéault, Dirinon, Irvillac, Gouézec, Hanvec, Landrévarzec, Saint-Coulitz, Saint-Goazec), à l'exception de la station littorale de Concarneau. Les plus belles populations se rencontrent actuellement dans la vallée de l'Aulne. Cette plante peut être confondue avec une espèce ornementale, s'échappant localement, *Sedum spectabile*.

● Sedum rupestre L. – Orpin réfléchi

AC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Sedum reflexum L.* – Cette espèce des affleurements rocheux ensoleillés, des talus, voire des dunes, est présente de manière disséminée sur le territoire, en apparaissant toutefois plus fréquemment sur le littoral. Également cultivée sur les murs et murets, il est aujourd'hui très difficile de distinguer les cultivars horticoles de la forme sauvage.

Sedum forsterianum Sm. – Orpin élégant

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante européenne, introduite dans notre département, était historiquement signalée par C. Picquenard sur les murs des cimetières de Châteaulin et de Quimperlé, et sur les murs de Quimper. Ella n'a pas été revue récemment.

● Sedum acre L. – Orpin âcre *dulen*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des pelouses dunaires, des rochers et des murs de la région maritime, l'orpin âcre est très répandu sur la frange littorale en situation ensoleillée et sèche. Il peut occasionnellement se rencontrer à l'intérieur des terres par l'intermédiaire des voies de communication routières et ferroviaires (notamment à la gare de Carhaix-Plouguer). Les autres stations intérieures sont probablement d'origine anthropique, cet orpin étant fréquemment cultivé pour égayer au printemps les rocailles de jardins.

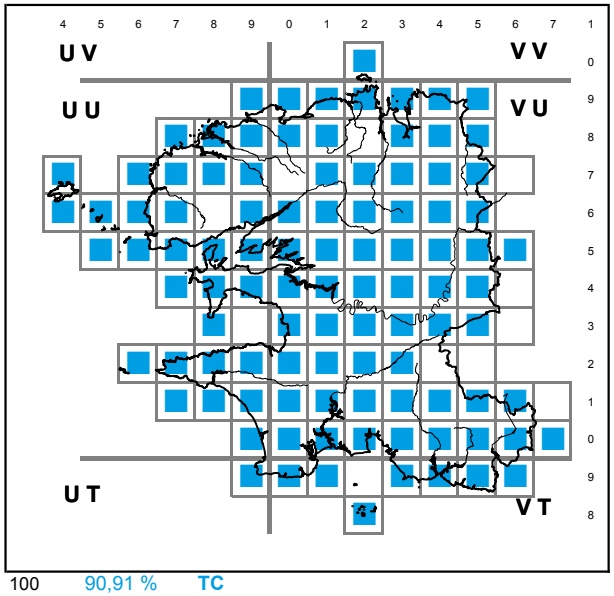
● Sedum album L. – Orpin blanc

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cet orpin très cultivé dans les rocailles de jardins se naturalise sur les murs et dans les zones rocheuses et sablonneuses. Il semble actuellement en expansion. Les deux sous-espèces *album* et *micranthum* (DC.) Syme n'ont pas été distinguées dans ce travail de cartographie.

Sedum anglicum subsp. anglicum

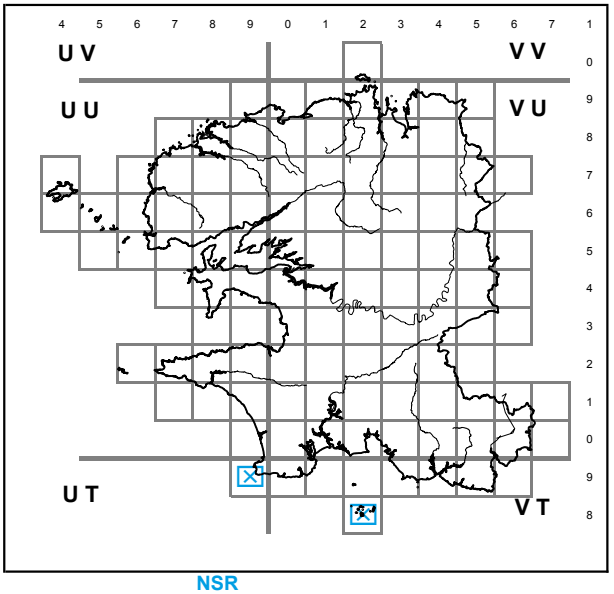
Orpin d'Angleterre



100 90,91 % **TC**

Sedum rubens subsp. rubens

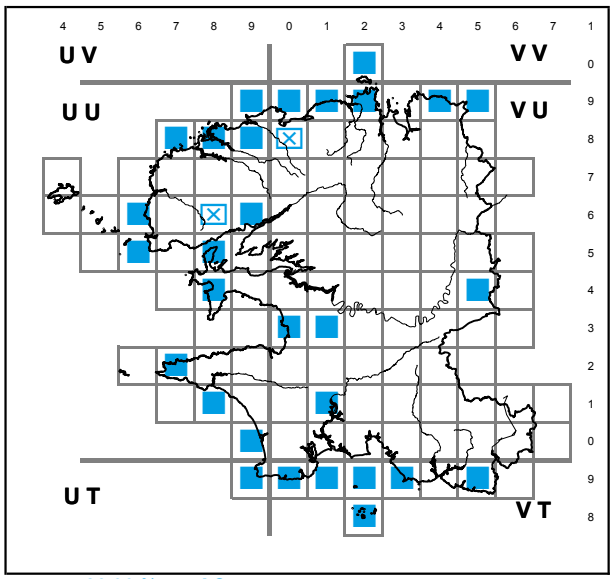
Orpin rougeâtre Lrma



NSR

Saxifraga tridactylites

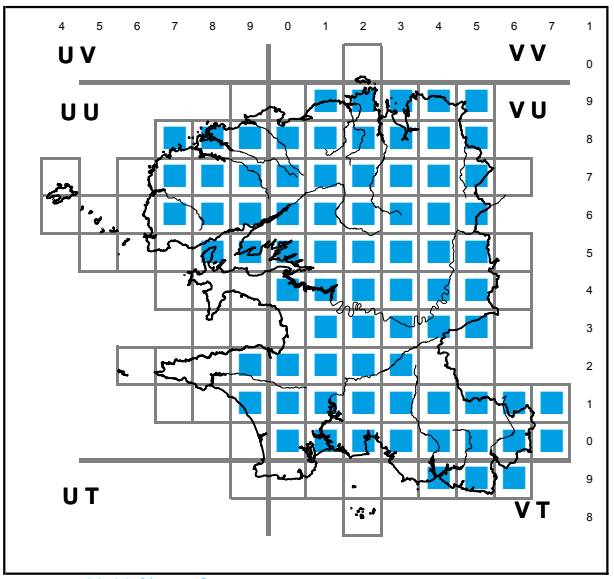
Saxifrage à trois doigts



29 26,36 % **AC**

Chrysosplenium oppositifolium

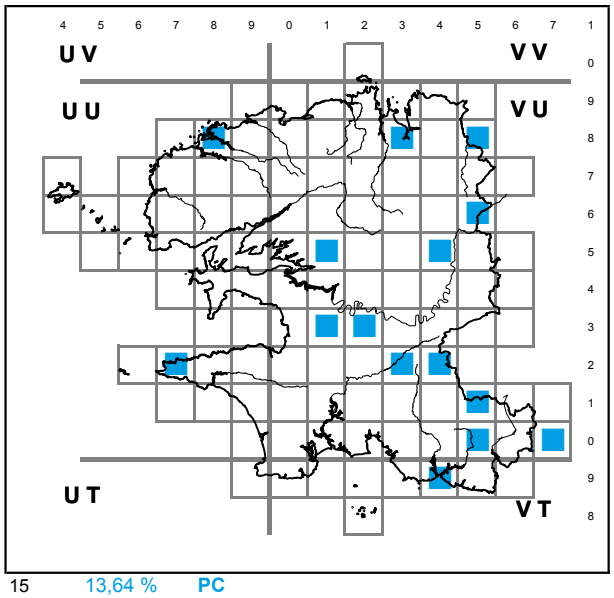
Dorine à feuilles opposées



76 69,09 % **C**

Ribes rubrum

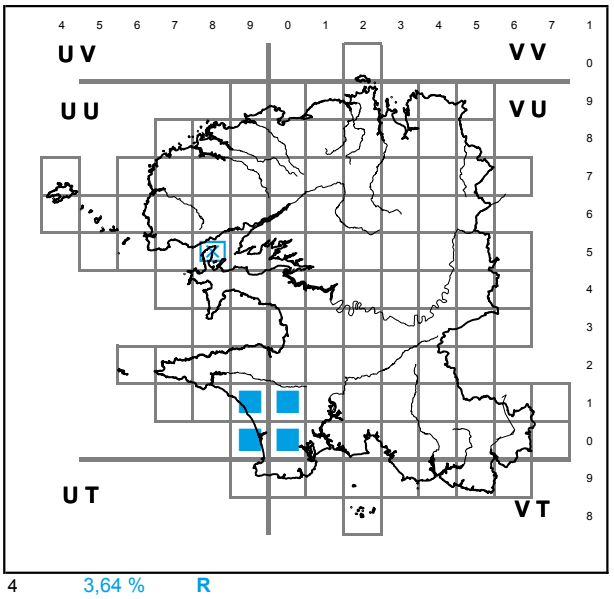
Groseillier rouge



15 13,64 % **PC**

Filipendula vulgaris

Filipendule commune Lrma



4 3,64 % **R**

● Sedum anglicum Huds. subsp. anglicum – Orpin d'Angleterre *greun-roc'h*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

L'orpin d'Angleterre est l'espèce de *Sedum* la plus commune de notre département. Il est présent sur tout le territoire y compris dans les îles. Préférant les milieux pionniers et acides, il se rencontre dans les pelouses littorales et intérieures, sur les affleurements rocheux, les talus, les murs, les dunes décalcifiées, les chemins et même sur les vieux toits.

● Sedum rubens L. subsp. rubens – Orpin rougeâtre

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Espèce thermophile et calciphile, cet orpin annuel croît sur les sols squelettiques des affleurements rocheux, des murs et des chemins. En situation ombragée, ses feuilles sont d'un beau vert bleuté alors qu'en situation ensoleillée elles se teintent en marron clair ponctué de rouge. Plusieurs fois cité à Penmarc'h par les botanistes du XIX^e^ siècle (J. Lloyd, frères Crouan, C. Picquenard) et sur l'archipel des Glénan par A. Chevalier, il n'a pas été récemment revu dans le département.

SAXIFRAGACÉES

◆ **Saxifraga L.**

● Saxifraga tridactylites L. – Saxifrage à trois doigts *torrmaen-tribiz*

AC – Indigène – Cortège boréal

Unique représentant du genre dans notre département, ce saxifrage annuel affectionne les dunes grises calcarifères riches en petites espèces annuelles, en mousses et autres lichens maritimes. Répandu dans les milieux naturels du littoral, sa présence à l'intérieur est en revanche toujours liée à des milieux anthropisés. Il se rencontre ainsi dans les gares ferroviaires de Carhaix-Plouguer, de Châteaulin et de Quimper, autour de la piste d'athlétisme du Petit-Kerzu à Brest et au pied des murs montés à la chaux, des tourne-à-gauche et des ronds-points routiers de Quimper, où il est très fréquent.

◆ **Chrysosplenium L.**

● Chrysosplenium oppositifolium L. – Dorine à feuilles opposées *louzaouenn-an-arouez*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante vivace des milieux acides marécageux et constamment gorgés d'eau, la dorine à feuilles opposées peut former des tapis denses et étendus dans les zones boueuses des bordures de ruisseaux, au niveau des sources et des suintements humides, et en situation ombragée et humide des ripisylves. Contrairement à de nombreuses régions françaises, cette espèce est très commune dans tout le département à l'exception de la zone côtière ouest et des îles d'où elle est absente.

GROSSULARIACÉES

◆ **Ribes L.**

● Ribes rubrum L. – Groseillier rouge *kastilhez*

PC – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Le groseillier rouge, arbrisseau cultivé dans nos jardins, n'était pas signalé dans notre département par les anciennes flores. Il se rencontre aujourd'hui de manière disséminée sur le territoire dans les bois frais, en bordure de rivières, parfois en abondance. Si certaines populations se sont développées à partir de déchets de jardins, il n'est pas exclu que certaines proviennent de graines apportées par les excréments d'animaux consommant ses fruits. La carte de répartition est probablement sous-évaluée en raison du risque de confusion, à l'état végétatif, avec *Ribes nigrum* qui lui aussi se naturalise.

Ribes nigrum L. – Cassis (page 635) *kastilhez-du*

Ribes uva-crispa L. – Groseillier à maquereaux (page 635) *spezad*

ROSACÉES

◆ **Spiraea L.**

Spiraea salicifolia L. – Spirée à feuilles de saule

Non indigène – Vaste répartition européenne

Cet arbrisseau ornemental, relativement envahissant par ses rejets sur ses racines traçantes, est observé çà et là dans le département, souvent à proximité des habitations. Il peut se maintenir pour former localement de grands massifs. Sa répartition précise reste toutefois à établir.

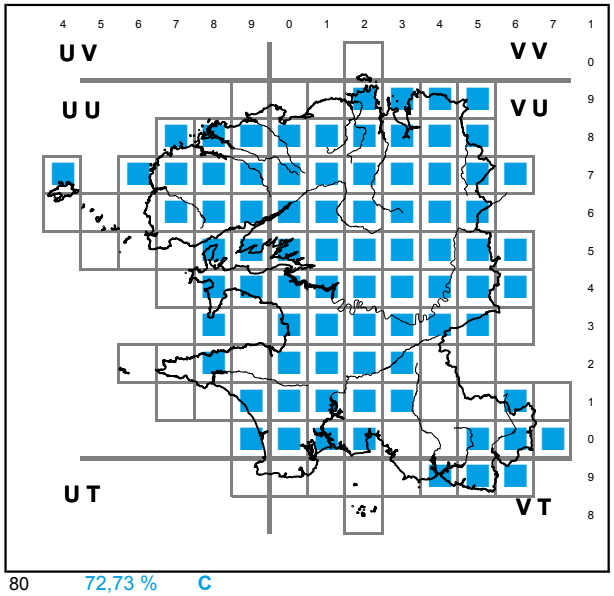
◆ **Filipendula P. Mill.**

● Filipendula vulgaris Moench – Filipendule commune *kehid*

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

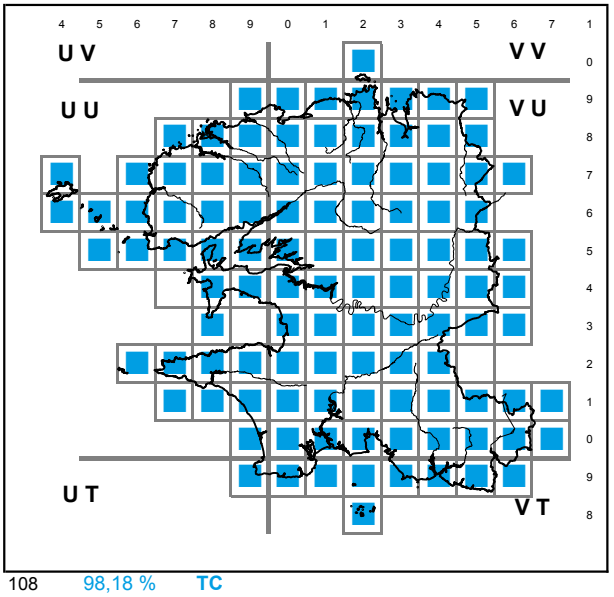
Cette plante vivace des pelouses et prairies sèches, sur sol neutre à basique, est très rare en Bretagne. Dans le Finistère, elle se rencontre uniquement dans le pays bigouden sur les serpentines des communes de Peumérit, Plonéour-Lanvern, Plovan, Pouldreuzic, Tréguennec et Tréogat. Se développant au sein des clairières et des landes xérophiles, elle présente dans le sud Finistère de belles populations en bord de routes sur les bermes et les talus avoisinants. Cette situation est parfois délicate en raison du traitement à l'herbicide de certains talus agricoles. Autrefois signalée par C. Picquenard sur l'île Trébéron en face de Roscanvel, elle n'y a pas été revue depuis, notamment en raison des difficultés d'accessibilité à ce site militaire.

Filipendula ulmaria
Reine-des-prés



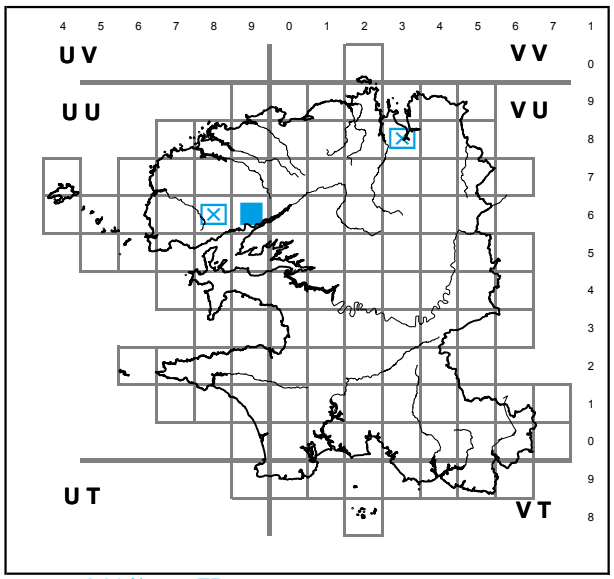
80 72,73 % **C**

Rubus gr. fruticosus
Ronce commune



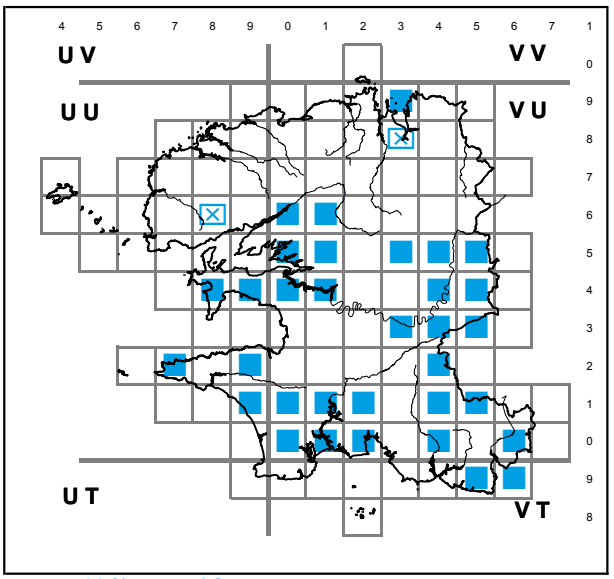
108 98,18 % **TC**

Rubus caesius
Ronce bleuâtre



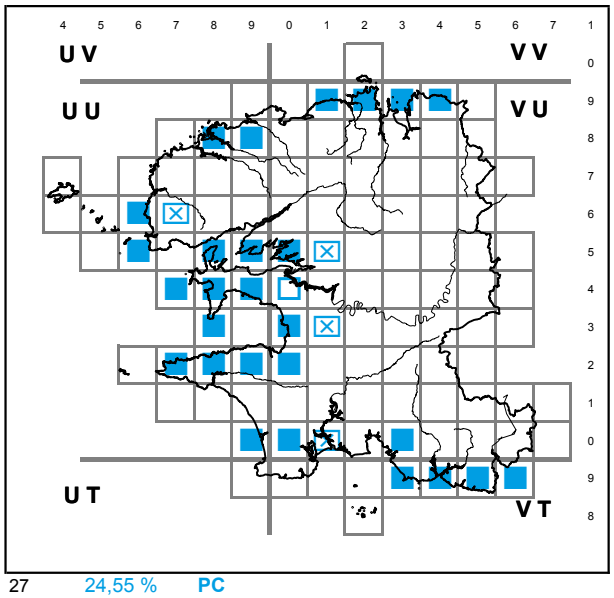
1 0,91 % **TR**

Rosa arvensis
Rosier des champs



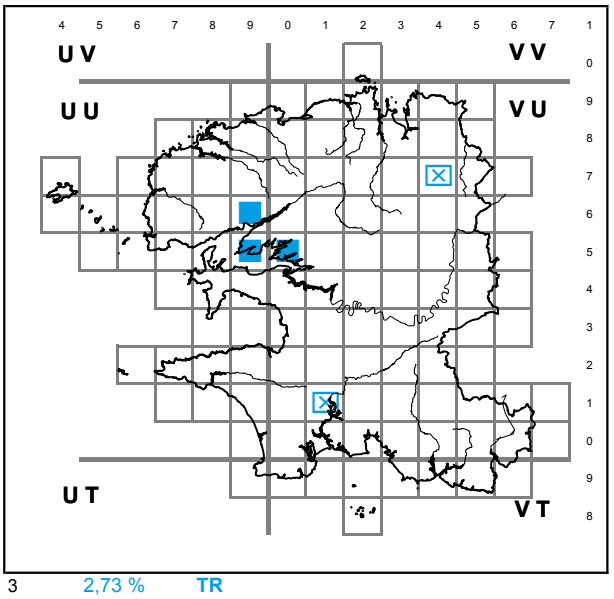
33 30 % **AC**

Rosa pimpinellifolia
Rosier pimprenelle



27 24,55 % **PC**

Rosa stylosa
Rosier à styles soudés



3 2,73 % **TR**

● Filipendula ulmaria (L.) Maxim. – Reine-des-prés *rouanez-ar-foenneg*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

D'une taille plus importante que l'espèce précédente, cette plante vivace affectionne les sols humides. Elle est commune dans les prairies hygrophiles, les mégaphorbiaies et les bords de cours d'eau. Très répandue à l'intérieur, elle atteint le littoral uniquement dans les marais littoraux et à l'embouchure des cours d'eau. Par ailleurs, elle semble absente des îles finistériennes, à l'exception d'Ouessant. Les zones lacunaires du sud-est du département sont peut-être liées à un déficit de prospection.

◆ **Rubus L.**

Rubus idaeus L. – Framboisier *bod-flamboez*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Jamais signalé dans la dition à l'état sauvage, le framboisier est largement cultivé dans les jardins. Introduit en milieu naturel par des dépôts de déchets verts ou par des graines issues des excréments d'animaux, il se retrouve aujourd'hui çà et là à proximité des habitations mais également dans les bois frais et en bordure de rivières.

● Rubus gr. fruticosus – Ronce commune *bod-drez*

TC – Indigène

Ce groupe d'espèces que nous appelons communément « les ronces », faute de pouvoir les identifier, est omniprésent sur tout le territoire quel que soit le milieu. Il englobe en réalité de nombreuses espèces différentes, plus précisément décrites dans les flores de *Rothmaler* et de *Flora Europaea*, parmi lesquelles *Rubus ulmifolius, R. hirtus, R. radula, R. bifrons* et sans doute d'autres encore, comme celles se développant dans les tourbières et à fleurissement précoce.

● Rubus caesius L. – Ronce bleuâtre

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des milieux frais et humides sur sols neutres à calcaires, la ronce bleuâtre n'a jamais été abondante dans le Finistère. Historiquement signalée à Morlaix et à Brest par C. Picquenard, elle a récemment été retrouvée à proximité de cette dernière localité en bordure de l'Elorn au Relecq-Kerhuon (J. Le Bohec, 2003).

◆ **Rosa L.**

● Rosa arvensis Huds. – Rosier des champs *roz-gouez*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Contrairement à ce que son nom indique, cet églantier préfère les sous-bois frais sur des sols peu acides. Il se rencontre ainsi dans la région littorale ou à l'intérieur dans les secteurs neutroclines, le plus souvent en bas des pentes. Si la carte de répartition de cette espèce est probablement incomplète en raison des difficultés d'identification du genre *Rosa*, il semble que *Rosa arvensis* soit absent de tout le nord Finistère hormis une donnée ancienne de C. Picquenard à Morlaix et une observation récente sur la côte de Plougasnou (donnée qui demanderait néanmoins à être vérifiée).

● Rosa pimpinellifolia L. – Rosier pimprenelle

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Rosa spinosissima* L. – Le rosier pimprenelle est un sous-arbrisseau de taille très variable puisqu'il peut ne mesurer que quelques centimètres dans les dunes grises, pour atteindre presque un mètre de hauteur dans les fourrés et les landes hautes. Affectionnant les sols calcaires à peu acides où il peut former des fourrés bas très denses, il se rencontre souvent en situation d'ourlet thermophile sur la frange littorale étroite, à l'exception d'une localité intérieure sur les serpentines entre Plogastel-Saint-Germain et Plonéour-Lanvern.

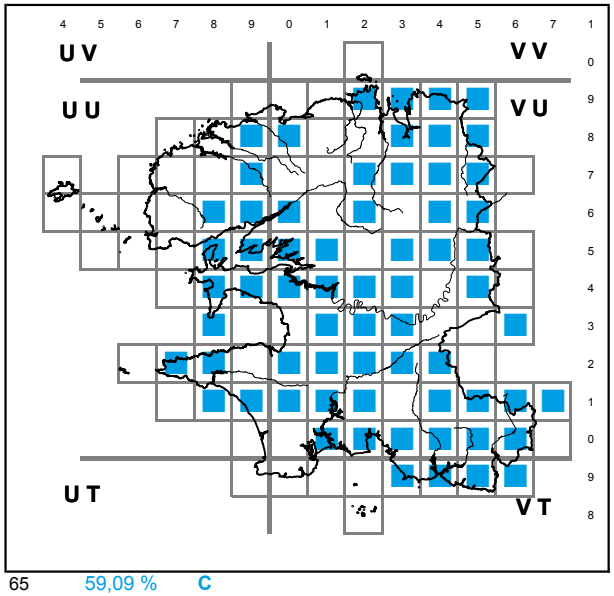
● Rosa stylosa Desv. – Rosier à styles soudés

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cet églantier des haies, talus et fourrés, très proche de *Rosa canina*, était signalé comme peu commun à assez rare en Bretagne par H. des Abbayes. Indiquée par les botanistes du XIX^e^ siècle (frères Crouan & C. Picquenard) à Plourin-lès-Morlaix, Quimper et dans plusieurs localités dans la région de Plougastel-Daoulas, cette espèce a récemment été revue uniquement dans ce dernier secteur par J. Le Bohec et S. Magnanon. Les communes concernées sont Guipavas, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Plougastel-Daoulas et le Relecq-Kerhuon.

Rosa canina subsp. canina

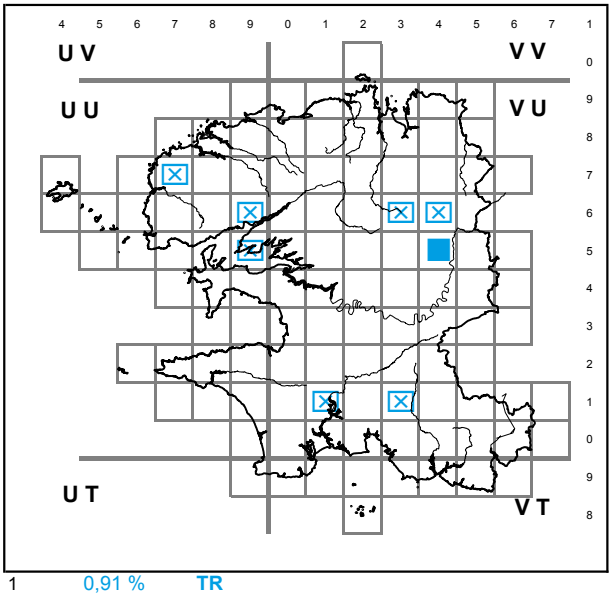
Eglantier commun



65 59,09 % **C**

Rosa tomentosa

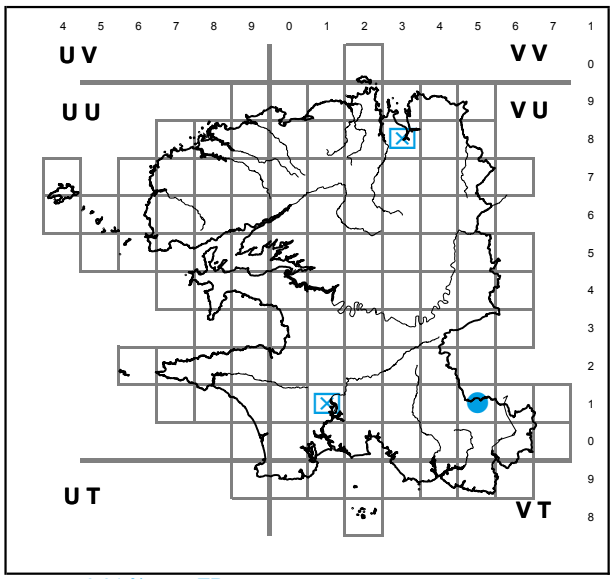
Rosier tomenteux



1 0,91 % **TR**

Rosa rubiginosa

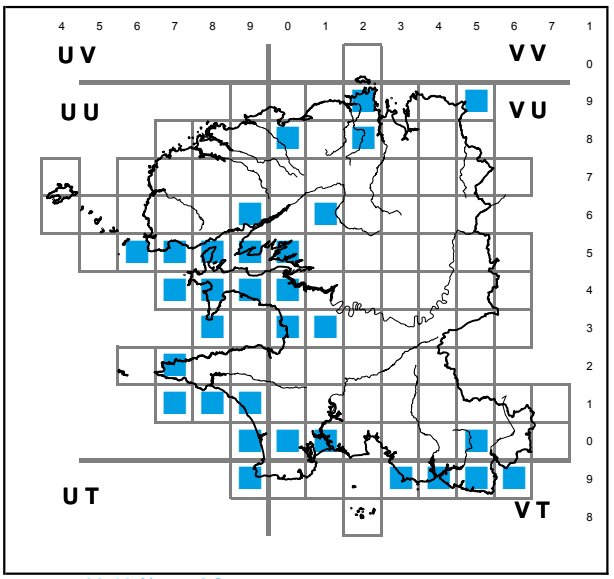
Rosier couleur de rouille



1 0,91 % **TR**

Agrimonia eupatoria

Aigremoine eupatoire

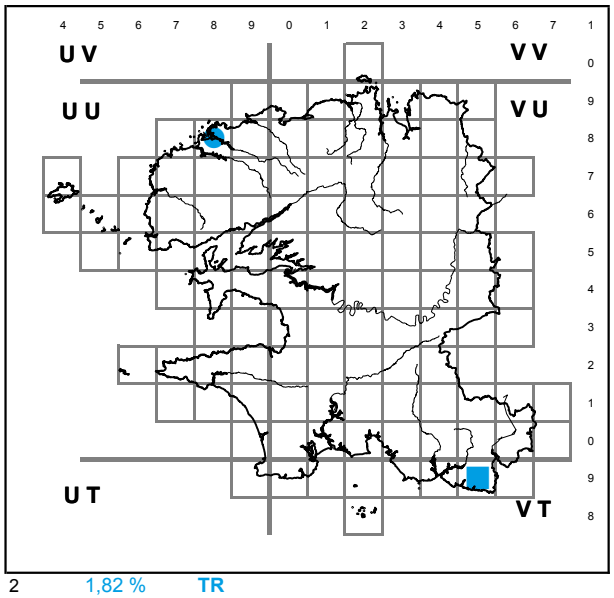


31 28,18 % **AC**

Agrimonia procera

Aigremoine odorante

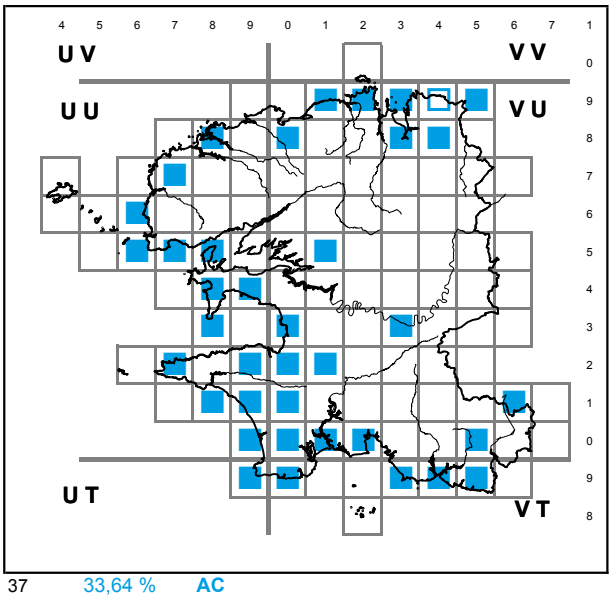
Lrma



2 1,82 % **TR**

Sanguisorba minor

Petite pimprenelle



37 33,64 % **AC**

● Rosa canina L. subsp. canina – Églantier commun *agroaz*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Rosa canina est l'églantier le plus commun sur notre territoire. Il affectionne particulièrement les situations ensoleillées au sein des haies, fourrés, talus ou le long des rivières. Son absence dans certains secteurs du département, notamment dans le Léon, est probablement due à un manque de connaissances sur l'identification de cette rosacée.

● Rosa tomentosa Sm. – Rosier tomenteux

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce rosier des haies et des lisières forestières, signalé par les botanistes du XIX^e^ siècle (frères Crouan & C. Picquenard) à Guipavas, Elliant, le Cloître-Saint-Thégonnec, la Feuillée, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas et Quimper, reste méconnu des botanistes finistériens actuels. Si aucune de ces localités historiques n'a récemment été revue, une nouvelle station a été découverte au chaos de Saint-Herbot à Loqueffret lors d'une sortie de la Société botanique du centre-ouest (R. Guéry, 1993) ; cette localité a, depuis, été revue lors d'une sortie internationale sur les ptéridophytes organisée par R. Prelli en 2005, et confirmée par Otto Elsner (spécialiste allemand du genre).

Rosa villosa L. – Rosier velu

NSR – Indigène

Très proche de l'espèce précédente, ce rosier à feuilles tomenteuses se rencontre également dans les haies et les lisières forestières. Il n'a pas récemment été revu dans le Finistère. Signalé par J. Lloyd à Penmarc'h, Huelgoat et dans la région brestoise puis par C. Picquenard à Loqueffret, il est possible qu'il ait été confondu avec *Rosa tomentosa*. Une recherche d'échantillons d'herbiers pourrait confirmer ou infirmer son existence sur notre territoire.

● Rosa rubiginosa L. – Rosier couleur de rouille

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce rosier des haies et fourrés sur sol plutôt basique a été signalé par C. Picquenard à Morlaix et Quimper mais il n'a pas été revu depuis. Il est possible qu'il s'agisse d'une erreur d'identification avec un autre rosier, notamment avec *Rosa micrantha*. Il aurait été aperçu à Saint-Thurien (R. Ragot, 2006) mais cette observation demande à être confirmée.

Rosa agrestis Savi – Rosier agreste (page 635) *roz-gouez*

Rosa micrantha Borrer ex Sm. – Rosier à petites fleurs (page 635) *roz-gouez*

◆ Agrimonia L.

● Agrimonia eupatoria L. – Aigremoine eupatoire *skav-ar-Werc'hez*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante vivace des lieux pierreux se rencontre le long des routes, des chemins, des parcelles agricoles abandonnées et des lisières préforestières. Citée par H. des Abbayes comme assez fréquente sur la côte sud et peu courante à l'intérieur de la Bretagne, cette espèce a conservé cette distribution. Elle demeure ainsi très commune sur la bande littorale de la frontière morbihannaise jusqu'au Conquet puis elle se raréfie plus au nord jusqu'à la frontière costarmoricaine. Plante à tendance calcicole, les localités intérieures restent toujours peu nombreuses.

● Agrimonia procera Wallr. – Aigremoine odorante

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Agrimonia odorata* (Gouan) Miller – Très voisine de l'espèce précédente et fréquentant les mêmes milieux mais en situation plus fraîche, l'aigremoine odorante n'était pas connue sur notre territoire, probablement en raison de la difficulté de son identification. Elle a cependant récemment été observée à Landéda (P. Grandmontagne, 1994) et à Riec-sur-Belon (D. Chicouène, 2007).

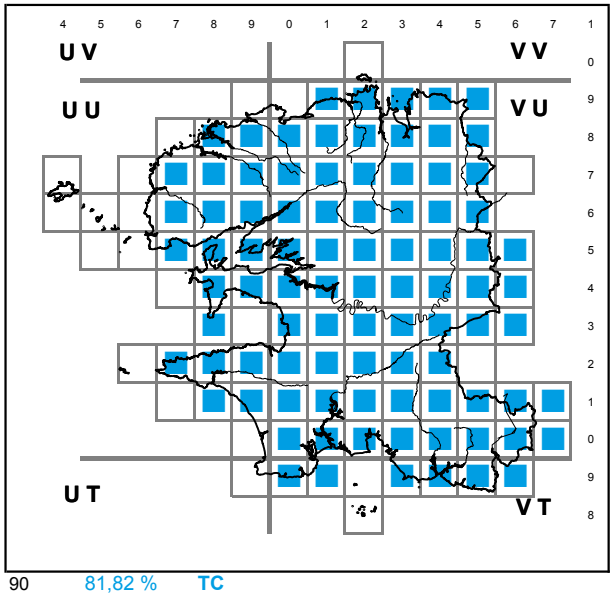
◆ Sanguisorba L.

● Sanguisorba minor Scop. – Petite pimprenelle *pimprinella*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

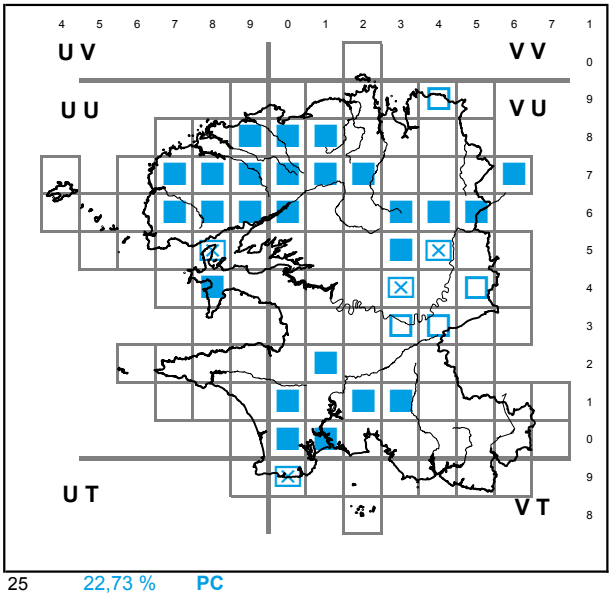
Cette plante, qui préfère les terrains secs riches en calcaire, est très commune dans les pelouses et prairies dunaires ainsi que dans les pelouses et les bords de chemins des falaises maritimes. Citée par H. des Abbayes comme peu courante sur le littoral de la Bretagne et rare à l'intérieur, elle s'avance aujourd'hui nettement à l'intérieur du département (surtout au sud-ouest) en suivant les bords de routes et de chemins, ainsi que le long du canal de Nantes à Brest. Elle est représentée sur le territoire par deux sous-espèces (subsp. *minor* et subsp. *muricata*) qui ont été trop peu distinguées par les observateurs pour en donner une carte de répartition. La sous-espèce *muricata* n'a par ailleurs été signalée qu'à Douarnenez (F. Hardy, 2001).

Geum urbanum
Benoîte commune



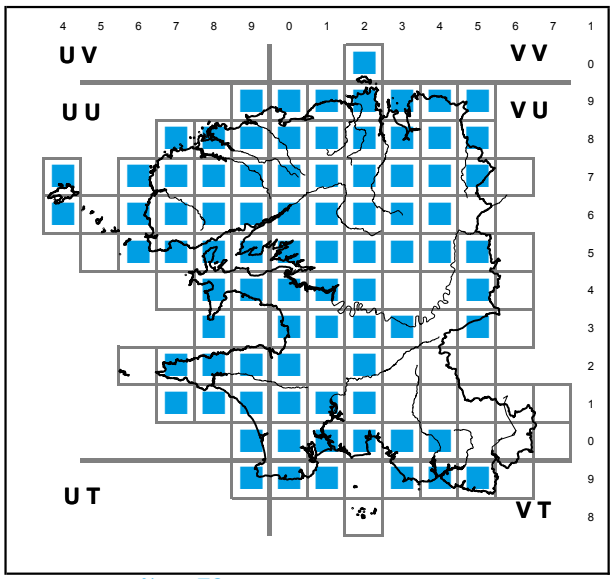
90 81,82 % **TC**

Potentilla palustris
Comaret Lrma



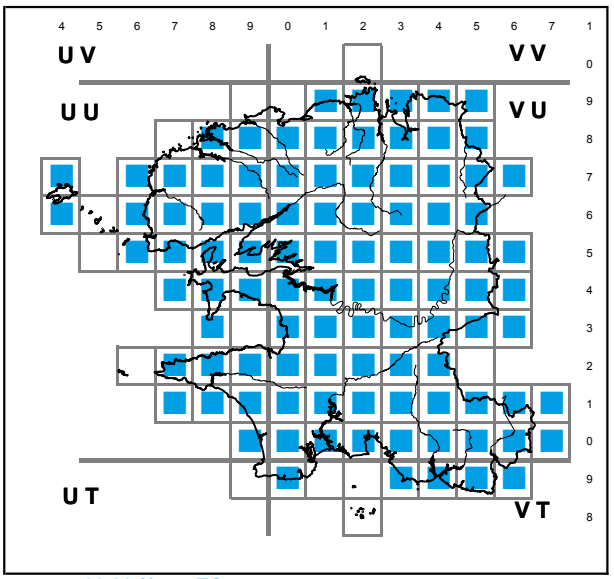
25 22,73 % **PC**

Potentilla anserina subsp. anserina
Potentille ansérine



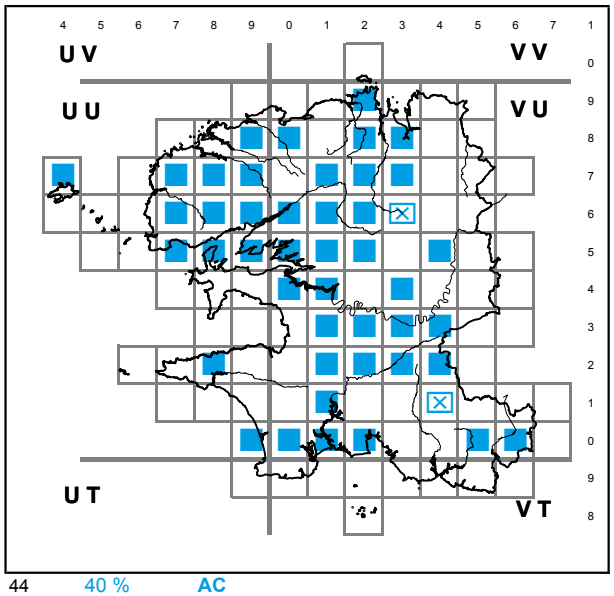
83 75,45 % **TC**

Potentilla erecta
Potentille tormentille



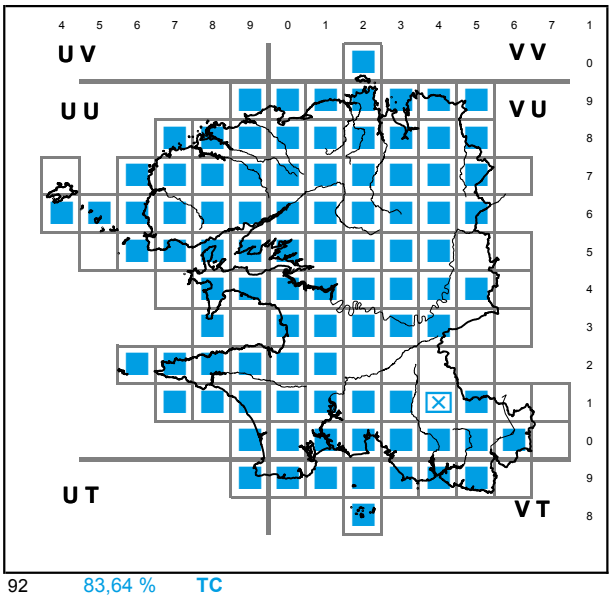
98 89,09 % **TC**

Potentilla anglica
Potentille d'Angleterre



44 40 % **AC**

Potentilla reptans
Potentille rampante



92 83,64 % **TC**

◆ Geum L.

● Geum urbanum L. – Benoîte commune *bokedoù-gwenved*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce sylvatique des milieux frais a été recensée sur l'ensemble du territoire à l'exception de l'extrême pointe de Penmarc'h et de toutes les îles finistériennes. Elle se rencontre principalement dans les bois, en bordure des chemins, des haies, des cours d'eaux et autres lieux ombragés. Plus occasionnellement, sa présence est signalée dans les bourgs.

◆ Potentilla L.

● Potentilla palustris (L.) Scop. – Comaret

Lrma – **PC** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Comarum palustre* L. – Le comaret est la plus grande de nos potentilles et la seule à fleurs pourpres. Il se rencontre dans les prairies hygrophiles, souvent tourbeuses, dans les jeunes saulaies issues de l'embroussaillement des prairies humides et dans les queues d'étangs. Dans cette dernière situation, il peut former des tapis denses et étendus. Bien qu'il ait été recensé dans de nombreuses mailles, notamment dans le Léon, il demeure absent ou rare dans certaines régions du département, comme le sud-est (région de Quimperlé, Concarneau), les montagnes Noires, le cap Sizun, le nord-est (région de Morlaix), la presqu'île de Plougastel-Daoulas, la baie de Douarnenez et la vallée de l'Aulne.

● Potentilla anserina L. subsp. anserina – Potentille ansérine *louzaouenn-ar-gwazi*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

La potentille des oies, seule potentille à fleurs jaunes ayant des feuilles pennées et argentées en dessous, se rencontre dans les prairies humides, les bordures d'étangs, les marais et même en bordure humide des routes. Supportant une certaine salinité du substrat, elle est également fréquente dans les dépressions humides intradunales, les marais littoraux, mais plus rarement en revers des cordons de galets. Elle est présente sur presque tout le territoire à l'exception de l'archipel des Glénan et du sud-est intérieur.

● Potentilla erecta (L.) Raeusch. – Potentille tormentille *kildre, seizhdelienn*

TC – Indigène

Cette potentille plutôt acidocline, indifférente à l'humidité du substrat, peut se rencontrer dans une multitude de milieux tels que les landes sèches à humides, les prairies, les pelouses, les lisières forestières, sur les talus et dans les bois clairs. Très commune, elle a été recensée sur l'ensemble du territoire à l'exception de l'île de Sein et des archipels des Glénan et de Molène. Il convient cependant de signaler que certains individus ont pu être confondus avec l'hybride *Potentilla x suberecta*.

● Potentilla anglica Laichard. – Potentille d'Angleterre

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette potentille, très difficile à identifier à l'état végétatif tant elle ressemble aux hybrides *Potentilla* x *mixta* et *Potentilla* x *suberecta*, semble en réalité peu commune sur notre territoire. La carte de répartition n'est uniquement donnée qu'à titre indicatif en raison d'un recueil de données probablement surévalué et erroné. L'utilisation de la *Flore des îles britanniques* de Stace devrait, entre autres, permettre à l'avenir de bien identifier cette espèce et de connaître ultérieurement sa véritable répartition. Elle est notamment à rechercher dans les landes et les pelouses mésophiles oligotrophes.

Potentilla x mixta Nolte ex W.D.J. Koch – Potentille mixte

Indigène

(Selon la Flore de C. Stace : *Potentilla erecta* x *Potentilla reptans* et *Potentilla anglica* x *Potentilla reptans*.) (Selon la flore d'H. des Abbayes : *Potentilla anglica* x *Potentilla reptans*.) Cette potentille hybride est probablement commune mais elle reste actuellement méconnue. De nombreuses localités citées pour *Potentilla anglica* et *Potentilla reptans* sont en fait à rattacher à ce taxon. Sa répartition reste donc à préciser.

Potentilla x suberecta Zimmeter – Potentille subdressée

Indigène

(*Potentilla erecta* x *Potentilla anglica*) Cette potentille est probablement assez fréquente mais sa répartition reste à préciser.

Potentilla montana Brot. – Potentille des montagnes

Lrma – NSR – Indigène – Cortège atlantique

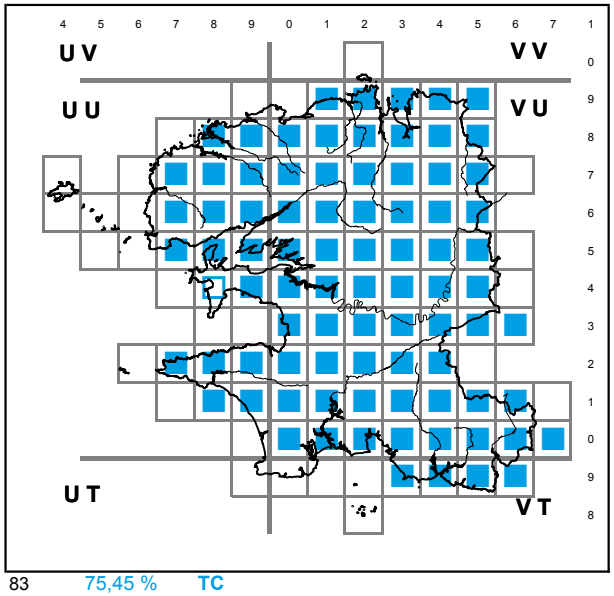
Cette espèce ibéro-franco-atlantique signalée par P. Bolloré en 1960 sur la côte de Plouhinec atteignait à cet endroit sa limite ouest. Elle n'a pas été revue depuis. Actuellement, les populations les plus proches se rencontrent dans le Morbihan sur les communes d'Arzal, Camoël et Pénestin. Elle serait à rechercher sur les pelouses, les bords de routes et de chemins, et les talus de la baie d'Audierne.

● Potentilla reptans L. – Potentille rampante *pempdelienn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

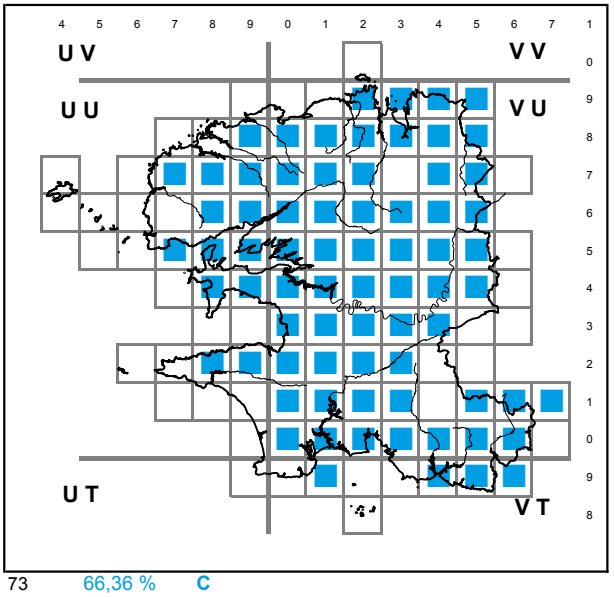
Cette potentille des terrains basiques à peu acides pousse sur des milieux mésophiles. Elle se rencontre dans les dunes, les prairies mésophiles, en bordure de cultures, de routes et de chemins, et dans les fossés. Elle a souvent été confondue avec son hybride *Potentilla* x *mixta*, peu fertile. Cette espèce ayant été recensée sur tout le territoire, nous affichons ici une carte de répartition qui nous paraît sujette à caution, avec une très probable surestimation de l'abondance de l'espèce.

Potentilla sterilis
Potentille faux-fraisier



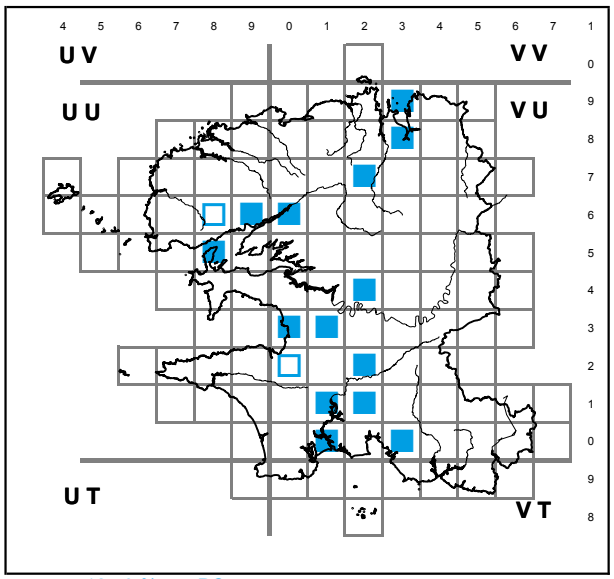
83 75,45 % **TC**

Fragaria vesca
Fraisier des bois



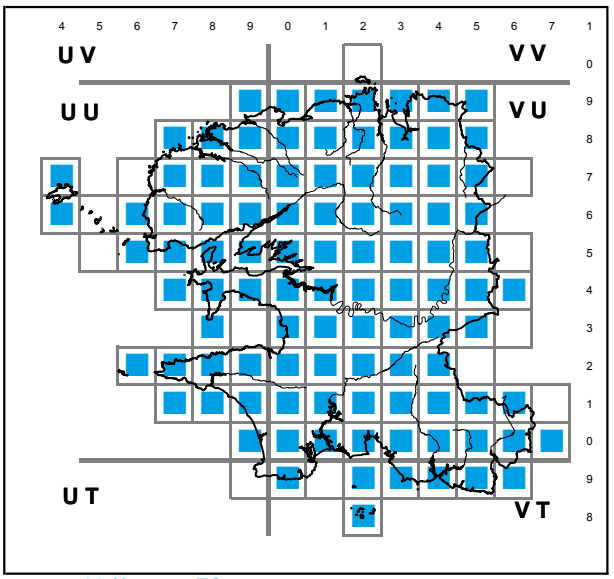
73 66,36 % **C**

Duchesnea indica
Fraisier de Duchesne



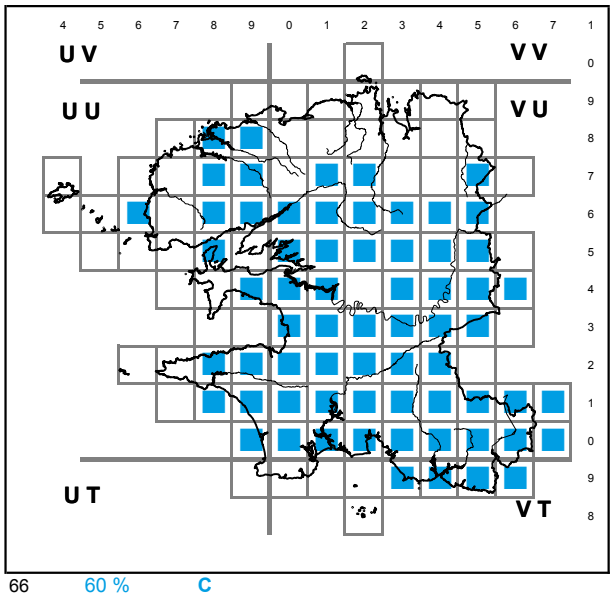
14 12,73 % **PC**

Aphanes arvensis / microcarpa
Alchémille des champs et Alchémille à petits fruits



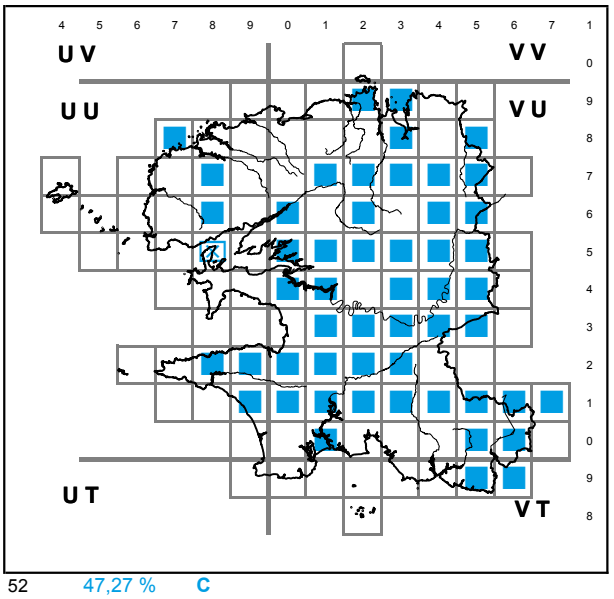
99 90 % **TC**

Pyrus cordata / pyraster
Poirier à feuilles cordées et Poirier sauvage



66 60 % **C**

Malus sylvestris
Pommier sauvage



52 47,27 % **C**

● Potentilla sterilis (L.) Garcke – Potentille faux-fraisier *sivi-red*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette potentille à fleurs blanches ressemble au fraisier des bois avec qui elle peut être confondue. Elle pousse en milieu mésophile sur les banquettes herbeuses des talus, des bords de routes, dans les prairies et les lisières forestières. La potentille faux-fraisier est recensée sur l'ensemble du territoire à l'exception des îles finistériennes.

◆ Fragaria L.

● Fragaria vesca L. – Fraisier des bois *sivi-garzh*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Unique représentant indigène du genre, le fraisier des bois est commun dans le département à l'exception de la bordure littorale. Il se rencontre en milieu mésophile dans les boisements clairs, les lisières forestières, les talus et en bordure de routes et de chemins. Le fraisier cultivé que l'on peut observer au voisinage des habitations et dans les zones de dépôts de déchets de jardins n'a pas été recensé.

◆ Duchesnea Sm.

● Duchesnea indica (Andrews) Focke – Fraisier de Duchesne

PC – Non indigène

Ce taxon non indigène, d'origine asiatique, ressemblant à un fraisier à fleurs jaunes et reconnaissable à son grand calicule à pièces tridentées, s'est localement échappé des cultures. Il est aujourd'hui naturalisé au voisinage des agglomérations çà et là dans le département.

◆ Aphanes L.

● Aphanes arvensis / microcarpa – Alchémille des champs et Alchémille à petits fruits

TC – Indigène

En raison des difficultés d'identification, ces deux espèces n'ont pas été suffisamment distinguées pour les individualiser dans la cartographie. La présence d'intermédiaires entre ces deux espèces pourrait expliquer les problèmes de détermination (D. Chicouène, comm. pers.). Cependant *Aphanes microcarpa* (Boiss. & Reut.) Rothm., plutôt acidiphile, se rencontre dans les cultures, les pelouses rases littorales ou intérieures et les chemins forestiers. À l'inverse, *Aphanes arvensis* L., plutôt neutrocline, affectionne les mêmes milieux mais sur le littoral. Elle semble toutefois gagner vers l'intérieur au gré des amendements calcaires apportés en agriculture.

◆ Pyrus L.

● Pyrus cordata / pyraster – Poirier à feuilles cordées et Poirier sauvage *kozhper*

C – Indigène

Ces deux poiriers n'ont pas été suffisamment distingués pour les individualiser, notamment en raison de la faible fructification des individus situés en situation ombragée. Cependant, il semble que la grande majorité des individus de poiriers sauvages rencontrés sur le territoire puisse être rattachée à *Pyrus cordata*. Cet arbuste indigène, très commun dans tout le département, se rencontre dans les bois, les landes, les fourrés et sur les talus agricoles. Reconnaissable à ses fruits globuleux d'environ 1 cm et à ses feuilles presque aussi larges que longues sur les rameaux de l'année précédente et à leurs longs pétioles, il fleurit et fructifie abondamment en milieu éclairé et très peu en sous-bois. Par ailleurs, des sujets à fruits plus gros et de formes variées, et à feuilles très variables, ont été recensés çà et là sous l'appellation de *Pyrus pyraster*. Il semblerait qu'il s'agisse plutôt de formes hybrides entre *Pyrus cordata* et les poiriers cultivés dans les jardins. La présence de *Pyrus pyraster* dans le département reste donc à confirmer.

Pyrus communis L. – Poirier commun *kozhper*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Ce poirier, cultivé pour ses fruits, se rencontre parfois à l'état subspontané, sur les talus et dans les boisements avoisinants les habitations et les fermes.

◆ Malus P. Mill.

● Malus sylvestris Mill. – Pommier sauvage *gwez-grigoñs*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Malus sylvestris* (L.) Mill. subsp. *sylvestris, Malus acerba* Mérat – Ce pommier sauvage à petits fruits est assez commun dans les vieux bois et sur les talus du bocage. Il passe souvent inaperçu en sous-bois (où il fructifie peu), comme en forêt du Cranou où il a très rarement été signalé alors qu'il y est assez abondant. À l'exception des vallées boisées le long des principales rivières, il s'avance peu vers le littoral. Il est absent de l'ensemble des îles finistériennes.

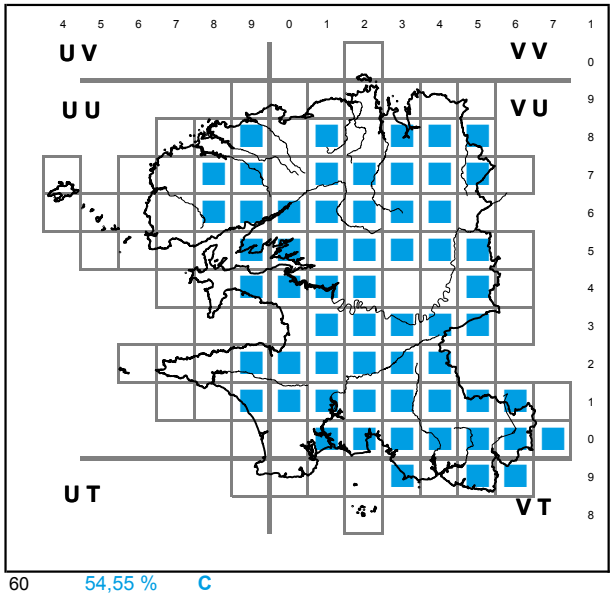
Malus domestica Borkh. – Pommier domestique *gwez-avaloù-dous*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Malus sylvestris* (L.) Mill. subsp. *mitis* (Wallr.) Mansf., *Malus communis* Poiret – Ce pommier cultivé dans les jardins se rencontre assez régulièrement le long des sentiers et des routes, probablement dispersé par les promeneurs ou les animaux. Sur la bande littorale, cet arbuste peut rester relativement petit en s'étalant sous la forme de buissons parfois étendus.

Sorbus aucuparia subsp. aucuparia

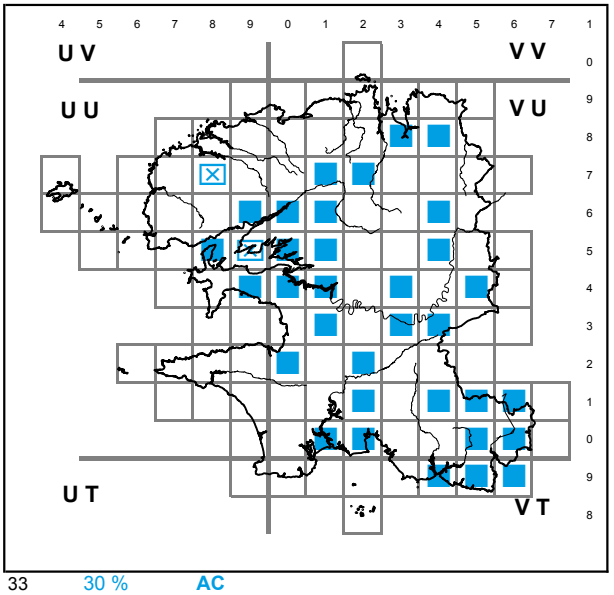
Sorbier des oiseaux



60 54,55 % **C**

Sorbus torminalis

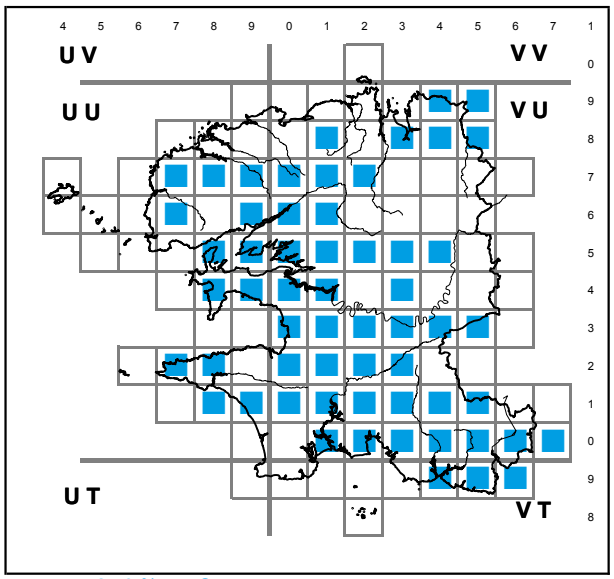
Alisier torminal



33 30 % **AC**

Mespilus germanica

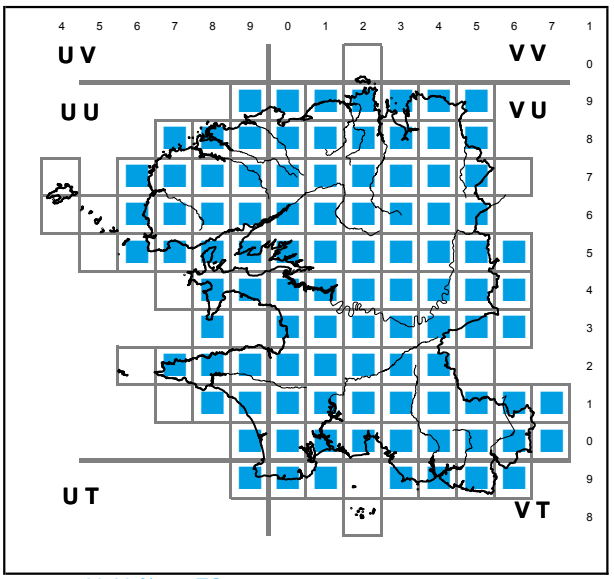
Néflier commun



58 52,73 % **C**

Crataegus monogyna subsp. monogyna

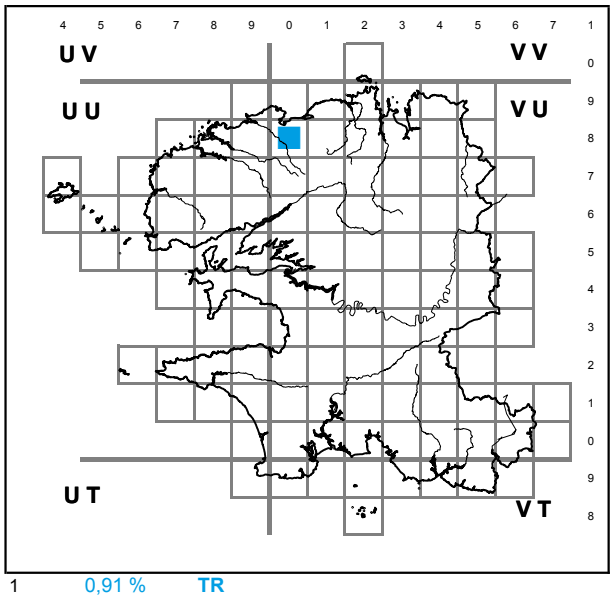
Aubépine à un style



98 89,09 % **TC**

Crataegus monogyna subsp. monogyna var. maritima

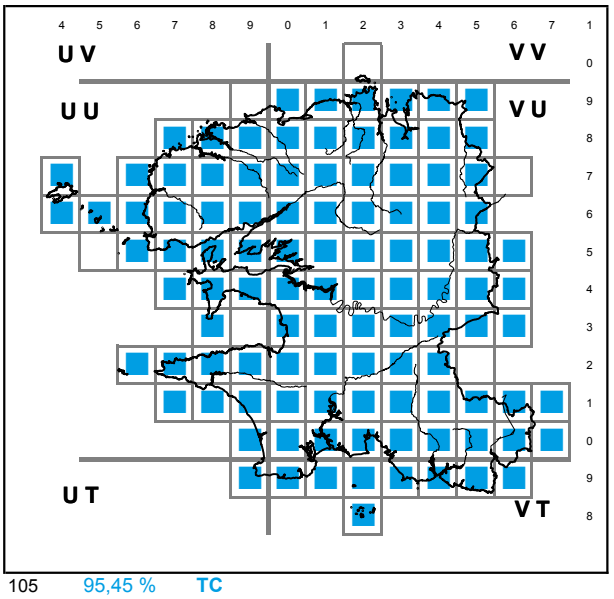
Aubépine maritime Lrma



1 0,91 % **TR**

Prunus spinosa

Prunellier



105 95,45 % **TC**

◆ Sorbus L.

● Sorbus aucuparia L. subsp. aucuparia – Sorbier des oiseaux *hiliberen*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce petit arbre des forêts claires de feuillus, des boisements et des talus est commun dans l'intérieur des terres sur sol acide. Plus rare sur le littoral, le sorbier des oiseaux semble absent de la baie d'Audierne, de la pointe du cap Sizun, de la presqu'île de Crozon, de l'ouest du Léon, de la côte nord, ainsi que de toutes les îles finistériennes.

● Sorbus torminalis (L.) Crantz – Alisier torminal *gwez-kerzhin*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plus thermophile et héliophile que l'espèce précédente, l'alisier torminal se rencontre en lisières forestières, dans les éclaircies et clairières forestières, sur des sols relativement riches et à acidité modérée. Bien qu'il ne soit pas rare, il n'est jamais abondant dans ses stations et est même absent de nombreux secteurs tels qu'une large bande littorale du Léon, du cap Sizun, de la baie d'Audierne et de l'ensemble des îles finistériennes. Il se cantonne surtout aux vallées alluviales des rivières comme l'Aulne, l'Ellé, l'Elorn, l'Isole et l'Odet.

◆ Cotoneaster Medik.

Cotoneaster horizontalis Decne. – Cotonéaster horizontal (page 635)
Cotoneaster simonsii Baker – Cotonéaster de Simons (page 635)
Cotoneaster franchetii D. Bois – Cotonéaster de Franchet (page 635)

◆ Mespilus L.

● Mespilus germanica L. – Néflier commun *gwez-mesper*

C – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Le néflier, arbuste cultivé de longue date pour ses fruits comestibles, est largement naturalisé dans le Finistère. Il se rencontre sur les talus, dans les boisements acidiphiles et au voisinage des habitations.

◆ Crataegus L.

Crataegus laevigata (Poir.) DC. subsp. *laevigata* – Aubépine à deux styles *spern-gwenn*

Lrma – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cet arbuste épineux non indigène a été localement planté le long des voies de chemin de fer où il se naturalise. Observé sur trois communes en bordure de la ligne ferroviaire Lorient-Quimper (R. Ragot, 1998), il est fort possible de le rencontrer le long d'autres axes de transport.

● Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna – Aubépine à un style *spern-gwenn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

L'aubépine à un style est un arbrisseau épineux extrêmement commun sur l'ensemble du département, à l'exception néanmoins de certaines îles. On le rencontre essentiellement dans les bois clairs, sur les talus et dans les haies. Sur le littoral, il peut parfois former des fourrés denses impénétrables, en arrière-dune ou en haut des falaises notamment.

● Crataegus monogyna Jacq. subsp. monogyna var. maritima Corill. – Aubépine maritime

Lrma – **TR** – Indigène

L'aubépine maritime a été décrite en 1977 par R. Corillion, considérant alors ce taxon à port prostré et à rameaux et fruits nettement velus comme une endémique sud-armoricaine. Vingt ans plus tard, le même auteur, après avoir cultivé et observé dans le détail plusieurs individus de cette plante, remettait en cause sa valeur taxonomique, montrant que ses particularités morphologiques n'étaient pas fixées génétiquement. Dans le Finistère, des individus de *Crataegus monogyna* subsp. *monogyna* var. *maritima* ont cru être reconnus dans les dunes de Kéremma au début des années 1990, mais à la lumière des conclusions de R. Corillon en 1997, ils seraient à rattacher à *Crataegus monogyna* type.

◆ Prunus L.

● Prunus spinosa L. – Prunellier *spern-du*

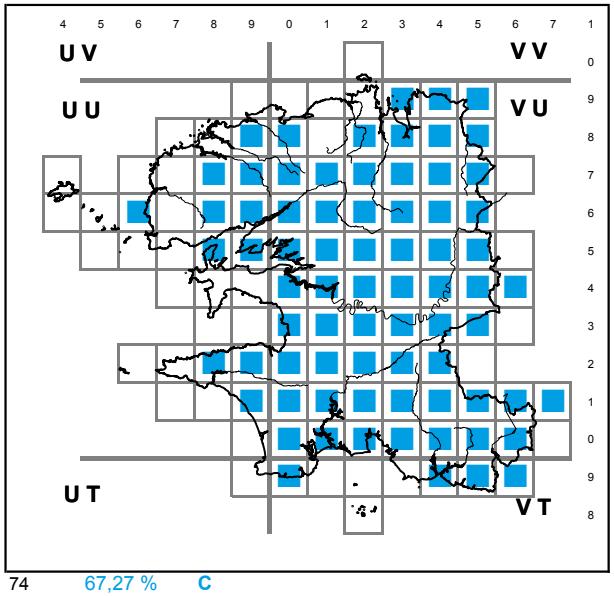
TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le prunellier est sans doute l'arbrisseau le plus commun de la flore finistérienne. Il se rencontre aussi bien à découvert qu'en situation ombragée. De par ses rejets racinaires, il colonise rapidement les terrains abandonnés par l'agriculture et les coteaux maritimes fortement exposés aux vents et aux embruns où il peut former de vastes fourrés littoraux impénétrables. Il a ainsi été recensé sur l'ensemble du territoire y compris dans toutes les îles finistériennes.

Prunus x fruticans Weihe – Prunier hybride (page 635) *polozenn*

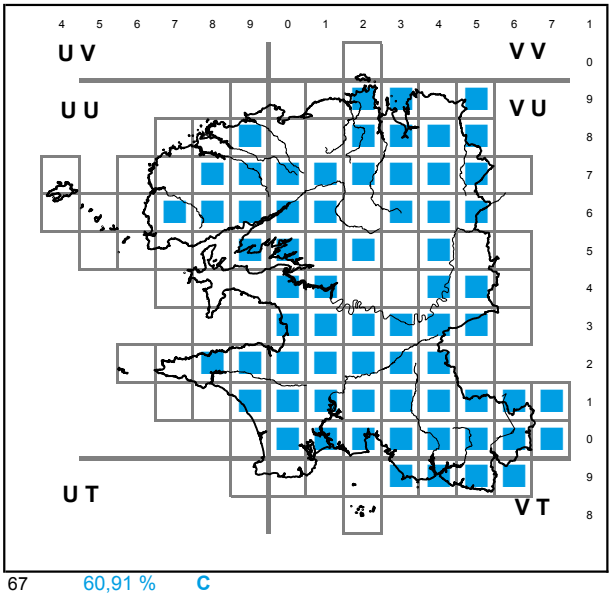
Prunus domestica L. – Prunier (page 635) *gwez-prun*

Prunus avium
Merisier



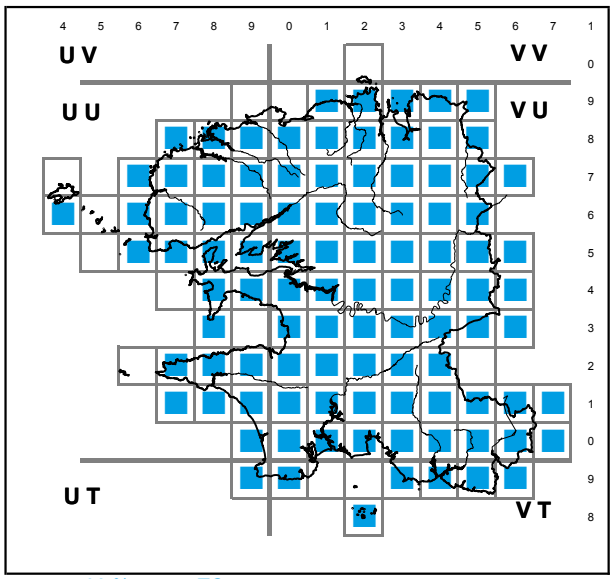
74 67,27 % **C**

Prunus laurocerasus
Laurier-cerise



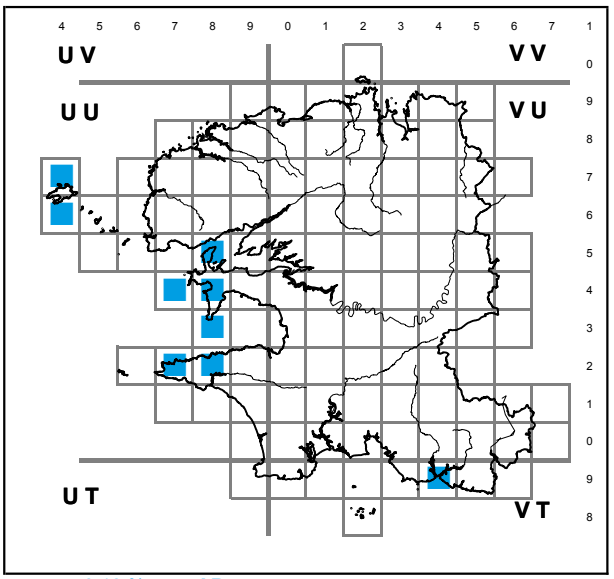
67 60,91 % **C**

Cytisus scoparius subsp. scoparius
Genêt à balais



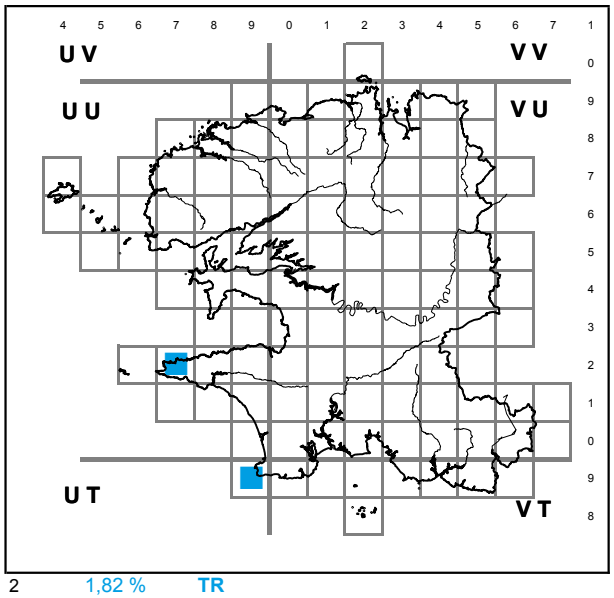
99 90 % **TC**

Cytisus scoparius subsp. maritimus
Genêt maritime Lrma



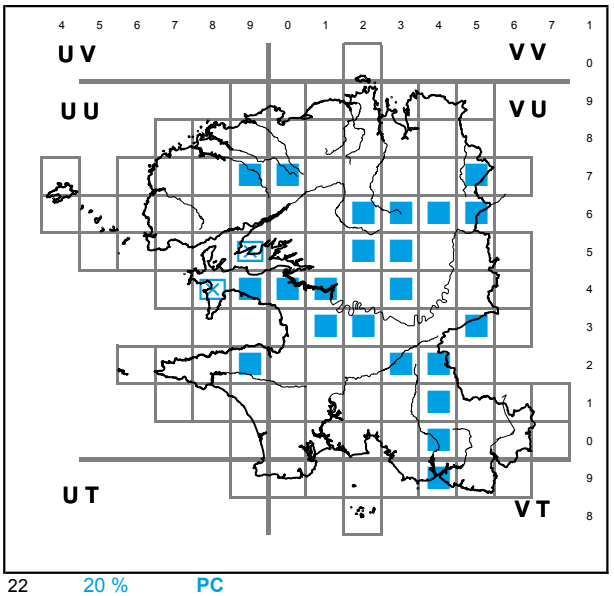
9 8,18 % **AR**

Genista tinctoria
Genêt des teinturiers



2 1,82 % **TR**

Genista anglica
Genêt d'Angleterre



22 20 % **PC**

● Prunus avium (L.) L. – Merisier *kignezenn*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Le merisier est un grand arbre se rencontrant dans les boisements mésophiles à tendance neutrocline mais également sur les talus agricoles. Arbre à croissance relativement rapide, il est parfois planté pour le reboisement de parcelles forestières. S'hybridant avec les cerisiers domestiques, il semble que les sujets purs soient assez rares dans le Finistère. La carte de répartition est donc donnée sous réserve en raison des difficultés de distinction des cultivars, des hybrides et des formes indigènes.

Prunus cerasus L. – Cerisier aigre (page 636) *kerezenn*

Prunus mahaleb L. – Bois de sainte Lucie (page 636)

Prunus padus L. subsp. ***padus*** – Cerisier à grappes (page 636) *lore-musk*

● Prunus laurocerasus L. – Laurier-cerise *lore-kerez*

C – Non indigène – Vaste répartition européenne

Le laurier-palme est un arbre non indigène, à feuilles persistantes, largement planté dans les parcs et autour des habitations pour former des haies. Ses fruits fort appréciés par les animaux (renard, blaireau, divers oiseaux) sont consommés et les noyaux rejetés dans les fèces propagent l'espèce dans les milieux naturels, parfois même très loin du lieu de consommation. Le laurier-palme est aujourd'hui installé sur presque tout le territoire dans les boisements où il concurrence fortement la flore indigène. En plusieurs localités du Finistère, à proximité immédiate d'affleurements rocheux humides, il menace les populations d'*Hymenophyllum tunbrigense* ou de *Dryopteris aemula*. Cette espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée.

FABACÉES

◆ **Cytisus Desf.**

Cytisus striatus (Hill) Rothm. – Genêt strié (page 636)

● Cytisus scoparius (L.) Link subsp. scoparius – Genêt à balais *balan*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Présent sur l'ensemble du territoire, à l'exception des îles de Batz, Sein et Molène, le genêt à balai est un arbrisseau affectionnant les milieux pionniers et ensoleillés, plutôt mésophiles et acidiphiles. Il colonise ainsi les lisières et les coupes forestières, les talus, les bords de routes et de chemins, et les jeunes landes et fourrés issus de déprise agricole.

● Cytisus scoparius (L.) Link subsp. maritimus (Rouy) Heywood – Genêt maritime *balan-kivin*

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège atlantique

Le genêt maritime est une sous-espèce rare en France, facilement reconnaissable à son port particulier, en boule ou rampant, et à sa floraison plus tardive que la sous-espèce type. Inféodé aux falaises maritimes fortement exposées aux embruns mais en situation semi-abritée des vents les plus violents, il ne se rencontre que sur l'île d'Ouessant, en presqu'île de Crozon, au cap Sizun et sur les promontoires rocheux de Riec-sur-Belon (F. Hardy, 2000).

◆ **Genista L.**

● Genista tinctoria L. – Genêt des teinturiers *balanig*

TR – Indigène

Sous-arbrisseau à fleurs jaunes et à rameaux verts, non épineux, le genêt des teinturiers, historiquement signalé à Penmarc'h par J. Lloyd puis par C. Picquenard au XIX^e^ siècle, a récemment été revu dans cette commune au marais de la Joie (B. Trébern, 1994). Affectionnant les sols frais neutroclines, en situation ensoleillée, des pelouses, prairies, landes et lisières forestières, la plante a également été recensée en falaise maritime à Cléden-Cap-Sizun (R. Ragot, 2005).

Genista pilosa L. – Genêt poilu

Lrma – Assimilé indigène – Cortège méridional

Cette plante mésoxérophile des landes, des lisières et coupes forestières n'avait jamais été signalée en Bretagne. Elle vient d'être découverte en forêt d'Huelgoat (M. Jaffrézic, 2008). Anciennement signalée dans la Sarthe, l'Orne, la Manche et le Maine-et-Loire sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique national de Brest, elle n'avait été retrouvée récemment que dans l'Orne où elle fait l'objet d'une protection régionale en Basse-Normandie.

● Genista anglica L. – Genêt d'Angleterre *brug-marc'h*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

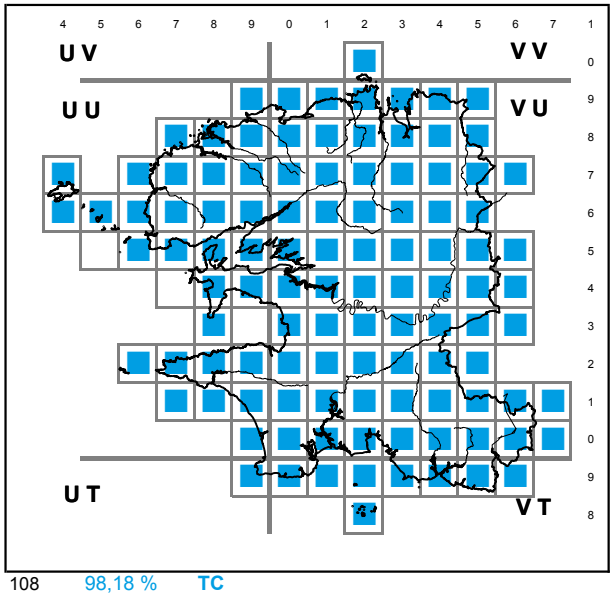
Reconnaissable à ses rameaux épineux et ses gousses courtes, renflées et recourbées vers le haut, ce sous-arbrisseau est assez commun dans les secteurs de landes mésophiles à humides, mais également dans les landes tourbeuses et les tourbières. Il se rencontre ainsi de la presqu'île de Crozon aux monts d'Arrée en passant par les zones humides du Menez-Hom, dans les vallées de l'Aulne et de l'Isole. Plus au nord du département, quelques belles populations se développent dans les landes tourbeuses de Langazel en Trémaouézan et de Lanveur en Plouvien.

Genista hispanica L. – Genêt d'Espagne (page 636)

Genista sagittalis L. – Genêt ailé (page 636)

Ulex europaeus subsp. europaeus

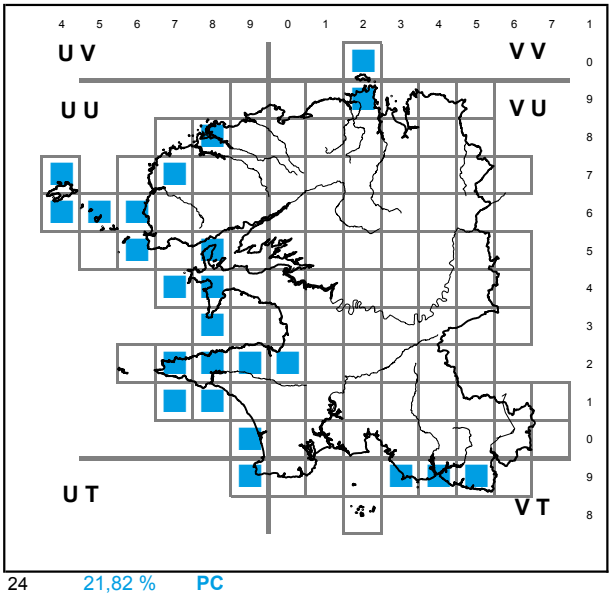
Ajonc d'Europe



108 98,18 % **TC**

Ulex europaeus subsp. europaeus var. maritimus

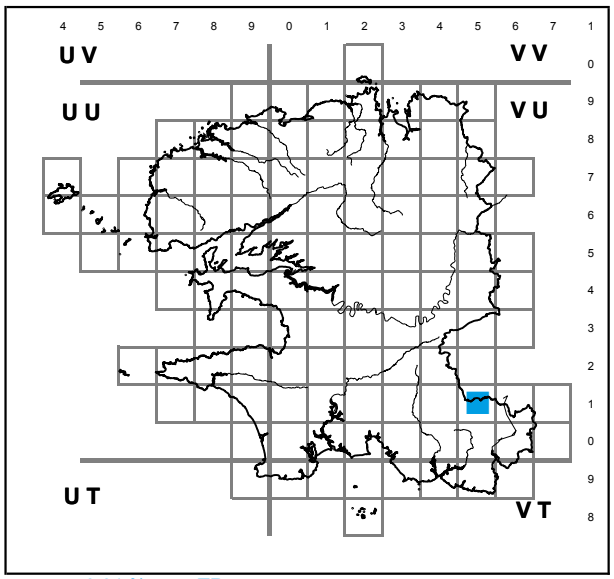
Ajonc maritime



24 21,82 % **PC**

Ulex minor

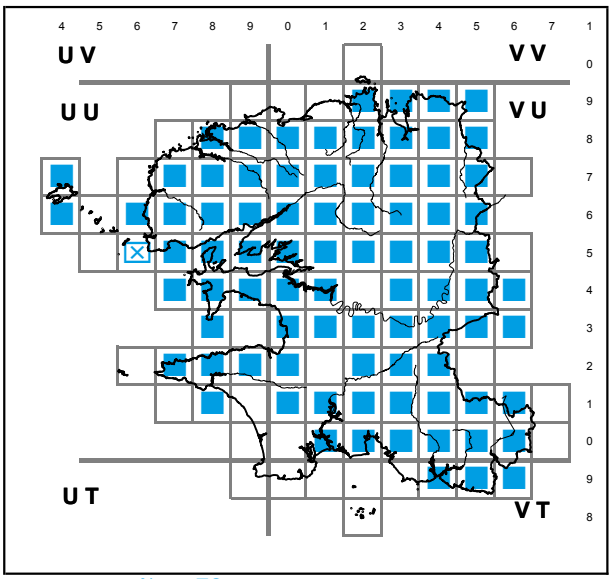
Ajonc nain



1 0,91 % **TR**

Ulex gallii

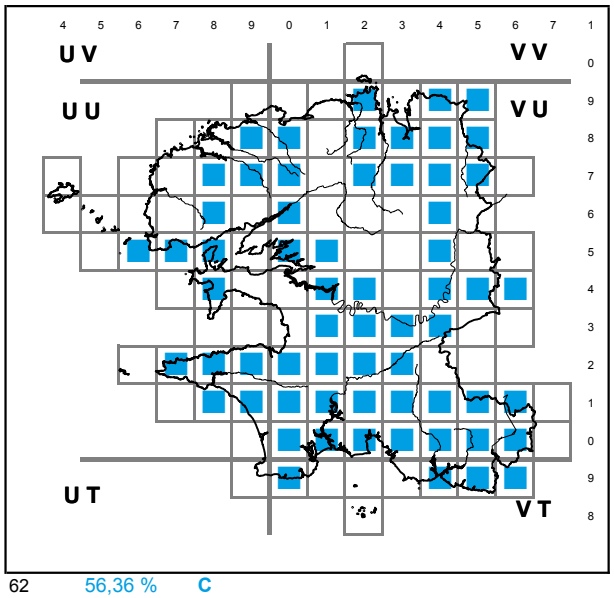
Ajonc de Le Gall



83 75,45 % **TC**

Robinia pseudoacacia

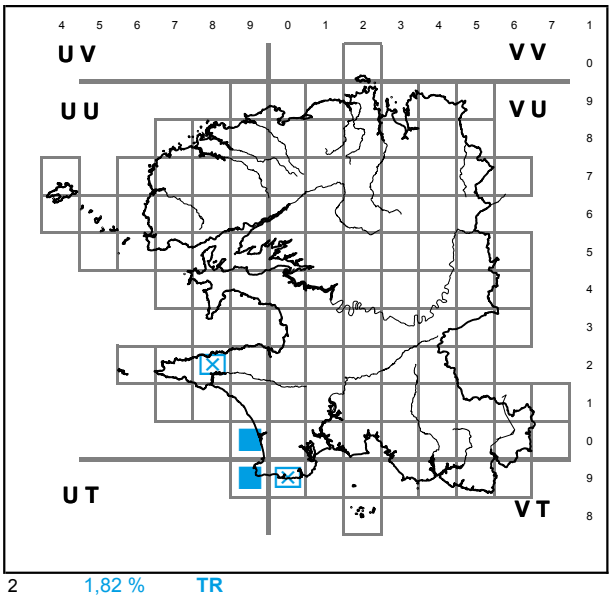
Robinier faux-acacia



62 56,36 % **C**

Astragalus baionensis

Astragale de Bayonne Pn, Lrma



2 1,82 % **TR**

◆ **Spartium L.**
Spartium junceum L. – Genêt d'Espagne (page 636) *balan-Spagn*

◆ **Ulex L.**
● Ulex europaeus L. subsp. europaeus – Ajonc d'Europe *lann*
TC – Indigène – Cortège atlantique
L'ajonc d'Europe est le plus commun de nos ajoncs bretons, fleurissant de l'automne jusqu'au printemps dans les landes, les lisières et coupes forestières, les haies, les talus agricoles et de déblais routiers, les sous-bois clairs, les prairies abandonnées, sur sols acides. Exceptionnellement, il peut s'observer sur des dunes décalcifiées comme aux Blancs-Sablons au Conquet, où il constitue un type de lande rare et original. Pouvant atteindre 3 m. de hauteur, il devient dominant dans les stades âgés de la lande où il supplante progressivement les Éricacées pour former un fourré dense. Cette espèce, très abondante dans le Finistère et notamment dans les monts d'Arrée, était jadis utilisée comme litière et comme une plante fourragère après broyage ; cette pratique agropastorale traditionnelle a aujourd'hui presque disparu.

● Ulex europaeus L. subsp. europaeus var. maritimus auct. – Ajonc maritime
PC – Indigène – Cortège atlantique
Cette variété, à port prostré ou en boule, se développe au contact supérieur de la pelouse aérohaline, sur les sols squelettiques des falaises rocheuses littorales fortement exposées aux vents et aux embruns. Souvent accompagné d'*Erica cinerea*, l'ajonc maritime est abondant sur les côtes littorales ouest de Plouguerneau au Conquet, de l'archipel de Molène-Ouessant, de la presqu'île de Crozon, du cap Sizun et du sud de la baie d'Audierne. S'il est absent de l'ensemble des côtes basses finistériennes, il a toutefois été recensé sur l'île de Batz et sur le littoral sud de Trégunc à Clohars-Carnoët.

● Ulex minor Roth – Ajonc nain
TR – Indigène
Ce sous-arbrisseau subatlantique des landes mésophiles et humides est très rare sur notre territoire puisqu'il a seulement été observé à Scaër (R. Ragot, 2006). Présent dans les départements limitrophes, sa présence, ou plutôt dans notre cas son absence, est fortement corrélée à l'abondance d'*Ulex gallii* dans le Finistère.

Ulex minor Roth subsp. *breoganii* Castrov. & Valdés Berm. – Ajonc de Breogan (page 636)

● Ulex gallii Planch. – Ajonc de Le Gall *lann-brezhoneg*
TC – Indigène – Cortège atlantique
Cette espèce largement répandue dans le Finistère et dans l'ouest de la Bretagne péninsulaire présente une répartition complémentaire de celle d'*Ulex minor* Roth. *Ulex gallii* Planchon subsp. *gallii* se rencontre dans les landes xéromésophiles à humides, dans les haies, les lisières et clairières forestières. Comme pour *Ulex europaeus*, il existe une variété prostrée d'ajonc de Le Gall (var. *humilis* Planchon) fréquente sur les falaises d'Ouessant, de Crozon et du cap Sizun. Cette forme présente une distribution armoricaine, strictement limitée au littoral du Cotentin au Morbihan.

◆ **Lupinus L.**
Lupinus polyphyllus Lindl. – Lupin des jardins (page 636) *piz-c'hwerv*
Lupinus arboreus Sims – Lupin en arbre (page 636)

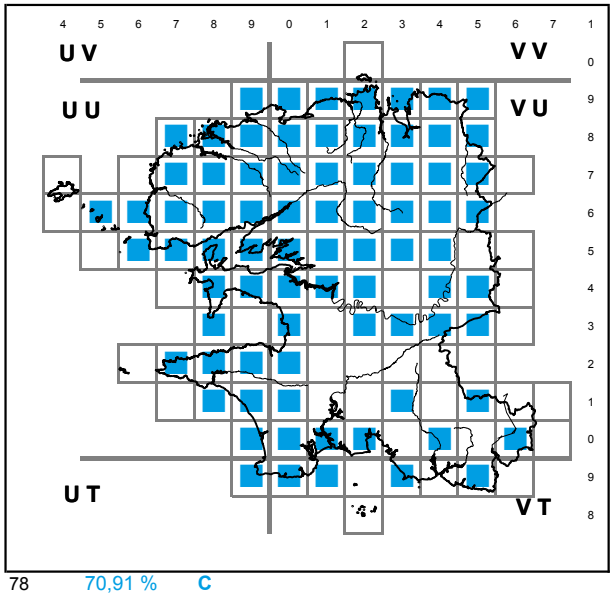
◆ **Robinia L.**
● Robinia pseudoacacia L. – Robinier faux-acacia *gwez-Robin*
C – Non indigène – Introduite américaine
Arbre non indigène à feuilles caduques et à jeunes rameaux épineux, pouvant dépasser 25 m de haut, le robinier faux acacia est répandu sur le territoire où il s'échappe régulièrement de ses zones de plantation, à savoir les jardins, les bords de routes et les voies de chemins de fer. Drageonnant facilement pour former de denses bosquets, il est aujourd'hui naturalisé en lisières et clairières forestières, sur les talus et dans les bois. Très envahissante dans certains départements, cette espèce est considérée dans le Finistère comme une espèce potentiellement invasive.

◆ **Galega L.**
Galega officinalis L. – Galéga officinal (page 637)

◆ **Colutea L.**
Colutea arborescens L. – Baguenaudier (page 637) *baganaoder*

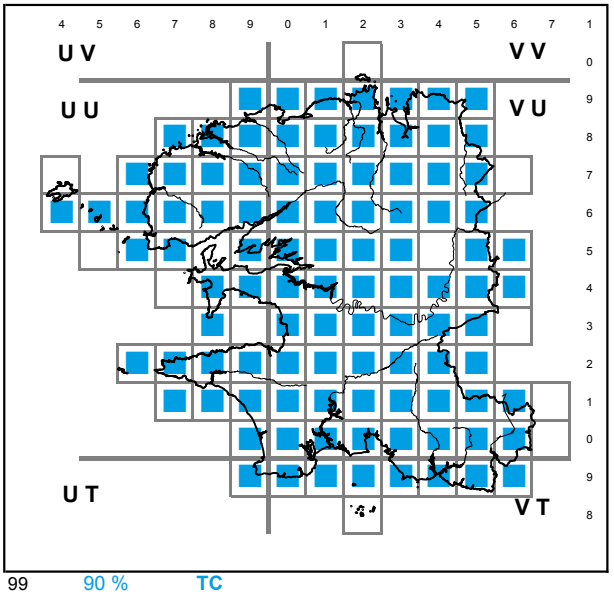
◆ **Astragalus L.**
● Astragalus baionensis Loisel. – Astragale de Bayonne
Pn, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique
Espèce endémique du littoral atlantique franco-espagnol, *Astragalus baionensis* n'est connu en France que dans le sud-ouest de la France et, en Bretagne, dans le Finistère. Dans cette région, l'astragale de Bayonne n'est présent que sur les dunes de la baie d'Audierne, qui constituent la limite nord absolue de l'espèce en Europe. À cet endroit, l'espèce se rencontre de manière régulière sur plusieurs kilomètres sur les sables dunaires. Recherchant une certaine ouverture du tapis végétal, elle ne paraît actuellement pas menacée, et paraît même en expansion. Elle a récemment été notée en de nombreux endroits entre Plovan et Plomeur (M. Hardegen, 2006) et à Penmarc'h (V. Dalibard, 2007).

Vicia cracca
Vesce en épis



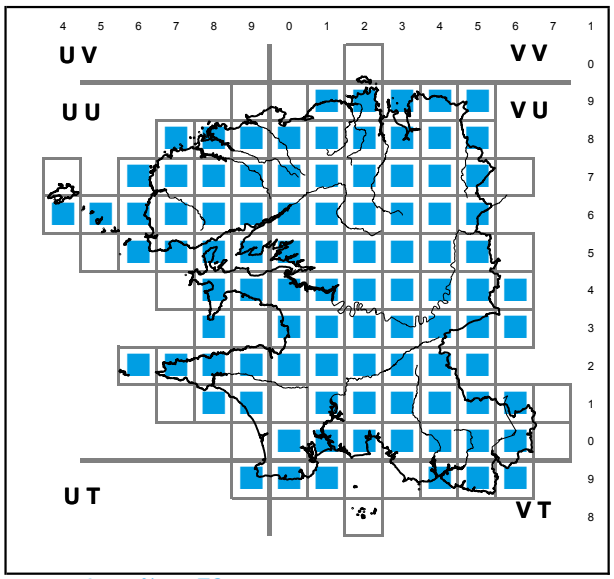
78 70,91 % **C**

Vicia hirsuta
Vesce hérissée



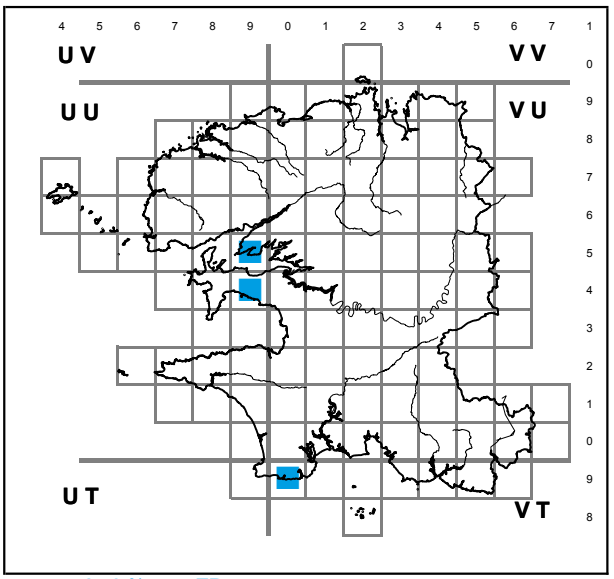
99 90 % **TC**

Vicia tetrasperma subsp. tetrasperma
Vesce à quatre graines



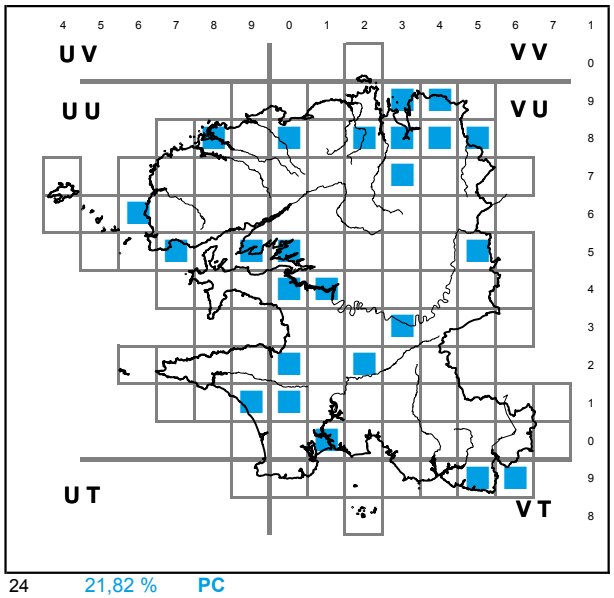
94 85,45 % **TC**

Vicia tetrasperma subsp. gracilis
Vesce grêle Lrma



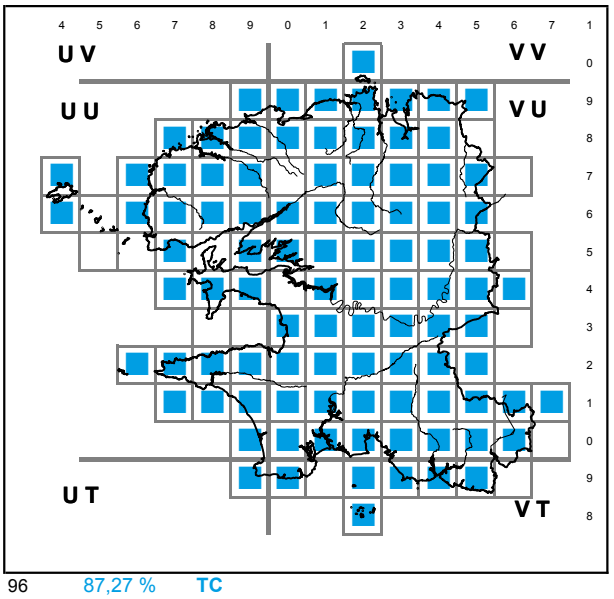
3 2,73 % **TR**

Vicia sepium
Vesce des haies



24 21,82 % **PC**

Vicia sativa subsp. nigra
Vesce à feuilles étroites



96 87,27 % **TC**

◆ Vicia L.

● Vicia cracca L. – Vesce en épis

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette très belle vesce, à nombreuses fleurs bleu-violacé et à tige grimpante, est très répandue sur la façade littorale et à l'intérieur des terres, à l'exception du sud-est du département où elle semble rare ou sous-inventoriée. Facilement observable en fin d'été, elle colonise les haies, talus et fourrés, les lisières forestières, les bords de routes et de chemins, les prairies mésophiles, ainsi que les moissons.

● Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray – Vesce hérissée *piz-logod-bihan*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Très commune sur l'ensemble du territoire, cette vesce à gousse velue et à deux graines fréquente les haies, les talus, les lisières forestières, les prairies mésophiles, mais également les lieux incultes, les jardins et les champs cultivés.

● Vicia tetrasperma (L.) Schreb. subsp. tetrasperma – Vesce à quatre graines

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Facilement reconnaissable à ses petites fleurs bleu pâle et ses gousses glabres à quatre graines, cette vesce est très répandue dans le département dans les prairies mésophiles, les champs cultivés, les friches, sur les talus et en lisières forestières.

● Vicia tetrasperma (L.) Schreb. subsp. gracilis (DC.) Hook. f. – Vesce grêle

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Vicia tenuissima* (M.Bieb.) Schinz & Thell. – Jadis décrite par C. Picquenard comme rare, cette vesce a conservé ce statut. Affectionnant les lisières forestières et les pelouses sèches, cette plante calcicole a uniquement été récemment revue sur le littoral de Crozon (J. Le Bohec, 2007), Plougastel-Daoulas (P. Carret, 2005 & L. Guihard, 2006) et de Penmarc'h (R. Ragot, 2004).

● Vicia sepium L. – Vesce des haies

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante, signalée par H. des Abbayes comme commune sur l'ensemble du territoire armoricain, est en réalité assez rare dans le Finistère. Inféodée aux lisières forestières, aux haies et parfois aux bords de chemins et de routes, sur des sols neutroclines, elle se rencontre de manière dispersée sur la dition.

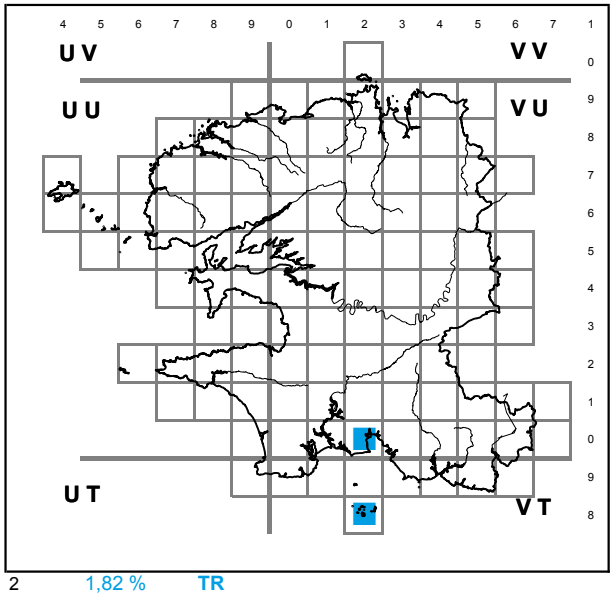
● Vicia sativa L. subsp. nigra (L.) Ehrh. – Vesce à feuilles étroites

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette sous-espèce, à folioles étroites et linéaires, est très commune sur l'ensemble du territoire dans les milieux secs tels que les pelouses, les praires mésophiles, les champs cultivés et les bords de routes.

Vicia sativa subsp. cordata

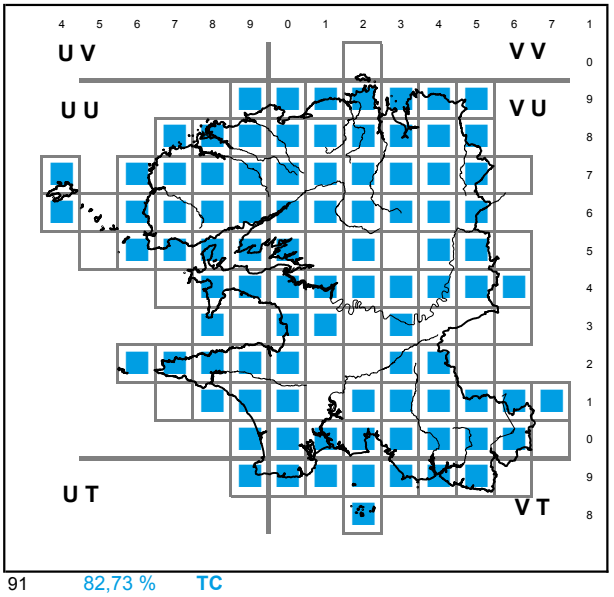
Vesce à folioles cordées



2 1,82 % **TR**

Vicia sativa subsp. sativa

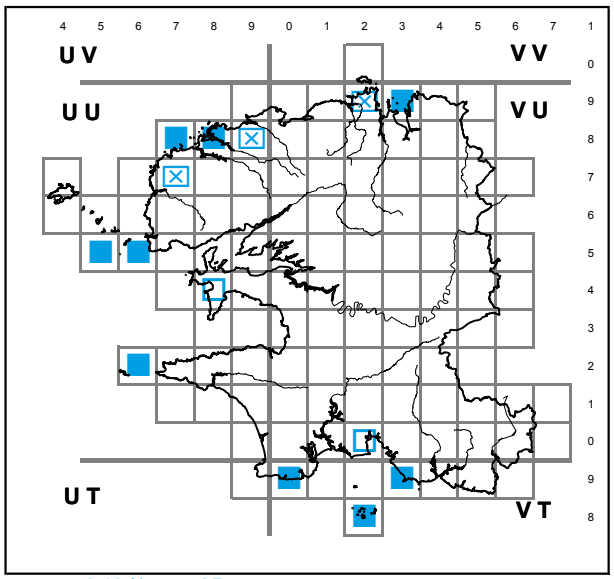
Vesce cultivée



91 82,73 % **TC**

Vicia lathyroides

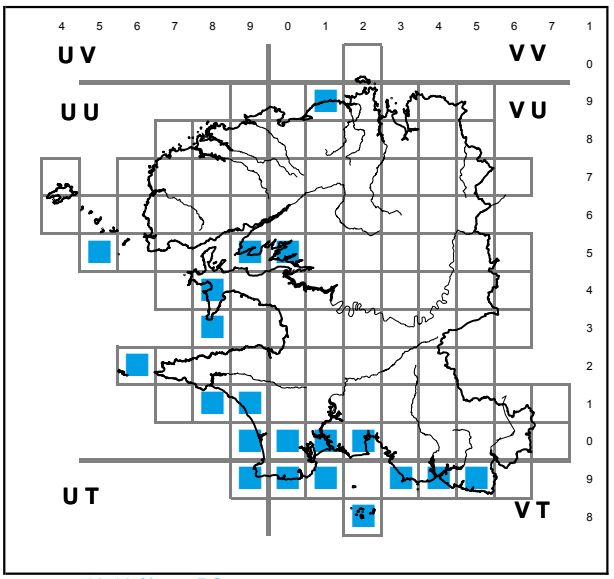
Vesce fausse-gesse



9 8,18 % **AR**

Vicia lutea subsp. lutea

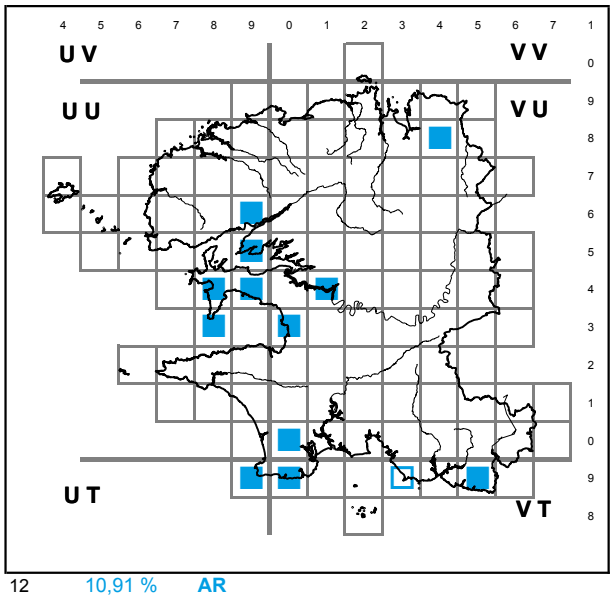
Vesce jaune



20 18,18 % **PC**

Vicia bithynica

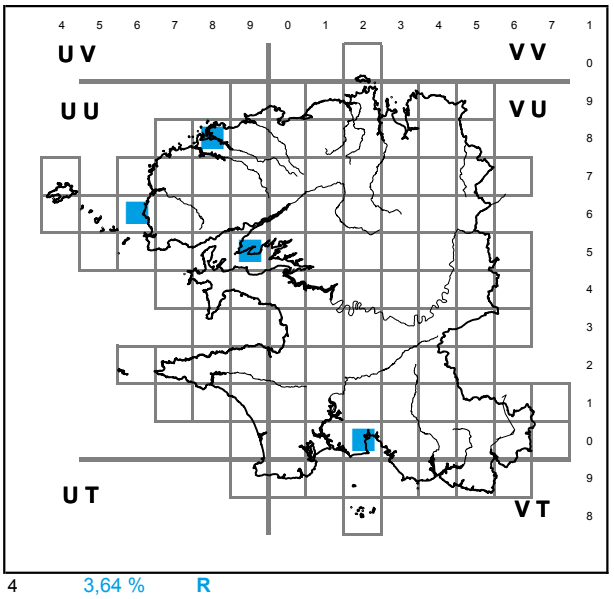
Vesce de Bithynie



12 10,91 % **AR**

Lathyrus japonicus subsp. maritimus

Gesse maritime Lrma



4 3,64 % **R**

● Vicia sativa L. subsp. cordata (Wulfen ex Hoppe) Batt. – Vesce à folioles cordées

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite plante méditerranéo-atlantique, citée par H. des Abbayes sur l'île de Saint-Nicolas des Glénan, a été récemment revue dans l'archipel des Glénan mais cette fois-ci sur l'île de Penfret (R. Ragot, 2007). Affectionnant les sables maritimes, cette sous-espèce a également été observée sur les dunes de Mousterlin à Fouesnant (D. Philippon, 1993). *Vicia sativa* L. subsp. *cordata* (Wulfen ex Hoppe) Asch. & Graeb. est très proche de *Vicia lathyroides* dont elle se distingue par ses petites fleurs rouge pourpre et par la présence de quelques vrilles fourchues à l'extrémité des feuilles supérieures.

● Vicia sativa L. subsp. sativa – Vesce cultivée *kaoc'h-kefeleg, piz-logod-vras*

TC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Autrefois largement cultivée comme plante fourragère, *Vicia sativa* L. subsp. *sativa* est aujourd'hui naturalisée sur l'ensemble du territoire où elle se développe en milieu prairial, en bordure des chemins et des champs cultivés ainsi que dans les lieux incultes. Si la carte de répartition montre quelques lacunes dans le centre Finistère, il s'agit probablement d'un manque de prospections.

● Vicia lathyroides L. – Vesce fausse-gesse

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Historiquement signalée à Argenton (Landunvez), Beg-Meil (Fouesnant), sur l'île de Siek (Santec), sur l'île de Penfret (archipel des Glénan) et à Plouguerneau, seules ces deux dernières localités ont été revues (F. Bioret, 1989 & L. Gager, 1997). Inféodée aux sables maritimes ou aux placages sableux en falaise, cette petite vesce annuelle à fleurs violettes a récemment été aperçue dans plusieurs nouvelles localités sur les îles de Sein, Callot (Carantec) et Quemenez, Ledenez, Beniget (archipel de Molène) ; sur le continent, sa présence récente se limite aux communes de Ploudalmézeau, Plomeur et Trégunc.

● Vicia lutea L. subsp. lutea – Vesce jaune

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Décrite par H. des Abbayes comme assez commune sur le littoral breton et rare à l'intérieur, la vesce jaune semble effectivement toujours bien représentée sur la façade maritime du sud Finistère mais elle paraît aujourd'hui très rare dans le Finistère nord et absente à l'intérieur des terres. Espèce neutrocline des friches et des bords de champs cultivés, elle est largement répandue de Clohars-Carnoët à l'île de Sein. Plus au nord, les observations récentes concernent les communes de Cléder, Crozon, Plougastel-Daoulas et l'île de Quemenez dans l'archipel de Molène.

● Vicia bithynica (L.) L. – Vesce de Bithynie

AR – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Cette belle vesce à fleurs bicolores (étendard violacé et ailes blanches) colonise les sols xéromésophiles calcicoles des moissons, des champs cultivés, des bords de routes et de chemins, et des friches. Absente du département au XIX^{e} siècle, puis signalée dans les années 1960-1970 entre Névez et Trévignon (M. Kerguélen) et à Crozon (A.-H. Dizerbo), elle semble aujourd'hui être en expansion sur tout le littoral breton. Apparue récemment en Ille-et-Vilaine (L. Diard, 1989), en progression dans le Morbihan, le Finistère confirme la tendance en recensant de nombreuses nouvelles localités à Lanmeur, en rade de Brest, à Pont-de-Buis, en presqu'île de Crozon, en baie de Douarnenez, dans le sud du pays bigouden et à Moëlan-sur-Mer.

◆ Lathyrus L.

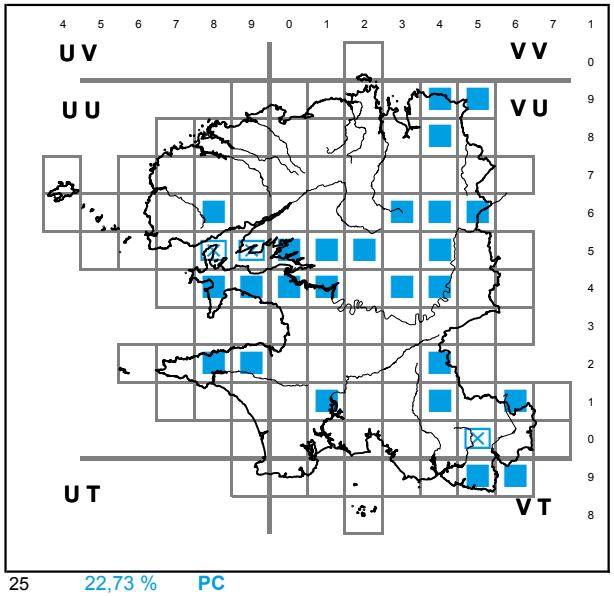
● Lathyrus japonicus Willd. subsp. maritimus (L.) P.W. Ball – Gesse maritime

Lrma – **R** – Assimilé indigène – Cortège boréal

Découverte sur la côte nord du Finistère à Landéda par P. Grandmontagne en 1994, alors qu'elle était considérée comme disparue en France, cette espèce à tiges rampantes, à feuilles charnues et à belles fleurs roses, s'y maintient depuis. En outre, elle a été recensée dans quatre autres localités : Plouguerneau (plusieurs stations vues par P. Grandmontagne en 1999), Ploumoguer (F. Le Hir, 1996), Plougastel-Daoulas (S. Magnanon, 2004) et Fouesnant (R. Ragot, 2000 & non revue par la suite). Sauf dans cette dernière station où elle a été notée sur des sables grossiers, la plante se développe sur des amas de galets, en haut de grèves battues par la houle. Les populations sont parfois écliptiques et souvent clairsemées, constituées d'un faible nombre d'individus.

Lathyrus linifolius subsp. montanus

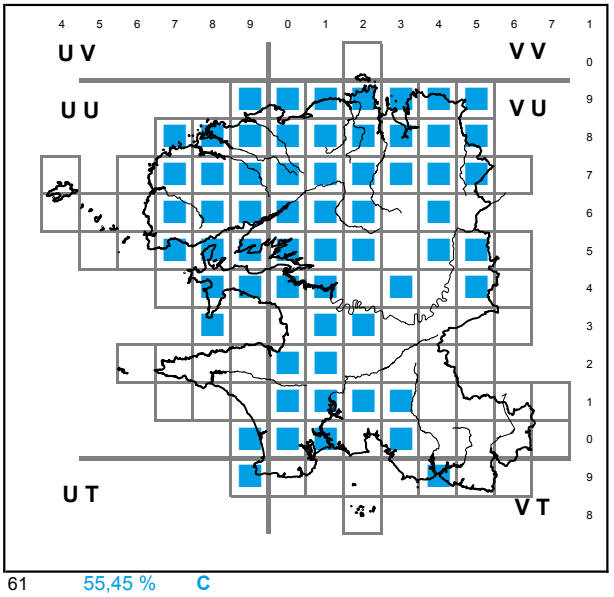
Gesse des montagnes



25 22,73 % **PC**

Lathyrus pratensis

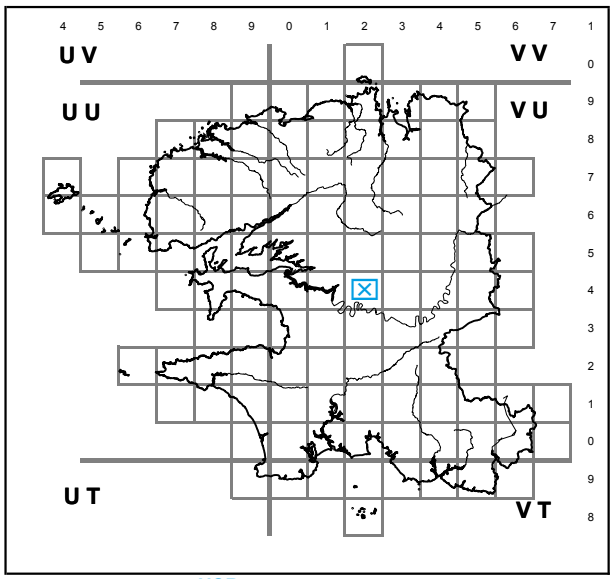
Gesse des prés



61 55,45 % **C**

Lathyrus palustris subsp. palustris

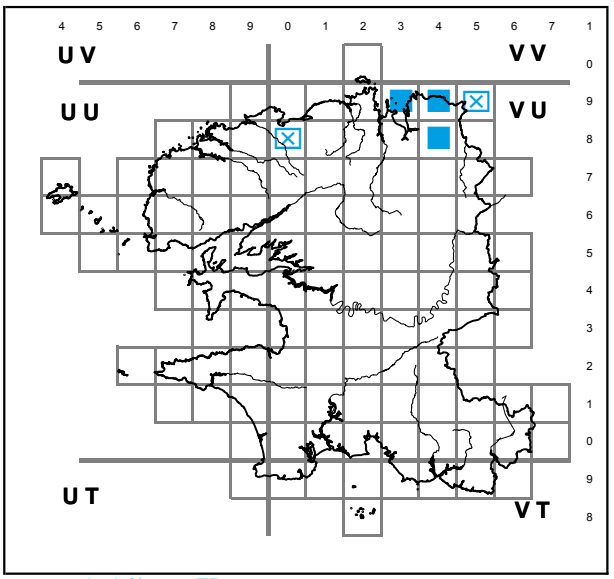
Gesse des marais Lrma



NSR

Lathyrus sylvestris

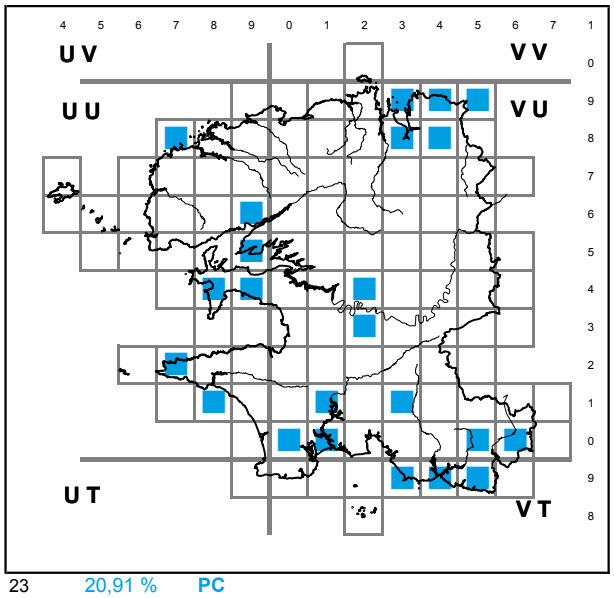
Gesse des bois Lrma



3 2,73 % **TR**

Lathyrus latifolius

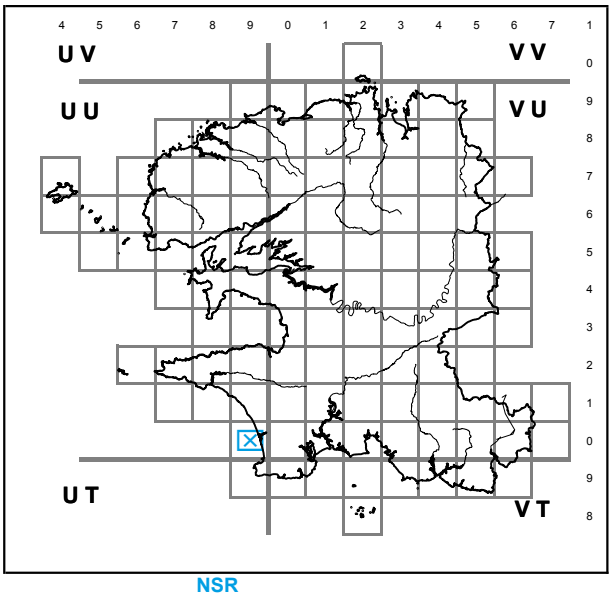
Gesse à larges feuilles



23 20,91 % **PC**

Lathyrus sphaericus

Gesse à graines sphériques



NSR

● Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler subsp. montanus (Bernh.) Bässler – Gesse des montagnes

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des lisières forestières, des talus et des bords de routes, la gesse des montagnes est peu répandue sur le territoire et apparaît localisée à certains secteurs du département. Elle affectionne particulièrement les sols siliceux des monts d'Arrée, de la vallée de l'Aulne et de la presqu'île de Crozon. Si dans les autres départements bretons sa présence est rare voire nulle sur le littoral, il en est de même dans le Finistère où elle ne se rencontre que sur la façade maritime du cap Sizun, de la région de Morlaix et du sud-est du département.

● Lathyrus pratensis L. – Gesse des prés *charons*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Facilement reconnaissable à ses nombreuses fleurs jaunes, cette plante est très commune au nord d'une ligne allant de la presqu'île de Crozon à l'est des monts d'Arrée. Plus au sud, elle apparaît de manière plus disséminée avec toutefois une forte concentration dans le pays bigouden et la région de Quimper. Cette espèce héliophile vit dans les prairies mésophiles, sur les talus, aux bords des routes et des chemins, et dans les friches.

Lathyrus tuberosus L. – Gesse tubéreuse

Lrma – Non indigène – Introduite européenne

Cette espèce calcicole des cultures a été signalée à Brest (J. Le Bohec, 1997) où elle est introduite.

● Lathyrus palustris L. subsp. palustris – Gesse des marais

Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Signalée par les frères Crouan à Pleyben au XIX^{e} siècle, cette plante des grands marais français n'a pas été revue récemment sur le territoire, ni ailleurs en Bretagne.

● Lathyrus sylvestris L. – Gesse des bois *charons*

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette gesse à fleurs rose sale mêlé de vert était jadis signalée sur le littoral nord-est du département à Goulven, Plougasnou et Locquirec (frères Crouan). Si l'espèce n'a pas été revue dans ces localités, elle a récemment été observée dans le Trégor sur les communes de Saint-Jean-du-Doigt (Y. Le Gall, 1995 & P. Hamon, 2000), Guimaëc (Y. Le Gall, 2002) et Lanmeur (Y. Le Gall, 2006), sur des sols secs neutroclines en bordure de haies, de fourrés et de bois.

● Lathyrus latifolius L. – Gesse à larges feuilles

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

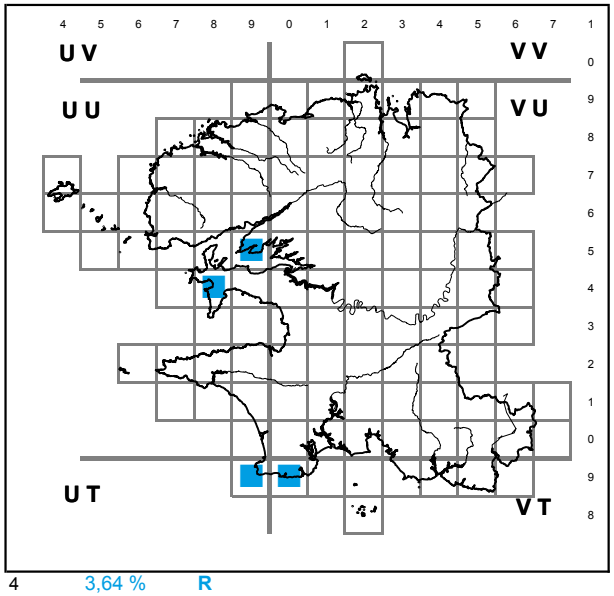
Cette espèce, originaire du sud de l'Europe, est cultivée comme plante ornementale principalement dans les jardins proches du littoral. Si elle se maintient difficilement à proximité des habitations, elle semble naturalisée dans les friches, les bords de voies ferrées et les prairies mésophiles.

● Lathyrus sphaericus Retz. – Gesse à graines sphériques

NSR – Indigène – Cortège méridional

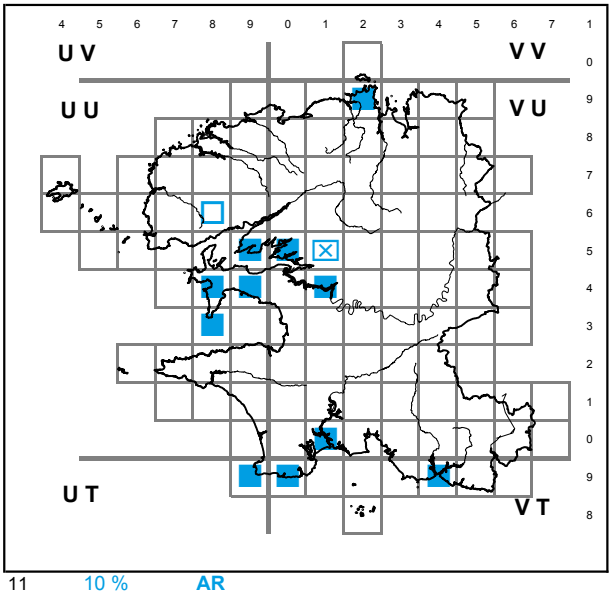
Signalée par J. Lloyd dans la baie d'Audierne à Plovan et Tréguennec, cette petite plante annuelle méditerranéenne-atlantique n'a pas été revue depuis. Elle serait à rechercher dans les moissons et les friches littorales sur des sols calcarifères.

Lathyrus hirsutus
Gesse velue



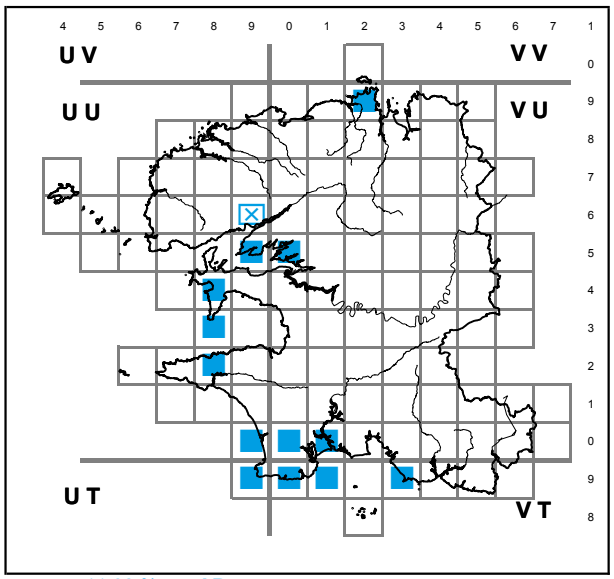
4 3,64 % **R**

Lathyrus nissolia
Gesse de Nissole



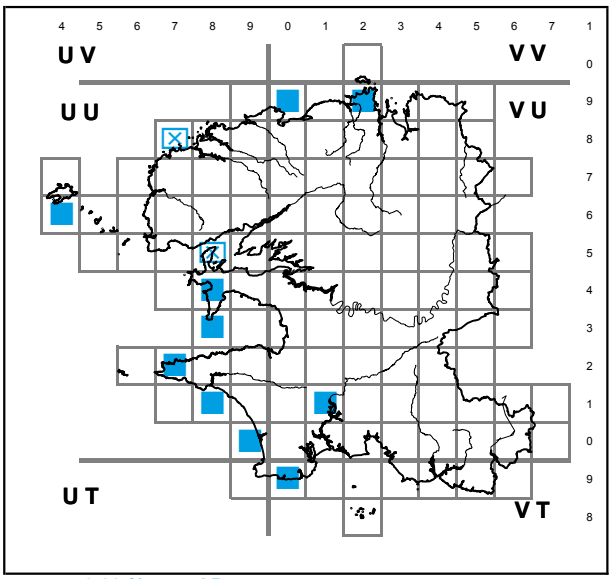
11 10 % **AR**

Lathyrus aphaca
Gesse sans vrille



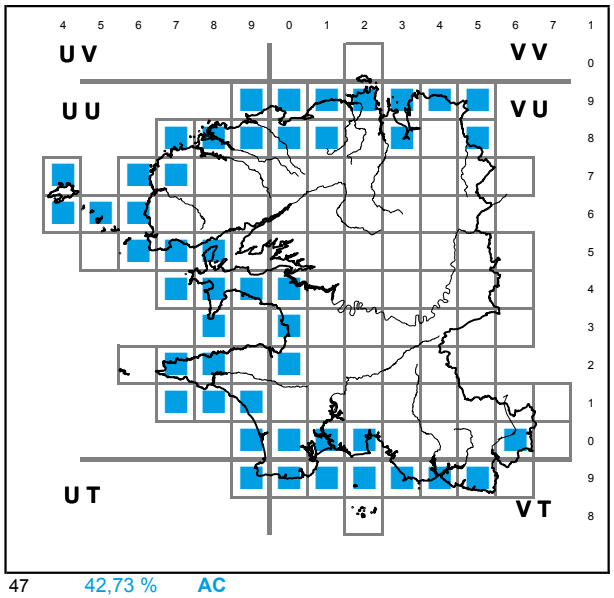
13 11,82 % **AR**

Ononis reclinata
Bugrane à fleurs pendantes Lrma



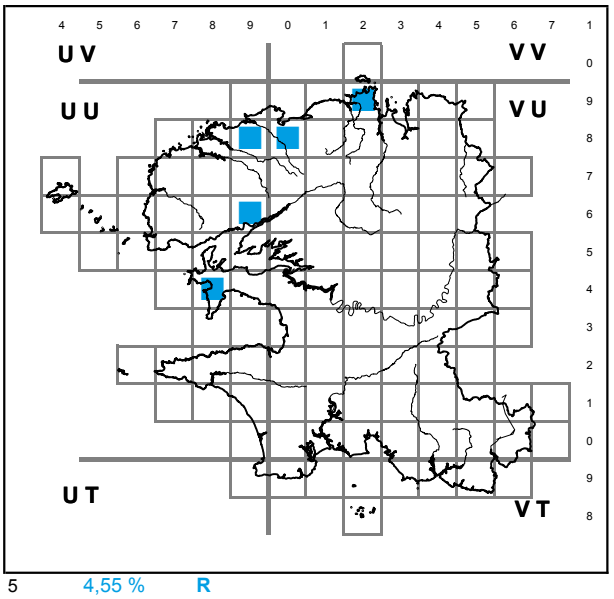
10 9,09 % **AR**

Ononis repens
Bugrane rampante



47 42,73 % **AC**

Melilotus altissimus
Mélilot élevé



5 4,55 % **R**

● Lathyrus hirsutus L. – Gesse velue

R – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Cette autre espèce méditerranéenne-atlantique a récemment été découverte dans le département à Crozon (J. Le Bohec, 2007), Plougastel-Daoulas (L. Guihard, 2006) et à Penmarc'h (R. Ragot, 2000 & F. Hardy, 2005) en lisière de chemins et de haies, en prairies mésophiles, sur des sols calcicoles. Non observée par les botanistes du XIX^{e} et du XX^{e} siècles, en expansion dans le Morbihan, la gesse velue semble étendre son aire de distribution vers le nord.

● Lathyrus nissolia L. – Gesse de Nissole

AR – Indigène – Cortège méridional

Facilement reconnaissable à ses phylodes ressemblant à des feuilles linéaire-lancéolées et à son inflorescence à 1-2 fleurs rouges, *Lathyrus nissolia* était jadis signalée en presqu'île de Crozon et en rade de Brest. Toujours présente dans ces localités où elle affectionne les moissons, les friches, les lisières sèches des bois et des haies, cette espèce a également été observée à Moëlan-sur-Mer, Penmarc'h, Plougoulm et l'Île Tudy.

● Lathyrus aphaca L. – Gesse sans vrille *charons*

AR – Indigène – Cortège méridional

Inféodé aux sols calcicoles de la région littorale finistérienne, ce taxon présente une répartition presque similaire à celle de l'espèce précédente. Il affectionne les talus, les haies et plus rarement aujourd'hui les moissons. Les observations récentes concernent le pays bigouden, la presqu'île de Crozon, la rade de Brest, ainsi que les communes de Trégunc, Primelin, Plougoulm et Saint-Pol-de-Léon.

◆ Pisum L.

Pisum sativum L. – Pois cultivé *piz-bihan*

Non indigène – Vaste répartition mondiale

Pisum sativum L. subsp. *sativum*, couramment appelé « petit pois », est cultivé pour la consommation de légumes mais également pour l'alimentation du bétail. S'il est parfois rencontré en bordure de champs, dans les friches ou dans les moissons, il ne se maintient pas durablement. Le pois protéagineux ou *Pisum sativum* L. subsp. *arvense* L. était autrefois cultivé comme plante fourragère, sa production est aujourd'hui limitée.

◆ Ononis L.

● Ononis reclinata L. – Bugrane à fleurs pendantes

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège méridional

Absente d'Ille-et-Vilaine et très rare dans les Côtes-d'Armor et en Morbihan, cette petite plante annuelle velue-glanduleuse se rencontre dans plusieurs localités du littoral finistérien. Affectionnant les dunes grises légèrement perturbées et les pelouses littorales, elle a ainsi récemment été observée à Brignogan-Plage, Crozon, Esquibien, Le Guilvinec, Penmarc'h, Plogoff, Plougoulm, Plouhinec, Plovan, Plonéour-Lanvern, Saint-Jean-Trolimon, Treffiagat et l'île d'Ouessant. Une station atypique a été rencontrée à Quimper où l'espèce se développe dans les zones sablonneuses du port du Cornigel (R. Ragot, 1998).

● Ononis repens L. – Bugrane rampante

AC – Indigène

Syn. : *Ononis spinosa* L. subsp. *maritima* (Dumort. ex Piré) P. Fourn. – La bugrane rampante est une espèce calcicole des dunes et pelouses littorales, des bords de chemins et des friches. Présent sur l'ensemble de la façade maritime finistérienne et absent à l'intérieur, ce taxon très polymorphe prête à de nombreuses discussions sur sa taxonomie et sa synonymie. Habituellement, deux sous-espèces difficilement distinguables sont décrites : *Ononis repens* L. subsp. *maritima* (forme velue-glanduleuse des dunes maritimes) et *Ononis repens* L. subsp. *repens*. De nouvelles études taxonomiques rattacheraient aujourd'hui ces deux sous-espèces à de simples variétés d'*Ononis spinosa* L. subsp. *maritima* (Dumort. ex Piré) P. Fourn. Devant la difficulté à rattacher nos observations à une nomenclature valide, nous avons donc privilégié l'aspect pratique en regroupant l'ensemble des données à *Ononis repens* L. au sens large du terme.

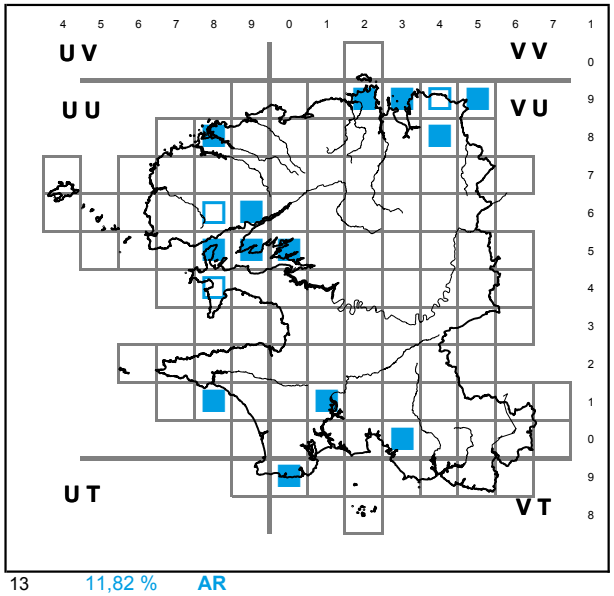
◆ Melilotus P. Mill.

● Melilotus altissimus Thuill. – Mélilot élevé

R – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

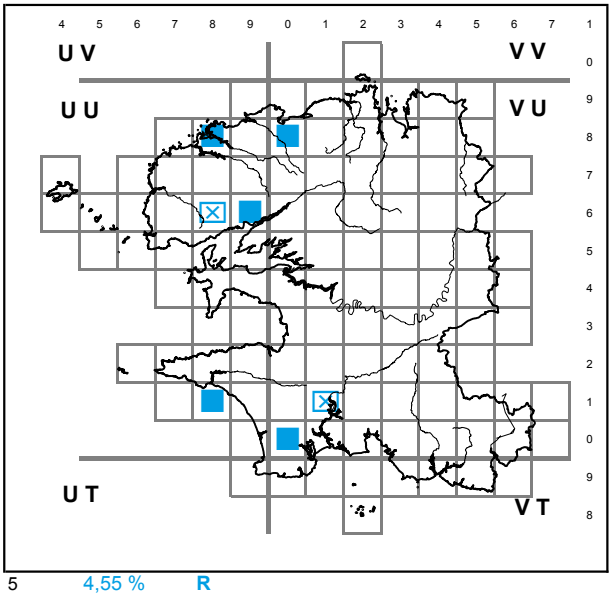
Cette espèce eurasiatique tempérée des bords des eaux et des bois frais se rencontre dans notre département en situation sèche et ensoleillée. Probablement issu d'anciennes introductions accidentelles, ce mélilot s'est aujourd'hui naturalisé dans les décombres (Crozon, Plounéour-Trez), les friches industrielles et ferroviaires (Brest, Saint-Pol-de-Léon), mais également en bord de routes et en dunes rudéralisées (Guissény, Goulven).

Melilotus albus
Mélilot blanc



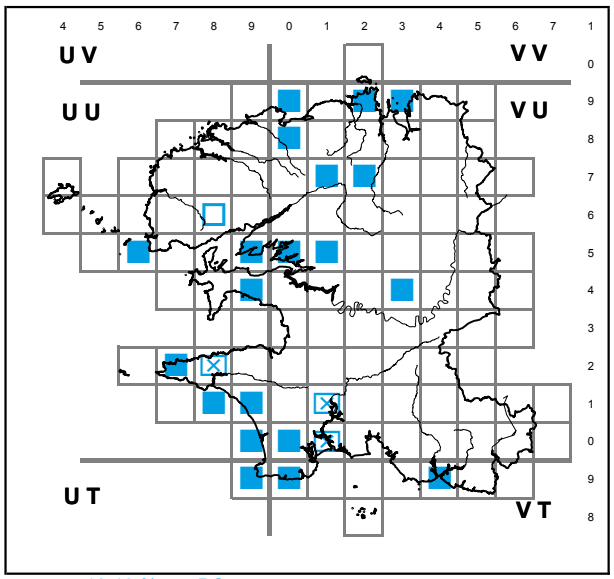
13 11,82 % **AR**

Melilotus officinalis
Mélilot officinal



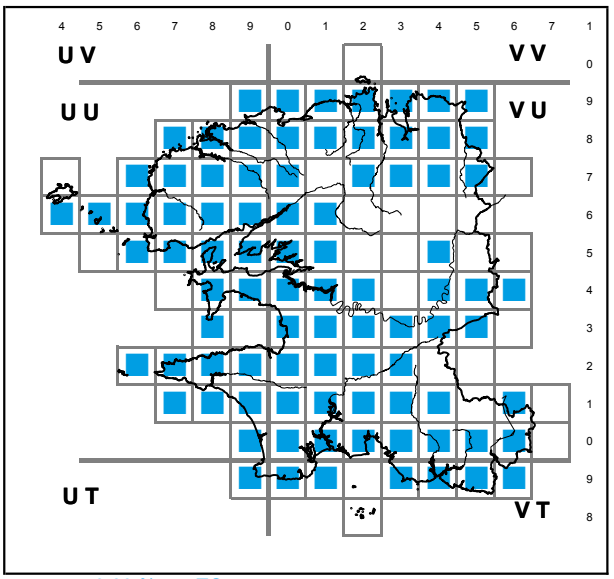
5 4,55 % **R**

Melilotus indicus
Mélilot à petites fleurs



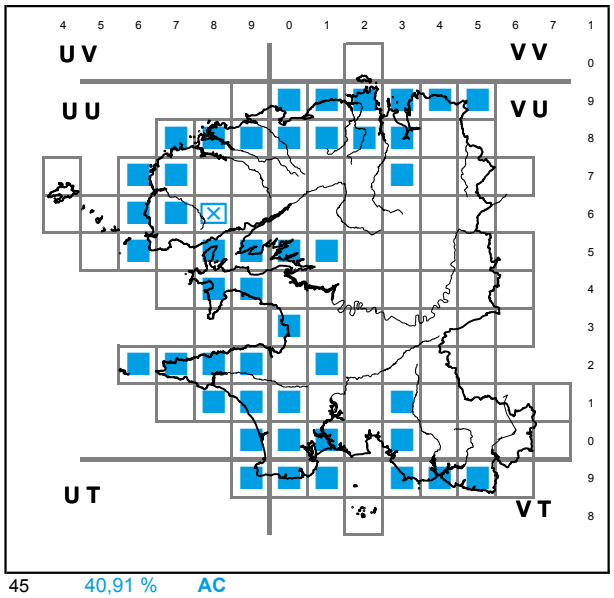
20 18,18 % **PC**

Medicago lupulina
Luzerne lupuline



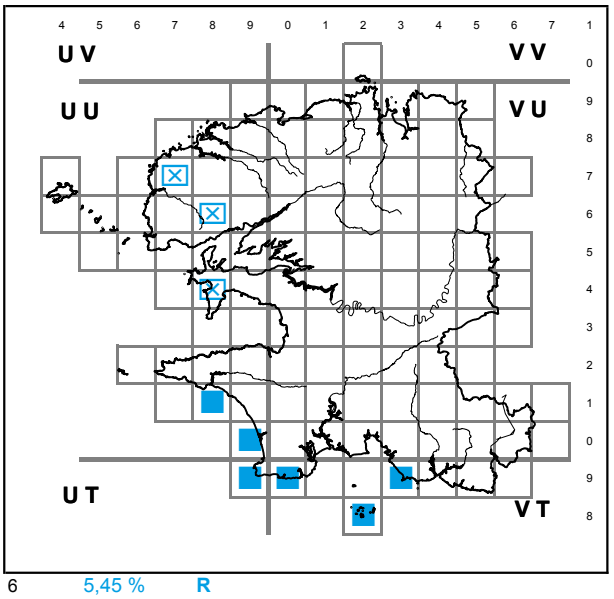
87 79,09 % **TC**

Medicago sativa
Luzerne cultivée



45 40,91 % **AC**

Medicago tornata subsp. striata
Luzerne striée



6 5,45 % **R**

● Melilotus albus Medik. – Mélilot blanc

AR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Uniquement signalée dans trois localités (Brest, Crozon, Locquirec) par les botanistes du XIX^e^ siècle, cette espèce s'est aujourd'hui répandue et naturalisée dans de nombreuses friches périurbaines, industrielles et ferroviaires mais également dans les décombres et autres lieux incultes du littoral.

● Melilotus officinalis Lam. – Mélilot officinal *melaouenn*

R – Non indigène – Vaste répartition européenne

Colonisant les mêmes milieux perturbés et anthropisés que l'espèce précédente, le mélilot officinal est cependant moins répandu. Les observations récentes concernent les communes de Tréflez, Plouguerneau, Brest, Esquibien, et Pont-l'Abbé.

● Melilotus indicus (L.) All. – Mélilot à petites fleurs

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Naturalisée depuis longtemps dans le département, cette espèce est la plus répandue des quatre mélilots présents en Bretagne. Elle colonise des milieux moins anthropisés et rudéralisés que les trois espèces précédentes. Elle est ainsi principalement présente sur le littoral de la baie d'Audierne au cap Sizun, de la rade de Brest et du Léon, dans les champs sablonneux, les friches et les dunes, prairies et falaises perturbées.

◆ Medicago L.

● Medicago lupulina L. – Luzerne lupuline *luzern-bihan-aouret*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite plante à nombreuses fleurs jaunes et à gousses réniformes dépourvues d'épines est la plus commune des luzernes. Inféodée aux milieux perturbés ou anthropisés, elle est présente dans les terrains sablonneux, les pelouses rudéralisées, les décombres, les friches, les bords de routes et les vieux murs. Très présente sur la façade littorale, elle est beaucoup plus rare à l'intérieur, probablement bien plus que la carte ne le laisse supposer. Par ailleurs, elle semble absente d'une partie des monts d'Arrée.

● Medicago sativa L. – Luzerne cultivée *melchon-gallek*

AC – Non indigène

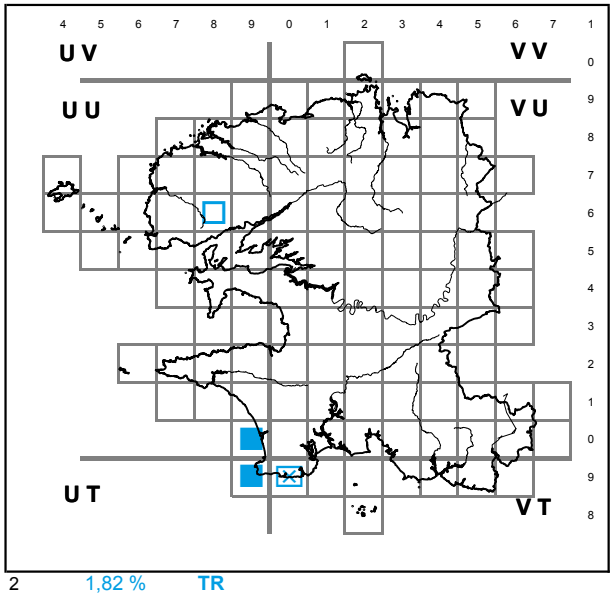
La luzerne cultivée est une plante fourragère qui était autrefois cultivée sur la bande littorale. Rencontrée çà et là à l'état subspontané, elle est aujourd'hui naturalisée sur le littoral dans les friches, en bordure de routes, de chemins et de champs. En outre, elle est rare à l'intérieur. Il existe plusieurs sous-espèces de luzerne cultivée, dont *Medicago sativa* L. subsp. *sativa* est la plus commune, mais elles n'ont pas été distinguées.

● Medicago tornata (L.) Mill. subsp. striata (Bastard) Kerguélen – Luzerne striée

R – Indigène

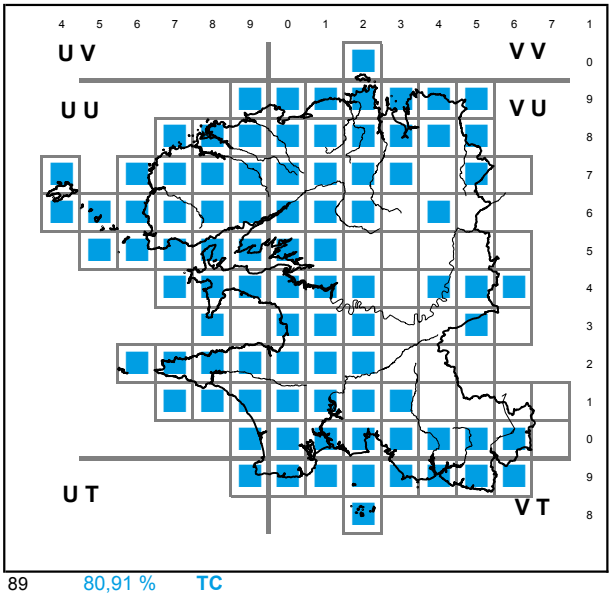
Autrefois rattaché par H. des Abbayes à la variété *inermis* Moris de *Medicago littoralis* Rohde ex Loisel., *Medicago tornata* (L.) Miller subsp. *striata* (Bast.) Kerguélen est uniquement présent en France sur la façade atlantique, et atteint dans le Finistère sud sa limite nord absolue. Inféodé aux dunes fixées, il se rencontre sur les sables maritimes de la baie d'Audierne du Guilvinec à Plouhinec, de Trégunc et de l'île Penfret (archipel des Glénan).

Medicago marina
Luzerne maritime



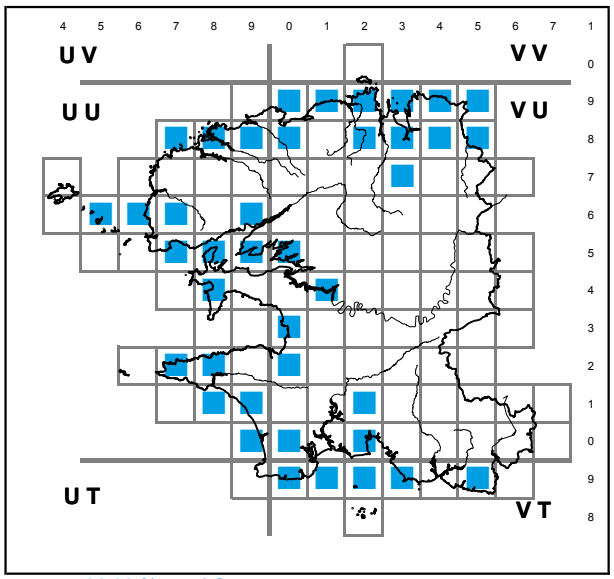
2 1,82 % **TR**

Medicago arabica
Luzerne tachée



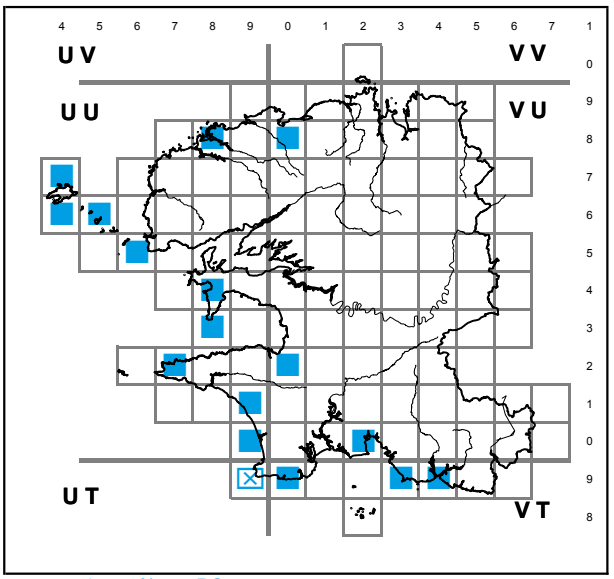
89 80,91 % **TC**

Medicago polymorpha
Luzerne polymorphe



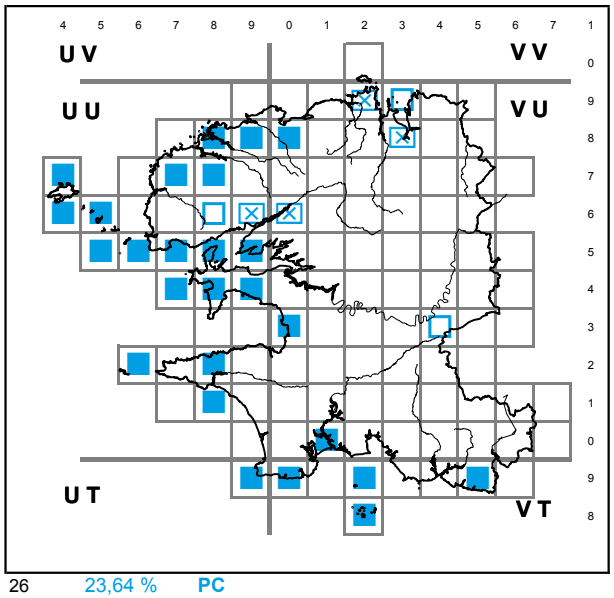
40 36,36 % **AC**

Medicago minima
Luzerne naine



16 14,55 % **PC**

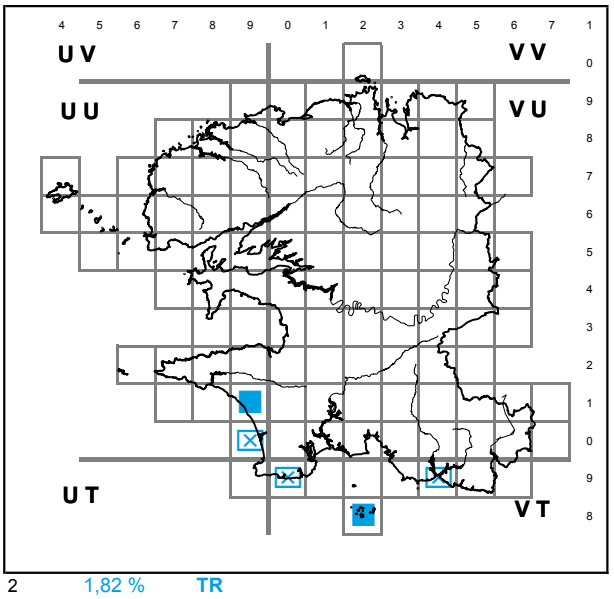
Trifolium ornithopodioides
Trèfle pied-d'oiseau



26 23,64 % **PC**

Trifolium strictum
Trèfle droit

Lrma



2 1,82 % **TR**

● Medicago marina L. – Luzerne maritime

TR – Indigène – Cortège méridional

Espèce caractéristique, avec l'oyat et le liseron des sables, des dunes mobiles sur substrat sableux, la luzerne maritime est une espèce très rare dans le Finistère. Elle atteignait en baie d'Audierne sa limite nord absolue selon H. des Abbayes. Aujourd'hui cette distribution est toujours d'actualité puisque l'espèce est observée dans deux petites stations sur la commune de Plomeur.

● Medicago arabica (L.) Huds. – Luzerne tachée *melchon-tach-du*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Repérable à ses folioles le plus souvent marquées d'une tache noirâtre, cette espèce se rencontre sur l'ensemble de la façade littorale élargie dans les prairies et les bords de chemins, mais également dans les friches et décombres. Elle semble plus rare dans le centre Finistère entre les monts d'Arrée et les montagnes Noires, à l'exception de quelques localités observées en bordure de l'Aulne canalisée sur les communes de Landeleau, de Cléden-Poher et de Carhaix-Plouguer.

● Medicago polymorpha L. – Luzerne polymorphe

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette luzerne, colonisant les pelouses dunaires, les bords de chemins et les friches, est largement répandue sur le littoral et est absente à l'intérieur. Comme son nom l'indique, ce taxon présente une très grande variabilité qui lui a valu d'être décliné en plusieurs sous-espèces voire variétés. La valeur taxonomique de ces déclinaisons restant à ce jour très discutable, nous avons choisi de n'illustrer que l'espèce au sens large.

● Medicago minima (L.) L. – Luzerne naine

PC – Indigène – Cortège méridional

Espèce calcicole des pelouses sèches, cette espèce se rencontre sur les dunes maritimes du Finistère, où elle apparaît de manière disséminée. Occasionnellement, elle a été observée sur les placages sablonneux des pelouses littorales comme le long du sentier côtier de Névez.

◆ Trifolium L.

● Trifolium ornithopodioides L. – Trèfle pied-d'oiseau

PC – Indigène – Cortège méridional

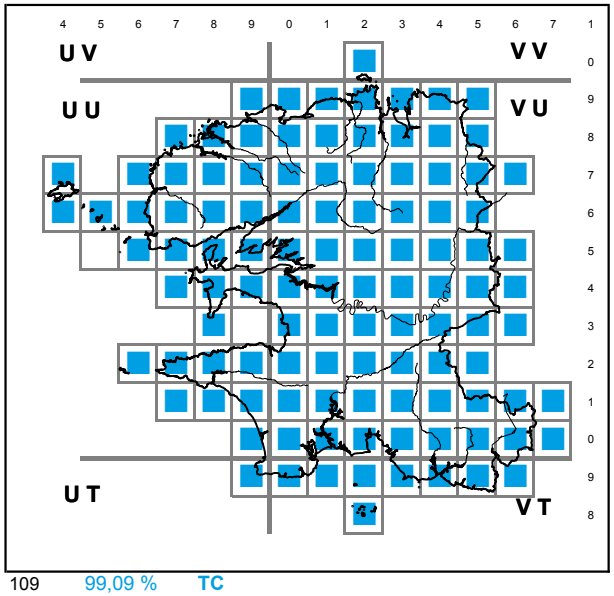
Syn. : *Trigonella ornithopodioides* DC. – Cette petite plante annuelle a la particularité d'être le seul trèfle à gousse allongée et saillante, d'où il tire son nom vernaculaire de « trèfle pied-d'oiseau ». Présent sur le littoral où il apparaît peu commun, il colonise les pelouses des falaises et des dunes, les bords de routes, les chemins piétinés, ainsi que les prairies subhalophiles, sur des substrats sablo-graveleux. Les localités historiques de Brest, Carantec, île de Batz, Landerneau, le Relecq-Kerhuon et Saint-Goazec (parc du château de Trévarez) n'ont pas été revues récemment.

● Trifolium strictum L. – Trèfle droit

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

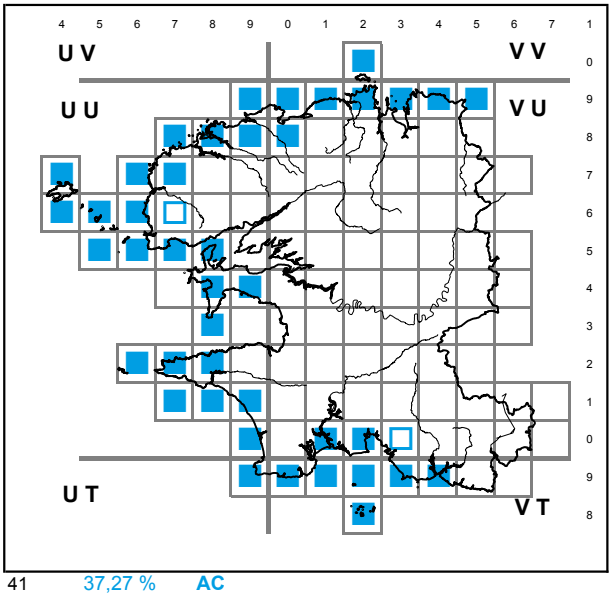
Indiquée par les botanistes du XIX^{e} siècle à Plomeur, Plovan, Tréguennec et à Raguenez en Névez, puis signalée par E. Lebeurier à l'île Penfret dans l'archipel des Glénan, cette espèce a uniquement été revue à Plovan (M. Buord, 2008) et sur l'île Penfret (R. Ragot, 2007). Très rare en Bretagne, ce trèfle est rencontré dans les pelouses rases littorales des falaises et des dunes, sur les chemins piétinés, sur des substrats sablonneux souvent humides en hiver.

Trifolium repens
Trèfle rampant



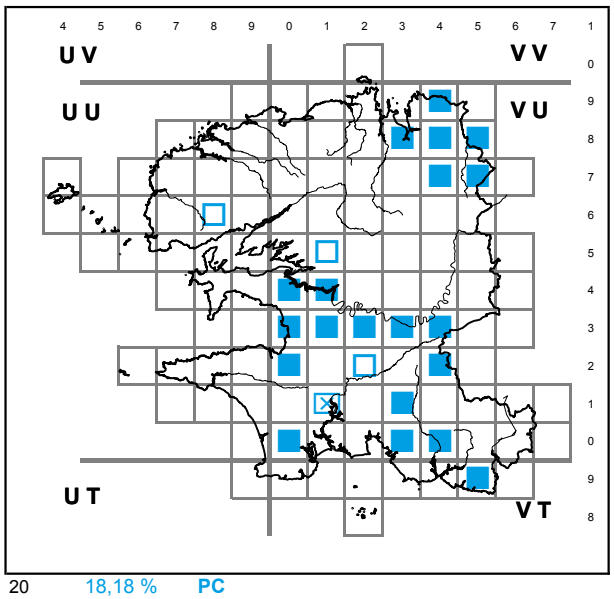
109 99,09 % **TC**

Trifolium occidentale
Trèfle occidental



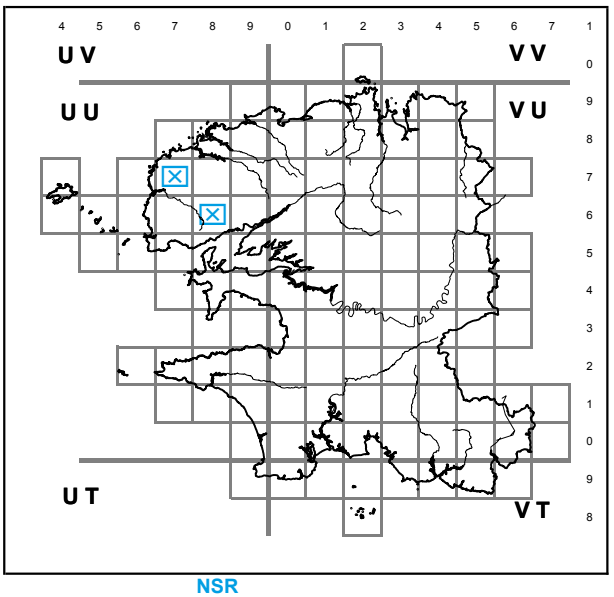
41 37,27 % **AC**

Trifolium hybridum
Trèfle hybride



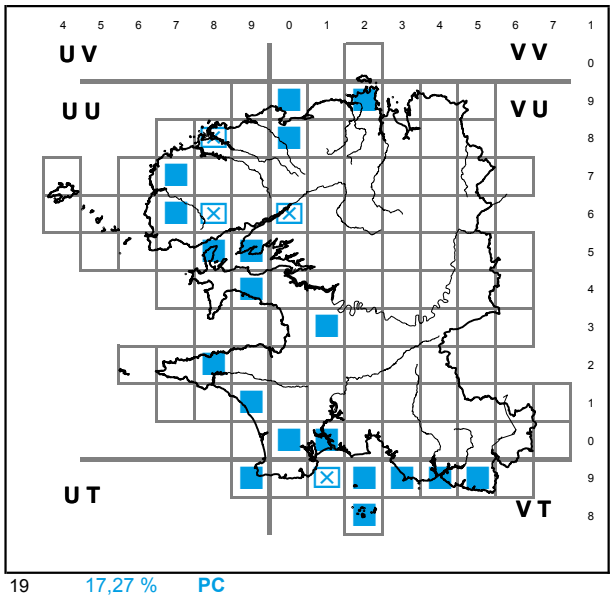
20 18,18 % **PC**

Trifolium michelianum
Trèfle de Micheli Lrma



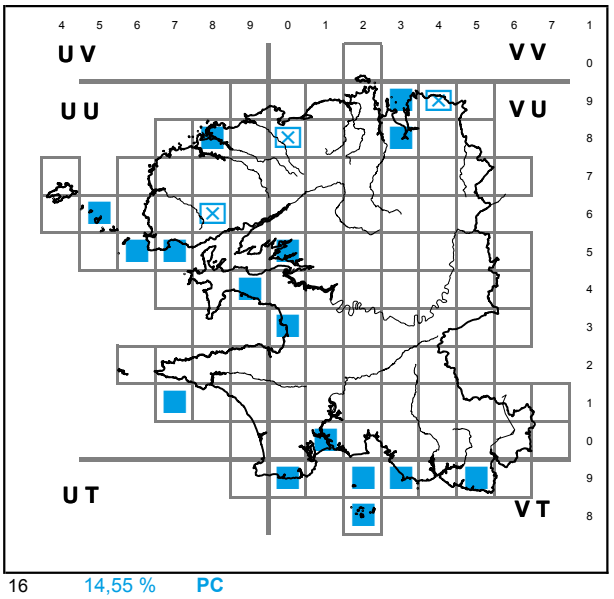
NSR

Trifolium glomeratum
Trèfle aggloméré



19 17,27 % **PC**

Trifolium suffocatum
Trèfle étouffé



16 14,55 % **PC**

● Trifolium repens L. – Trèfle rampant *melchon-douar, melchon-gwenn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le trèfle blanc est une espèce omniprésente sur l'ensemble du territoire. Il se rencontre dans les prairies mésophiles, en bord de routes et de chemins, ainsi que dans les pelouses et les jardins potagers. Semé dans les cultures comme plante fourragère et comme couvre sol, il est aujourd'hui très difficile de distinguer les cultivars agricoles de la forme sauvage. H. des Abbayes signalait une forme tératologique (var. *phyllantum* D.C.) poussant en abondance sur le port de commerce de Brest au niveau des dépôts de produits pétroliers ; cette forme « monstrueuse » a été revue récemment au port de commerce et au niveau d'une ancienne station-service à Brest (R. Ragot & M. Mady, 2008).

● Trifolium occidentale Coombe – Trèfle occidental

AC – Indigène – Cortège atlantique

Longtemps confondu avec *Trifolium repens* L., notamment par les botanistes du XIX^e^ siècle, ce petit trèfle, à petites folioles non tâchées, est une espèce eu-atlantique présentant dans le Finistère ses plus belles populations françaises. Il est en effet largement répandu sur l'ensemble du littoral où il croît dans les dunes littorales et les pelouses aérohalines peu denses.

● Trifolium hybridum L. – Trèfle hybride

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Anciennement cultivé comme plante fourragère, *Trifolium hybridum* L. subsp. *hybridum* et *Trifolium hybridum* L. subsp. *elegans* (Savi) Aschers. & Graebner se rencontre à l'état subspontané voire naturalisé dans les friches, les prairies et en bordure de routes et de chemins. Ces deux sous-espèces n'ayant pas été suffisamment distinguées lors des prospections de terrain, leurs répartitions ont été regroupées dans la cartographie de l'espèce.

● Trifolium michelianum Savi – Trèfle de Micheli

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Jadis signalée par C. Picquenard à Brest et Lampaul-Ploudalmézeau, ce très rare trèfle n'a pas été revu récemment. Présent dans les prairies humides des grandes vallées fluviales (estuaire de la Loire, marais Breton, marais Poitevin, marais de Vilaine), il serait à rechercher sur notre territoire dans les prairies subhalophiles.

● Trifolium glomeratum L. – Trèfle aggloméré

PC – Indigène – Cortège méridional

Ce trèfle apparaît aujourd'hui de manière disséminée sur le littoral et très rarement à l'intérieur. Sa distribution actuelle est ainsi similaire à celle donnée dans les Flores anciennes. Inféodé aux pelouses rases des falaises littorales et aux milieux pionniers sablo-graveleux des pelouses dunaires, des chemins côtiers dénudés et des serpentines, il peut se rencontrer à l'intérieur sur des accotements routiers ou dans des zones anthropisées telles que sur les quais de Châteaulin (J. Le Doaré, 2007).

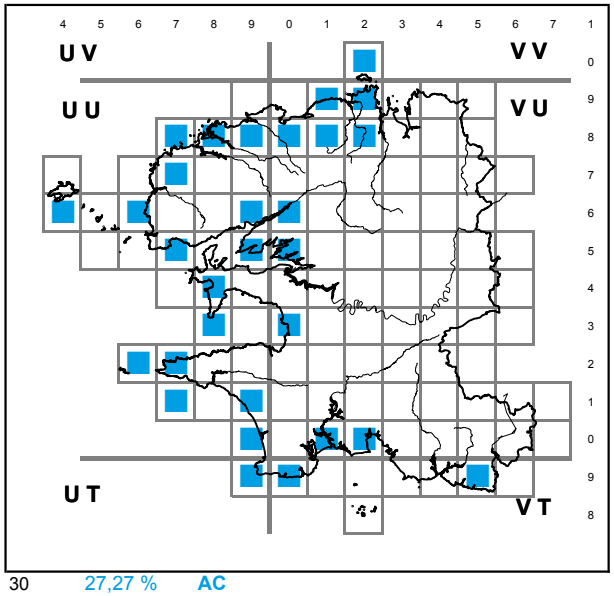
● Trifolium suffocatum L. – Trèfle étouffé

PC – Indigène – Cortège méridional

Indiqué par H. des Abbayes comme assez commun sur les côtes sud et ouest et peu commun sur les côtes de la Manche, ce taxon est aujourd'hui disséminé sur l'ensemble du littoral finistérien. Il affectionne les pelouses rases des falaises maritimes et les zones sablonneuses dénudées ou piétinées des chemins et des parkings. Ce petit trèfle est facilement reconnaissable car il forme des rosettes plaquées au sol présentant en leur centre des inflorescences sessiles. La distribution de ce trèfle pourrait être sous-estimée notamment en raison de son développement précoce.

Trifolium fragiferum

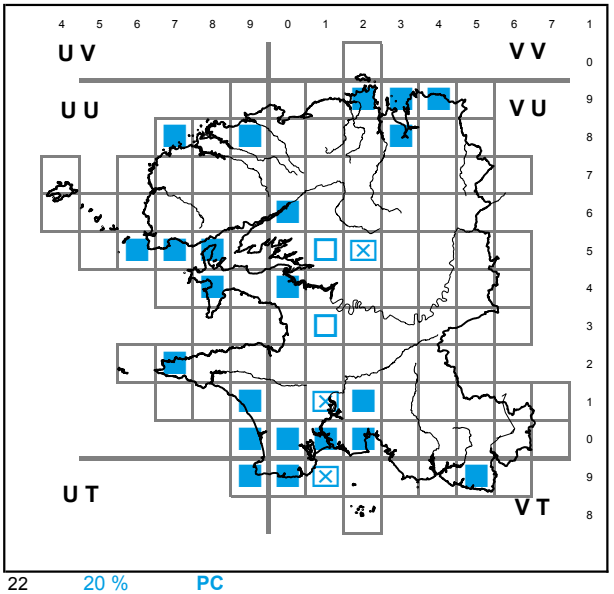
Trèfle porte-fraises



30 27,27 % **AC**

Trifolium resupinatum

Trèfle renversé

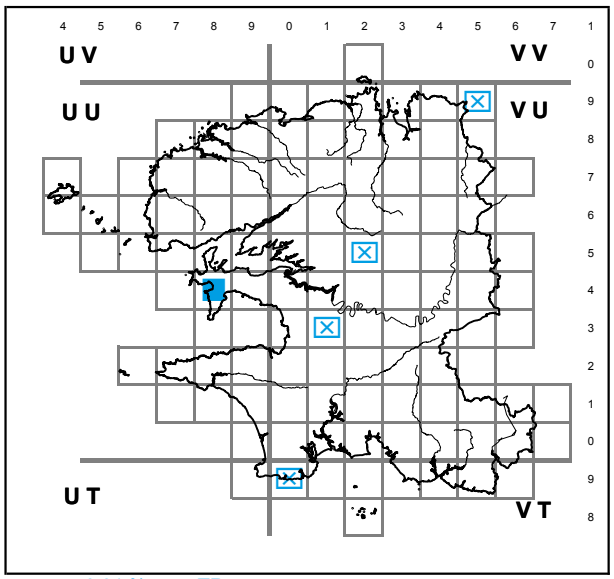


22 20 % **PC**

Trifolium patens

Trèfle étalé

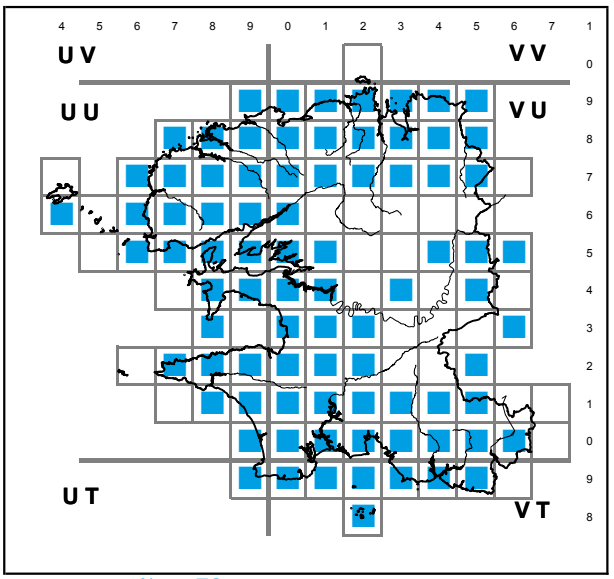
Lrma



1 0,91 % **TR**

Trifolium campestre subsp. campestre

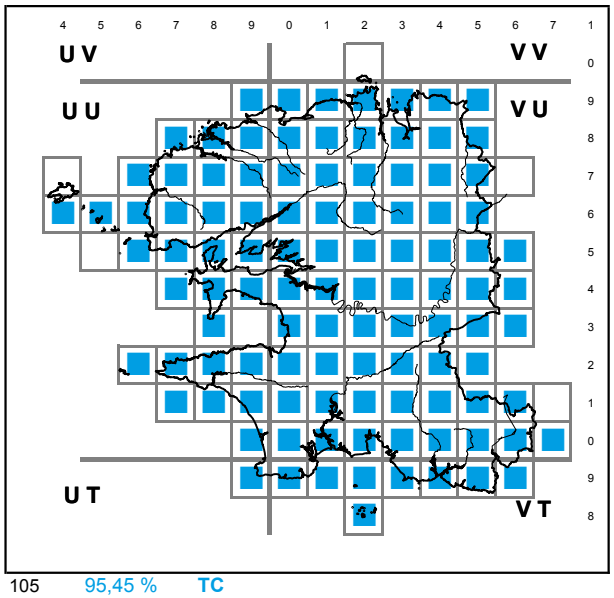
Trèfle champêtre



83 75,45 % **TC**

Trifolium dubium

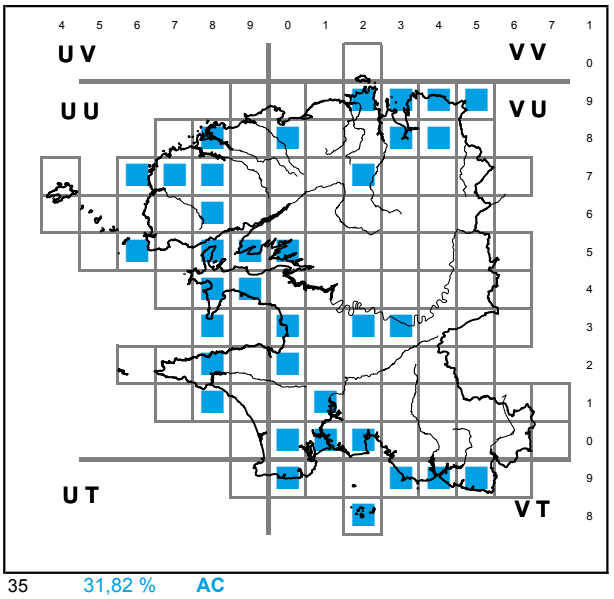
Trèfle douteux



105 95,45 % **TC**

Trifolium micranthum

Trèfle filiforme



35 31,82 % **AC**

Trifolium fragiferum L. – Trèfle porte-fraises

AC – Indigène – Cortège méridional

Trèfle dont les têtes fructifères ressemblent à une fraise (en raison de ses fleurs rose clair et surtout de son calice fructifère renflé en vessie), le trèfle porte-fraises est largement répandu sur le littoral où il se développe dans les prairies subhalophiles, en bordure des estuaires, des abers, sur les polders (à Brest notamment), ainsi qu'aux abords des chemins sablonneux piétinés inondés en hiver.

Trifolium resupinatum L. – Trèfle renversé

PC – Indigène – Cortège méridional

Ce trèfle présente des caractères morphologiques et écologiques proches de ceux du trèfle porte-fraises. Développant également des calices fructifères renflés en vessie, le trèfle renversé a cependant la particularité de présenter des fleurs en position inversée. D'un point de vue écologique, il se rencontre dans les mêmes milieux littoraux, sur le littoral essentiellement, dans des pelouses et prairies subhalophiles ainsi que dans les zones anthropisées sur substrat sablo-graveleux. Sa présence est plus occasionnelle à l'intérieur ; il a toutefois été observé, de manière accidentelle, en bord de route longeant le Jet à Ergué-Gabéric (R. Ragot, 2000).

Trifolium patens Schreb. – Trèfle étalé

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Signalée au XIX^e^ siècle dans sept localités d'Ille-et-Vilaine, dans cinq localités du Morbihan et dans quatre localités du Finistère, cette espèce est en forte régression en Bretagne puisqu'elle n'a récemment été revue qu'en presqu'île de Crozon. Affectionnant les prairies humides sur sols neutres ou calcaires, deux populations du trèfle étalé ont été recensées sur la commune de Crozon par G. Bretagne et R. Ragot en 1994.

Trifolium campestre Schreb. subsp. campestre – Trèfle champêtre *melchon-melen*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Ce trèfle annuel, à fleurs jaunes réunies en tête ovoïde, largement répandu sur la façade maritime élargie est plus disséminé à l'intérieur. Il se rencontre dans les prairies mésophiles, dans les pelouses sèches, au bord des chemins et des routes sur substrat sablo-graveleux, sur les dunes et parfois dans les cultures. Ayant une préférence pour les sols faiblement acides à neutres, il est rare dans les monts d'Arrée et les montagnes Noires.

Trifolium dubium Sibth. – Trèfle douteux

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Assurément un des trèfles les plus répandus sur notre territoire, le trèfle douteux colonise l'ensemble des milieux ouverts mésophiles à xérophiles : pelouses rases du littoral et des affleurements rocheux de l'intérieur, dunes maritimes légèrement perturbées, bords de chemins et de routes, prairies mésophiles, friches et décombres, talus empierrés et vieux murs, ainsi que les trottoirs des villes et villages.

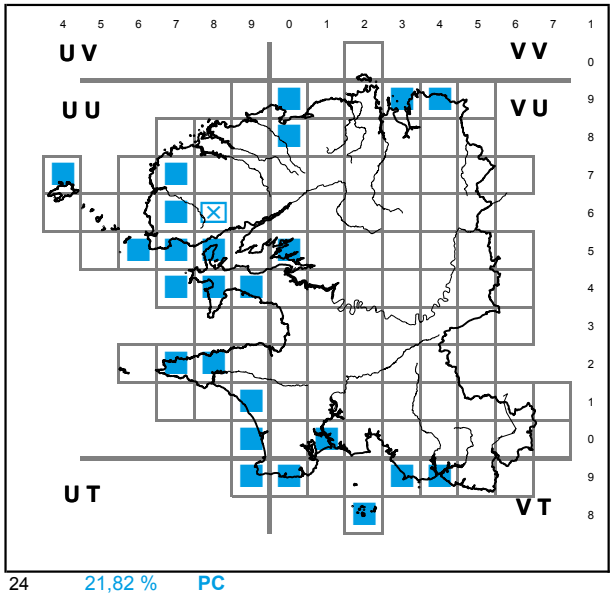
Trifolium micranthum Viv. – Trèfle filiforme *melchon-melen-bihan*

AC – Indigène – Cortège méridional

Affectionnant les pelouses rases mésohygrophiles des falaises littorales, ce trèfle à petites fleurs jaunes réunies en inflorescences pauciflores est assez fréquent sur les côtes rocheuses du Finistère. Préférant les sols neutres, sa présence est disséminée à l'intérieur où il se rencontre au niveau d'affleurements rocheux schisteux, en bord de routes et sur le chemin de halage du canal de Nantes à Brest.

Trifolium striatum

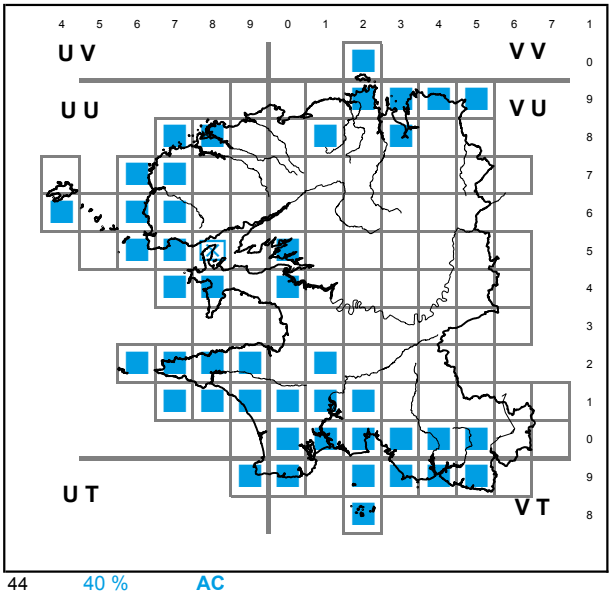
Trèfle strié



24 21,82 % **PC**

Trifolium arvense

Trèfle des champs

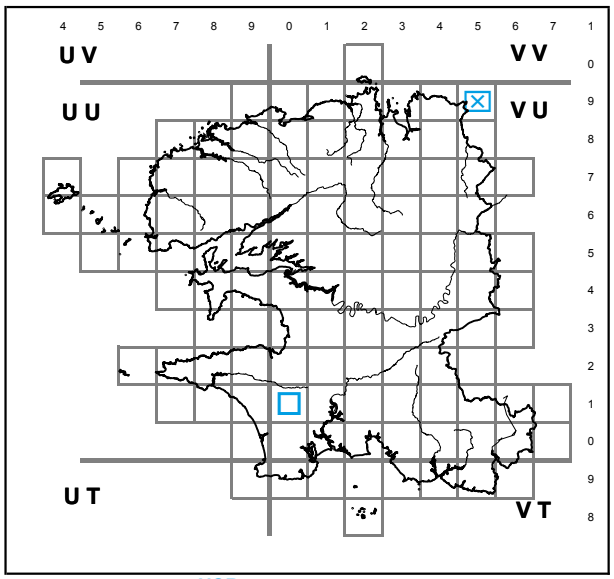


44 40 % **AC**

Trifolium bocconi

Trèfle de Boccone

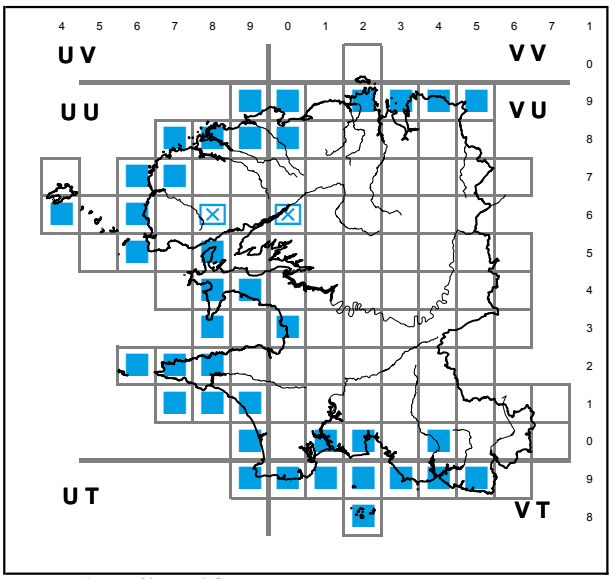
Pr, Lrma



NSR

Trifolium scabrum

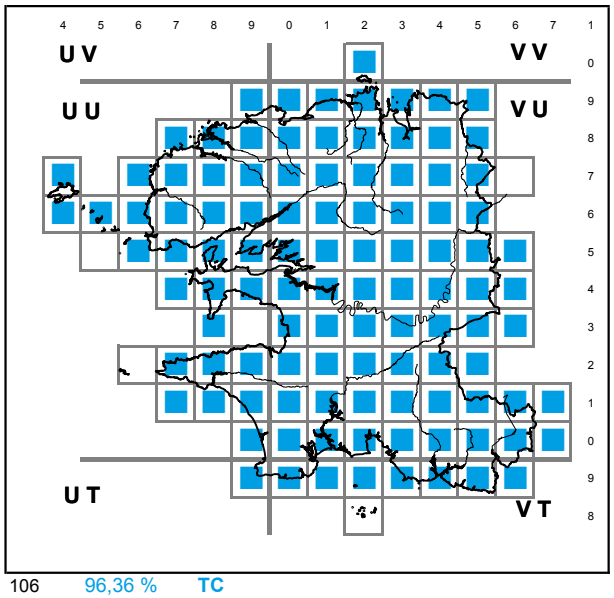
Trèfle scabre



38 34,55 % **AC**

Trifolium pratense

Trèfle des prés

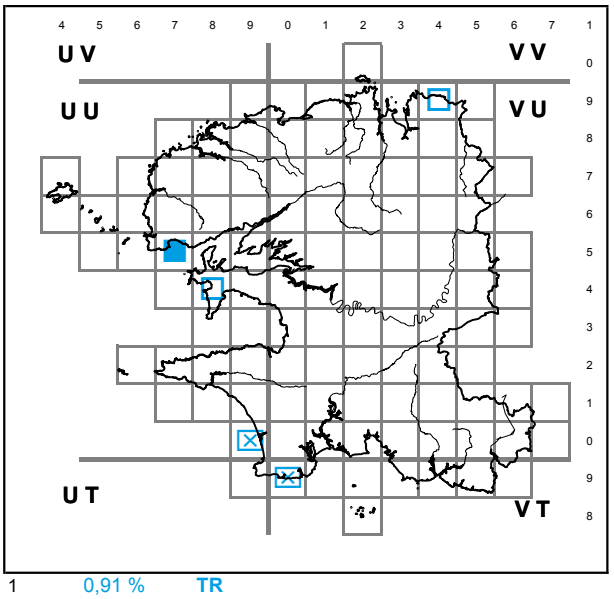


106 96,36 % **TC**

Trifolium angustifolium

Trèfle à feuilles étroites

Lrma



1 0,91 % **TR**

● Trifolium striatum L. – Trèfle strié

PC – Indigène – Cortège méridional

Ce petit trèfle, à fleurs blanc-rosé réunies en têtes sessiles, colonise les pelouses sèches, rases et ouvertes des falaises littorales riches en espèces annuelles. Absent à l'intérieur des terres, il présente une répartition assez régulière sur la façade maritime ; de belles populations sont observables sur les falaises du Trégor, du Conquet à Porspoder, de la presqu'île de Crozon, du cap Sizun et du pays bigouden.

● Trifolium arvense L. – Trèfle des champs *melchon-troad-gad*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Très fréquent sur l'ensemble des côtes littorales basses et élevées, ce trèfle, à fleurs blanc-rosé réunies en têtes oblongues et soyeuses, se développe dans les pelouses sèches à sol squelettique, en bordure des chemins et des champs cultivés. En dehors de la frange littorale, il s'observe au niveau d'affleurements rocheux siliceux ainsi que le long des axes routiers.

● Trifolium bocconi Savi – Trèfle de Boccone

Pr, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce méditerranéenne-atlantique des pelouses sèches a été signalée au XIX^e^ siècle par les frères Crouan à Locquirec, ainsi qu'à Peumérit par M. Kerguélen en 1970. Elle n'a jamais été revue dans ces localités.

● Trifolium scabrum L. – Trèfle scabre

AC – Indigène – Cortège méridional

Très proche de *Trifolium striatum* avec lequel il cohabite parfois, mais reconnaissable à ses folioles présentant des nervures latérales arquées en dehors, ce trèfle est répandu sur le littoral, dans les pelouses xérophiles des falaises maritimes. S'il se rencontre également dans les pelouses dunaires perturbées par le piétinement et le long des sentiers côtiers, sa présence à l'intérieur est cantonnée aux accotements et terre-pleins routiers.

Trifolium incarnatum L. subsp. *incarnatum* – Trèfle incarnat *melchon-ruz*

Non indigène

Le trèfle incarnat était un trèfle fréquemment cultivé autrefois comme plante fourragère. Si son utilisation actuelle est tombée en désuétude, il arrive de rencontrer ce trèfle à l'état subspontané, à proximité d'anciennes cultures. La sous-espèce *molinerii* (Balbis ex Hornem.) Syme, de répartition méditerranéenne-atlantique, présente dans le Morbihan et dans les Côtes-d'Armor n'a pas encore été observée dans le Finistère.

● Trifolium pratense L. – Trèfle des prés *melchon-ar-vro*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce très polymorphe est commune sur l'ensemble du territoire où elle croît dans les prairies semi-naturelles, en bords de routes et de chemins, et dans les friches. Le trèfle des prés était autrefois largement cultivé comme plante fourragère ; il est aujourd'hui très difficile de distinguer les cultivars agricoles de la forme sauvage. Il existe plusieurs variétés de trèfle des prés (var. *sativum* Schreb., var. *maritima* Zabel, var. *pratense*) dont nous n'avons pas tenu compte dans la cartographie.

● Trifolium angustifolium L. – Trèfle à feuilles étroites

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

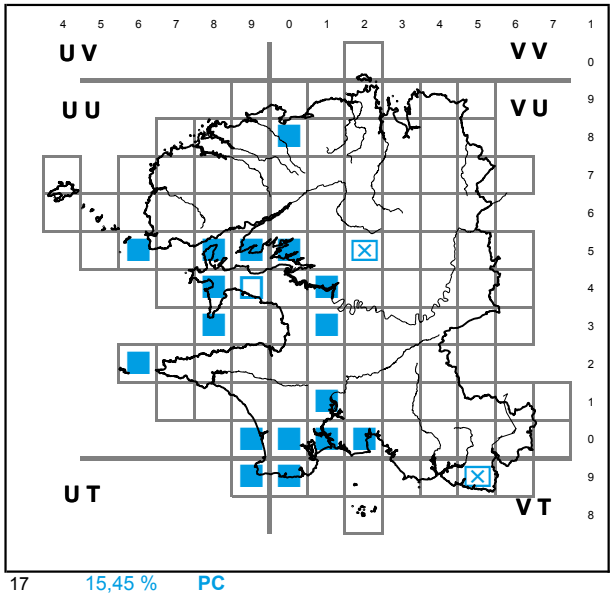
Jadis signalé par les botanistes du XIX^e^ siècle en baie d'Audierne (Plomeur, Tréguennec), par H. des Abbayes et A.-H. Dizerbo à Morgat (Crozon), puis par E. Lebeurier à la pointe de Primel en Plougasnou, ce trèfle à grandes fleurs roses réunies en têtes allongées a récemment été indiqué sur le littoral de Plouzané (L. Gager, 2006). Affectionnant les pelouses sèches, notamment des falaises maritimes, sur des substrats sablo-graveleux, il serait à rechercher dans ses anciennes localités.

Trifolium ochroleucon Huds. – Trèfle jaunâtre

Lrma – **NSR** – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

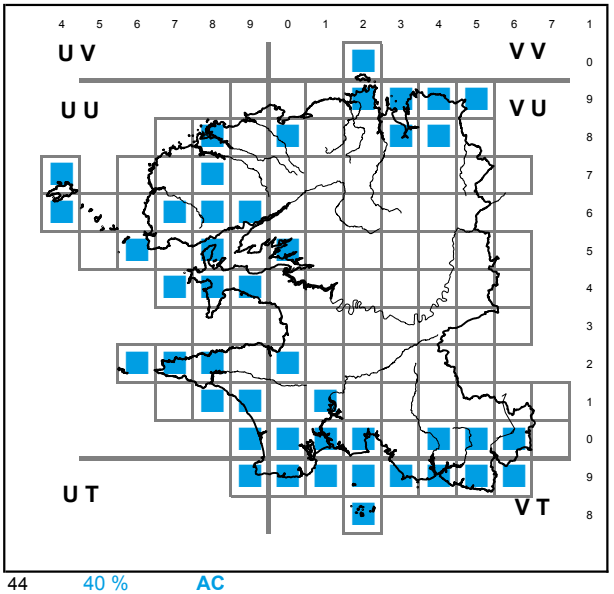
Ce très rare trèfle des pelouses et ourlets thermophiles calcicoles a uniquement été aperçu au cap de la Chèvre en Crozon (M. Kerguélen, environ de 1970). En régression sur l'ensemble de la Bretagne, et disparu de trois départements, il ne subsiste plus que dans le bassin de Rennes en Ille-et-Vilaine.

Trifolium squamosum
Trèfle maritime



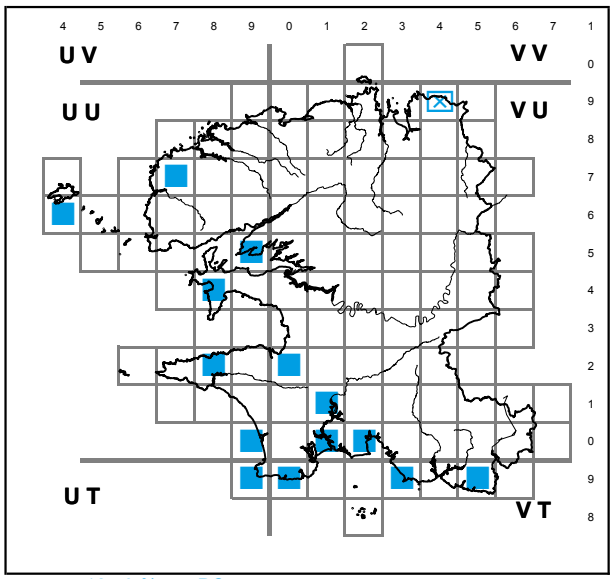
17 15,45 % **PC**

Trifolium subterraneum
Trèfle souterrain



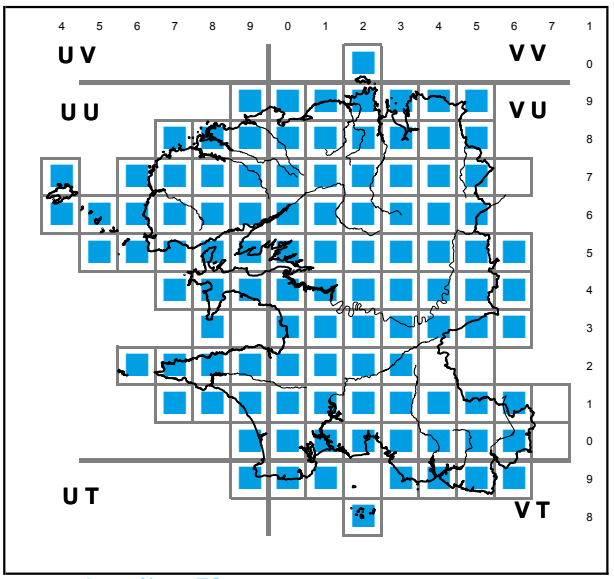
44 40 % **AC**

Lotus corniculatus subsp. tenuis
Lotier à feuilles étroites



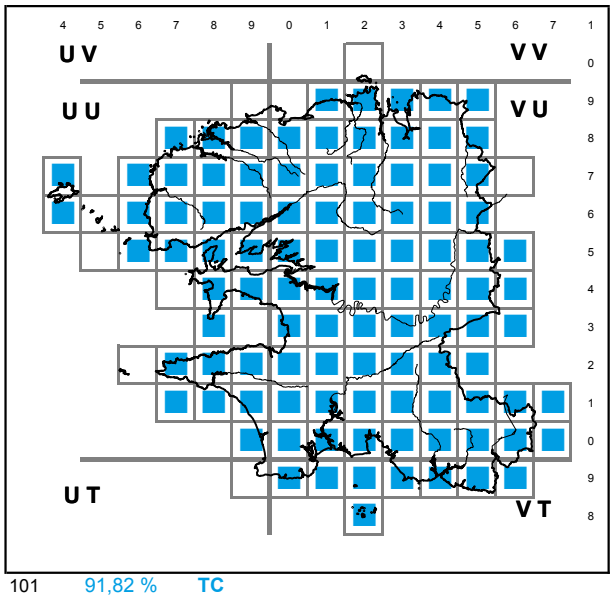
14 12,73 % **PC**

Lotus corniculatus subsp. corniculatus
Lotier corniculé



104 94,55 % **TC**

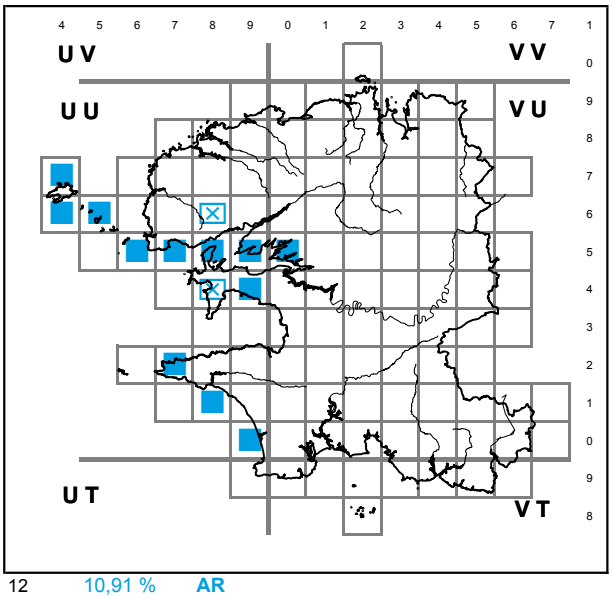
Lotus uliginosus
Lotier des marais



101 91,82 % **TC**

Lotus parviflorus
Lotier à petites fleurs

Pr, Lrma



12 10,91 % **AR**

● Trifolium squamosum L. – Trèfle maritime

PC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Trifolium maritimum* Huds. – Ce trèfle, de distribution méditerranéenne-atlantique, est présent ponctuellement sur le littoral finistérien, essentiellement au sud. Affectionnant les prairies subhalophiles arrière-littorales (notamment de la baie d'Audierne, de la presqu'île de Crozon et de la rade de Brest), il se rencontre également en bordure de l'Aulne et dans les prairies fortement exposées aux embruns (île de Sein, Plouzané). Il n'a été noté qu'en une seule localité de la côte nord à Plouider (F. Hardy, 2000). La station intérieure de Guengat, située en bordure de route, est accidentelle.

● Trifolium subterraneum L. – Trèfle souterrain

AC – Indigène – Cortège méridional

Reconnaissable à ses fleurs blanches et surtout à ses pédoncules fructifères se recourbant pour enterrer ses gousses, ce trèfle est largement répandu sur la façade maritime élargie du Finistère. Il colonise principalement les pelouses rases littorales et les milieux piétinés, notamment les bordures des chemins et des routes.

◆ Lotus L.

● Lotus corniculatus L. subsp. tenuis (Waldst. & Kit. ex Willd.) Berher – Lotier à feuilles étroites

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Lotus tenuis* Waldst. & Kit. ex Willd. – Cette espèce des sols riches en bases ne se rencontre sur notre territoire que dans la région littorale. Souvent accompagné de *Trifolium squamosum* et de *Trifolium fragiferum*, le lotier à feuilles étroites vit dans les prairies subhalophiles ou fortement exposées aux embruns, en bordure des estuaires et des abers, ou aux abords des chemins sablonneux piétinés inondés en hiver, comme le long du chemin de halage à Quimper.

● Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus – Lotier corniculé *melchon-koad*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Caractéristique des prairies mésophiles, des bords de routes et de chemins, mais également des pelouses aérohalines du littoral, ce lotier est très répandu dans le département. Une forme dressée et robuste du lotier corniculé, pouvant se rattacher selon la Flore de C. Stace à la variété *sativa*, est parfois observée en bordure des axes routiers où elle est semée.

● Lotus uliginosus Schkuhr – Lotier des marais

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

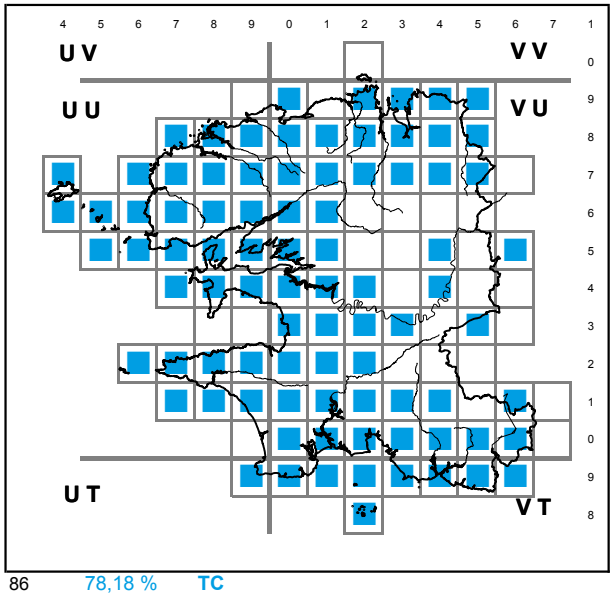
Syn. : *Lotus pedunculatus* Cav. – Reconnaissable à sa tige creuse, à ses nombreuses fleurs jaunes (6-12) et à son calice à dents étalées, le lotier des marais est la seule espèce de lotier vivace poussant sur des sols humides à mésophiles. Il est ainsi largement répandu dans les prairies mésohygrophiles à hygrophiles, les mégaphorbiaies, les bords de routes et de chemins.

● Lotus parviflorus Desf. – Lotier à petites fleurs

Pr, Lrma – **AR** – Indigène – Cortège méridional

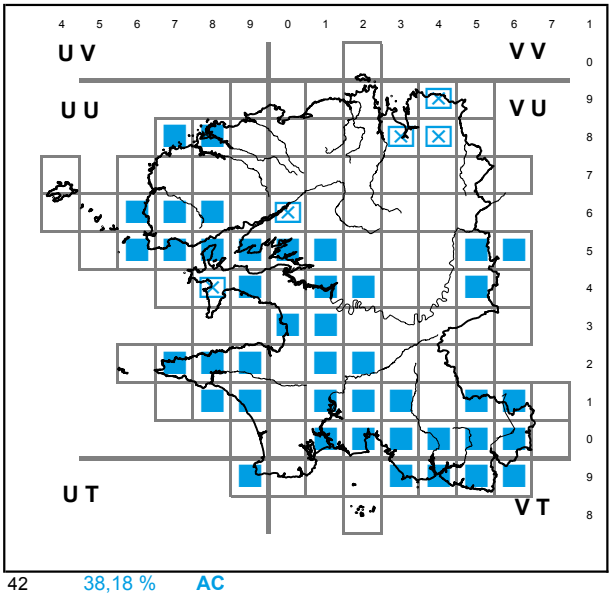
Ce lotier annuel à gousse presque incluse dans le calice, autrefois indiqué dans les environs de Brest et en presqu'île de Crozon, s'est maintenu dans ces localités puisqu'il a récemment été observé entre Plougastel-Daoulas et Le Conquet, et à Crozon. Inféodées aux pelouses rases littorales, de nouvelles populations de lotier à petites fleurs ont été recensées à Cléden-Cap-Sizun, Plogoff, Plouhinec et Saint-Jean-Trolimon, ainsi que dans l'archipel de Molène-Ouessant.

Lotus subbiflorus
Lotier hispide



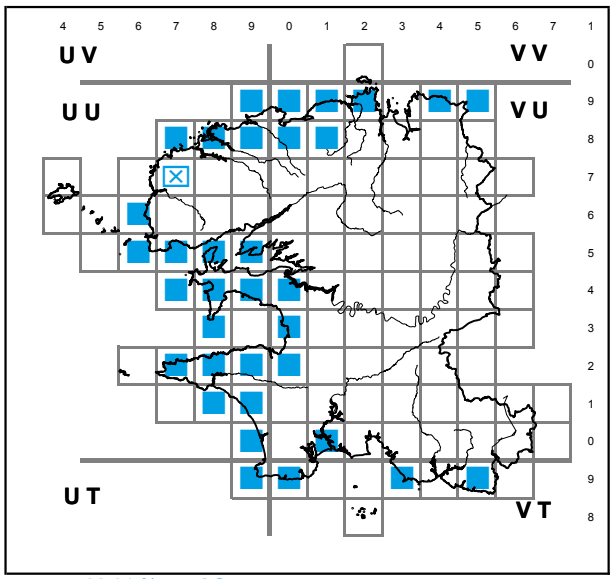
86 78,18 % **TC**

Lotus angustissimus
Lotier grêle



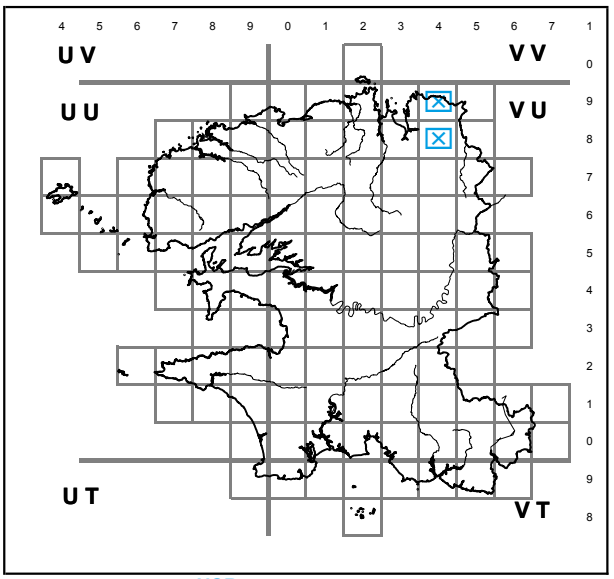
42 38,18 % **AC**

Anthyllis vulneraria
Anthyllide vulnéraire



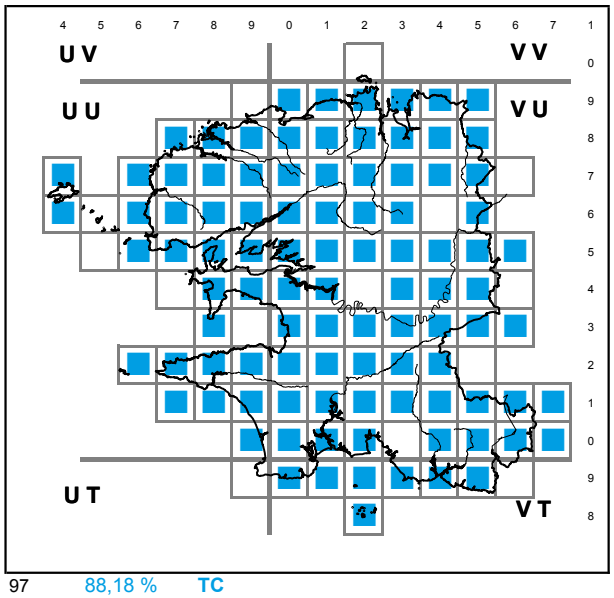
34 30,91 % **AC**

Ornithopus sativus subsp. sativus
Ornithope cultivé Pr, Lrma



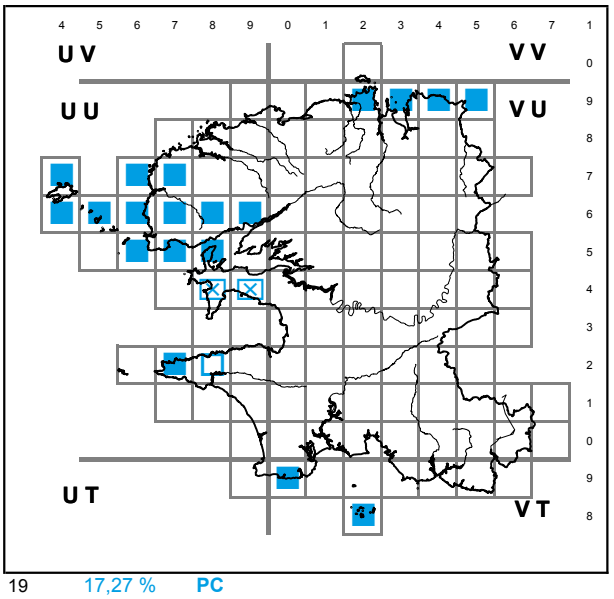
NSR

Ornithopus perpusillus
Ornithope délicat



97 88,18 % **TC**

Ornithopus pinnatus
Ornithope penné Lrma



19 17,27 % **PC**

● Lotus subbiflorus Lag. – Lotier hispide

TC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Lotus angustissimus* L. subsp. *hispidus* (Desf. ex DC.) Bonnier & Layens, *Lotus hispidus* Desf. ex DC. – Assurément le plus répandu des lotiers annuels, le lotier hispide est très commun dans le Finistère où il colonise les pelouses sèches, les bords de routes et de chemins, les friches et les décombres. Historiquement absent de l'intérieur, ce lotier a été découvert en de nombreuses nouvelles localités, notamment sur les affleurements rocheux, les pelouses rases, les parkings et dans les bourgs.

● Lotus angustissimus L. – Lotier grêle

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Lotus angustissimus* L. subsp. *angustissimus* – Indiquée par H. des Abbayes comme peu commune en Bretagne, à l'exception du Morbihan, cette espèce des sols xérophiles semble aujourd'hui en expansion. Elle est régulièrement observée sur la façade maritime au sein des pelouses littorales, en bordure des sentiers côtiers et des chemins. Sa présence à l'intérieur est plus occasionnelle, où elle croît principalement dans les pelouses des affleurements schisteux et en bordure de routes.

◆ Anthyllis L.

● Anthyllis vulneraria L. – Anthyllide vulnéraire *louzaouenn-ar-goulioù*

AC – Indigène

Cette plante des pelouses dunaires et des falaises littorales sur placage sablo-calcarifère est largement répandue sur l'ensemble du littoral finistérien. Cette espèce très polymorphe a été décrite sous de nombreuses sous-espèces ou variétés que nous n'avons pas retenues pour la cartographie du taxon. Il semble toutefois que certaines de nos populations littorales se rattachent à la sous-espèce *maritima* (Schweigg.) Corb. alors que d'autres se rapprochent de la sous-espèce *borealis* (Rouy) Jalas, comme dans le cap Sizun.

◆ Ornithopus L.

● Ornithopus sativus Brot. subsp. sativus – Ornithope cultivé

Pr, Lrma – **NSR** – Non indigène – Cortège méridional

Syn. : *Ornithopus roseus* Duf. – Signalée au XIX^e^ siècle à Plouézoc'h et à Plougasnou par les frères Crouan et par C. Picquenard, cette plante des lieux sablonneux n'a jamais été revue dans le Finistère.

● Ornithopus perpusillus L. – Ornithope délicat

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Très commune sur l'ensemble du territoire, cette espèce annuelle est présente dans les pelouses mésoxérophiles rases siliceuses. Inféodée aux sols plus ou moins squelettiques, elle se rencontre dans les pelouses, en bordure de chemins et de routes, sur les talus empierrés et les murets, et parfois en bordure des champs cultivés sablonneux. La variété *glaber*, signalée par Miciol comme peu commune dans le département, n'a pas été distinguée dans les inventaires.

● Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce – Ornithope penné

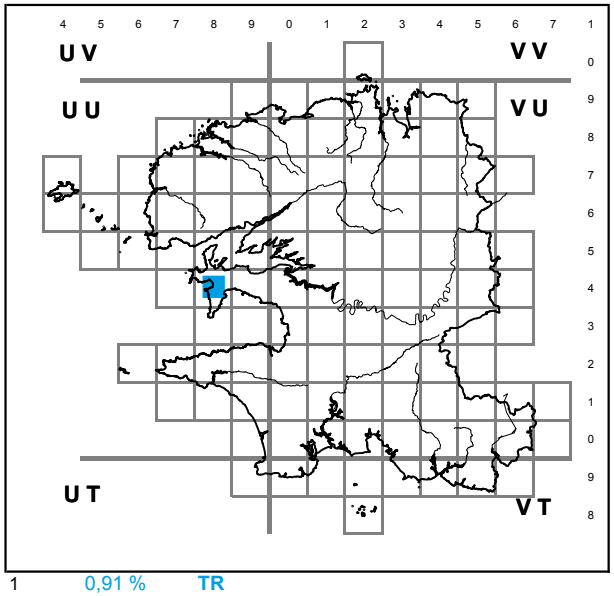
Lrma – **PC** – Indigène – Cortège méridional

Beaucoup plus rare que l'espèce précédente, cette plante annuelle méditerranéenne-atlantique colonise les pelouses rases littorales, sur des sols sablonneux squelettiques. Signalée par H. des Abbayes comme assez commune sur la côte de Brest, rare sur la côte nord (environ de Roscoff), à Camaret-sur-Mer, Plobannalec et Esquibien, elle a conservé cette répartition dans le Finistère puisque les observations récentes concernent le littoral de Brest à Lanildut, la côte de Saint-Pol-de-Léon à Locquirec et enfin les environs de Plobannalec-Lesconil. De nouvelles populations ont également été observées à Plogoff et sur les îles de l'archipel de Molène-Ouessant et de Saint-Nicolas des Glénan. Sa présence a également été notée dans des milieux anthropisés : bordure de route à Guilers, port de commerce de Brest, gare SNCF de Saint-Pol-de-Léon.

Hippocrepis comosa

Hippocrépide à toupet

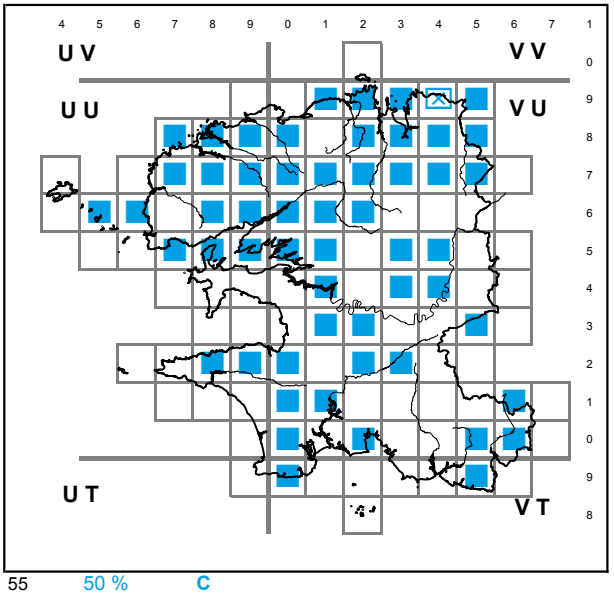
Lrma



1 0,91 % **TR**

Oxalis corniculata

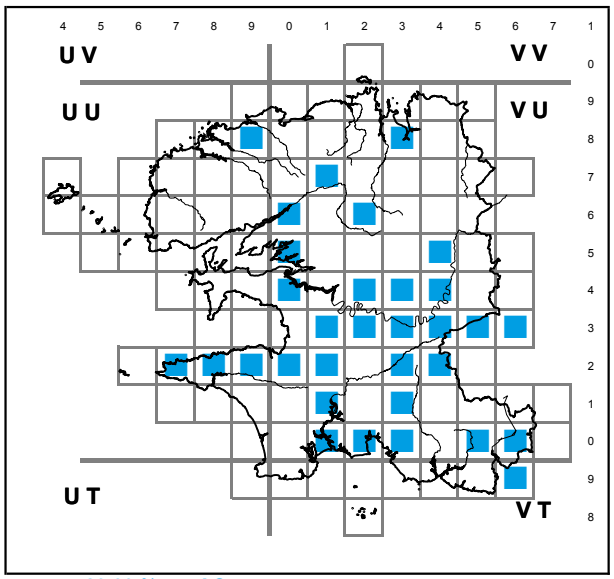
Oxalis corniculé



55 50 % **C**

Oxalis fontana

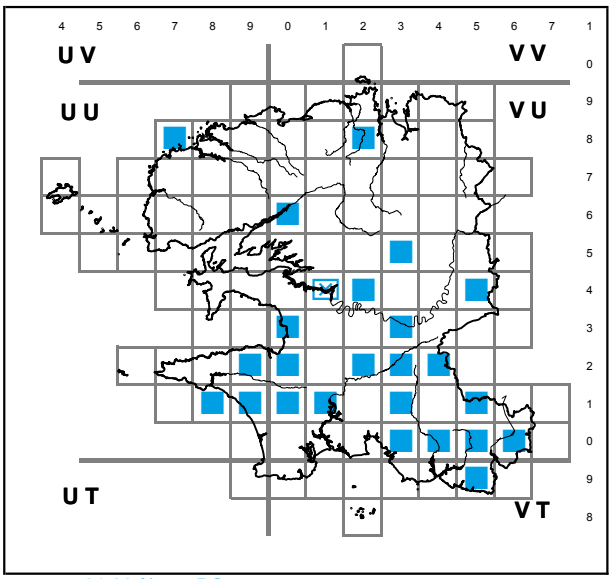
Oxalis d'Europe



32 29,09 % **AC**

Oxalis dillenii

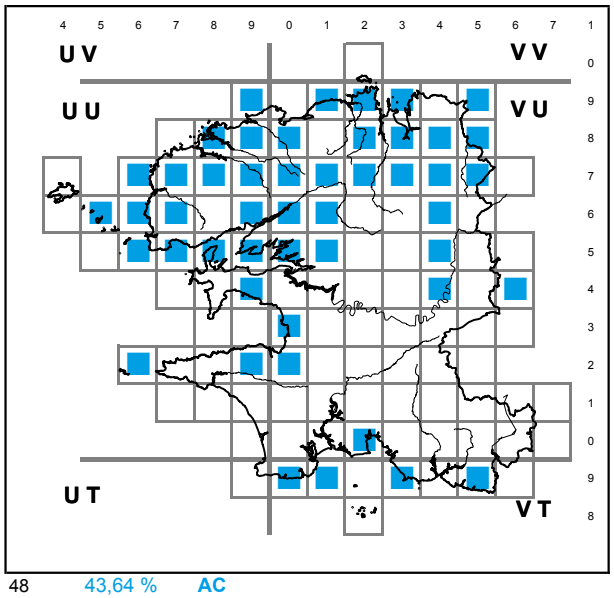
Oxalis de Dillénius



24 21,82 % **PC**

Oxalis articulata subsp. articulata

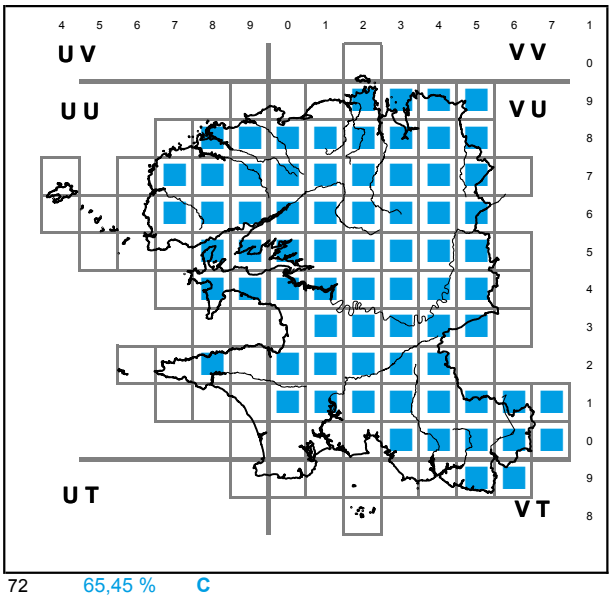
Oxalis articulé



48 43,64 % **AC**

Oxalis acetosella

Oxalis des bois



72 65,45 % **C**

◆ Coronilla L.

Coronilla varia L. – Coronille bigarrée

Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Securigera varia* (L.) Lassen – Cette espèce calcicole est uniquement présente en Bretagne à l'état subspontané. S'échappant des jardins, elle peut localement se répandre le long des axes routiers comme à Ploudalmézeau le long de la D 26 (R. Ragot, 1994).

◆ Hippocrepis L.

● Hippocrepis comosa L. – Hippocrépide à toupet

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante, très commune dans les pelouses xérothermophiles sur sols calcaires, est extrêmement rare en Bretagne. La localité de Camaret-sur-Mer, déjà signalée par C. Picquenard en 1893, est unique pour la région. Il est très difficile de certifier l'origine et l'indigénat de cette population éloignée de plusieurs centaines de kilomètres de ses stations les plus proches. Ce taxon est néanmoins assimilé aux espèces indigènes de la région en raison de l'absence d'indications concernant une introduction éventuelle de cette espèce dans le Finistère et du fait qu'il soit signalé dans cette localité depuis plus d'un siècle, qui plus est en milieu naturel (dune fixée et prairie arrière-dunaire). Considérée il y a quelques années comme en danger, cette population semble aujourd'hui plutôt en expansion.

OXALIDACÉES

◆ Oxalis L.

● Oxalis corniculata L. – Oxalis corniculé *triñchin-gad-melenn*

C – Indigénat incertain – Cortège méridional

L'oxalis corniculé est une espèce naturalisée à proximité des jardins, sur les murs, les trottoirs, en bordure de chemins ou de routes. Probablement sous-estimé en raison des difficultés de détermination de ce genre, il est parfois confondu avec les deux espèces suivantes dont il se distingue par son port couché à tiges radicantes, par ses fleurs jaunes réunies en petits groupes aux extrémités des tiges et surtout par ses capsules poilues portées par un pédoncule courbé vers l'intérieur. On peut observer çà et là une variété à feuillage pourpre, la variété *atropurpurea* (Van Houtte) P. Fourn.

● Oxalis fontana Bunge – Oxalis d'Europe

AC – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Oxalis europaea* Jord. – Signalé comme commun à assez commun par H. des Abbayes, ce taxon est aujourd'hui uniquement répandu au sud des monts d'Arrée ; sa présence au nord du département est plus rare. Naturalisé sur les vieux murs, les trottoirs, les bords de routes et de chemins, il se rencontre également dans les champs cultivés et les décombres. Même s'il est reconnaissable au fait qu'il soit le seul oxalis à fleurs jaunes possédant à la fois une inflorescence en cymes et des capsules glabrescentes, sa répartition demande à être précisée, notamment dans le nord Finistère.

● Oxalis dillenii Jacq. – Oxalis de Dillénius

PC – Non indigène – Introduite américaine

Colonisant les mêmes milieux anthropisés que l'espèce précédente, ce taxon est largement naturalisé dans le sud Finistère. Il est fort probable que sa répartition soit plus importante que ne l'indique la carte de répartition. Cette espèce est très difficile à distinguer d'*Oxalis fontana* d'autant plus que la nomenclature diffère selon les auteurs. Sa répartition réelle reste donc à préciser.

● Oxalis articulata Savigny subsp. articulata – Oxalis articulé

AC – Non indigène – Introduite américaine

Ce taxon représente l'espèce d'oxalis à fleurs roses la plus répandue sur le territoire. Largement présent sur le littoral, notamment du nord Finistère, sa distribution est plus disséminée à l'intérieur. Naturalisé depuis longtemps à proximité des habitations, il fréquente les zones anthropisées perturbées : trottoirs, terrains vagues, bords de routes et de chemins.

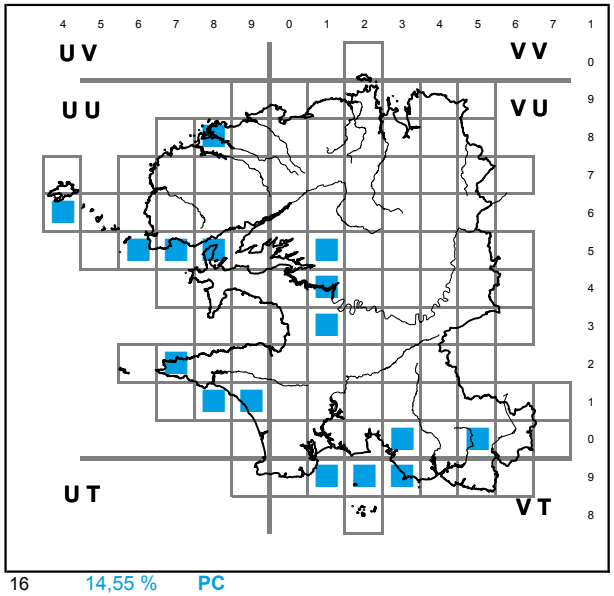
● Oxalis acetosella L. – Oxalis des bois *triñchin-koukoug*

C – Indigène – Cortège boréal

Seul oxalis indigène de notre région, cette espèce sciaphile fréquente les sous-bois frais, acidiclines et hygroclines des chênaies-hêtraies, des vallons humides, des talus et des chemins creux. Ses remarquables petites fleurs blanches veinées de rose s'observent au printemps sur la majeure partie du territoire. Son absence est logiquement constatée dans les grands massifs dunaires (Kéremma, baie d'Audierne, Mousterlin) et dans les secteurs littoraux à atmosphère plus sèche et fortement exposés aux embruns (notamment dans toutes les îles et les caps finistériens).

Oxalis corymbosa

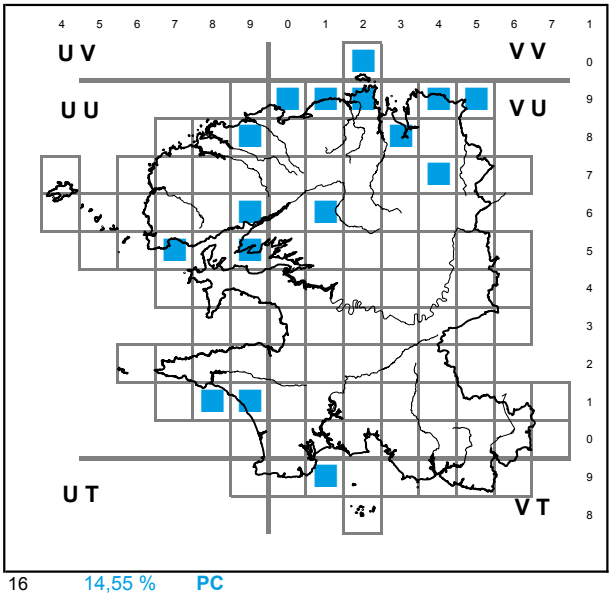
Oxalis en corymbe



16 14,55 % **PC**

Oxalis latifolia

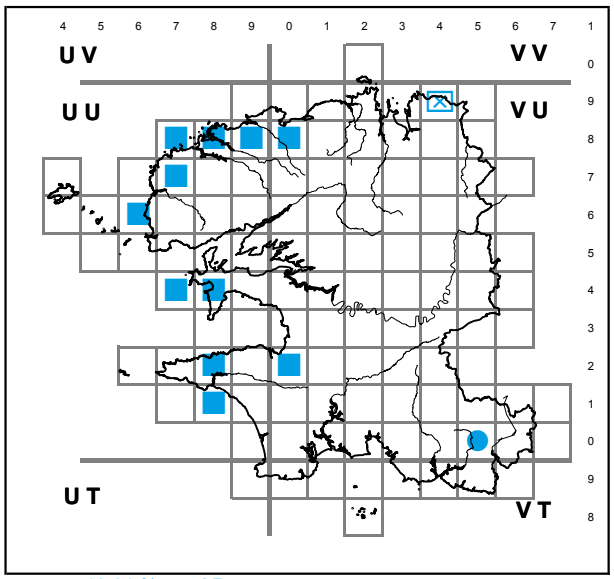
Oxalis à larges feuilles



16 14,55 % **PC**

Geranium sanguineum

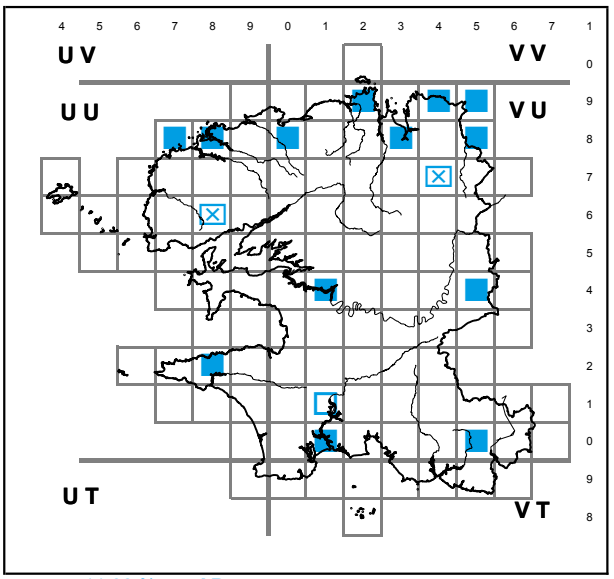
Géranium sanguin



12 10,91 % **AR**

Geranium pyrenaicum

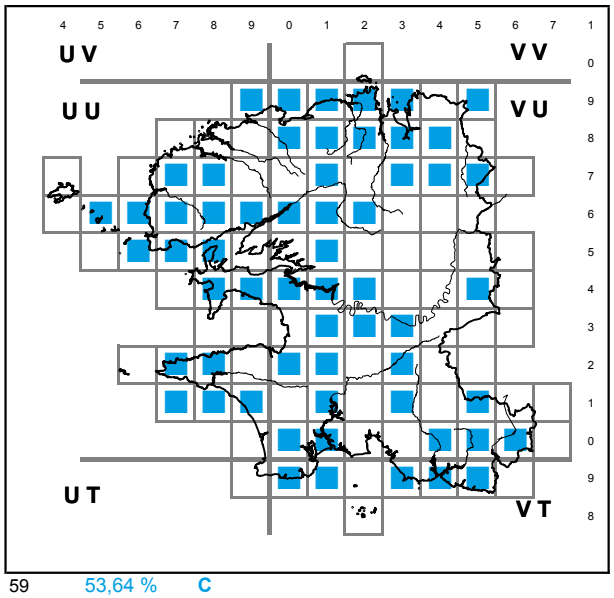
Géranium des Pyrénées



13 11,82 % **AR**

Geranium rotundifolium

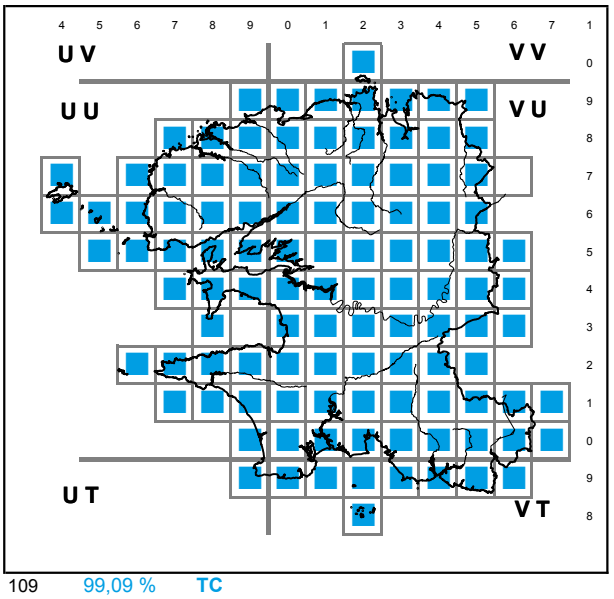
Géranium à feuilles rondes



59 53,64 % **C**

Geranium molle

Géranium mou



109 99,09 % **TC**

● Oxalis corymbosa DC. – Oxalis en corymbe

PC – Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Oxalis debilis* Kunth subsp. *corymbosa* (DC.) O. Bolòs & Vigo, *Oxalis debilis* Kunth – Cet oxalis, d'introduction récente, se rencontre de manière disséminée sur le littoral finistérien où il s'échappe fréquemment des jardins. Il se naturalise au pied des murs, sur les trottoirs, en bordure des routes et de chemins, et sur les terrains vagues. Cette espèce semble actuellement en expansion, notamment en raison des dépôts sauvages de déchets verts.

● Oxalis latifolia Kunth – Oxalis à larges feuilles

PC – Non indigène – Introduite américaine

Comme l'espèce précédente, ce taxon semble actuellement se répandre et se naturaliser à proximité des habitations côtières, notamment en profitant des décharges sauvages de déchets verts.

GÉRANIACÉES

◆ Geranium L.

● Geranium sanguineum L. – Géranium sanguin

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Caractéristique des ourlets thermophiles dunaires sur des substrats sablo-calcarifères, souvent accompagné de la rose pimprenelle, le géranium sanguin est le plus remarquable de nos géraniums indigènes. Déjà signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle puis par H. des Abbayes, cette espèce forme toujours de magnifiques populations en arrière-dunes de la plage du Toulinguet (Camaret-sur-Mer) et le long de la côte nord, de Landunvez à Tréflez. Sans présager d'une expansion de l'espèce, de nouvelles localités ont été recensées à Douarnenez (E. Glémarec, 2006), Goulien (C. Blond, 1995) et Plouhinec (E. Quéré, 2000). En raison de son feuillage persistant et de la beauté de ses fleurs, il existe de nombreux cultivars de ce géranium qui peuvent être observés, notamment à l'intérieur des terres comme peut-être à Quimperlé.

Geranium versicolor L. – Géranium bigarré

Non indigène

Déjà indiquée en plusieurs localités par H. des Abbayes, cette espèce ornementale est cultivée dans de nombreux jardins d'où elle s'échappe régulièrement pour se naturaliser.

Geranium x oxonianum Yeo – Géranium hybride

Non indigène

(*Geranium endressii* J. Gay x *Geranium versicolor* L.) Ce cultivar, planté dans les jardins, est en réalité un hybride fertile déjà observé par H. des Abbayes sur des talus et dans des fossés au sud de Landivisiau. Cette espèce horticole s'est largement répandue depuis et s'observe çà et là sur le territoire à proximité des habitations.

● Geranium pyrenaicum Burm. f. – Géranium des Pyrénées

AR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Ce géranium naturalisé depuis longtemps s'observe de manière disséminée principalement sur le littoral, notamment dans le nord Finistère. Il est présent à proximité des habitations, en bordure de chemins et de routes, dans les friches et les décombres. Ce taxon semble aujourd'hui en expansion sur le territoire.

● Geranium rotundifolium L. – Géranium à feuilles rondes *malv-bran*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

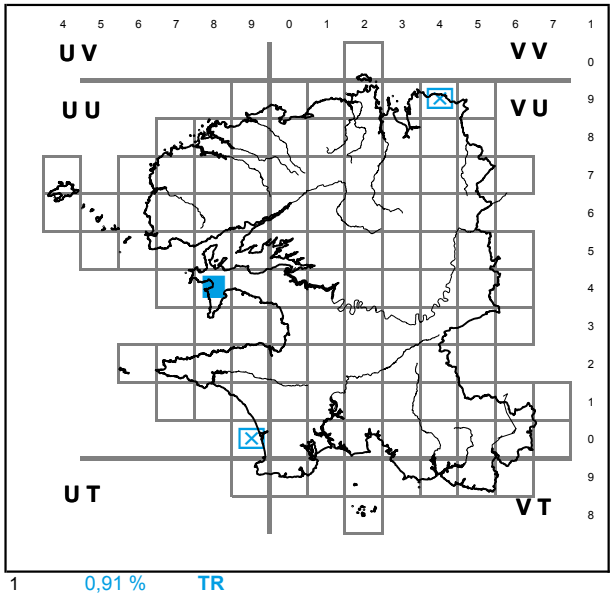
Signalée par H. des Abbayes comme assez commune sur l'ensemble du territoire, cette espèce est en réalité assez répandue dans la région littorale et disséminée à l'intérieur. Affectionnant les substrats neutroclines des talus, des bords de chemins et de routes, des champs, des décombres, des bourgs et autres lieux anthropisés, elle est très rare dans les zones plus acides, notamment du centre Finistère.

● Geranium molle L. – Géranium mou

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

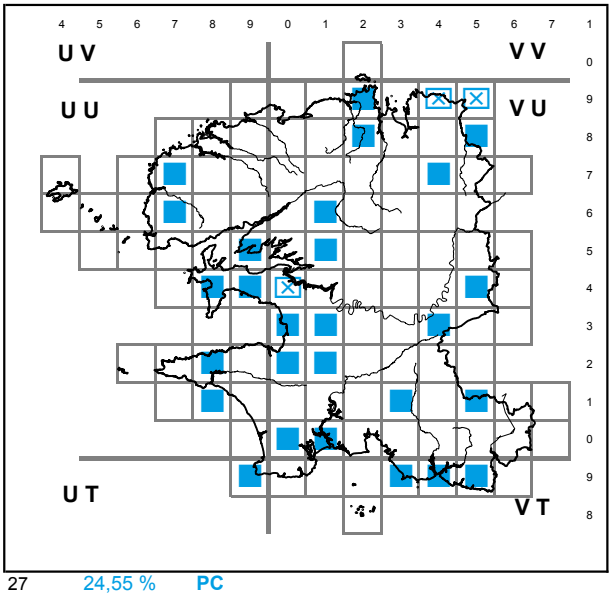
Le géranium mou est une des banalités de notre région. Il croît dans des milieux variés relativement ouverts et perturbés : bords de chemins et de routes, pied des talus et des haies, décombres, friches, champs cultivés, lieux anthropisés.

Geranium pusillum
Géranium fluet



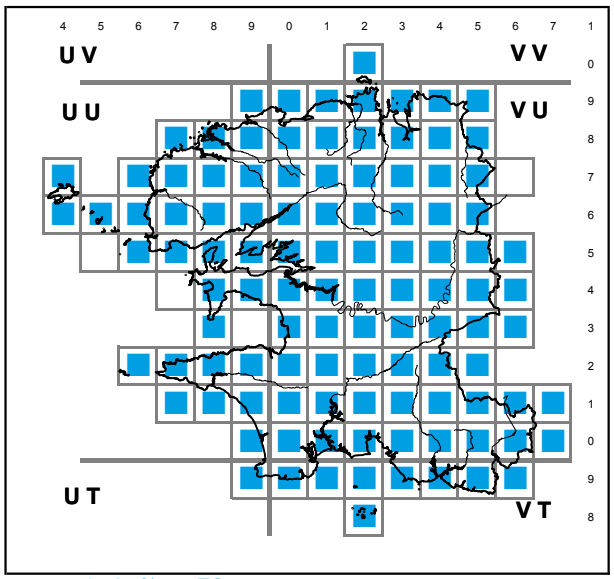
1 0,91 % **TR**

Geranium columbinum
Géranium colombin



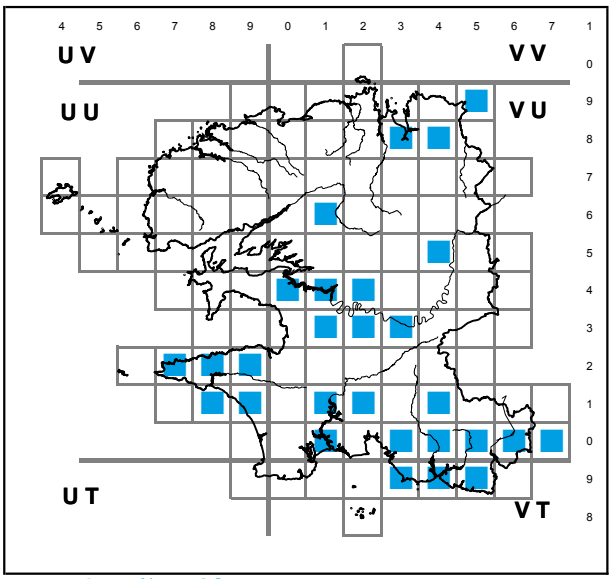
27 24,55 % **PC**

Geranium dissectum
Géranium découpé



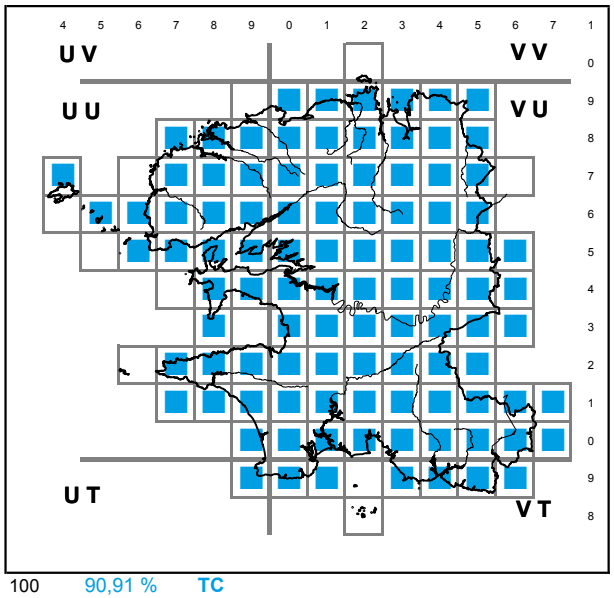
107 97,27 % **TC**

Geranium lucidum
Géranium luisant



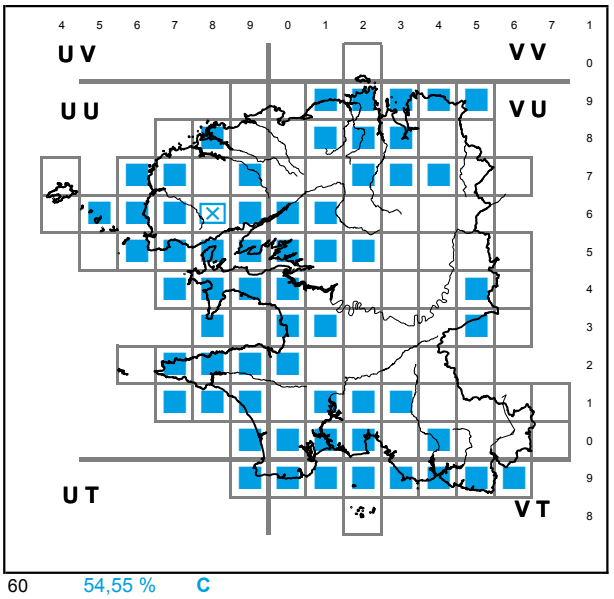
28 25,45 % **AC**

Geranium robertianum
Géranium herbe à Robert



100 90,91 % **TC**

Geranium purpureum
Géranium pourpré



60 54,55 % **C**

Geranium pusillum L. – Géranium fluet

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Seulement observée à Saint-Jean-du-Doigt et à Tréguennec par les botanistes du XIX^e^ siècle (frères Crouan, J. Lloyd), cette espèce calcicole des lieux incultes sablonneux a récemment été revue à Camaret-sur-Mer (D. Chicouène, 1994). Très proche de l'espèce précédente, ce taxon serait à rechercher plus précisément en baie d'Audierne et sur le littoral entre Plougasnou et Locquirec.

Geranium columbinum L. – Géranium colombin

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Citée historiquement comme assez commune sur l'ensemble du territoire, cette espèce semble aujourd'hui peu fréquente sur le littoral finistérien où elle colonise les ourlets thermophiles dunaires, les bords de chemins et les lieux pierreux. Plus à l'intérieur, sa présence est disséminée.

Geranium dissectum L. – Géranium découpé *spilhoù-ruz*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le géranium découpé est très répandu sur toute la Bretagne dans les prairies, les champs cultivés, les décombres et les friches, et en bordure des routes et des chemins.

Geranium lucidum L. – Géranium luisant

AC – Indigène – Cortège méridional

Ce géranium à feuilles luisantes fréquente les situations fraîches et ombragées des haies, talus, chemins creux, vieux murs, principalement sur des substrats schisteux. Autrefois décrit comme une espèce commune sur le territoire, il présente aujourd'hui une répartition irrégulière dans le département, en étant assez répandu au sud du département. Les seules localités récentes au nord du Finistère concernent les communes de Huelgoat (O. Manneville, 1980), Sizun (A. Manach, 1992), Morlaix, Lanmeur et l'île Blanche à Locquirec (Y. Le Gall, 2006).

Geranium robertianum L. – Géranium herbe à Robert *louzaouenn-ar-saout*

TC – Indigène

Le géranium herbe à Robert est le plus répandu des géraniums présents sur notre territoire. Il se rencontre dans les endroits secs à humides, ensoleillés à ombragés, des milieux boisés, des pelouses, des vieux murs, des talus, des bords de routes et de chemins, des décombres et friches, et des champs cultivés. L'hybride avec *Geranium purpureum* est assez commun sur le littoral.

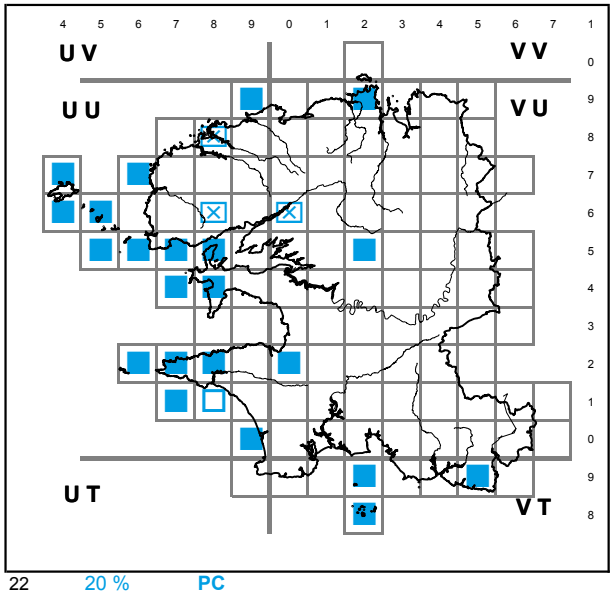
Geranium purpureum Vill. – Géranium pourpré

C – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Geranium robertianum* L. subsp. *purpureum* (Vill.) Nyman – Très proche de l'espèce précédente, dont il se différencie par ses pétales égalant le calice et par ses étamines à anthères jaunes, ce taxon est largement présent sur le littoral finistérien où il affectionne les sols secs et bien ensoleillés. S'il se développe principalement dans les lieux pierreux de la façade maritime, il fréquente, à l'intérieur, seulement les zones anthropisées : bord de routes, secteurs urbanisés ou gares de triage, comme à Carhaix-Plouguer (F. Hardy, 2006).

Erodium maritimum

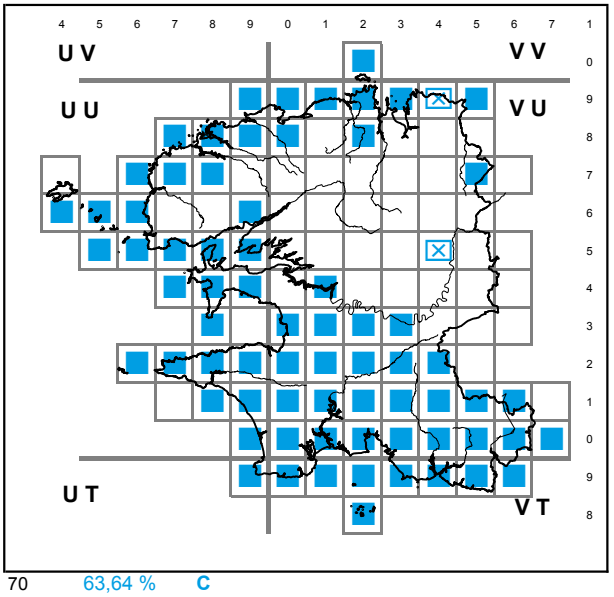
Erodium maritime



22 20 % **PC**

Erodium cicutarium / glutinosum

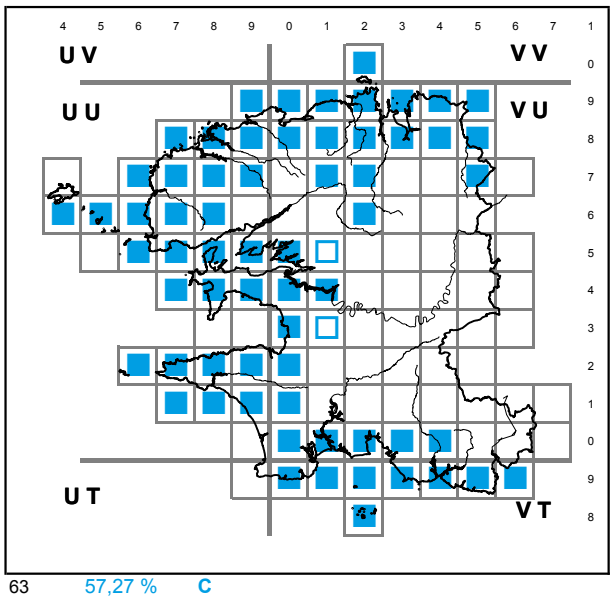
Bec-de-grue à feuilles de ciguë et Bec-de-grue glutineux



70 63,64 % **C**

Erodium moschatum

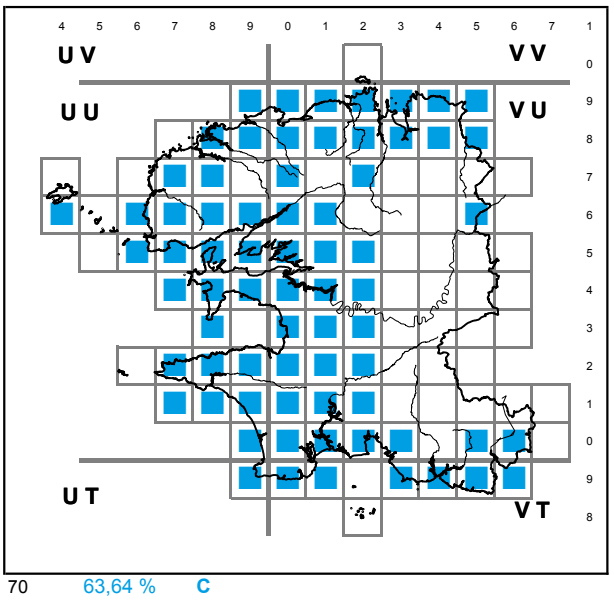
Erodium musqué



63 57,27 % **C**

Linum bienne

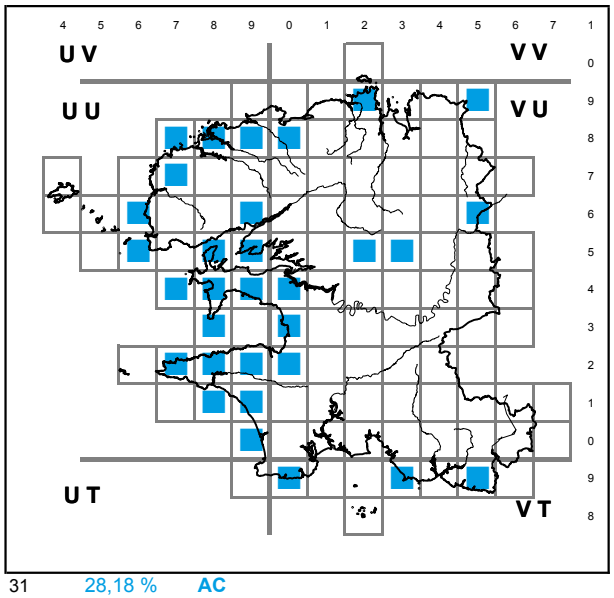
Lin à feuilles étroites



70 63,64 % **C**

Linum catharticum

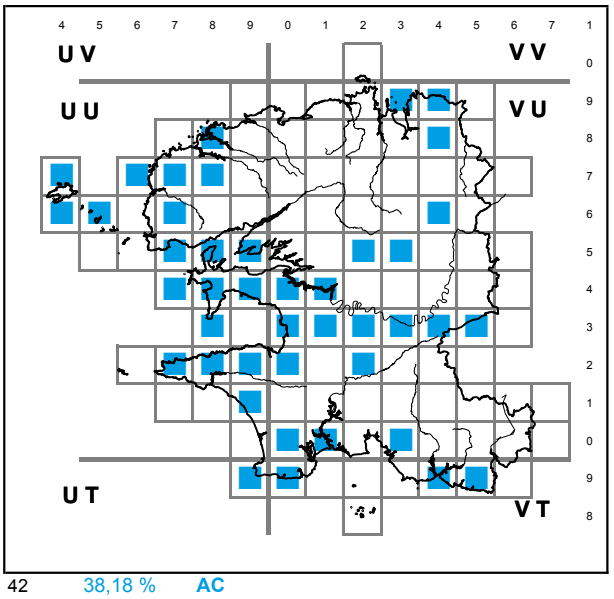
Lin purgatif



31 28,18 % **AC**

Radiola linoides

Radiole faux-lin



42 38,18 % **AC**

◆ Erodium L'Hér. ex Ait.

● Erodium maritimum (L.) L'Hér. – Érodium maritime

PC – Indigène – Cortège méridional

L'érodium maritime est une espèce atlantique-méditerranéenne peu répandue en France puisqu'il se rencontre uniquement en Corse et sur le littoral du Massif armoricain. Comme dans les autres départements bretons, il s'agit d'une plante relativement rare qui se rencontre essentiellement dans les pelouses rases des falaises littorales, souvent légèrement piétinées, et sur les vieux murs. Localement, cette espèce peut former des populations importantes comme dans l'île de Sein, sur les archipels de Molène-Ouessant et des Glénan, en presqu'île de Crozon et au cap Sizun. Quelques localités isolées ont été observées sur le littoral des communes de Plougoulm (F. Seité, 1994), Kerlouan (M. Mady, 2008), Porspoder (J.-P. Provost, 1996), Locmaria-Plouzané (L. Gager, 2003), Brest (L. Gager, 1999), Douarnenez (F. Bioret, 1997), Saint-Jean-Trolimon (B. Bargain, 1992) et Moëlan-sur-Mer (R. Ragot, 2000). Une station atypique intérieure se maintient depuis plusieurs années à Saint-Rivoal dans les pelouses piétinées autour du mont Saint-Michel de Brasparts (F. Bioret, 2005).

● Erodium cicutarium / glutinosum –

Bec-de-grue à feuilles de ciguë et Bec-de-grue glutineux *louzaouenn-an-diarouez*

C – Indigène

Erodium cicutarium est une espèce très polymorphe dont la validité taxonomique des diverses sous-espèces, parfois élevées au rang d'espèce, demande à être confirmée. Nous avons donc opté pour une représentation d'*Erodium cicutarium sensu lato* qui regroupe la sous-espèce type *cicutarium*, la sous-espèce *dunense* (Andréas), la sous-espèce *bipinnatum* Tourlet [aujourd'hui reconnue sous *Erodium aethiopicum* (Lam.) Brumh. & Thell subsp. *pilosum* (Thuill.) Guittonneau] et la sous-espèce *lebelii* (élevée maintenant au rang d'espèce : *Erodium lebelii* Jord.). Ce complexe de formes variables est largement présent sur la façade maritime où il croît dans les pelouses des dunes et falaises maritimes, dans les champs cultivés, en bordure des chemins et dans les lieux sablonneux perturbés.

● Erodium moschatum (L.) L'Hér. – Érodium musqué

C – Indigène – Cortège méridional

Si en 1971 H. des Abbayes donnait encore des localités pour caractériser la répartition de cette espèce à l'époque peu commune, cela n'a aujourd'hui plus de sens. L'érodium musqué est en effet désormais largement répandu sur le littoral finistérien où il fréquente les lieux perturbés et rudéralisés : dunes piétinées, bords de chemins, de routes et de parkings, friches et décombres, et bords de cultures.

LINACÉES

◆ Linum L.

● Linum bienne Mill. – Lin à feuilles étroites

C – Indigène – Cortège méridional

Le lin à feuilles étroites est une espèce des sols neutroclines qui affectionne les prairies mésophiles, les pelouses, les bordures sèches de chemins et de champs. Très commun sur le littoral, il semble actuellement progresser vers l'intérieur, notamment le long des axes routiers.

Linum usitatissimum L. – Lin cultivé

Non indigène

Du fait de la qualité de ses fibres et de ses graines, ce lin était anciennement très cultivé pour la confection de tissus ou de cordes ainsi que pour la fabrication d'huiles extraites de ses graines oléagineuses. Aujourd'hui, il est rarement semé, mais se rencontre parfois dans les décombres, les friches, le long des axes routiers ou ferroviaires, sans toutefois se maintenir durablement.

● Linum catharticum L. – Lin purgatif

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Historiquement cité par H. des Abbayes comme commune sur l'ensemble du territoire, cette espèce des sols calcicoles ou siliceux semble avoir fortement régressé. Elle est présente sur la façade ouest du littoral finistérien de manière régulière, mais apparaît beaucoup plus disséminée sur les côtes nord et sud. Affectionnant les pelouses de dunes et de falaises, les ouvertures au sein des landes, elle se rencontre également en milieu humide au sein des dépressions intradunales. Trois localités intérieures ont récemment été recensées à Botmeur, Lannéanou et Scrignac, le long des axes routiers départementaux (D9, D42, D54, D785).

◆ Radiola Hill

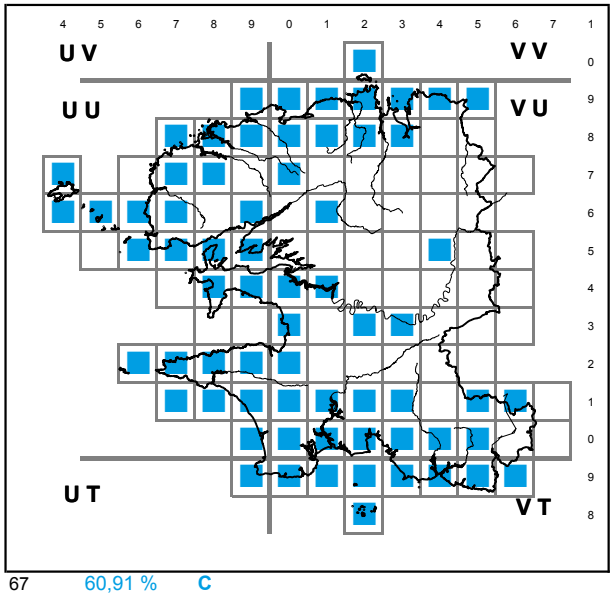
● Radiola linoides Roth – Radiole faux-lin

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Colonisant des milieux variés mais toujours très ouverts, acides et temporairement inondés, cette petite plante pionnière grêle présente une distribution dispersée sur le territoire. Assez répandue sur le littoral dans les pelouses rases des falaises, dans les ouvertures au sein de la lande, ou le long des sentiers, elle se raréfie progressivement vers l'intérieur où elle s'observe uniquement dans les pelouses des affleurements rocheux, dans les anciennes carrières et en bordure de chemins et de champs cultivés.

Mercurialis annua

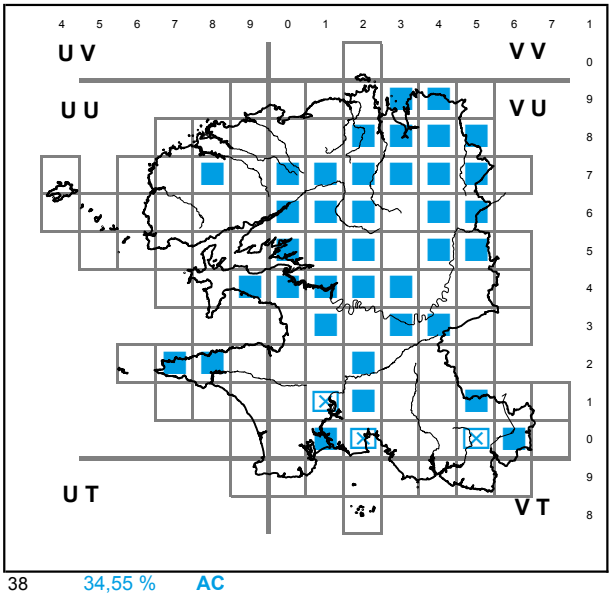
Mercuriale annuelle



67 60,91 % **C**

Mercurialis perennis

Mercuriale vivace

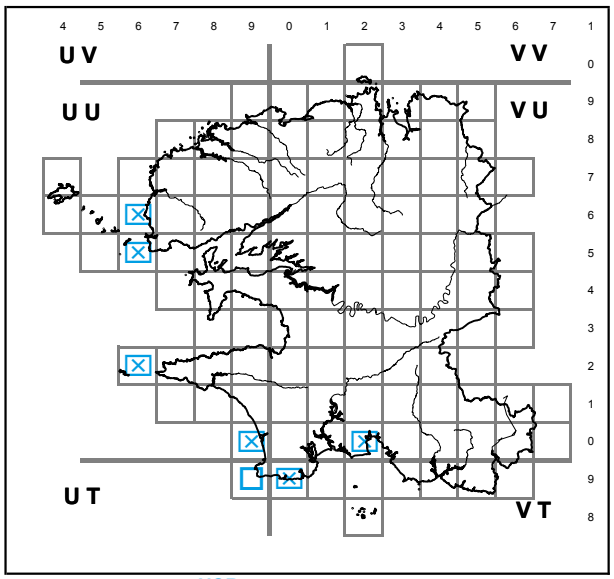


38 34,55 % **AC**

Euphorbia peplis

Euphorbe péplis

Pn, Lrma

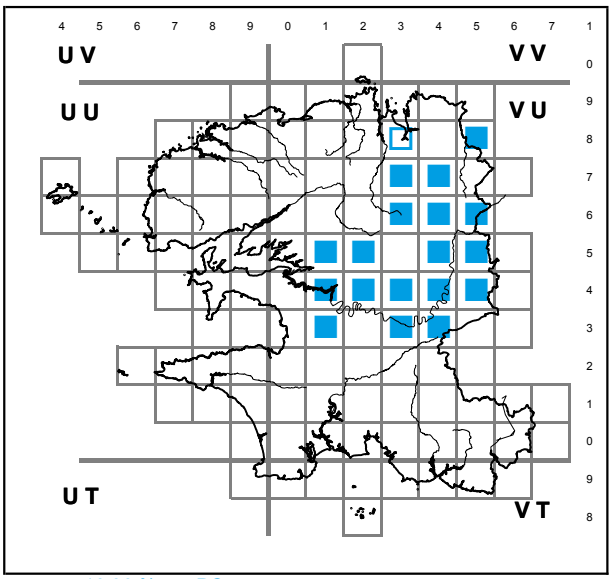


NSR

Euphorbia dulcis

Euphorbe douce

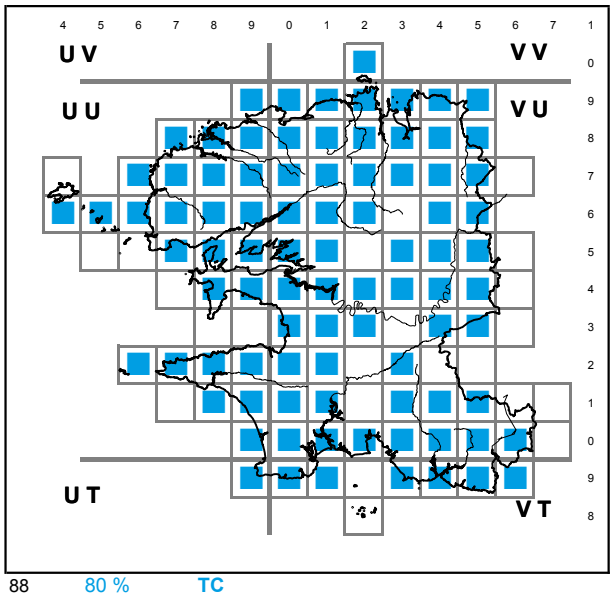
Lrma



18 16,36 % **PC**

Euphorbia helioscopia

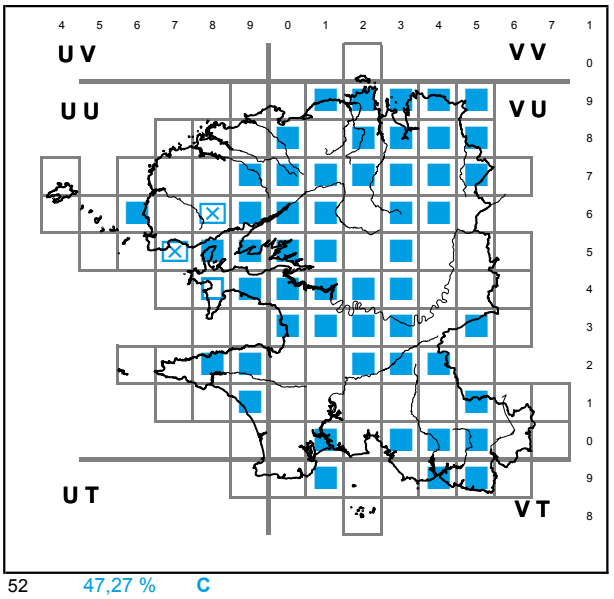
Euphorbe réveille-matin



88 80 % **TC**

Euphorbia lathyris

Euphorbe épurge



52 47,27 % **C**

EUPHORBIACÉES

◆ Mercurialis L.

● Mercurialis annua L. – Mercuriale annuelle *pennegez*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Très commune sur la frange littorale dans les champs cultivés, les friches post-culturales, les décombres, les jardins potagers et les bords de routes rudéralisées, cette espèce semble plus rare à l'intérieur. Cependant, cette faible représentation dans le centre-Finistère est probablement liée à un déficit de prospections des cultures et des jardins potagers.

● Mercurialis perennis L. – Mercuriale vivace *pennegez-koad*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

La mercuriale perenne est une espèce sciaphile des sous-bois de chênaies-hêtraies, en situation assez fraîche et neutrocline, où elle peut former des populations denses et étendues grâce à son système racinaire rhizomateux. Jadis considérée comme assez commune sur le territoire, elle semble aujourd'hui répandue dans les monts d'Arrée, dans la région de Morlaix et dans les vallées de l'Elorn et de l'Aulne. Ailleurs, sa présence est nettement plus disséminée aussi bien au sud qu'à l'ouest du département.

◆ Euphorbia L.

● Euphorbia peplis L. – Euphorbe péplis

Pn, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Historiquement signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle au Conquet, à Fouesnant, Plomeur, Ploumoguer, Treffiagat et à l'île de Sein, puis revue par H. des Abbayes en baie d'Audierne et au Guilvinec, cette petite euphorbe annuelle des hauts de plage, de sables fins à grossiers, n'a pas été observée depuis. Cette espèce est en nette régression sur l'ensemble de la façade atlantique, notamment en raison du nettoyage mécanique des plages, de la surfréquentation estivale des hauts de plage et de l'érosion marine. Récemment redécouverte en Bretagne à Plouhinec (E. Elouard, 2005) dans le Morbihan, elle serait à rechercher dans ses anciennes localités finistériennes.

Euphorbia humifusa Willd. ex Schltr. – Euphorbe couchée

Non indigène – Introduite asiatique

Cette petite euphorbe annuelle, dont les tiges sont couchées en cercle, a été rencontrée à l'état subspontané devant un garage au bourg de Loctudy (D. Chicouène, 2005).

Euphorbia maculata L. – Euphorbe tachée

Non indigène – Introduite américaine

Espèce nord-américaine, cette euphorbe annuelle, à feuilles marquées d'une tache pourpre, a uniquement été rencontrée à l'état subspontané dans les interstices des dalles situées devant les bureaux du Conservatoire botanique national de Brest (E. Quéré, 2004) et dans le jardin de l'abbaye de Daoulas (Y. Guillevic, 2008).

● Euphorbia dulcis L. – Euphorbe douce *flamoad*

Lrma – **PC** – Indigène

Jadis signalée par H. des Abbayes dans quelques localités des monts d'Arrée, dans la région de Morlaix, dans les vallées de l'Elorn et de l'Aulne, cette euphorbe sylvatique a globalement conservé cette distribution. Affectionnant particulièrement les sols frais et neutres des chênaies-hêtraies, souvent à proximité des ruisseaux et en situation ombragée, elle paraît aujourd'hui plus fréquente qu'il y a trente ans.

● Euphorbia helioscopia L. – Euphorbe réveille-matin *laezh-bleiz*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

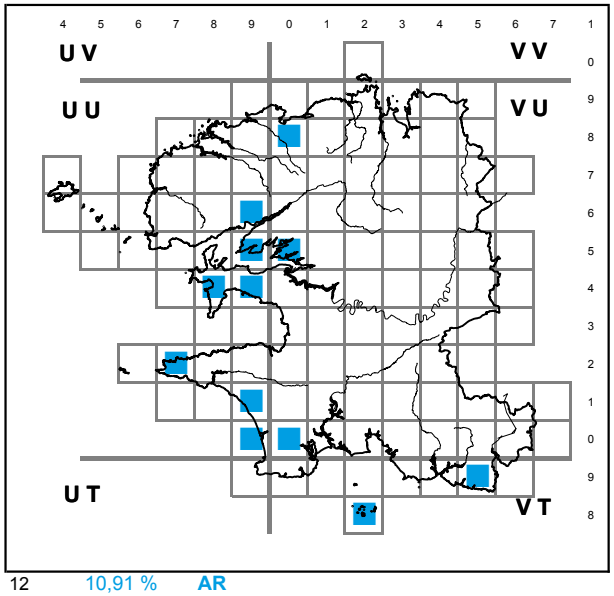
L'euphorbe réveille-matin est une espèce des champs cultivés, des friches post-culturales et des jardins potagers. Répandue sur le territoire, elle est très commune sur la frange littorale élargie et plus dispersée à l'intérieur.

● Euphorbia lathyris L. – Euphorbe épurge *spurj*

AC – Non indigène – Cortège méridional

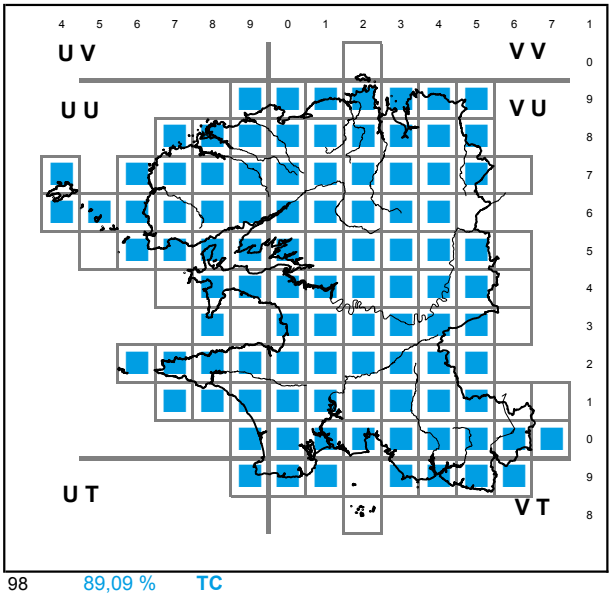
Largement naturalisée au voisinage des habitations, dans les friches, les décombres et les jardins potagers, cette espèce rudérale est assez bien représentée dans le département. Son nom vernaculaire d'euphorbe épurge provient des propriétés purgatives de ses graines, mais elle a également la réputation d'être un répulsif pour les taupes.

Euphorbia exigua
Euphorbe fluette



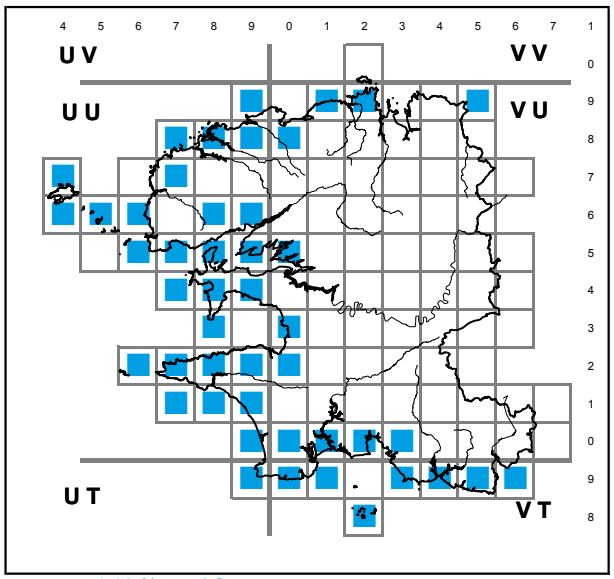
12 10,91 % **AR**

Euphorbia peplus
Euphorbe des jardins



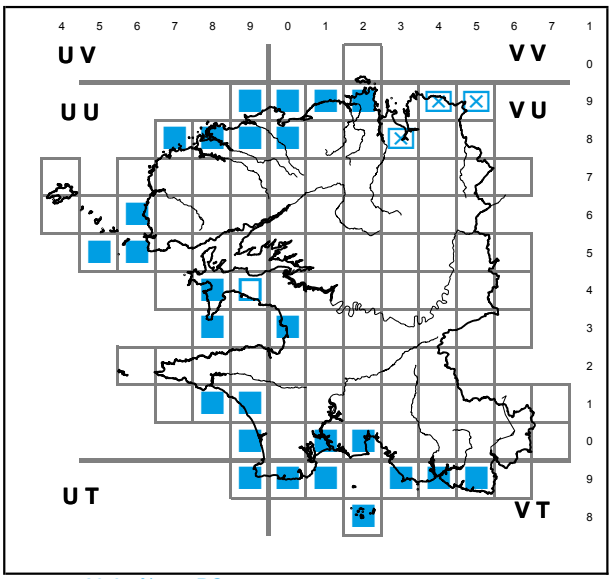
98 89,09 % **TC**

Euphorbia portlandica
Euphorbe de Portland



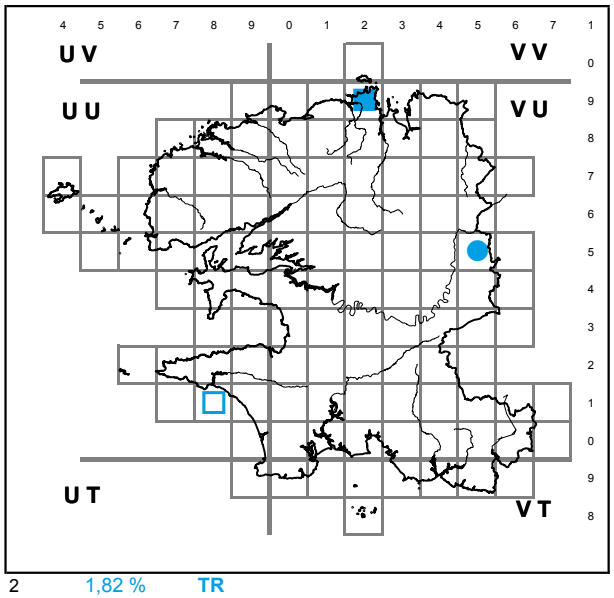
46 41,82 % **AC**

Euphorbia paralias
Euphorbe des sables



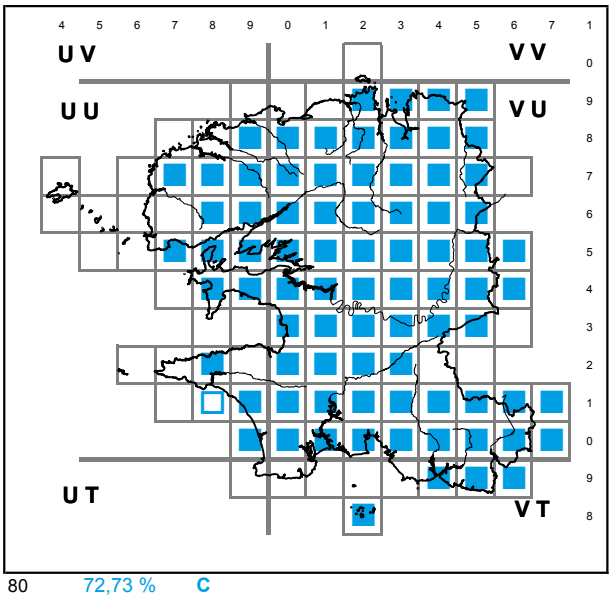
26 23,64 % **PC**

Euphorbia cyparissias
Euphorbe petit-cyprès



2 1,82 % **TR**

Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides
Euphorbe des bois



80 72,73 % **C**

Euphorbia exigua L. – Euphorbe fluette

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Anciennement rencontrée dans les champs cultivés et sur les coteaux arides du littoral, cette espèce est aujourd'hui seulement observée de manière ponctuelle dans les pelouses rases littorales de la rade de Brest (l'Hôpital-Camfrout, Loperhet, Plougastel-Daoulas, le Relecq-Kerhuon), de Crozon, de la baie d'Audierne (Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic, Saint-Jean-Trolimon, Tréogat), de l'archipel des Glénan (îles du Loch et de Penfret). Par ailleurs, sa présence est également signalée sur les vieux murs à proximité des bourgs et cimetières de Goulven, Cléden-Cap-Sizun et Clohars-Carnoët.

Euphorbia peplus L. – Euphorbe des jardins

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Il s'agit probablement de la plus commune des euphorbes finistériennes. Elle se rencontre dans les champs cultivés et les milieux anthropisés tels que les jardins potagers, trottoirs, friches, décombres…

Euphorbia portlandica L. – Euphorbe de Portland

AC – Indigène – Cortège atlantique

L'euphorbe de Portland est largement répandue sur le littoral où elle se développe dans les pelouses aérohalines, sur les placages sablo-calcarifères ou fissures des falaises maritimes et dans les pelouses et prairies dunaires.

Euphorbia paralias L. – Euphorbe des sables

PC – Indigène – Cortège méridional

Espèce caractéristique des dunes embryonnaires, semi-fixées et mobiles, l'euphorbe des dunes est présente sur la majorité du littoral finistérien. Cette espèce est souvent associée au chiendent des sables ou à l'oyat.

Euphorbia cyparissias L. – Euphorbe petit-cyprès *flamoad*

TR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

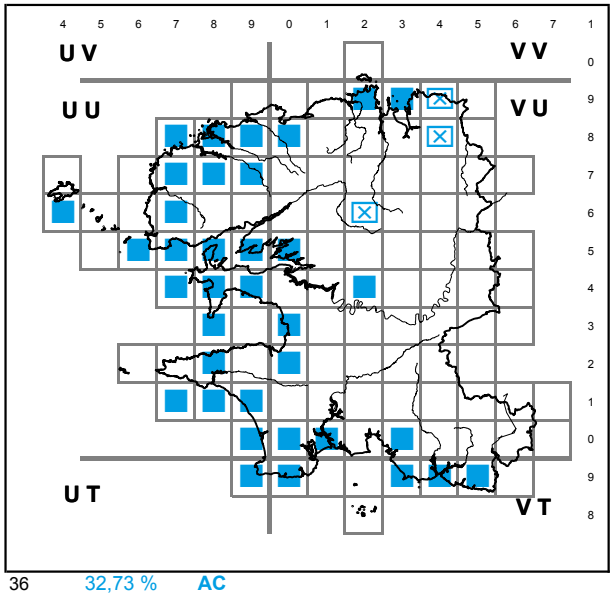
Très commune en France dans les pelouses basiphiles, l'euphorbe petit-cyprès était uniquement signalée en Bretagne par H. des Abbayes sur l'île de Siek à Santec (observation de E. Lebeurier). Cette commune reste aujourd'hui la seule de la région à abriter des populations indigènes de ce taxon : d'une part sur les sables calcarifères de la forêt domaniale de Santec (C. Bougault & E. Quéré, 2007) et d'autre part sur l'île de Siek (S. Magnanon, 1995). Une population non indigène de cette espèce se rencontre en bordure de route à Poullaouën.

Euphorbia amygdaloides L. subsp. amygdaloides – Euphorbe des bois *flamoad*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

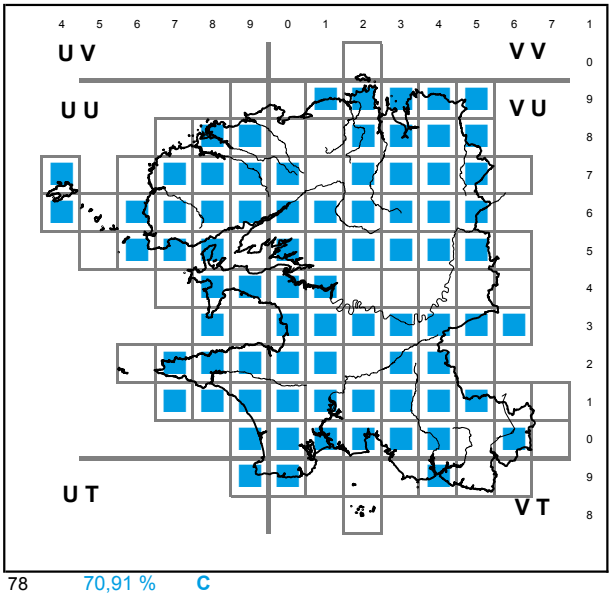
Cette plante sylvatique de semi-ombre affectionne les lisières et clairières forestières, les haies et talus, et les bois clairs de feuillus. Espèce des sols à acidité modérée voire neutrocline, elle est largement répandue sur l'ensemble du territoire, à l'exception du littoral et des caps (presqu'île de Crozon, cap Sizun).

Polygala vulgaris
Polygale commun



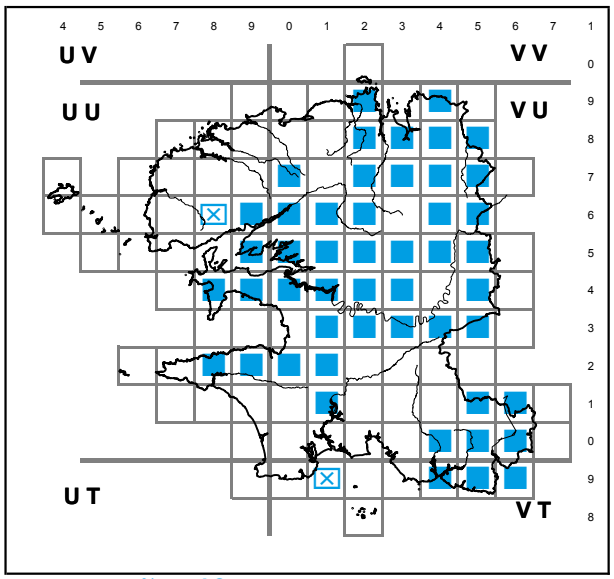
36 32,73 % **AC**

Polygala serpyllifolia
Polygale à feuilles de serpolet



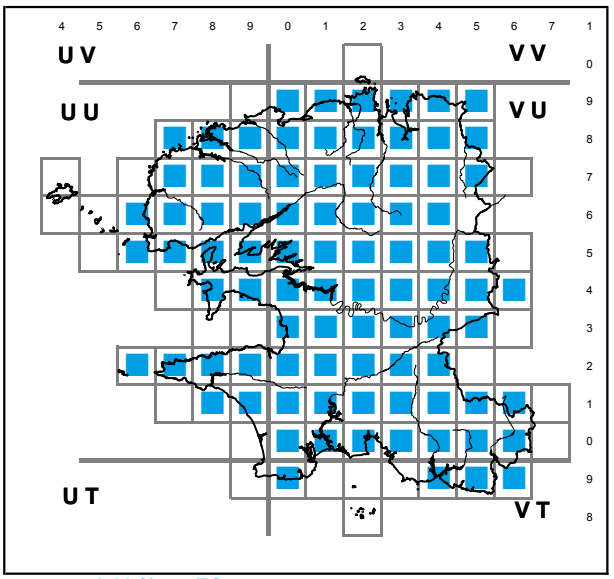
78 70,91 % **C**

Acer campestre subsp. campestre
Erable champêtre



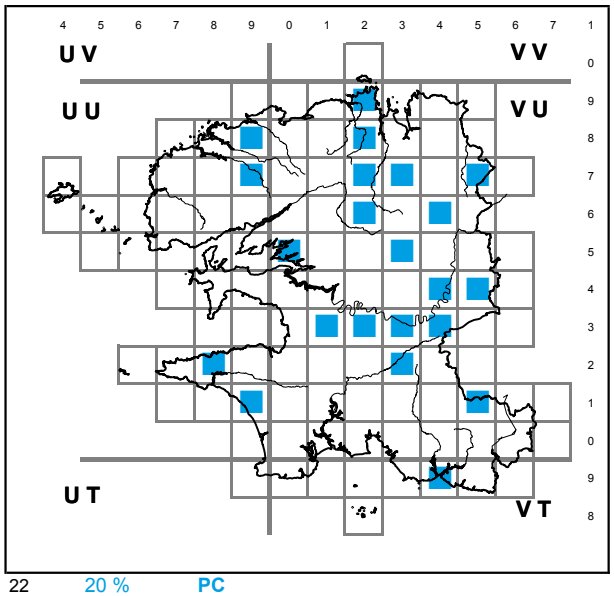
49 44,55 % **AC**

Acer pseudoplatanus
Erable sycomore



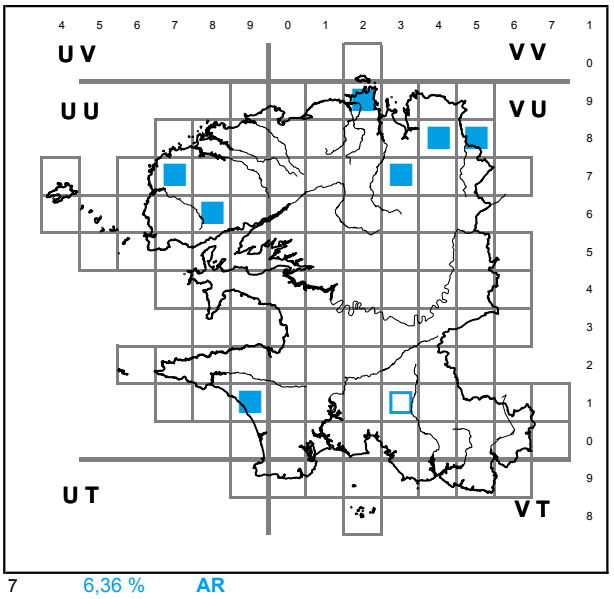
87 79,09 % **TC**

Impatiens glandulifera
Balsamine de l'Himalaya



22 20 % **PC**

Impatiens balfouri
Balsamine de Balfour



7 6,36 % **AR**

Simaroubacées

◆ Ailanthus Desf.

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle – Ailante glanduleux (page 637)

Polygalacées

◆ Polygala L.

● Polygala vulgaris L. – Polygale commun *louzaouenn-al-laezh*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce des sols neutres à acidité modérée fréquente les pelouses des falaises et des dunes maritimes, les lisières et clairières forestières, et les talus de la frange littorale. Une seule localité intérieure a récemment été observée le long de l'Aulne à Pleyben (J. Le Doaré, 1994). Il existe trois sous-espèces qui n'ont pas été distinguées dans cette cartographie : la sous-espèce *vulgaris*, la sous-espèce *collina* (Rchb.) Bordas et la sous-espèce *oxyptera* (Rchb.) Schübl. & G. Martens.

● Polygala serpyllifolia Hosé – Polygale à feuilles de serpolet

C – Indigène – Cortège atlantique

Très répandu sur les sols xéromésophiles et siliceux du département, ce polygale affectionne les landes, les pelouses acidiphiles, les bords de chemins et les lisières forestières.

Acéracées

◆ Acer L.

Acer platanoides L. – Érable plane (page 637)

● Acer campestre L. subsp. campestre – Érable champêtre *skav-gwrac'h*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cet arbre est le seul érable indigène de notre territoire. Il se rencontre sur les sols neutres ou à acidité modérée dans le sud-est et nord-est du département, la presqu'île de Crozon, le cap Sizun et le long des vallées de l'Elorn et de l'Aulne. Il affectionne les haies, les lisières et clairières forestières, et les bois clairs de feuillus. Il existe plusieurs cultivars de l'érable champêtre dans le commerce qui peuvent être observés çà et là dans les haies, à proximité des habitations.

● Acer pseudoplatanus L. – Érable sycomore *skav-gwrac'h*

TC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Introduit depuis très longtemps pour l'exploitation de son bois dur et homogène, et pour ses qualités de plante d'alignement et d'ornement, cet arbre est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire. Espèce pionnière, l'érable sycomore est présent dans les lisières et clairières forestières, dans les bois clairs, mais également dans les milieux anthropisés tels que les parcs et jardins, les bords de routes et de voies ferrées, les friches et décombres.

Acer negundo L. – Érable à feuilles de frêne (page 637)

Hippocastanacées

◆ Aesculus L.

Aesculus hippocastanum L. – Marronnier d'Inde (page 637) *kistin-Indez*

Balsaminacées

◆ Impatiens L.

● Impatiens glandulifera Royle – Balsamine de l'Himalaya

PC – Non indigène – Introduite asiatique

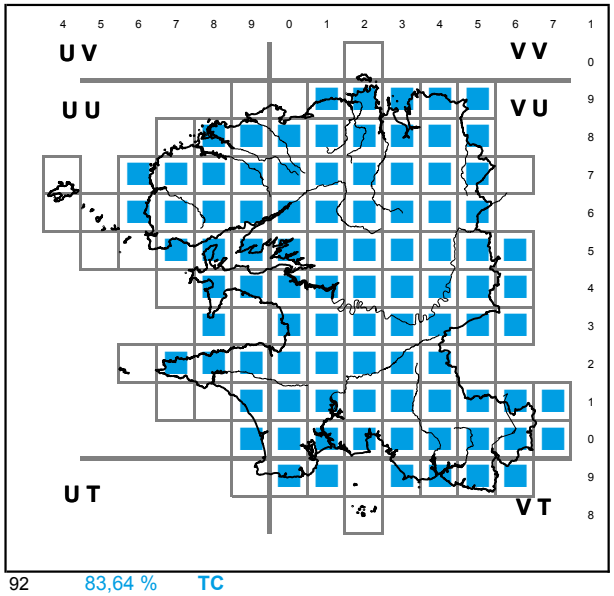
Cette balsamine est largement cultivée dans les jardins pour ses grandes fleurs purpurines ou blanches. Non citée dans les Flores anciennes, l'espèce est aujourd'hui naturalisée en de nombreux points du département dans les fossés, les friches et décombres, et les bordures de cours d'eau souvent à proximité des moulins. Inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive potentielle, la prolifération de cette espèce porte atteinte à la biodiversité ; elle est donc à maîtriser rapidement, notamment dans les stations localisées en bordure de rivières.

● Impatiens balfouri Hook. f. – Balsamine de Balfour

AR – Non indigène – Introduite asiatique

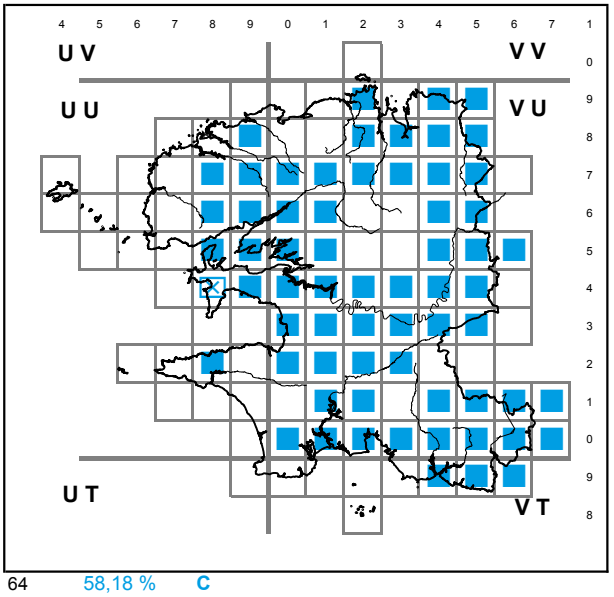
Comme l'espèce précédente, cette balsamine à petites fleurs rose purpurin s'est échappée à proximité des habitations, souvent en bordure de cours d'eau ou en fossés. Également inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive potentielle, le contrôle de son expansion est rapidement à envisager. Les observations récentes concernent les communes de Guiler-sur-Goyen, Guimaëc, Landunvez, Lanmeur, Milizac, Plouégat-Guérand, Plougoulm, Plourin-lès-Morlaix et Saint-Pol-de-Léon.

Ilex aquifolium
Houx



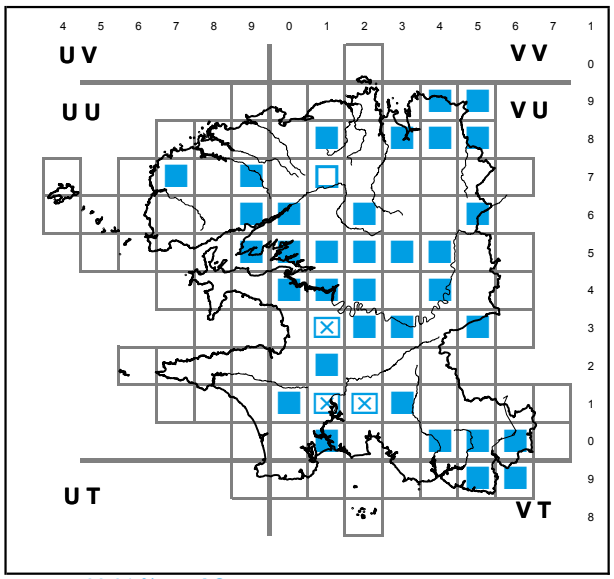
92 83,64 % **TC**

Euonymus europaeus
Fusain d'Europe



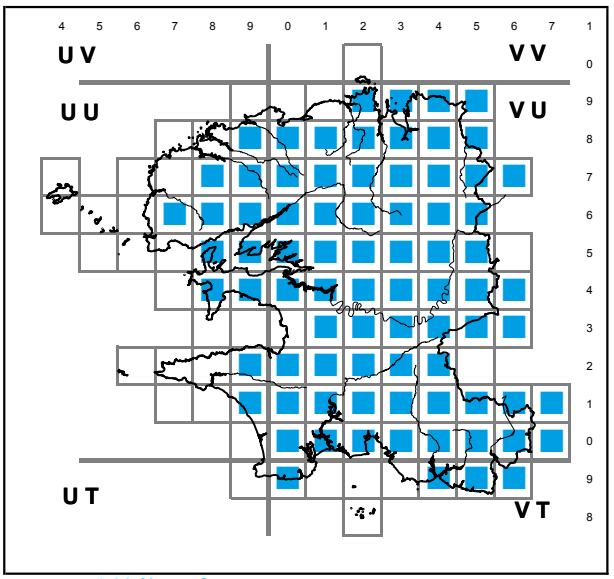
64 58,18 % **C**

Buxus sempervirens
Buis toujours vert



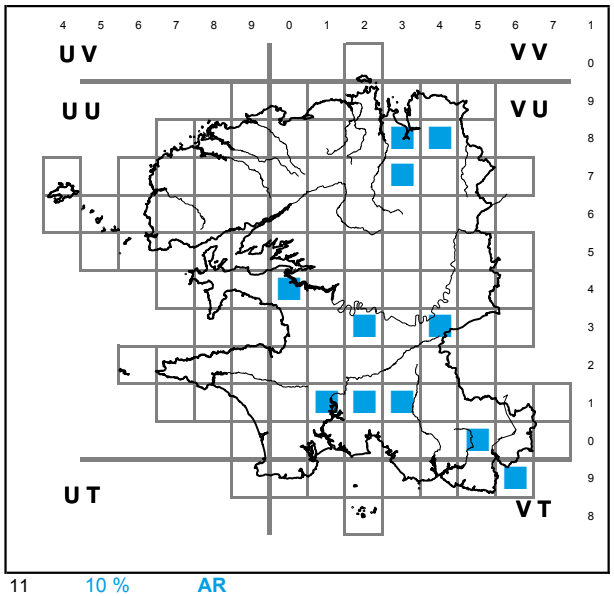
34 30,91 % **AC**

Frangula alnus
Bourdaine



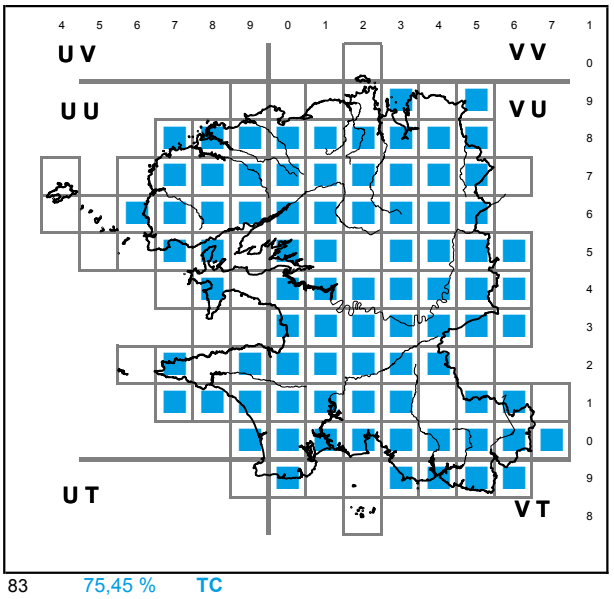
79 71,82 % **C**

Tilia cordata
Tilleul à petites feuilles



11 10 % **AR**

Malva moschata
Mauve musquée



83 75,45 % **TC**

AQUIFOLIACÉES

◆ **Ilex L.**

● Ilex aquifolium L. – Houx *kelenn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le houx est une espèce caractéristique des chênaies-hêtraies soumises à un climat atlantique de forte humidité atmosphérique. Espèce de large amplitude écologique, il se rencontre sur l'ensemble du territoire dans les haies, les talus boisés, mais surtout à l'étage arbustif des chênaies-hêtraies où il peut former localement des populations denses. Anciennement défavorisé par les pratiques sylvicoles, la tendance actuelle serait à favoriser son développement.

CÉLASTRACÉES

◆ **Euonymus L.**

● Euonymus europaeus L. – Fusain d'Europe *boned-kornek*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Evonymus europaeus* L. – Reconnaissable à ses fruits roses à maturité en forme de capsules à 4 loges, le fusain d'Europe est assez répandu sur les sols neutres à acidité modérée. Espèce héliophile ou de semi-ombre, il se rencontre dans les haies, les talus boisés et les lisières forestières. Il est rare voire absent sur le littoral ouest du département.

Euonymus japonicus L. f. – Fusain du Japon (page 637)

STAPHYLÉACÉES

◆ **Staphylea L.**

Staphylea pinnata L. – Faux-pistachier (page 638)

BUXACÉES

◆ **Buxus L.**

● Buxus sempervirens L. – Buis toujours vert *beuz*

AC – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Introduit depuis plusieurs siècles, le buis se rencontre aujourd'hui régulièrement dans les milieux boisés du Finistère. Il est largement naturalisé dans les haies et en sous-bois des boisements de feuillus, notamment au nord-est et sud-est du département et sur les communes du parc naturel régional d'Armorique. Régulièrement planté dans les parcs et jardins, autour des cimetières et chapelles, ces plantations n'ont pas été prises en compte dans la cartographie du taxon.

RHAMNACÉES

◆ **Rhamnus L.**

Rhamnus cathartica L. – Nerprun purgatif (page 638) *spern-melen*

◆ **Frangula P. Mill.**

● Frangula alnus Mill. – Bourdaine *koad-evor*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Frangula dodonei* Ard., *Rhamnus frangula* L. – Cet arbuste pionnier se rencontre sur les sols siliceux des landes mésophiles, humides et tourbeuses des jeunes boisements mésohygrophiles, des talus et lisières forestières fraîches. Commun sur l'ensemble du territoire, il est cependant absent du littoral, notamment des îles finistériennes.

VITACÉES

◆ **Parthenocissus Planch.**

Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch. – Vigne vierge vraie (page 638) *ruzwini-Amerika*

TILIACÉES

◆ **Tilia L.**

Tilia platyphyllos Scop. subsp. ***platyphyllos*** – Tilleul à grandes feuilles (page 638)

● Tilia cordata Mill. – Tilleul à petites feuilles *tilh-gouez*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Jadis considéré comme une espèce absente à l'état spontané dans le département, cet arbre se rencontre de manière disséminée sur le territoire, notamment le long de l'Aulne, de l'Odet, de la Laïta et des rivières le Jet, le Queffleut et le Dourduff.

Tilia x ***europaea*** L. – Tilleul commun (page 638) *tilh*

MALVACÉES

◆ **Malva L.**

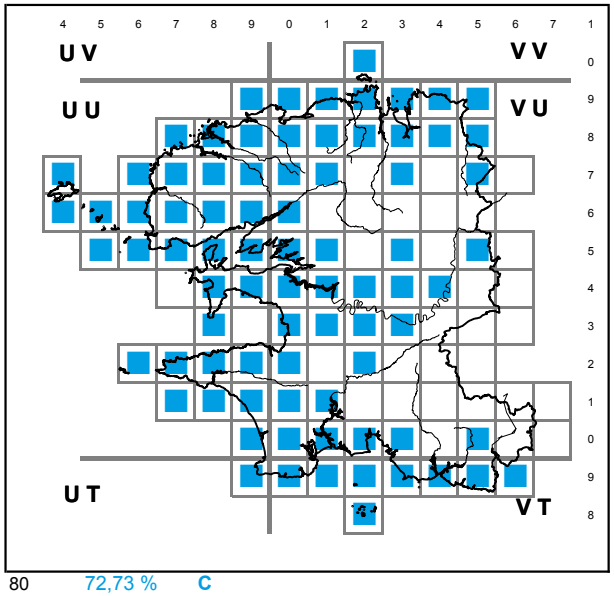
● Malva moschata L. – Mauve musquée

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Repérable à ses feuilles découpées et à ses grandes fleurs roses au parfum de musc, cette mauve est très répandue sur le territoire où elle affectionne les prairies xéromésophiles, les haies et talus, les bords de routes et de chemins, les friches et décombres. Plante plutôt calcifuge, elle se raréfie vers le littoral et est absente de l'ensemble des îles finistériennes.

Malva sylvestris

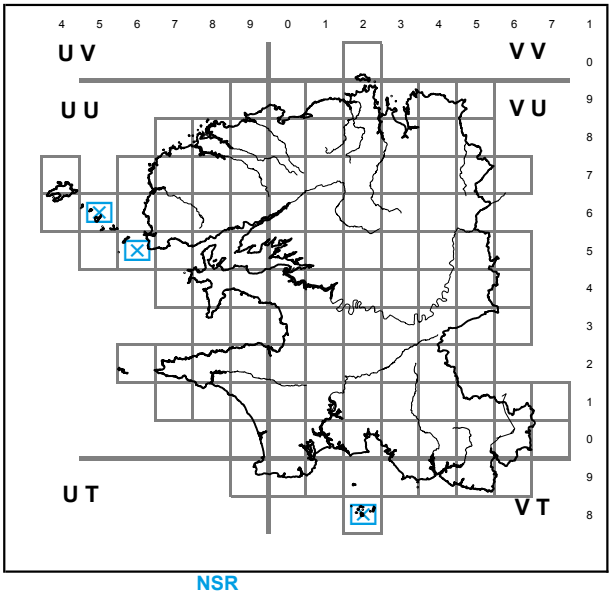
Mauve sauvage



80 72,73 % **C**

Malva nicaeensis

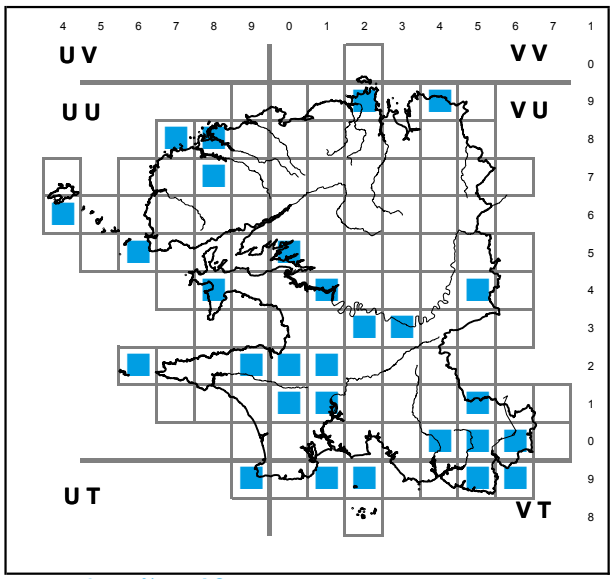
Mauve de Nice Lrma



NSR

Malva neglecta

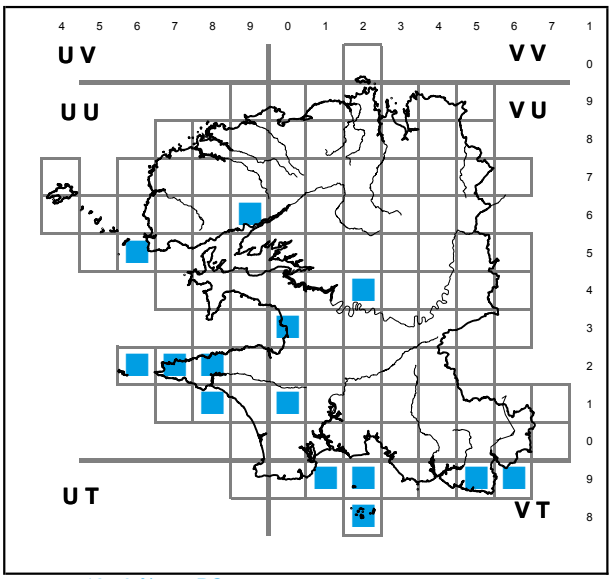
Mauve à feuilles rondes



28 25,45 % **AC**

Lavatera cretica

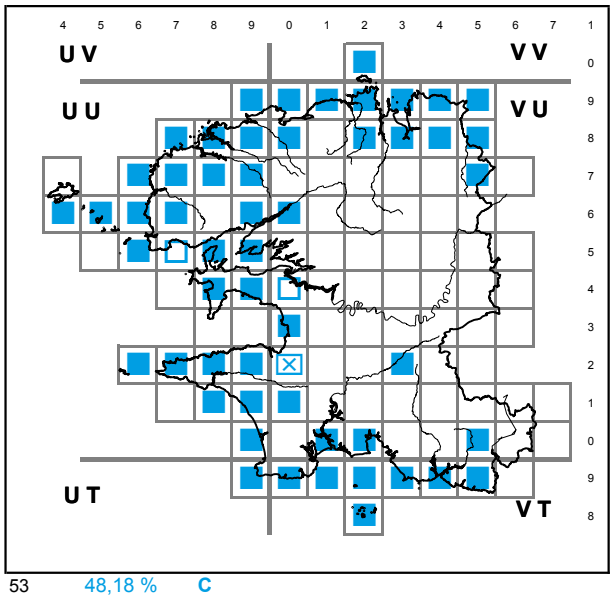
Lavatère de Crète



14 12,73 % **PC**

Lavatera arborea

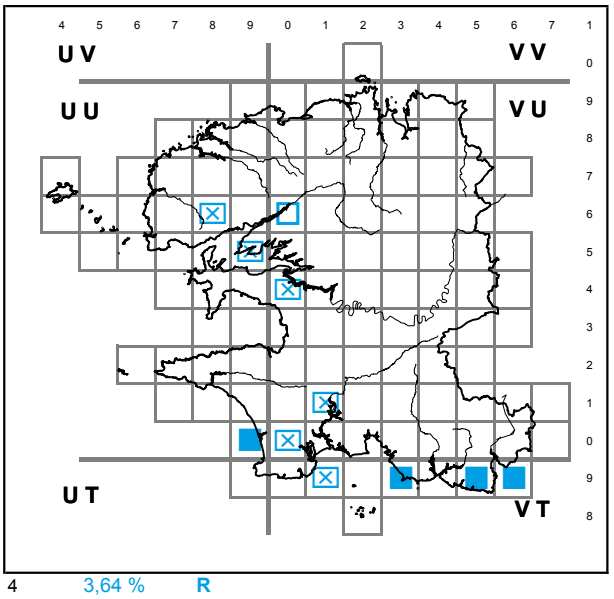
Mauve royale



53 48,18 % **C**

Althaea officinalis

Guimauve officinale



4 3,64 % **R**

● Malva sylvestris L. – Mauve sauvage *malv-bras*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce nitrophile, caractéristique des sites rudéralisés, se développe dans les friches et décombres, aux abords des habitations, des routes, des chemins et des parkings. Commune sur la frange littorale élargie, elle se raréfie progressivement à l'intérieur, à l'exception toutefois de la vallée de l'Aulne où elle est régulièrement signalée.

● Malva nicaeensis All. – Mauve de Nice

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Cortège méridional

Jadis citée par J. Lloyd en baie d'Audierne, au Conquet et sur les îles de Molène et des Glénan, elle n'a pas été revue récemment. Très proche de l'espèce suivante, elle serait à rechercher dans les sites rudéralisés, les friches et décombres du littoral.

● Malva neglecta Wallr. – Mauve à feuilles rondes *malv-bihan*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce nitrophile, autrefois très commune dans les cultures, les bords de chemins et de routes, et dans les villages s'est aujourd'hui raréfiée. S'il arrive encore de la rencontrer dans les champs cultivés de manière ponctuelle et en petites populations, elle présente ses plus grands effectifs dans les jardins potagers cultivés sans herbicides. *Malva neglecta* apparaît de manière disséminée sur le territoire, notamment sur le littoral élargi, dans la vallée de l'Aulne et le long du canal de Nantes à Brest. Elle est également présente sur les îles d'Ouessant, de Sein et des Moutons dans l'archipel des Glénan.

◆ Lavatera L.

● Lavatera cretica L. – Lavatère de Crète

PC – Non indigène – Cortège méridional

Historiquement citée dans l'arrière-port d'Audierne et dans les îles Glénan, cette plante méditerranéenne semble être aujourd'hui en progression sur le territoire, notamment sur les îles. Récemment revue dans le cap Sizun (Audierne, Esquibien, Plogoff, Plouhinec) et dans les îles des Glénan (îles de Penfret, du Loc'h et des Moutons), de nouvelles localités ont été observées dans l'archipel de Molène (île de Beniget), sur l'île de Sein, à Brasparts, Brest, Clohars-Carnoët, Gourlizon, Loctudy, Plouhinec et Saint-Nic. Naturalisée depuis longtemps dans ses stations anciennes, cette lavatère se rencontre dans les zones anthropisées rudéralisées : ports, bourgs, friches et décombres, ainsi que bords de routes et de chemins.

● Lavatera arborea L. – Mauve royale *malv-gouez*

AC – Indigénat incertain – Cortège méridional

Cette grande lavatère sous-ligneuse, pouvant atteindre trois mètres de hauteur, affectionne les bords de chemins ou de parkings et les décombres de la frange littorale où elle est relativement commune. Espèce ornitho-coprophile, elle peut former des populations importantes dans les îles et les falaises maritimes abritant des sites de nidification d'oiseaux marins sur substrat enrichi en nitrates d'origine animale. Quelques localités ont été indiquées à l'intérieur à proximité des habitations ; les communes concernées sont notamment Langolen, le Drennec.

◆ Althaea L.

Althaea hirsuta L. – Guimauve velue

Lrma – **NSR** – Non indigène – Vaste répartition européenne

Signalée comme naturalisée par C. Picquenard à Combout près de Quimperlé, la guimauve velue n'a pas été revue récemment dans le département.

Althaea cannabina L. – Guimauve faux-chanvre

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce méditeranéenne-atlantique des bords de chemins et des cultures, préférant les sols calcaires, a été identifiée par A.-H. Dizerbo à Camaret-sur-Mer. Apparue de manière accidentelle, cette localité ne s'est maintenue que quelques années avant de disparaître.

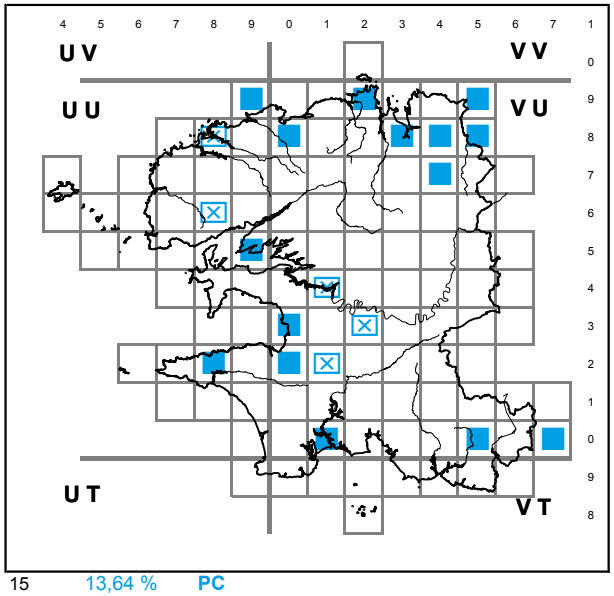
● Althaea officinalis L. – Guimauve officinale *malv-gwenn*

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Facilement reconnaissable à son aspect velouté-blanchâtre et ses fleurs blanc-rosé, la guimauve officinale se rencontre dans les prairies subhalophiles et en bordure de prés salés dans les niveaux supérieurs atteints par la marée. Les observations récentes concernent les communes de Clohars-Carnoët, Névez, Trégunc et Tréguennec. Autrefois signalée à Argol, Brest, Landerneau, Loctudy, Plougastel-Daoulas, Quimper, la plante n'a pas été revue dans aucune de ces stations historiques en raison de la destruction de son habitat par remblaiement à des fins d'aménagement ou de stabilisation des berges.

Daphne laureola subsp. laureola

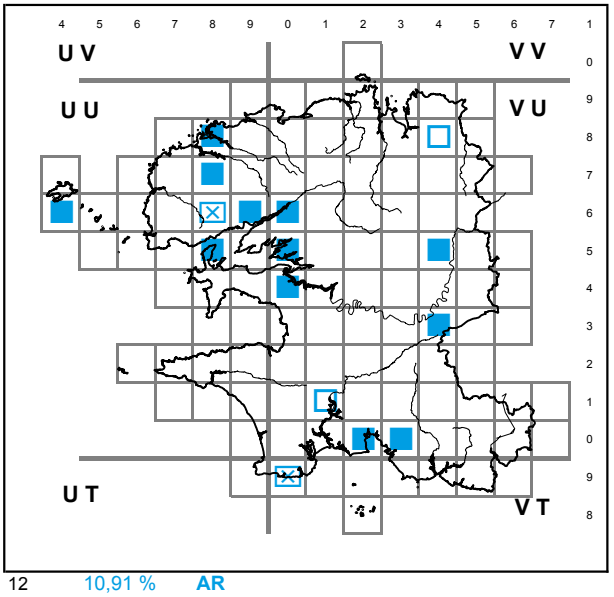
Daphné lauréole



15 13,64 % **PC**

Hypericum hircinum

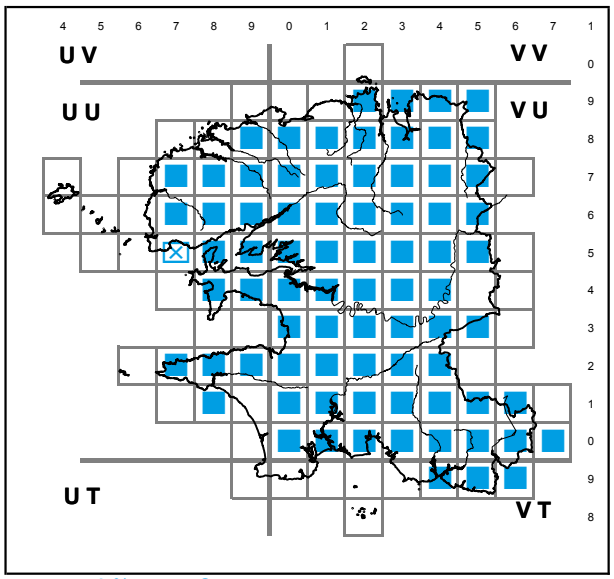
Millepertuis à odeur de bouc



12 10,91 % **AR**

Hypericum androsaemum

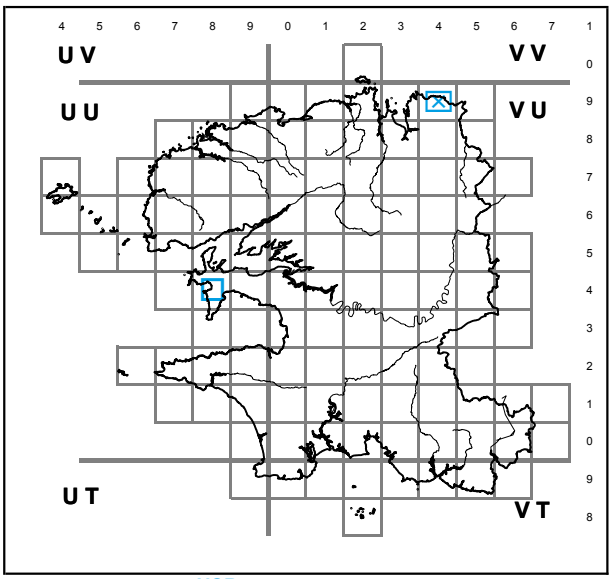
Androsème officinal



77 70 % **C**

Hypericum hirsutum

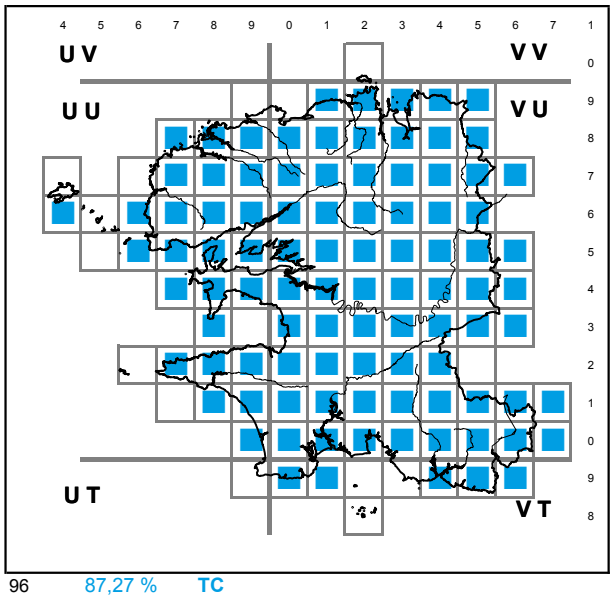
Millepertuis velu



NSR

Hypericum pulchrum

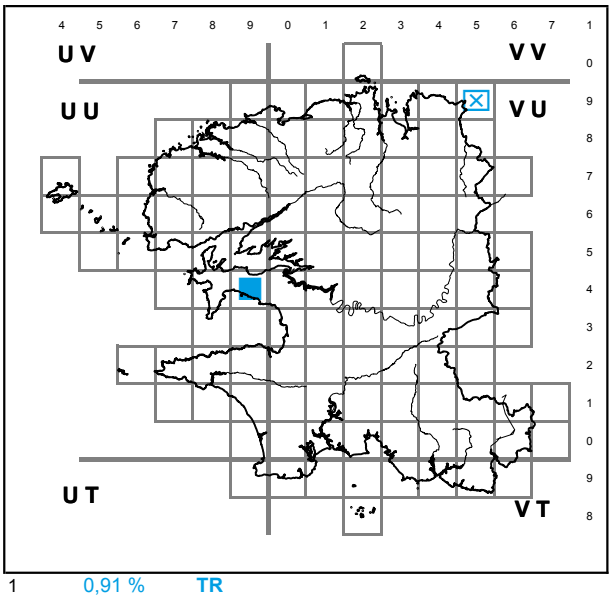
Millepertuis élégant



96 87,27 % **TC**

Hypericum montanum

Millepertuis des montagnes Lrma



1 0,91 % **TR**

◆ **Abutilon P. Mill.**
Abutilon theophrasti Medik. – Abutilon de Théophraste
Non indigène – Vaste répartition européenne
Cette plante non indigène est observée çà et là sur le territoire en bordure de routes, dans les lieux incultes et autres friches industrielles ou ferroviaires. Elle a notamment été observée le long de la N 165 à Dirinon (Y. Guillevic, 1994) et au port de commerce de Brest (L. Gager, 2002).

THYMÉLAEACÉES

◆ **Daphne L.**
● Daphne laureola L. subsp. laureola – Daphné lauréole *lore-bihan*
PC – Indigène – Cortège méridional
Sous-arbrisseau à feuilles sempervirentes vertes et brillantes au dessus, cette espèce affectionne particulièrement les sous-bois clairs et les lisières forestières sur des sols mésophiles à caractère neutro-calcicole. Elle se rencontre ainsi de manière dispersée sur le territoire. Les observations récentes concernent les arrière-dunes des communes de Kerlouan, Locquirec, Plougastel-Daoulas, Sibiril, Tréflez, et Plonévez-Porzay plus au sud. À l'intérieur, sa présence est également signalée au bourg de Locronan, le long de l'ancienne ligne de chemin de fer entre Morlaix et Plouigneau, et le long de plusieurs cours d'eau dont le Scorff (Guilligomarc'h), la Laïta (Quimperlé), l'Odet (Combrit), le Goyen (Audierne), la Penzé (Guiclan), le Dourduff (Plouezoc'h), et le Douron (Plouégat-Guérand).

ÉLAEAGNACÉES

◆ **Hippophae L.**
Hippophae rhamnoides L. – Argousier (page 638)

◆ **Elaeagnus L.**
Elaeagnus pungens Thunb. – Oléastre épineux (page 638)

HYPÉRICACÉES

◆ **Hypericum L.**
Hypericum calycinum L. – Millepertuis à calice persistant
Non indigène
Ce millepertuis est régulièrement cultivé dans les jardins pour ses grandes fleurs jaunes en tant que plante couvre sol. Il s'échappe parfois à proximité des jardins, notamment par le biais des dépôts de déchets verts.

● Hypericum hircinum L. – Millepertuis à odeur de bouc *delioù-patarc'han*
AR – Non indigène – Cortège méridional
Syn. : *Androsaemum hircinum* Spach – Naturalisée depuis longtemps dans les communes littorales de la rade de Brest et de l'estuaire de l'Elorn, cette espèce a également été observée à Bénodet, Concarneau, Landéda, Locmaria-Berrien, Ouessant, Saint-Goazec et Tréglonou. Elle se rencontre ainsi sur les coteaux et talus ensoleillés.

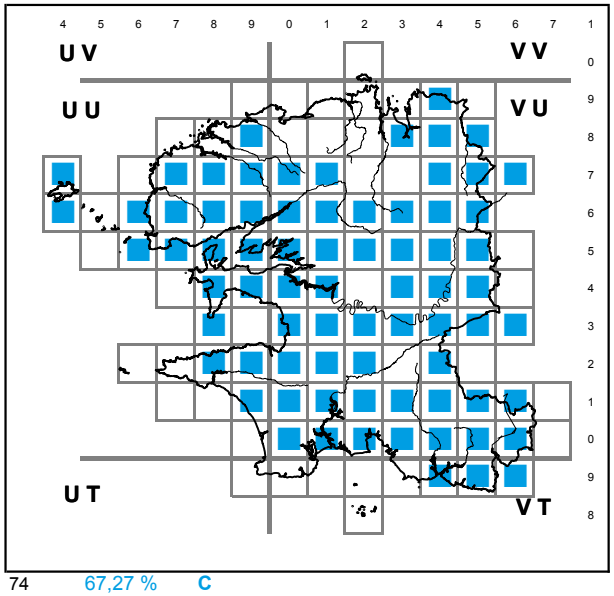
● Hypericum androsaemum L. – Androsème officinal *gwenterc'hennn*
C – Indigène – Cortège méridional
Syn. : *Androsaemum officinale* All. – Inféodée aux sols mésohygrophiles de tendance neutre à faiblement acide, cette espèce sciaphile est commune sur l'ensemble du territoire dans les boisements frais, les bords de rivières et de ruisseaux, les lisières forestières, les chemins creux et les talus ombragés.

● Hypericum hirsutum L. – Millepertuis velu
NSR – Indigène – Vaste répartition européenne
Signalé par J. Lloyd à Port-Salut en Crozon et sur le littoral nord entre Locquirec et Guimaëc, ce millepertuis pubescent n'a pas été revu depuis. Il serait à rechercher sur les substrats neutro-calcicoles des lisières forestières ou des talus ensoleillés.

● Hypericum pulchrum L. – Millepertuis élégant
TC – Indigène – Cortège atlantique
Très commune sur les terrains plutôt acides du département, cette espèce se développe surtout dans les bois mésophiles de feuillus, dans les lisières et clairières forestières, sur les talus, en bordure de chemins et dans les landes sèches au niveau des affleurements rocheux.

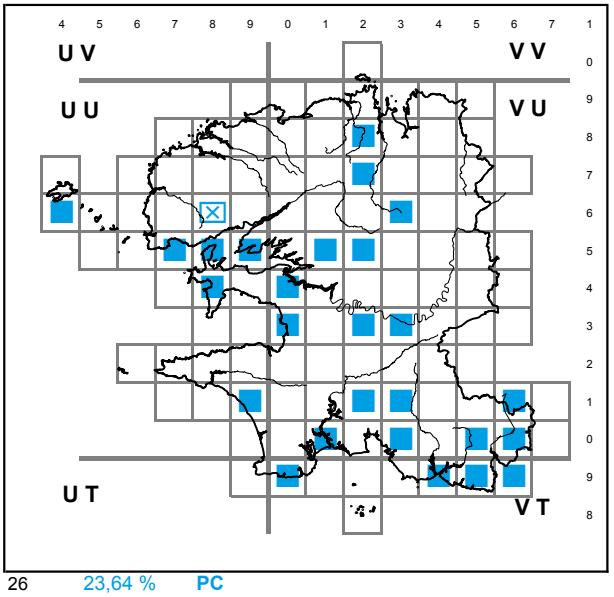
● Hypericum montanum L. – Millepertuis des montagnes
Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne
Comme *Hypericum hirsutum*, cette espèce thermophile, mésoxérophile et plutôt calcicole était anciennement connue sur le littoral de Crozon et de Locquirec. Si elle n'a malheureusement pas été récemment revue sur la côte nord, elle vient d'être revue à l'Aber en Crozon (R. Ragot, 2008) où elle présente de belles populations. Elle se rencontre dans les lisières forestières et les talus ensoleillés.

Hypericum elodes
Millepertuis des marais



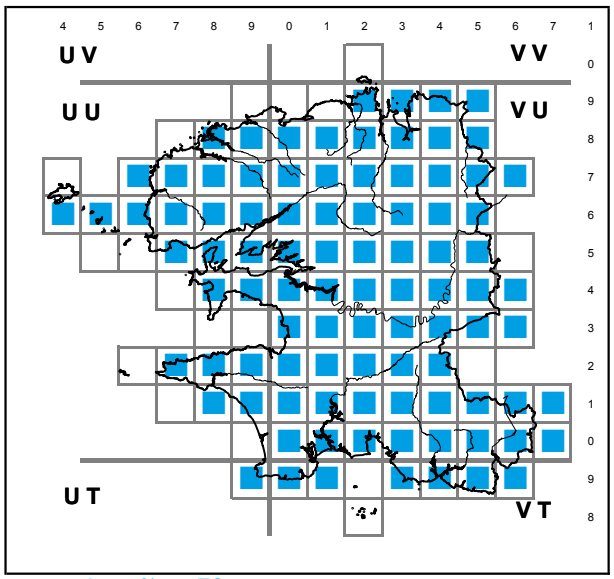
74 67,27 % **C**

Hypericum linariifolium
Millepertuis à feuilles de linaire



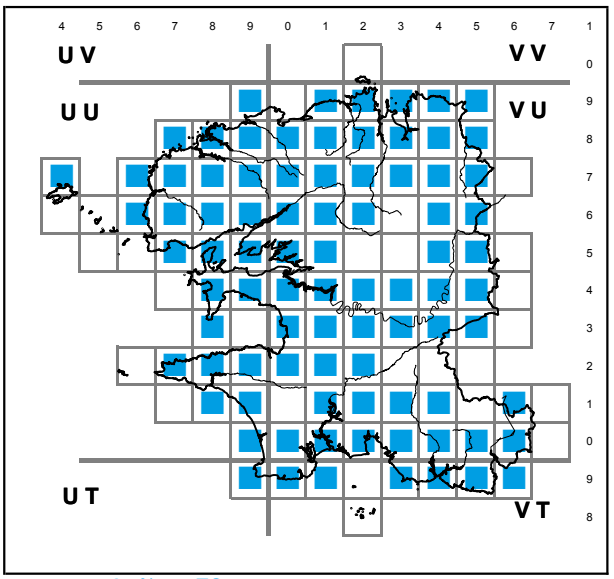
26 23,64 % **PC**

Hypericum humifusum
Millepertuis couché



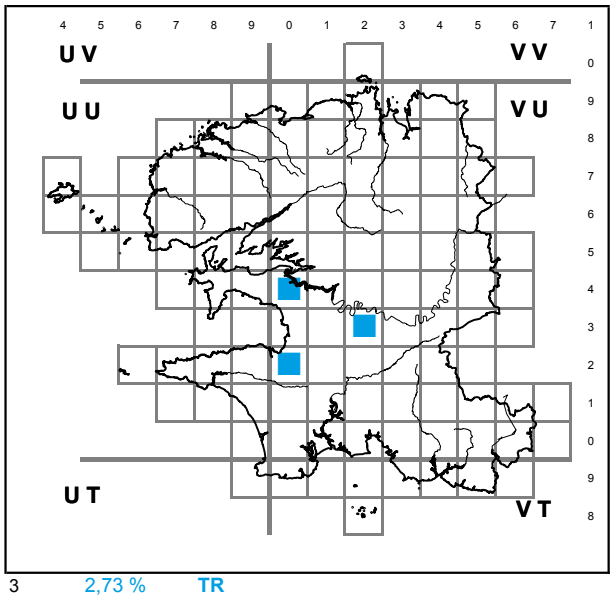
93 84,55 % **TC**

Hypericum tetrapterum
Millepertuis ailé



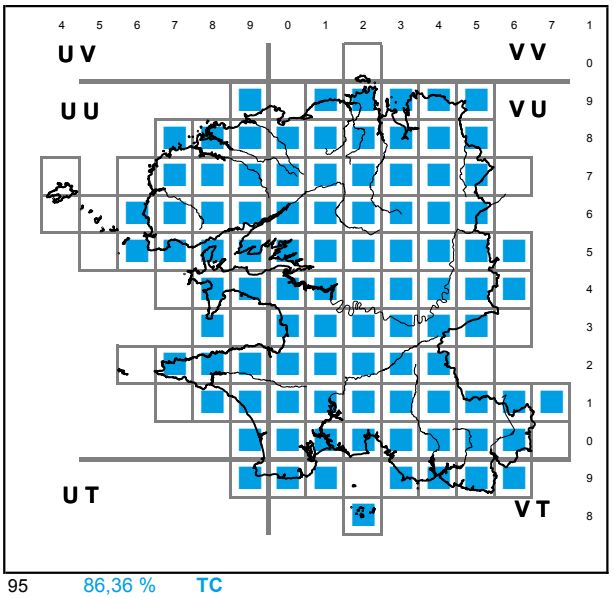
85 77,27 % **TC**

Hypericum maculatum
Millepertuis taché



3 2,73 % **TR**

Hypericum perforatum
Millepertuis perforé



95 86,36 % **TC**

● Hypericum elodes L. – Millepertuis des marais

C – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Helodes palustris* Spach – Reconnaissable à son aspect velu-tomenteux, le millepertuis des marais est largement représenté sur le territoire, à l'exception des côtes soumises aux embruns et du Léon maraîcher. Inféodé aux végétations oligotrophes humides, il se rencontre, souvent en compagnie de *Potamogeton polygonifolius* et de *Scirpus fluitans*, dans les ceintures amphibies des étangs, lacs et mares, ainsi que dans les dépressions tourbeuses au sein des landes et tourbières.

● Hypericum linariifolium Vahl – Millepertuis à feuilles de linaire

PC – Indigène – Cortège atlantique

Signalée comme assez commune en Bretagne par les botanistes du XIX^e^ siècle, cette espèce semble avoir aujourd'hui dans le Finistère une répartition assez morcelée. Inféodée aux milieux siliceux, secs et ensoleillés, elle se rencontre principalement au sein de pelouses sèches au niveau des affleurements rocheux de l'intérieur et sur les coteaux maritimes.

● Hypericum humifusum L. – Millepertuis couché

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Ce millepertuis est très répandu dans le département. Il affectionne les zones ouvertes des affleurements rocheux, les pelouses sèches sur silice, les ouvertures au sein des landes sèches, les bords de routes et de chemins, et les friches post-culturales. La variété *liotardii* (Vill.), signalée par C. Guffroy à Moëlan-sur-Mer et Plouezoc'h, dont la valeur taxonomique reste à vérifier, n'a pas été revue récemment.

● Hypericum tetrapterum Fr. – Millepertuis ailé

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Habitant les prairies humides, les mégaphorbiaies, les fossés et les bords de cours d'eau, cette espèce, à tige à quatre angles ailés, est commune sur l'ensemble du territoire. Les quelques lacunes apparaissant sur la carte de répartition sont probablement liées à un déficit de prospection.

● Hypericum maculatum Crantz – Millepertuis taché

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Inconnue des anciens botanistes sur notre territoire, cette espèce a été découverte dans le Finistère par R. Ragot en 1993 le long de l'Aulne canalisée à Saint-Coulitz. Deux nouvelles stations ont depuis été recensées à Saint-Nic (M.-T. Thierry, 1997) et à Douarnenez (B. Bargain, 2003). Ce millepertuis colonise les milieux frais et ombragés des haies, talus et prairies humides.

● Hypericum perforatum L. – Millepertuis perforé *kant-toull*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

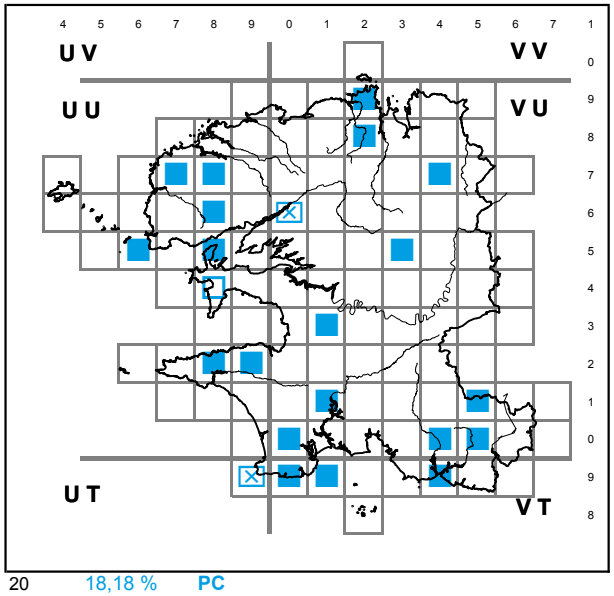
Le millepertuis perforé est une espèce mésoxérophile très commune dans les haies, sur les talus, les bords de routes et de chemins, les lisières forestières, les décombres et friches mésophiles.

Hypericum desetangsii Lamotte – Millepertuis de Des Étangs

Indigène – Vaste répartition européenne

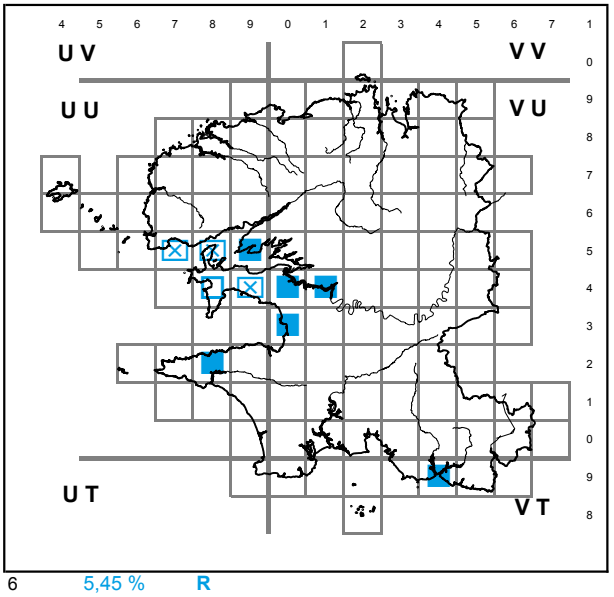
Cette espèce de millepertuis, présentant des caractères intermédiaires entre *Hypericum maculatum* et *Hypericum perforatum*, est toujours considéré par certains auteurs (selon *Flora Europaea*, Stace) comme un hybride. Signalée historiquement par J. Lloyd dans la région de Brest, le long de l'aber Benoît et de l'Elorn jusqu'à Landerneau, par R. Corillion à la Roche-Maurice, par H. des Abbayes à Kerlouan, l'espèce a été revue dans cette dernière localité dans la roselière bordant l'étang du Pont (L. Gager, 2002), ainsi qu'à Plonévez-Porzay (J. Le Doaré, 1997).

Viola odorata
Violette odorante



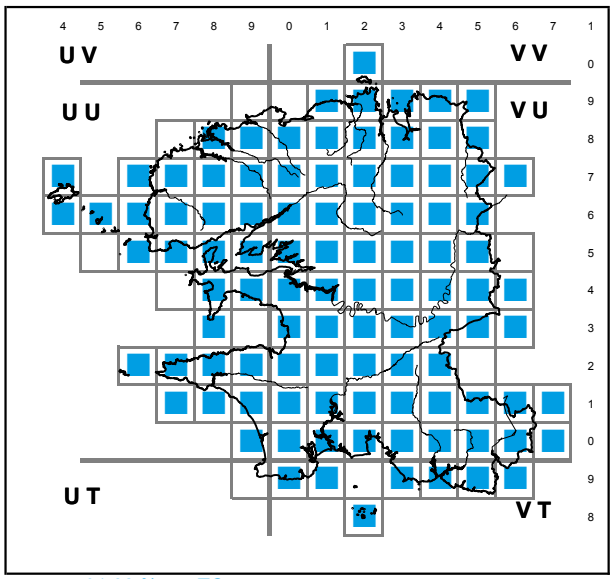
20 18,18 % **PC**

Viola hirta
Violette hérissée



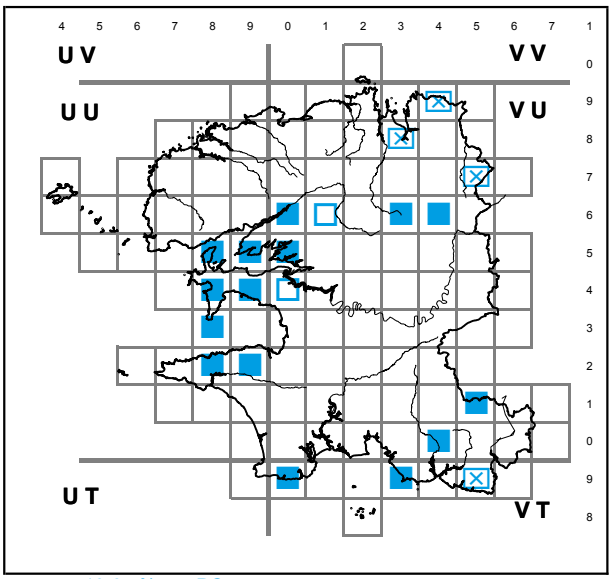
6 5,45 % **R**

Viola riviniana
Violette de Rivin



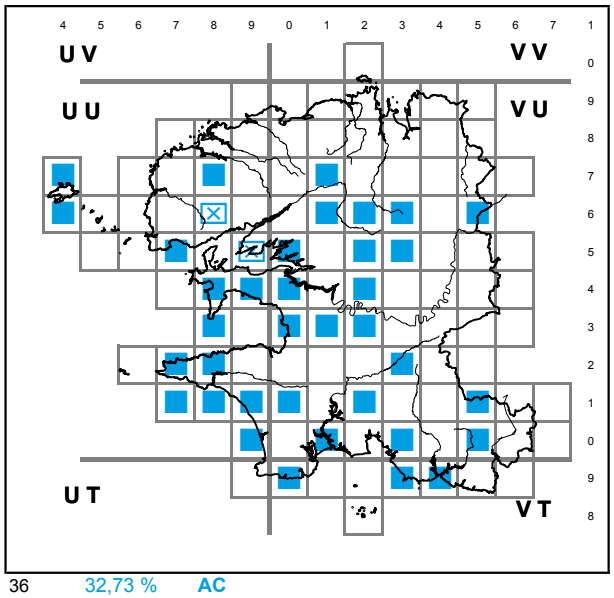
101 91,82 % **TC**

Viola canina subsp. canina
Violette des chiens



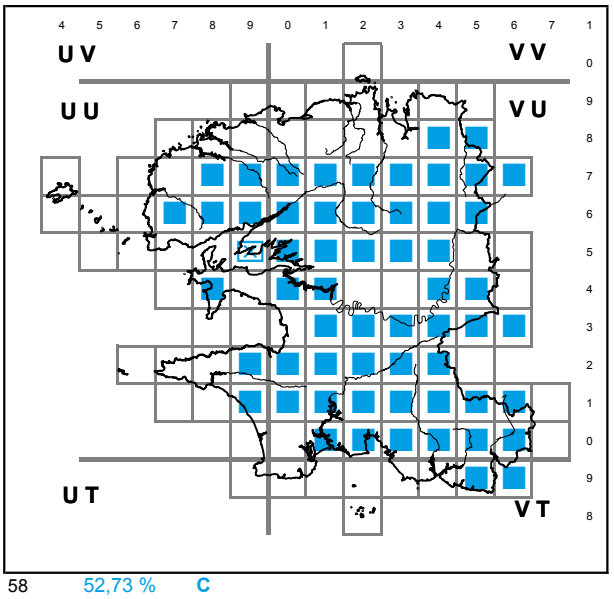
15 13,64 % **PC**

Viola lactea
Violette blanchâtre



36 32,73 % **AC**

Viola palustris
Violette des marais



58 52,73 % **C**

VIOLACÉES

◆ Viola L.

● Viola odorata L. – Violette odorante *bokedoù-Meurzh*

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette jolie violette des lisières forestières, des haies et talus frais, aimant les substrats neutroclines, était historiquement signalée à Brest, Châteaulin, Crozon, Penmarc'h et Quimper. La carte de répartition suggère une présence actuelle plus importante mais les observations récentes sont à relativiser car il est difficile de distinguer les souches indigènes des cultivars horticoles, notamment dans les sous-bois proches des habitations.

● Viola hirta L. – Violette hérissée

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Très proche de l'espèce précédente, cette violette se rencontre dans les lisières forestières, les haies, les talus, les bois clairs et les pelouses. Affectionnant les sols neutro-calcicoles, elle a récemment été observée en de rares localités du littoral finistérien : Dinéault, Névez, Pont-Croix, Saint-Nic, Telgruc-sur-Mer (données de R. Ragot) et Plougastel-Daoulas (S. Magnanon, 1993). Historiquement signalée sur les remparts de Brest, à Bertheaume en Plougonvelin, à Trégarvan et en presqu'île de Crozon (Crozon, Landévennec, Lanvéoc), ces localités n'ont pas été revues dernièrement. Un intermédiaire entre *Viola odorata* L. et *Viola hirta* L. (*Viola* x *scabra* F. Braun), partiellement fertile, peut être observé en lisière forestière et talus, sur sols neutres.

Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau – Violette des bois *melion-ki-ar-c'hoadoù*

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Signalée jadis à Morlaix (M. Miciol) et Lopérec (P. Bolloré), cette espèce, à éperon coloré plus foncé que la corolle, n'a pas été revue depuis. Espèce neutro-calcicole, elle a pu être confondue avec l'hybride suivant *Viola* x *bavarica* Schrank.

Viola* x *bavarica Schrank – Violette intermédiaire

Indigène

(*Viola reichenbachiana* x *Viola riviniana*) Longtemps méconnu et ignoré, cet hybride est assez fréquent sur le territoire, mais il n'a pas été suffisamment distingué pour qu'il fasse l'objet d'une cartographie. Reconnaissable notamment à son éperon de la même couleur que les pétales, il s'observe sur sol aussi bien neutre qu'acide, surtout sur les talus, dans les prairies et pelouses.

● Viola riviniana Rchb. – Violette de Rivin

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce est la plus répandue des violettes présentes sur notre territoire. Elle est très commune en lisière forestière, dans les haies et talus, en bordure de chemins, mais également dans les ouvertures des landes sèches et sur les affleurements rocheux. Si l'espèce type se caractérise par son éperon blanc-jaunâtre bien plus clair que les pétales violet-bleuâtre, il existe plusieurs sous-espèces que nous n'avons pas distinguées [subsp. *minor* (Murbeck ex E.S. Gregory) Valentine, subsp. *riviniana*].

● Viola canina L. subsp. canina – Violette des chiens

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette violette des sols secs et siliceux se rencontre dans les landes et les lisières forestières, principalement de la presqu'île de Crozon, de la rade de Brest, des monts d'Arrée, du cap Sizun et du sud-est du département. Ce taxon pose actuellement problème car il est très variable, difficilement différenciable de l'espèce suivante et des formes hybrides avec *Viola riviniana* Reichenb. (*Viola* x *intersita* Beck) et *Viola reichenbachiana* Jordan ex Boreau (*Viola* x *mixta* A. Kern.). La carte de répartition n'est donc donnée qu'à titre indicatif.

● Viola lactea Sm. – Violette blanchâtre

AC – Indigène – Cortège atlantique

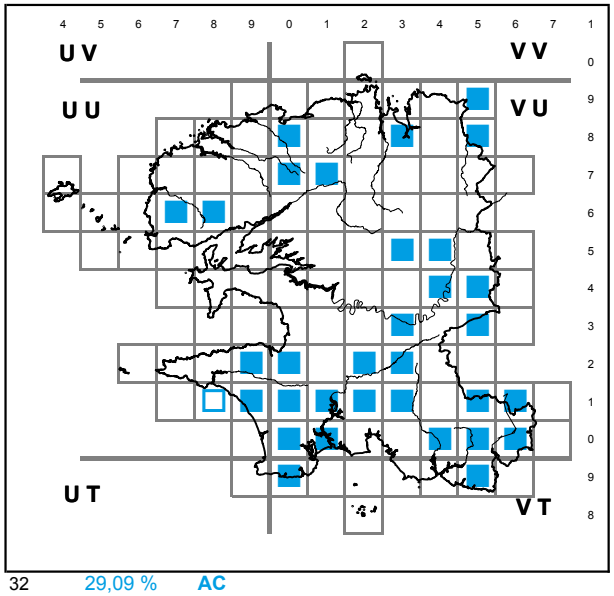
Décrite par H. des Abbayes comme commune à assez commune en Bretagne, cette espèce semble aujourd'hui plus disséminée sur le territoire où elle se rencontre dans les ouvertures des landes mésoxérophiles et dans les pelouses sèches. La carte de répartition de *Viola lactea* est cependant à compléter en raison des difficultés de distinction de cette espèce avec *Viola canina* L. et avec les formes hybrides de *Viola riviniana* Reichenb. (*Viola* x *lambertii* H. Leiv.).

● Viola palustris L. – Violette des marais

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

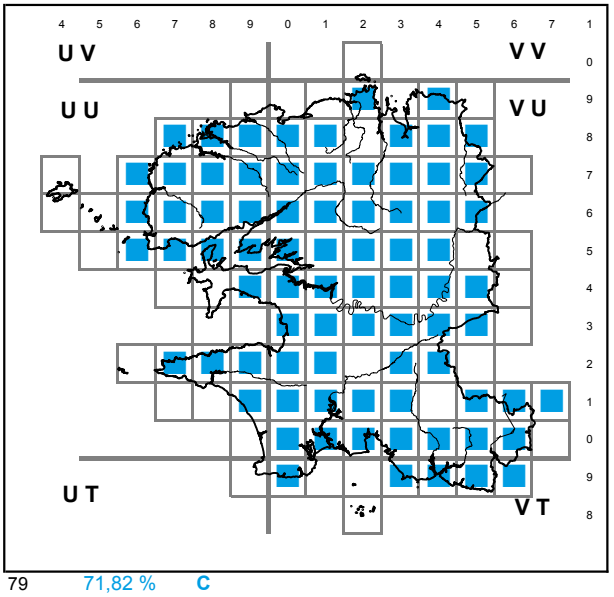
La répartition de cette violette à petites fleurs lilas pâle correspond à celle des zones humides sur substrat acide du Finistère. Caractéristique des prairies humides oligotrophes, des landes tourbeuses et des saulaies marécageuses, la violette des marais est très abondante dans les monts d'Arrée et les montagnes Noires. Elle se rencontre également le long des ruisseaux et rivières ombragés (notamment Aulne, Elorn, Laïta, Odet, etc.) où elle fleurit peu mais où elle est capable de former d'importants tapis par reproduction végétative. Espèce acidiphile, elle est absente de l'ensemble de la frange littorale étroite et des îles finistériennes.

Viola tricolor
Pensée sauvage



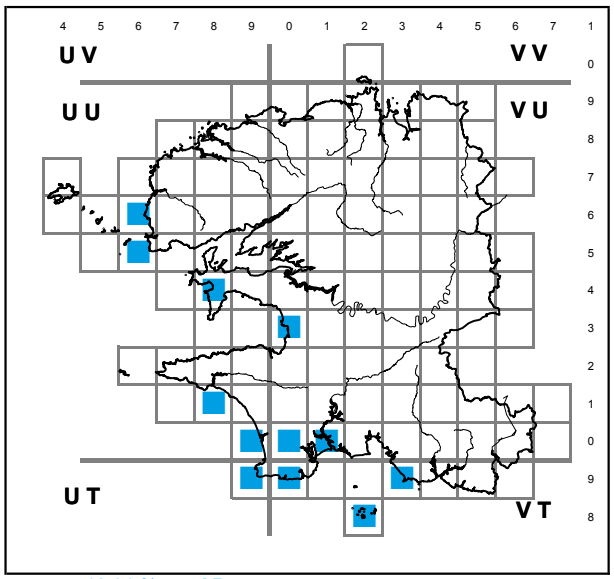
32 29,09 % **AC**

Viola arvensis
Pensée des champs



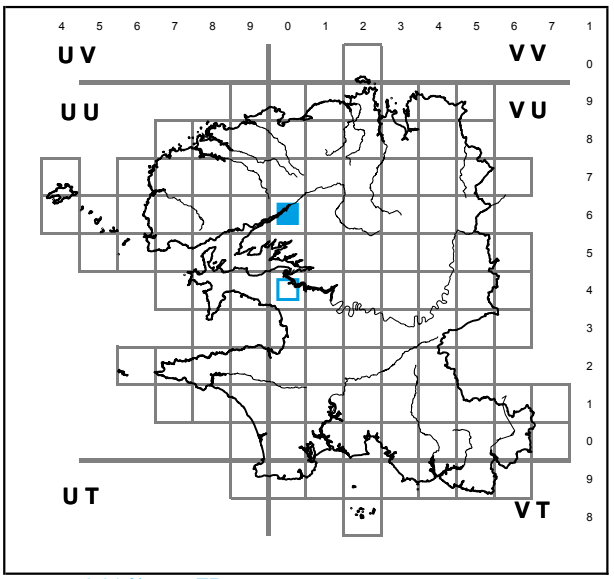
79 71,82 % **C**

Viola kitaibeliana
Pensée naine



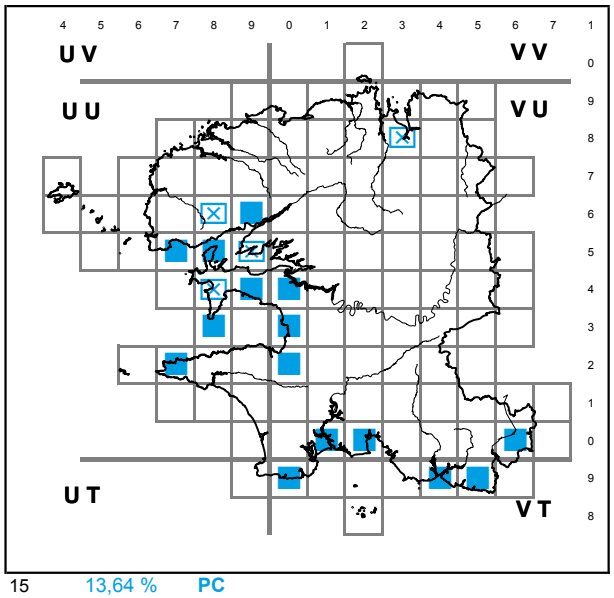
12 10,91 % **AR**

Cistus psilosepalus
Ciste hirsute Lrma



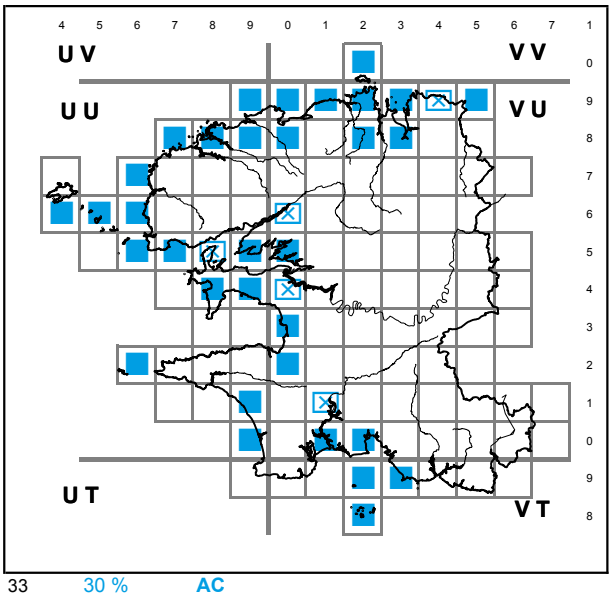
1 0,91 % **TR**

Tuberaria guttata
Hélianthème à gouttes



15 13,64 % **PC**

Tamarix gallica
Tamaris de France



33 30 % **AC**

● Viola tricolor L. – Pensée sauvage *louzaouenn-an-Dreinded*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Assez commune dans le sud et dispersée dans le nord du département, cette pensée des moissons, des friches post-culturales et des terrains vagues devient très rare dans le centre Finistère. De morphologie très variable, plusieurs sous-espèces sont décrites dans la littérature [subsp. *tricolor*, subsp. *curtisii* (E. Forster) Syme] mais n'ont pas été distinguées dans la cartographie.

● Viola arvensis Murray – Pensée des champs *melion-fronduz*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Colonisant les champs cultivés, les friches post-culturales, les décombres et terrains vagues, la pensée des champs est très répandue sur le territoire. Aussi polymorphe que l'espèce précédente, elle s'hybride parfois avec cette dernière (*Viola* x *contempta* Jord.) pour donner de nombreuses formes intermédiaires.

● Viola kitaibeliana Schult. – Pensée naine

AR – Indigène – Cortège méridional

Cette minuscule pensée, jadis signalée comme assez commune de la Vendée jusqu'au sud du Finistère, conserve toujours cette distribution. Inféodée aux dunes grises, elle est largement présente dans les dunes de Trévignon (Trégunc), de l'archipel des Glénan (îles de Saint-Nicolas, de Penfret et du Loc'h) et de Combrit au nord de la baie d'Audierne. Puis au nord d'Audierne, elle devient rare : uniquement observée à Plonévez-Porzay (J. Le Doaré, 1992), à Crozon (X. Grémillet, 1992), sur l'île de Beniget dans l'archipel de Molène (F. Bioret, 2007), elle atteint sa limite nord actuelle à Plouarzel (L. Gager, 1993).

CISTACÉES

◆ Cistus L.

● Cistus psilosepalus Sweet – Ciste hirsute

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly – Cet arbrisseau buissonnant dont les grandes fleurs blanches s'épanouissent en mai-juin n'est présent en France qu'en Charente-Maritime (îles de Ré et d'Oléron), en Vendée (un pied vu en 2002 par E. Guéry sur la commune de Barbâtre) et dans le Finistère, à la Forest-Landerneau. Plante thermophile, elle affectionne les endroits ouverts et exposés à la chaleur. À la Forest-Landerneau, elle se développe sur les talus d'une voie ferrée dans des fourrés clairs, ainsi qu'en lisière de chênaie littorale sur la rive nord de l'Elorn. Ayant bien failli disparaître à la fin des années 1980 du fait des désherbages chimiques liés à l'entretien de la voie ferrée, la population a fait l'objet d'un programme de sauvetage et de renforcement, mis en œuvre par le Conservatoire botanique en 1989. Cette unique localité finistérienne a provoqué bien des débats quant à la spontanéité de l'espèce à cet endroit. À la fin du siècle dernier, de nombreux articles ont été produits pour défendre, ou au contraire rejeter, l'hypothèse d'une introduction ancienne de cette espèce ibérique. Quoi qu'il en soit, *Cistus psilosepalus* subsiste à la Forest-Landerneau depuis près de 150 ans. Dans tous les cas, cette localité isolée, constituant la limite nord absolue de l'espèce, n'est pas de moindre intérêt et mérite d'être conservée.

◆ Tuberaria (Dunal) Spach

● Tuberaria guttata (L.) Fourr. – Hélianthème à gouttes

PC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Helianthemum guttatum* (L.) Miller – Facilement reconnaissable à ses pétales jaunes tachés de brun, l'hélianthème à gouttes s'observe au sein des pelouses siliceuses plus ou moins sablonneuses du littoral. Dans le Finistère, sa présence est uniquement signalée sur les coteaux maritimes entre Quimperlé et Plomeur, puis entre Cléden-Cap-Sizun et Plouzané, où il atteint sa limite nord dans les falaises du Grand Minou. Contrairement aux autres départements bretons, aucune station intérieure n'a à ce jour été recensée.

TAMARICACÉES

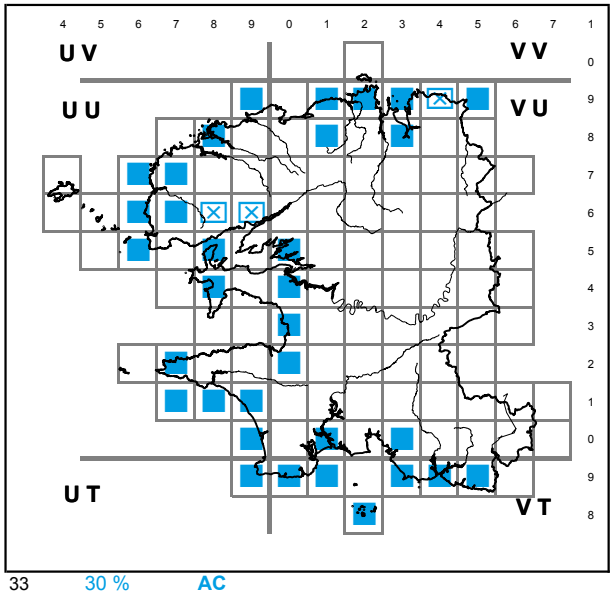
◆ Tamarix L.

● Tamarix gallica L. – Tamaris de France *lorn*

AC – Non indigène – Vaste répartition européenne

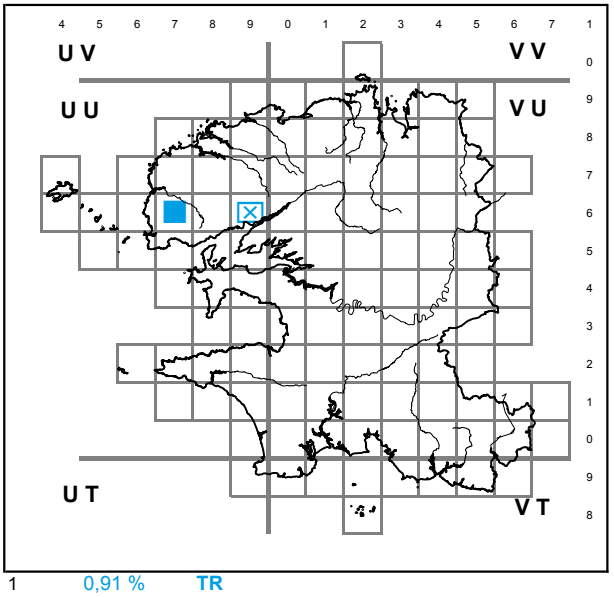
Syn. : *Tamarix anglica* Webb – Cet arbuste, fréquent dans les régions méditerranéennes, a été largement planté sur le littoral finistérien, notamment sur la côte nord entre Morlaix et Le Conquet. Cultivé comme plante ornementale ou comme brise-vent, il se rencontre principalement en bordure des marais maritimes où il est naturalisé.

Frankenia laevis
Frankénie lisse



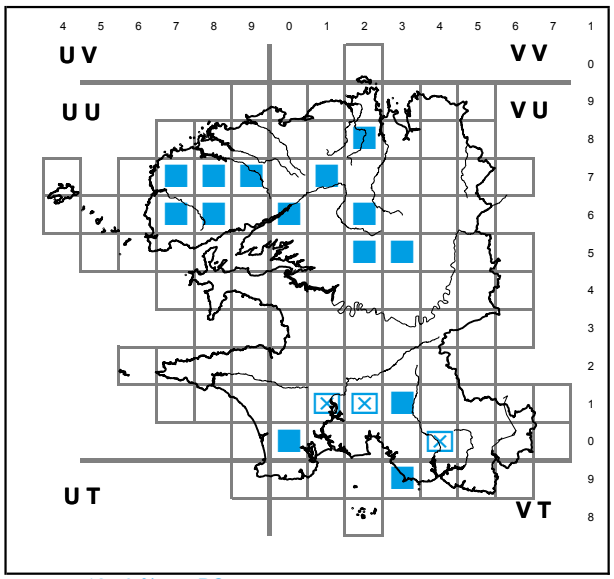
33 30 % **AC**

Elatine hydropiper
Elatine poivre d'eau Lrma



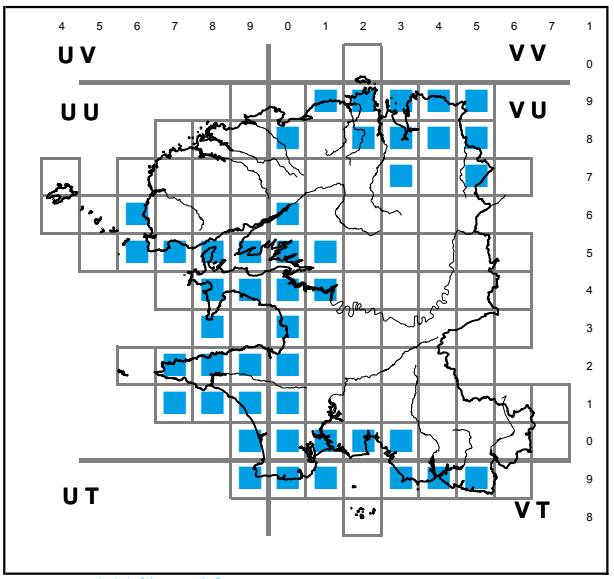
1 0,91 % **TR**

Elatine hexandra
Elatine à six étamines Lrma



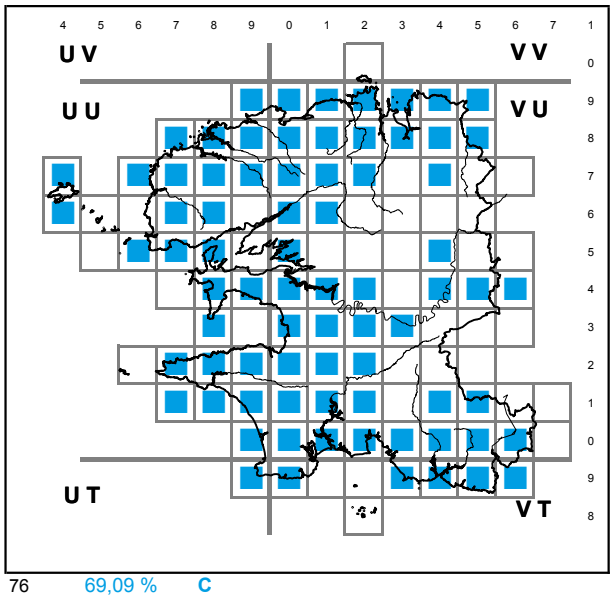
14 12,73 % **PC**

Bryonia dioica
Bryone dioïque



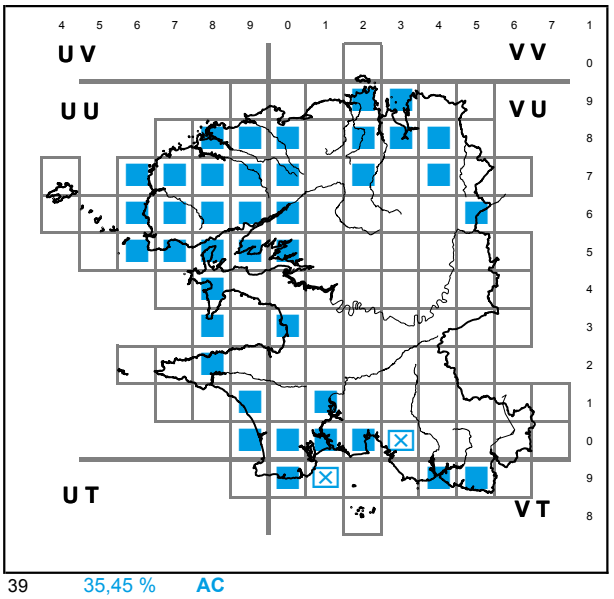
45 40,91 % **AC**

Lythrum salicaria
Salicaire



76 69,09 % **C**

Lythrum hyssopifolia
Lythrum à feuilles d'hysope



39 35,45 % **AC**

Frankéniacées

◆ Frankenia L.

● Frankenia laevis L. – Frankénie lisse

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

La frankénie lisse est une espèce se rencontrant régulièrement sur l'ensemble du littoral finistérien. Aimant les milieux sous influence directe de l'eau de mer ou des embruns salés, elle se développe dans les niveaux les plus élevés du schorre, parfois dans les zones de transition entre les prés salés et les dunes, ainsi que dans les pelouses des falaises littorales où localement elle peut former des tapis étendus.

Élatinacées

◆ Elatine L.

● Elatine hydropiper L. – Élatine poivre d'eau

Lrma – **TR** – Indigène

Uniquement signalée historiquement dans le Massif armoricain à l'étang du Moulin-Blanc près de Brest (frères Crouan, C. Picquenard), cette espèce aquatique des eaux peu profondes, stagnantes ou peu courantes, n'a pas été revue depuis dans cette localité. Par contre, une nouvelle station a été découverte par L. Gager en 2002 en bordure d'un étang à Plouarzel.

● Elatine hexandra (Lapierre) DC. – Élatine à six étamines

Lrma – **PC** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette élatine caractérisée par ses trois pétales et son port couché est une espèce aquatique à amphibie des bords vaseux de mares et étangs. Ponctuellement, sa présence est également signalée dans les biefs de moulins, en eaux peu courantes. Citée par H. des Abbayes comme assez commune sur le territoire, elle semble aujourd'hui disséminée dans le nord Finistère et rare dans le sud Finistère où l'espèce a uniquement été observée lors des dernières années à Plonéour-Lanvern (C. Blond, 1996), Rosporden (F. Hardy, 2003) et Trégunc (R. Ragot, 2000).

Cucurbitacées

◆ Bryonia L.

● Bryonia dioica Jacq. – Bryone dioïque *irvin-an-diaoul*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

La bryone dioïque est une plante grimpante lianescente qui affectionne les endroits ombragés, frais à légèrement humides, sur des sols neutres riches en éléments nutritifs. Cette espèce est présente sur toute la frange littorale élargie, à l'exception, curieusement, du littoral entre l'aber Ildut et la baie de Goulven.

Lythracées

◆ Lythrum L.

● Lythrum salicaria L. – Salicaire *halegez, saliker*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

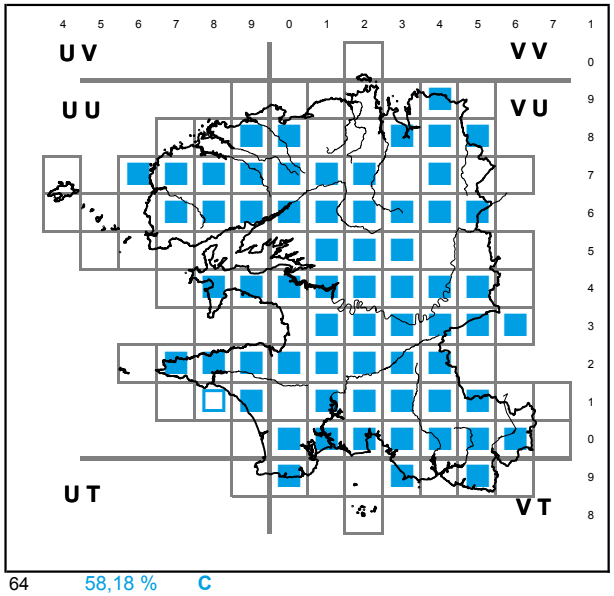
Grande plante dressée pouvant atteindre presque deux mètres de hauteur, à nombreuses fleurs rouge violacé, la salicaire est largement répandue sur le littoral élargi, où elle fréquente le bord des cours d'eau et des étangs, les fossés, et les prairies humides marécageuses. Sa préférence pour les sols riches en bases lui permet de se développer à l'intérieur dans presque toutes les vallées des principales rivières.

● Lythrum hyssopifolia L. – Lythrum à feuilles d'hysope

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

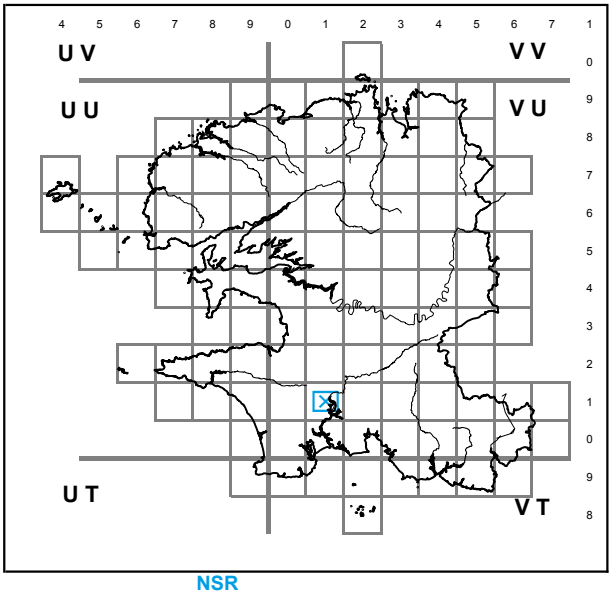
Cette espèce annuelle, des sols argileux remaniés et humides en hiver, est assez commune sur la frange littorale élargie. Inféodée aux fossés et bords de champs cultivés, elle est absente à l'intérieur à l'exception des communes de Lannéanou, Ploudaniel, Saint-Divy (E. Quéré, 2000 & 2007), Guilers, Plouénan (F. Hardy, 2000), Lesneven (J. Le Doaré, 2007), Saint-Thonan (A. Guichoux, 2007) et Garlan (Y. Le Gall, 2003). Dans ces localités, elle colonise les ornières des champs labourés, les fossés en bord de routes ou de chemins, et même les abords d'une station d'épuration.

Lythrum portula
Pourpier d'eau



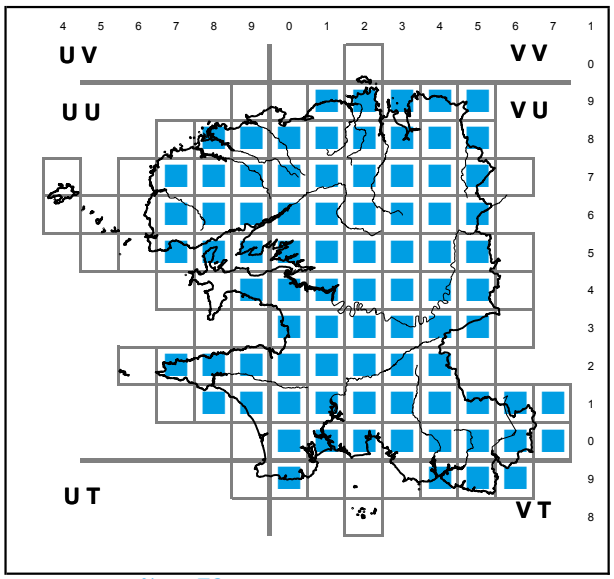
64 58,18 % **C**

Trapa natans
Macre Lrma



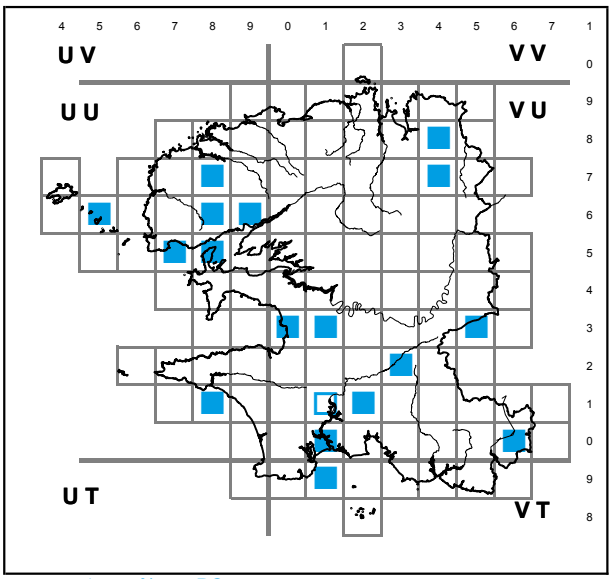
NSR

Circaea lutetiana
Circée de Paris



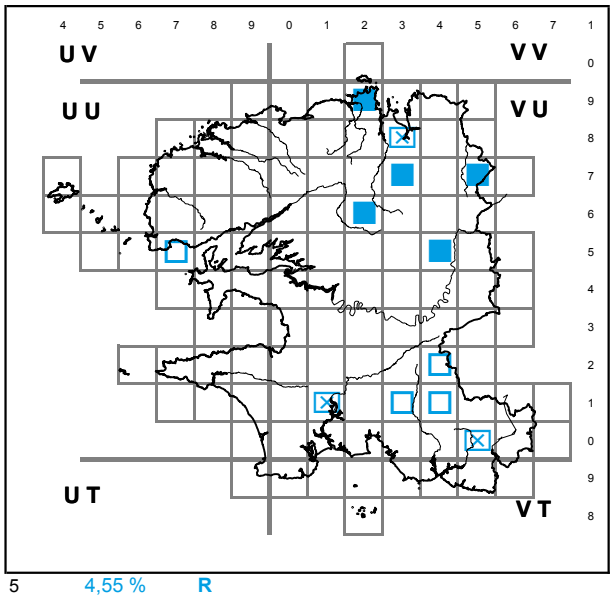
83 75,45 % **TC**

Oenothera erythrosepala
Onagre à sépales rouges



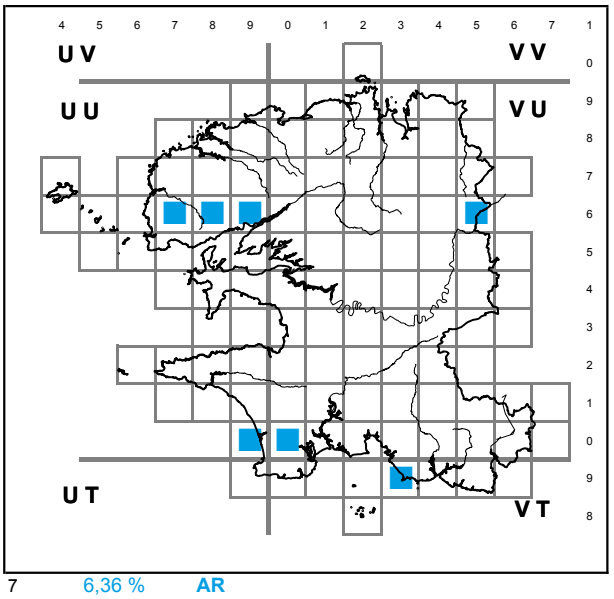
17 15,45 % **PC**

Oenothera suaveolens
Onagre parfumée



5 4,55 % **R**

Ludwigia peploides / uruguayensis
Jussie faux-pourpier et Jussie d'Uruguay



7 6,36 % **AR**

Lythrum portula (L.) D.A. Webb – Pourpier d'eau

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Peplis portula* L. – Commune sur l'ensemble du territoire, cette petite plante annuelle acidiphile, à port couché et à feuilles spatulées, s'observe plus souvent à l'intérieur que sur le littoral. Elle se rencontre sur les sols argileux des zones amphibies de mares et d'étangs, des fossés, des chemins forestiers humides et des bordures et ornières de champs cultivés.

TRAPACÉES

Trapa L.

Trapa natans L. – Macre

kistin-dour, magl

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Présente autrefois sur la commune de Quimper où elle était signalée par Bonnemaison (1867), cette plante aquatique des eaux eutrophes n'a pas été revue depuis le XIX^e^ siècle dans le département. Cette espèce est aujourd'hui en forte régression sur l'ensemble de la Bretagne où elle ne subsiste plus que dans une seule localité dans le Morbihan (G. Rivière, 2005) et dans quelques stations d'Ille-et-Vilaine.

ONAGRACÉES

Circaea L.

Circaea lutetiana L. – Circée de Paris

TC – Indigène – Cortège boréal

La circée de Paris est une espèce sylvatique commune sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la frange littorale étroite et des îles dont elle est totalement absente. Elle se développe sur les sols neutres à faiblement acides des bois frais à humides, des bords de cours d'eau en situation alluviale et des chemins ombragés.

Oenothera L.

Il convient de signaler que les espèces du genre *Oenothera* L. sont très difficiles à déterminer, notamment en raison de leur fréquente hybridation.

Oenothera biennis L. – Onagre bisannuelle (page 638)

Oenothera erythrosepala Borbás – Onagre à sépales rouges

PC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Oenothera glazioviana* Micheli – Espèce horticole cultivée dans les jardins, cette plante s'échappe régulièrement à proximité des habitations, pour coloniser les friches et les décombres où elle se rencontre à l'état subspontané voire, sur le littoral, naturalisé. Il s'agit de l'espèce d'onagre la plus commune sur le territoire, même si sa distribution est encore très morcelée.

Oenothera suaveolens Desf. ex Pers. – Onagre parfumée

R – Non indigène – Vaste répartition européenne

Autre onagre nord-américaine des sables rudéralisés, des friches et décombres, citée historiquement à Plougonvelin, Quimper, Quimperlé, Rosporden et Morlaix, l'onagre parfumée a récemment été observée dans ce dernier secteur sur les communes de Botsorhel, Guiclan, Plouégat-Moysan, Roscoff, Saint-Thégonnec (Y. Le Gall, 2005 & 2006) et à l'île de Batz (C. Bougault & E. Quéré, 2003).

Oenothera stricta Ledeb. ex Link – Onagre striée (page 639)

Oenothera rosea L'Hér. ex Aiton – Onagre rosée (page 639)

Ludwigia L.

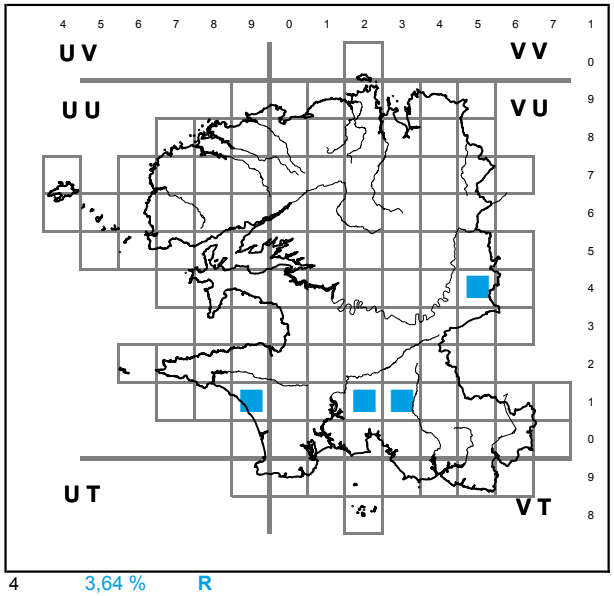
Ludwigia peploides / uruguayensis – Jussie faux-pourpier et Jussie d'Uruguay

AR – Non indigène

Les jussies font partie des espèces exotiques envahissantes les plus répandues de Bretagne dans les milieux aquatiques. Plantes introduites en France pour agrémenter les plans d'eau ou les aquariums, elles ont localement été rejetées dans les zones humides naturelles de manière plus ou moins involontaire. Espèces à forte capacité de prolifération, formant des groupements denses entrant en compétition avec la flore et la faune locales, elles ont été notées sur notre territoire dans des étangs (Bohars, Brest, Lanrivoaré, Plouarzel, Saint-Renan, Trégunc et Tréogat), dans les eaux peu courantes des rivières (bief de moulin sur l'Aulne à Bolazec) et dans un fossé humide à Pont-l'Abbé. Malgré de nombreuses expérimentations de contrôle ou d'éradication, il est toujours difficile de lutter contre cette espèce à remarquable système de reproduction souterrain. Pour la représentation des jussies, *Ludwigia uruguayensis* (Camb.) Hara et *Ludwigia peploides* (Kunth) P.H. Raven ont été réunies en une seule carte en raison des difficultés de distinction entre ces deux espèces.

Ludwigia palustris

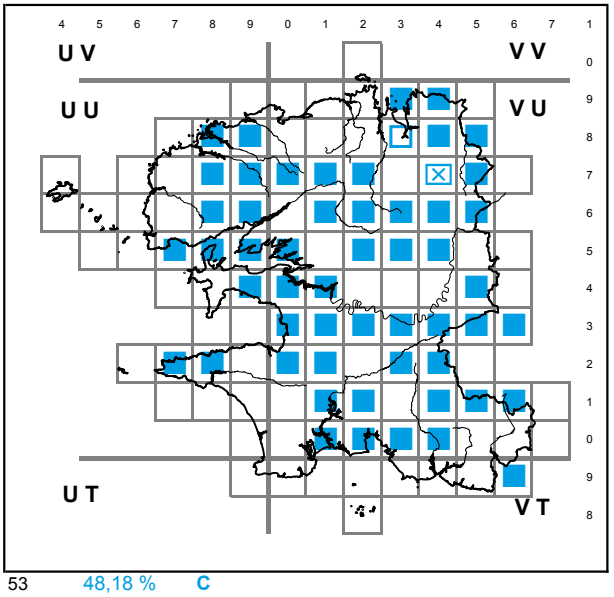
Ludwigie des marais



4 3,64 % **R**

Epilobium angustifolium

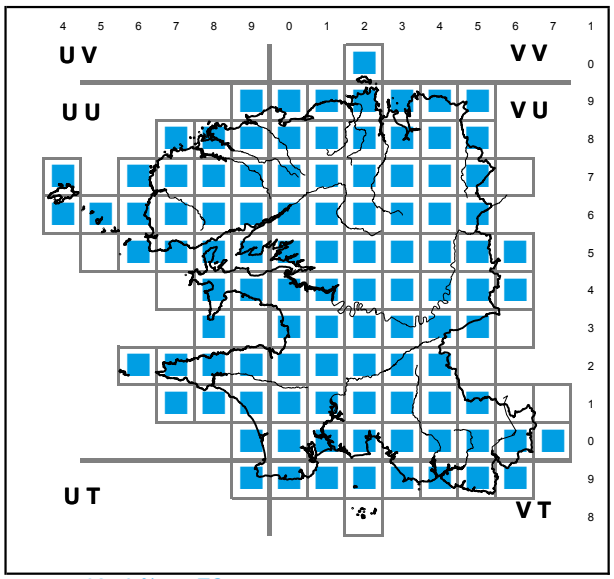
Epilobe en épi



53 48,18 % **C**

Epilobium hirsutum

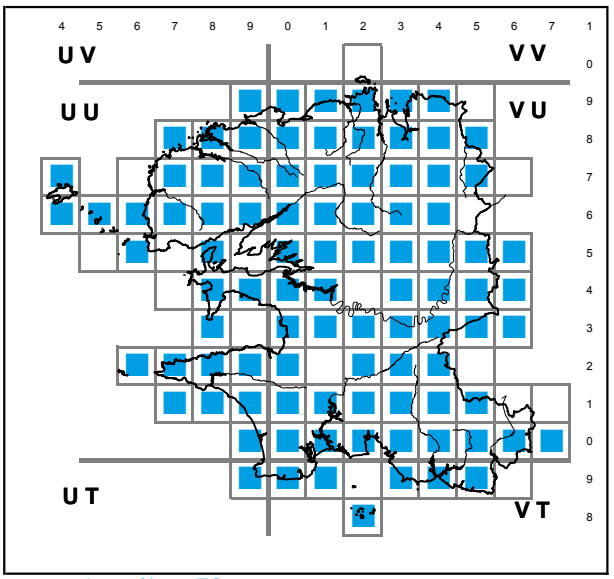
Epilobe velu



102 92,73 % **TC**

Epilobium parviflorum

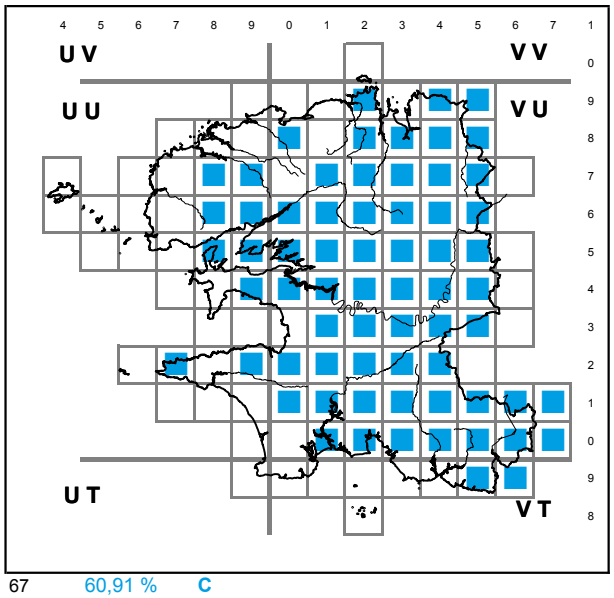
Epilobe à petites fleurs



94 85,45 % **TC**

Epilobium montanum

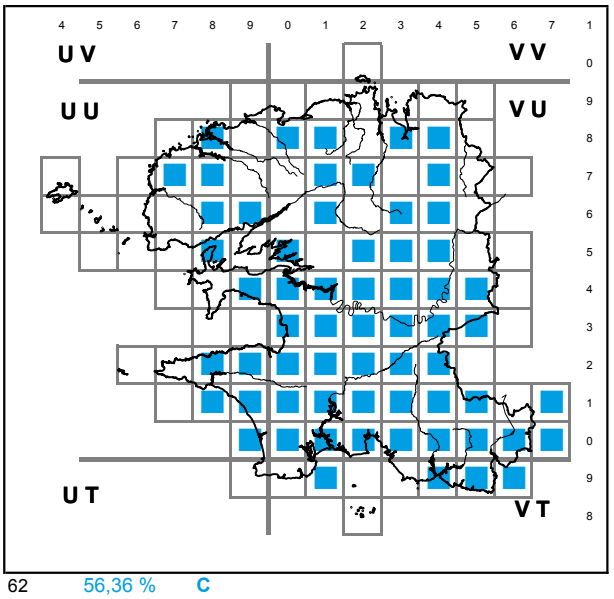
Epilobe des montagnes



67 60,91 % **C**

Epilobium lanceolatum

Epilobe à feuilles lancéolées



62 56,36 % **C**

● Ludwigia palustris (L.) Elliott – Ludwigie des marais

R – Indigène – Cortège boréal

Contrairement aux deux espèces précédentes de jussies qui sont introduites, cette petite plante couchée à feuilles ovales est indigène sur notre territoire. Inconnue des anciens botanistes finistériens, cette espèce a été récemment découverte dans quatre stations, au niveau des ceintures amphibies de plans d'eau à Plouhinec, Saint-Évarzec, Saint-Hernin (R. Ragot, 2000-2007) et Rosporden (F. Hardy, 2003).

◆ Epilobium L.

● Epilobium angustifolium L. – Épilobe en épi *ivan-sant-Anton*

AC – Indigène – Cortège boréal

Commun en France en moyenne montagne, ce grand épilobe était, selon H. des Abbayes, peu commun dans le Finistère. Aujourd'hui relativement répandu sur le territoire, il semble être en extension dans le département où il affectionne les zones pionnières telles que les coupes, les clairières et lisières forestières, les talus ensoleillés des bords de chemins et de routes, ainsi que les zones de recrues forestières après incendie.

● Epilobium hirsutum L. – Épilobe velu

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette grande plante velue, à grandes fleurs rose pourpre, est la plus répandue des épilobes des milieux humides. Très commune sur l'ensemble du territoire, elle forme souvent des populations denses et étendues, notamment dans les mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces. Elle colonise aussi les berges des cours d'eau et des plans d'eau, les fossés et les prairies humides en voie d'enfrichement, sur des sols riches en bases et en éléments organiques apportés par les inondations hivernales.

● Epilobium parviflorum Schreb. – Épilobe à petites fleurs

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cet autre épilobe des lieux humides, légèrement poilu et à petites fleurs, est commun sur le territoire sur les sols neutres à acidité modérée. Observé dans des situations fraîches et moins hygrophiles que l'espèce précédente, il se rencontre dans les prairies humides, sur les berges des rivières, mais également sur les talus et les friches humides.

● Epilobium montanum L. – Épilobe des montagnes

C – Indigène – Vaste répartition européenne

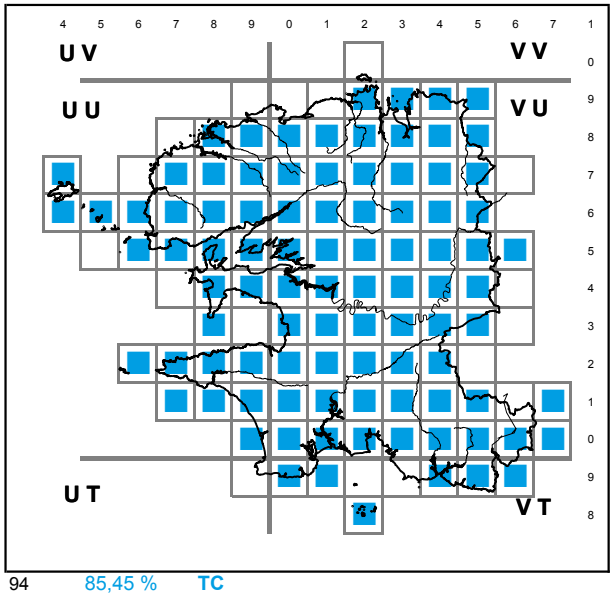
Cette espèce des boisements, des haies et lisières fraîches, des talus ombragés, est assez commune à l'intérieur du département. Par contre, elle est rare ou absente dans le Léon, en baie d'Audierne et globalement dans la région maritime.

● Epilobium lanceolatum Sebast. & Mauri – Épilobe à feuilles lancéolées

C – Indigène – Cortège atlantique

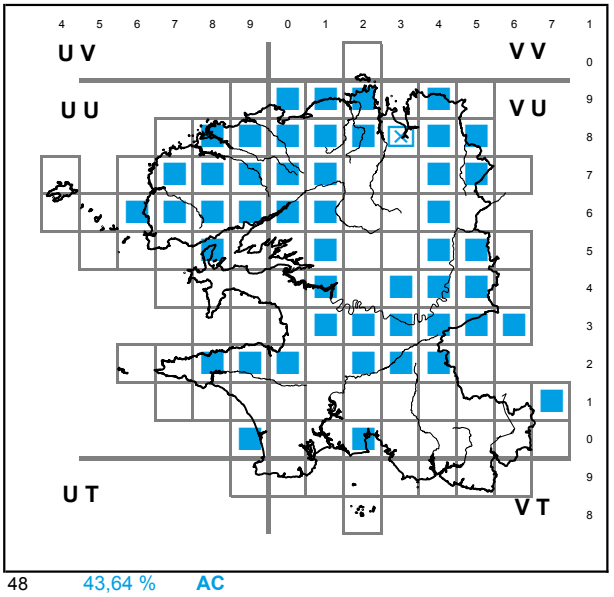
Affectionnant les vieux murs, les talus empierrés et les décombres, cet épilobe des lieux secs est assez fréquent sur le territoire, particulièrement dans le sud du département. Sa faible représentation au nord est probablement liée à un déficit de prospections.

Epilobium tetragonum
Epilobe tétragone



94 85,45 % **TC**

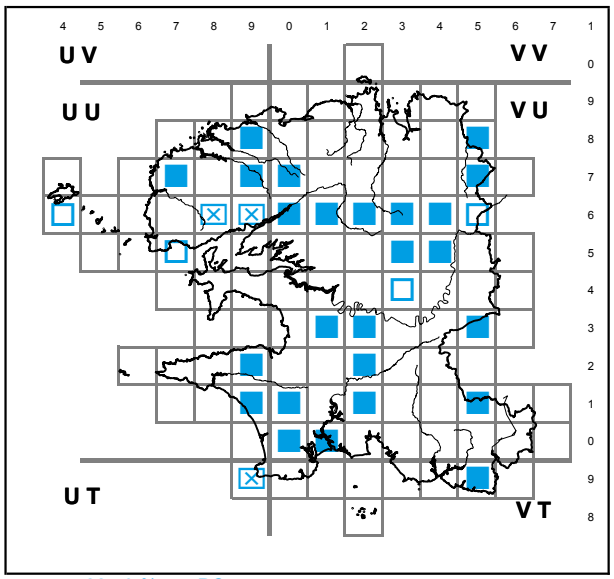
Epilobium obscurum
Epilobe sombre



48 43,64 % **AC**

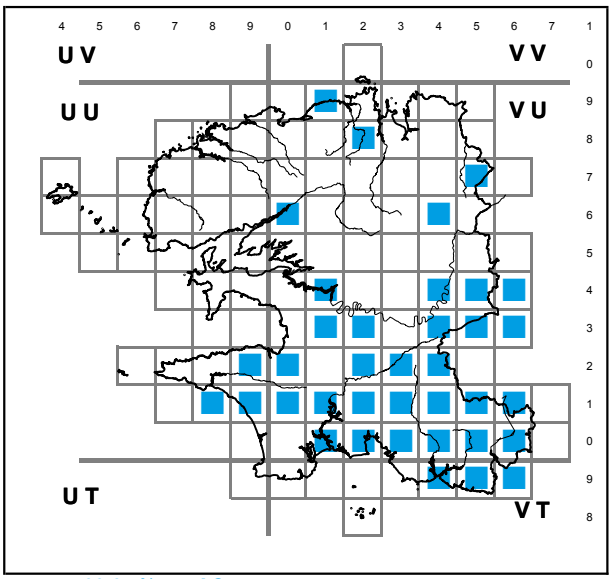
Epilobium palustre
Epilobe des marais

Lrma



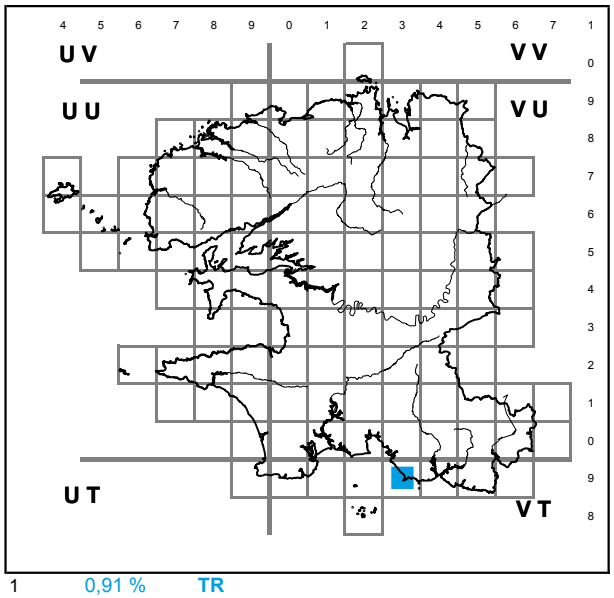
25 22,73 % **PC**

Epilobium adenocaulon
Epilobe cilié



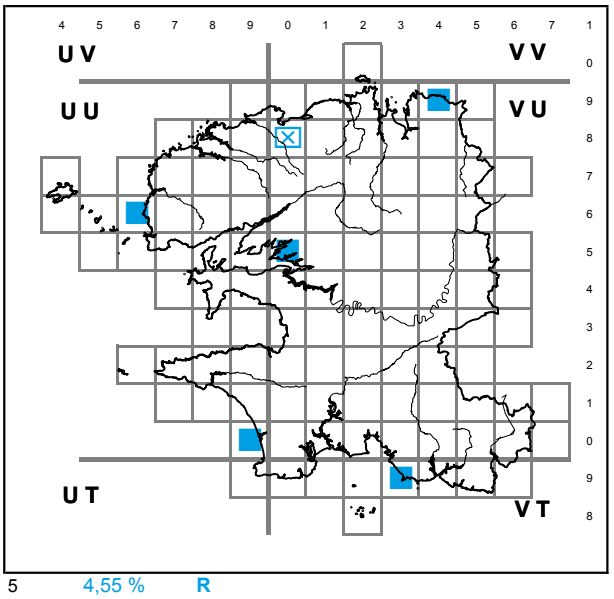
37 33,64 % **AC**

Myriophyllum verticillatum
Myriophylle verticillé



1 0,91 % **TR**

Myriophyllum spicatum
Myriophylle en épi



5 4,55 % **R**

● Epilobium tetragonum L. – Épilobe tétragone

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Epilobium tetragonum* L. subsp. *tetragonum* – Cet épilobe des lieux frais et humides est largement répandu sur le territoire au bord des eaux, dans les jardins, les champs cultivés, les friches et décombres, et sur les vieux murs ombragés. Très difficile à distinguer de l'espèce suivante, certains botanistes (dont les auteurs de l'Atlas floristique des Côtes-d'Armor) regroupent ce taxon sous *Epilobium tetragonum/obscurum*. Nous avons opté ici pour une séparation des deux taxons mais il est probable que la répartition d'*Epilobium tetragonum* soit surestimée au détriment d'*Epilobium obscurum* Schreb. Toujours en raison des problèmes d'identification, les deux sous-espèces *tetragonum* et *lamyi* F.W. Schultz n'ont pas été distinguées.

● Epilobium obscurum Schreb. – Épilobe sombre

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Epilobium tetragonum* L. subsp. *obscurum* (Schreb.) Rouy – Habitant les mêmes lieux frais et humides qu'*Epilobium tetragonum*, et très difficile à distinguer de ce dernier, la carte de répartition de cette espèce est probablement sous-estimée, notamment au sud du département.

Epilobium roseum Schreb. subsp. ***roseum*** – Épilobe rose

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Présente autrefois dans les lieux frais et humides des rues de Roscoff et de Saint-Pol-de-Léon, où elle était signalée par P. Bolloré (1960), cette espèce, introduite en Bretagne, n'a jamais été revue dans le département depuis cette époque.

● Epilobium palustre L. – Épilobe des marais *louzaouenn-halegenn*

Lrma – **PC** – Indigène – Cortège boréal

Cette plante hygrophile, reconnaissable à son stigmate en massue et sa tige dépourvue de lignes saillantes, présente une distribution dispersée sur le territoire. Peut-être sous-inventoriée, il s'agit néanmoins d'une espèce restant peu banale, qui se rencontre dans les prairies humides, les mégaphorbiaies et les bordures tourbeuses des mares et étangs.

● Epilobium adenocaulon Hausskn. – Épilobe cilié

AC – Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Epilobium ciliatum* Raf. – Originaire d'Amérique du Nord et absent des Flores des XIX^e^ et XX^e^ siècles, cet épilobe est en forte expansion sur l'ensemble du territoire. Très proche d'*Epilobium obscurum* et d'*Epilobium tetragonum*, avec lesquels il a pu être confondu, il est aujourd'hui très présent dans le sud du département et apparaît comme disséminé au nord où il pourrait en réalité être sous-estimé. Colonisant les milieux argileux humides et perturbés, il se développe dans les cultures, les friches, les clairières forestières et les bords des eaux.

HALORAGACÉES

◆ Myriophyllum L.

● Myriophyllum verticillatum L. – Myriophylle verticillée

TR – Indigène

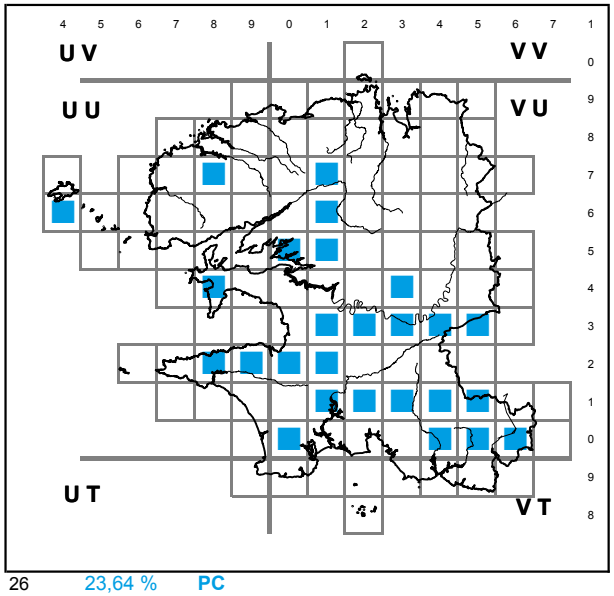
En 1971, H. des Abbayes considérait que cette espèce des eaux stagnantes neutro-calcicoles était assez commune sur la plus grande partie du territoire, tout en reconnaissant que sa répartition aurait besoin d'être confirmée en Bretagne. En réalité, il semble que ce taxon soit très rare en Bretagne, notamment dans le Finistère où l'unique localité de ce myriophylle a récemment été observée à Trégunc (D. Philippon, 1992).

● Myriophyllum spicatum L. – Myriophylle en épi

R – Indigène – Vaste répartition européenne

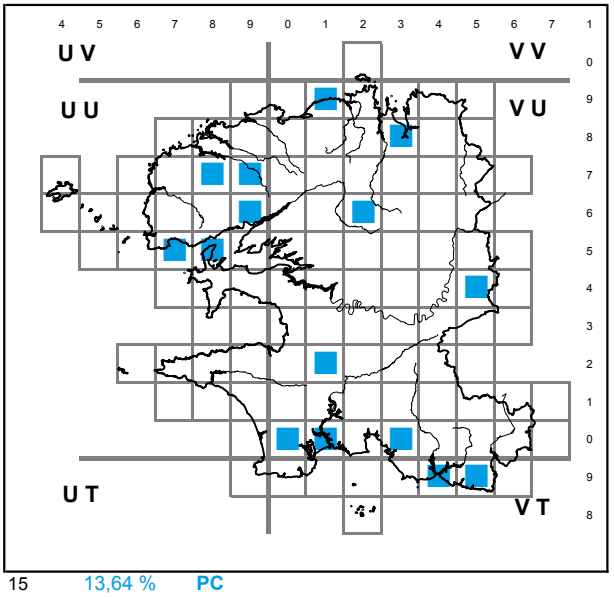
Plante aquatique des eaux eutrophes stagnantes, ce myriophylle se rencontre dans les anciennes carrières, les mares et les étangs neutres à basiques voire légèrement saumâtres. Les observations récentes concernent uniquement des communes littorales : l'Hôpital-Camfrout (J. Le Bohec, 2003), Plonéour-Lanvern (R. Ragot, 1996), Plougasnou (Y. Le Gall, 2003), Ploumoguer (L. Gager, 2003), Plovan (E. Quéré & al., 2005) et Trégunc (D. Philippon, 1992).

Myriophyllum alterniflorum
Myriophylle à feuilles alternes



26 23,64 % **PC**

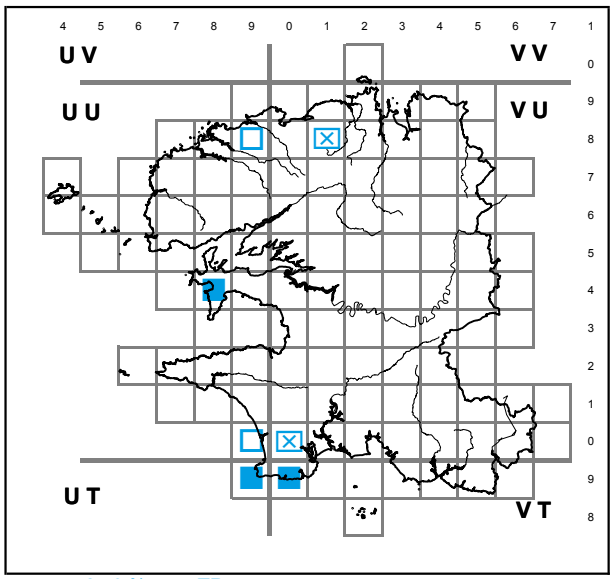
Myriophyllum aquaticum
Myriophylle du Brésil



15 13,64 % **PC**

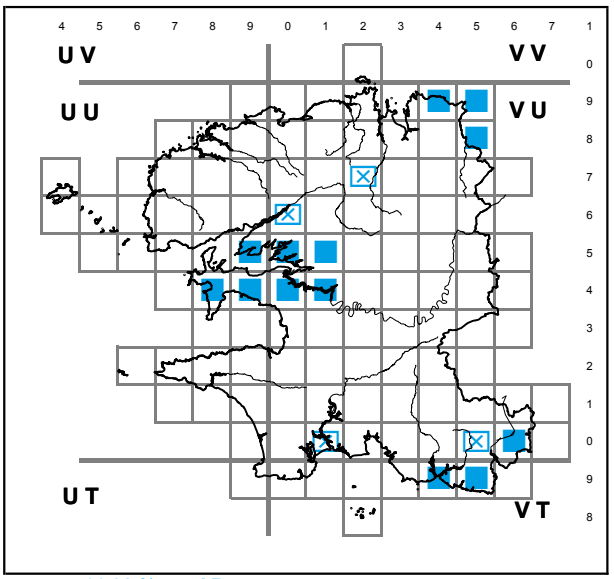
Hippuris vulgaris
Pesse d'eau

Lrma



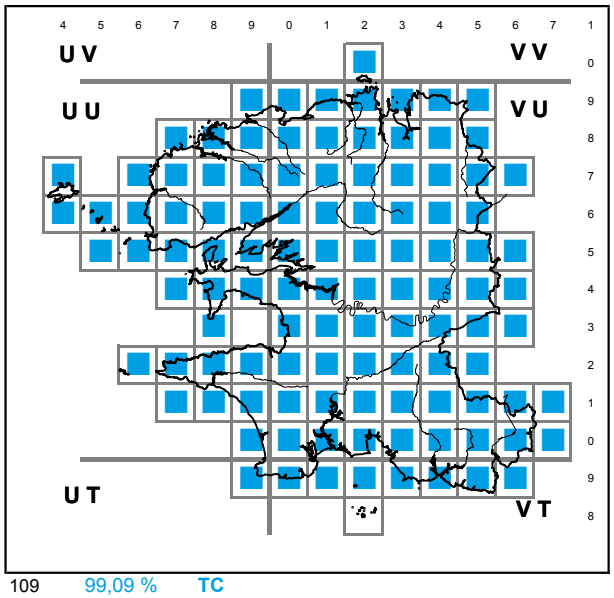
3 2,73 % **TR**

Cornus sanguinea subsp. sanguinea
Cornouiller sanguin



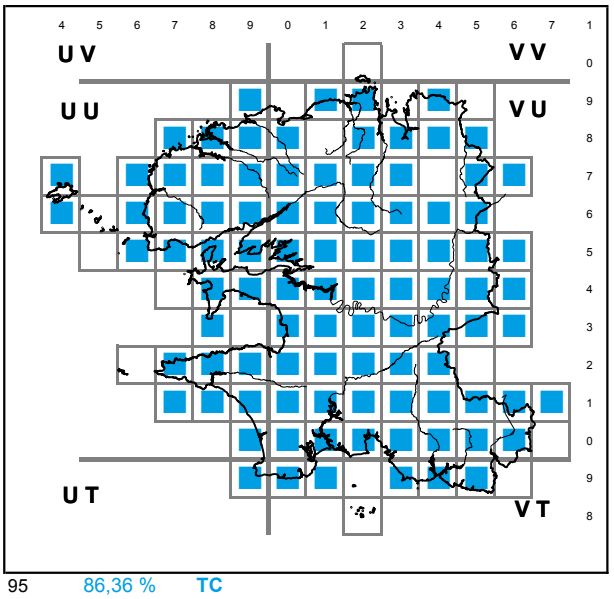
13 11,82 % **AR**

Hedera helix
Lierre



109 99,09 % **TC**

Hydrocotyle vulgaris
Ecuelle d'eau



95 86,36 % **TC**

● Myriophyllum alterniflorum DC. – Myriophylle à feuilles alternes

PC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Ce myriophylle à fleurs alternes affectionne particulièrement les eaux acides, dormantes à faiblement courantes, des mares et étangs, et des rivières. Il se rencontre ainsi de manière disséminée dans le département, notamment dans les rivières Elorn, Aulne, Odet, Steir, Aven et l'Isole.

● Myriophyllum aquaticum (Vell.) Verdc. – Myriophylle du Brésil

PC – Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Myriophyllum brasiliense* Cambess. – Vendu en jardinerie, le myriophylle du Brésil a été largement commercialisé comme plante idéale pour garnir les aquariums et les bassins d'ornement. Malheureusement, il a souvent été rejeté en milieu naturel et commence à envahir les eaux stagnantes de plusieurs mares et étangs, ainsi que les eaux peu courantes de certaines rivières. Cette espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée.

HIPPURIDACÉES

◆ **Hippuris L.**

● Hippuris vulgaris L. – Pesse d'eau

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Jadis signalées à Ménéham en Kerlouan, Plounévez-Lochrist, Penmarc'h et en baie d'Audierne (Plovan, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec), seules les localités du sud Finistère ont récemment été revues au marais de Lescors (Penmarc'h) et en arrière-dune de la plage de Tronoën (Plomeur). Cependant, une nouvelle station a été découverte en bordure de l'étang de Kerloc'h à Crozon (S. Magnanon & N. Annezo, 1999). Caractéristique des prairies humides marécageuses et des eaux stagnantes eutrophes peu profondes, sur sols neutro-alcalins, cette espèce est aujourd'hui en régression sur l'ensemble de la Bretagne.

CORNACÉES

◆ **Cornus L.**

● Cornus sanguinea L. subsp. sanguinea – Cornouiller sanguin *gwez-hili-ho*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Répandu sur l'ensemble du territoire français, le cornouiller sanguin se raréfie progressivement en Bretagne pour devenir peu fréquent dans le Finistère. Arbuste héliophile ou de semi-ombre, affectionnant les substrats neutro-alcalins, sa présence est seulement signalée dans le Finistère sur le littoral nord-est (entre Plougasnou et Locquirec), en rade de Brest, en presqu'île de Crozon, le long de l'estuaire de l'Aulne, et au sud-est (entre Riec-sur-Belon et Rédené). Il est également régulièrement planté dans les haies et le long des axes routiers. Dans ces situations anthropisées, il n'a pas fait l'objet d'une cartographie.

ARALIACÉES

◆ **Hedera L.**

● Hedera helix L. – Lierre *iliav*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le lierre est une des espèces les plus communes de notre département. Plante à tiges couchées-radicantes au sol, munies de racines crampons lui permettant de devenir grimpante si elle trouve un support, elle se rencontre dans de multiples endroits : vieux murs, décombres, fourrés, haies, talus et surtout sous-bois de feuillus. À l'heure du développement durable, sa capacité de plante couvre sol est de plus en plus utilisée pour les aménagements urbains et périurbains.

APIACÉES

◆ **Hydrocotyle L.**

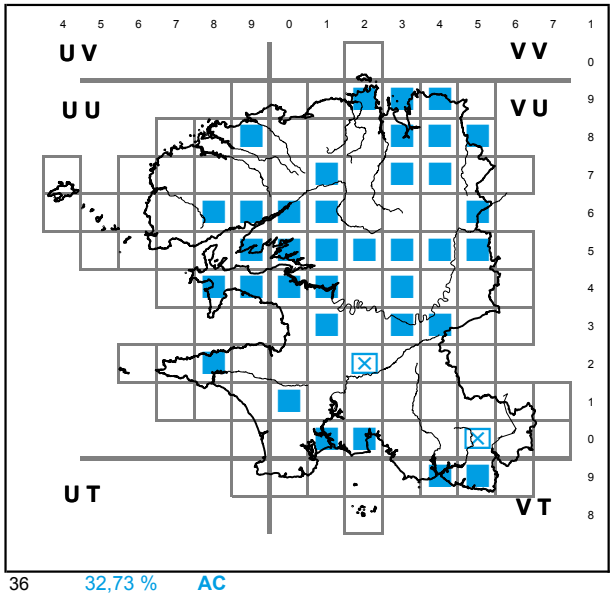
● Hydrocotyle vulgaris L. – Écuelle d'eau *peuda*

TC – Indigène – Cortège méridional

L'écuelle d'eau est une espèce très commune sur l'ensemble du territoire. En conditions favorables, elle peut former des tapis denses et étendus. Recherchant les milieux temporairement inondés, alcalins à acidiphiles, plutôt oligotrophes, elle se rencontre dans les prairies humides, les fossés et ornières immergés en hiver, en bordure des étangs et des mares, et sur le littoral dans les dépressions et prairies humides arrière-dunaires.

Sanicula europaea

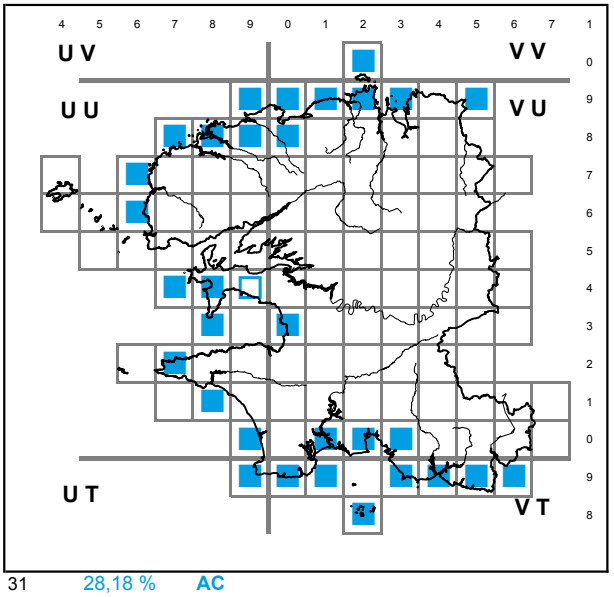
Sanicle d'Europe



36 32,73 % **AC**

Eryngium maritimum

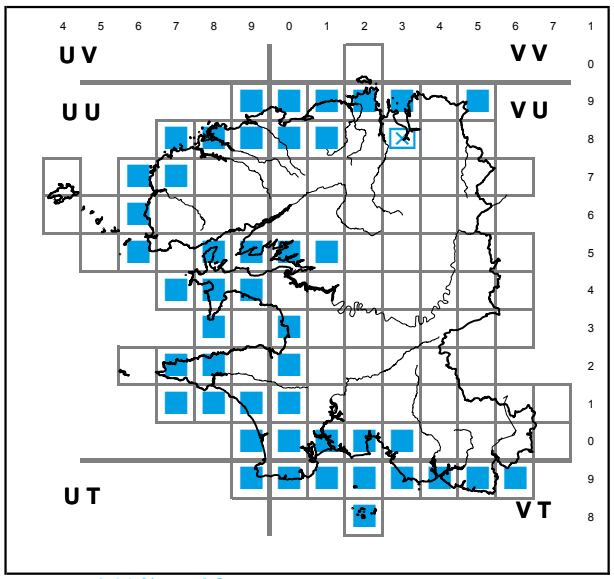
Panicaut maritime Pr, Lrma



31 28,18 % **AC**

Eryngium campestre

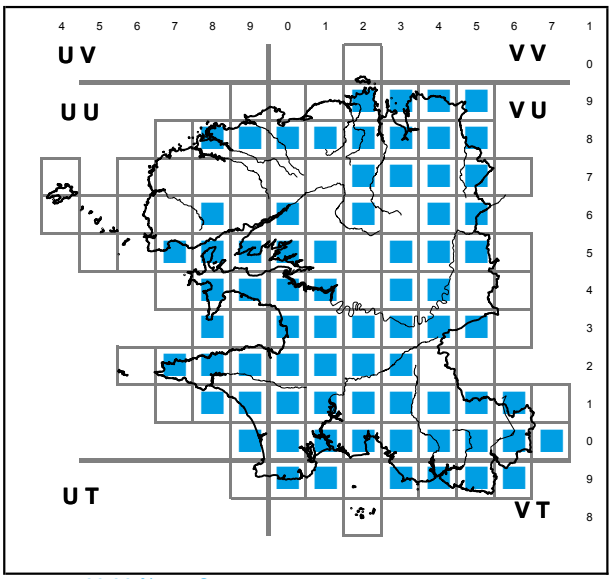
Panicaut des champs



45 40,91 % **AC**

Chaerophyllum temulum

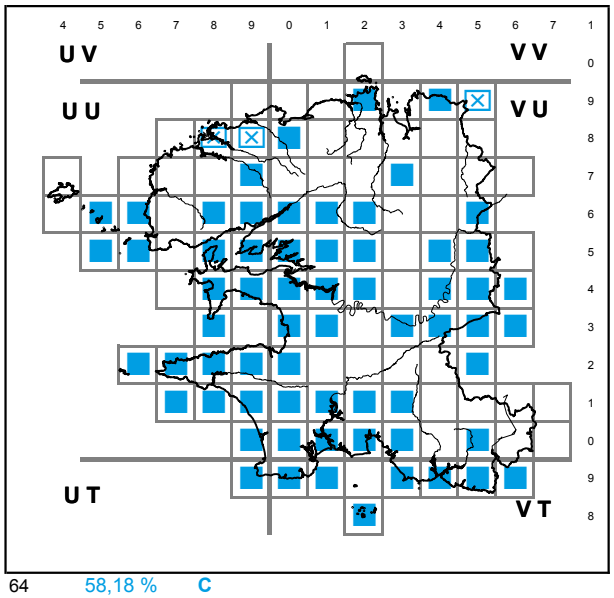
Cerfeuil enivrant



73 66,36 % **C**

Anthriscus sylvestris

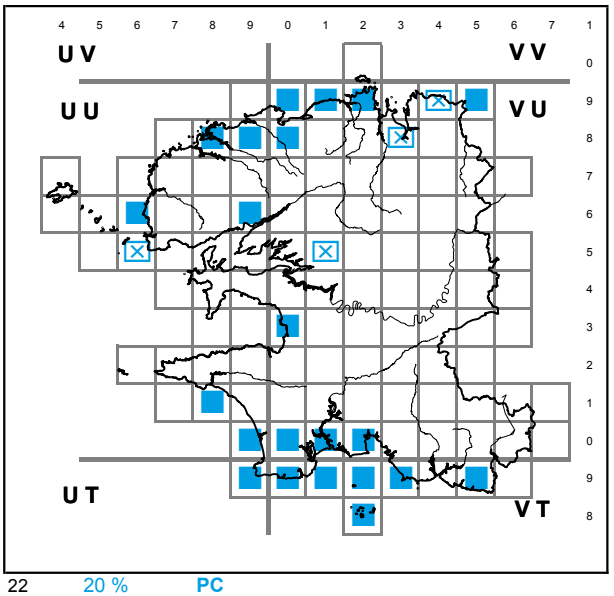
Cerfeuil sauvage



64 58,18 % **C**

Anthriscus caucalis

Anthrisque commun



22 20 % **PC**

◆ Sanicula L.

● Sanicula europaea L. – Sanicle d'Europe *sanikl*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Signalée par C. Picquenard comme rare dans le sud et assez commune dans le reste du département, cette espèce a aujourd'hui conservé cette distribution. Seulement présente dans le sud sur les communes de Quimperlé et Clohars-Carnoët (notamment en forêt domaniale), Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Peumérit et Primelin, elle est nettement plus fréquente au nord du département, notamment en rade de Brest, de la presqu'île de Crozon à l'est des monts d'Arrée et dans la région de Morlaix. Espèce neutrocline, elle recherche les sous-bois frais des chênaies-hêtraies, des chemins creux, des talus ombragés et les sous-bois humides des boisements alluviaux.

◆ Eryngium L.

● Eryngium maritimum L. – Panicaut maritime

Pr, Lrma – **AC** – Indigène – Cortège méridional

La répartition du panicaut maritime ou « chardon bleu des dunes » traduit celle des milieux dunaires. Aimant les sables mobiles, cette espèce, dont le Conservatoire du littoral a fait son emblème, se rencontre la plupart du temps au niveau de la dune embryonnaire, de la dune mobile et parfois dans les zones de transition avec la dune fixée. Protégé en Bretagne, il est présent dans un grand nombre de localités, même si ses populations sont parfois en faible effectif.

● Eryngium campestre L. – Panicaut des champs *askol-louet*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le panicaut des champs est, dans le Finistère, cantonné à la région littorale. Il y trouve là les conditions nécessaires à son développement, à savoir des terrains secs, peu acides et plus ensoleillés qu'à l'intérieur des terres. Ainsi, on le rencontre dans les dunes, les friches, sur les bords de routes ou de chemins et en limite de certains champs sablonneux du littoral.

◆ Chaerophyllum L.

● Chaerophyllum temulum L. – Cerfeuil enivrant *serfilh-garv*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Chaerophyllum temulentum* L. – Espèce nitrophile des haies et talus, des friches et décombres, le cerfeuil enivrant est assez répandu sur les sols frais à humides du sud du département et plus dispersé au nord. Il semble manquer dans plusieurs mailles du plateau du Léon.

◆ Anthriscus Pers.

● Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm. – Cerfeuil sauvage *serfilh-gouez*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Le cerfeuil sauvage est une espèce des sols neutroclines et nitrophiles largement présente sur la frange littorale élargie entre Clohars-Carnoët et Brest. Plus au nord, il apparaît de manière disséminée sur la façade maritime. À l'intérieur, ce cerfeuil semble plus rare à l'exception de la vallée de l'Aulne, de l'Elorn, de l'Hyères, et du canal de Nantes à Brest, mais il s'agit probablement d'un déficit de prospections. Comme l'espèce précédente, il se développe dans les haies, les talus et les lieux incultes anthropisés et perturbés.

Anthriscus cerefolium (L.) Hoffm. – Cerfeuil des jardins *serfilh*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Cultivée dans les jardins potagers comme condiment pour ses feuilles aromatiques, cette espèce s'échappe parfois à proximité des habitations où elle ne se maintient pas.

● Anthriscus caucalis M. Bieb. – Anthrisque commun

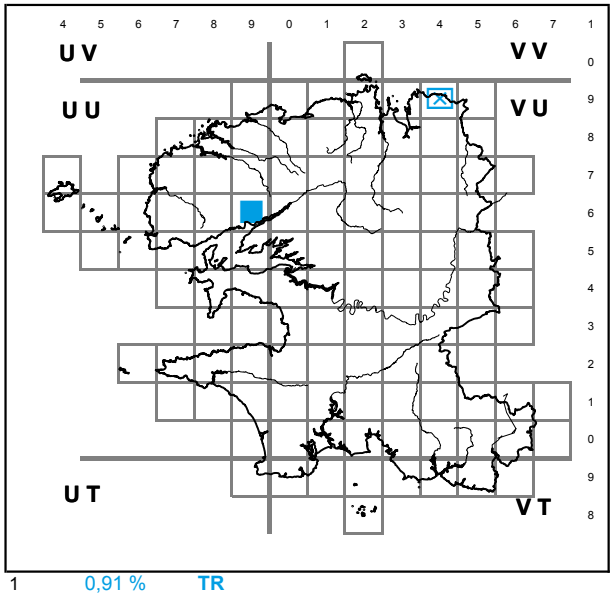
PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Citée par H. des Abbayes comme commune du littoral du Conquet à Plougasnou et plus rare ailleurs, cette espèce montre aujourd'hui une répartition sensiblement différente par rapport au siècle dernier. Actuellement, cet anthrisque, à fruits couverts d'aiguillons crochus, est fréquent sur le littoral nord du département, de Plouguerneau à Santec, ainsi qu'au sud, de Plouhinec à Clohars-Carnoët en passant par l'archipel des Glénan. Ailleurs, il apparaît de manière dispersée sur les communes de Brest, Locquirec, Lampaul-Plouarzel, Plonévez-Porzay. Espèce nitrophile des sols sablonneux, elle se rencontre sur le littoral dans les pelouses dunaires enrichies en azote, les friches et décombres, en bordure de chemins rudéralisés et à proximité des habitations.

Scandix pecten-veneris subsp. pecten-veneris

Peigne de Vénus

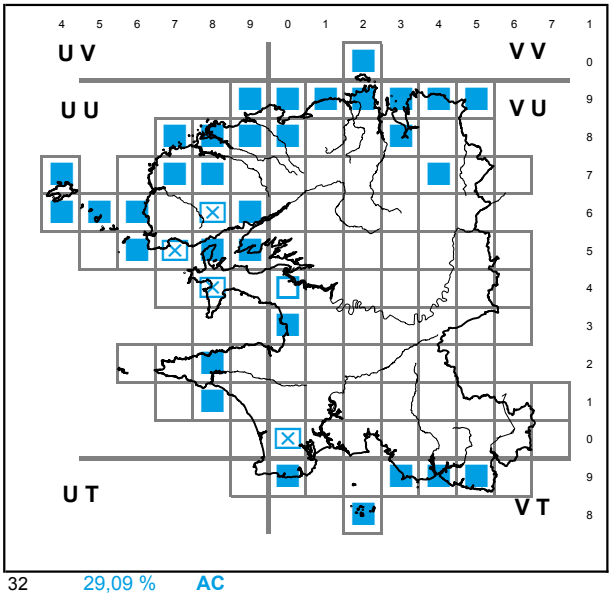
Lrma



1 0,91 % **TR**

Smyrnium olusatrum

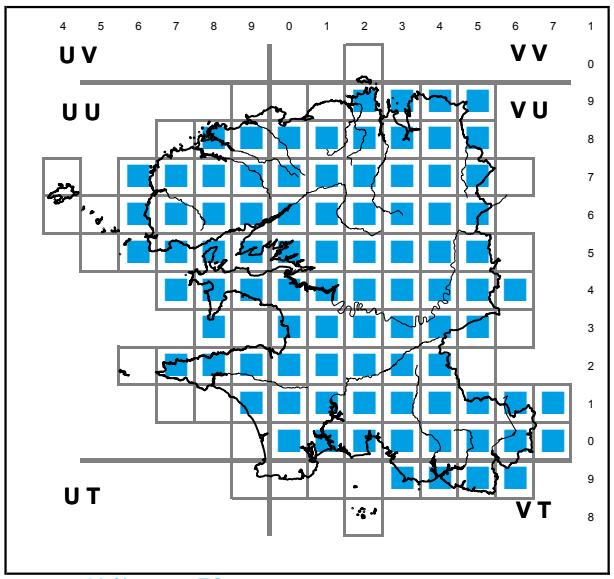
Maceron cultivé



32 29,09 % **AC**

Conopodium majus

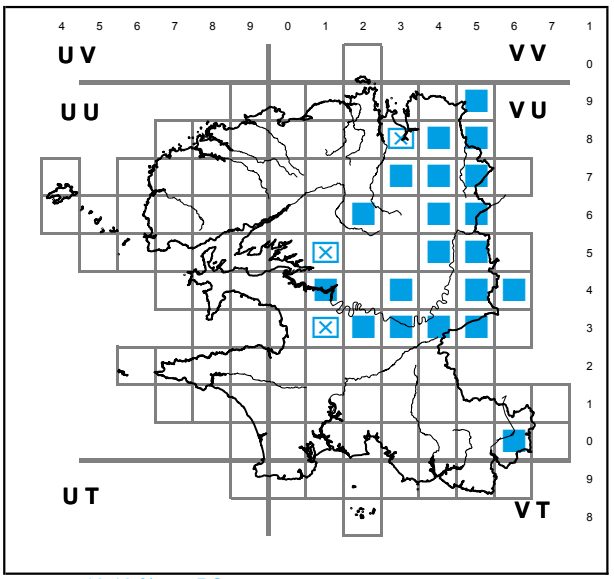
Conopode dénudé



88 80 % **TC**

Pimpinella major subsp. major

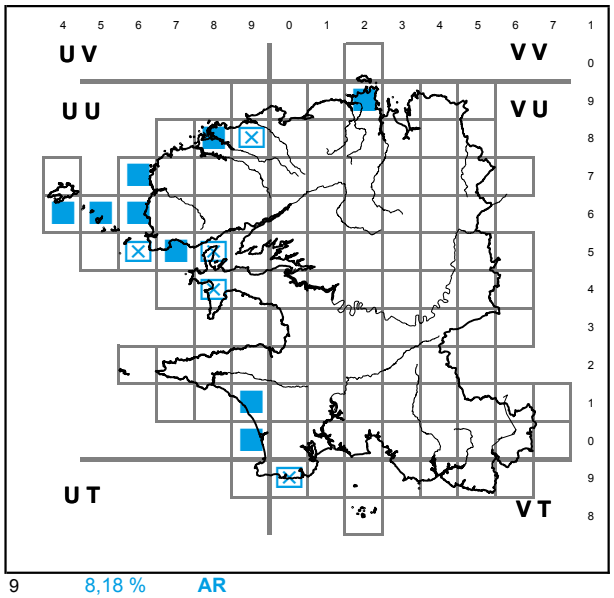
Grand boucage



20 18,18 % **PC**

Pimpinella saxifraga subsp. saxifraga

Petit boucage

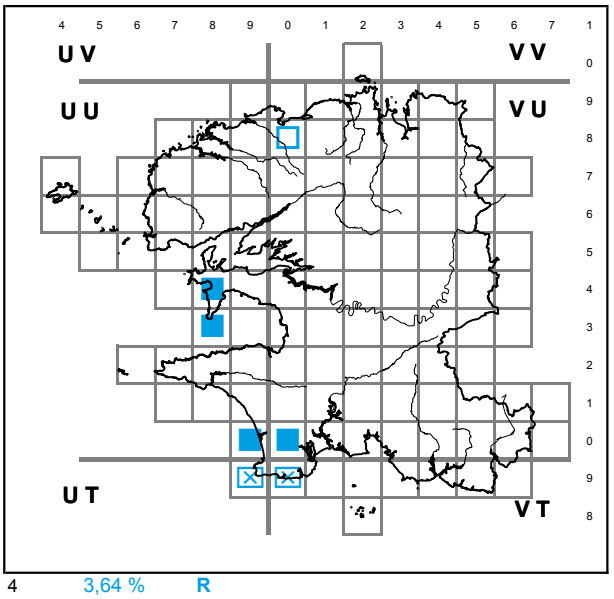


9 8,18 % **AR**

Berula erecta

Petite berle

Lrma



4 3,64 % **R**

◆ Scandix L.

● Scandix pecten-veneris L. subsp. pecten-veneris – Peigne de Vénus *spilhoù-mamm-gozh*

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite messicole annuelle, signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle comme peu commune dans la région littorale et observée au XX^e^ siècle à Plougasnou (C. Guffroy, 1912), a uniquement été revue, accidentellement, au port de commerce de Brest (Y. Guillevic, 1994).

◆ Smyrnium L.

● Smyrnium olusatrum L. – Maceron cultivé *ach-ledan*

AC – Non indigène – Cortège méridional

Repérable par ses grandes feuilles luisantes vert clair, cette plante était jadis cultivée pour ses racines mais également pour ses jeunes feuilles consommées comme condiment. Aujourd'hui, le maceron s'est largement naturalisé sur le littoral finistérien, notamment dans le nord du département. Espèce nitrophile, formant localement des populations importantes, elle se rencontre dans les friches et décombres, au pied des murs et rochers, et en bordure de chemins rudéralisés. Sur l'île Saint-Nicolas dans l'archipel des Glénan, elle concurrençait vigoureusement *Narcissus triandrus* subsp. *capax*. Une station intérieure, sans doute accidentelle, a été observée à Plouigneau le long de l'ancienne voie ferrée (Y. Le Gall, 2003).

◆ Conopodium W.D.J. Koch

● Conopodium majus (Gouan) Loret – Conopode dénudé *kokolodig, kolor*

TC – Indigène – Cortège atlantique

Cette espèce subatlantique des sols mésophiles aimant les situations ombragées à semi-ombragées est présente sur l'ensemble du territoire, à l'exception des îles. Plante des sous-bois de chênaies-hêtraies, des lisières forestières, des chemins creux, des talus, des haies et des prairies, elle est l'une des premières espèces végétales à se développer au printemps, en compagnie de la ficaire.

◆ Pimpinella L.

● Pimpinella major (L.) Huds. subsp. major – Grand boucage

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Très commune en Ille-et-Vilaine et en Côtes-d'Armor, assez commune en Morbihan, cette ombellifère est peu commune dans notre département. Assez abondante au nord-est du territoire et dans la vallée de l'Aulne, elle est très rare ailleurs où elle n'est signalée qu'à Locmélar en bordure de l'Elorn (Y. Le Gall, 2007) et à Guilligomarc'h en bordure de l'Ellé (R. Ragot, 2006). Espèce neutro-nitrocline des sols frais, elle se rencontre dans les lisières forestières, en bord de routes et de chemins, dans les talus et les haies, et dans les prairies humides de fauche.

● Pimpinella saxifraga L. subsp. saxifraga – Petit boucage *urlaoueg*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce neutro-calcicole, rare à l'échelle de la Bretagne, se rencontre de manière très dispersée sur le littoral finistérien. Affectionnant les pelouses et les prairies des falaises et dunes maritimes, les observations récentes concernent les îles de Molène et Ouessant (F. Bioret, 1989), Lanildut (L. Gager, 2006), Locmaria-Plouzané (L. Gager, 2002), Plouarzel (L. Gager, 1992), Plougoulm (G. Bretagne, 1997), Plouguerneau (L. Gager, 1992) et Santec (L. Belhacène, 2002). Plus à l'intérieur, elle se rencontre également dans les pelouses et les landes sur serpentines de Plovan (R. Ragot, 1996) et de Tréogat (R. Ragot, 2007).

◆ Aegopodium L.

Aegopodium podagraria L. – Podagraire (page 639) *louzaouenn-an-hurlou*

◆ Sium L.

Sium latifolium L. – Grande berle (page 639)

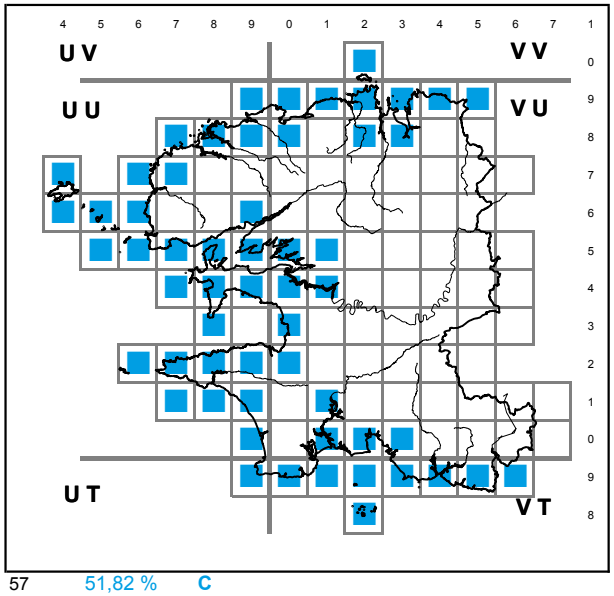
◆ Berula Bess. ex W.D.J. Koch

● Berula erecta (Huds.) Coville – Petite berle

Lrma – **R** – Indigène – Cortège boréal

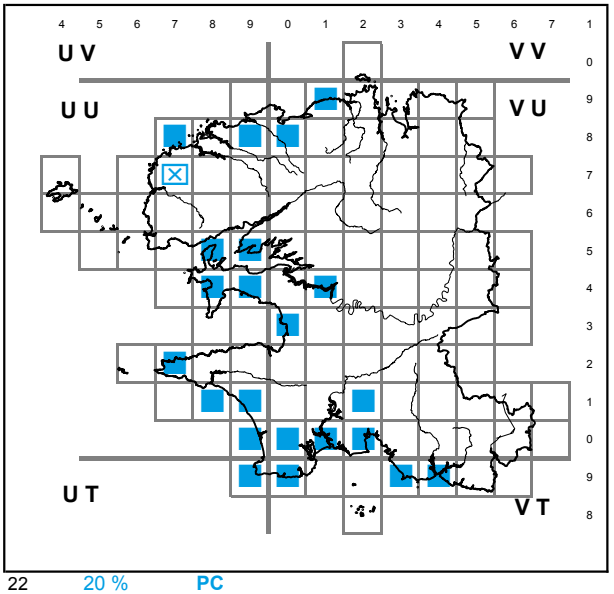
Syn. : *Sium erectum* Huds. – Signalé par H. des Abbayes à Kerloc'h en Crozon et en baie d'Audierne, cette espèce conserve encore aujourd'hui cette distribution. En effet, elle a récemment été revue en bordure de l'étang de Kerloc'h sur les communes de Camaret-sur-Mer et de Crozon (B. Clément, 1992), ainsi qu'à l'étang de Saint-Vio et dans les marais de Loc'h ar Stang et de Trunvel sur les communes de Plonéour-Lanvern, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec et Tréogat. Inféodée aux eaux neutro-alcalines, elle se rencontre dans les marais et dépressions arrière-dunaires. Également indiquée par P. Bolloré dans le marais de la Flèche à Goulven, elle serait à rechercher dans cette localité.

Crithmum maritimum
Criste-marine



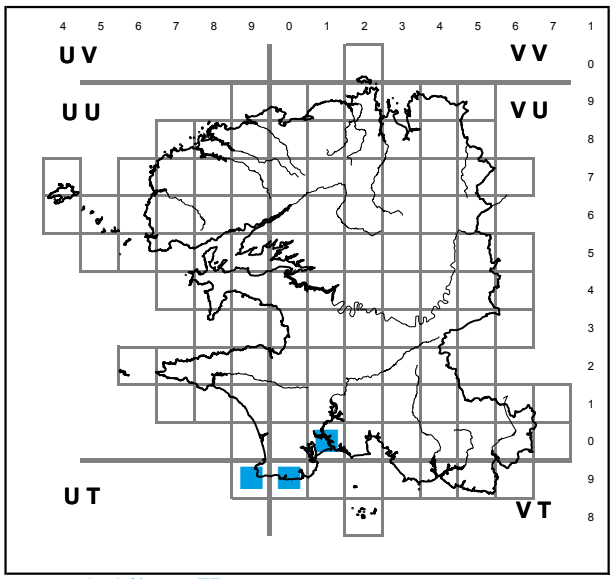
57 51,82 % **C**

Oenanthe fistulosa
Oenanthe fistuleuse



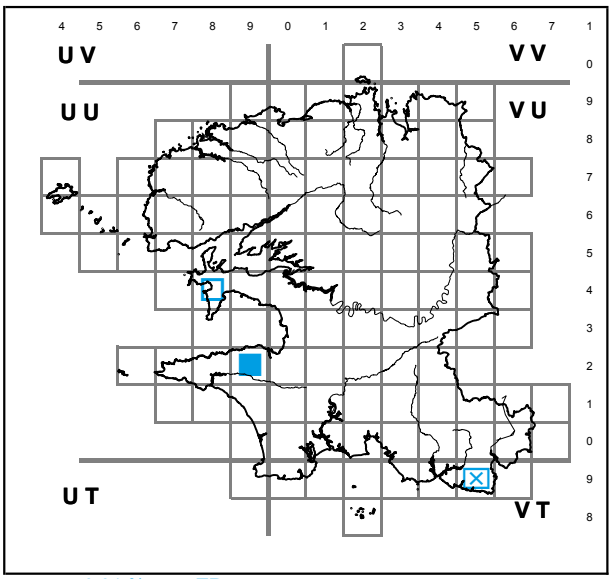
22 20 % **PC**

Oenanthe pimpinelloides
Oenanthe faux-boucage



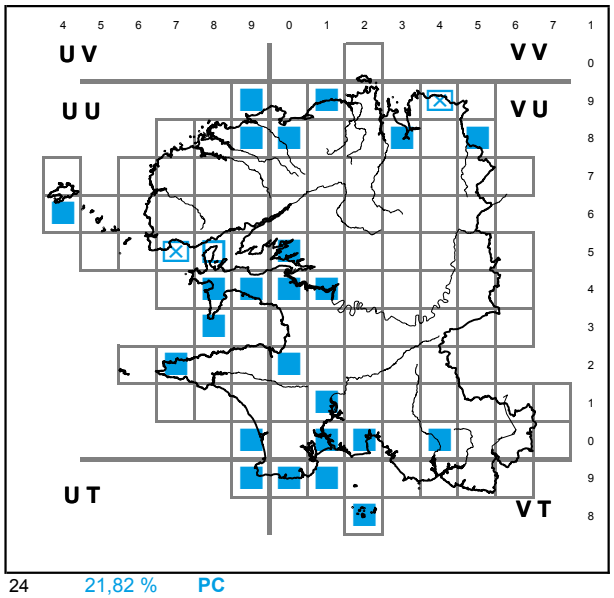
3 2,73 % **TR**

Oenanthe silaifolia
Oenanthe à feuilles de silaüs



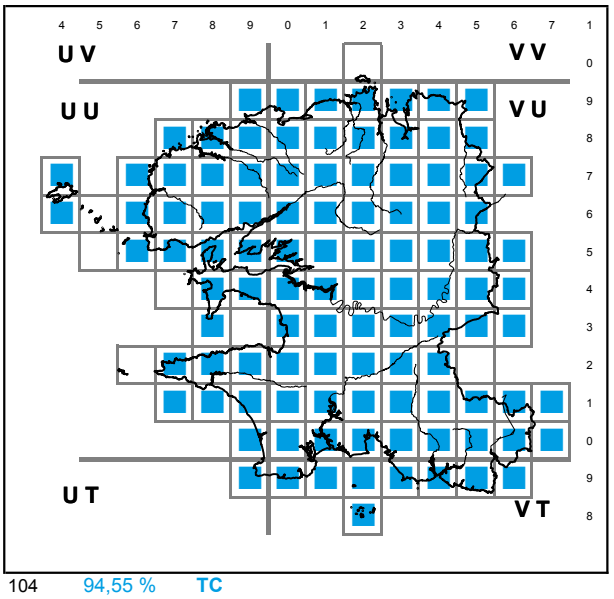
1 0,91 % **TR**

Oenanthe lachenalii
Oenanthe de Lachenal



24 21,82 % **PC**

Oenanthe crocata
Oenanthe safranée



104 94,55 % **TC**

◆ Crithmum L.

● Crithmum maritimum L. – Criste-marine *skaouarc'h*

C – Indigène – Cortège méridional

Caractéristique des fissures de rochers maritimes, mais également capable de se développer dans certains prés salés et haut de plage de sable, la criste-marine se rencontre sur l'ensemble du littoral étroit finistérien. Le plus souvent, on la trouve immédiatement au contact supérieur des groupements lichéniques et au contact inférieur des pelouses aérohalines. Formant la première ceinture de végétation vasculaire, en compagnie de l'armérie maritime et de la spergulaire des rochers, cette espèce croît dans des conditions écologiques extrêmes : hypersalinité, substrat essentiellement minéral, sécheresse estivale. Très riche en oligo-éléments, elle est aujourd'hui très utilisée par l'industrie agroalimentaire et cosmétique ; son exploitation industrielle a conduit, dans le Finistère, a l'instauration d'un arrêté préfectoral réglementant sa cueillette.

◆ Oenanthe L.

● Oenanthe fistulosa L. – Œnanthe fistuleuse

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette œnanthe, à tige creuse, est présente dans la plupart des marais maritimes finistériens. Dans le Finistère, elle semble fortement liée aux prairies subhalophiles, gorgées d'eau en hiver et pouvant s'assécher en été. Elle se rencontre ainsi surtout dans les zones humides littorales de Trévignon (Trégunc), de Mousterlin (Fouesnant), de la baie d'Audierne, de la presqu'île de Crozon, de la rade de Brest, de Tréompan (Ploudalmézeau), du Curnic (Guissény) et de la baie de Goulven (Goulven-Tréflez). Occasionnellement, l'œnanthe fistuleuse croît dans des milieux plus acides tels que dans les étangs de Poulguidou (Plouhinec) et du Corroac'h (Plomelin) ou en bordure de ruisseaux (Pleuven, Quimper, Saint-Évarzec).

● Oenanthe pimpinelloides L. – Œnanthe faux-boucage

TR – Indigène – Cortège méridional

Jadis indiquée sur les communes de Penmarc'h (J. Lloyd) et de Treffiagat (P. Bolloré), cette espèce a récemment été retrouvée à Penmarc'h (R. Ragot, 1994, revue en 2007) dans plusieurs stations et à l'Île-Tudy (G. Bretagne, 1996). Recherchant les milieux plutôt mésophiles, elle croît dans les prairies légèrement subhalophiles et parfois plus ou moins sablonneuses des marais littoraux.

● Oenanthe silaifolia M. Bieb. – Œnanthe à feuilles de silaüs

TR – Indigène – Cortège méridional

Signalée par Ch. Guffroy à Moëlan-sur-Mer, par R. Corillion dans la vallée de Kerloc'h à Crozon, par A.-H. Dizerbo à Camaret-sur-Mer, cette espèce des prairies mésophiles de fauche à tendance subhalophile n'a pas été récemment revue dans ces anciennes localités. Par contre, elle a été observée à Poullan-sur-Mer (F. Hardy, 2001) dans une prairie mésophile en bordure de falaise fortement soumise aux embruns.

Oenanthe peucedanifolia Pollich – Œnanthe à feuilles de peucédan

NSR – Indigénat incertain – Cortège atlantique

Cette œnanthe des prairies mésohygrophiles était citée par C. Picquenard à Goulven, Loctudy, Quimper et Tréflez. Très proche de l'espèce précédente avec laquelle elle était confondue par les botanistes du XIX^{e} siècle, cette plante est donnée sans localité et comme douteuse dans le département par les auteurs de la *Flore et Végétation du Massif armoricain*. Elle n'a pas été revue depuis dans le Finistère.

● Oenanthe lachenalii C.C. Gmel. – Œnanthe de Lachenal

PC – Indigène – Cortège atlantique

Fréquentant les eaux alcalines légèrement saumâtres, cette espèce se développe au sein des prairies humides subhalophiles et des dépressions humides intradunales, subissant des variations saisonnières du niveau d'eau. On peut également la rencontrer en pied de falaise au sein des végétations hygrophiles plus ou moins subhalophiles. Principalement liée aux substrats sableux et peu organiques, elle a principalement été observée dans les mêmes marais maritimes que *Oenanthe fistulosa* L. : Trévignon (Trégunc), Mousterlin (Fouesnant), baie d'Audierne, presqu'île de Crozon, rade de Brest, Curnic (Guissény) et baie de Goulven (Goulven-Tréflez). Il convient également de noter sa présence sur les îles d'Ouessant et du Loc'h dans l'archipel des Glénan.

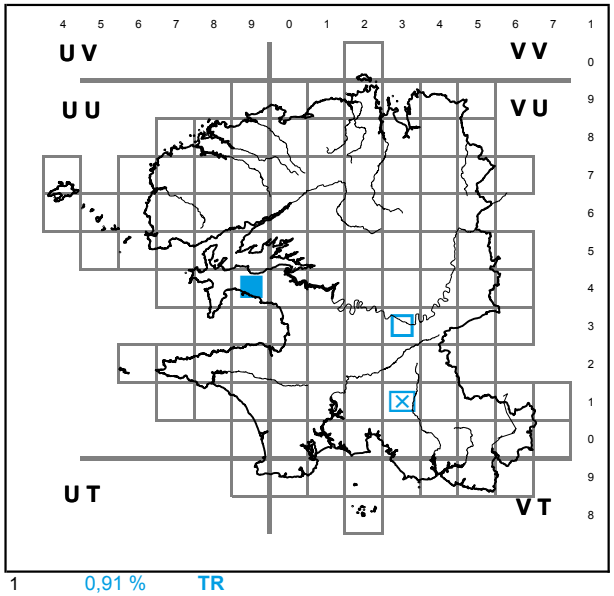
● Oenanthe crocata L. – Œnanthe safranée *kegid-lou, pempiz*

TC – Indigène – Cortège atlantique

Peu fréquente à l'échelle nationale, commune dans le Massif armoricain, l'œnanthe safranée est très largement répandue dans le Finistère où elle est caractéristique des mégaphorbiaies eutrophes occupant les bords de rivières ou d'estuaires, de plans d'eau et d'étangs, ainsi que les clairières forestières humides. Par ailleurs, sa présence au sein des prairies humides traduit souvent l'absence de gestion de ces milieux.

Oenanthe aquatica

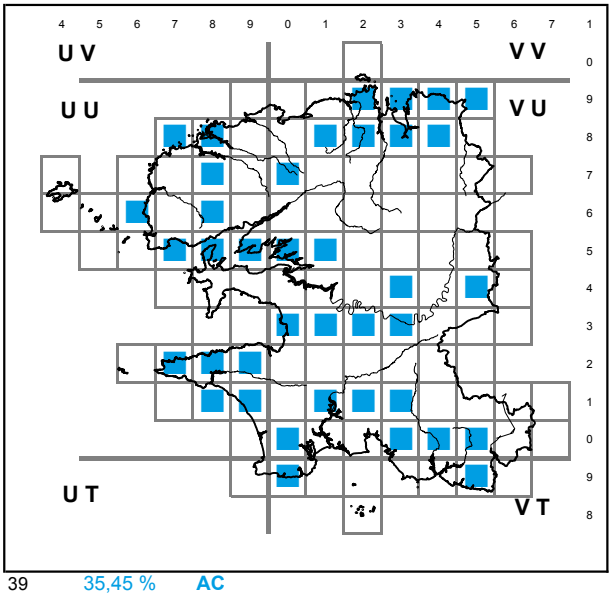
Oenanthe aquatique



1 0,91 % **TR**

Aethusa cynapium

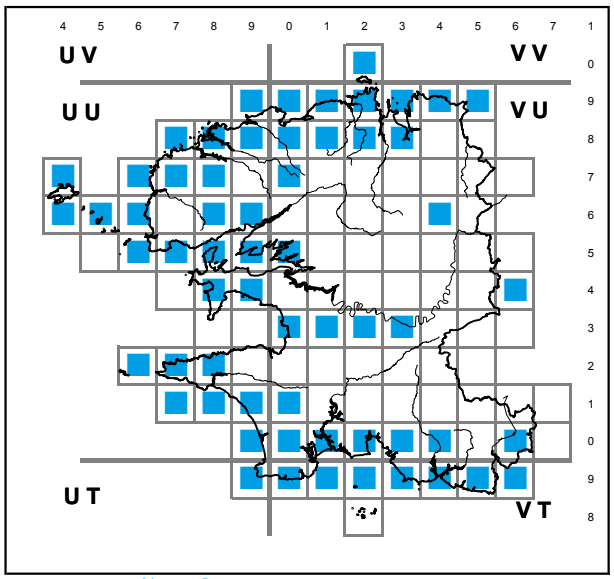
Petite ciguë



39 35,45 % **AC**

Foeniculum vulgare subsp. vulgare

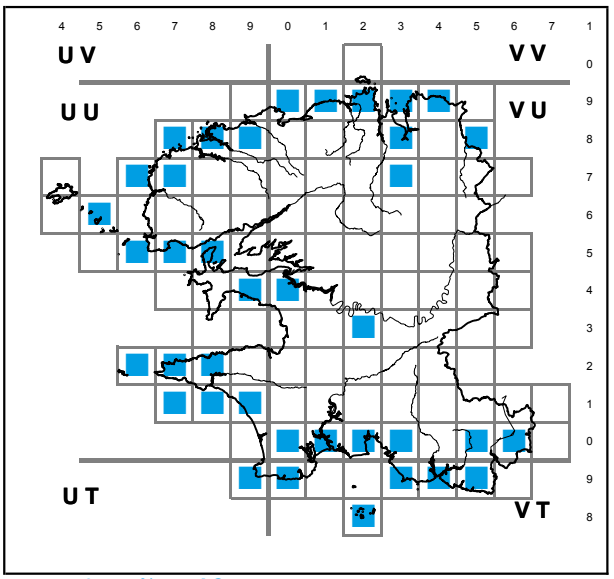
Fenouil commun



60 54,55 % **C**

Conium maculatum

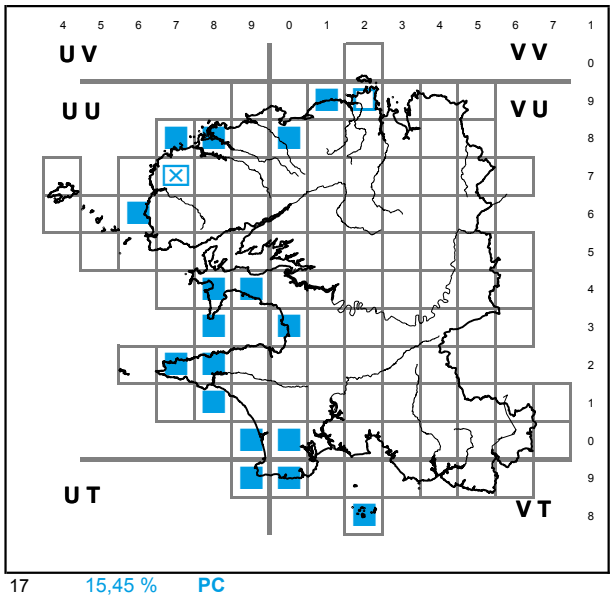
Grande ciguë



38 34,55 % **AC**

Bupleurum baldense subsp. baldense

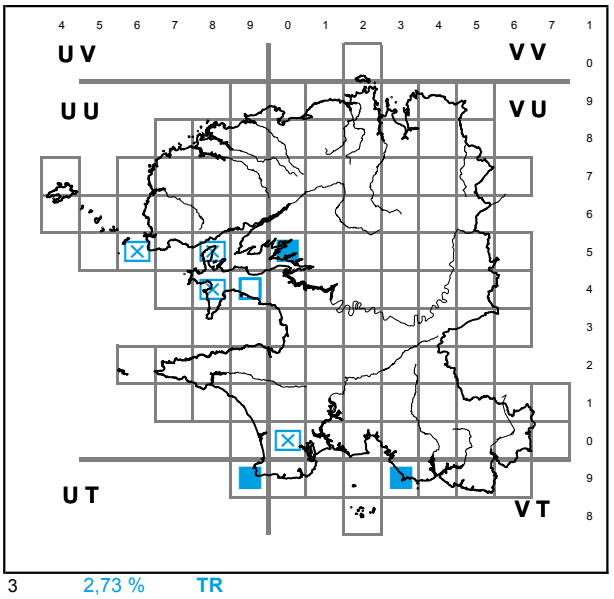
Buplèvre du mont Baldo



17 15,45 % **PC**

Bupleurum tenuissimum subsp. tenuissimum

Buplèvre très grêle Lrma



3 2,73 % **TR**

● Oenanthe aquatica (L.) Poir. – Œnanthe aquatique *korz-dour, krabanad*

TR – Indigène

Cette plante aquatique des eaux dormantes peu profondes était signalée par C. Picquenard dans un étang à Rosporden et par P. Bolloré à Châteauneuf-du-Faou. Non revue dans ces anciennes localités, elle a récemment été observée en bordure de l'étang de Kerloc'h à Crozon (M.T. Thierry, 2000). Malheureusement, les prospections récentes n'ont pas permis de revoir l'espèce.

◆ Aethusa L.

● Aethusa cynapium L. – Petite ciguë *perisilh-ki*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

La petite ciguë est présente sur le territoire de manière disséminée en étant toutefois plus fréquente sur le littoral et dans la vallée de l'Aulne. Espèce neutro-nitrocline des sols frais, elle se rencontre dans les champs cultivés, les friches et décombres, les jardins potagers, ainsi qu'en bordure des chemins rudéralisés.

◆ Foeniculum P. Mill.

● Foeniculum vulgare Mill. subsp. vulgare – Fenouil commun *fanouilh-gouez*

C – Assimilé indigène – Vaste répartition mondiale

Anciennement cultivé pour ses racines, ses graines et surtout ses feuilles dont le goût est proche de celui de l'anis, le fenouil est aujourd'hui largement naturalisé sur la frange littorale. Il y colonise les milieux secs et ensoleillés des friches et décombres, des lieux pierreux et des prairies dunaires. Plus rarement, sa présence est indiquée à l'intérieur dans des zones anthropisées perturbées, en bordure de routes (Lesneven, Plonéis, Ploudaniel, Scrignac) ou en bordure de l'Aulne et du canal de Nantes à Brest (Carhaix-Plouguer, Châteaulin, Lennon, Pleyben).

◆ Silaum Miller

Silaum silaus (L.) Schinz & Thell. – Silaüs des prés

NSR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Syn. : *Silaus flavescens* Bernh. – Cette ombellifère des prairies mésohygrophiles et des dépressions dunaires sur substrats neutro-alcalins était citée par Crouan à Châteaulin, Landerneau, Plougastel-Daoulas, Plouguerneau, la Roche-Maurice. Considérées comme douteuses par les auteurs de la *Flore et Végétation du Massif armoricain*, ces données n'ont pas été confirmées récemment et la plante reste aujourd'hui inconnue dans le département.

◆ Conium L.

● Conium maculatum L. – Grande ciguë *chagud*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Plante toxique dans toutes ses parties, la grande ciguë, reconnaissable à sa grande tige creuse tachée de pourpre, est présente sur l'ensemble de la frange littorale étroite. Espèce nitrophile, elle se développe dans les friches et décombres, en bordure de chemins et sur les talus. H. des Abbayes signalait cette espèce comme peu commune à l'intérieur, ce qui est encore vrai, la plante semblant même aujourd'hui très rare puisqu'elle n'a été observée que dans les zones anthropisées de Quimperlé (F. Hardy, 2006 & R. Diverrès, 2007), sur les berges du Douron à Plouigneau (Y. Le Gall, 2000) et de l'Aulne à Lothey (R. Ragot, 1993).

◆ Bupleurum L.

Bupleurum rotundifolium L. – Buplèvre à feuilles rondes (page 639) *delienn-toullet*

Bupleurum subovatum Link ex Spreng. – Buplèvre lancéolé (page 639)

● Bupleurum baldense Turra subsp. baldense – Buplèvre du mont Baldo

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite ombellifère annuelle des dunes grises se rencontre sur la plupart des sites dunaires finistériens. Étonnamment, elle semble absente sur le continent à l'est de Treffiagat [notamment des massifs dunaires de Mousterlin (Fouesnant) et de Trévignon (Trégunc)] sur les îles finistériennes, une seule station est recensée sur l'île de Penfret dans l'archipel des Glénan. Il existe également une station originale à Goulien où l'espèce a été observée au sein de la lande littorale dans une ouverture soumise à des aspersions sablo-calcarifères (P. Hamon, 1993).

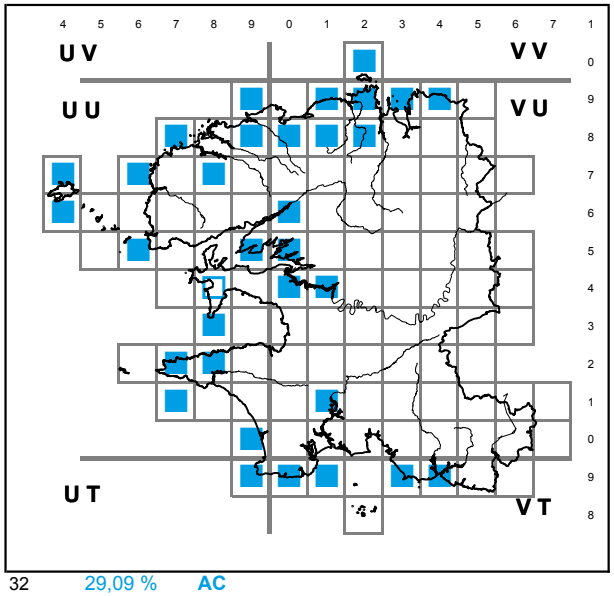
Bupleurum gerardi All. – Buplèvre de Gérard (page 639)

● Bupleurum tenuissimum L. subsp. tenuissimum – Buplèvre très grêle

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

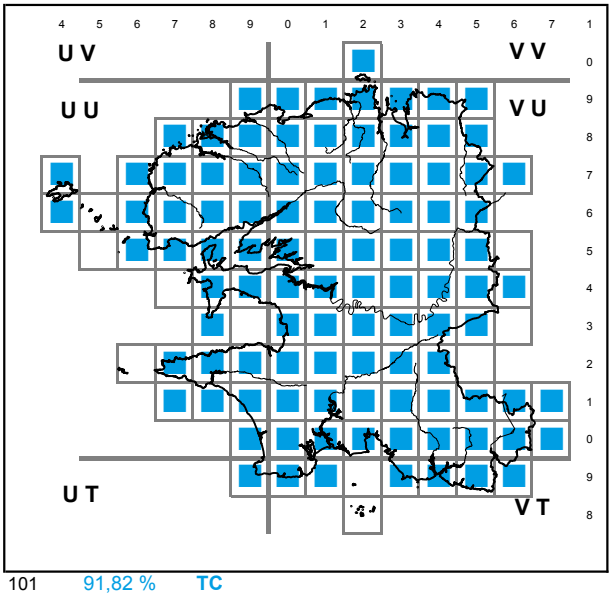
Cette espèce des prairies saumâtres et des hauts de prés salés sur substrat sablo-limoneux était indiquée par les anciens botanistes (J. Lloyd, C. Picquenard, H. des Abbayes, R. Corillion, A.-H. Dizerbo) en presqu'île de Crozon, au Conquet, en rivière de Daoulas et en baie d'Audierne. Elle a été revue dans ces deux derniers secteurs à Daoulas (J.F. Glinec & al., 2006), Loperhet et Plougastel-Daoulas (J. Le Bohec, 2006) et Penmarc'h (sortie botanique Conservatoire, 2005). Une nouvelle station a, par ailleurs, été découverte à Trégunc (R. Ragot, 2000).

Apium graveolens
Céleri sauvage



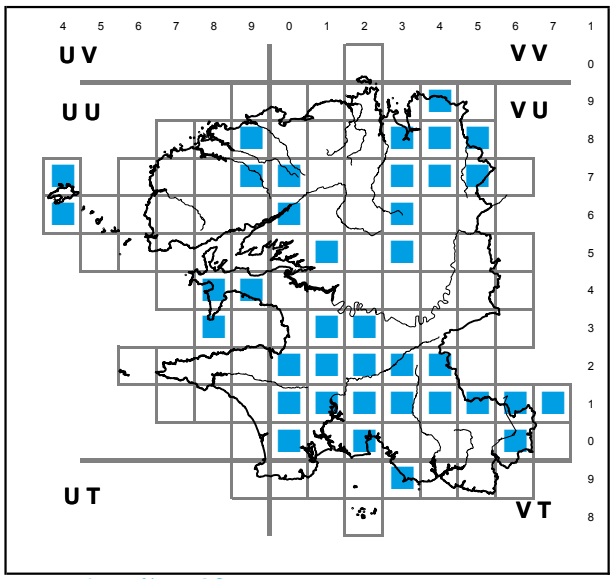
32 29,09 % **AC**

Apium nodiflorum
Ache faux-cresson



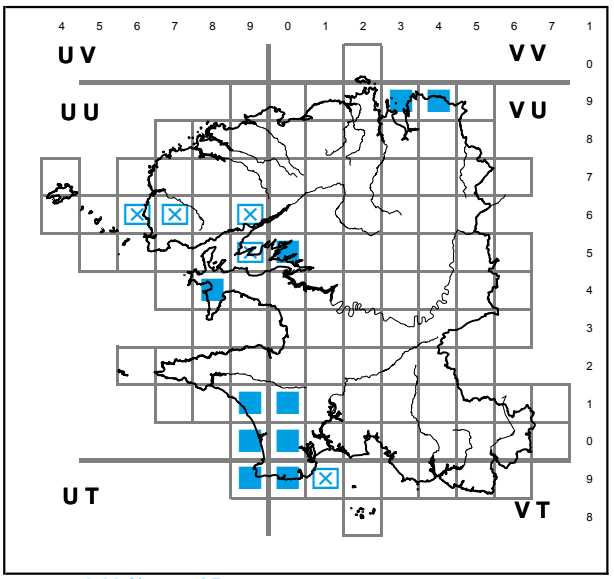
101 91,82 % **TC**

Apium inundatum
Ache inondée



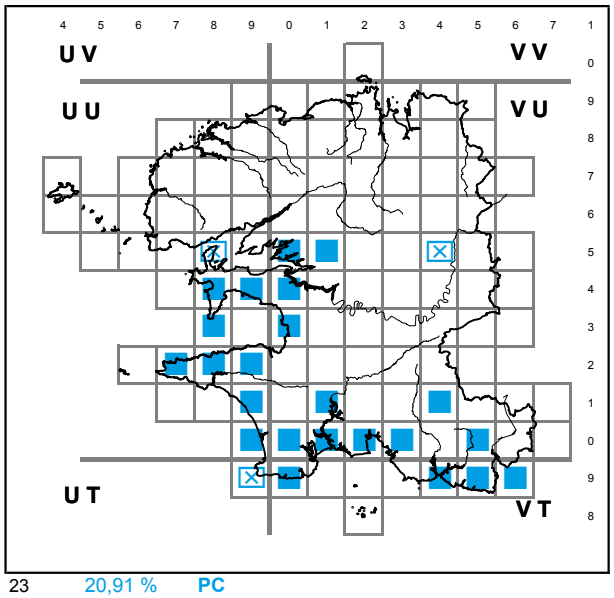
38 34,55 % **AC**

Petroselinum segetum
Persil des moissons



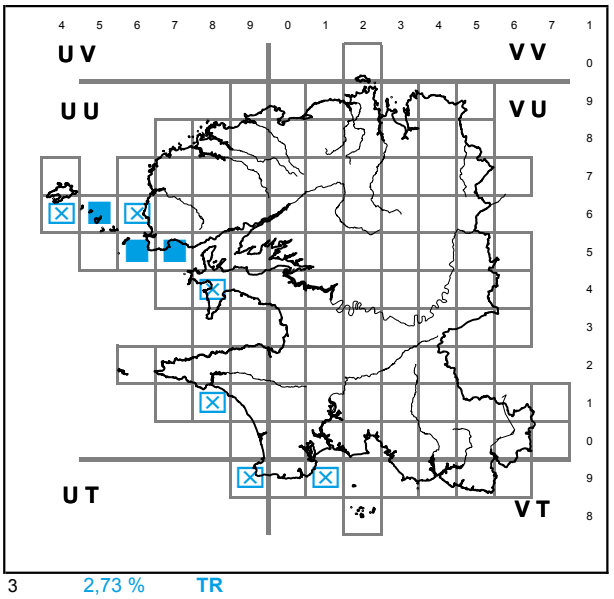
10 9,09 % **AR**

Sison amomum
Sison amome



23 20,91 % **PC**

Ammi majus subsp. majus
Ammi élevé



3 2,73 % **TR**

◆ Apium L.

● Apium graveolens L. – Céleri sauvage *ach*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Plante sauvage et ancêtre de nos céleris alimentaires (consommé comme condiment et comme légume), cette espèce se rencontre aujourd'hui sur la quasi-totalité de la façade maritime étroite. Plante subhalophile, elle affectionne particulièrement les fossés et marais littoraux, les prairies en bordure d'estuaire et les suintements rocheux des falaises maritimes.

● Apium nodiflorum (L.) Lag. – Ache faux-cresson *ach*

TC – Indigène

Syn. : *Helosciadium nodiflorum* (L.) W.D.J. Koch – L'ache faux-cresson, qui comme son nom l'indique ne doit pas être confondue avec le cresson de fontaine, est une des plantes caractéristiques des eaux stagnantes à peu courantes. Elle s'observe ainsi dans les zones éclairées des fossés, des bordures de mares et d'étangs, dans les ornières et cuvettes au sein des prairies humides et dans les rivières courantes à faible débit ou au niveau des biefs de moulins.

● Apium inundatum (L.) Rchb. f. – Ache inondée *ach-dour*

AC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Helosciadium inundatum* (L.) W.D.J. Koch – Cette plante aquatique, à odeur de carotte, est présente de manière disséminée sur le territoire. Elle se rencontre dans les eaux acides peu profondes des mares et des étangs, ainsi que dans les rivières à renoncules indicatrices des eaux courantes oligo-mésotrophes et acides.

◆ Petroselinum J. Hill

Petroselinum crispum (Mill.) Nyman ex A.W. Hill – Persil cultivé *perisilh*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Le persil, largement cultivé dans les jardins en tant que condiment, s'échappe parfois à proximité des habitations. S'il se maintient difficilement à l'intérieur des terres, il est naturalisé en de nombreux endroits du littoral.

● Petroselinum segetum (L.) W.D.J. Koch – Persil des moissons

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Jadis signalé dans plusieurs localités de la région de Brest, de la presqu'île de Crozon et de la baie d'Audierne, le persil des moissons a récemment été revu dans tous ces secteurs, notamment sur les communes de Crozon, Penmarc'h, Peumérit, Plobannalec-Lesconil, Plougastel-Daoulas, Pouldreuzic, Tréguennec et Tréogat. De nouvelles stations ont également été observées sur le littoral du nord Finistère à Plougasnou (P. Hamon, 2001 & Y. Le Gall, 2002). Cette espèce se rencontre ainsi sur les sols calcarifères des lieux pierreux, des friches et des bords de chemins, et surtout des champs cultivés. Localement, des confusions ont pu être faites avec *Sison amomum*.

◆ Sison L.

● Sison amomum L. – Sison amome

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Décrite par H. des Abbayes comme assez commune dans le sud et peu commune dans l'ouest du département, cette grande ombellifère sylvatique, à odeur désagréable, a conservé cette distribution sur le littoral où elle atteint actuellement à Daoulas sa limite nord dans le département (A. Lieurade & J.F. Glinec, 2006). Plante nitrophile et neutro-calcicole, elle se rencontre souvent au voisinage des habitations dans les haies et talus, en bordure de chemins et de routes, et en lisières forestières. Actuellement, une seule station intérieure a été récemment notée à Scaër (R. Ragot, 2006).

◆ Ammi L.

● Ammi majus L. subsp. majus – Ammi élevé

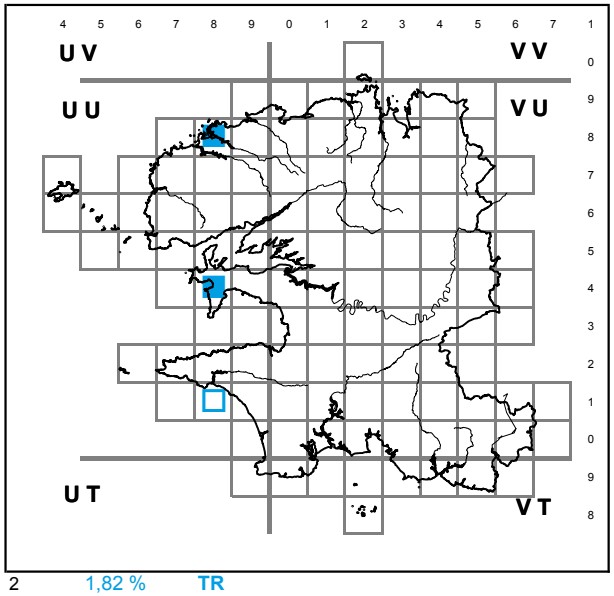
TR – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce des sols sablo-calcarifères était jadis indiquée en presqu'île de Crozon, dans le pays bigouden, sur le littoral nord-ouest entre Plougonvelin et Lampaul-Plouarzel, ainsi que dans l'archipel de Molène-Ouessant. Si l'espèce n'a pas été revue dans toutes ces localités anciennes, elle a toutefois été récemment observée sur l'île de Molène et à Trébabu (A. Lieurade, 2007), à Plougonvelin et au Conquet (L. Gager, 2001). Indigène dans les friches et en bordure de champs et de chemins, elle est actuellement semée au port de commerce de Brest où elle pourrait se répandre.

Falcaria vulgaris

Falcaire commune

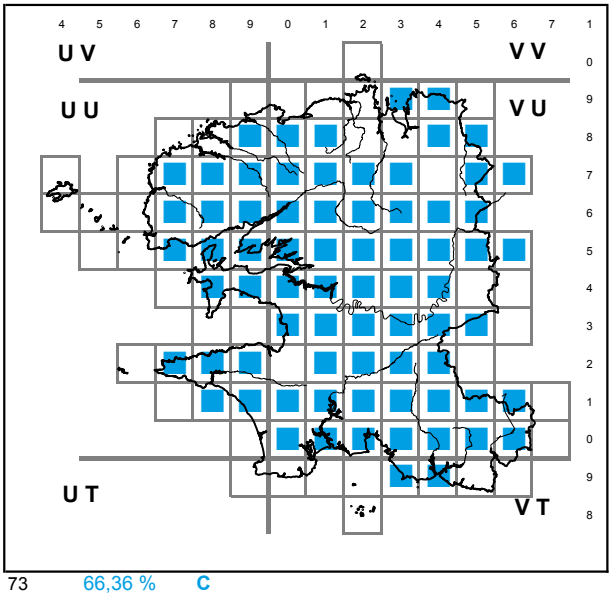
Lrma



2 1,82 % **TR**

Carum verticillatum

Carvi verticillé

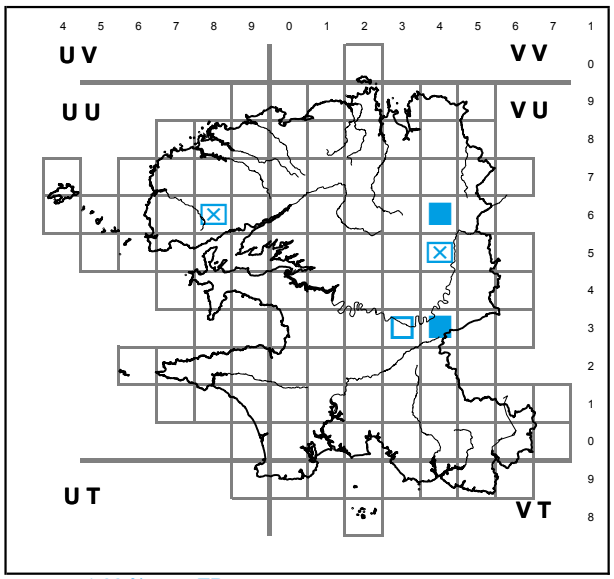


73 66,36 % **C**

Selinum broteri

Sélin de Brotero

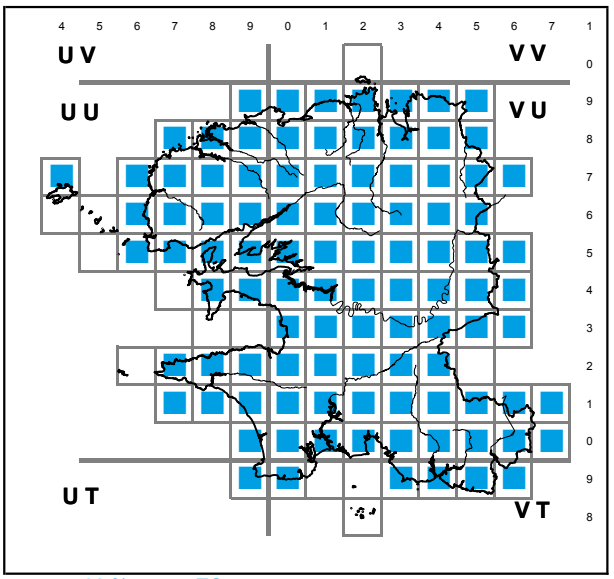
Lrma



2 1,82 % **TR**

Angelica sylvestris

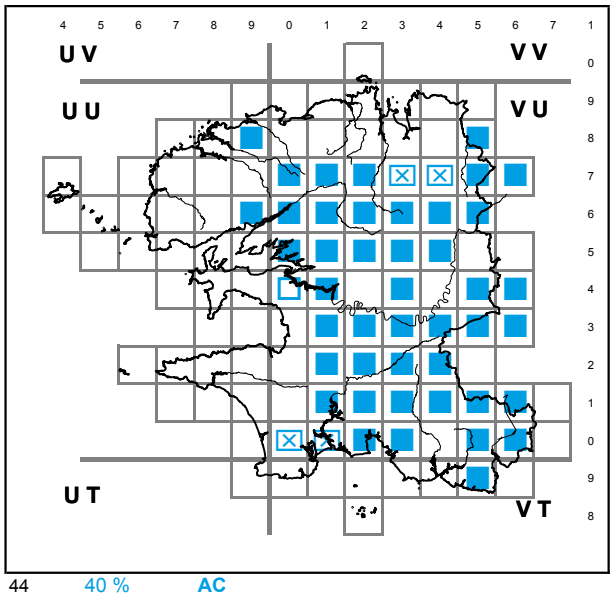
Angélique sylvestre



99 90 % **TC**

Peucedanum lancifolium

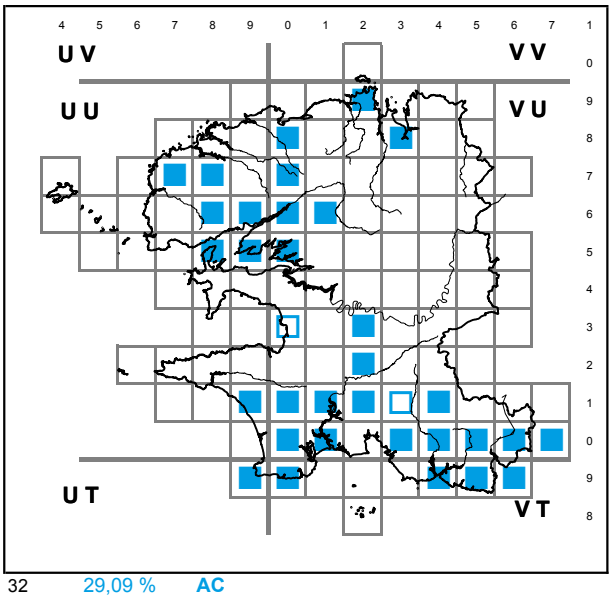
Peucédan à feuilles lancéolées



44 40 % **AC**

Pastinaca sativa

Panais commun



32 29,09 % **AC**

◆ Falcaria Fabr.

● Falcaria vulgaris Bernh. – Falcaire commune

Lrma – **TR** – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Uniquement observée sur les dunes de Plouhinec par P. Bolloré (1960), cette plante calcicole des friches, bords de routes et champs sablonneux a récemment été observée à Plouguerneau (L. Gager, 1996) et à Crozon (sortie botanique Conservatoire, 2007). Reconnaissable à ses feuilles glauques divisées en segments courbés en faux, anciennement cultivée, cette espèce est à considérer comme naturalisée dans le département.

◆ Carum L.

● Carum verticillatum (L.) W.D.J. Koch – Carvi verticillé

C – Indigène – Cortège atlantique

Caractéristique des milieux humides acides et oligotrophes, cette espèce est largement répandue sur le territoire. Elle se développe dans les prairies hygrophiles marécageuses à tourbeuses, dans les ceintures amphibies des mares et étangs, dans les dépressions et les chemins au sein des landes humides et dans les fossés.

◆ Selinum L.

● Selinum broteri Hoffmanns. & Link – Sélin de Brotero

Lrma – **TR** – Indigène

Selinum broteri a été au XIX^e^ siècle, et jusqu'en 1988, confondu avec *Selinum carvifolia*, dont il diffère cependant par son port plus grêle et par son hétérophyllie (*Selinum carvifolia* a des feuilles identiques à la base ou au sommet des tiges, ce qui n'est pas le cas de *Selinum broteri*). Il a fallu attendre 1989, date de publication d'un article de Gabriel Rivière sur cette espèce, pour que l'on comprenne qu'en fait, le sélin de Brotero était un taxon ibéro-armoricain. Décrit dans le nord-ouest de la péninsule ibérique (centre & nord du Portugal, Galice, Asturies, Castille-Léon en Espagne), *Selinum broteri* doit son nom au botaniste portugais F. de S. de Avellar Brotero (1744-1828). En Bretagne, il affectionne les prairies xéromésophiles à mésohygrophiles plus ou moins enfrichées, les bordures de chemins de halage ou de routes et même les saulaies marécageuses. Il est présent dans une vingtaine de stations localisées dans le Finistère, le Morbihan, l'est des Côtes-d'Armor et l'ouest de l'Ille-et-Vilaine. La bibliographie ancienne (frères Crouan, C. Picquenard, P. Bolloré) fait mention de six localités de *Selinum broteri* dans le Finistère, à Huelgoat, à Brest et dans plusieurs endroits de la vallée de l'Aulne. La plante a été revue récemment dans ce secteur à Châteauneuf-du-Faou (J. Le Bohec, 2002) et a été découverte dans une nouvelle localité à Berrien (J. Durfort, 2003).

◆ Angelica L.

● Angelica sylvestris L. – Angélique sylvestre *talbod*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce, caractéristique des milieux humides mésotrophes, est très commune sur tout le territoire finistérien, notamment dans les mégaphorbiaies en bordure de cours d'eau. Comme *Oenanthe crocata*, l'angélique sylvestre peut former des populations assez denses en prairie hygrophile quand celles-ci font l'objet d'une déprise agricole.

◆ Peucedanum L.

● Peucedanum lancifolium Lange – Peucédan à feuilles lancéolées

AC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Thysselinum lancifolium* (Hoffmanns. & Link) Calest. – Cette espèce ibéro-armoricaine affiche en Bretagne, et plus particulièrement dans le Finistère, ses plus belles populations françaises. Elle est principalement observée dans les grands secteurs tourbeux du département : la vallée de l'Elorn, les monts d'Arrée, les montagnes Noires, et le sud-est du territoire. Affectionnant les milieux humides acidiphiles, elle se rencontre dans les prairies marécageuses à tourbeuses, les landes tourbeuses et les bordures de mares, d'étangs et de rivières.

Peucedanum palustre (L.) Moench – Peucédan des marais

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Syn. : *Thysselinum palustre* (L.) Hoffm. – Cette plante des marais était historiquement citée par les frères Crouan à Brennilis, Quimper et Scrignac. Souvent confondue par les anciens botanistes avec *Peucedanum lancifolium*, non observée par les auteurs de la *Flore et Végétation du Massif armoricain* qui considéraient les données anciennes comme douteuses, cette espèce n'a pas été revue récemment dans le Finistère, probablement car elle n'y a jamais été présente.

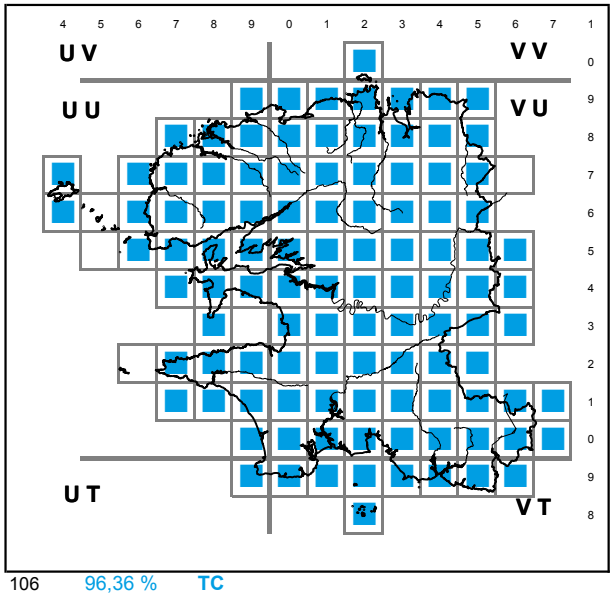
◆ Pastinaca L.

● Pastinaca sativa L. – Panais commun *panez*

AC – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

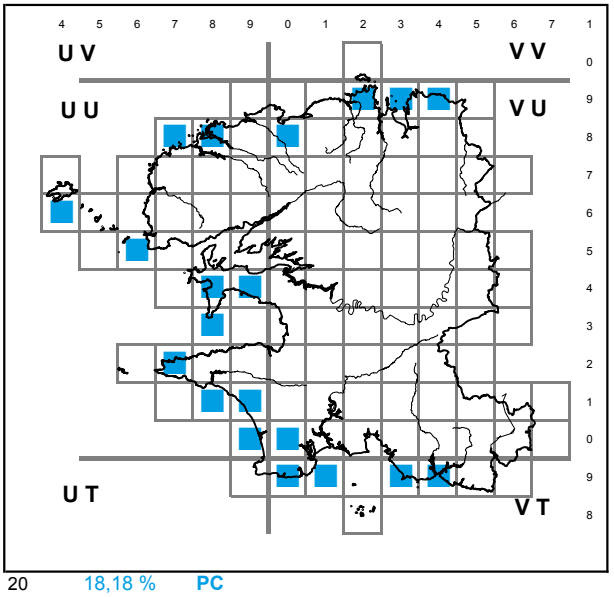
Signalée par H. des Abbayes en seulement quelques localités finistériennes, cette espèce nitrophile est aujourd'hui en forte expansion. Répandue dans le sud et le nord-ouest du département, elle se développe dans les friches et décombres, en bordure de routes (elle est omniprésente le long de la RN 165) et de chemins, où elle est largement naturalisée. Il existe plusieurs sous-espèces de *Pastinaca sativa* que nous n'avons pas distinguées dans ce travail de cartographie. Toutefois, il semble que *Pastinaca sativa* L. subsp. *urens* (Req. ex Godr.) Celak soit la plus répandue et en pleine extension d'aire, alors que la sous-espèce cultivée *Pastinaca sativa* L. subsp. *sativa* et la sous-espèce indigène *Pastinaca sativa* L. subsp. *sylvestris* (Miller) Rouy & Cam. soient très peu présentes.

Heracleum sphondylium
Grande berce



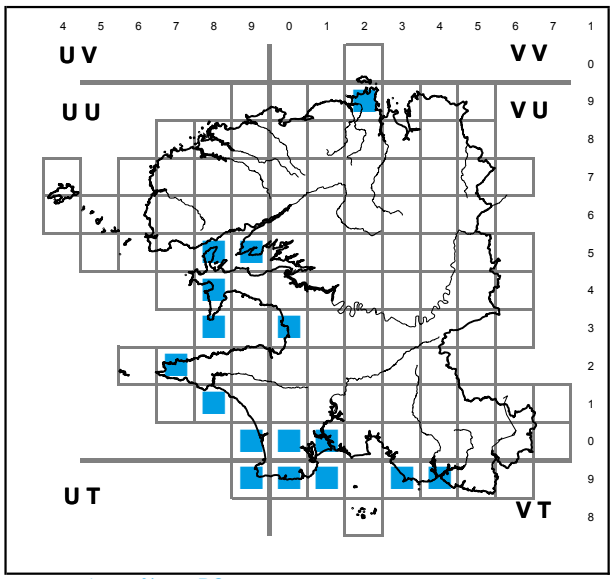
106 96,36 % **TC**

Torilis nodosa
Torilis noueux



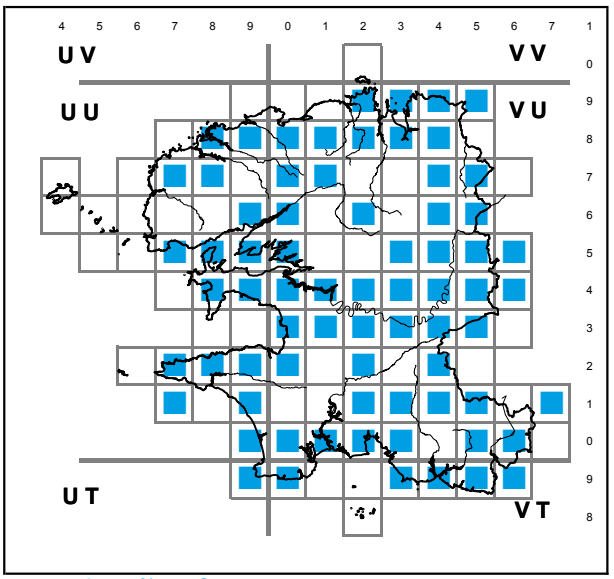
20 18,18 % **PC**

Torilis arvensis
Torilis des champs



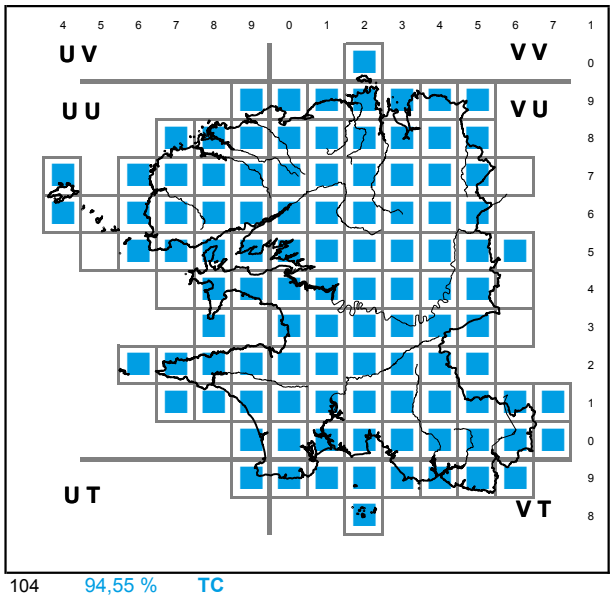
16 14,55 % **PC**

Torilis japonica
Torilis du Japon



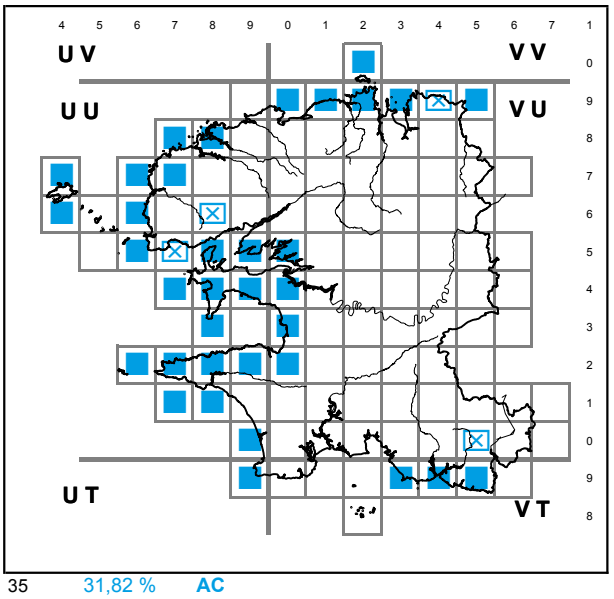
71 64,55 % **C**

Daucus carota subsp. carota
Carotte sauvage



104 94,55 % **TC**

Daucus carota subsp. gummifer
Carotte à gomme



35 31,82 % **AC**

◆ Heracleum L.

● Heracleum sphondylium L. – Grande berce *korz-kleuz*

TC – Indigène

La grande berce est une espèce à tendance nitrophile des lieux frais à humides présente sur l'ensemble du territoire dans les prairies, les haies, les friches et décombres, et en bordure de routes et de chemins. Il s'agit d'une plante très polymorphe qui présente plusieurs sous-espèces [dont la sous-espèce *trifoliolatum* (Blanchard) Kerguélen] et variétés [dont la variété *angustifolium* (Crantz) C.C. Gmel.] dont la validité taxonomique est discutée. En l'absence de certitude concernant la présence réelle de ces taxons dans le département, nous avons opté pour une représentation cartographique de l'espèce au sens large du terme.

Heracleum mantegazzianum Sommier & Levier – Berce du Caucase

Non indigène – Introduite européenne

La berce du Caucase, d'origine asiatique, a été introduite pour ses qualités ornementales dans de nombreux jardins d'où elle s'échappe parfois. Connue pour causer de graves problèmes de santé humaine (effet phototoxique important pouvant provoquer des brûlures graves), cette espèce, encore relativement peu abondante dans le Finistère, est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'espèce invasive à surveiller.

◆ Torilis Adans.

● Torilis nodosa (L.) Gaertn. – Torilis noueux

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Facilement reconnaissable à ses ombelles subsessiles et opposées aux feuilles, cette petite plante annuelle se rencontre sur une grande partie de la façade littorale étroite dans des milieux xérophiles ensoleillés. Elle s'observe ainsi sur les sols sableux à caillouteux des pelouses dunaires, des friches et décombres, et en bordure de chemins.

● Torilis arvensis (Huds.) Link – Torilis des champs

PC – Indigène – Cortège méridional

Signalée par H. des Abbayes comme assez commune dans la région maritime, cette espèce s'avère avoir aujourd'hui une répartition beaucoup plus localisée. Elle se cantonne en effet actuellement au littoral sud du département, des estuaires de l'Aven et du Belon à la rade de Brest, et à la commune de Santec dans le nord Finistère. Ce taxon croît sur le littoral dans les cultures, les friches et en bordure des haies et talus. L'ensemble des observations semble se rattacher à *Torilis arvensis* (Hudson) Link subsp. *arvensis* ; la sous-espèce *purpurea* (Ten.) Hayek ayant uniquement été indiquée à Santec (L. Belhacène, 2002).

● Torilis japonica (Houtt.) DC. – Torilis du Japon

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Se développant sur des sols plus acides que les deux espèces précédentes, ce taxon est assez répandu sur le territoire où il affectionne particulièrement les haies et talus, les bords de chemins, ainsi que les lisières et clairières forestières.

◆ Daucus L.

● Daucus carota L. subsp. carota – Carotte sauvage *c'hwibanez*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

La carotte sauvage est largement répandue sur l'ensemble du territoire finistérien où elle colonise une large gamme de milieux mésoxérophiles : friches, prairies et pelouses sèches, bords de routes et de chemins.

● Daucus carota L. subsp. gummifer (Syme) Hook. f. – Carotte à gomme

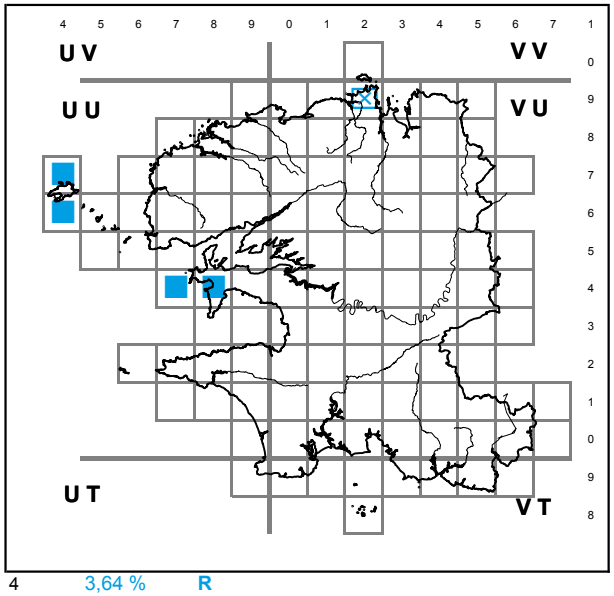
AC – Indigène – Cortège atlantique

La carotte à gomme est une espèce caractéristique des pelouses aérohalines. Reconnaissable notamment à son port trapu, ses feuilles épaisses et luisantes et ses ombelles denses et robustes, jamais concaves à maturité, cette plante a été notée dans la quasi-totalité des zones de falaises du littoral finistérien. Des intermédiaires avec les sous-espèces *carota* et *gadeceaui* sont néanmoins régulièrement signalés.

Daucus carota subsp. gadeceaui

Carotte de Gadeceau

Pn, Lrma

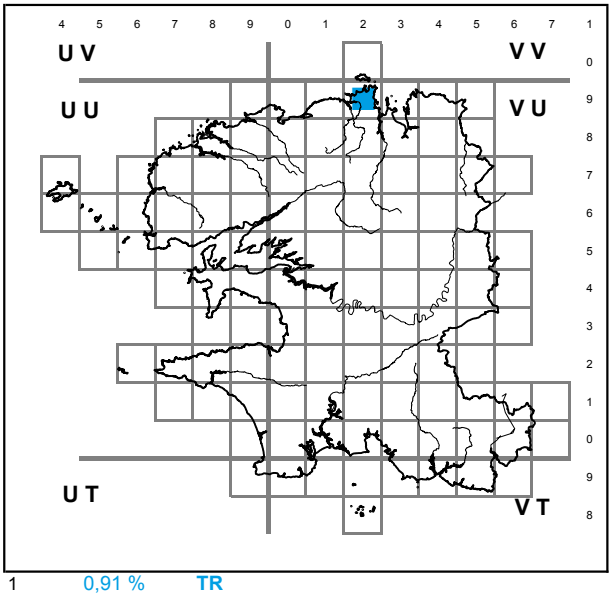


4 3,64 % **R**

Pyrola rotundifolia

Pyrole à feuilles rondes

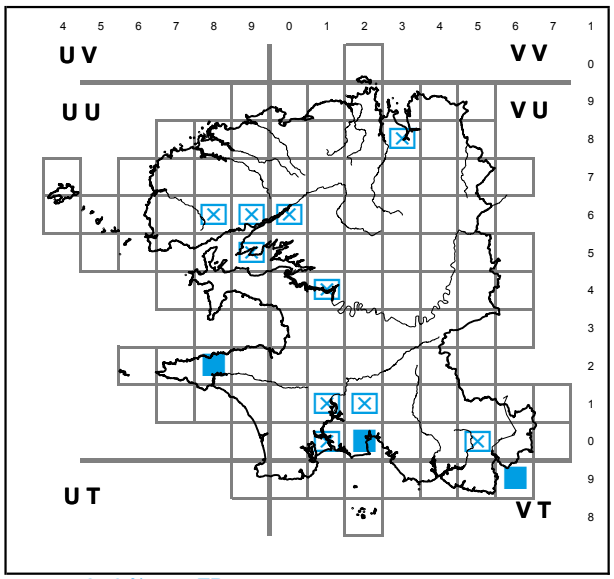
Lrma



1 0,91 % **TR**

Monotropa hypopitys

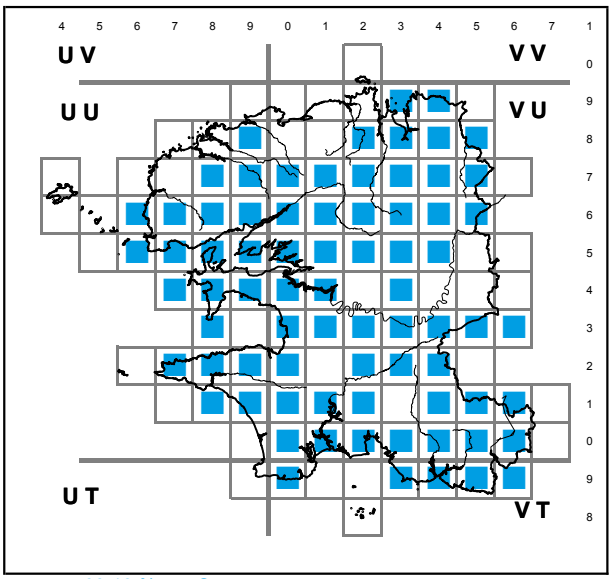
Monotrope sucepin



3 2,73 % **TR**

Erica ciliaris

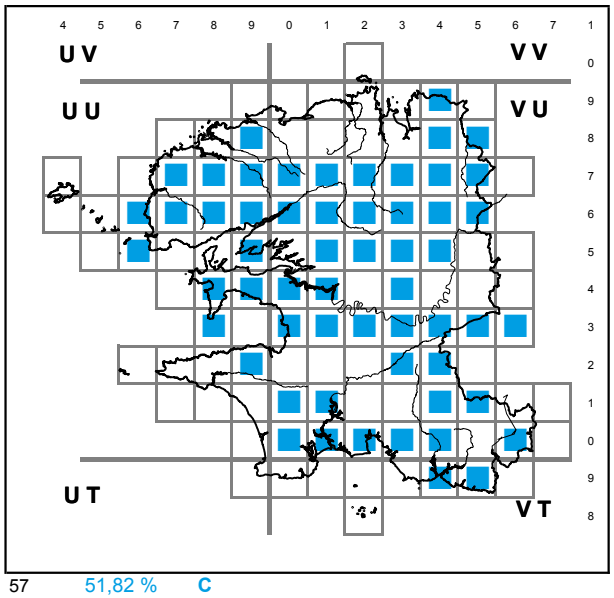
Bruyère ciliée



75 68,18 % **C**

Erica tetralix

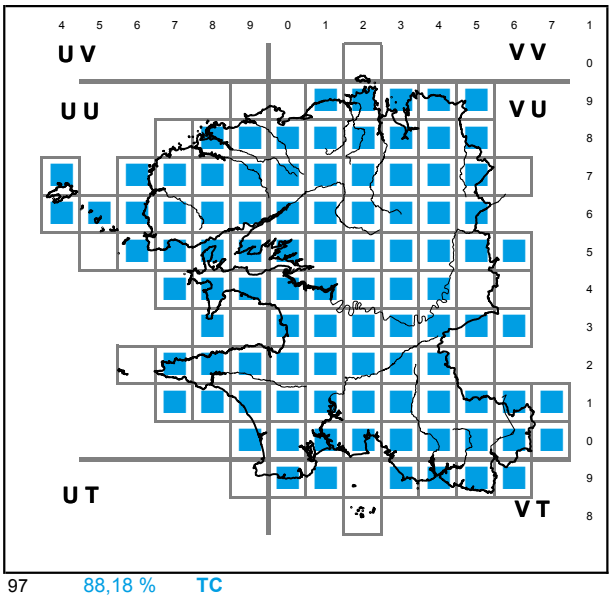
Bruyère à quatre angles



57 51,82 % **C**

Erica cinerea

Bruyère cendrée



97 88,18 % **TC**

● Daucus carota L. subsp. gadeceaui (Rouy & E.G. Camus) Heywood – Carotte de Gadeceau

Pn, Lrma – **R** – Indigène – Cortège atlantique

Décrit pour la première fois par G. Rouy à Belle-Île dans le Morbihan, ce très rare microtaxon était signalé autrefois dans le Finistère à Crozon (J. Lloyd, H. des Abbayes) et en diverses localités nord finistérienne de Roscoff à Santec (G. Rouy, H. des Abbayes). Caractérisée notamment par sa petite taille, son port grêle et ses petites ombelles rosées à rayons peu nombreux, la carotte de Gadeceau est en réalité un taxon assez difficile à identifier et à distinguer des formes prostrées des deux taxons précédents, nombreuses dans les sites fréquentés et piétinés. Elle a été notée récemment à Ouessant (M. Guerlesquin, F. Bioret, 1980-1990) et en presqu'île de Crozon (S. Magnanon & N. Annezo, 1991).

Pyrolacées

◆ **Pyrola L.**

● Pyrola rotundifolia L. – Pyrole à feuilles rondes *louzaouenn-ar-gouli*

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

Cette jolie plante, dont les hampes florales s'épanouissent à partir de juin-juillet, n'est présente en Finistère que dans une localité, à Santec. Elle se développe dans des dépressions humides inondables en hiver, sur un sol sableux et souvent en situation de lisière, au contact des formations arbustives naturelles, en sous-bois des plantations d'arbres non indigènes (nombreuses dans ce secteur) ou en limite des fourrés bas arrière-dunaires. Longtemps rattaché à la sous-espèce *maritima* (Kenyon) E.F. Warb., les individus de pyrole présents à Santec ont été mesurés récemment par M. Mady (Conservatoire botanique). Ces mesures mettent en doute l'appartenance du taxon à la sous-espèce *maritima*.

◆ **Monotropa L.**

● Monotropa hypopitys L. – Monotrope sucepin

TR – Indigène – Cortège boréal

Cette espèce, parasite d'une mycorhize des résineux, est toujours représentée par de petites populations. Plante de couleur blanc jaunâtre, sans chlorophylle et dépourvue de feuilles, elle est présente dans les boisements mixtes ou les plantations de résineux. Jadis signalée dans plusieurs localités des régions de Brest, Châteaulin, Landerneau, Morlaix, Quimper, Quimperlé, les observations récentes concernent uniquement les communes d'Audierne (P. Hamon, 1994), la Forêt-Fouesnant (M. Jaffrézic, 2002) et Clohars-Carnoët (M. Davoust, 2006).

Éricacées

◆ **Erica L.**

● Erica ciliaris Loefl. ex L. – Bruyère ciliée *brug-ruz*

C – Indigène – Cortège atlantique

Caractéristique des landes mésophiles hyper-atlantiques, la bruyère ciliée est répandue sur la majeure partie du territoire. Affectionnant les sols peu profonds, frais et siliceux, elle se rencontre au sein des landes mésophiles à mésohygrophiles de l'intérieur. Sa présence est également régulièrement observée dans les landes littorales, principalement de la presqu'île de Crozon, du cap Sizun et de l'île d'Ouessant.

● Erica tetralix L. – Bruyère à quatre angles *brug-kroaz*

C – Indigène – Cortège atlantique

Cette belle bruyère, à fleurs rose pâle condensées en une tête ombelliforme penchée, croît dans les landes humides et tourbeuses. Très fréquente des monts d'Arrée au nord du département (à l'exception du Léon maraîcher), elle se rencontre également dans l'arc Menez-Hom – montagnes Noires, et plus rarement au sud de cet arc. Très sensible aux modifications hydrauliques du milieu, elle est globalement en régression suite aux opérations de drainage ou d'enrésinement des tourbières et landes tourbeuses.

Erica x watsonii Benth. – Bruyère de Watson (page 639)

● Erica cinerea L. – Bruyère cendrée *gourvrug*

TC – Indigène – Cortège atlantique

La bruyère cendrée est la plus répandue des bruyères bretonnes. Espèce subatlantique, elle affectionne les terrains acides secs à faiblement humides des landes littorales et intérieures, des talus ensoleillés, des lisières forestières, des crêtes et affleurements rocheux, mais également les sols plus basiques des serpentines de la baie d'Audierne. Fait très rare en Bretagne, des pieds d'*Erica cinerea* s'observent sur la dune des Blancs Sablons au Conquet. Ils participent à la constitution d'un habitat original à forte valeur patrimoniale : la lande décalcifiée sur dune.

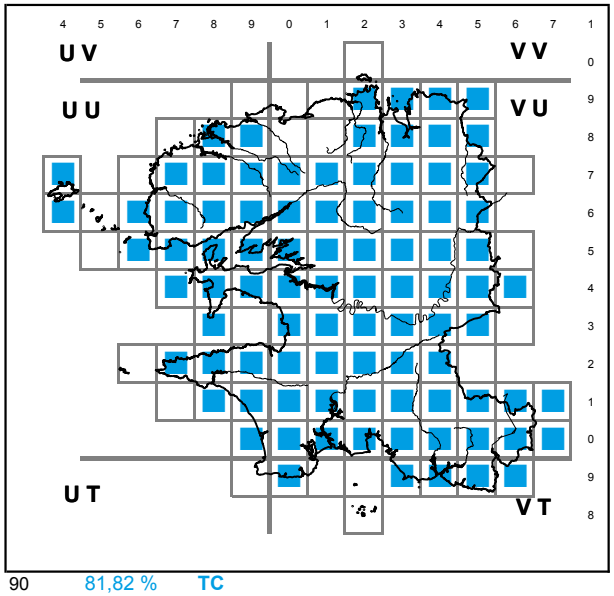
Erica lusitanica Rudolphi – Bruyère du Portugal (page 639)

Erica vagans L. – Bruyère vagabonde (page 639) *brug-du*

Erica scoparia L. subsp. ***scoparia*** – Bruyère à balais (page 640) *gourvrug*

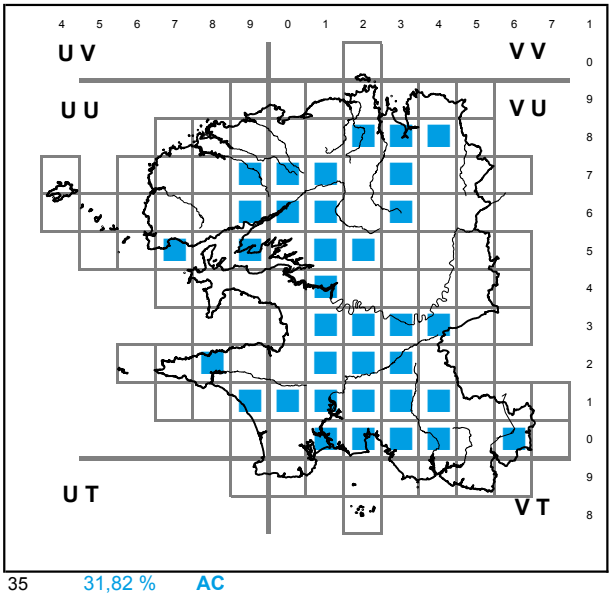
Erica carnea L. – Bruyère carnée (page 640)

Calluna vulgaris
Callune commune



90 81,82 % **TC**

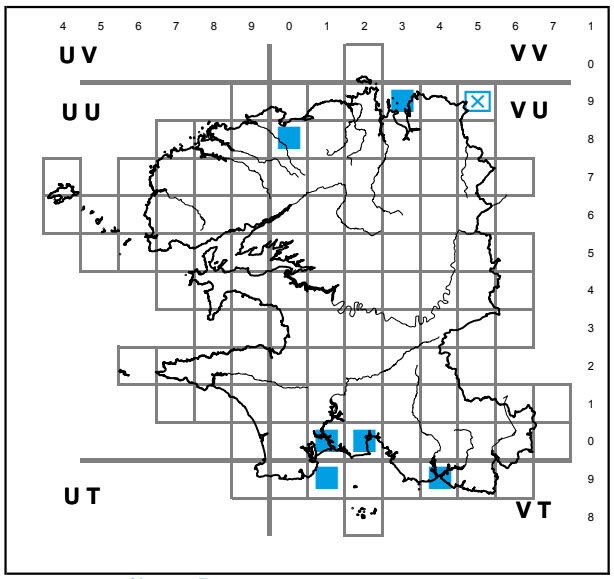
Rhododendron ponticum
Rhododendron pontique



35 31,82 % **AC**

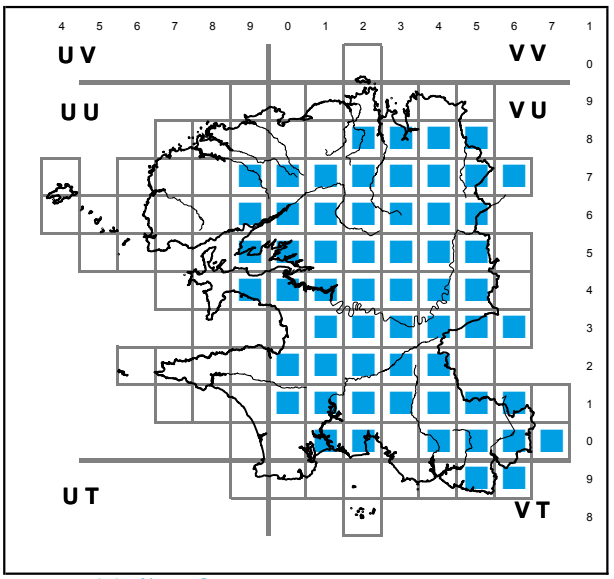
Arbutus unedo
Arbousier commun

Pr, Lrma



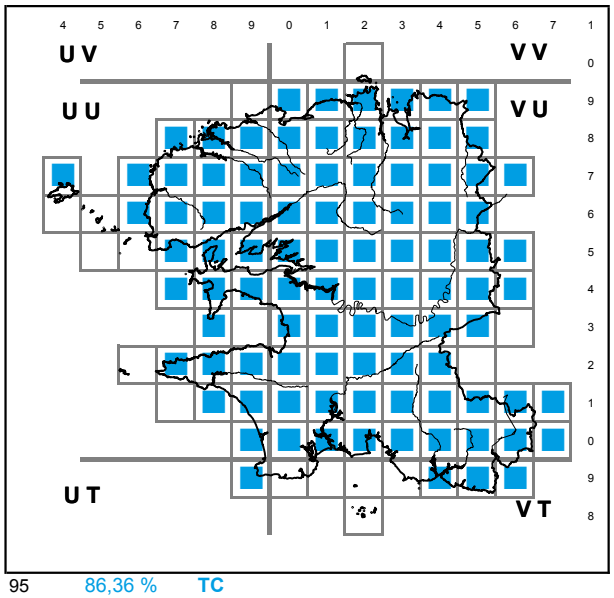
6 5,45 % **R**

Vaccinium myrtillus
Myrtille



59 53,64 % **C**

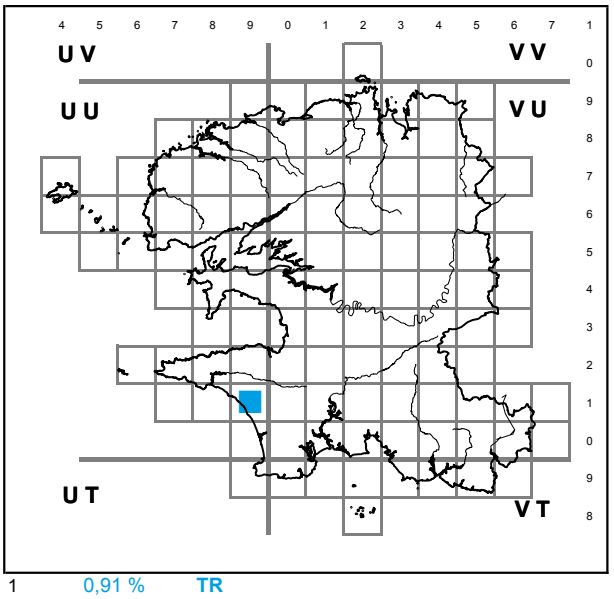
Primula vulgaris
Primevère à grandes fleurs



95 86,36 % **TC**

Hottonia palustris
Hottonie des marais

Lrma



1 0,91 % **TR**

◆ **Calluna Salisb.**

● Calluna vulgaris (L.) Hull – Callune commune *balan-brug*

TC – Indigène – Cortège boréal

Presque toujours associée aux bruyères, la callune commune est présente sur l'ensemble du territoire, à l'exception des archipels de Molène et des Glénan, de l'île de Sein et du secteur neutrocline de la baie de Goulven. Inféodée aux sols plutôt acides d'humidité variable, elle se rencontre dans les bois clairs, les talus, les lisières forestières et surtout dans les landes sèches à tourbeuses où ce sous-arbrisseau peut former des bosquets importants, notamment dans les phases de vieillissement avancé de ces milieux. Sur les falaises littorales fortement exposées aux vents marins chargés d'embruns, notamment à Ouessant, cette espèce présente une forme anémomorphosée conduisant à la formation d'une lande rase en gradins linéaires ou en coussinets.

◆ **Rhododendron L.**

● Rhododendron ponticum L. – Rhododendron pontique *brug-roz-gouez*

AC – Non indigène – Introduite européenne

Cette plante ornementale est aujourd'hui très largement cultivée dans les parcs et jardins pour sa rapide croissance et sa remarquable floraison. Malheureusement, elle s'échappe régulièrement à proximité des habitations pour envahir les sous-bois de feuillus. Ainsi, localement, comme au bois du Chap en Châteaulin, elle peut former des peuplements impénétrables néfastes au développement et à la régénération des espèces indigènes. C'est pourquoi cette plante est aujourd'hui inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée.

◆ **Arbutus L.**

● Arbutus unedo L. – Arbousier commun *gwez-sivi*

Pr, Lrma – **R** – Non indigène – Cortège méridional

Largement planté dans les parcs et jardins, cet arbuste méditerranéo-atlantique s'est naturalisé en plusieurs points du littoral finistérien : Carantec, Tréflez, Plomelin, Pont-l'Abbé, Loctudy, Clohars-Fouesnant, Combrit, Fouesnant et Riec-sur-Belon notamment.

◆ **Gaultheria L.**

Gaultheria shallon Pursh – Palommier

Non indigène

Originaire d'Amérique, cette espèce ornementale est parfois plantée comme plante couvre sol.

◆ **Vaccinium L.**

● Vaccinium myrtillus L. – Myrtille *lus*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

La myrtille est un petit arbrisseau qui affectionne les terrains acides des forêts, boisements et landes. Espèce principalement montagnarde, elle apprécie particulièrement le climat des régions intérieures du département, notamment le centre-Finistère entre les monts d'Arrée et les montagnes Noires. Son éloignement du littoral où le climat est plus sec et plus chaud (à l'exception des environs des embouchures de l'Aulne, de l'Odet et de la Laïta) confirme les affinités de la myrtille pour des conditions plus fraîches et humides.

PRIMULACÉES

◆ **Primula L.**

● Primula vulgaris Huds. – Primevère à grandes fleurs *boked-laezh*

TC – Indigène – Cortège méridional

De floraison printanière, cette primevère indigène se rencontre sur l'ensemble du territoire, sur les sols variant de neutre à acidité modérée. Souvent rencontrée en populations importantes, elle croît dans les boisements clairs, les lisières et clairières forestières, les talus et chemins creux, les bords de routes et de chemins, mais également en falaise maritime sur la côte nord du cap Sizun.

Primula veris L. subsp. *veris* – Primevère officinale *boked-alc'hwez*

Indigène – Vaste répartition européenne

Historiquement signalée par C. Picquenard dans les environs de Brest, Moëlan-sur-Mer et Quimperlé, cette primevère des prairies et des lisières neutro-calcicoles n'a pas été revue récemment. Déjà observés par A.-H. Dizerbo dans la région de Morlaix, des cultivars de cette espèce sont parfois rencontrés à proximité des habitations.

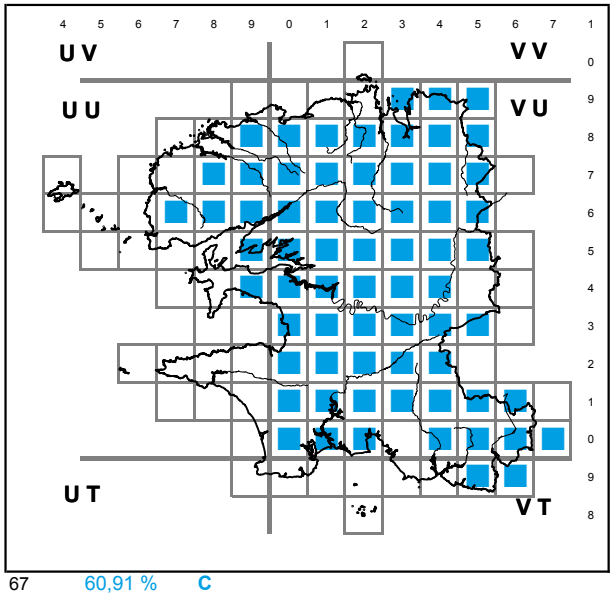
◆ **Hottonia L.**

● Hottonia palustris L. – Hottonie des marais

Lrma – **TR** – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

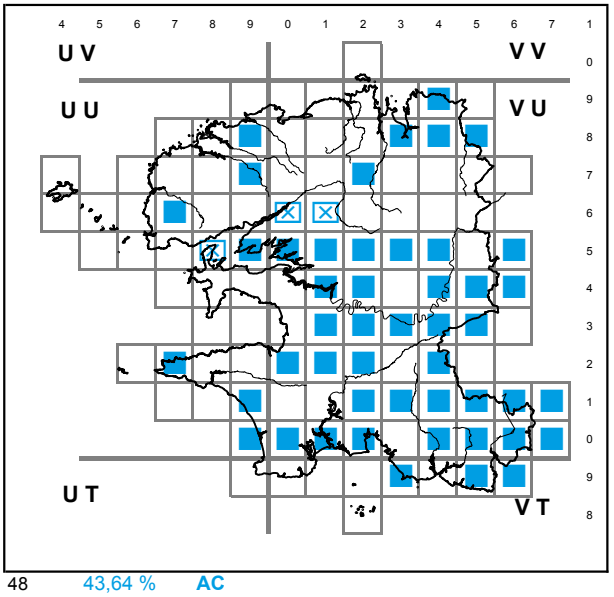
Cette plante aquatique des eaux stagnantes neutro-alcalines, jadis considérée comme absente du département, a récemment été observée en bordure de l'étang de Poulguidou en Plouhinec (R. Ragot, 1996). Malheureusement, les dernières herborisations menées par le découvreur de la station pour retrouver l'espèce sont restées vaines.

Lysimachia nemorum
Lysimaque des bois



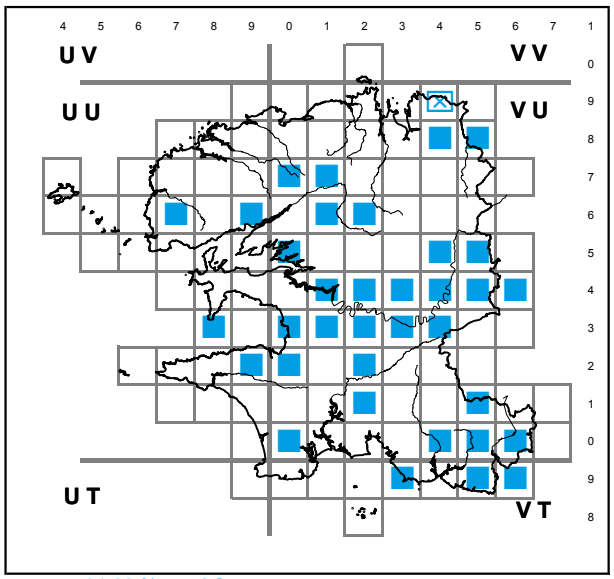
67 60,91 % **C**

Lysimachia vulgaris
Lysimaque commune



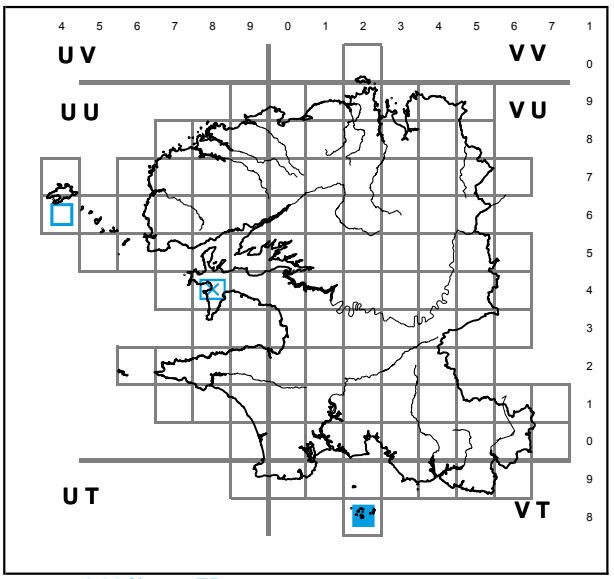
48 43,64 % **AC**

Lysimachia nummularia
Lysimaque nummulaire



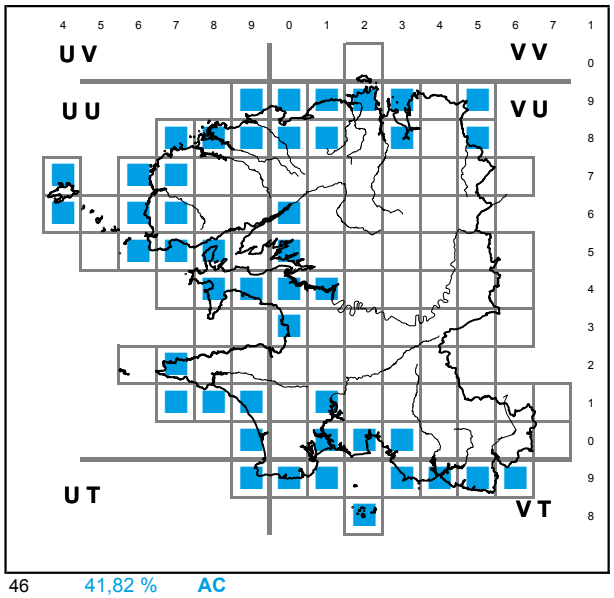
35 31,82 % **AC**

Asterolinon linum-stellatum
Astéroline en étoile Lrma



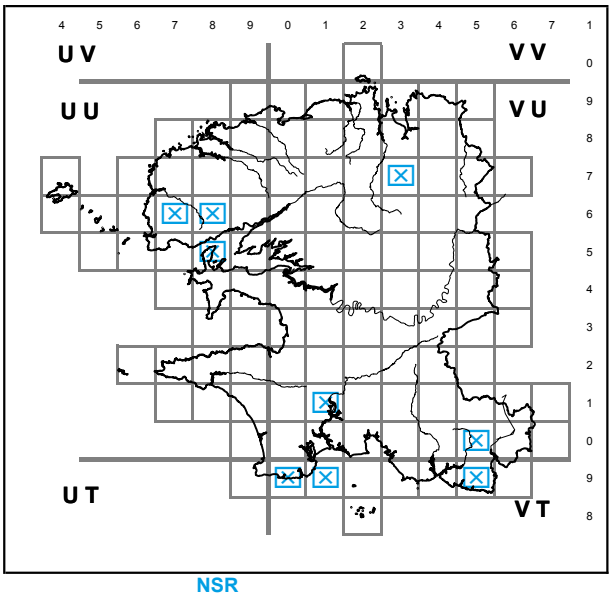
1 0,91 % **TR**

Glaux maritima
Glaux maritime



46 41,82 % **AC**

Centunculus minimus
Centenille naine



NSR

◆ Cyclamen L.

Cyclamen hederifolium Aiton – Cyclamen de Naples *bara-porc'hell*

Non indigène – Vaste répartition européenne

Ce cyclamen est une espèce cultivée dans les parcs et jardins. Il s'échappe localement et semble naturalisé dans les coteaux boisés de la région de Morlaix et de Concarneau.

◆ Lysimachia L.

● Lysimachia nemorum L. – Lysimaque des bois

C – Indigène – Cortège méridional

Cette petite plante, couchée-radicante, à feuilles ovales-aigües et à sépales aigus, est la plus commune de nos lysimaques. Présente sur la majeure partie du territoire, elle est absente de la frange littorale étroite. Affectionnant les sols modérément acides, elle croît dans les sous-bois frais à humides, en bordure des chemins forestiers et en bordure de cours d'eau.

● Lysimachia vulgaris L. – Lysimaque commune

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette grande lysimaque indigène est assez répandue dans le département, notamment au sud d'une ligne allant de la presqu'île de Plougastel-Daoulas à l'est des monts d'Arrée. Espèce hygrophile des bords de rivières et d'étangs, des fossés, des mégaphorbiaies et des prairies humides, elle se rencontre principalement dans la vallée de l'Aulne, de l'Elez, de l'Isole, de la Laïta, de l'Odet, du Scorff, de l'Aber Ildut et le long du canal de Nantes à Brest. Beaucoup plus rare sur le littoral, sa présence est notamment constatée en bordure de certains marais arrière-littoraux comme aux étangs du Pont (Guissény-Kerlouan), du Moulin Neuf (Plouarzel), de Laoual (Cléden-Cap-Sizun) et de la baie d'Audierne.

● Lysimachia nummularia L. – Lysimaque nummulaire

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Se distinguant de *Lysimachia nemorum* par ses feuilles obtuses et ses sépales ovales, cette espèce apparaît de manière disséminée sur le territoire mais assez répandue dans le bassin de l'Aulne et le long du canal de Nantes à Brest. Elle se rencontre dans les prairies mésohygrophiles et les sous-bois frais à humides, sur des sols neutres à faiblement acides.

Lysimachia punctata L. – Lysimaque ponctuée

Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette très belle plante ornementale s'échappe régulièrement à proximité des habitations. Elle est ainsi souvent naturalisée sur le territoire, où elle colonise les talus frais, les fossés humides et les bermes routières.

◆ Asterolinon Hoffmanns. ex Link

● Asterolinon linum-stellatum (L.) Duby – Astéroline en étoile

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Asterolinum stellatum* Hoffm. & Link. – Cette très rare plante annuelle des dunes maritimes s'observe aujourd'hui uniquement dans l'archipel des Glénan, où elle présente de belles populations sur les îles du Loc'h, de Penfret et de Saint-Nicolas des Glénan. Historiquement signalée sur les dunes du Toulinguet à Camaret-sur-Mer (J. Lloyd) et à Ouessant (M. Guerlesquin, 1979), elle n'a pas été revue dans ces localités malgré de nombreuses recherches.

◆ Glaux L.

● Glaux maritima L. – Glaux maritime *bokedoù-razhed*

AC – Indigène – Cortège boréal

Souvent rencontrée en compagnie de *Juncus gerardii*, cette espèce est répandue sur l'ensemble du littoral finistérien. Elle se développe préférentiellement dans les prés salés du haut schorre humectés d'eau douce phréatique sur des substrats sablo-limoneux, ainsi que dans les suintements des falaises maritimes et dans les prairies subhalophiles.

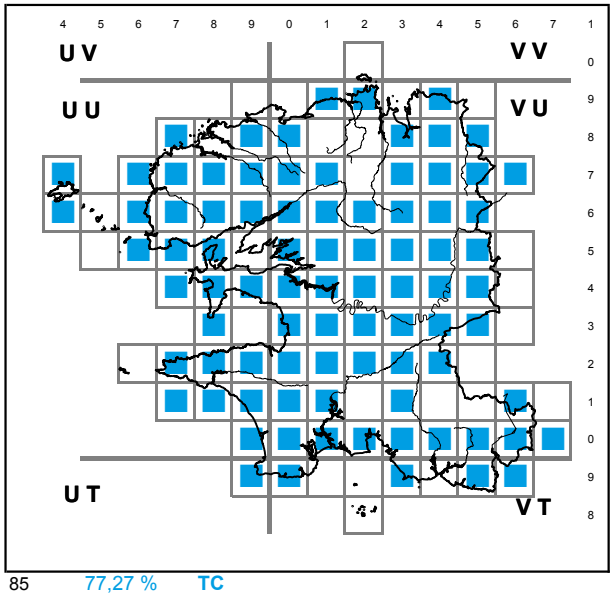
◆ Centunculus L.

● Centunculus minimus L. – Centenille naine

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

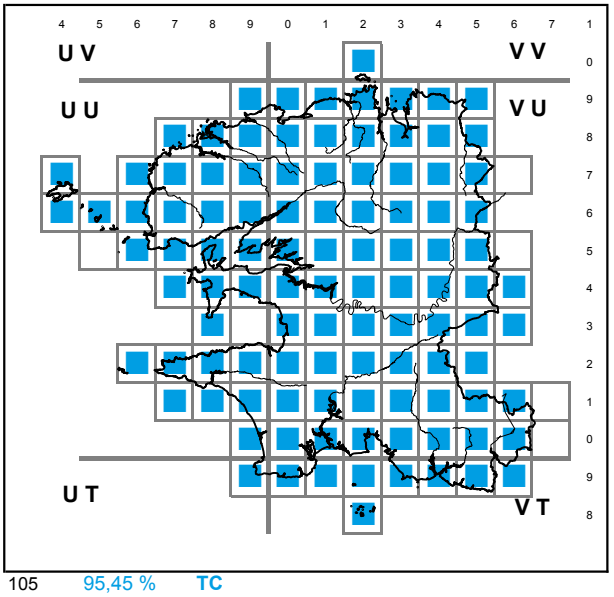
Syn. : *Anagallis minima* (L.) E.H.L. Krause – Jadis observée par les botanistes du XIX^{e} siècle à Brest, Clohars-Carnoët, Loctudy, Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Plouarzel, Plouzané, Quimper, Quimperlé et Sainte-Sève, cette très discrète plante annuelle n'a pas été revue depuis dans le département. Elle serait à rechercher sur les sols humides, parfois inondés l'hiver, comme les bordures d'étangs, les ornières et chemins forestiers, mais également les cultures.

Anagallis tenella
Mouron délicat



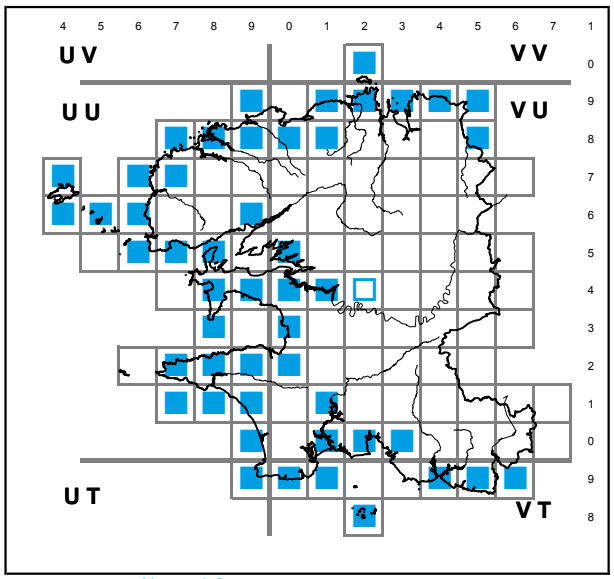
85 77,27 % **TC**

Anagallis arvensis
Mouron des champs



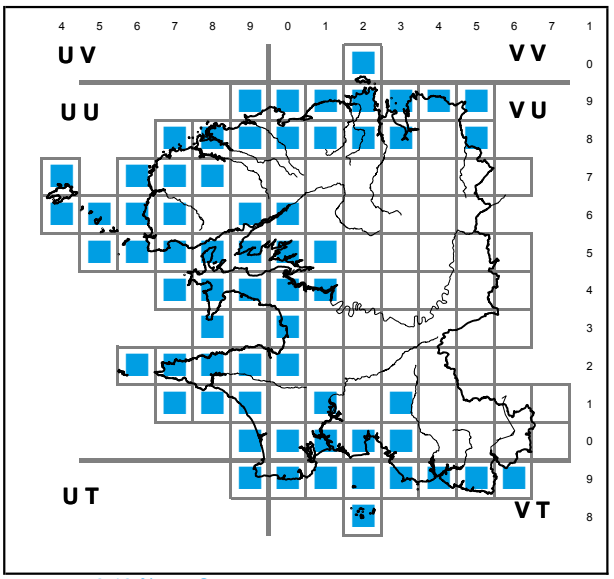
105 95,45 % **TC**

Samolus valerandi
Samole de Valérand



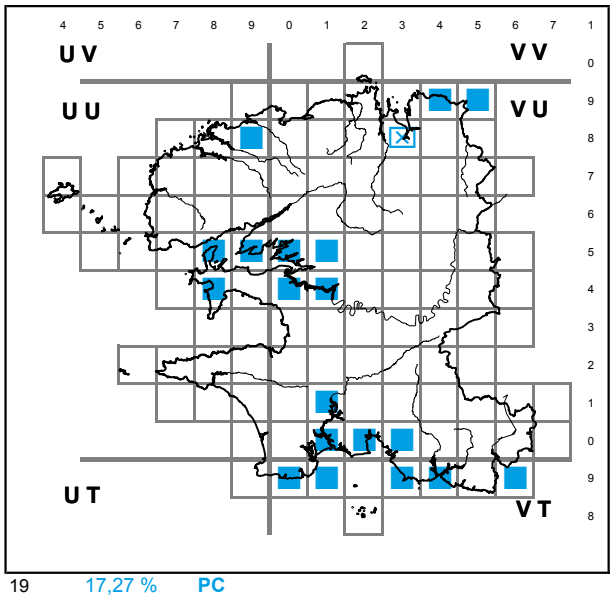
49 44,55 % **AC**

Armeria maritima subsp. maritima
Armérie maritime



64 58,18 % **C**

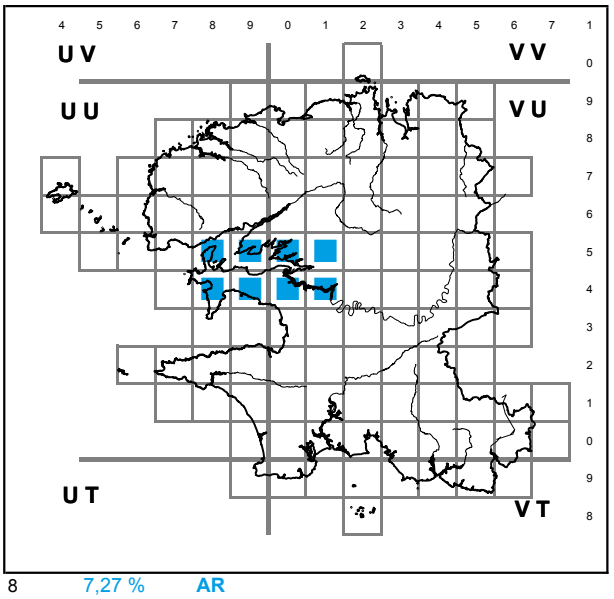
Limonium vulgare subsp. vulgare
Statice commun



19 17,27 % **PC**

Limonium humile
Petit statice

Pn, Lrma



8 7,27 % **AR**

◆ **Anagallis L.**

● Anagallis tenella (L.) L. – Mouron délicat

TC – Indigène – Cortège méridional

Plante caractéristique des milieux humides suintants, le mouron délicat est très répandu sur le territoire, aussi bien sur le littoral qu'à l'intérieur. Il se rencontre ainsi dans les suintements de falaises maritimes, les dépressions humides dunaires, les prairies hygrophiles oligotrophes, les tourbières et les fossés paratourbeux à tourbeux. Très sensible à l'assèchement du milieu, il apparaît localement en régression suite à la destruction de son habitat ou aux opérations de drainage.

● Anagallis arvensis L. – Mouron des champs *gleizh-ruz*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Anagallis arvensis* L. subsp. *arvensis* – Le mouron rouge est une des banalités de la flore locale. Il colonise un grand nombre de milieux anthropisés (friches et décombres, bords de routes et de chemins, cultures et jardins potagers), mais également les pelouses des dunes et falaises littorales. Si la plupart des observations se rattachent à la sous-espèce *arvensis*, la sous-espèce *parviflora* (Hoffmanns. & Link) Arcang. est localement présente dans les falaises littorales.

Anagallis foemina Mill. – Mouron bleu

NSR – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Anagallis arvensis* L. subsp. *foemina* (Mill.) Schinz & Thell. – Historiquement signalé par H. des Abbayes dans un champ sablonneux à Lampaul-Ploudalmézeau et par A.-H. Dizerbo à Brest, ce mouron à fleurs bleues n'a pas été observé récemment. Il convient toutefois de préciser que cette espèce des terrains calcaires est aujourd'hui très rare en Bretagne (les seules observations récentes concernent trois localités en Ille-et-Vilaine) et ne doit pas être confondue avec des individus d'*Anagallis arvensis* à fleurs bleues.

◆ **Samolus L.**

● Samolus valerandi L. – Samole de Valérand *gleizh-dour*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Plante des milieux ouverts et humides, la plupart du temps saumâtres, cette espèce est largement présente sur la façade littorale étroite. Elle se rencontre dans les pelouses hygrophiles et les suintements des falaises (souvent en compagnie d'*Apium graveolens*), dans les fossés et prairies subhalophiles, et dans les dépressions humides intradunales. La localité intérieure, observée par P. Bolloré à proximité des fours à chaux de Saint-Ségal, n'a pas été revue dernièrement.

PLUMBAGINACÉES

◆ **Armeria (DC.) Willd.**

● Armeria maritima (Mill.) Willd. subsp. maritima – Armérie maritime *armor, moudez*

C – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Armeria maritima* Willd. – L'armérie maritime est une espèce très commune sur le littoral, où elle forme au printemps de somptueux gazons de fleurs rosées. Caractéristique des fissures chasmophytiques et des pelouses aérohalines au sein des falaises maritimes, cette plante se rencontre également dans les prés salés du haut schorre, dans la zone de contact haut schorre / dune, dans la dune grise, ainsi que sur les serpentines de la baie d'Audierne. La localité intérieure observée sur la commune de Tourc'h est d'origine anthropique.

◆ **Limonium P. Mill.**

● Limonium vulgare Mill. subsp. vulgare – Statice commun

PC – Indigène – Cortège atlantique

Cette lavande croît dans les prés salés du haut schorre, humectés d'eau douce phréatique sur substrat sablo-limoneux, ou dans les cuvettes planes sur substrat sablo-vaseux. La distribution de cette espèce dans le département se caractérise par quatre secteurs : la rade de Brest, le littoral entre Saint-Jean-du-Doigt et Locquirec, la baie de Guissény-Kerlouan et la côte sud entre Plobannalec-Lesconil et Clohars-Carnoët. Malgré des conditions écologiques favorables, cette lavande semble absente notamment des abers (Benoît, Ildut, Wrac'h) et des baies de Goulven et de Morlaix.

● Limonium humile Mill. – Petit statice

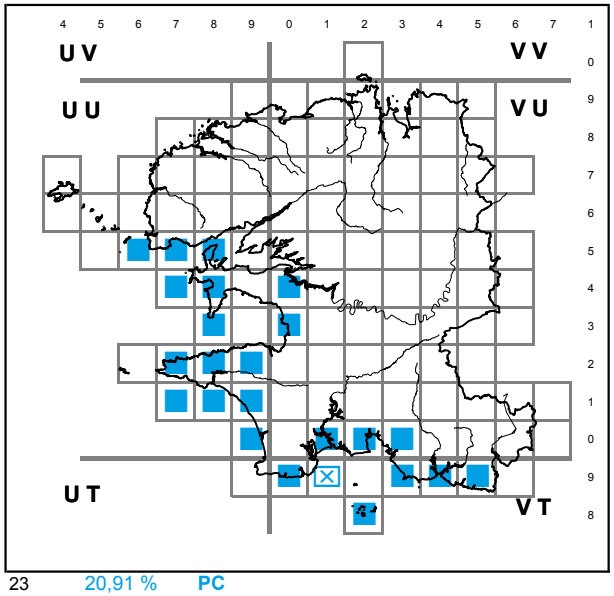
Pn, Lrma – **AR** – Indigène – Cortège atlantique

La répartition française de *Limonium humile* se limite aux prés salés du moyen schorre de la rade de Brest (les populations du Morbihan se rapprochant de l'hybride *Limonium* x *neumanii*). Les communes abritant cette espèce sont toutefois nombreuses : Crozon, Daoulas, Dirinon, le Faou, Hanvec, l'Hôpital-Camfrout, Landévennec, Logonna-Daoulas, Loperhet, Plougastel-Daoulas et Roscanvel. Cependant cette très rare plante est aujourd'hui en voie d'extinction en raison de son élimination progressive par une espèce concurrente exogène, *Spartina alterniflora*. Suivies depuis plusieurs années par le Conservatoire botanique, les populations du petit statice font actuellement l'objet de mesures de gestion conservatoire afin de préserver les dernières stations de l'espèce.

Limonium x neumannii C.E. Salmon – Statice de Neumann (page 640)

Limonium binervosum / dodartii

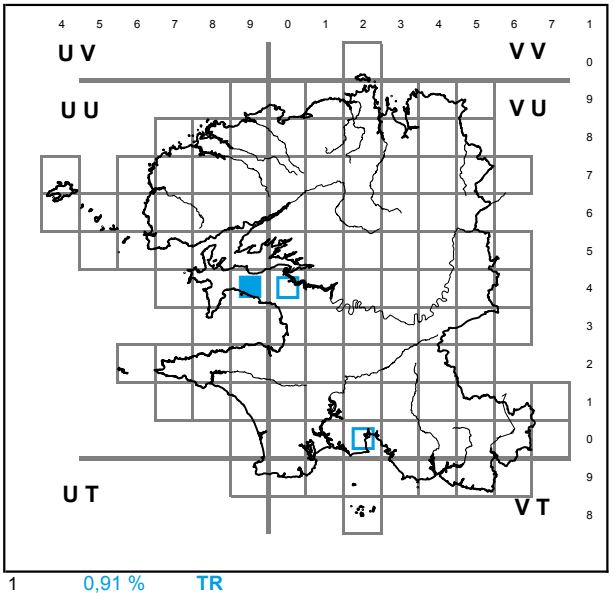
Statice à deux nervures et Statice de Dodart



23 20,91 % **PC**

Limonium auriculae-ursifolium

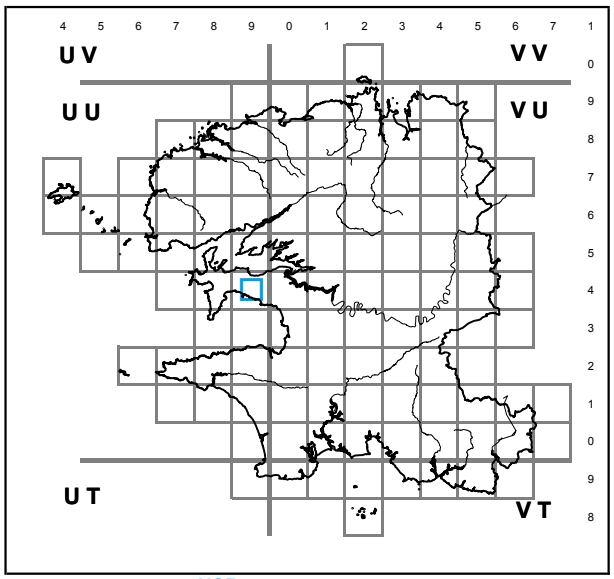
Statice oreille d'ours Lrma



1 0,91 % **TR**

Limonium ovalifolium

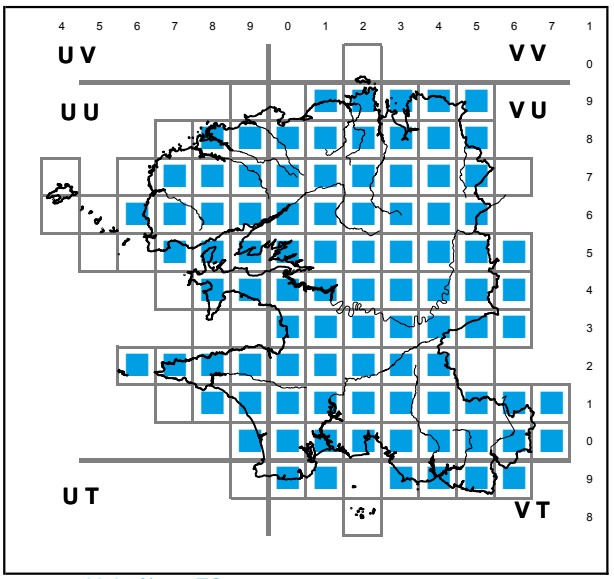
Statice à feuilles ovales Pr, Lrma



NSR

Fraxinus excelsior subsp. excelsior

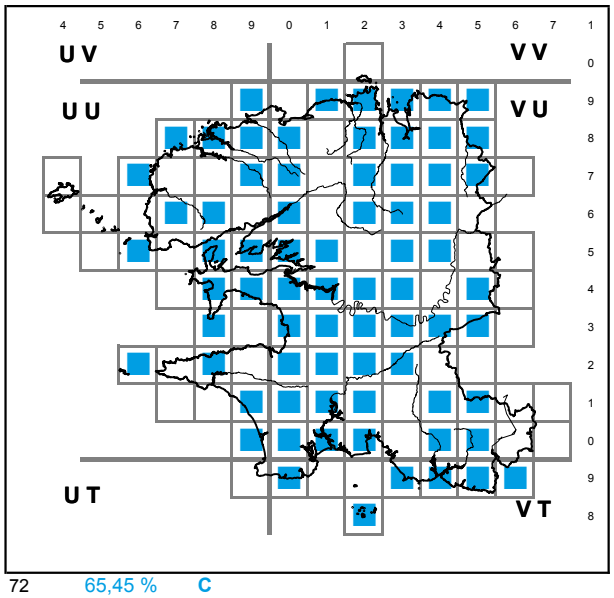
Frêne commun



92 83,64 % **TC**

Ligustrum vulgare

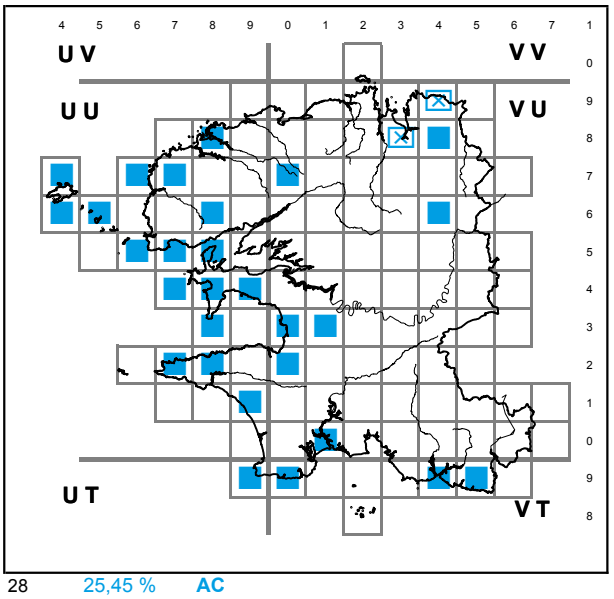
Troène commun



72 65,45 % **C**

Cicendia filiformis

Cicendie filiforme



28 25,45 % **AC**

● Limonium binervosum / dodartii – Statice à deux nervures et Statice de Dodart

PC – Indigène

Ces deux espèces, non distinguées dans *Flora europaea* et très difficiles à différencier, sont présentes sur le littoral sud et ouest du département, de Clohars-Carnoët au Conquet. Ces deux statices se rencontrent ainsi dans les fissures des rochers maritimes fortement exposées aux embruns et dans les prés salés au niveau des zones de contact entre le haut schorre et la dune.

● Limonium auriculae-ursifolium (Pourr.) Druce – Statice oreille d'ours

Lrma – **TR** – Indigène

Syn. : *Limonium auriculiursifolium* (Pourr.) Druce – Signalée par les frères Crouan à l'Aber en Crozon, par H. des Abbayes dans les marais de Mousterlin à Fouesnant, puis par A.-H. Dizerbo à l'anse du Garo en Argol, cette espèce des zones sableuses des hauts schorres a uniquement été revue à l'Aber en Crozon (S. Magnanon, 1994). Toutefois, au vu de la difficulté de détermination des différentes espèces de statice, cette identification demande à être confirmée.

● Limonium ovalifolium (Poir.) Kuntze – Statice à feuilles ovales

Pr, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège atlantique

Cette espèce méditerranéo-atlantique des falaises maritimes et du haut schorre était autrefois signalée par A.-H. Dizerbo et R. Corillon dans l'anse de Dinan à Crozon. Elle n'y a jamais été revue depuis.

OLÉACÉES

◆ Fraxinus L.

● Fraxinus excelsior L. subsp. excelsior – Frêne commun *gwez-onn, onn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Reconnaissable à ses bourgeons noirâtres et ses feuilles opposées imparipennées, le frêne est un arbre très répandu sur l'ensemble du territoire, sur des sols secs à humides. Essence forestière caractéristique des forêts alluviales, des forêts de ravins intérieurs et littoraux, des haies et boisements frais, cet arbre se comporte également comme une essence pionnière dans les clairières forestières.

Fraxinus angustifolia Vahl subsp. *oxycarpa* (M. Bieb. ex Willd.) Franco & Rocha Afonso – Frêne oxyphylle *gwez-onn, onn*

Non indigène – Cortège méridional

Indigène jusque dans le sud du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, ce frêne, à bourgeons bruns, est planté sur le territoire finistérien. S'échappant parfois il semble localement naturalisé.

◆ Ligustrum L.

● Ligustrum vulgare L. – Troène commun *lugustr*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce troène, indigène et commun en France, affectionne les sols plutôt neutres des haies, boisements et dunes boisées littorales. Paraissant assez fréquente sur la carte de répartition, notamment à l'intérieur, cette espèce pourrait en réalité être très rare dans le département. En effet, les observations récentes de terrain montrent que de très nombreuses localités sont à rattacher à *Ligustrum ovalifolium* qui a été largement planté. Toutes les stations mériteraient à terme d'être vérifiées. Il semble toutefois que les populations de troènes se trouvant en arrière-dunes de Tréflez et de Santec soient bien à rattacher à cette espèce.

Ligustrum ovalifolium Hassk. – Troène de Californie

Non indigène

Cette espèce de troène a été largement plantée dans le département, notamment pour former des haies autour des habitations et des champs cultivés. Malheureusement, jusqu'en 2006, cet arbuste a largement été confondu avec le troène indigène et a donc été très peu noté. Il s'en suit que la carte de répartition de *Ligustrum vulgare* est surévaluée et intègre en réalité de nombreuses stations de *Ligustrum ovalifolium*.

GENTIANACÉES

◆ Cicendia Adans.

● Cicendia filiformis (L.) Delarbre – Cicendie filiforme

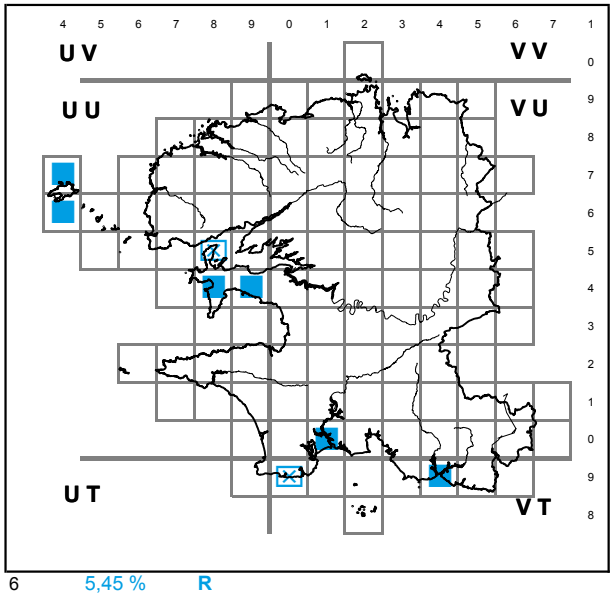
AC – Indigène – Cortège méridional

Signalée par H. des Abbayes comme commune en Bretagne, cette discrète plante annuelle à fleurs jaunes tétramères apparaît aujourd'hui comme assez fréquente sur le littoral sud et ouest, et de manière disséminée à l'intérieur et sur la façade maritime nord. Espèce acidiphile, elle se rencontre principalement dans les pelouses rases, inondées en hiver, au sein des landes et des falaises maritimes. Plante pionnière, elle affectionne également les zones exondées des bords d'étangs et de mares, les chemins et ouvertures au sein des landes humides.

Exaculum pusillum

Cicendie naine

Lrma

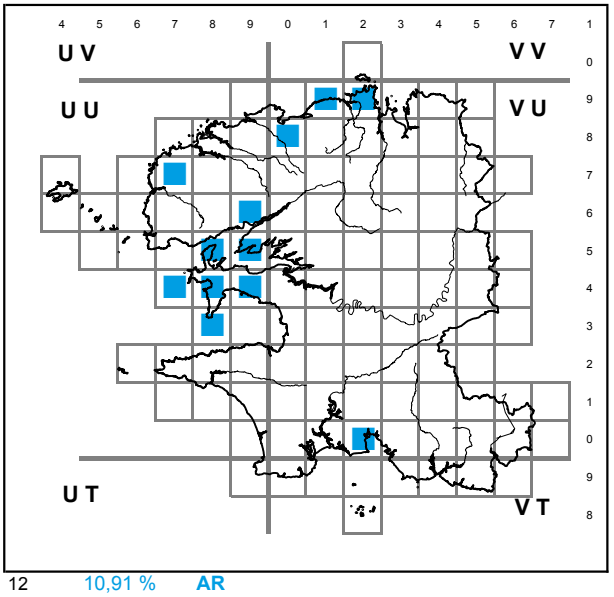


6 5,45 % **R**

Blackstonia perfoliata subsp. perfoliata

Chlora perfoliée

Lrma

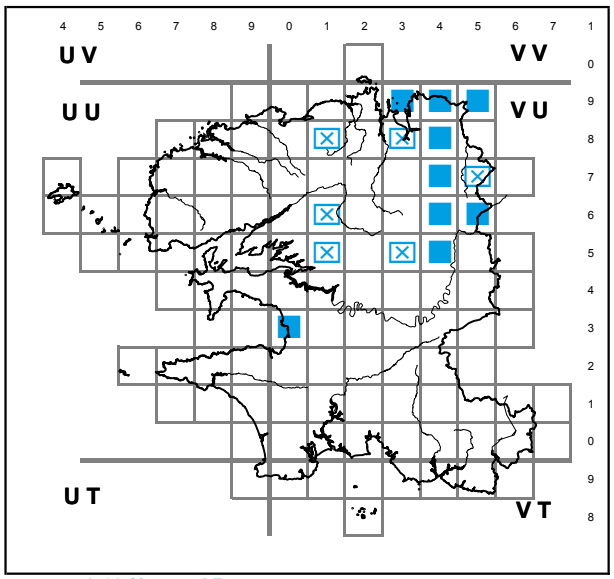


12 10,91 % **AR**

Centaurium scilloides

Erythrée fausse-scille

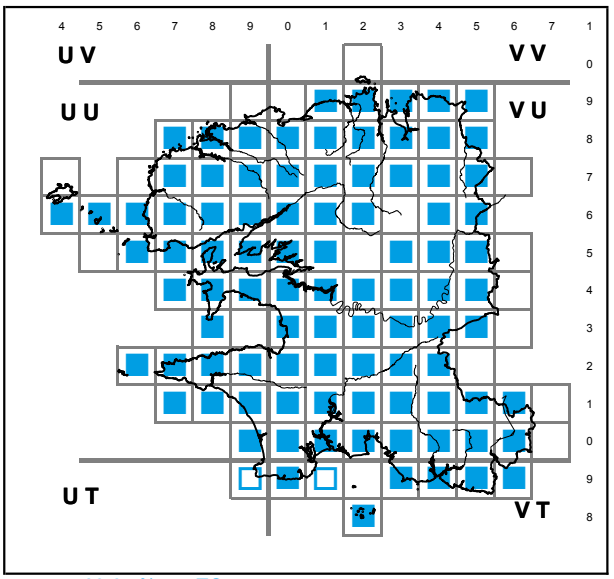
Pn, Lrma



9 8,18 % **AR**

Centaurium erythraea subsp. erythraea

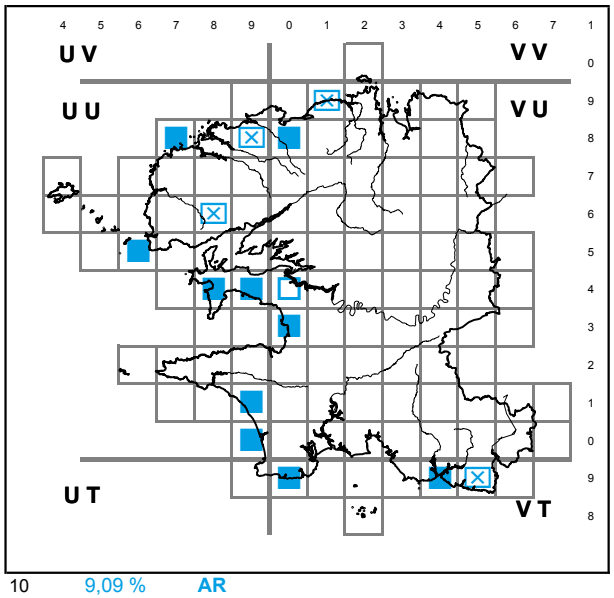
Erythrée petite centaurée



92 83,64 % **TC**

Centaurium pulchellum subsp. pulchellum

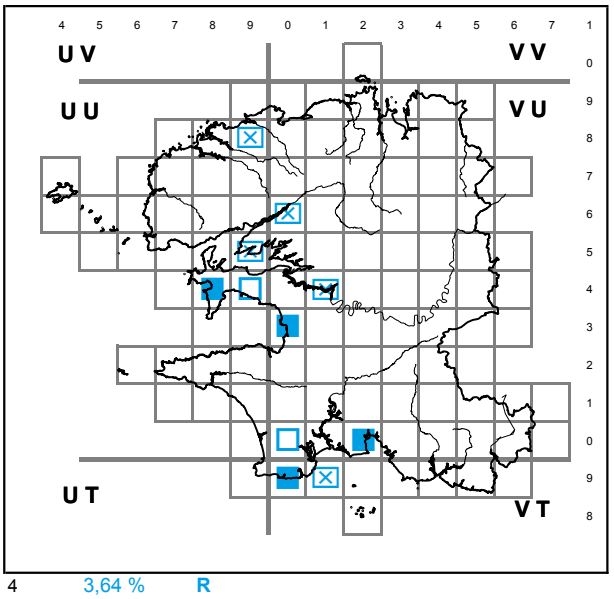
Erythrée élégante



10 9,09 % **AR**

Centaurium tenuiflorum subsp. tenuiflorum

Erythrée à petites fleurs



4 3,64 % **R**

◆ Exaculum Caruel

● Exaculum pusillum (Lam.) Caruel – Cicendie naine

Lrma – **R** – Indigène – Cortège méridional

Très discrète comme l'espèce précédente, cette petite gentianacée se rencontre très rarement sur le territoire. Elle affectionne les pelouses pionnières, inondées en hiver, au sein des falaises littorales, des landes humides et des ceintures amphibies des mares et étangs. Les seules observations récentes concernent les communes de Combrit (R. Ragot, 2000), Crozon (N. Annezo, J. Durfort, H. Michaud, E. Quéré, 1994-1999), Moëlan-sur-Mer (F. Hopkins, 2001) et Ouessant (F. Bioret, 1989).

◆ Blackstonia Huds.

● Blackstonia perfoliata (L.) Huds. subsp. perfoliata – Chlora perfoliée

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce annuelle, de couleur glauque et à fleurs jaunes en cymes terminales, croît dans les sables dunaires humides et sur les placages sablo-calcarifères des falaises littorales. Elle s'observe ainsi sur le littoral des communes de Camaret-sur-Mer, Cléder, Crozon, Fouesnant, Lanvéoc, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas, Plougoulm, Roscanvel, Santec, Tréflez et plus au sud à Fouesnant. Plusieurs stations se développant en milieux anthropisés ont également été indiquées à Brest (port de commerce, polder, route de la corniche, Sainte-Anne-du-Portzic) et à Plougastel-Daoulas (le long de la RN 165). L'ensemble de ces observations se rattache à la sous-espèce *perfoliata,* la sous-espèce *imperfoliata* (L. fil.) Samp. étant présente en Bretagne uniquement dans le Morbihan.

◆ Centaurium Hill

● Centaurium scilloides (L.f.) Samp. – Érythrée fausse-scille

Pn, Lrma – **AR** – Indigène – Cortège atlantique

Cette espèce eu-atlantique, rare en Europe, est liée aux ouvertures des landes sèches à ajonc et bruyère cendrée. Dans le Finistère, plusieurs des stations historiques citées par J. Lloyd ont disparu : Morlaix, Plouigneau, Plouezoc'h, Plouégat-Moysan, la Roche-Maurice et le Faou. En revanche, la station de Primel-Trégastel, notée par E. Lebeurier, se maintient tandis que de nouvelles localités, non relevées par les anciens botanistes, ont été découvertes récemment (notamment sur la côte nord par Y. Le Gall ou dans les monts d'Arrée par F. Séité et J. Durfort en 1998). Actuellement, à Plonévez-Porzay (M.T. Thierry & C. Roudot, 1997), la plante forme une belle population au sein d'une lande sur dune. Sur le littoral du Trégor morlaisien, l'érythrée fausse-scille se développe dans les zones ouvertes des landes rases, parfois le long de sentiers très fréquentés. Dans les monts d'Arrée, sur les communes de Berrien, Scrignac, le Cloître-Saint-Thégonnec, Lannéanou, Locmaria-Berrien, Plougonven, la plante croît sur des talus ou des banquettes rases en bord de routes, en compagnie d'espèces caractéristiques de landes.

● Centaurium erythraea Rafn subsp. erythraea – Érythrée petite centaurée *bokedoù-an-derzhienn*

TC – Indigène

Syn. : *Centaurium erythraea* Raf. – Présente sur l'ensemble du territoire, cette espèce est la plus commune des érythrées de Bretagne. Elle colonise une large gamme de milieux, sur sols plus ou moins dénudés, frais et secs : pelouses, bords de routes et de chemins, friches et décombres. Dans les pelouses des falaises littorales de la presqu'île de Crozon, du cap Sizun, des îles d'Ouessant et de Sein, et du pays bigouden, la variété *subcapitatum* Corb., à forme naine et inflorescence compacte, a régulièrement été observée.

● Centaurium pulchellum (Sw.) Druce subsp. pulchellum – Erythrée élégante

AR – Indigène

Jadis signalée par H. des Abbayes comme assez commune sur presque tout le littoral, cette érythrée à petites fleurs roses se rencontre aujourd'hui de manière dispersée sur la façade maritime. Elle semble absente des diverses îles finistériennes, à l'exception de l'île de Beniget dans l'archipel de Molène (F. Bioret, 2005). Affectionnant les lieux sablonneux humides, elle se développe principalement dans les dépressions humides arrière-dunaires. Très proche de l'espèce suivante, sa détermination est souvent difficile.

● Centaurium tenuiflorum (Hoffmanns. & Link) Fritsch subsp. tenuiflorum – Érythrée à petites fleurs

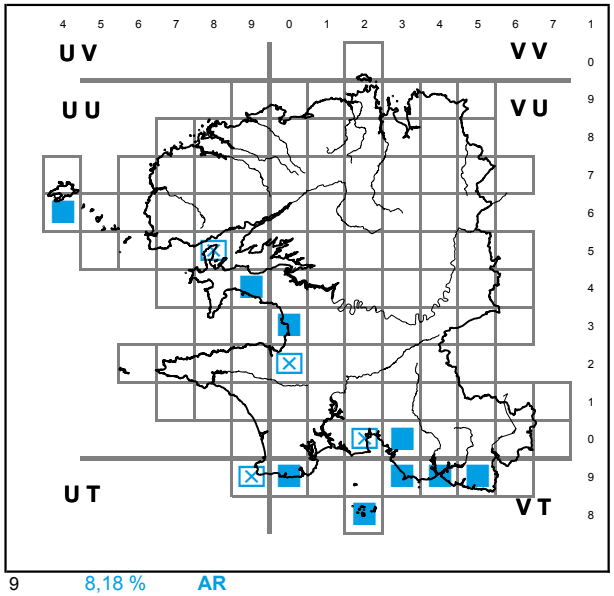
R – Indigène

Cette petite plante annuelle se développe, comme l'espèce précédente, dans les pelouses sablonneuses humides du littoral. En outre, elle semble apprécier une certaine salinité du substrat, et colonise les zones de contact entre les hauts de prés salés et la dune. Anciennement indiquée comme assez commune du sud Finistère jusqu'en Ille-et-Vilaine, cette espèce l'est beaucoup moins aujourd'hui ; les seules observations récentes concernent les marais de Mousterlin en Fouesnant (D. Philippon, 1993) et les dunes de Crozon (M.-T. Thierry, 2006), Loctudy (J. Liegard, 1997), Plobannalec-Lesconil et Saint-Nic (R. Ragot, 1996 & 2007).

Centaurium maritimum

Erythrée maritime

Lrma

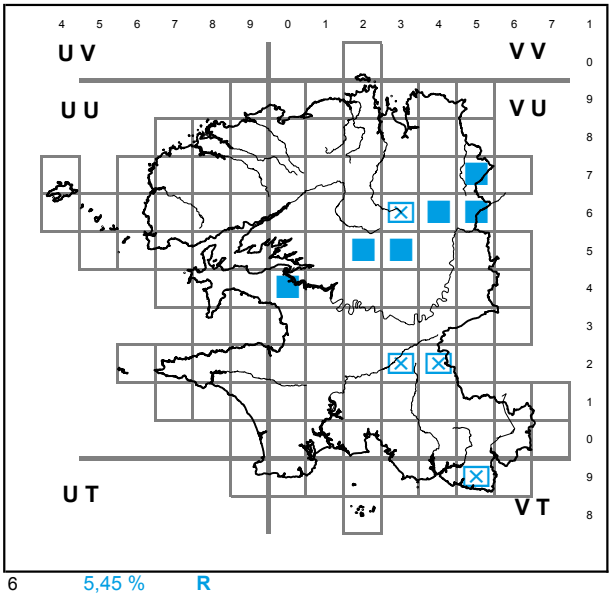


9 8,18 % **AR**

Gentiana pneumonanthe

Gentiane pneumonanthe

Lrma

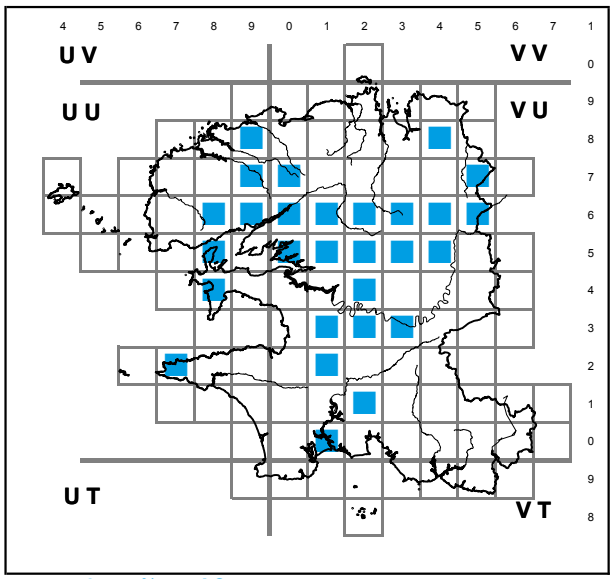


6 5,45 % **R**

Menyanthes trifoliata

Trèfle d'eau

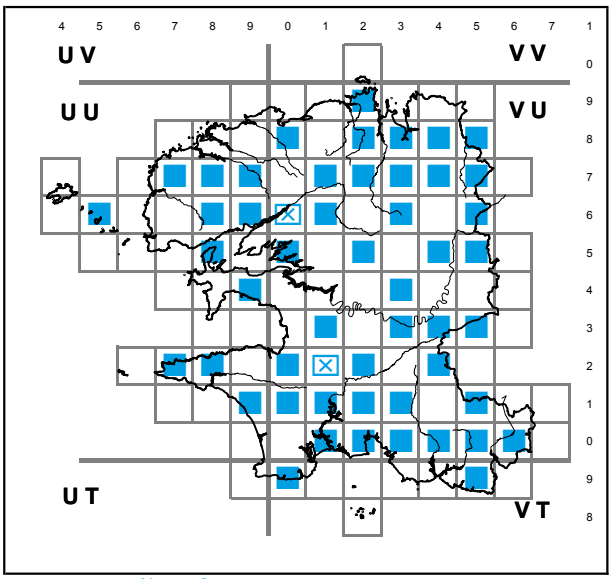
Lrma



28 25,45 % **AC**

Vinca minor

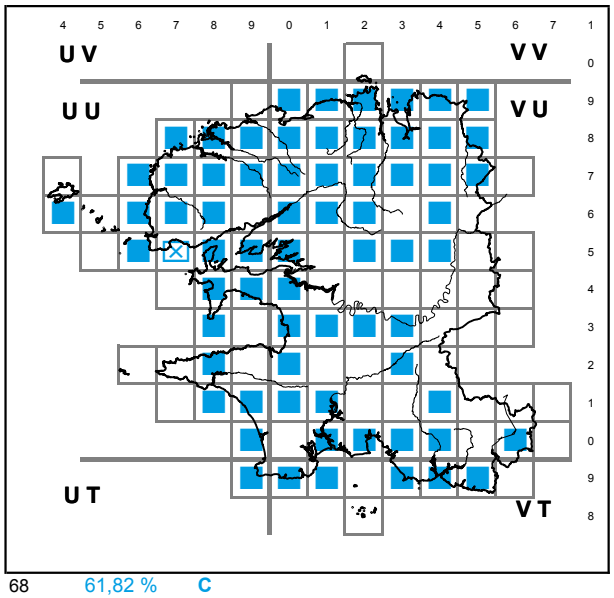
Petite pervenche



50 45,45 % **C**

Vinca major

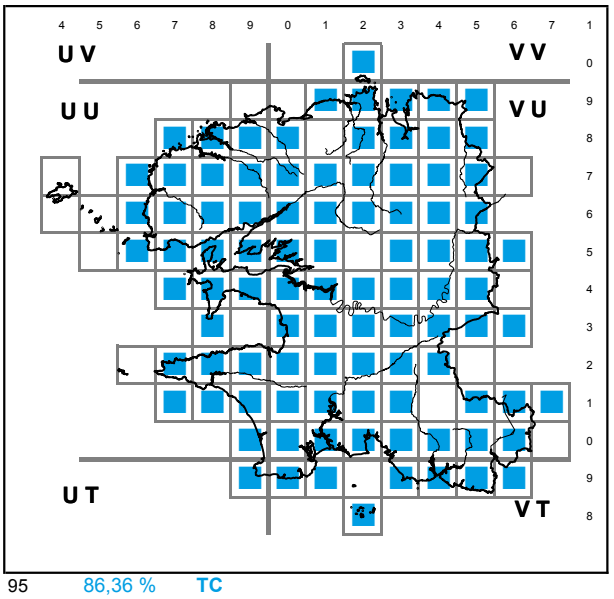
Grande pervenche



68 61,82 % **C**

Sherardia arvensis

Shérardie des champs



95 86,36 % **TC**

● Centaurium maritimum (L.) Fritsch – Érythrée maritime

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce méditerranéenne-atlantique des pelouses rases des falaises maritimes atteint dans le Finistère sa limite nord absolue. Assez rare sur le territoire, elle présente de belles populations sur les communes de Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer et Névez. Elle se raréfie plus à l'ouest où elle a été observée à Trégunc, Concarneau, le Guilvinec, Plonévez-Porzay, Crozon et Ouessant. Historiquement, elle était indiquée dans les environs de Brest par J. Lloyd, mais les prospections récentes dans ce secteur n'ont pas permis de retrouver l'espèce.

◆ **Gentiana L.**

● Gentiana pneumonanthe L. – Gentiane pneumonanthe *jañsif*

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette très belle gentianacée à grandes fleurs bleues croît dans les landes mésophiles à humides des monts d'Arrée (de Hanvec à Bolazec) et du Menez-Hom (Argol, Dinéault, Saint-Nic). Anciennement indiquée par C. Picquenard dans les montagnes Noires (Leuhan, Coray) et sur les communes littorales de Clohars-Carnoët et de Moëlan-sur-Mer, cette espèce n'a pas été revue dans ces localités depuis le XIX^e^ siècle. Très sensibles à l'embroussaillement des landes, à l'enrésinement et à l'assèchement des milieux, les populations de cette espèce sont localement en régression. *A contrario*, elle peut former de belles colonies dans les secteurs de landes gérées par fauche.

◆ **Gentianella Moench**

Gentianella campestris (L.) Börner – Gentianelle champêtre

Pr, Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Gentiana campestris* L. – Observée par J. Lloyd au XIX^e^ siècle à Plouigneau et à Lan-ar-Foasse en Garlan, cette petite gentiane à fleurs bleu-violacé dont la corolle est à gorge ciliée n'a pas été aperçue depuis dans le département. Ses anciennes localités ont toutes été fortement urbanisées, mais cette espèce calcicole serait toutefois à rechercher dans les pelouses et les prairies sèches de la région de Morlaix.

MÉNYANTHACÉES

◆ **Menyanthes L.**

● Menyanthes trifoliata L. – Trèfle d'eau *melchon-dour*

Lrma – **AC** – Indigène – Cortège boréal

Le trèfle d'eau est une espèce semi-aquatique à amphibie des bords et queues d'étangs, et des prairies humides oligotrophes tourbeuses. En bordure des plans d'eau, cette espèce peut former d'importants tapis flottants, quasiment monospécifiques, appelés « tremblants ». Privilégiant les milieux à forte activité turfigène, souvent accompagné de *Potentilla palustris*, ce taxon se rencontre essentiellement dans les monts d'Arrée et dans les bassins de l'Aulne et de l'Elorn. Sa présence dans des marais neutro-alcalins est plus rare mais a toutefois été signalée dans les étangs de Kerloc'h (Crozon & Camaret-sur-Mer) et de Laoual (Cléden-Cap-Sizun) ainsi que dans le marais du Curnic (Guissény).

◆ **Nymphoides Hill**

Nymphoides peltata (S.G. Gmel.) Kuntze – Faux-nénuphar (page 640)

APOCYNACÉES

◆ **Vinca L.**

● Vinca minor L. – Petite pervenche

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce des sous-bois frais neutroclines apparaît de manière disséminée sur le territoire. Si sa répartition est dispersée sur le littoral, sa présence à l'intérieur révèle des sols neutres où localement elle peut former des populations denses et étendues. Également cultivée comme plante ornementale, elle est naturalisée çà et là sur le territoire à proximité des habitations. La cartographie du taxon ne distingue pas les populations indigènes des cultivars exogènes.

● Vinca major L. – Grande pervenche

C – Non indigène – Cortège méridional

Depuis très longtemps cultivée dans les jardins comme plante ornementale, la grande pervenche s'est largement naturalisée sur le territoire, notamment sur la frange littorale élargie. Elle se rencontre principalement à proximité des habitations dans les sous-bois frais et les haies, ainsi qu'aux bords des décharges sauvages de déchets verts.

RUBIACÉES

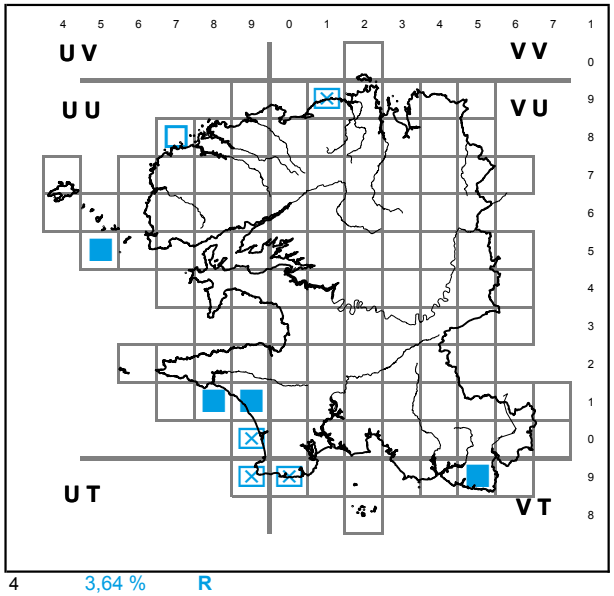
◆ **Sherardia L.**

● Sherardia arvensis L. – Shérardie des champs *mil-far*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

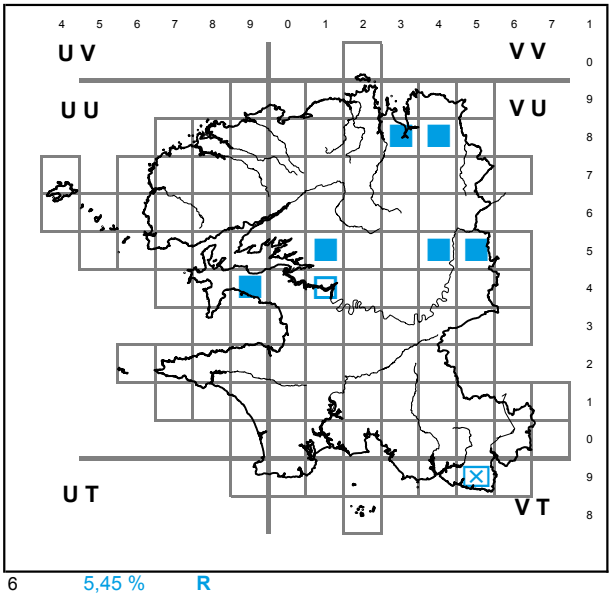
Cette petite rubiacée, à fleurs tétramères de couleur rose liliacé, est largement répandue sur l'ensemble du territoire. Elle colonise les pelouses sèches des dunes et falaises littorales mais également les champs cultivés et les pelouses de l'intérieur.

Asperula cynanchica
Aspérule des sables



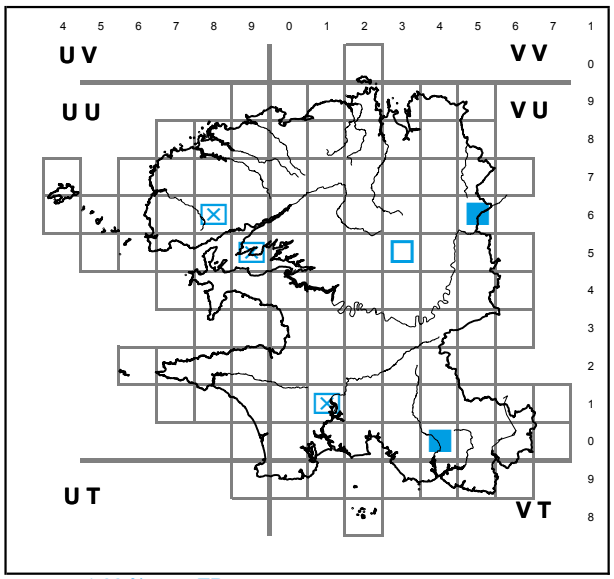
4 3,64 % **R**

Galium odoratum
Aspérule odorante Lrma



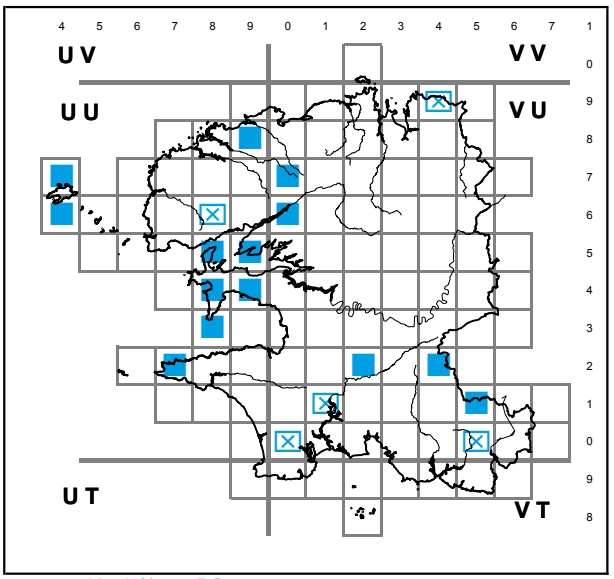
6 5,45 % **R**

Galium uliginosum
Gaillet des fanges



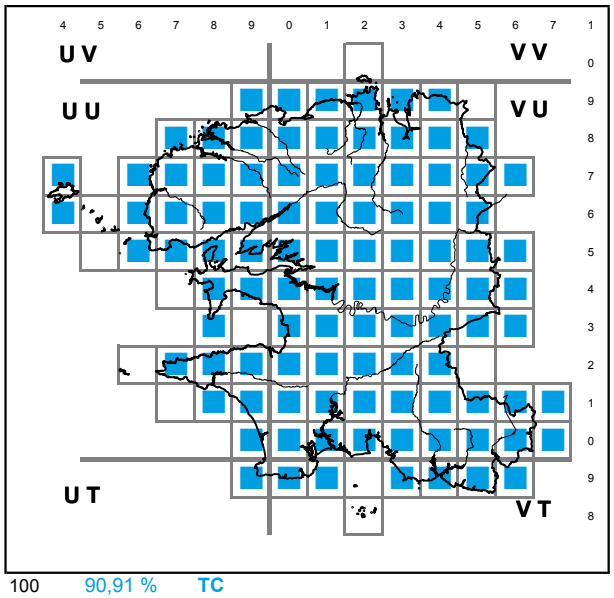
2 1,82 % **TR**

Galium debile
Gaillet chétif Lrma



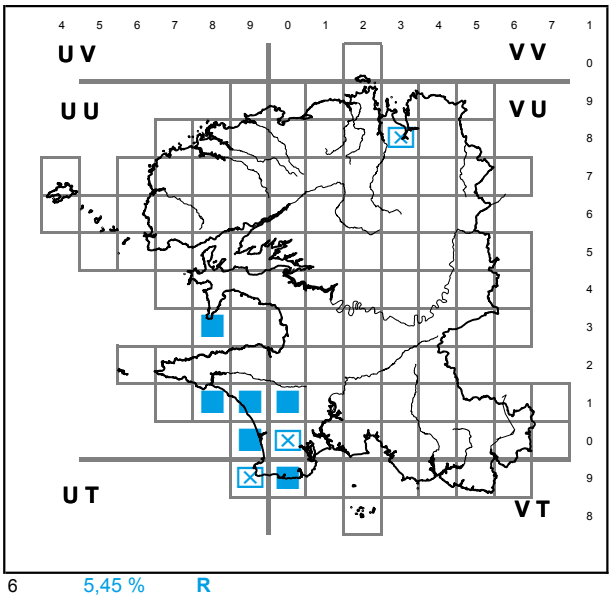
14 12,73 % **PC**

Galium palustre
Gaillet des marais



100 90,91 % **TC**

Galium verum subsp. verum
Gaillet vrai



6 5,45 % **R**

◆ Asperula L.

● Asperula cynanchica L. – Aspérule des sables

R – Indigène

Jadis signalée par C. Picquenard comme rare sur le littoral de la baie d'Audierne, de Clohars-Carnoët et de Plouescat, puis indiquée par E. Lebeurier à Saint-Pabu, cette espèce des pelouses et dunes littorales sur sols calcarifères a conservé ce statut d'espèce peu représentée dans le département. En effet, seules les localités de la baie d'Audierne (Esquibien & Plozévet, observation de P. Hamon, 1994) et de Clohars-Carnoët (F. Madic, 2007) ont récemment été revues. Par ailleurs, une nouvelle station a dernièrement été recensée dans l'archipel de Molène-Ouessant sur l'île de Quemenez (P. Hamon, 2004).

◆ Galium L.

● Galium odoratum (L.) Scop. – Aspérule odorante *menoued*

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Asperula odorata* L. – Espèce d'ombre se développant en sous-bois des hêtraies-chênaies et des boisements mixtes sur sols frais neutroclines, l'aspérule odorante est peu fréquente dans le département. Recherchant les climats relativement bien arrosés, cette espèce colonise principalement les grands massifs forestiers tels que les forêts du Cranou (le Faou), du Fréau (Poullaouën) et de Huelgoat, où elle peut former des populations denses et étendues. Occupant des surfaces plus réduites, elle a été observée en bordure de cours d'eau dans le bois du Poulmic (Lanvéoc) ainsi que dans des boisements neutroclines de Morlaix et Lanmeur. Historiquement, deux stations étaient indiquées en forêt de Carnoët près de Quimperlé (J. Lloyd) et à Port-Launay (Le Guillou), localités nécessitant probablement des recherches complémentaires pour retrouver l'espèce.

● Galium uliginosum L. – Gaillet des fanges

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Ce gaillet des prairies et marais tourbeux, à tiges rudes hérissées d'aiguillons, était uniquement observé au XIX^e^ siècle dans trois localités (Plougastel-Daoulas, Bodonou en Plouzané et Kérogan en Quimper), où il n'a jamais été revu depuis. Cependant, deux nouvelles stations ont récemment été signalées sur les communes de Bolazec (F. Hardy, 2000) et Trégunc (R. Ragot, 2006).

● Galium debile Desv. – Gaillet chétif

Lrma – **PC** – Indigène – Cortège méridional

Ce gaillet des lieux humides, à tiges grêles et à feuilles linéaires, est peu fréquent sur le territoire où il apparaît de manière dispersée. Affectionnant les sols plutôt acides des prairies humides oligotrophes et, plus rarement, des fossés et des dépressions au sein des landes, cette espèce peut être confondue avec des formes chétives de *Galium palustre* si on n'y prend pas garde.

● Galium palustre L. – Gaillet des marais

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

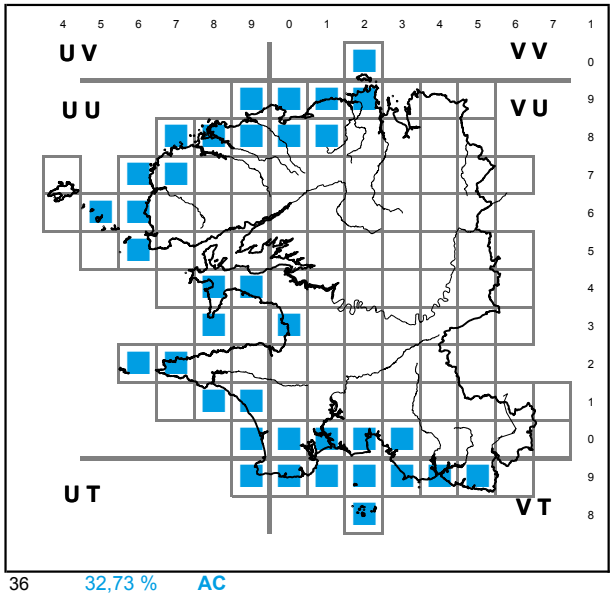
À l'exception de quelques petites îles finistériennes, ce gaillet des zones humides est présent sur l'ensemble du territoire où il croît dans les prairies humides, les mégaphorbiaies et les bords de mares, d'étangs et de rivières. Il existe deux sous-espèces de *Galium palustre* qui n'ont pas été distinguées dans cette cartographie : la sous-espèce *palustre* et la sous-espèce *elongatum* (C. Presl) Lange (élevée au rang d'espèce selon *Flora Europaea* : *Galium elongatum* C. Presl).

● Galium verum L. subsp. verum – Gaillet vrai

R – Indigène – Vaste répartition mondiale

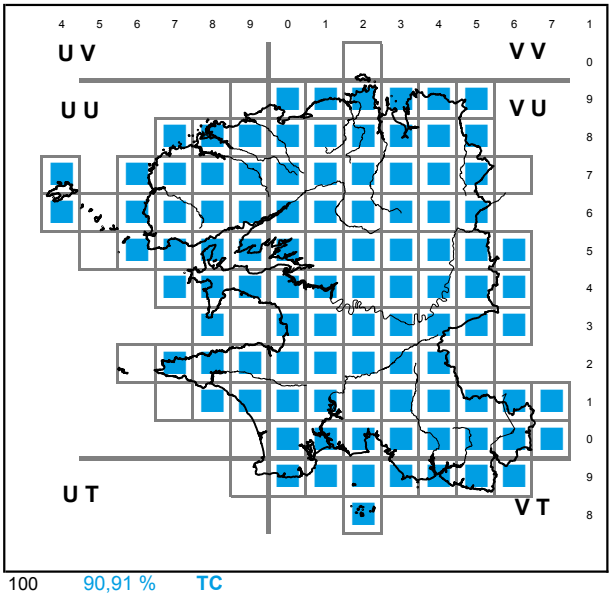
Jadis signalé par C. Picquenard dans la baie d'Audierne, dans les régions de Pont-l'Abbé et de Morlaix, ce gaillet est toujours aujourd'hui largement présent dans le sud-ouest du département entre Plouhinec et Penmarc'h. Une nouvelle localité a également été recensée à Crozon (G. Bretagne, 1994). Reconnaissable à ses fleurs jaunes et ses feuilles longues en verticilles espacés, cette espèce se développe sur les sols calcicoles des pelouses sèches, des bords de chemins, des dunes littorales et des landes sèches sur serpentine (en baie d'Audierne).

Galium arenarium
Gaillet des sables



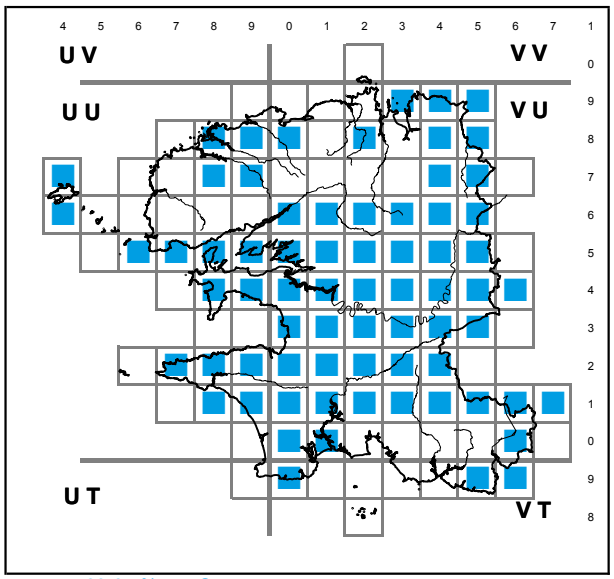
36 32,73 % **AC**

Galium mollugo
Gaillet mollugine



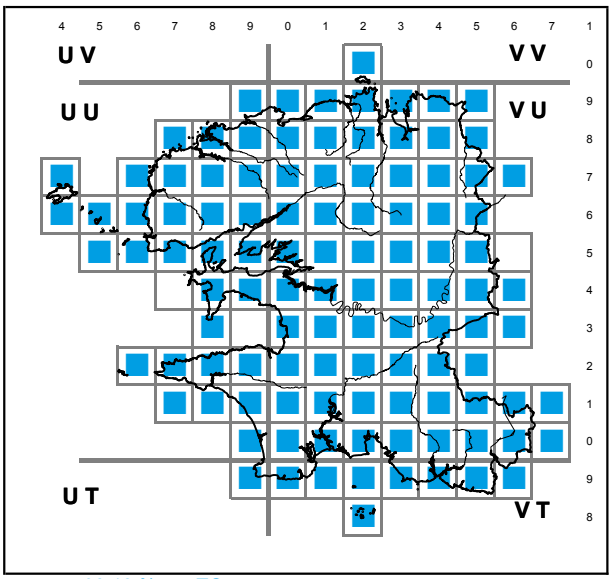
100 90,91 % **TC**

Galium saxatile
Gaillet des rochers



70 63,64 % **C**

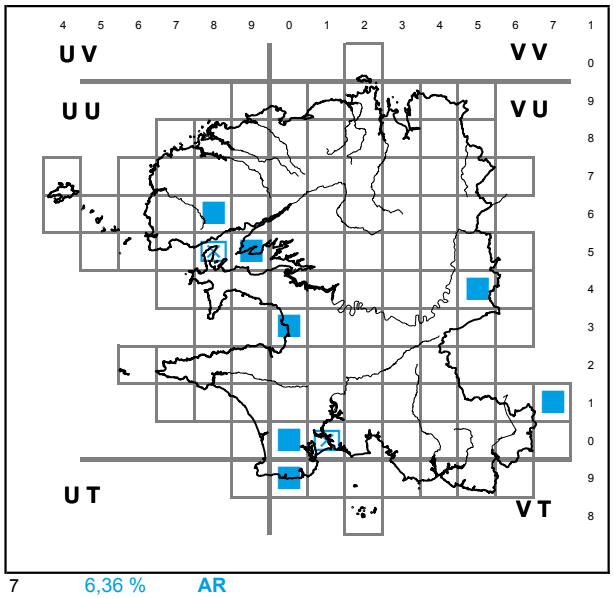
Galium aparine
Gaillet gratteron



108 98,18 % **TC**

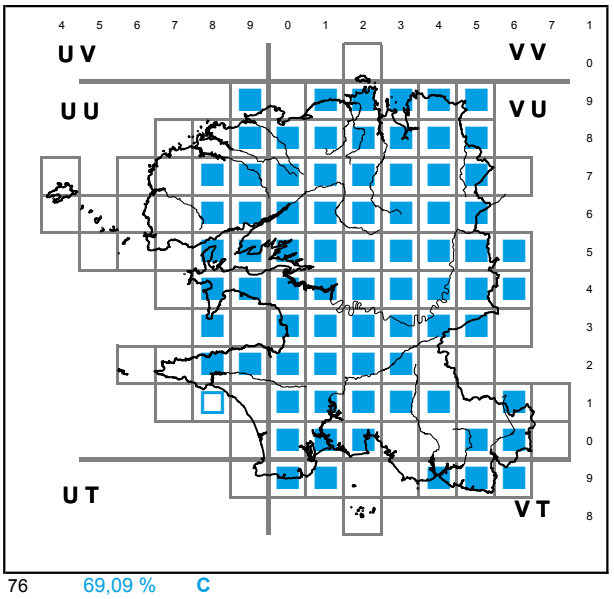
Galium parisiense subsp. parisiense
Gaillet de Paris

Lrma



7 6,36 % **AR**

Cruciata laevipes
Gaillet croisette



76 69,09 % **C**

● Galium arenarium Loisel. – Gaillet des sables

AC – Indigène – Cortège atlantique

Très proche de *Galium verum* dont il est parfois considéré comme une variété selon certaines Flores, caractéristique des dunes mobiles à oyat et des dunes calcarifères semi-fixées à saupoudrage d'arènes, le gaillet des sables est présent sur la quasi-totalité du littoral finistérien. Il est logiquement absent des côtes nord-est du département, de la rade de Brest et des falaises du nord du cap Sizun, secteur où les habitats dunaires favorables sont rares voire inexistants.

● Galium mollugo L. – Gaillet mollugine

TC – Indigène

Cette plante, très commune sur le territoire, est également très polymorphe. Il existe plusieurs sous-espèces, parfois élevées au rang d'espèce, que nous n'avons pas distinguées dans cette cartographie. Il semble toutefois que la sous-espèce *mollugo* L. soit très répandue dans les haies, les talus et les lisières forestières alors que la sous-espèce *neglectum* (Le Gall ex Gren.) Nyman, difficile à identifier avec certitude, a été notée dans certaines dunes finistériennes telles que les Sables-Blancs (Locquirec), les Blancs-Sablons (Le Conquet), Kéremma (Tréflez), Tréompan (Saint-Pabu) et Trévignon (Trégunc). Jadis signalée par C. Picquenard à Carantec, la sous-espèce *erectum* Syme, des sols calcicoles, n'a pas été revue récemment dans le département.

● Galium saxatile L. – Gaillet des rochers *añviez*

C – Indigène – Cortège atlantique

Vivant sur les terrains siliceux des affleurements rocheux, des pelouses, et des ouvertures au sein des landes sèches, le gaillet des rochers est commun sur la majeure partie du territoire, à l'exception du Léon et du sud-est du département où sa répartition présente des lacunes importantes.

Galium spurium L. subsp. *spurium* – Gaillet bâtard

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Cette autre plante messicole des terrains calcaires a été indiquée par Bonnemaison au XIX^e^ siècle à Quimper. Comme dans les autres départements bretons d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan où elle a jadis été citée, cette espèce n'a pas été revue dernièrement dans le Finistère.

● Galium aparine L. – Gaillet gratteron *krogerez*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante nitrophile présente dans toutes les mailles du département, le gaillet gratteron affectionne les lieux frais et humides des friches mésohygrophiles, des champs cultivés, des haies et talus, des lisières forestières, des bords de routes et de chemins, et des zones alluviales en bordure de ruisseaux.

Galium tricornutum Dandy – Gaillet à trois cornes

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Galium tricorne* With. – Plante messicole des terrains calcaires, ce gaillet a été signalé par J. Lloyd au XIX^e^ siècle à Camaret-sur-Mer, Crozon et sur l'île de Molène. Très proche de *Galium aparine* dont il se distingue notamment par ses pédicelles fructifères fortement recourbés, il n'a jamais été revu depuis dans le département.

● Galium parisiense L. subsp. parisiense – Gaillet de Paris

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Galium parisiense* L. subsp. *anglicum* (Huds.) Rouy – Ce très grêle gaillet, à feuilles bordées d'aiguillons, a récemment été observé sur les communes littorales de Plobannalec-Lesconil, Plomeur, Plonévez-Porzay et Plougastel-Daoulas. Il croît dans les pelouses sèches à tendance calcicole des sols pierreux et sablonneux, mais également dans les zones anthropisées, telles que les gares ferroviaires (Carhaix-Plouguer), et le long des axes routiers (RD 769 à Guillogomarc'h, RD 785 à Pont-l'Abbé et à Bohars). Jadis, la sous-espèce *divaricatum* (Lam.) Rouy était signalée par C. Picquenard sur les falaises de Brest entre Saint-Marc et le Moulin-Blanc, elle serait à rechercher dans ces anciennes localités.

Galium murale (L.) All. – Gaillet des murs

Assimilé indigène

Cette espèce méditerranéenne, jamais signalée dans le Finistère, est actuellement en expansion le long des côtes atlantiques françaises. Observée dans le Morbihan sur les dunes de Plouharnel et de Quiberon (Y. Guillevic, 1994 & 1995) puis à Larmor-Plage (A. Le Roux, 2000), elle vient d'être observée dans le Finistère à la gare de Brest (M. Goret, 2008).

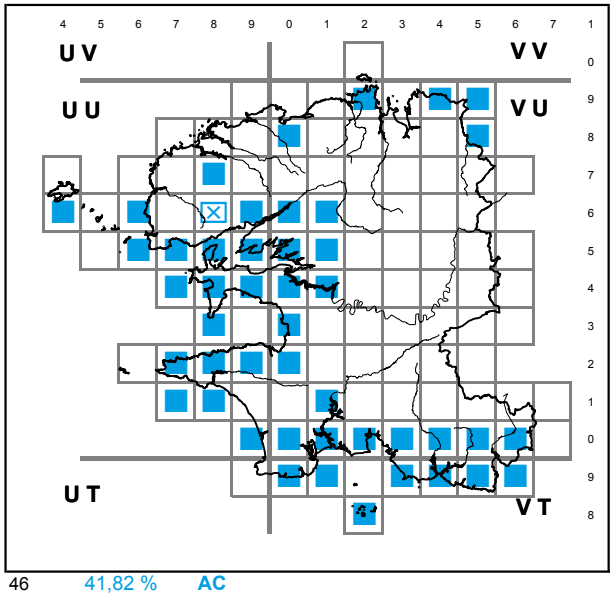
◆ Cruciata P. Mill.

● Cruciata laevipes Opiz – Gaillet croisette *fanouilh-ki*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

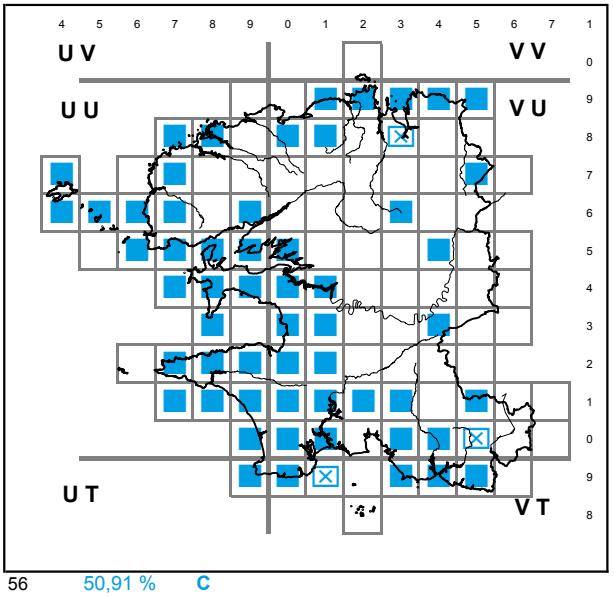
Syn. : *Galium cruciata* (L.) Scop. – Très commun sur tout le territoire, à l'exception des zones littorales les plus exposées aux vents et embruns, ce gaillet robuste, de couleur vert-jaunâtre, affectionne les sols frais des haies et talus, des lisières et clairières forestières, des prairies mésophiles et des bords de routes et de chemins.

Rubia peregrina
Garance voyageuse



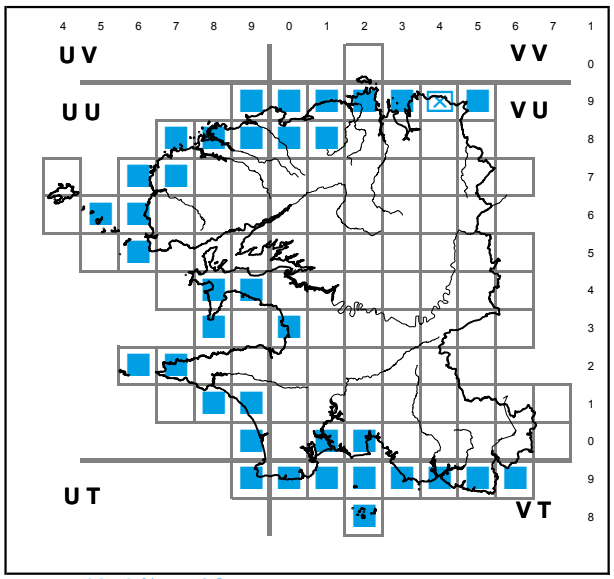
46 41,82 % **AC**

Cuscuta epithymum
Cuscute du thym



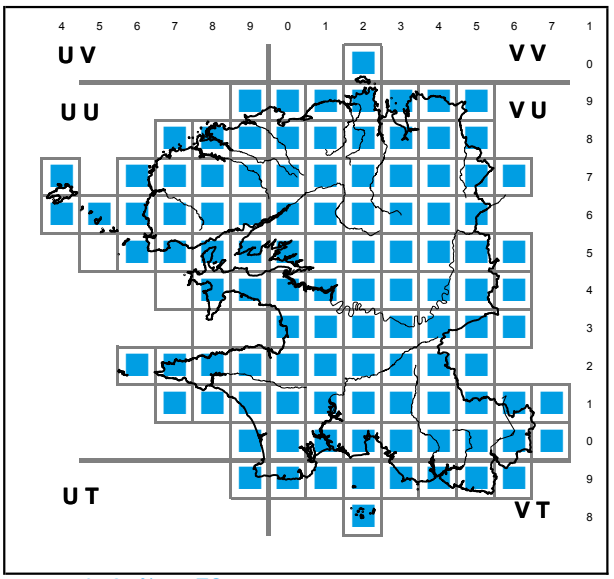
56 50,91 % **C**

Calystegia soldanella
Liseron soldanelle



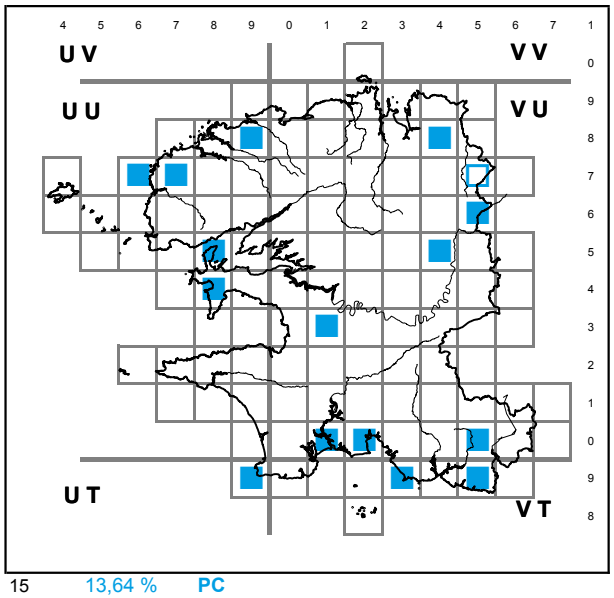
36 32,73 % **AC**

Calystegia sepium
Liseron des haies



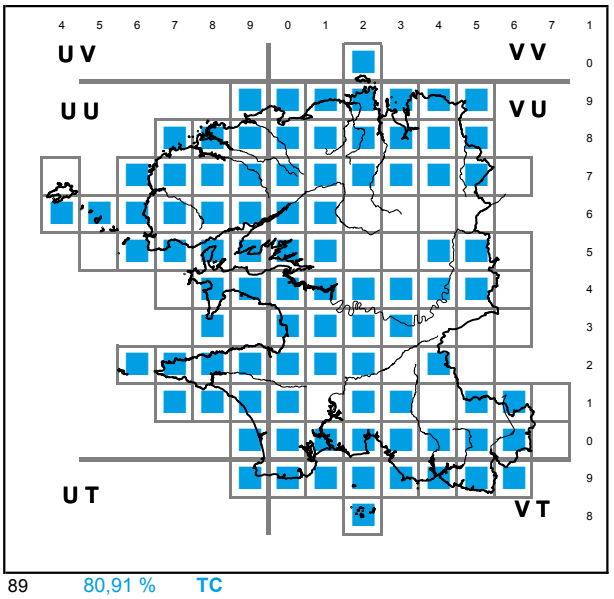
107 97,27 % **TC**

Calystegia silvatica
Liseron des bois



15 13,64 % **PC**

Convolvulus arvensis
Liseron des champs



89 80,91 % **TC**

◆ Rubia L.

● Rubia peregrina L. – Garance voyageuse *garvig*

AC – Indigène – Cortège méridional

La garance voyageuse est une espèce neutrophile des sols secs à frais des haies et talus, des lisières et clairières forestières, des bords de routes et de chemins, notamment côtiers. Espèce thermophile, elle est très présente sur la bande littorale élargie entre Clohars-Carnoët et Le Conquet ; plus au nord, les conditions climatiques, d'ensoleillement et de température plus faibles conduisent à une observation plus ponctuelle de l'espèce.

CONVOLVULACÉES

◆ Cuscuta L.

Cuscuta epilinum Weihe – Cuscute du lin *bosenn-al-lin*

Lrma – **NSR** – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Comme *Camelina alyssum*, cette espèce messicole liée à la culture du lin n'a pas été revue depuis le XIX^e^ siècle dans le département. Sa disparition est strictement liée à l'abandon de la culture de lin au XX^e^ siècle.

● Cuscuta epithymum (L.) L. – Cuscute du thym *blev-ruz, blev-diaoul*

C – Indigène

Cette plante à tige rougeâtre, principalement parasite des ajoncs, genêts, et bruyères, se rencontre dans les landes sèches et mésophiles, dans les fourrés, sur sols siliceux. Assez rare à l'intérieur, elle est très commune sur le littoral, notamment au sein des landes maritimes, où elle peut former sur les touffes d'ajoncs de spectaculaires enchevêtrements de filaments colorés.

◆ Calystegia R. Br.

● Calystegia soldanella (L.) Roem. & Schult. – Liseron soldanelle *bezvoud -arvor*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le liseron soldanelle est une espèce caractéristique des dunes embryonnaires, semi-fixées et mobiles. Souvent associé au chiendent des sables ou à l'oyat, il colonise l'ensemble des secteurs dunaires du littoral finistérien. Son absence dans le nord du cap Sizun et en rade de Brest s'explique par une dominance des végétations de falaises et de prés salés. Toutefois, ce taxon pourrait être observé dans les hauts des plages sableuses entre Brest et Le Conquet.

● Calystegia sepium (L.) R. Br. – Liseron des haies *troell-garzh*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Calystegia sepium* (L.) R. Br. subsp. *sepium* – Très largement répandu dans le Finistère, le liseron des haies est caractéristique des mégaphorbiaies eutrophes occupant les bords de rivières, d'estuaires ou de plans d'eau, ainsi que des clairières forestières humides. En situation moins humide mais toujours fraîche, il se rencontre fréquemment dans les haies et les terrains cultivés.

● Calystegia silvatica (Kit.) Griseb. – Liseron des bois

PC – Non indigène – Cortège méridional

Syn. : *Calystegia sepium* (L.) R. Br. subsp. *sylvatica* (Kit.) Maire – Cette espèce méditerranéenne introduite en Europe était uniquement signalée en Bretagne par P. Dupont en 1968 dans quelques localités des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Très proche de *Calystegia sepium* mais plus grand dans toutes ses parties, ce liseron est aujourd'hui noté de façon très dispersée sur le territoire finistérien.

◆ Convolvulus L.

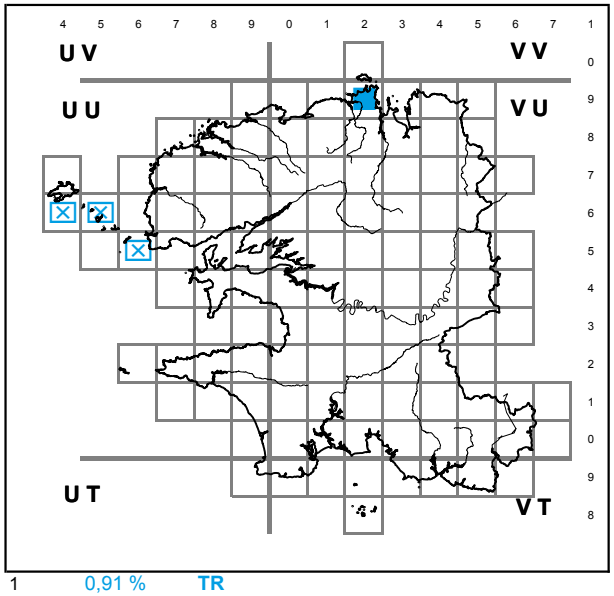
● Convolvulus arvensis L. – Liseron des champs *troell-ar-parkoù*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette plante des champs cultivés, des prairies mésophiles, des friches et décombres, et des sables maritimes est très répandue sur le territoire, notamment sur la bande littorale élargie. Sa présence à l'intérieur est plus disséminée, voire inexistante, sur les secteurs à forte acidité tels que les monts d'Arrée.

Heliotropium europaeum

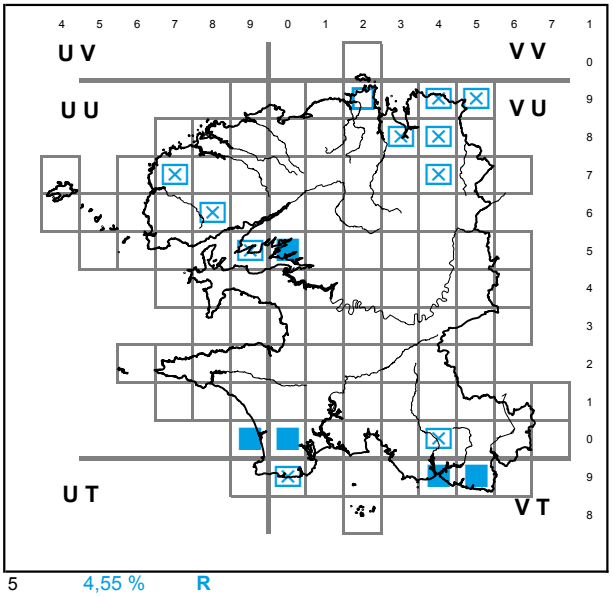
Héliotrope d'Europe



1 0,91 % **TR**

Lithospermum officinale

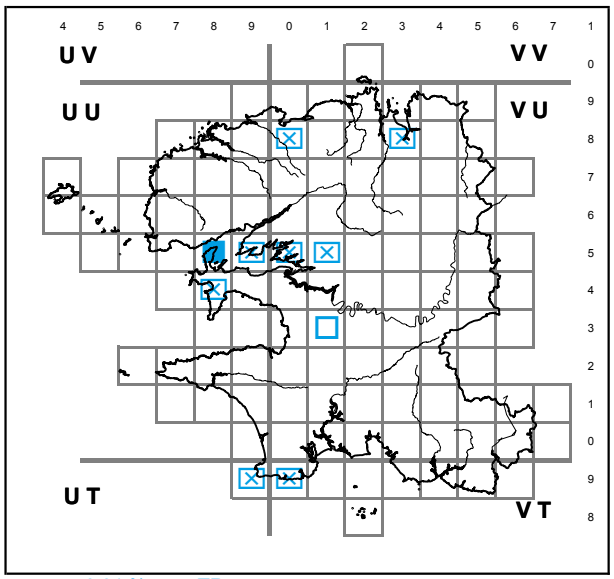
Grémil officinal Lrma



5 4,55 % **R**

Lithospermum arvense

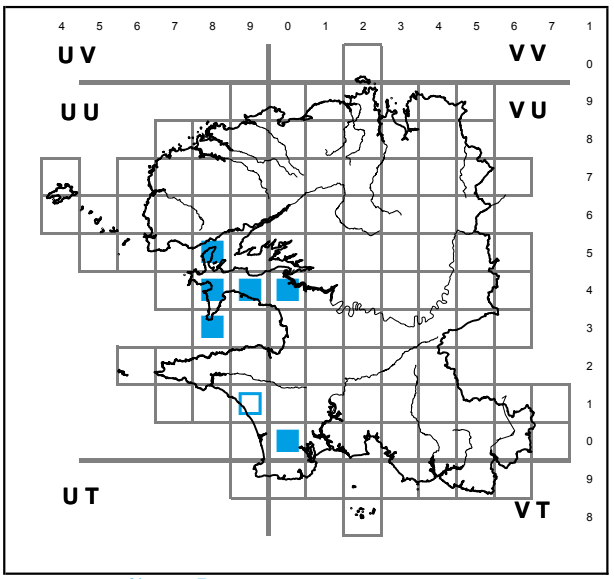
Grémil des champs



1 0,91 % **TR**

Lithodora prostrata

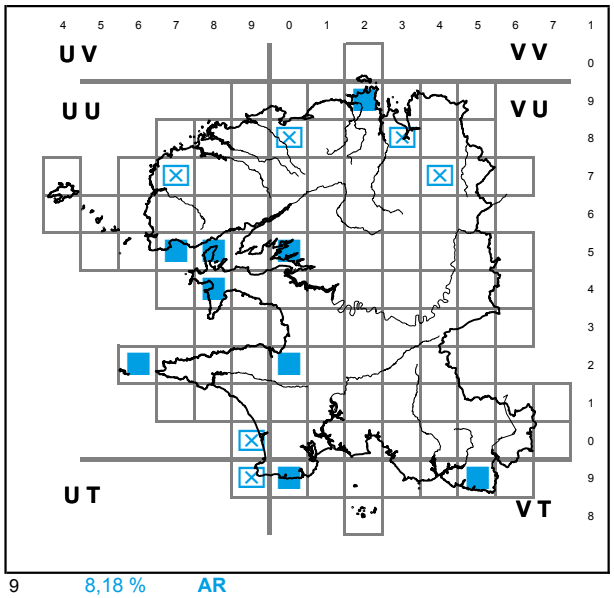
Grémil prostré Pn



6 5,45 % **R**

Echium vulgare

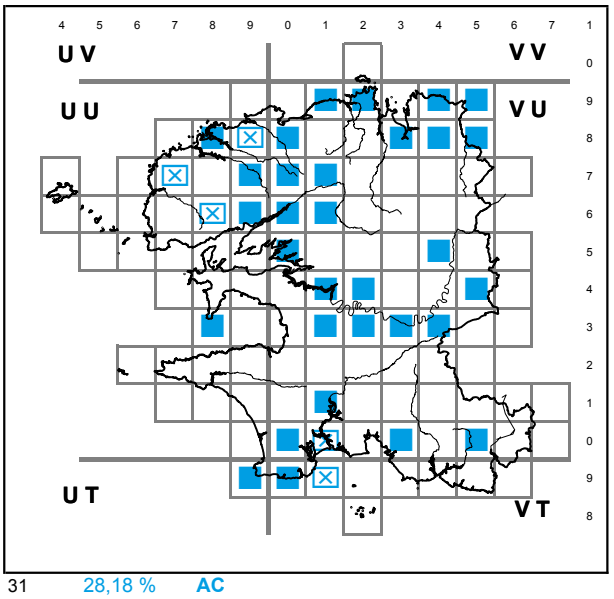
Vipérine commune



9 8,18 % **AR**

Symphytum officinale subsp. officinale

Consoude officinale



31 28,18 % **AC**

HYDROPHYLLACÉES

◆ Phacelia Juss.

Phacelia tanacetifolia Benth. – Phacélie à feuilles de tanaisie (page 640)

BORAGINACÉES

◆ Heliotropium L.

● Heliotropium europaeum L. – Héliotrope d'Europe *louzaouenn-ouzh-ar-chañkr*

TR – Indigène – Cortège méridional

Uniquement signalée par les botanistes du XIX[e] siècle sur les îles de Molène, Beniget et Ouessant, cette rare espèce calcicole, d'origine méditerranéenne, poussant dans les champs cultivés et les lieux incultes, a récemment été observée au Dossen à Santec (L. Belhacène, 2002).

◆ Lithospermum L.

● Lithospermum officinale L. – Grémil officinal *grilhig-maen*

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Jadis indiquée dans une quinzaine de stations, cette espèce des lieux incultes, des bords de chemins et des lisières forestières, aimant les sols secs plutôt calcaires, n'est actuellement connue que dans cinq localités du Finistère. Les observations récentes concernent les communes de l'Hôpital-Camfrout (J. Le Bohec, 2003), Plonéour-Lanvern (R. Ragot, 1996), Moëlan-sur-Mer (P. Mauguin, 2001), Riec-sur-Belon (R. Ragot, 1994 & 2006) et Saint-Jean-Trolimon (R. Ragot, 1996).

Lithospermum apulum Vahl – Grémil d'Apulie (page 640)

● Lithospermum arvense L. – Grémil des champs *grilhig-vihan*

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Comme l'espèce précédente, cette autre plante calcicole des moissons, champs cultivés et bords de chemins était anciennement signalée dans une dizaine de communes de la bande littorale élargie. En très forte régression comme la plupart des espèces messicoles, une seule localité est aujourd'hui connue en bordure du chemin côtier sur la commune de Brest (L. Gager, 1999).

◆ Lithodora Griseb.

● Lithodora prostrata (Loisel.) Griseb. – Grémil prostré

Pn – **R** – Indigène – Cortège atlantique

Cette jolie plante à fleurs bleues est, en France, limitée à quelques localités du littoral atlantique, dans les Pyrénées atlantiques, les Landes, la Charente-Maritime et le Finistère. Dans notre département, cette espèce protégée au niveau national est bien représentée en presqu'île de Crozon, ce qui lui vaut son appellation locale « la crozonnaise ». Elle s'y rencontre au sein des landes littorales ou en situation de lisières préforestières sur talus ou en bordure de fourrés. Présente également dans une petite station à Plonéour-Lanvern dans le pays bigouden, la plante n'a jamais été retrouvée en revanche à Plozévet où Ely (*in* H. des Abbayes) la signalait.

◆ Echium L.

● Echium vulgare L. – Vipérine commune *flemm-an-naer*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Anciennement décrite comme commune ou assez commune sur la majeure partie du Massif armoricain, notamment sur la côte, la vipérine commune est toujours largement répandue en Bretagne, sauf dans le Finistère, où elle s'observe de manière très disséminée. Elle se développe dans des lieux pierreux et sablonneux, très secs et ensoleillés, plutôt calcaires, dans les friches et décombres, sur les vieux murs et les sables maritimes. *Echium vulgare* est actuellement recensé à Camaret-sur-Mer, Clohars-Carnoët, Douarnenez, île de Sein, Locmaria-Plouzané, Penmarc'h, Plougastel-Daoulas, Plouzané et Santec.

◆ Pulmonaria L.

Pulmonaria longifolia (Bastard) Boreau – Pulmonaire à feuilles longues (page 640) *louzaouenn-ar-skevent*

◆ Symphytum L.

● Symphytum officinale L. subsp. officinale – Consoude officinale *skouarn-azen*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

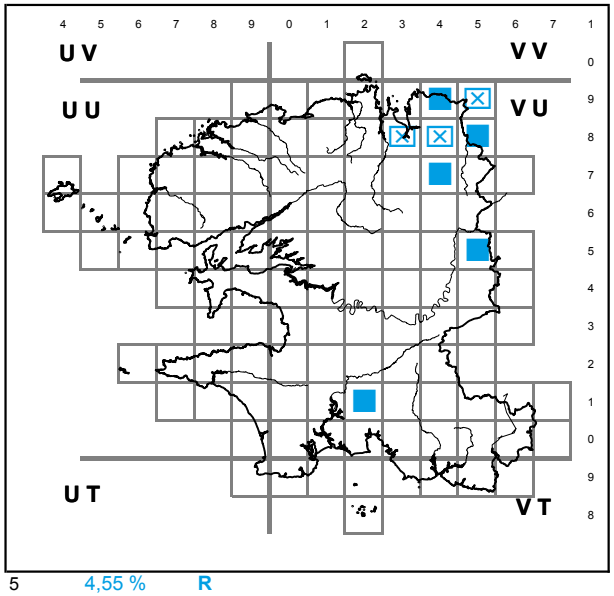
Signalée par H. des Abbayes comme commune à assez commune sur l'ensemble du territoire, cette grande consoude apparaît aujourd'hui dispersée dans le département, en présentant toutefois une distribution plus importante sur le littoral du Trégor et dans les vallées de l'Elorn et de l'Aulne. Cette espèce indigène est une plante des prairies humides, des fossés et des bords des eaux.

Symphytum asperum Lepech. – Consoude rude (page 640)

Symphytum x ***uplandicum*** Nyman – Consoude hybride (page 641)

Symphytum tuberosum subsp. tuberosum

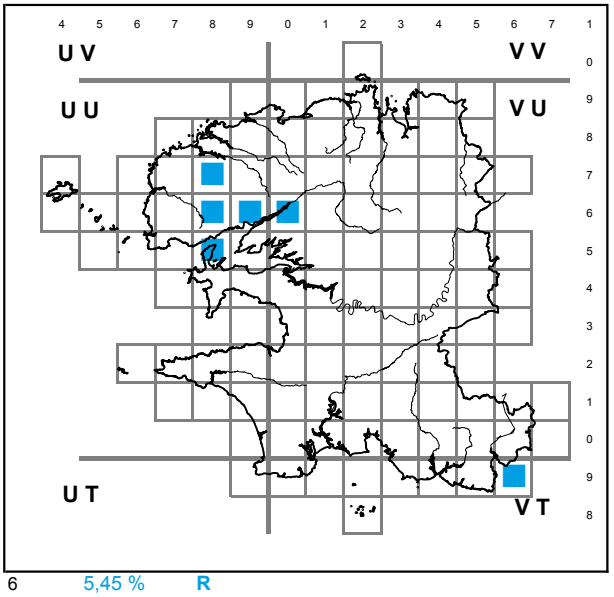
Consoude tubéreuse



5 4,55 % **R**

Symphytum bulbosum

Consoude bulbeuse

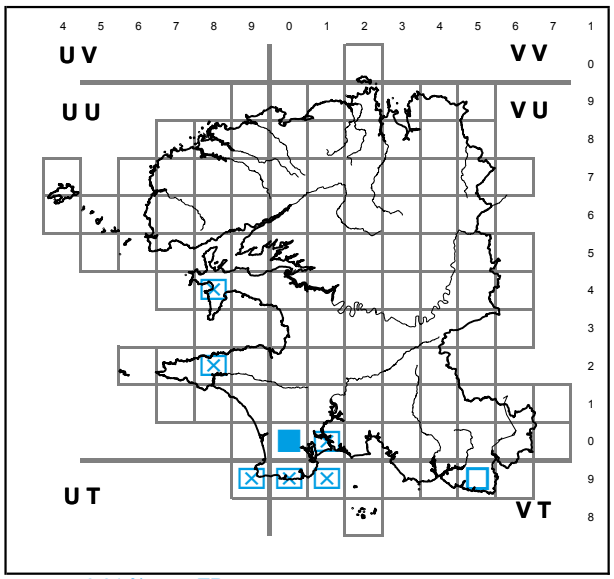


6 5,45 % **R**

Anchusa azurea

Buglosse d'Italie

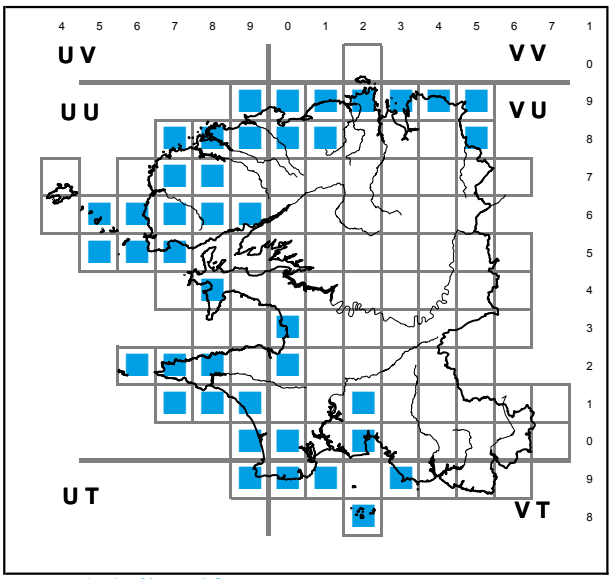
Lrma



1 0,91 % **TR**

Anchusa arvensis subsp. arvensis

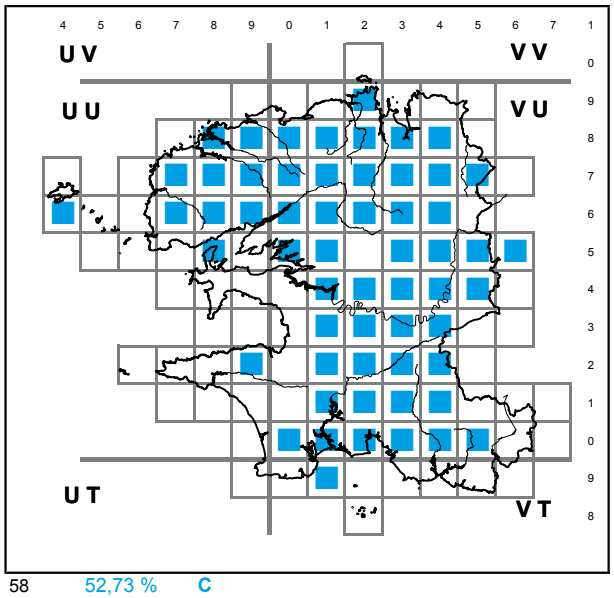
Lycopsis des champs



41 37,27 % **AC**

Pentaglottis sempervirens

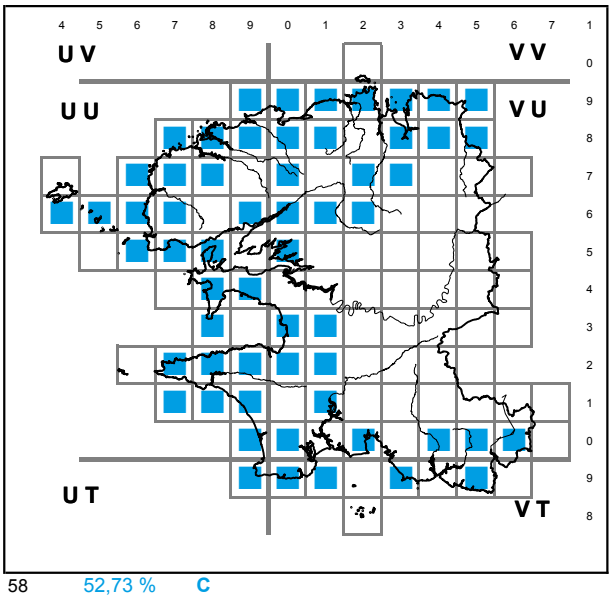
Buglosse toujours verte



58 52,73 % **C**

Borago officinalis

Bourrache officinale



58 52,73 % **C**

● Symphytum tuberosum L. subsp. tuberosum – Consoude tubéreuse *louzaouenn-an-troc'h*

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Déjà indiquée dans la région de Morlaix par C. Picquenard, cette espèce indigène semble avoir aujourd'hui conservé cette distribution, puisqu'elle est régulièrement observée dans les boisements frais et humides des communes de Guimaëc, Plouégat-Guérand, Plougonven, Plouigneau et Saint-Jean-du-Doigt (Y. Le Gall, 2000 à 2005). Deux nouvelles localités ont également été recensées sur les communes de Ergué-Gabéric (R. Ragot, 1998) et Poullaouen (R. Ragot, 2000).

● Symphytum bulbosum K.F. Schimp. – Consoude bulbeuse

R – Non indigène – Vaste répartition européenne

Protégée régionalement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette espèce, introduite dans notre département, présente localement un caractère envahissant en colonisant les secteurs frais des talus, des bords de routes et de chemins, et des bords de cours d'eau. Très proche de *Symphytum tuberosum* dont il se distingue par sa souche non tubérisée au collet et par son style dépassant la corolle, ce taxon semble se répandre dans la région de Brest (communes de Bourg-Blanc, Brest, Guilers, Guipavas), de Pencran et de Clohars-Carnoët.

◆ Anchusa L.

● Anchusa azurea Mill. – Buglosse d'Italie

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Anchusa italica* Retz. – Signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle sur le littoral de la baie d'Audierne et entre Loctudy et Plobannalec-Lesconil, cette espèce calcicole des champs sablonneux et des lieux incultes a récemment été revue à Plonéour-Lanvern (A. Manach, 1992, revu par R. Ragot, 1996). Malheureusement cette localité a depuis été détruite par la mise en culture de la prairie.

● Anchusa arvensis (L.) M. Bieb. subsp. arvensis – Lycopsis des champs

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Lycopsis arvensis* L. – Cette plante croît dans les lieux secs et sablonneux des champs cultivés, des friches et décombres. Elle est présente sur la quasi-totalité de la frange littorale étroite, en remontant uniquement à l'intérieur le long des estuaires (aber Wrac'h, aber Benoît, aber Ildut, Odet). Si son absence en rade de Brest s'explique facilement par une dominance des végétations de falaises et de prés salés, sa faible représentation en presqu'île de Crozon paraît plus étrange.

◆ Pentaglottis Tausch

● Pentaglottis sempervirens (L.) Tausch ex L.H. Bailey – Buglosse toujours verte *teod-ejen*

C – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Syn. : *Anchusa sempervirens* L. – Anciennement cultivée et naturalisée depuis très longtemps, cette espèce se rencontre le plus souvent à proximité des habitations, dans les haies et talus, dans les fossés, en bordure de routes et de chemins. Jadis signalée par C. Picquenard comme commune dans les environs de Brest et assez commune ailleurs dans le Finistère, elle semble aujourd'hui être en expansion puisqu'elle est notée dans presque toutes les mailles, à l'exception de la façade littorale allant de la presqu'île de Crozon au sud de la baie d'Audierne.

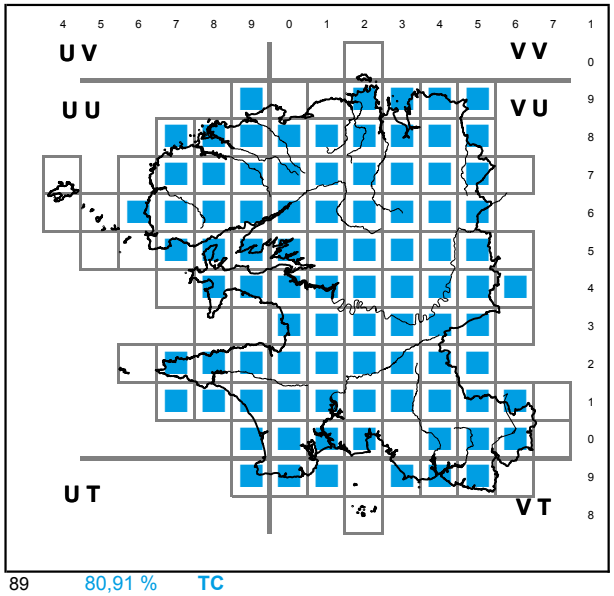
◆ Borago L.

● Borago officinalis L. – Bourrache officinale *kaol-garv*

C – Non indigène – Vaste répartition européenne

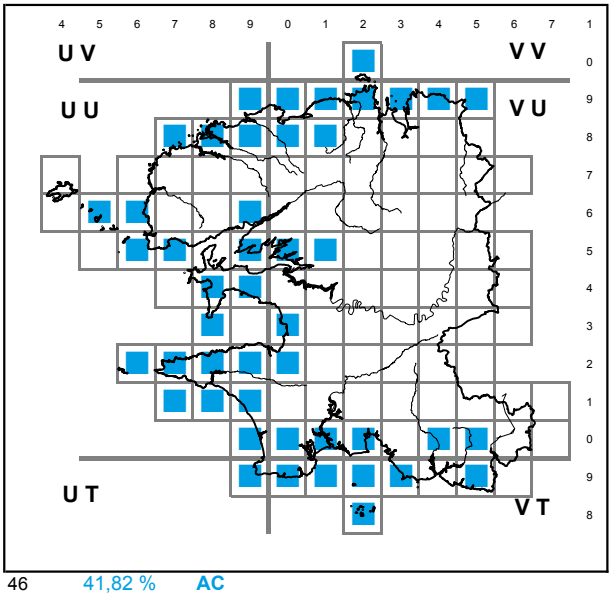
Cette autre plante cultivée, très anciennement naturalisée, se développe à proximité des habitations, dans les jardins, dans les friches et décombres, et les champs cultivés. Espèce plutôt calcicole, elle se rencontre sur la quasi-totalité de la bande littorale élargie. Sa présence plus à l'intérieur est principalement liée aux différents bassins fluviaux tels que celui de l'Elorn ou des abers.

Myosotis arvensis
Myosotis des champs



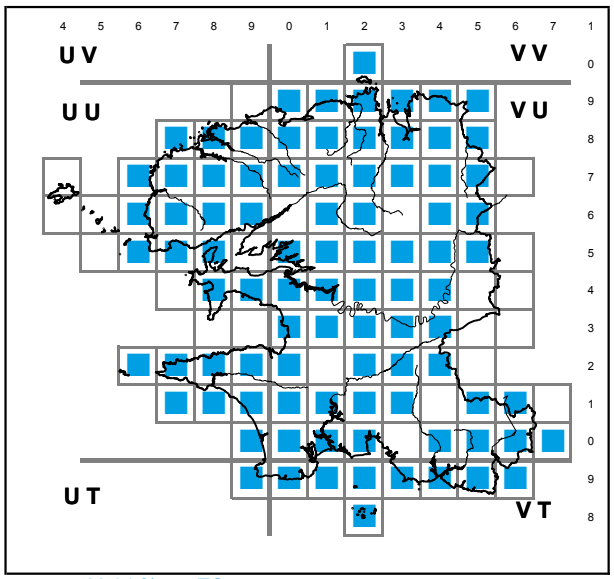
89 80,91 % **TC**

Myosotis ramosissima
Myosotis hérissé



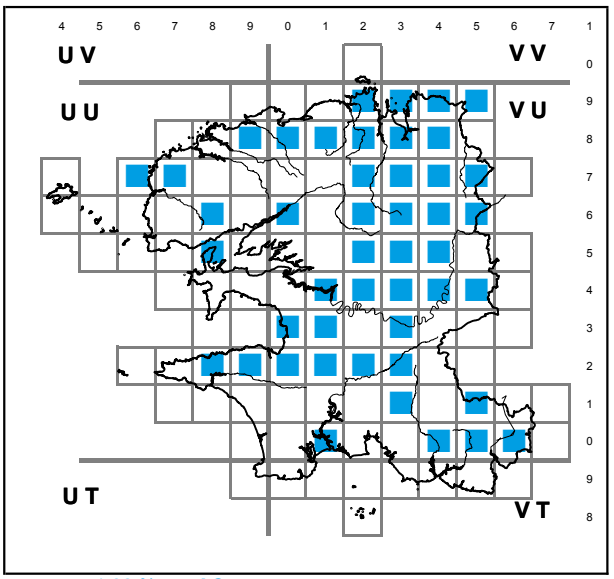
46 41,82 % **AC**

Myosotis discolor
Myosotis versicolore



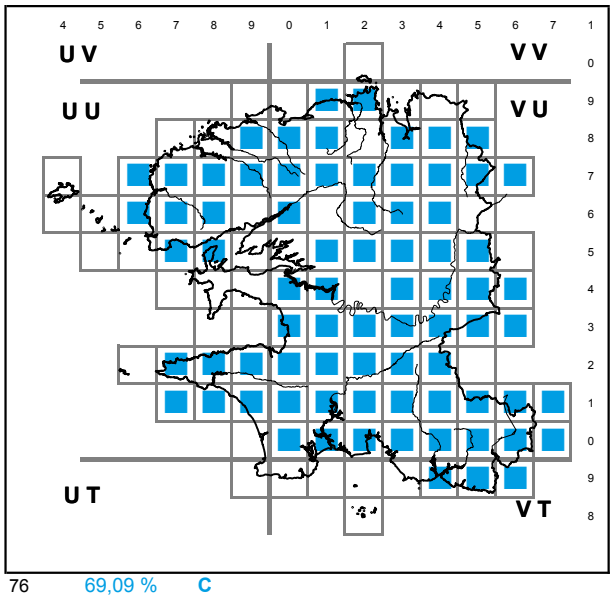
89 80,91 % **TC**

Myosotis sylvatica subsp. sylvatica
Myosotis des bois



46 41,82 % **AC**

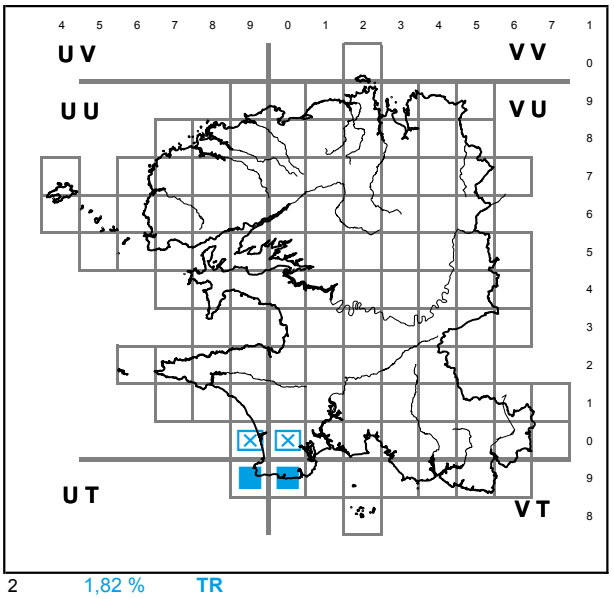
Myosotis secunda
Myosotis rampant



76 69,09 % **C**

Myosotis sicula
Myosotis de Sicile

Pr, Lrma



2 1,82 % **TR**

◆ Amsinckia Lehm.

Amsinckia calycina (Moris) Chater – Amsinckie à feuilles étroites

Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Amsinckia micrantha* Suksd., *Amsinckia angustifolia* Lehm. – Signalée par Duboys en 1958-1959 à Roscoff au bord d'un chemin sablonneux, cette boraginacée hispide, à fleurs jaunes, originaire du Chili, a récemment été revue dans cette commune à proximité du centre héliomarin (C. Bougault, 2007).

◆ Myosotis L.

● Myosotis arvensis Hill – Myosotis des champs

TC – Indigène – Cortège boréal

Ce myosotis des lieux secs se rencontre dans les champs cultivés, les friches et décombres, les haies et talus. Il est commun sur la majeure partie du département, à l'exception de l'ensemble des îles finistériennes dont il est absent.

● Myosotis ramosissima Rochel – Myosotis hérissé

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette petite plante annuelle, des sols xérophiles à tendance calcaire, se rencontre sur l'ensemble de la frange littorale étroite au sein des pelouses dunaires et des falaises rocheuses, sur les vieux murs et dans les zones sablonneuses perturbées. Il existe plusieurs sous-espèces difficiles à déterminer [subsp. *ramosissima*, subsp. *lebelii* (God.) Blaise, subsp. *globularis* (Samp.) Grau] et qui n'ont pas été distinguées dans cette cartographie.

● Myosotis discolor Pers. – Myosotis versicolore

TC – Indigène – Cortège méridional

Nettement moins calcicole que l'espèce précédente, cet autre petit myosotis annuel est également beaucoup plus fréquent dans le Finistère où il apparaît sur une grande partie du territoire. Affectionnant particulièrement les pelouses des dunes et des falaises littorales, il se rencontre également, aussi bien à l'intérieur que sur le littoral, sur les vieux murs, les talus empierrés, les replats des affleurements rocheux et dans les zones sablo-graveleuses perturbées. Il existe plusieurs sous-espèces difficilement distinguables (et non cartographiées dans cet ouvrage) du myosotis versicolore [subsp. *discolor*, subsp. *dubia* (Arrondeau) Blaise].

Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult. – Myosotis droit

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Très proche de *Myosotis discolor* Pers. et de *Myosotis ramosissima* Rochel, cet autre myosotis annuel des lieux secs n'a pas été revu dans le département depuis son unique observation à Plouzané par les frères Crouan au XIX^e^ siècle.

● Myosotis sylvatica Hoffm. subsp. sylvatica – Myosotis des bois

AC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Introduit dans les jardins comme plante ornementale, il se rencontre fréquemment à proximité des habitations où il est en voie de naturalisation. On le rencontre également dans les sous-bois clairs, les haies et talus ombragés, à l'état accidentel ou naturalisé.

● Myosotis secunda A. Murray – Myosotis rampant

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce est la plus fréquente des myosotis poussant en milieux humides. Répandu sur l'ensemble du territoire sur des sols hygrophiles à tourbeux, ce myosotis s'observe dans les prairies humides, les marais tourbeux, les fossés et les bords de rivières, de mares et d'étangs.

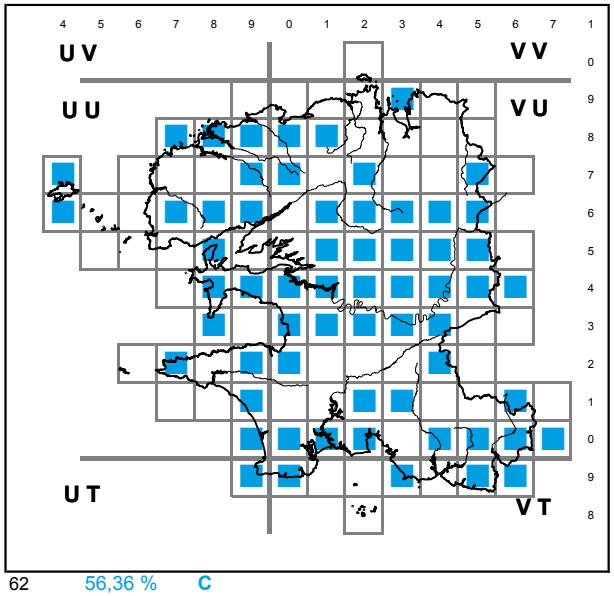
● Myosotis sicula Guss. – Myosotis de Sicile

Pr, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Signalée par C. Picquenard dans « de petites mares sableuses du littoral sud-ouest, surtout aux environs de Plovan et Pont-l'Abbé », cette espèce conserve aujourd'hui cette rare distribution. En effet, colonisant les prairies humides et les bords de mares et d'étangs, sur sable ou schiste, ce petit myosotis a récemment été observé à Penmarc'h (S. Magnanon, 1995) et à Plobannalec-Lesconil (R. Ragot, 2000). Il convient de ne pas confondre cette espèce avec des formes grêles de *Myosotis laxa* Lehm. subsp. *caespitosa* (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh, dont elle se distingue par ses tiges à pilosité assez marquée et surtout par ses corolles en forme d'entonnoir.

Myosotis laxa subsp. cespitosa

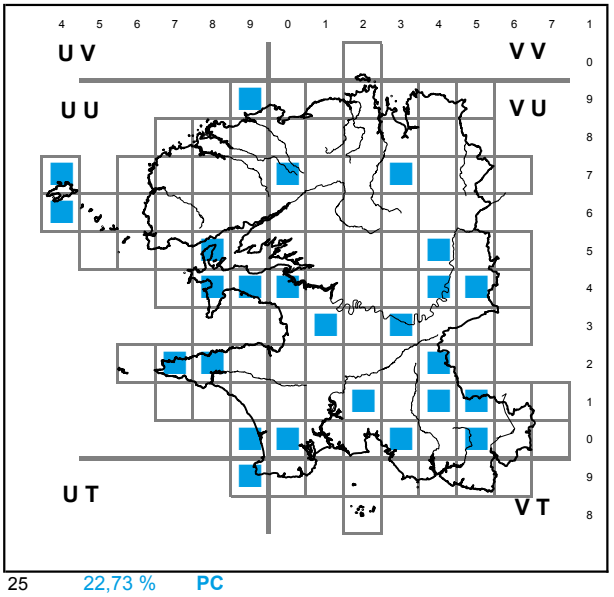
Myosotis cespiteux



62 56,36 % **C**

Myosotis scorpioides / nemorosa

Myosotis des marais et Myosotis à poils réfractés

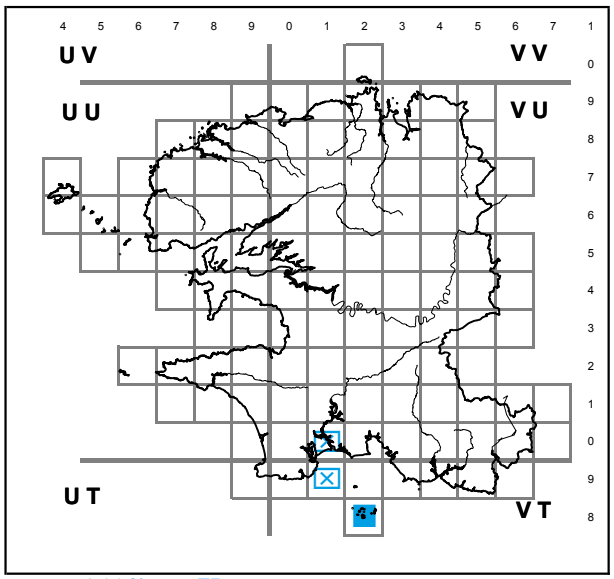


25 22,73 % **PC**

Omphalodes littoralis

Cynoglosse des dunes

Pn, Lrma, DH

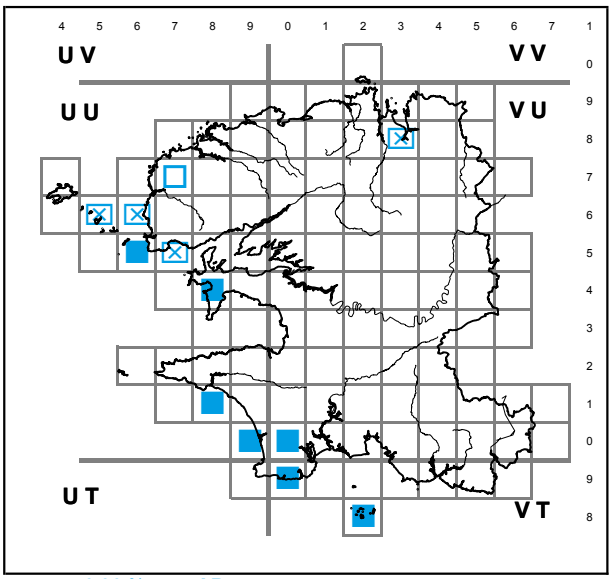


1 0,91 % **TR**

Cynoglossum officinale

Cynoglosse officinal

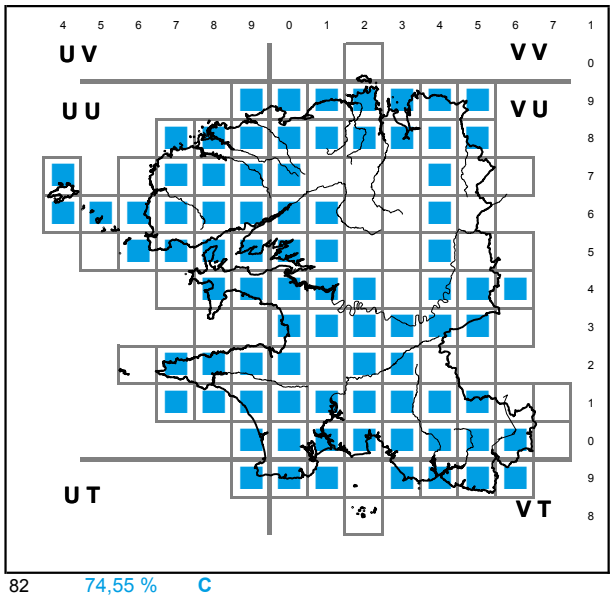
Lrma



7 6,36 % **AR**

Verbena officinalis

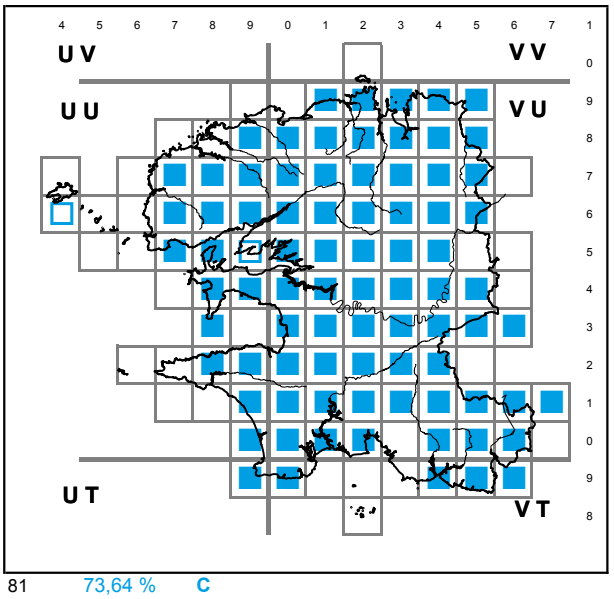
Verveine officinale



82 74,55 % **C**

Callitriche stagnalis / platycarpa

Callitriche des eaux stagnantes et Callitriche à fruits plats



81 73,64 % **C**

● Myosotis laxa Lehm. subsp. cespitosa (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh. – Myosotis cespiteux

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Affectionnant les prairies humides, les fossés et les bords de cours d'eau, de mares et d'étangs, cette espèce apparaît assez répandue sur le territoire avec cependant quelques lacunes probablement dues à des manques de prospections.

● Myosotis scorpioides / nemorosa

Myosotis des marais et Myosotis à poils réfractés *daoulagad-ar-Werc'hez*

PC – Indigène

Nous proposons de regrouper dans une seule carte les données de ces deux taxons, difficiles à distinguer et dont la détermination est souvent douteuse. Ce groupe d'espèces se rencontre dans les milieux humides et est présent de manière dispersée sur le territoire. La carte de répartition est probablement incomplète en raison des difficultés de détermination de certains individus très polymorphes. On peut cependant signaler la présence d'individus rhizomateux uniquement localisés dans la vallée de l'Isole entre Scaër et Quimperlé (R. Ragot).

◆ Omphalodes P. Mill.

Omphalodes linifolia (L.) Moench – Cynoglosse à feuilles de lin

NSR – Non indigène – Cortège méridional

Observée en France dans quelques lieux secs et arides de la région méditerranéenne, cette espèce a été aperçue par E. Lebeurier à Locquirec probablement suite à une introduction accidentelle. Elle n'a pas été revue depuis dans le département.

● Omphalodes littoralis Lehm. – Cynoglosse des dunes

DH, **Pn**, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège atlantique

Les plus belles stations bretonnes de cette plante endémique de la façade atlantique française se situent sur le littoral du Morbihan. Dans le Finistère, l'espèce est beaucoup plus rare et se cantonne actuellement aux îles Glénan où elle se développe à Saint-Nicolas des Glénan, dans les ouvertures de la pelouse dunaire fixée. Signalée autrefois sur le continent à Crozon, l'Île-Tudy et Loctudy, la plante n'y a jamais été retrouvée depuis.

◆ Cynoglossum L.

● Cynoglossum officinale L. – Cynoglosse officinale *teod-ki*

Lrma – **AR** – Indigène – Cortège boréal

Cette espèce calcicole et nitrophile des dunes perturbées et des friches sablonneuses a conservé une répartition quasiment identique à celle du XIX^e^ siècle. Elle est toujours présente dans les archipels des Glénan et de Molène, sur le littoral du pays bigouden et de Crozon. Toutefois, les localités anciennement observées sur le littoral nord-ouest du Finistère (Landunvez, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plougonvelin) n'ont pas été revues dernièrement.

VERBÉNACÉES

◆ Verbena L.

● Verbena officinalis L. – Verveine officinale *barlen, louzaouenn-an-drougaviz*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

La verveine officinale est une espèce présente sur les sols relativement secs et ensoleillés. Elle se rencontre ainsi fréquemment sur le littoral et de manière plus disséminée à l'intérieur, dans les friches et décombres, en bordure de routes et de chemins. Elle semble rare dans la vallée de l'Elorn et dans les monts d'Arrée.

CALLITRICHACÉES

◆ Callitriche L.

Callitriche truncata Guss. subsp. *occidentalis* (Rouy) Braun-Blanq. – Callitriche occidental

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce aimant les eaux minéralisées, douces à saumâtres, était anciennement signalée par C. Picquenard en 1892 à Quimper. L'espèce n'a pas été revue depuis dans le département.

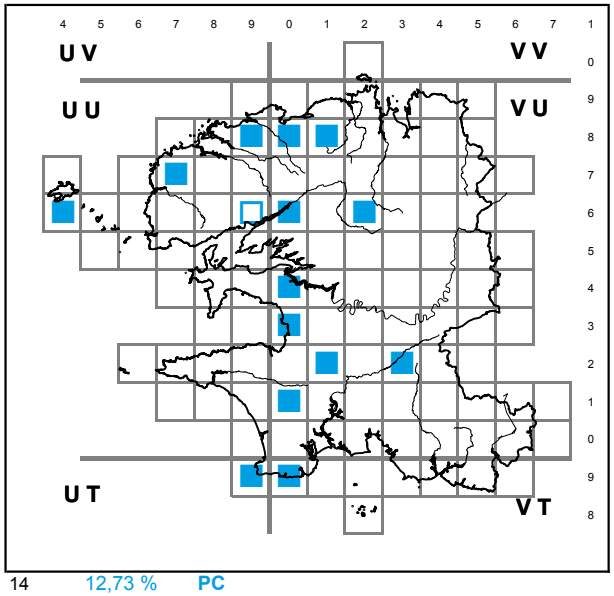
● Callitriche stagnalis / platycarpa – Callitriche des eaux stagnantes et Callitriche à fruits plats

C – Indigène

Il s'agit de deux espèces très proches, qui sont toutes les deux présentes dans le département. Les difficultés de détermination rendant les rattachements taxonomiques sujets à discussion, ces deux espèces n'ont pas été suffisamment distinguées pour les individualiser dans la cartographie. Ce groupe correspond toutefois aux espèces de callitriches les plus répandues. Ces deux plantes se rencontrent dans les ruisseaux, les mares, les fossés et les ornières de champs cultivés et de chemins forestiers.

Callitriche obtusangula

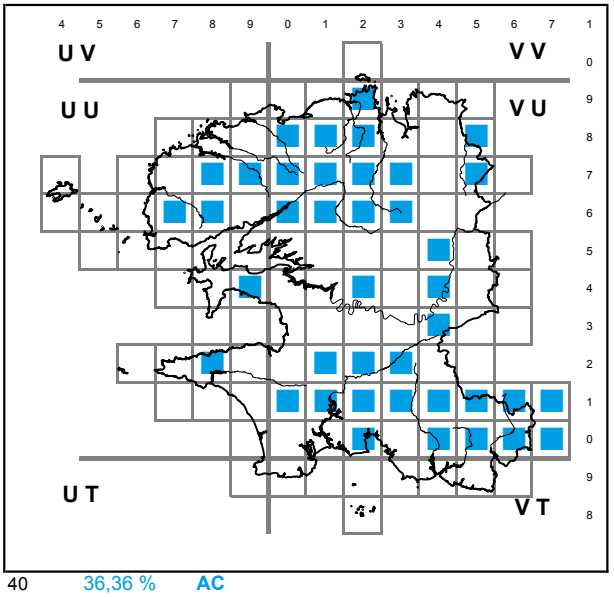
Callitriche à angles obtus



14 12,73 % **PC**

Callitriche hamulata

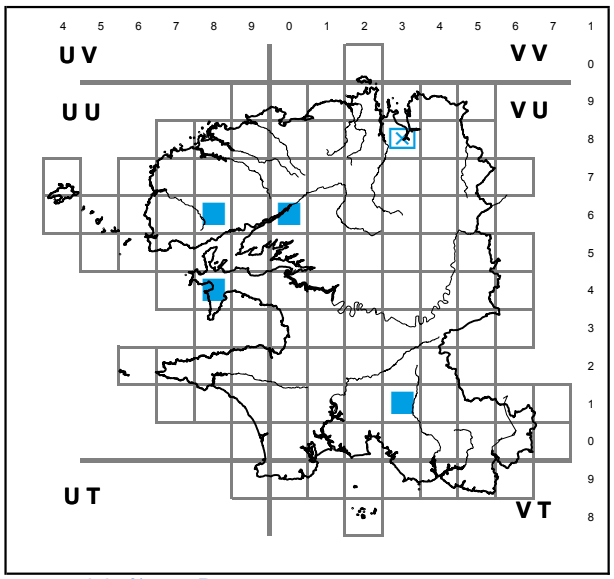
Callitriche en hameçon



40 36,36 % **AC**

Callitriche brutia

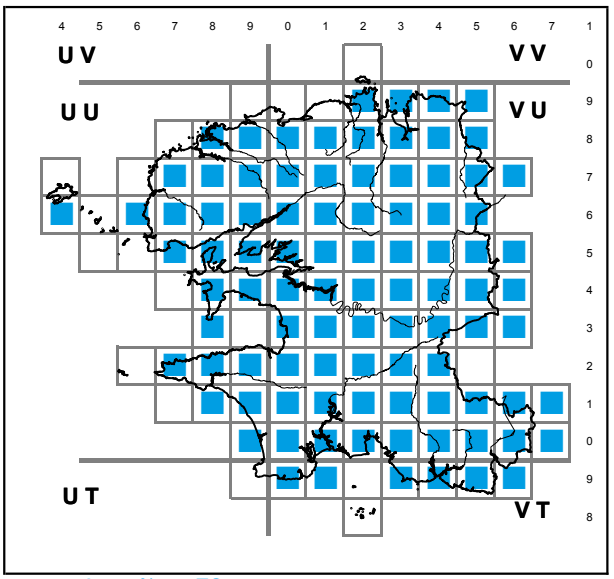
Callitriche pédonculé



4 3,64 % **R**

Ajuga reptans

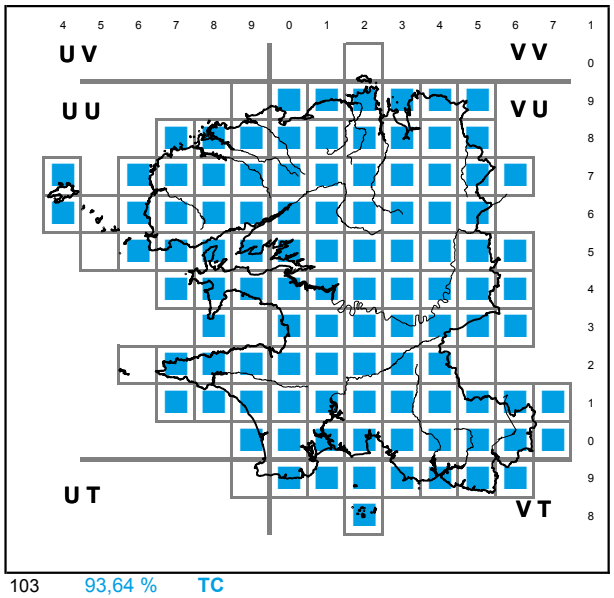
Bugle rampant



93 84,55 % **TC**

Teucrium scorodonia subsp. scorodonia

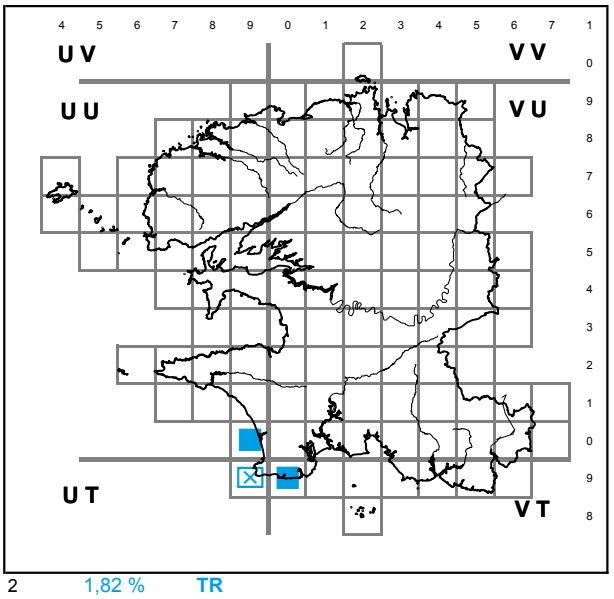
Germandrée scorodoine



103 93,64 % **TC**

Teucrium scordium subsp. scordioides

Germandrée faux-scordium Lrma



2 1,82 % **TR**

● Callitriche obtusangula Le Gall – Callitriche à angles obtus

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante, occupant les mêmes milieux que le groupe d'espèces précédent, se développe de manière très disséminée sur le territoire. Elle semble toutefois plus fréquente sur le littoral que dans l'intérieur. Cependant, peu de botanistes s'attellent à la détermination assez difficile de ces plantes aquatiques à amphibies. De fait, la carte de répartition présentée ici est très probablement lacunaire.

● Callitriche hamulata Kütz. ex W.D.J. Koch – Callitriche en hameçon

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Seul callitriche facilement reconnaissable en eaux courantes avec ses feuilles linéaires et échancrées en tenaille à l'apex, cette espèce est caractéristique des rivières et ruisseaux acides, oligomésotrophes à mésoeutrophes. Sa distribution dans le Finistère est donc étroitement liée au réseau hydrographique, les plus belles populations se rencontrant sur les rivières Elorn, Odet, Ellé, Isole et Scorff.

● Callitriche brutia Petagna – Callitriche pédonculé

R – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce croît dans les eaux stagnantes et peu profondes des mares et fossés. Reconnaissable à ses fruits longuement pédicellés dans ses formes exondées, ce callitriche est également probablement sous-estimé sur le territoire. Les observations récentes concernent les communes de Crozon (G. Bretagne, 1994), Dirinon et Loperhet (J. Le Bohec, 2004), Plouzané (J. Le Bohec, 2006) et Rosporden (F. Hardy, 2003).

LAMIACÉES

◆ Ajuga L.

● Ajuga reptans L. – Bugle rampant *bual*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Répandue sur l'ensemble du territoire, cette espèce se rencontre principalement dans les sous-bois frais, dans les prairies et chemins forestiers mésohygrophiles, et en bordure de cours d'eau. Ayant une préférence pour les sols faiblement acides mais frais, ce taxon est plus rare sur le littoral et même absent des petites îles finistériennes (île de Batz, île de Sein, archipels de Molène et des Glénan).

◆ Teucrium L.

● Teucrium scorodonia L. subsp. scorodonia – Germandrée scorodoine *louzaouenn-an-taskilh*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

C'est l'une des espèces les plus communes de la flore finistérienne. La germandrée scorodoine est une plante acidiphile caractéristique des ourlets préforestiers sur sols secs. Elle peut ainsi se rencontrer en lisière forestière, dans les haies et talus, et dans les bois clairs.

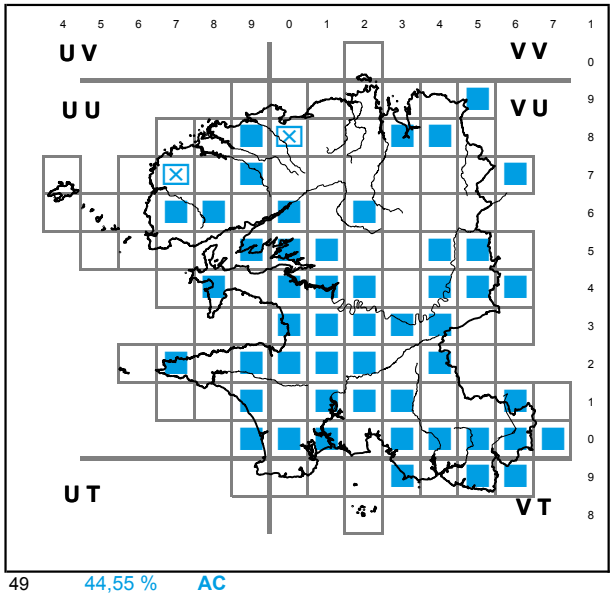
● Teucrium scordium L. subsp. scordioides (Schreb.) Arcang. – Germandrée faux-scordium

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Affectionnant les prairies dunaires plus ou moins humides, des dépressions du littoral sableux, cette plante méditerranéo-atlantique est signalée depuis le XIX^{e} siècle en baie d'Audierne où elle se maintient dans la partie sud de la baie. Elle a par ailleurs été découverte récemment à Penmarc'h, au sud-est de Poulguen par R. Ragot en 2007.

Scutellaria galericulata

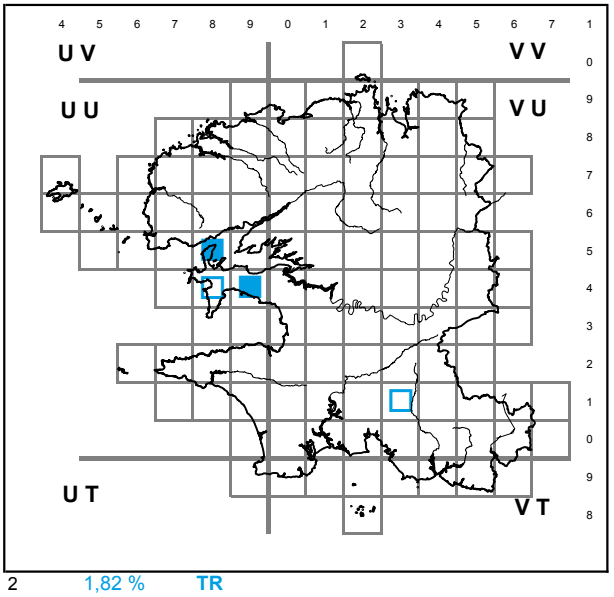
Scutellaire à casque



49 44,55 % **AC**

Scutellaria hastifolia

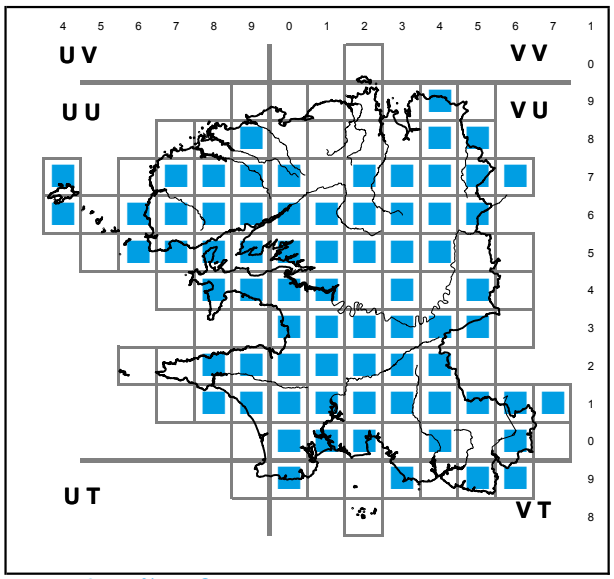
Scutellaire à feuilles hastées Lrma



2 1,82 % **TR**

Scutellaria minor

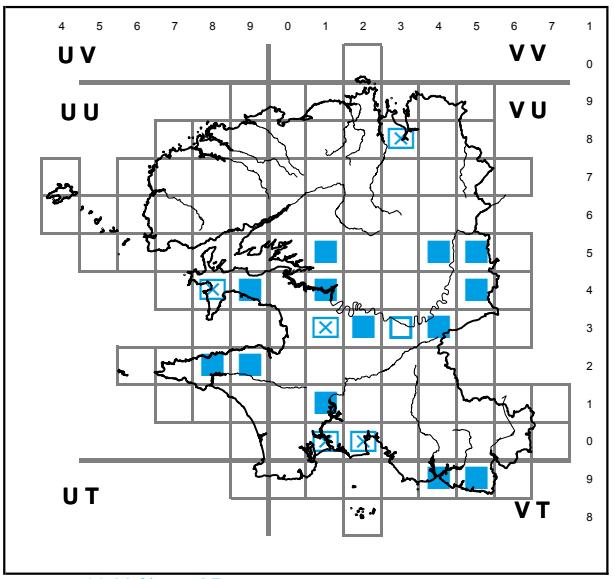
Petite scutellaire



72 65,45 % **C**

Melittis melissophyllum subsp. melissophyllum

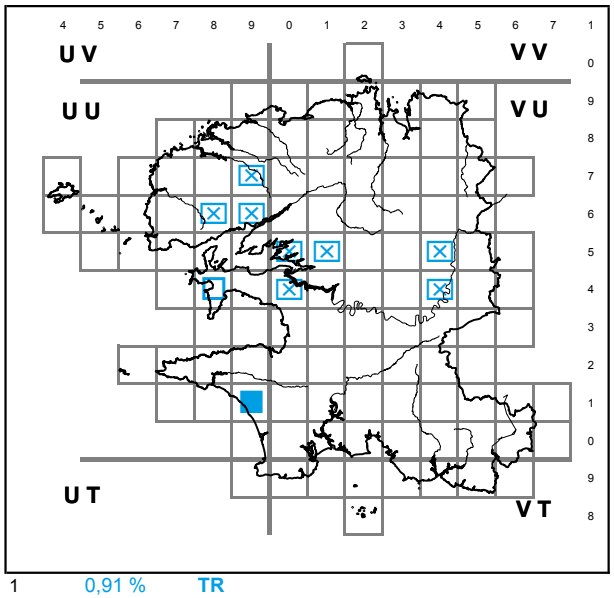
Mélitte à feuilles de mélisse



13 11,82 % **AR**

Galeopsis segetum

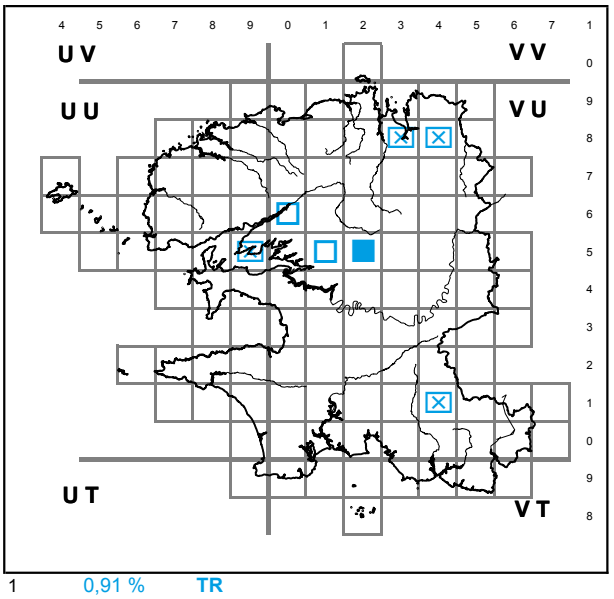
Galéopsis des moissons



1 0,91 % **TR**

Galeopsis speciosa

Galéopsis versicolore Lrma



1 0,91 % **TR**

◆ **Scutellaria L.**

● Scutellaria galericulata L. – Scutellaire à casque

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette plante hygrophile est assez répandue dans le sud du département en bordure des rivières et des étangs, et dans les marais littoraux ou intérieurs. Espèce des sols faiblement acides, elle se raréfie au nord du département, notamment dans les monts d'Arrée et dans le Léon.

● Scutellaria hastifolia L. – Scutellaire à feuilles hastées

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce était uniquement signalée au XIX^e^ siècle en Bretagne en presqu'île de Crozon (Crozon, Lanvéoc, Telgruc-sur-Mer). Aujourd'hui, ce taxon des prairies humides et de bords des eaux a conservé cette rareté et cette distribution puisqu'il a uniquement été revu à Roscanvel (M.T.T. Thierry, 1998) et à Crozon (R. Ragot, 2008). La donnée historique de Rosporden (Cornuault) n'a pas été confirmée récemment.

● Scutellaria minor Huds. – Petite scutellaire

C – Indigène – Cortège atlantique

Cette plante des milieux acides, surtout des landes humides, des prairies et marais tourbeux, ou des bois marécageux, est assez commune sur l'ensemble du département, à l'exception de la région littorale, de l'est du Léon, et des petites îles finistériennes où l'espèce est rare voire absente.

◆ **Marrubium L.**

Marrubium vulgare L. – Marrube commun *bent-touseg*

NSR – Indigénat incertain – Cortège méridional

Historiquement signalée à Locquirec (C. Guffroy, 1906) et sur l'île d'Ouessant (C. Thiébaut, 1874), cette espèce calcicole, thermophile et nitrophile, des friches et décombres de la région maritime, n'a pas été revue récemment dans le département. Néanmoins, il ne serait pas étonnant que le marrube commun soit prochainement observé sur le territoire puisqu'il est présent aux portes du Finistère, notamment dans le Morbihan.

◆ **Melittis L.**

● Melittis melissophyllum L. subsp. melissophyllum – Mélitte à feuilles de mélisse *negad*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette belle labiée est présente de manière disséminée dans le sud du département. Elle semble avoir conservé son ancienne distribution en se développant au sud d'une ligne allant de la presqu'île de Crozon à Cléden-Poher. Plante sylvatique, cette espèce croît en lisière forestière, dans les haies et talus, ainsi que dans les bois clairs.

◆ **Galeopsis L.**

● Galeopsis segetum Neck. – Galéopsis des moissons

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune à assez commune sur l'ensemble du territoire, ce taxon semble aujourd'hui avoir considérablement régressé puisqu'il n'a récemment été observé dans le département qu'à Plozévet (R. Ragot, 1996). Espèce acidiphile des champs siliceux et des bords de chemins, cette plante est devenue très rare dans le Finistère en raison notamment de l'utilisation d'herbicides.

Galeopsis angustifolia Ehrh. ex Hoffm. – Galéopsis à feuilles étroites

Lrma – **NSR** – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce calcicole des champs, signalée au XIX^e^ siècle (C. Picquenard) comme introduite à Guipavas et à Quimper, n'a pas été revue récemment dans le département.

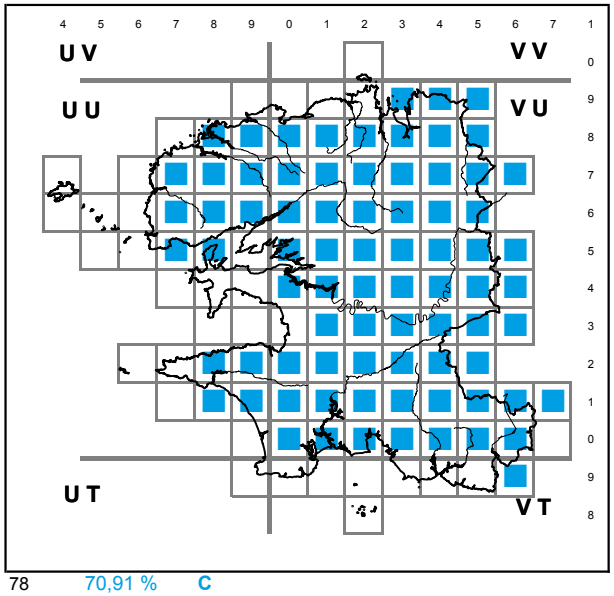
● Galeopsis speciosa Mill. – Galéopsis versicolore

Lrma – **TR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette belle plante des moissons et terrains cultivés frais était autrefois signalée dans plusieurs localités aujourd'hui disparues : Morlaix, Plougastel-Daoulas, Plouigneau et Scaër. Récemment, l'espèce a été retrouvée à Hanvec (J. Durfort, 1992), en bordure d'un champ de maïs, alors qu'elle était considérée comme disparue dans le département. Recherchée en 2008 par J.-F. Glinec, cette station n'a malheureusement pas été retrouvée.

Galeopsis tetrahit

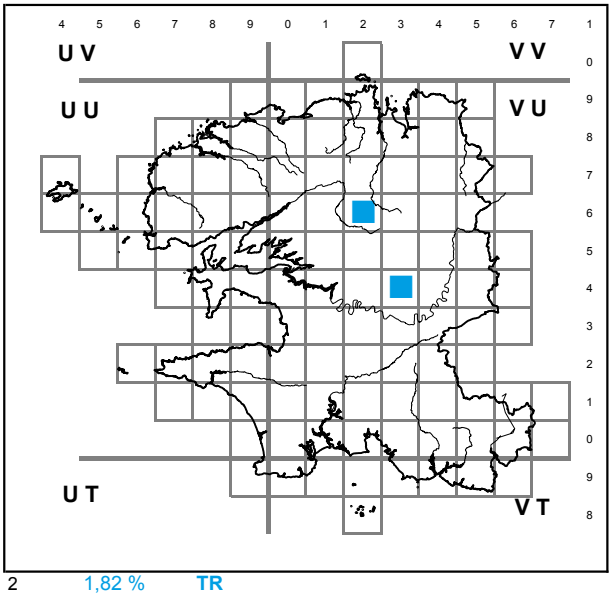
Galéopsis tétrahit



78 70,91 % **C**

Galeopsis bifida

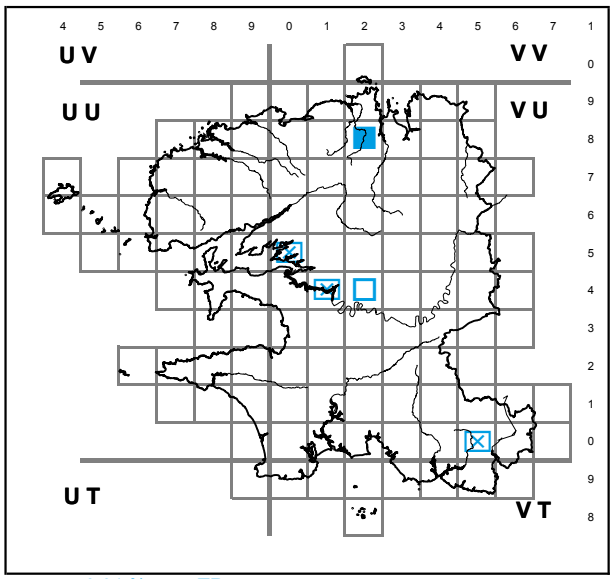
Galéopsis bifide



2 1,82 % **TR**

Lamium album

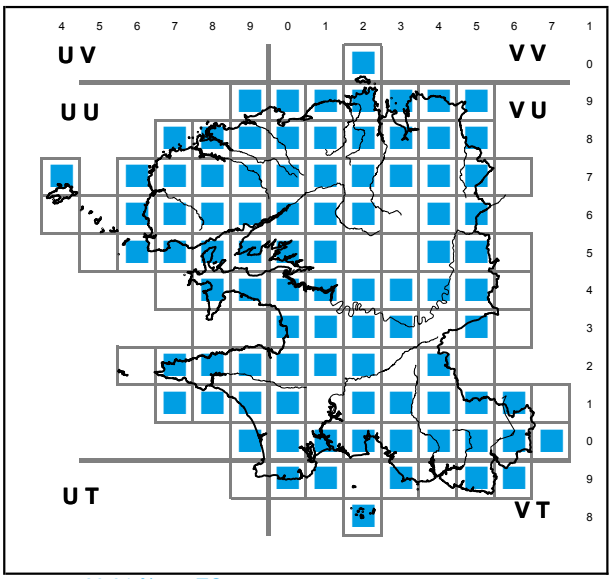
Lamier blanc



1 0,91 % **TR**

Lamium purpureum

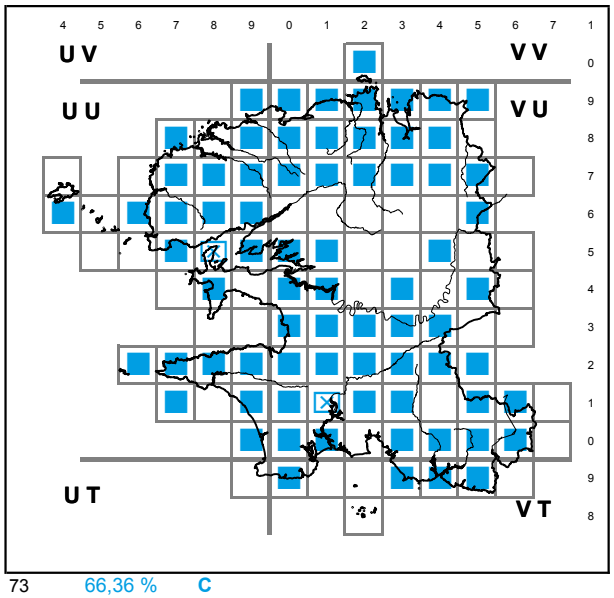
Lamier pourpre



89 80,91 % **TC**

Lamium hybridum

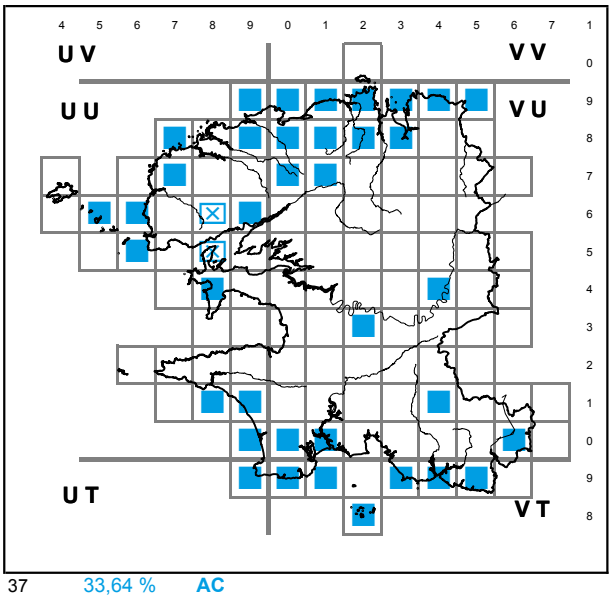
Lamier hybride



73 66,36 % **C**

Lamium amplexicaule subsp. amplexicaule

Lamier amplexicaule



37 33,64 % **AC**

● Galeopsis tetrahit L. – Galéopsis tétrahit *penn-yar, linad real*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Espèce des lisières forestières, des bois clairs, des haies et talus, des friches et décombres, et des champs cultivés, cette plante est très commune sur tout le territoire ; elle est absente cependant de quelques mailles littorales, en particulier de l'ensemble des îles finistériennes.

● Galeopsis bifida Boenn. – Galéopsis bifide

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Très proche de l'espèce précédente, à laquelle il est souvent associé dans les Flores anciennes (notamment celle d'H. des Abbayes), ce taxon se reconnaît à sa petite corolle caractérisée par une lèvre inférieure à lobe médian profondément émarginé. Comme l'indiquait déjà H. des Abbayes, cette plante est toujours signalée çà et là dans le département. Les observations récentes concernent uniquement les communes de Lampaul-Guimiliau (E. Quéré, 2006) et de Plonévez-du-Faou (T. Coïc, 2006), mais il est très probable qu'en réalité, elle soit beaucoup plus fréquente.

◆ Lamium L.

● Lamium album L. – Lamier blanc *linad-gwenn*

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce, très commune en France en bordure de chemins, dans les haies et talus, dans les friches et décombres, est très rare en Bretagne. Recherchant les sols riches en azote, la seule observation récente de l'espèce dans le Finistère concerne la commune de Plouénan (O. Manneville, 2002) alors qu'historiquement elle était également citée à Daoulas, Pleyben, Port-Launay et Quimperlé.

● Lamium purpureum L. – Lamier pourpre

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante des lieux anthropisés, et principalement des champs cultivés, des bords de routes et de chemins, des vieux murs, est très répandue sur l'ensemble du territoire. Les quelques mailles d'où l'espèce est absente correspondent probablement à des zones déficitaires en terme de prospections.

● Lamium hybridum Vill. – Lamier hybride

C – Indigène – Vaste répartition européenne

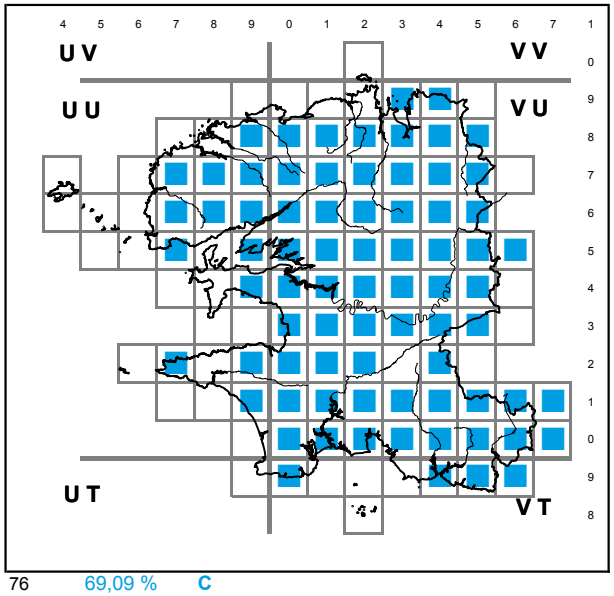
Jadis indiquée comme assez commune sur le littoral et très rare à l'intérieur, cette espèce des champs cultivés semble aujourd'hui en progression. Elle est commune sur le territoire, à l'exception des monts d'Arrée où elle fait peut-être l'objet d'un déficit de prospections.

● Lamium amplexicaule L. subsp. amplexicaule – Lamier amplexicaule

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

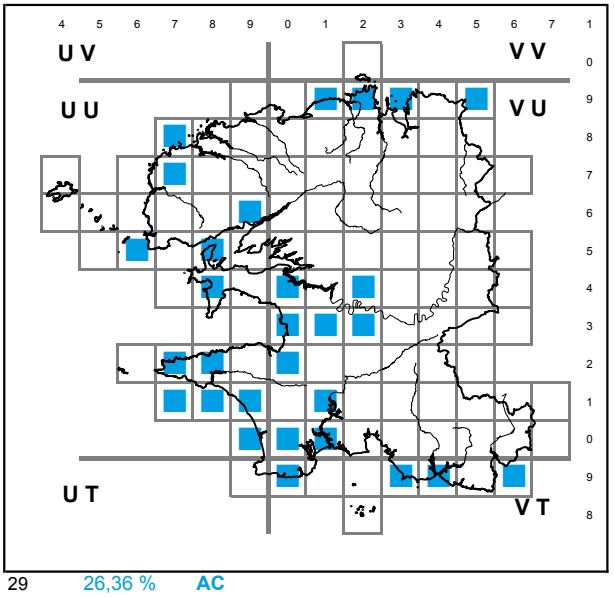
Cette espèce est assez répandue sur la frange littorale élargie, dans les sables dunaires, les champs cultivés et sur les vieux murs. À l'intérieur, sa présence est plus ponctuelle même si l'espèce semble actuellement en progression.

Lamium galeobdolon
Lamier jaune



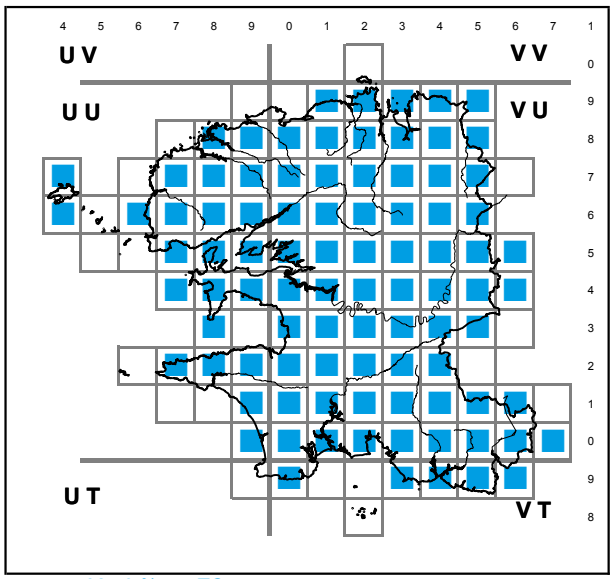
76 69,09 % **C**

Ballota nigra subsp. foetida
Ballote fétide



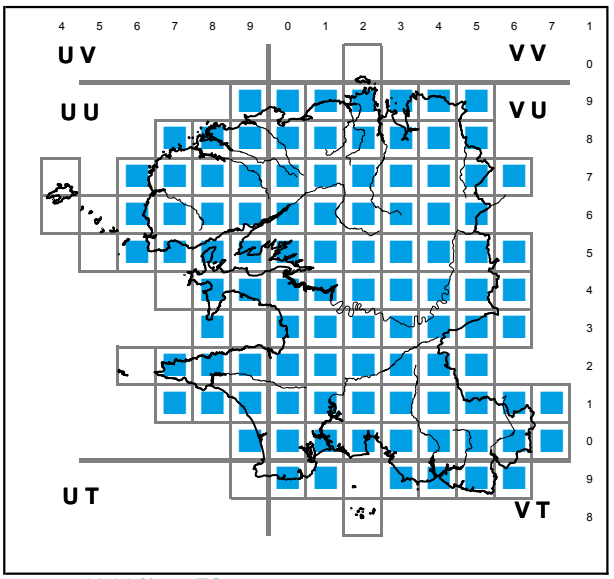
29 26,36 % **AC**

Stachys officinalis
Bétoine



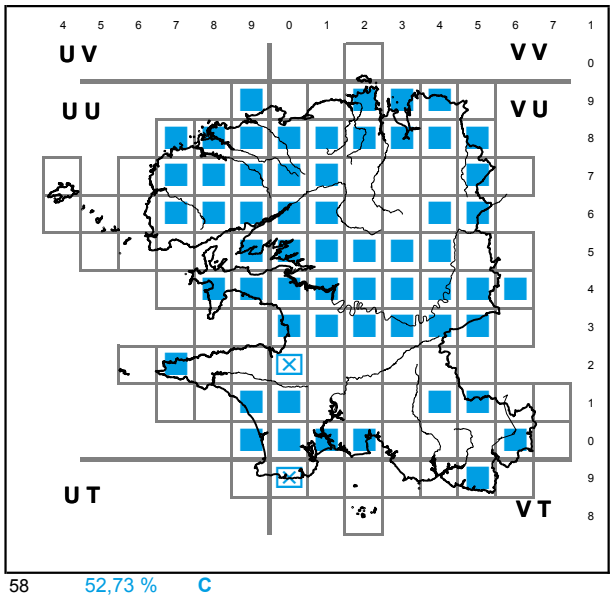
91 82,73 % **TC**

Stachys sylvatica
Epiaire des bois



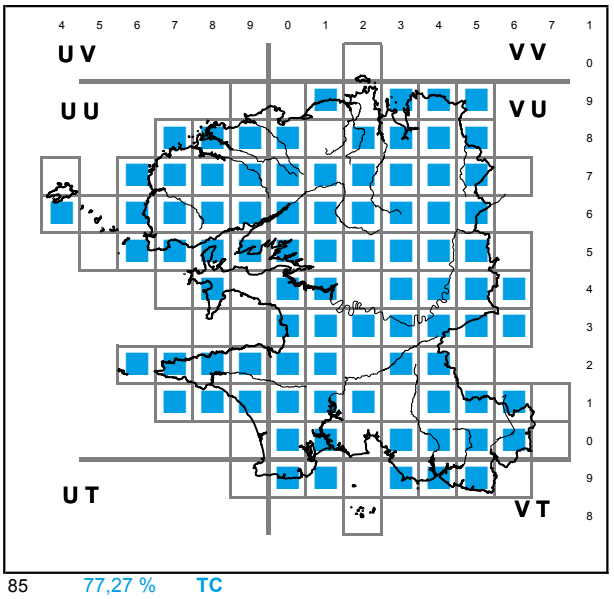
100 90,91 % **TC**

Stachys palustris
Epiaire des marais



58 52,73 % **C**

Stachys arvensis
Epiaire des champs



85 77,27 % **TC**

● Lamium galeobdolon (L.) L. – Lamier jaune

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Lamiastrum galeobdolon* (L.) Ehrend. & Polatschek, *Galeobdolon luteum* Huds. – Le lamier jaune est une espèce caractéristique des sous-bois frais, neutres à faiblement acides. Il se rencontre ainsi sur l'ensemble du territoire dans les chênaies-hêtraies, dans les boisements mésohygrophiles des bords de ruisseaux ou de cours d'eau, en bordure de chemins et en lisières forestières. En se rapprochant de la bande littorale il se raréfie progressivement, pour être absent dans les îles finistériennes. La sous-espèce *argentatum* (Smejkal) J. Duvigneaud, cultivée dans les jardins, s'échappe régulièrement à proximité des habitations, mais nous n'avons pas tenu compte de cette forme horticole dans la cartographie.

◆ Leonurus L.

Leonurus cardiaca L. – Agripaume *krenezeg*

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Anciennement cultivée notamment pour ses propriétés médicinales, l'agripaume a été observée par les botanistes du XIX^e^ siècle, dans les haies et talus avoisinant les habitations, sur les communes de Plouarzel et Tréflez. Elle n'a pas été revue depuis dans le département.

◆ Ballota L.

● Ballota nigra L. subsp. foetida Hayek – Ballote fétide *gweganenn*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Ballota nigra* L. subsp. *meridionalis* (Bég.) Bég. – Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune à très commune sur l'ensemble du territoire, la ballote fétide n'a récemment été observée que de manière irrégulière sur la frange littorale étroite et dans la vallée de l'Aulne. Elle semble toutefois plus fréquente sur le littoral ouest du département alors qu'elle apparaît plus dispersée sur les côtes nord et sud. Cette espèce nitrophile se rencontre dans les friches et décombres, en bordure de chemins, dans les haies et talus, et aux abords des habitations.

◆ Stachys L.

● Stachys officinalis (L.) Trevis. – Bétoine *betonig*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Betonica officinalis* L. – Répandue sur l'ensemble du territoire, cette espèce se rencontre principalement dans les boisements clairs, dans les haies et talus, en lisière forestière, dans les prairies mésophiles, dans les landes et en bordure de routes et de chemins. Ayant une préférence pour les sols acides mais frais, ce taxon est très commun sur le territoire, à l'exception des petites îles finistériennes (île de Sein, archipels de Molène et des Glénan) où il est absent.

● Stachys sylvatica L. – Épiaire des bois *fic'h*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante nitrophile présente dans toutes les mailles du département (à l'exception de l'ensemble des îles finistériennes), l'épiaire des bois affectionne les lieux frais et ombragés des bois clairs, des bords de routes et de chemins, des haies et talus, sur des sols à acidité modérée.

Stachys x *ambigua* Sm. – Épiaire ambigu

Indigène

(*Stachys sylvatica* x *Stachys palustris*) Cet hybride, très commun, est présent en bordure des eaux, dans les fossés, mais surtout dans les cultures, souvent en l'absence de *Stachys palustris*.

● Stachys palustris L. – Épiaire des marais *nuntu*

C – Indigène – Cortège boréal

Cette plante hygrophile de bords des eaux, des prairies humides et des fossés, semble assez commune sur le territoire, notamment dans la région littorale, la vallée de l'Aulne et le long du canal de Nantes à Brest. Cette espèce des sols à acidité modérée paraît également très rare voire absente de certains secteurs. Cependant, la répartition de cette espèce est probablement très surestimée en raison de son hybridation fréquente avec *Stachys sylvatica*. Sa distribution réelle reste donc à préciser.

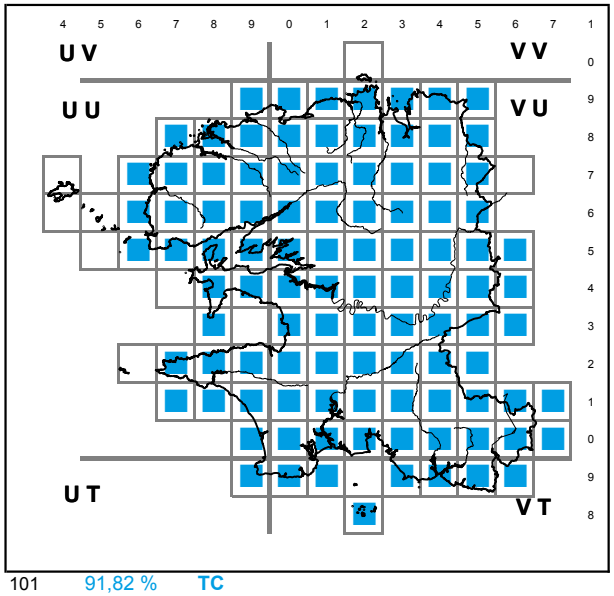
● Stachys arvensis (L.) L. – Épiaire des champs

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Fréquentant les champs cultivés, notamment les friches messicoles post-culturales, cette espèce acidiphile est commune sur l'ensemble du territoire. Son absence dans certains secteurs est probablement liée à une moindre pression de prospections.

Glechoma hederacea

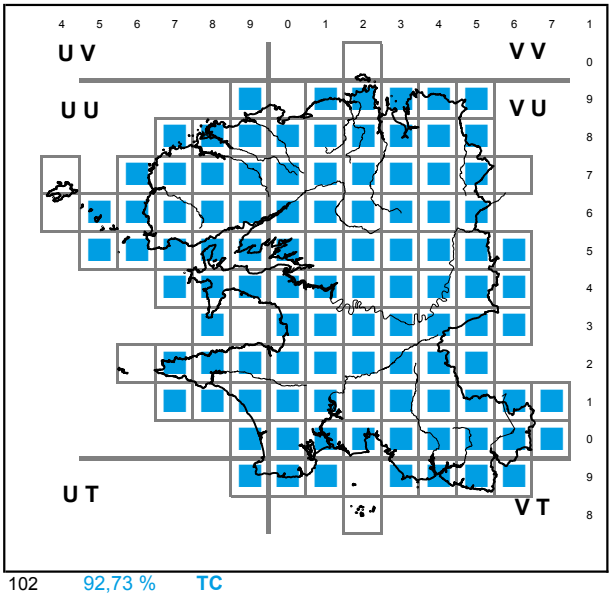
Gléchome faux-lierre



101 91,82 % **TC**

Prunella vulgaris

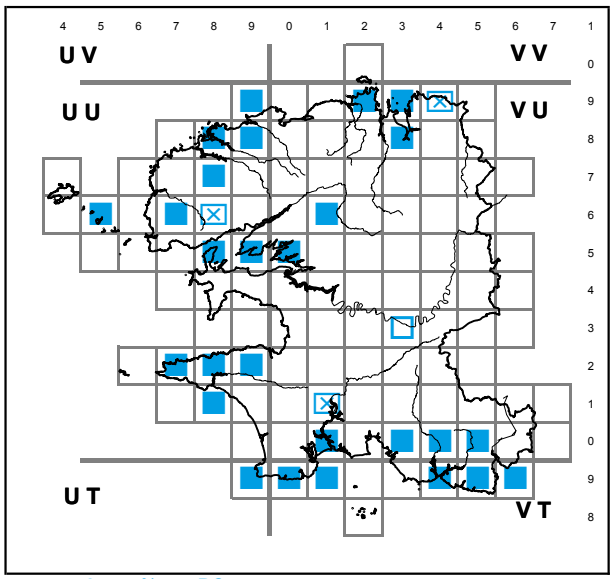
Brunelle commune



102 92,73 % **TC**

Calamintha sylvatica subsp. ascendens

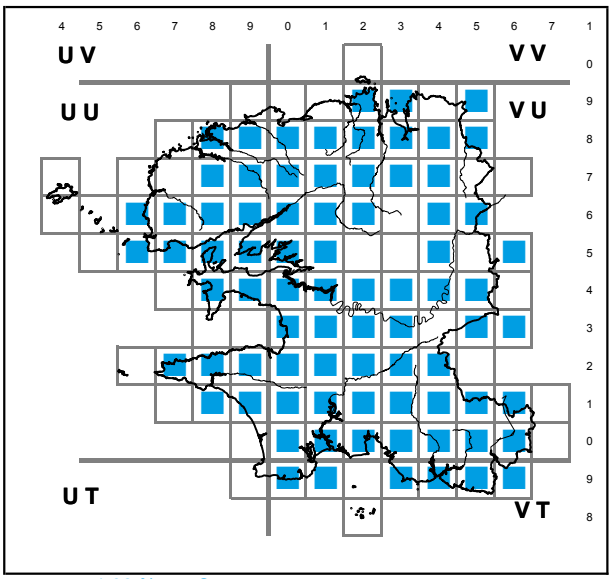
Calament ascendant



27 24,55 % **PC**

Clinopodium vulgare subsp. vulgare

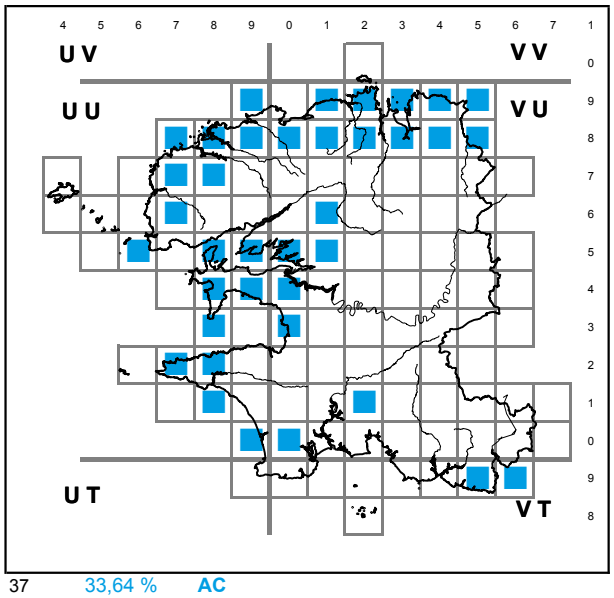
Clinopode commun



79 71,82 % **C**

Origanum vulgare

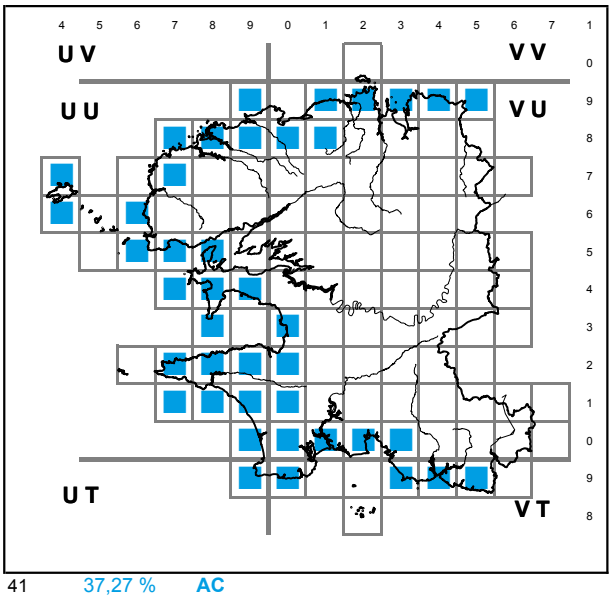
Origan commun



37 33,64 % **AC**

Thymus praecox

Serpolet de Druce



41 37,27 % **AC**

◆ **Nepeta L.**

Nepeta cataria L. – Chataire *bent-kazh-ki*

NSR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Observée par les botanistes du XIX^e^ siècle dans l'archipel de Molène-Ouessant, ainsi qu'à Loctudy, Penmarc'h, Plouarzel, Ploumoguer, Tréguennec, cette ancienne plante médicinale couramment appelée « herbe-aux-chats » ou « chatoire » n'a pas été observée depuis dans le département. Elle pourrait être aperçue à proximité des habitations, dans les haies ou les talus.

◆ **Glechoma L.**

● Glechoma hederacea L. – Gléchome faux-lierre *anigez, izar*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Affectionnant les lieux frais et ombragés, le lierre terrestre est répandu sur l'ensemble du territoire dans les boisements, les haies et talus, les bords de routes et de chemins, et parfois dans les champs cultivés.

◆ **Prunella L.**

● Prunella vulgaris L. – Brunelle commune *louzaouenn-ar-glaouer*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Répandue sur l'ensemble du territoire, cette espèce se rencontre dans des pelouses et des prairies fraîches, en bordure de routes et de chemins, ainsi que dans les lisières forestières et les bois clairs, sur sol frais à acidité modérée.

Prunella x intermedia Link – Brunelle intermédiaire (page 641)

◆ **Melissa L.**

Melissa officinalis L. subsp. *officinalis* – Mélisse officinale (page 641) *begar*

◆ **Acinos P. Mill.**

Acinos arvensis (Lam.) Dandy – Sarriette acinos (page 641)

◆ **Calamintha P. Mill.**

Calamintha sylvatica Bromf. subsp. *sylvatica* – Calament des bois (page 641)

● Calamintha sylvatica Bromf. subsp. ascendens (Jord.) P.W. Ball – Calament ascendant

PC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Calamintha ascendens* Jord., *Calamintha adscendens* Jord. – Jadis indiquée par C. Picquenard comme assez commune dans la région maritime du Finistère, cette espèce semble avoir aujourd'hui conservé cette distribution. Fréquentant les ourlets des falaises littorales, les bords de chemins, les haies et talus, elle est assez répandue sur la frange littorale étroite ; par ailleurs, une seule localité intérieure est actuellement recensée à la Roche-Maurice (L. Gager, 2002).

Calamintha nepeta (L.) Savi – Sarriette faux-népéta (page 641) *louzaouenn-ar-c'hazh*

◆ **Clinopodium L.**

● Clinopodium vulgare L. subsp. vulgare – Clinopode commun

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Recherchant les sols à acidité modérée des boisements clairs, des lisières forestières, des haies et talus, et des bords de chemins, cette plante est commune sur le territoire.

◆ **Origanum L.**

● Origanum vulgare L. – Origan commun *marjol-ki*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce aromatique des pelouses xérophiles, des affleurements rocheux et des talus ensoleillés est assez répandue sur tout le littoral finistérien. Plante des sols secs et calcicoles, elle est nettement plus rare à l'intérieur, où elle n'a récemment été observée qu'accidentellement dans la vallée de l'Elorn à la Roche-Maurice (L. Gager, 2002) et en bordure de route dans la vallée de l'Odet à Ergué-Gabéric (R. Ragot, 1998).

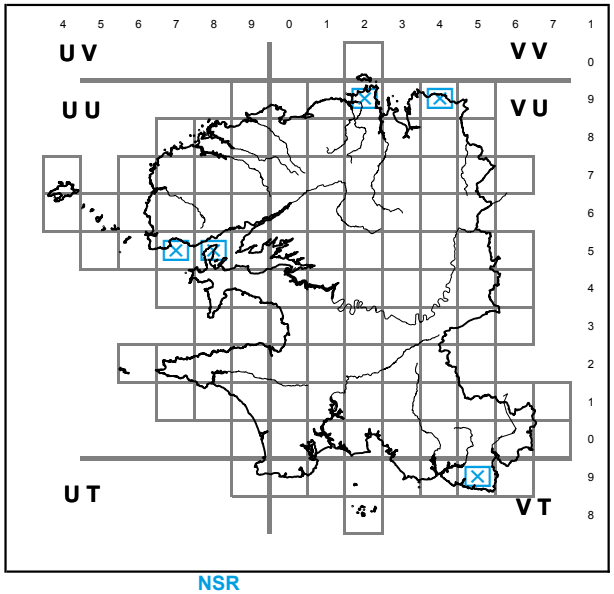
◆ **Thymus L.**

● Thymus praecox Opiz – Serpolet de Druce

AC – Indigène – Cortège atlantique

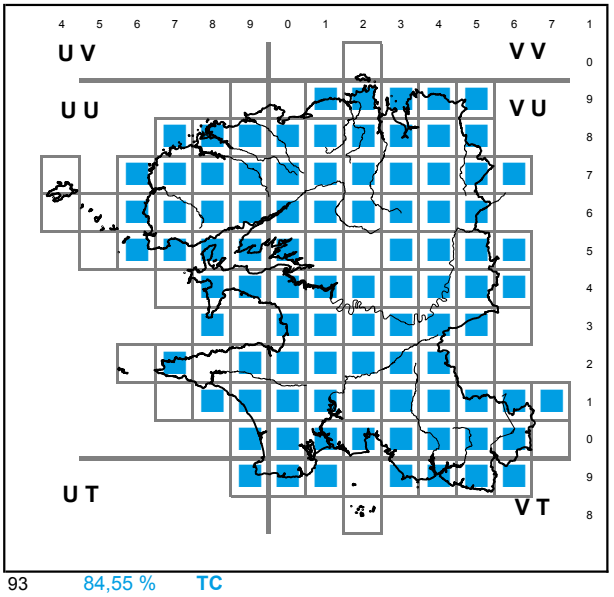
Syn. : *Thymus polytrichus* A.Kern. ex Borbás – Le genre *Thymus* L. comprend plusieurs espèces posant d'importants problèmes de détermination. Il semble toutefois que l'espèce de thym la plus répandue sur le territoire soit *Thymus praecox* Opiz subsp. *articus* (E. Durand) Jalas, caractérisée par des tiges florifères à quatre angles dont deux faces sont velues alors que les deux autres sont presque glabres. Cette espèce, caractéristique des dunes grises mais également présente dans les pelouses littorales et les ouvertures au sein des landes sèches littorales, est répandue sur l'ensemble de la bande maritime étroite. Son absence en rade de Brest s'explique par une dominance des végétations de falaises et de prés salés.

Thymus pulegioides
Serpolet faux pouliot



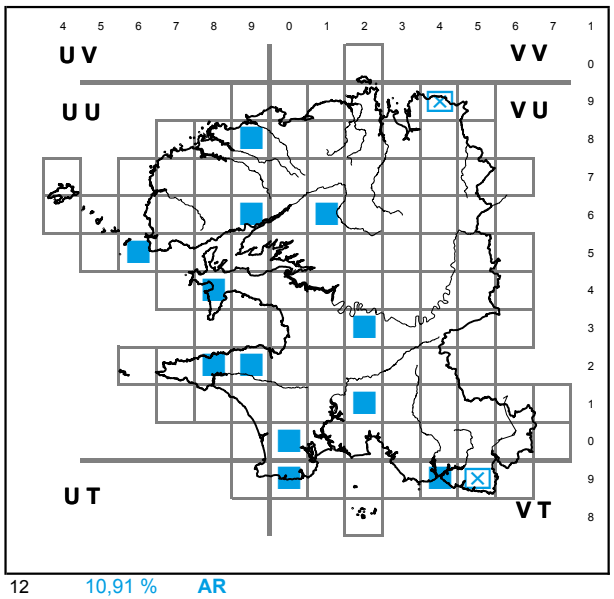
NSR

Lycopus europaeus
Lycope d'Europe



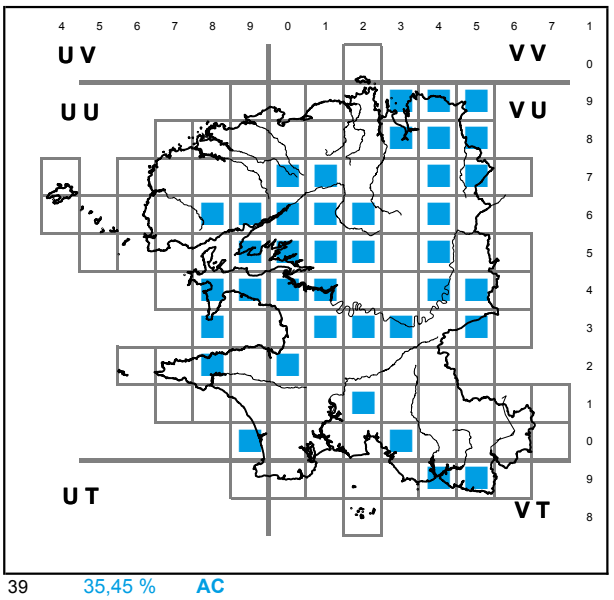
93 84,55 % TC

Mentha pulegium
Menthe pouliot



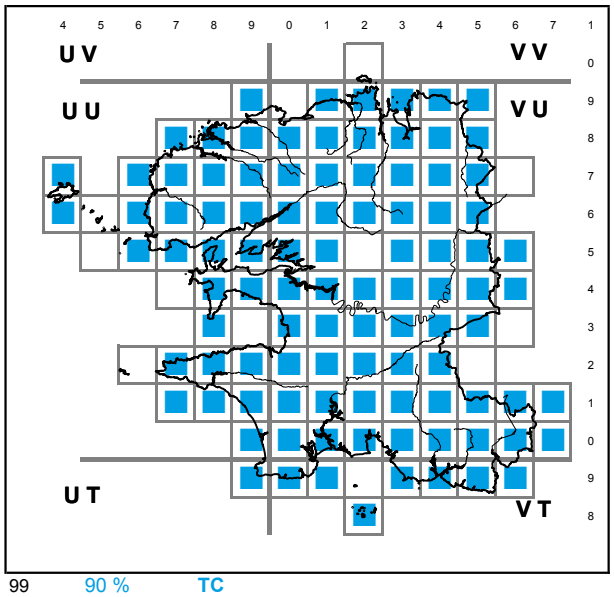
12 10,91 % AR

Mentha arvensis
Menthe des champs



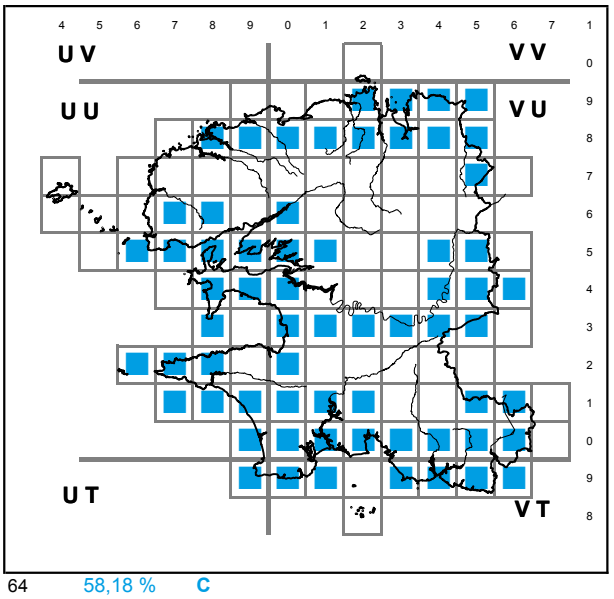
39 35,45 % AC

Mentha aquatica
Menthe aquatique



99 90 % TC

Mentha suaveolens
Menthe à feuilles rondes



64 58,18 % C

● Thymus pulegioides L. – Serpolet faux pouliot

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Autrefois considérée comme commune à assez commune sur le territoire, cette espèce des pelouses sèches siliceuses semble aujourd'hui en forte régression sur la région Bretagne. Peu commune en Ille-et-Vilaine, assez rare dans le Morbihan, rare dans les Côtes-d'Armor, elle n'a pas été revue récemment dans le Finistère. Elle serait à rechercher dans les pelouses xérophiles et les ouvertures au sein des landes intérieures, sur schistes.

Thymus serpyllum L. – Serpolet à feuilles étroites *munudig*

Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Cet autre thym très polymorphe, à tiges et rameaux cylindracés, velus tout autour, était historiquement indiqué sur les dunes du Toulinguet en Camaret-sur-Mer, et à Combrit. Plante des sols sablo-calcarifères, elle a récemment été observée sur l'île d'Ouessant mais cette détermination demande à être confirmée.

◆ Lycopus L.

● Lycopus europaeus L. – Lycope d'Europe *troad-bleiz*

TC – Indigène – Cortège boréal

Cette plante hygrophile est très répandue sur l'ensemble du territoire. Elle se rencontre en bordure des rivières, mares et étangs, dans les prairies humides, les roselières, les mégaphorbiaies, dans les fossés et les boisements humides marécageux.

◆ Mentha L.

● Mentha pulegium L. – Menthe pouliot *baom-pouliod, bent-poulod*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette menthe des bordures de mares et d'étangs, des prairies hygrophiles pâturées et des lieux humides piétinés n'est pas ou n'est plus aussi commune que l'indiquait H. des Abbayes. C'est une espèce de répartition irrégulière sur le territoire, qui apparaît légèrement plus fréquemment sur le littoral. Les observations récentes concernent les communes de Beuzec-Cap-Sizun, Brest, Le Conquet (île de Beniget), Crozon, Ergué-Gabéric, Gouézec, Goulien, Guipavas, Kernilis, la Martyre, Moëlan-sur-Mer, Plobannalec-Lesconil, la Roche-Maurice, et Tréguennec.

● Mentha arvensis L. – Menthe des champs *bent-park, baom-park*

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Affectionnant les bordures de mares et d'étangs, les prairies humides, les fossés, mais également les champs cultivés humides, cette menthe est assez répandue dans le département. Elle paraît plus abondante dans le Trégor, en rade de Brest, en presqu'île de Crozon, dans les bassins de l'Aulne et de l'Elorn, et le long du canal de Nantes à Brest. Cette espèce se distingue uniquement de *Mentha aquatica* et de *Mentha* x *verticillata* au stade de la floraison, il est donc probable que la répartition de ce taxon soit sous-estimée sur la carte.

Mentha* x *verticillata L. – Menthe verticillée (page 641)

● Mentha aquatica L. – Menthe aquatique *baom, bent-dour*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette menthe hygrophile pousse dans les prairies humides, dans les marais littoraux ou intérieurs, en bordure de rivières, mares et étangs, dans les fossés et dans les sous-bois marécageux inondés. Très commune sur l'ensemble du territoire, elle est la plus fréquente des menthes finistériennes.

Mentha* x *piperita L. – Menthe poivrée (page 641) *bent-du-prad*

Mentha* x *suavis Guss. – Menthe suave (page 641)

● Mentha suaveolens Ehrh. – Menthe à feuilles rondes *bentonig*

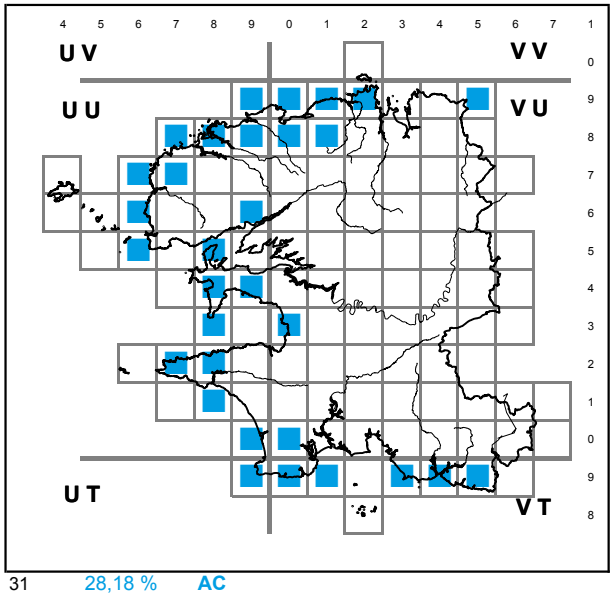
C – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Mentha rotundifolia* L. – Cette espèce neutrophile est largement répandue sur la bande littorale élargie. Sa présence à l'intérieur est plus localisée et est liée au réseau hydrographique, notamment à l'Aulne et au canal de Nantes à Brest qu'elle remonte jusqu'à Carhaix-Plouguer. Plante nitrophile des sols mésohygrophiles, elle se rencontre dans les prairies humides, les fossés, les friches et décombres en bordure de routes et de chemins, le long des cours d'eau et du chemin de halage du canal de Nantes à Brest.

Mentha longifolia (L.) Huds. – Menthe à feuilles longues (page 641) *bent-ki*

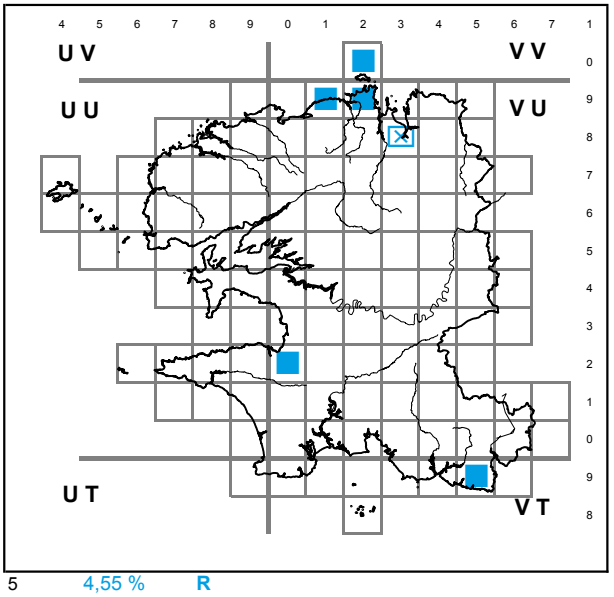
Mentha spicata L. – Menthe en épis (page 642)

Salvia verbenaca
Sauge fausse-verveine



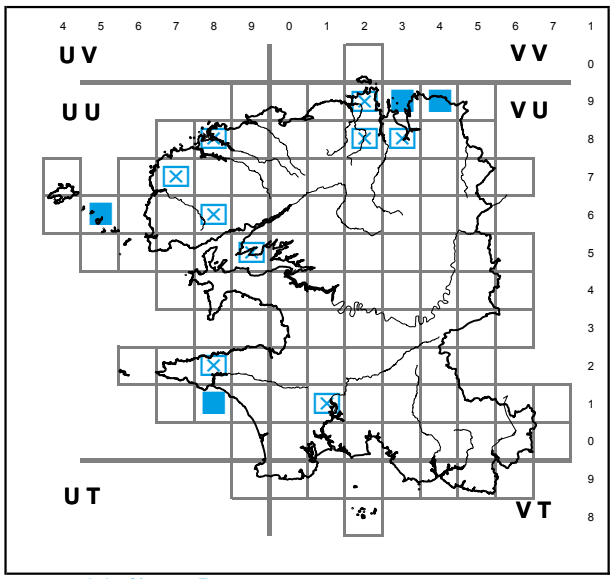
31 28,18 % **AC**

Lycium barbarum
Lyciet commun



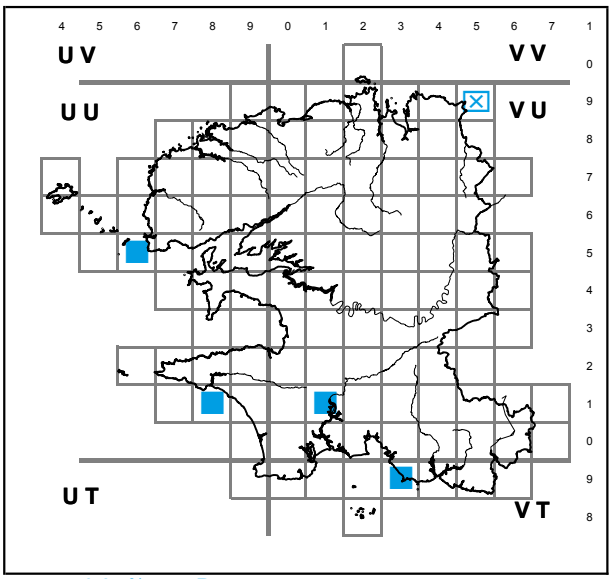
5 4,55 % **R**

Atropa belladonna
Belladone



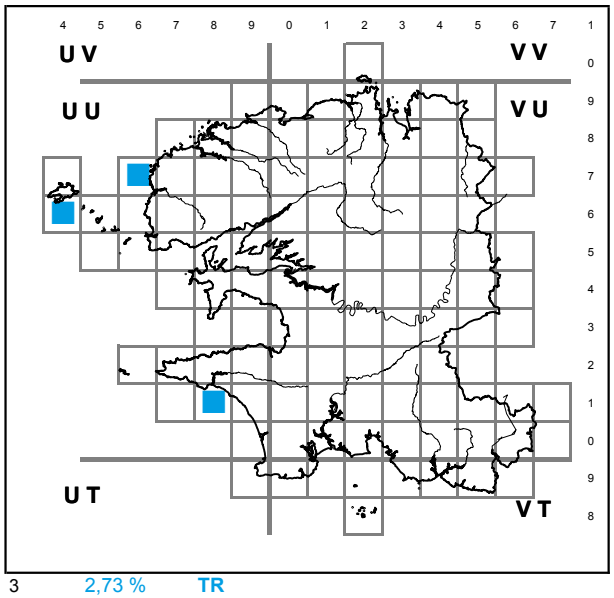
4 3,64 % **R**

Hyoscyamus niger
Jusquiame noire



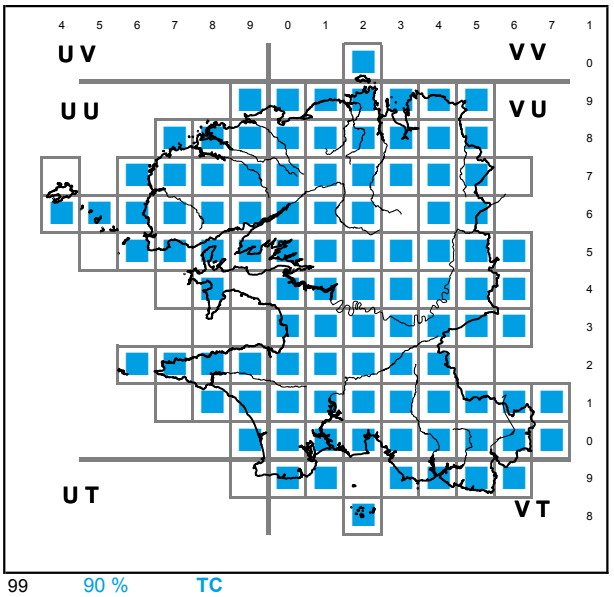
4 3,64 % **R**

Salpichroa origanifolia
Muguet des pampas



3 2,73 % **TR**

Solanum nigrum
Morelle noire



99 90 % **TC**

◆ **Salvia L.**

● Salvia verbenaca L. – Sauge fausse-verveine *louzoù-kroaz*

AC – Indigène – Cortège méridional

Cette plante des sols secs et calcarifères est répandue sur l'ensemble du littoral étroit finistérien. Elle se rencontre ainsi dans les pelouses dunaires, dans les friches sablonneuses et en bordure des chemins côtiers.

SOLANACÉES

◆ **Nicandra Adans.**

Nicandra physaloides (L.) Gaertn. – Faux-coqueret (page 642)

◆ **Lycium L.**

● Lycium barbarum L. – Lyciet commun

R – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Lycium halimifolium* Miller – Originaire d'Asie, cet arbrisseau est cultivé comme plante ornementale sur le littoral où il est planté en haies et brise-vent. Il est parfois naturalisé sur la côte à proximité des habitations, notamment à Douarnenez (F. Hardy, 2001), Moëlan-sur-Mer (Fr. Madic, 2003), Plouescat et à l'île de Batz (C. Bougault & E. Quéré, 2003). Cette espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'espèce « à surveiller ».

Lycium chinense Mill. – Lyciet de Chine (page 642)

◆ **Atropa L.**

● Atropa belladonna L. – Belladone *benede*

R – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante à baies noires toxiques, anciennement cultivée pour ses propriétés médicinales, était historiquement signalée en de nombreuses localités du Finistère. Toujours signalée à proximité des habitations, les observations récentes concernent Plougasnou (N. Annezo & S. Magnanon, 1991 ; revue en 2007 par Y. Le Gall), Plouhinec (C. Roudot & R. Ragot, 2000) et l'île de Ledenez Vraz dans l'archipel de Molène (F. Bioret, 1989).

◆ **Hyoscyamus L.**

● Hyoscyamus niger L. – Jusquiame noire *louzaouenn-ar-c'housked*

R – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Hyosciamus niger* L. – Signalée par H. des Abbayes comme assez commune mais instable sur le littoral, cette espèce rudérale semble avoir aujourd'hui considérablement régressé. Affectionnant les sols à tendance calcaires des friches et décombres littoraux, elle a récemment été indiquée sur l'île de Beniget dans l'archipel de Molène (F. Bioret, 2005) et sur les communes d'Esquibien (P. Hamon, 1993), Quimper (Y. Le Gall, 2006) et Trégunc (D. Philippon, 1993 & R. Ragot, 2000). Dans cette dernière localité, un pied existait en face de la maison des Dunes de Trévignon mais il ne s'est pas maintenu.

◆ **Physalis L.**

Physalis alkekengi L. – Coqueret (page 642) *louzaouenn-ar-gravel*

◆ **Salpichroa Miers**

● Salpichroa origanifolia (Lam.) Baill. – Muguet des pampas

TR – Non indigène – Introduite américaine

Originaire d'Amérique du Sud, cette espèce, échappée de culture, s'est naturalisée en trois points du département. Elle a ainsi été indiquée dans des friches, des haies et talus, proches du littoral, à Audierne (R. Ragot, 2007), Ouessant (F. Hardy, 2002) et à Porspoder (J.-P. Provost, 1996 & revu en 2007 par P. Gautier). Si actuellement cette espèce n'est pas inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne, certaines de ses caractéristiques laissent penser qu'il est nécessaire d'assurer une surveillance régulière de son expansion.

◆ **Solanum L.**

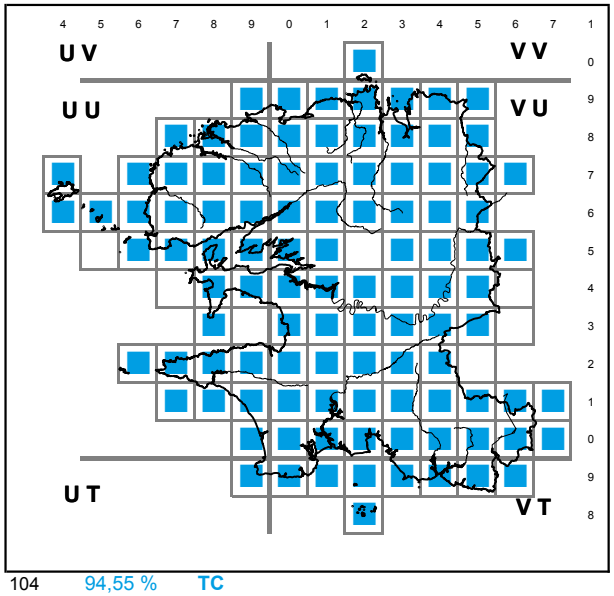
● Solanum nigrum L. – Morelle noire *frond-du*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

La morelle noire est une des grandes banalités du territoire, se développant dans les champs cultivés, les jardins potagers, les friches et décombres. L'ensemble des données floristiques représenté sur la carte correspond à *Solanum nigrum* L. subsp. *nigrum*. Il convient cependant de souligner que diverses sous-espèces de *Solanum* ont été récemment découvertes sur le territoire, notamment le long de grands axes routiers. Il s'agit principalement de *Solanum nigrum* L. subsp. *alatum* Moench, *Solanum nigrum* L. subsp. *luteum* Miller, *Solanum nigrum* L. subsp. *ochroleucum* (Bast.) Corb., *Solanum nigrum* L. subsp. *schultesii* (Opiz) Wessely. Toutes ces sous-espèces de *Solanum nigrum* n'ont pas été suffisamment notées pour être prises en compte dans la cartographie.

Solanum dulcamara

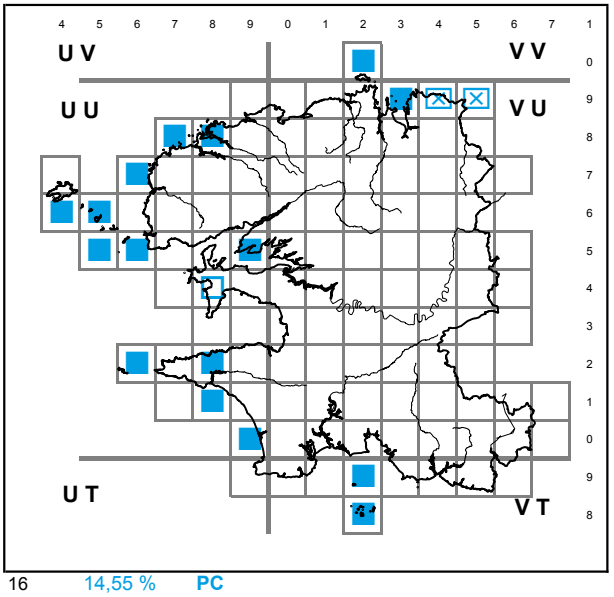
Morelle douce-amère



104 94,55 % **TC**

Solanum dulcamara var. marinum

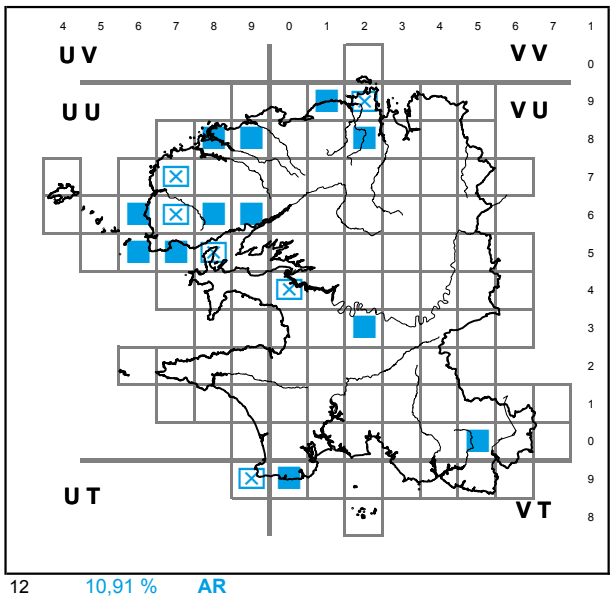
Morelle douce-amère maritime Lrma



16 14,55 % **PC**

Datura stramonium subsp. stramonium

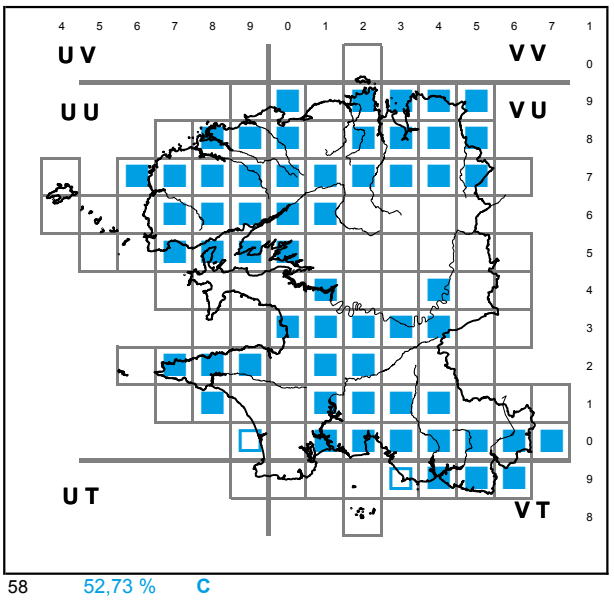
Datura officinal



12 10,91 % **AR**

Buddleja davidii

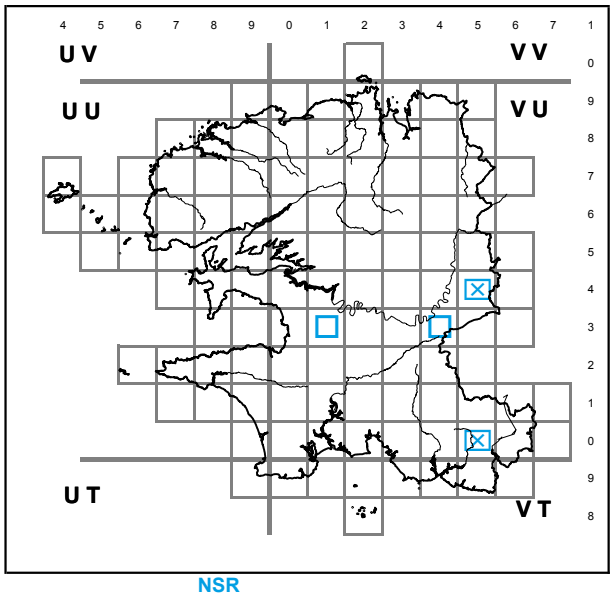
Buddléia de David



58 52,73 % **C**

Gratiola officinalis

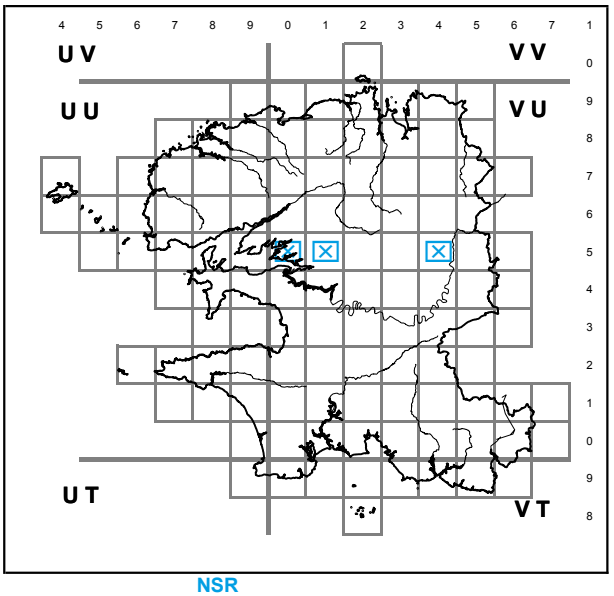
Gratiole officinale Pn, Lrma



NSR

Limosella aquatica

Limoselle aquatique Lrma



NSR

● Solanum dulcamara L. – Morelle douce-amère *frond*

TC – Indigène

La morelle douce-amère est une plante grimpante très commune sur le territoire au bord des eaux, dans les bois marécageux et alluviaux, les haies humides, les mégaphorbiaies, les roselières et les prairies hygrophiles en voie d'enfrichement.

● Solanum dulcamara L. var. marinum Bab. – Morelle douce-amère maritime *frond*

Lrma – **PC** – Indigène – Cortège atlantique

Cette variété de morelle est une forme maritime à port couché et à feuilles charnues, poussant dans les cordons de galets. Elle est disséminée sur l'ensemble de la façade littorale, en apparaissant de manière plus fréquente dans les îles finistériennes : îles de Batz et de Sein, archipels de Molène-Ouessant et des Glénan.

Solanum chenopodioides Lam. – Morelle faux chénopode

Non indigène – Introduite américaine

Syn. : *Solanum sublobatum* Willd. ex Roem. & Schult. – Cette espèce d'origine sud-américaine n'était pas indiquée en Bretagne avant sa découverte en 2001-2002 dans le Morbihan, le long des RN 165 et 166 aux environs de Vannes (Y. Guillevic & G. Rivière). Elle a récemment été observée dans le Finistère à Crozon lors d'une sortie botanique dans une zone de décombres (sortie botanique Conservatoire, 2007).

◆ **Lycopersicon P. Mill.**

Lycopersicon esculentum Mill. – Tomate *tomatez*

Non indigène

Syn. : *Solanum lycopersicum* L. – Cultivée en tant que légume, la tomate peut se rencontrer à l'état subspontané à proximité des jardins potagers et dans certains sites très fréquentés par le public, notamment à proximité des aires de pique-nique. Elle semble toutefois ne pas se maintenir.

◆ **Datura L.**

● Datura stramonium L. subsp. stramonium – Datura officinal *aval-spern*

AR – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Cette espèce non indigène, autrefois cultivée, est aujourd'hui naturalisée en de nombreux endroits du littoral, où elle croît dans les friches et décombres, et dans les champs cultivés. Sa présence à l'intérieur est plus ponctuelle, et est uniquement signalée à Kernouës (E. Quéré, 2007), Quimperlé (R. Diverrès, 2007) et Saint-Coulitz (R. Ragot, 1993).

BUDDLEJACÉES

◆ **Buddleja L.**

● Buddleja davidii Franch. – Buddleia de David

C – Non indigène – Introduite asiatique

Syn. : *Buddleia davidi* Franch. – Découvert en Chine en 1869, cet arbuste ornemental est largement cultivé en France depuis 1916. Sa propagation s'est notamment accélérée pendant la seconde guerre mondiale (notamment à Brest) où il a bénéficié d'une multitude d'espaces pionniers favorables à son installation. Colonisant les friches et décombres, les vieux murs et les sites industriels et ferroviaires, il est aujourd'hui naturalisé sur une large bande littorale et dans le bassin de Châteaulin. Occupant principalement des milieux urbains anthropisés, cette espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive potentielle. Une surveillance de son extension en milieu naturel est cependant à prévoir.

SCROPHULARIACÉES

◆ **Gratiola L.**

● Gratiola officinalis L. – Gratiole officinale *gras-Doue*

Pn, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège boréal

Cette belle plante des prairies inondables généralement fauchées était autrefois signalée dans le Finistère par C. Picquenard près de Quimperlé et de Carhaix, ainsi que par P. Bolloré à Châteaulin et Saint-Goazec. La plante n'a jamais été retrouvée dans ces localités.

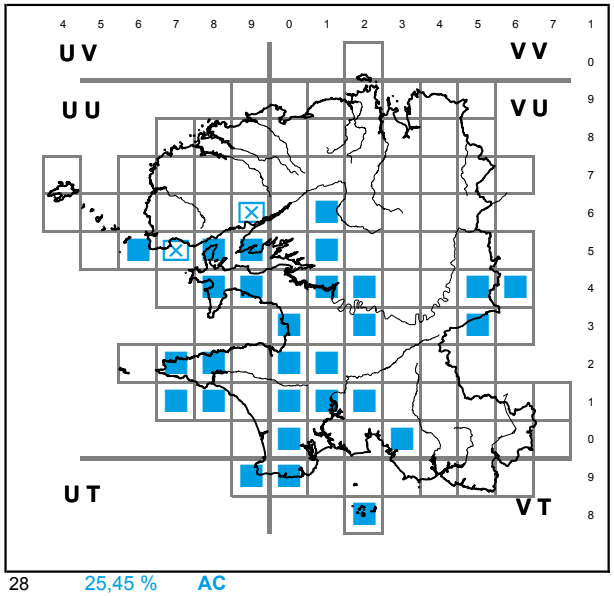
◆ **Limosella L.**

● Limosella aquatica L. – Limoselle aquatique

Lrma – **NSR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

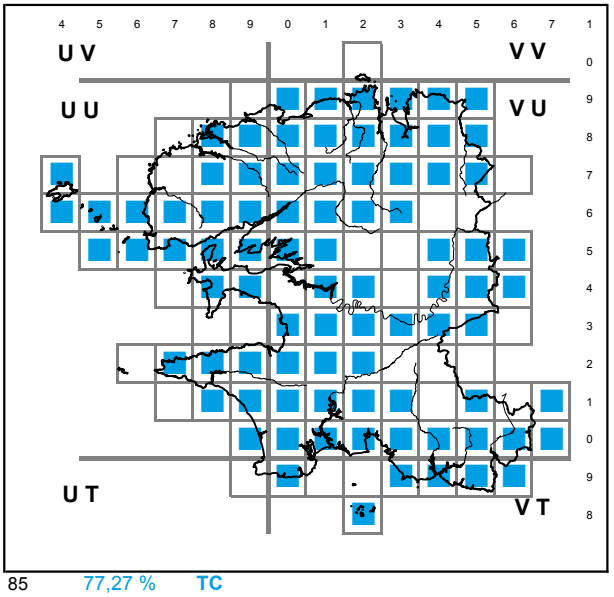
Jadis signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle sur les communes de Huelgoat, le Faou et Logonna-Daoulas, cette petite plante annuelle des ceintures amphibies vaso-graveleuses découvertes en fin d'été, n'a pas été revue récemment dans le département.

Verbascum virgatum
Molène fausse blattaire



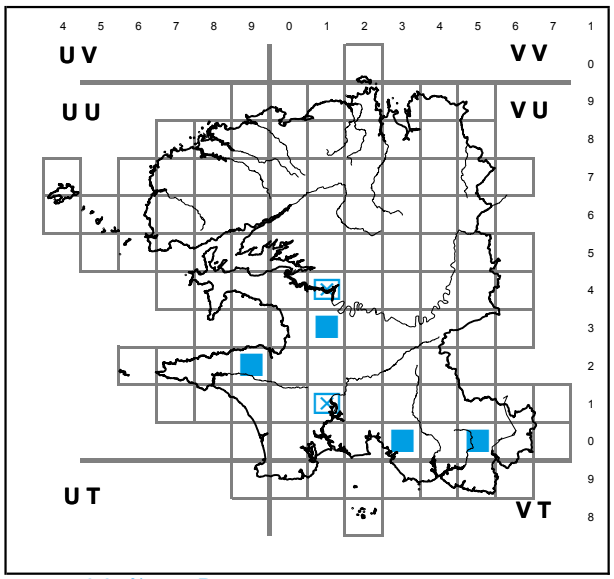
28 25,45 % **AC**

Verbascum thapsus
Molène bouillon-blanc



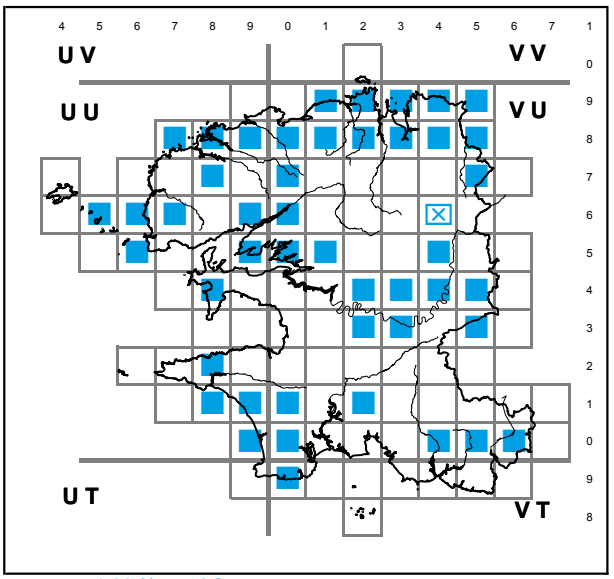
85 77,27 % **TC**

Verbascum pulverulentum
Molène floconneuse



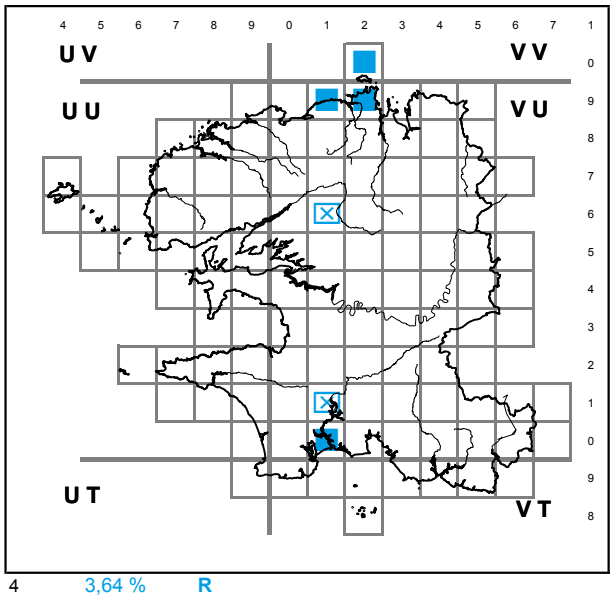
4 3,64 % **R**

Verbascum nigrum subsp. nigrum
Molène noire



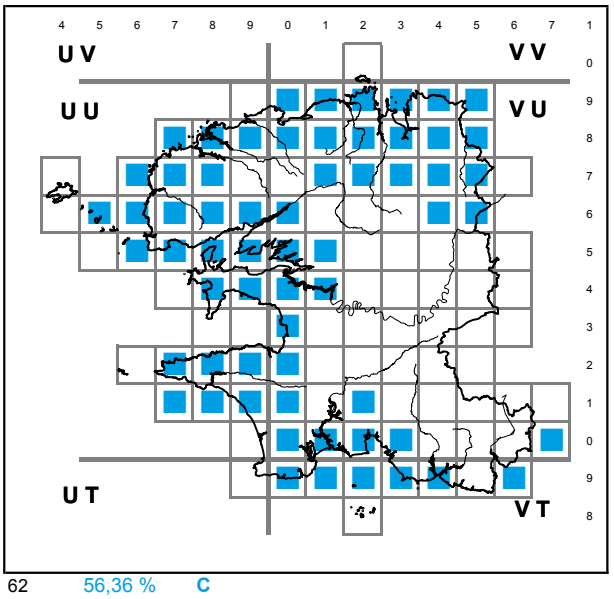
46 41,82 % **AC**

Scrophularia peregrina
Scrofulaire voyageuse



4 3,64 % **R**

Scrophularia scorodonia
Scrofulaire scorodoine



62 56,36 % **C**

◆ Mimulus L.

Mimulus guttatus Fisch. ex DC. – Mimule tacheté

Non indigène – Introduite américaine

Originaire d'Amérique du Nord, cette plante horticole des milieux humides se rencontre en bordure de cours d'eau, dans les fossés où elle se naturalise. Observée à Brest et dans les environs, à Motreff, Pont-l'Abbé et Saint-Hernin, *Mimulus guttatus* présente ses plus belles populations dans les fossés humides le long de la D 67 entre Guipavas et le Relecq-Kerhuon.

◆ Verbascum L.

Verbascum blattaria L. – Molène blattaire *louzaouenn-rous*

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des friches et décombres sur sols calcicoles, cette espèce était autrefois indiquée comme peu commune en Bretagne. Elle aurait été observée dans le Finistère à Crozon (A.-H. Dizerbo, 1974) mais elle n'a pas été revue depuis. Il pourrait s'agir d'une confusion avec *Verbascum virgatum*.

● Verbascum virgatum Stokes – Molène fausse blattaire

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Très proche de l'espèce précédente avec laquelle elle aurait pu être anciennement confondue, cette espèce est assez répandue sur la bande littorale élargie allant de Concarneau au Conquet. Elle est totalement absente dans le nord du département et très localisée à l'intérieur, notamment dans le bassin de Châteaulin. Il est possible que sa répartition soit sous-estimée. Comme beaucoup de molènes, elle croît dans les friches et décombres, ainsi qu'en bordure de chemins.

● Verbascum thapsus L. – Molène bouillon-blanc *inam-gwenn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le bouillon-blanc est l'espèce de molène la plus commune. Elle colonise la plupart des milieux perturbés et anthropisés, principalement dans les friches, les bords de routes et de chemins.

● Verbascum pulverulentum Vill. – Molène floconneuse

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette espèce méditerranéenne-atlantique est toujours très répandue sur la façade atlantique jusqu'au sud du Morbihan, pour progressivement se raréfier plus au nord et à l'ouest. Dans le Finistère, les seules observations récentes concernent les communes de Châteaulin (J. Le Doaré, 1992 & R. Ragot, 1993), Concarneau (F. Hardy, 2003), Confort-Meilars (F. Hardy, 2001), Mahalon (F. Hardy, 2001) et Quimperlé (R. Ragot, 1999). Elle se rencontre sur les terrains vagues, les coteaux schisteux et les bords de routes et de chemins.

Verbascum lychnitis L. – Molène lychnite

Lrma – **NSR** – Non indigène – Vaste répartition européenne

Cette molène calcicole des lieux incultes était citée par C. Picquenard à Quimper. Décrite comme une donnée douteuse par des Abbayes, elle n'a pas été revue dans le Finistère.

● Verbascum nigrum L. subsp. nigrum – Molène noire *inam-du*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

La molène noire est commune dans la région littorale et dans le bassin de Châteaulin où elle remonte à l'intérieur, notamment le long du canal de Nantes à Brest. Comme les autres espèces de ce genre, elle fréquente les friches et décombres, ainsi que les bords de chemins et talus rudéralisés.

◆ Scrophularia L.

Scrophularia vernalis L. – Scrofulaire du printemps

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Jadis signalée par J. Lloyd sur l'île de Beniget, cette espèce des lieux incultes, sans doute accidentelle, n'a pas été revue depuis dans cette localité, ni ailleurs en Bretagne.

● Scrophularia peregrina L. – Scrofulaire voyageuse

R – Non indigène – Cortège méridional

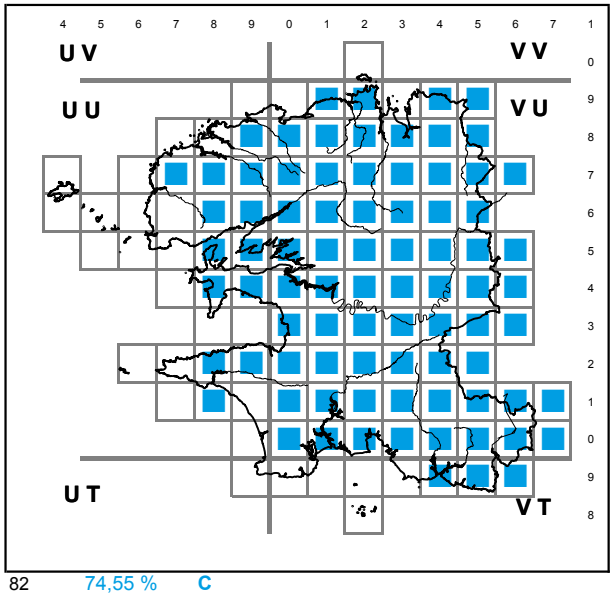
Cette espèce subméditerranéenne est naturalisée depuis longtemps dans l'est du Léon sur les talus, les vieux murs et en bordure de chemin. Elle se rencontre ainsi sur les communes de Sibiril, Plougoulm, Santec, Roscoff et l'île de Batz. En 2006, une nouvelle localité a été découverte en Pont-l'Abbé à l'île Chevalier par Fr. Madic. Les anciennes localités de Quimper et du château de la Roche-Maurice n'ont pas été revues.

● Scrophularia scorodonia L. – Scrofulaire scorodoine

C – Indigène – Cortège atlantique

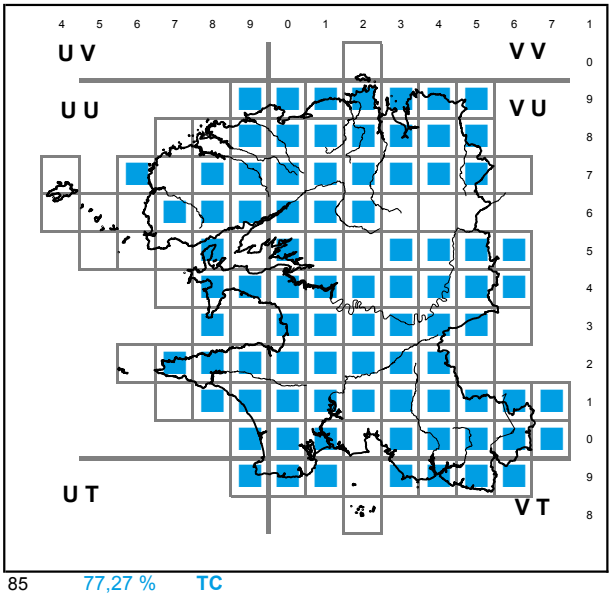
Cette plante subatlantique, à répartition française principalement limitée au littoral armoricain, est largement présente sur la bande maritime élargie du Finistère et absente à l'intérieur, à l'exception du Trégor. Elle croît dans les haies et talus, les friches et décombres, et les bords de chemins.

Scrophularia nodosa
Scrofulaire noueuse



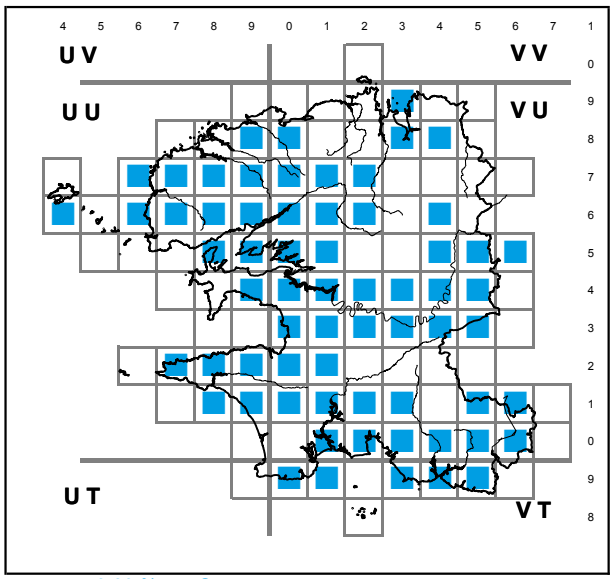
82 74,55 % **C**

Scrophularia auriculata
Scrofulaire aquatique



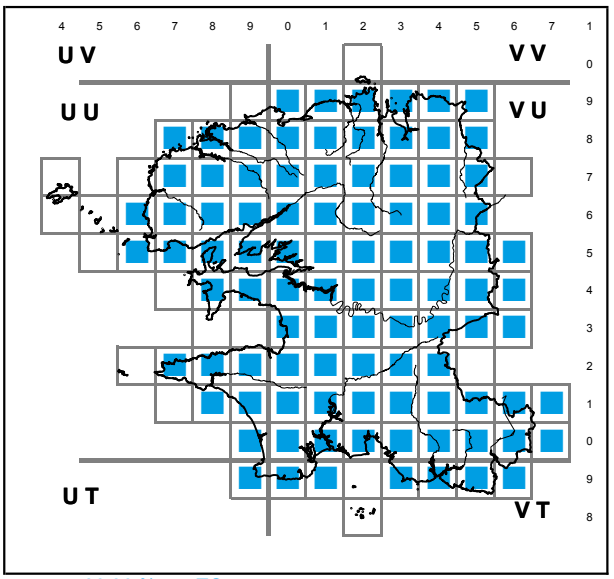
85 77,27 % **TC**

Misopates orontium
Muflier des champs



65 59,09 % **C**

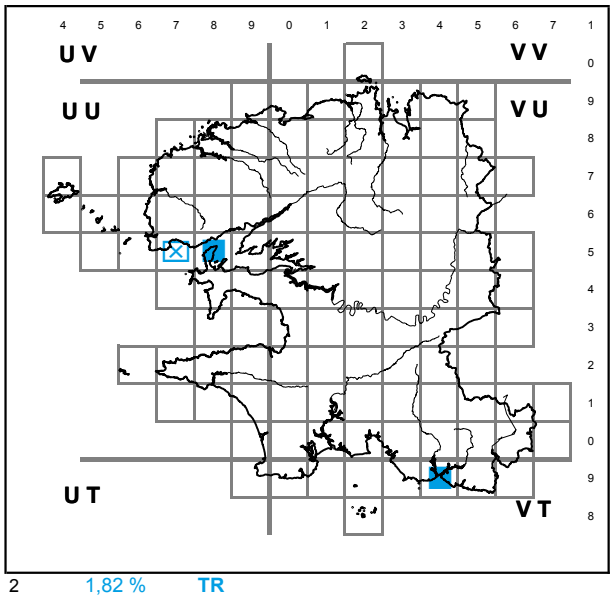
Linaria repens
Linaire striée



95 86,36 % **TC**

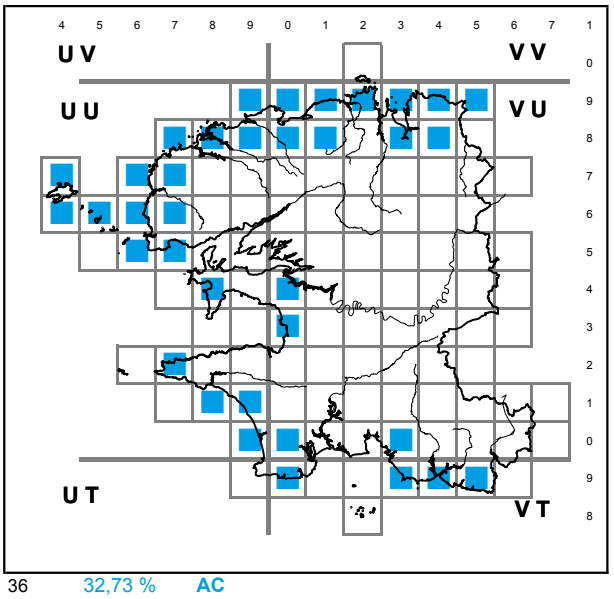
Linaria pelisseriana
Linaire de Pellicier

Lrma



2 1,82 % **TR**

Linaria vulgaris
Linaire commune



36 32,73 % **AC**

● Scrophularia nodosa L. – Scrofulaire noueuse *louzaouenn-droug-ar-roue*

C – Indigène – Cortège boréal

Cette espèce affectionnant les haies et boisements frais, les fossés humides,et le bord des eaux est très commune sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la frange littorale étroite et des îles finistériennes dont elle paraît absente.

● Scrophularia auriculata L. – Scrofulaire aquatique

TC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Scrofularia aquatica* L. – Cette scrofulaire des lieux humides, à tige creuse et ailée et à feuilles obtuses, est très répandue dans les fossés et en bordure des rivières, mares et étangs.

◆ **Misopates Raf.**

● Misopates orontium (L.) Rafin. – Muflier des champs *geol-bleiz*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Antirrhinum orontium* L. – Le muflier des champs est une espèce annuelle répandue dans les champs cultivés, les jardins potagers, les friches et décombres. À l'exception des deux chaînes de monts (monts d'Arrée et montagnes Noires), les lacunes présentes sur la carte de distribution sont probablement liées à un déficit de prospections, notamment concernant les mailles littorales.

◆ **Chaenorrhinum (DC. ex Duby) Reichenb.**

Chaenorrhinum minus (L.) Lange subsp. *minus* – Petite linaire

Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Plante des friches et décombres, cette espèce a uniquement été observée récemment à Plounéour-Trez (F. Hardy, 2000).

◆ **Linaria P. Mill.**

● Linaria repens (L.) Mill. – Linaire striée *lin-roudennek*

TC – Indigène – Cortège atlantique

Syn. : *Linaria striata* DC. – Affectionnant les haies et talus, les friches et décombres, les bords de routes et de chemins, et les milieux anthropisés tels que les gares de triage, les zones industrielles et portuaires, cette plante est très commune sur l'ensemble du territoire, à l'exception des îles finistériennes dont elle semble absente.

● Linaria pelisseriana (L.) Mill. – Linaire de Pellicier

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Historiquement signalée par C. Piquenard sur le littoral entre Brest et Locmaria-Plouzané, cette plante, des pelouses littorales xérophiles sur sable ou sur schiste, a récemment été revue dans ce secteur à Plouzané (N. Annezo, S. Magnanon, 1993). Espèce thermophile méditerranéenne-atlantique, assez répandue sur le littoral du Morbihan (entre le golfe du Morbihan et la rivière d'Étel), une nouvelle localité a récemment été indiquée dans le sud Finistère à Névez (F. Hardy, 1999).

● Linaria vulgaris Mill. – Linaire commune *lin-gouez*

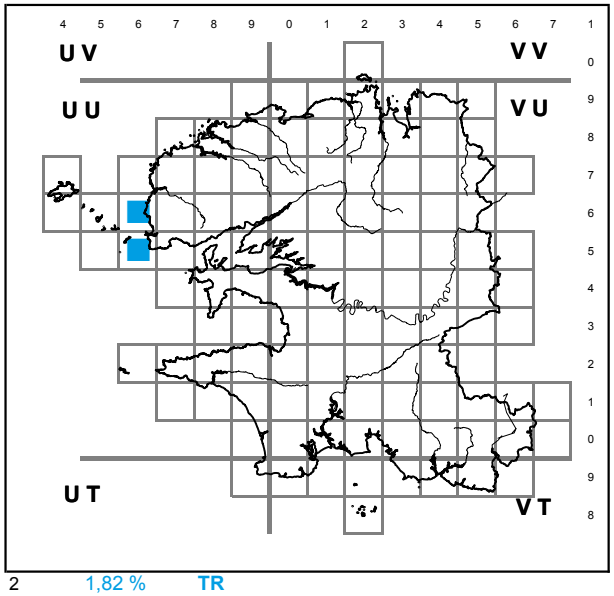
AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Caractéristique des lieux thermophiles et basiphiles, cette belle linaire à grandes fleurs jaunes se rencontre sur la quasi-totalité du littoral, où elle croît dans les champs cultivés et les friches post-culturales, les décombres, les talus et les bords de chemins.

Linaria thymifolia

Linaire à feuilles de thym

Pn

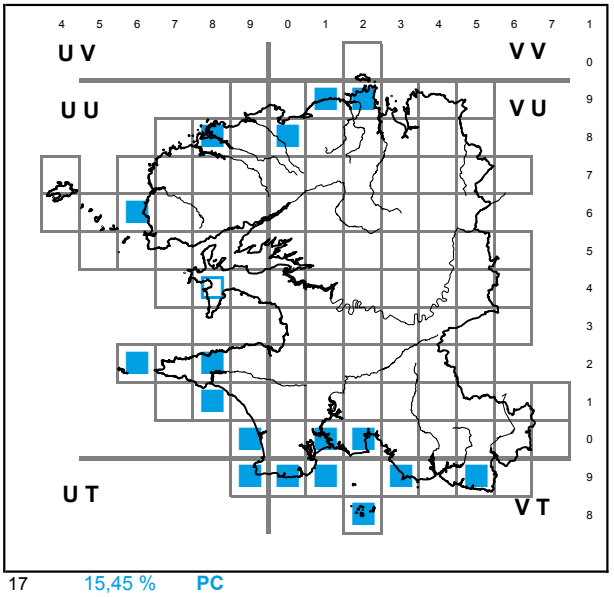


2 1,82 % **TR**

Linaria arenaria

Linaire des sables

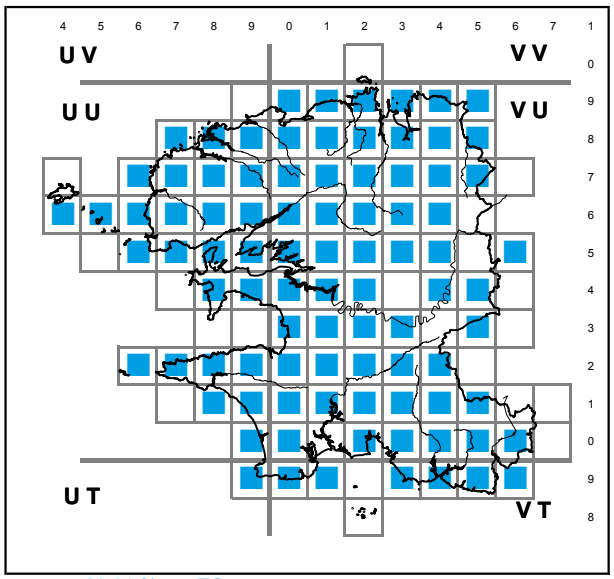
Pr, Lrma



17 15,45 % **PC**

Cymbalaria muralis

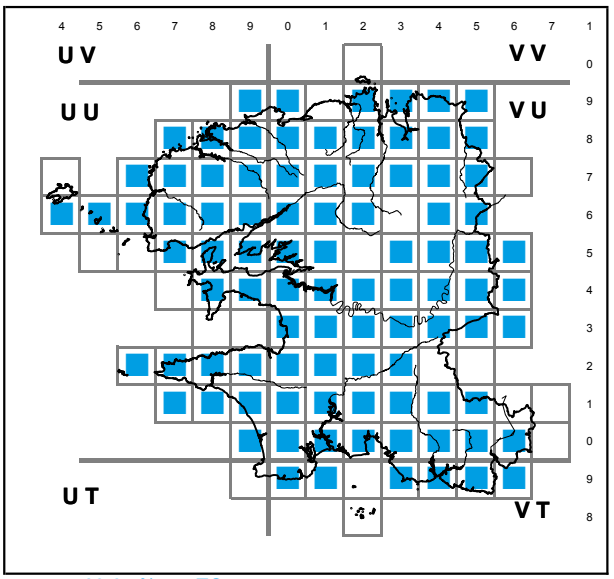
Linaire cymbalaire



89 80,91 % **TC**

Kickxia elatine subsp. elatine

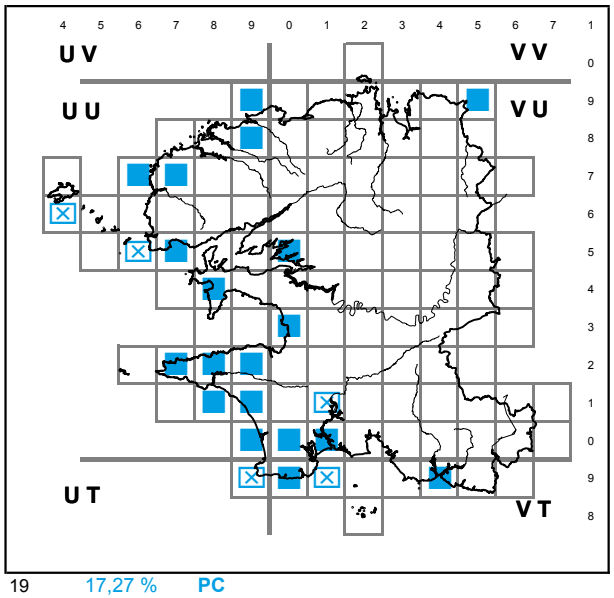
Linaire élatine



92 83,64 % **TC**

Kickxia spuria subsp. spuria

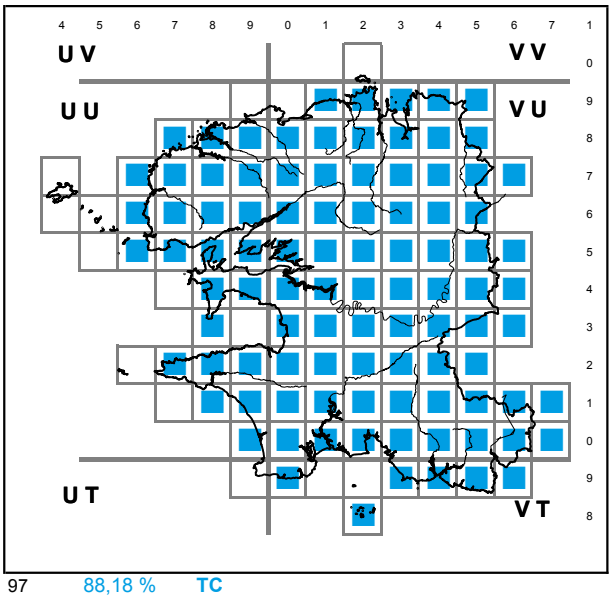
Linaire bâtarde



19 17,27 % **PC**

Digitalis purpurea

Digitale pourpre



97 88,18 % **TC**

● Linaria thymifolia (Vahl) DC. – Linaire à feuilles de thym

Pn – **TR** – Assimilé indigène – Cortège atlantique

La linaire à feuilles de thym est une espèce endémique française du littoral sud-ouest atlantique allant de la Charente-Maritime aux Pyrénées-Atlantiques. Caractéristique des dunes mobiles, cette espèce a été observée pour la première fois dans le Finistère au Conquet (groupe d'étudiants encadré par R. Capitaine, 1997). Malgré la forte érosion dunaire du site, cette espèce semble aujourd'hui en expansion puisqu'elle a récemment été aperçue sur la commune avoisinante de Ploumoguer (P. Gautier, 2007). Il semble donc que cette espèce néo-indigène ait vu son aire de distribution française s'étendre considérablement en atteignant le Finistère.

Linaria supina (L.) Chaz. – Linaire couchée

NSR – Indigène

Jadis observée par les botanistes du XIX^e^ siècle à Crozon, Guipavas, Plomeur, puis par P. Bolloré au XX^e^ siècle à Plouhinec, cette espèce des friches et décombres, des champs cultivés, sur sable calcarifère, n'a pas été revue récemment.

● Linaria arenaria DC. – Linaire des sables

Pr, Lrma – PC – Indigène – Cortège atlantique

Plante très rare dans le monde, endémique franco-espagnole, la linaire des sables se rencontre en d'assez nombreuses localités finistériennes. Sa distribution traduit approximativement celle des milieux dunaires, où elle se développe en privilégiant les zones de sables légèrement remaniés. On la rencontre ainsi assez fréquemment sur les revers des dunes mobiles ou à proximité des terriers de lapins ou des chemins dans les dunes fixées. Curieusement, elle n'a pas été revue récemment en presqu'île de Crozon, où les massifs dunaires sont pourtant bien représentés.

◆ Cymbalaria Hill

● Cymbalaria muralis P. Gaertn., B. Mey. & Scherb. – Linaire cymbalaire *lin-ar-mogerioù*

TC – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Linaria cymbalaria* (L.) Miller – Peu commune au XIX^e^ siècle, cette espèce est aujourd'hui naturalisée sur l'ensemble du territoire où elle croît sur les vieux murs des villes et villages. Observée pour la première fois à Laval en 1936, la variété *toutoni* A. Chev. est issue d'une mutation naturelle. Quelques graines de cette variété ont été prélevées en Mayenne puis semées par H. des Abbayes en 1948 sur les murs de son manoir de Beuzidou en Saint-Urbain. Aujourd'hui, quelques touffes de cette mutation à feuilles profondément découpées se maintiennent toujours durablement.

◆ Kickxia Dumort.

● Kickxia elatine (L.) Dumort. subsp. elatine – Linaire élatine

TC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Linaria elatine* (L.) Miller – Cette plante très commune sur le territoire se rencontre dans les champs cultivés, les friches post-culturales, les terrains vagues et les jardins potagers.

● Kickxia spuria (L.) Dumort. subsp. spuria – Linaire bâtarde

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Linaria spuria* (L.) Miller – Affectionnant les mêmes milieux que l'espèce précédente mais sur des sols sablonneux ou argilo-calcaires, cette plante se développe dans les champs cultivés, les jardins potagers et les friches. Sa distribution dans le Finistère semble dispersée sur la façade littorale, à l'exception de la baie d'Audierne et du cap Sizun où elle est assez répandue.

◆ Digitalis L.

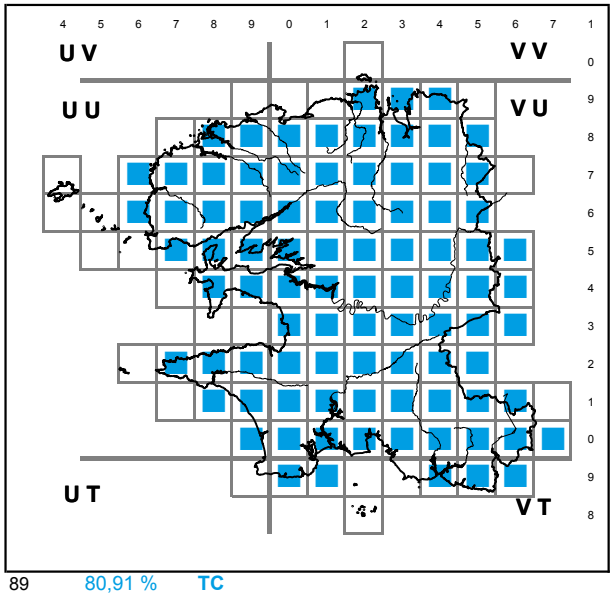
● Digitalis purpurea L. – Digitale pourpre *brulu*

TC – Indigène – Cortège atlantique

Plante des lisières et clairières forestières, des haies et talus, et des friches, la digitale pourpre est très commune sur le territoire, où elle peut former, en conditions favorables sur sols siliceux, de très belles populations étendues, comme sur les nouveaux talus de déblais routiers. Espèce acidiphile, on la rencontre plus rarement dans les milieux littoraux.

Veronica serpyllifolia subsp. serpyllifolia

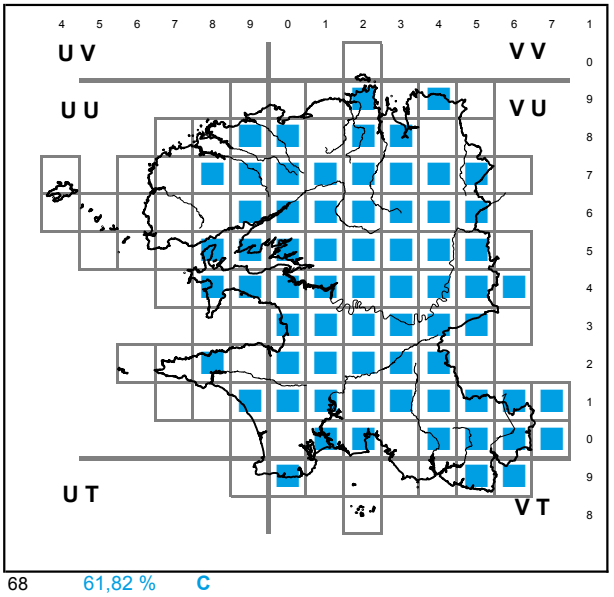
Véronique à feuilles de serpolet



89 80,91 % **TC**

Veronica officinalis

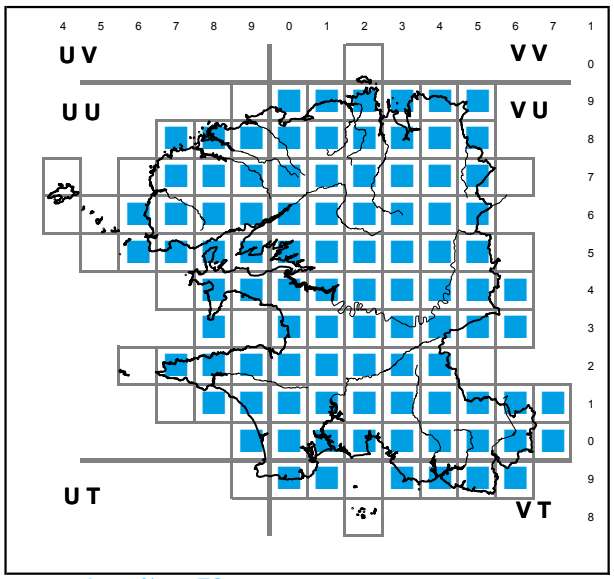
Véronique officinale



68 61,82 % **C**

Veronica chamaedrys

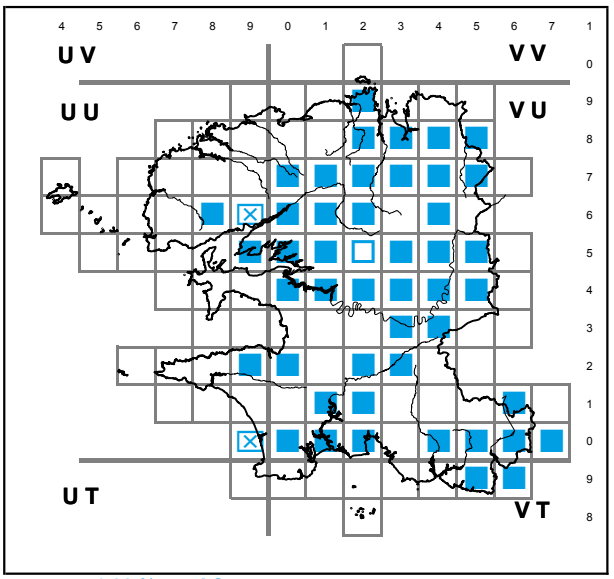
Véronique petit chêne



94 85,45 % **TC**

Veronica montana

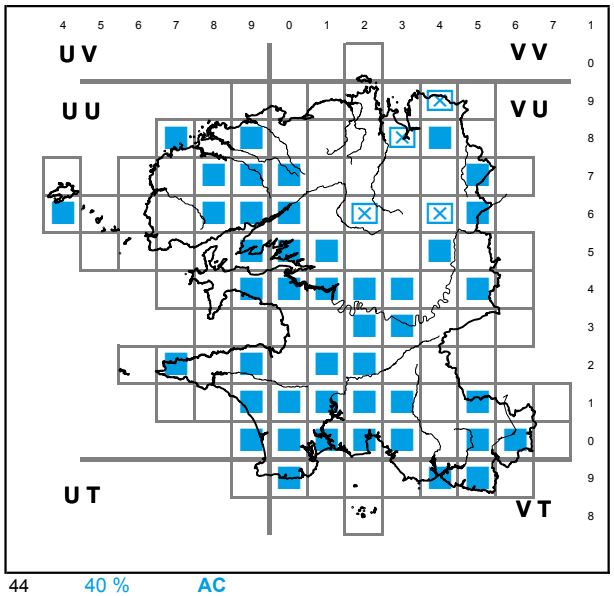
Véronique des montagnes



46 41,82 % **AC**

Veronica scutellata

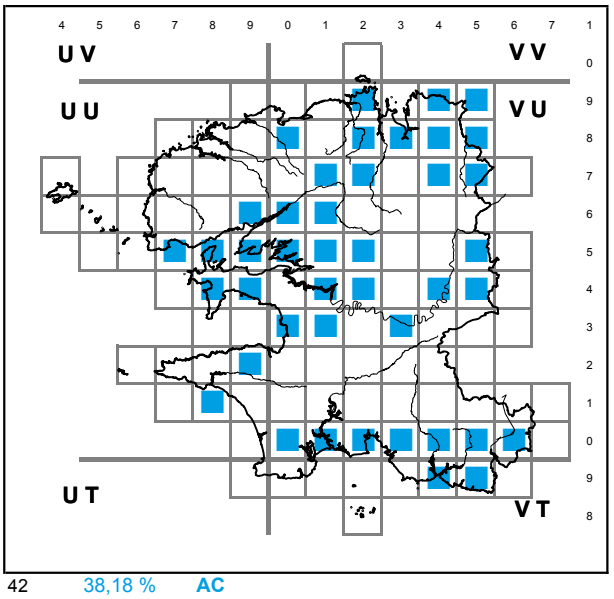
Véronique à écusson



44 40 % **AC**

Veronica beccabunga

Véronique des ruisseaux



42 38,18 % **AC**

◆ Veronica L.

● Veronica serpyllifolia L. subsp. serpyllifolia – Véronique à feuilles de serpolet

TC – Indigène – Cortège boréal

Cette véronique des milieux mésophiles à mésohygrophiles se rencontre dans les pelouses, les prairies, les champs cultivés, les chemins forestiers et autres lieux piétinés. Très commune sur l'ensemble du territoire, elle est uniquement absente de quelques mailles littorales, notamment de l'ensemble des îles finistériennes.

● Veronica officinalis L. – Véronique officinale *glaziked*

C – Indigène – Cortège boréal

Cette espèce des sols secs se développe dans les bois clairs, les lisières et clairières forestières, les landes et dans les chemins. Plante acidiphile, elle est très commune à l'intérieur du département, et très rare voire absente sur le littoral.

● Veronica chamaedrys L. – Véronique petit chêne

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Munie d'une tige à deux lignes opposées de poils et de grandes fleurs bleu azur, cette véronique est très répandue sur le territoire dans les milieux frais et mésophiles : haies et talus, boisements clairs, lisières et clairières forestières, et bords de routes et de chemins.

● Veronica montana L. – Véronique des montagnes

AC – Indigène – Cortège méridional

Cette autre véronique des sols acides, mais plutôt en situation mésohygrophile, est principalement présente le long des grandes vallées fluviales du département. Elle se rencontre ainsi principalement dans les bassins de l'Aulne, l'Elorn, l'Odet, la Laïta et le Scorff, où elle croît dans les chemins forestiers humides et dans les boisements frais, notamment le long des ruisseaux.

● Veronica scutellata L. – Véronique à écusson

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des prairies hygrophiles oligotrophes, des landes tourbeuses, des marais et du bord des eaux, cette véronique présente une distribution dispersée sur le territoire. La présence d'habitats favorables au développement de ce taxon, notamment dans les monts d'Arrée, nous amène à penser que cette plante grêle aurait pu passer inaperçue dans quelques mailles intérieures.

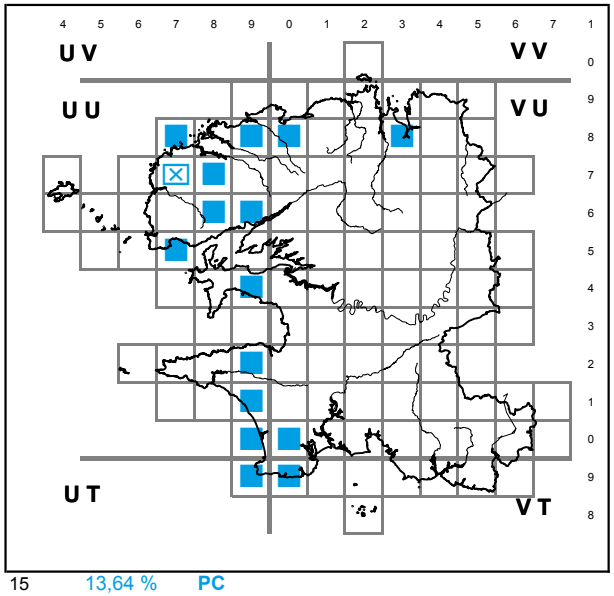
● Veronica beccabunga L. – Véronique des ruisseaux

AC – Indigène – Cortège boréal

Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune sur l'ensemble du territoire, cette véronique aquatique semble avoir aujourd'hui fortement régressé. Principalement présente dans le Trégor, dans les vallées de l'Aulne et de l'Elorn, en presqu'île de Crozon et sur le littoral sud du département, la répartition de ce taxon présente des lacunes importantes dans le Léon et dans le centre Finistère. Affectionnant les fossés, les bords de ruisseaux et de mares, les zones de sources et de suintements, cette plante a subi une certaine régression au cours des dernières décennies, probablement liée aux processus de drainage des zones humides et aux comblements naturels ou anthropiques de ses habitats.

Veronica anagallis-aquatica subsp. anagallis-aquatica

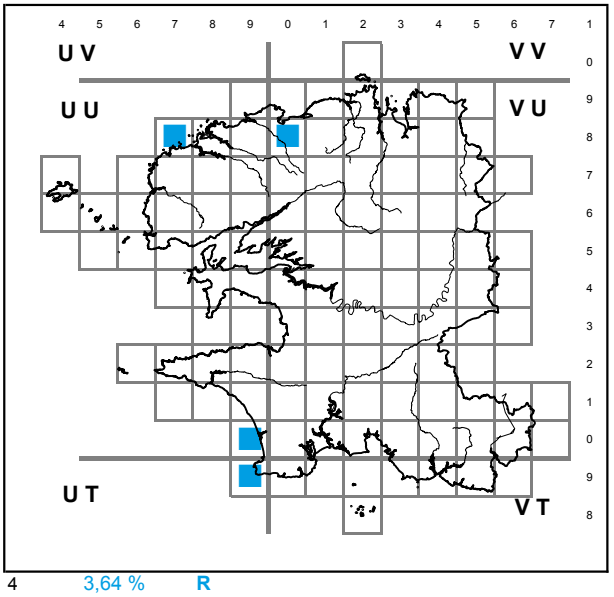
Véronique mouron-d'eau



15 13,64 % **PC**

Veronica anagallis-aquatica subsp. aquatica

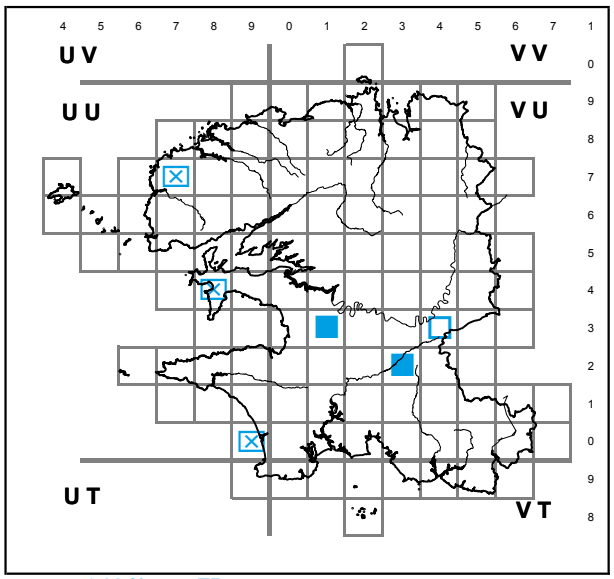
Véronique aquatique



4 3,64 % **R**

Veronica acinifolia

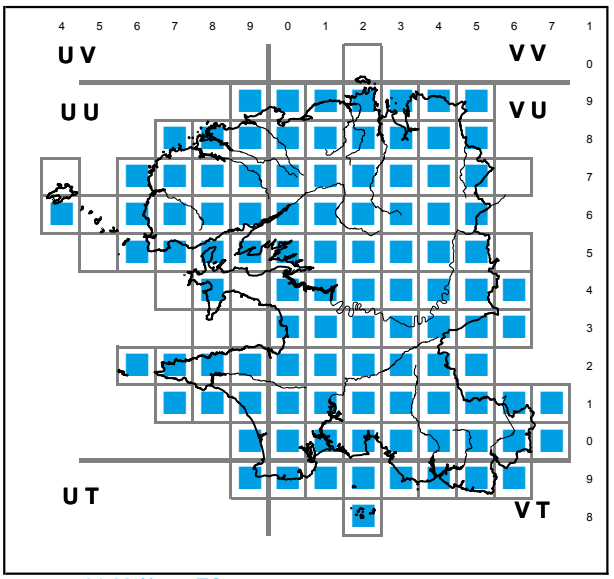
Véronique à feuilles de thym



2 1,82 % **TR**

Veronica arvensis

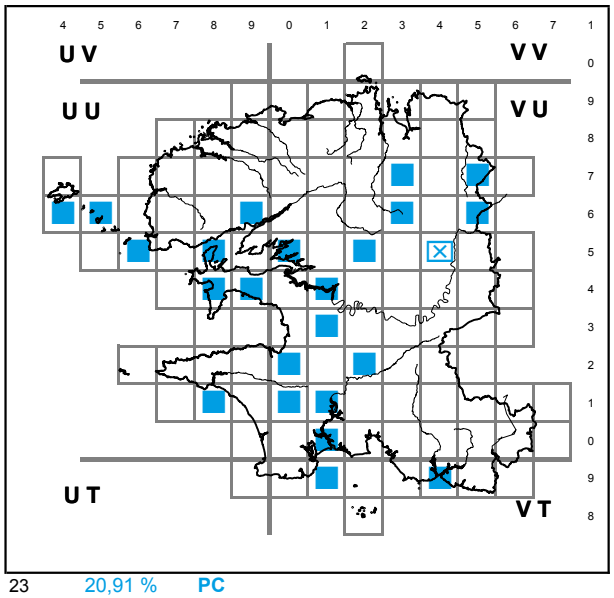
Véronique des champs



101 91,82 % **TC**

Veronica agrestis

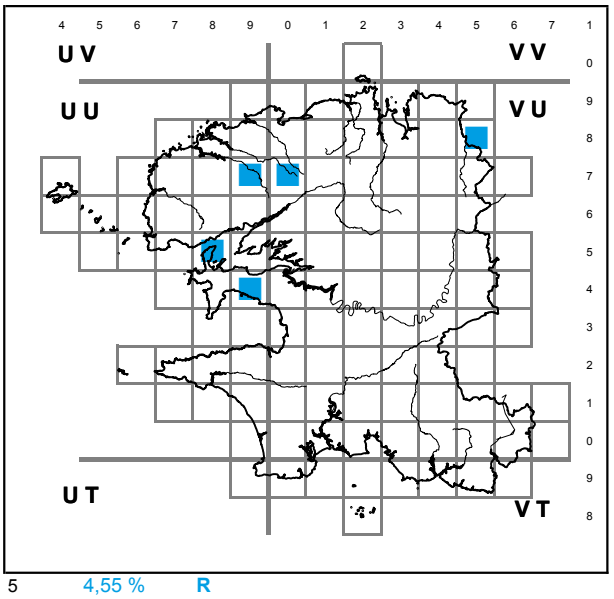
Véronique agreste



23 20,91 % **PC**

Veronica polita

Véronique polie



5 4,55 % **R**

● Veronica anagallis-aquatica L. subsp. anagallis-aquatica – Véronique mouron d'eau

PC – Indigène – Cortège boréal

Syn. : *Veronica anagallis* L. – Recherchant les fossés ainsi que les bords de mares et étangs peu acides, cette plante se rencontre principalement sur la façade maritime ouest du département. Elle a ainsi été recensée dans des grands marais littoraux finistériens ou des arrière-dunes, notamment en baie d'Audierne, à Tréompan ou à Kéremma, et plus au nord à Santec. Très proche de *Veronica anagallis-aquatica* L. subsp. *anagalloides* (Guss.) Schinz et Thell. (qui semble absente du territoire) et dont elle a insuffisamment été distinguée dans les anciennes flores, *Veronica anagallis-aquatica* L. subsp. *anagallis-aquatica* présente aujourd'hui une distribution encore insuffisamment connue, et plusieurs de ses stations seraient à revisiter afin de confirmer les identifications.

● Veronica anagallis-aquatica L. subsp. aquatica Nyman – Véronique aquatique

R – Indigène – Vaste répartition mondiale

Syn. : *Veronica catenata* Pennell – Non distingué de la sous-espèce précédente par de nombreux botanistes anciens ou actuels, ce taxon n'a précisément été observé qu'en arrière-dune de Tréompan, en baie d'Audierne et dans l'anse de Goulven. Il est probablement plus répandu que ne l'indique la carte de répartition. Plante aquatique, elle fréquente le bord des eaux principalement au sein des marais littoraux.

● Veronica acinifolia L. – Véronique à feuilles de thym

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette plante des pelouses, des champs cultivés, des friches et décombres, et des bords de chemins a toujours été très rare dans le département et dans la région. Historiquement signalée à Crozon, Lampaul-Ploudalmézeau, Plovan et Saint-Goazec, cette espèce n'a pas été revue dans ces localités. Par contre, deux nouvelles stations ont récemment été recensées au bourg de Trégourez (J. Le Doaré, 2002) et à la gare de Châteaulin (R. Ragot, 1998). Dans cette dernière localité, l'espèce était très abondante au moment de sa découverte ; aujourd'hui, seuls quelques pieds subsistent suite à l'emploi régulier d'herbicides.

● Veronica arvensis L. – Véronique des champs

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

C'est une des véroniques les plus communes du territoire, colonisant des milieux xérophiles : pelouses sèches, murs et pieds de murs, champs cultivés et jardins.

Veronica peregrina L. – Véronique voyageuse

NSR – Non indigène – Introduite américaine

Cette plante d'origine américaine a jadis été observée dans les champs cultivés de Brest, Morlaix et de Pleyber-Christ ; elle n'a pas été revue récemment dans le département.

● Veronica agrestis L. – Véronique agreste

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

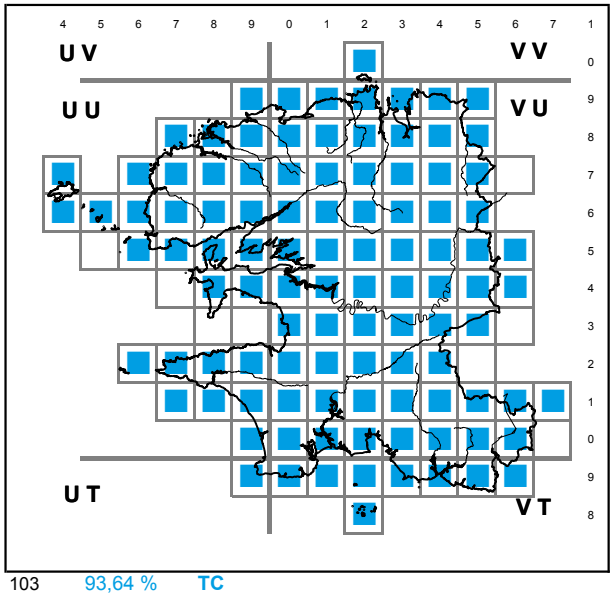
Plante des champs cultivés, des friches et décombres, des jardins, des murs et des pieds de murs, cette petite véronique est disséminée sur le territoire, en apparaissant toutefois plus répandue dans la rade de Brest et dans le bassin de l'Odet. Proche des formes grêles de *Veronica arvensis* L. et de *Veronica persica* Poir., elle a pu être confondue avec ces dernières.

● Veronica polita Fr. – Véronique polie

R – Indigène – Vaste répartition européenne

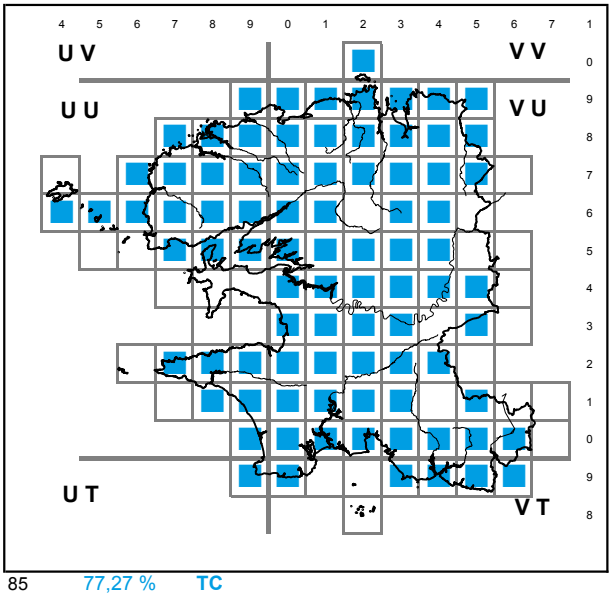
Citée par H. des Abbayes comme une espèce commune à assez commune sur l'ensemble du territoire, cette espèce semble avoir aujourd'hui fortement régressé et est uniquement signalée sur les communes de Crozon (J. Le Bohec, 2007), Kersaint-Plabennec et Plabennec (E. Quéré, 2003), Plouégat-Guérand (Y. Le Gall, 1996), Plouzané (L. Gager, 1995) et Trémaouézan (P. Hamonou, 2002). Elle serait à rechercher dans les champs cultivés, les friches et décombres, sur ou au pied des murs.

Veronica persica
Véronique de Perse



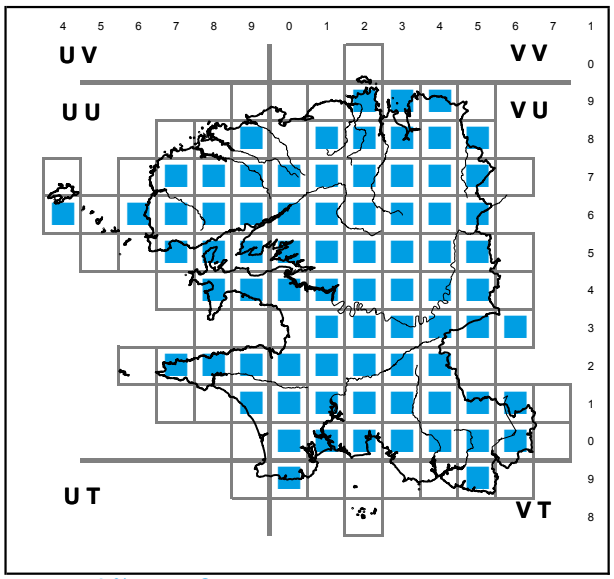
103 93,64 % **TC**

Veronica hederifolia
Véronique à feuilles de lierre



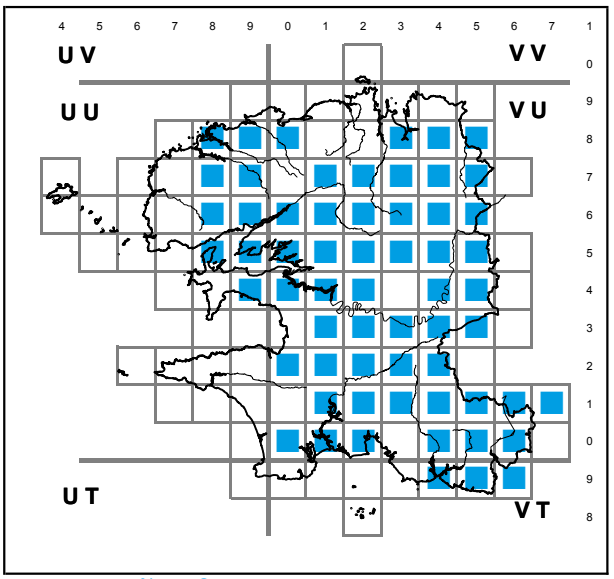
85 77,27 % **TC**

Sibthorpia europaea
Sibthorpie d'Europe



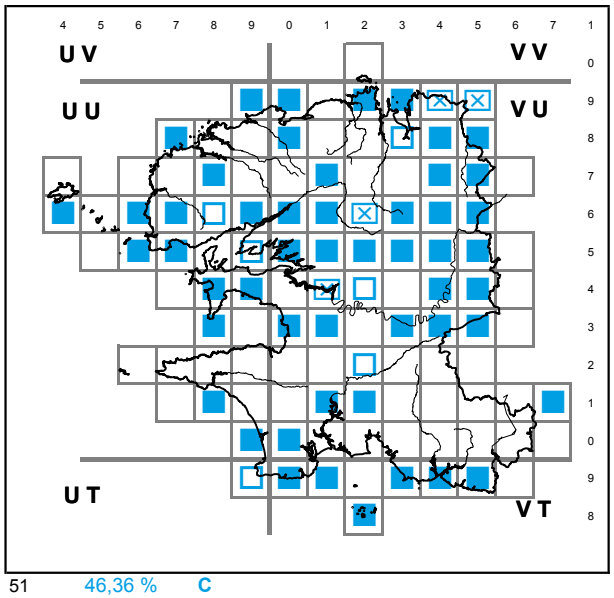
77 70 % **C**

Melampyrum pratense
Mélampyre des prés



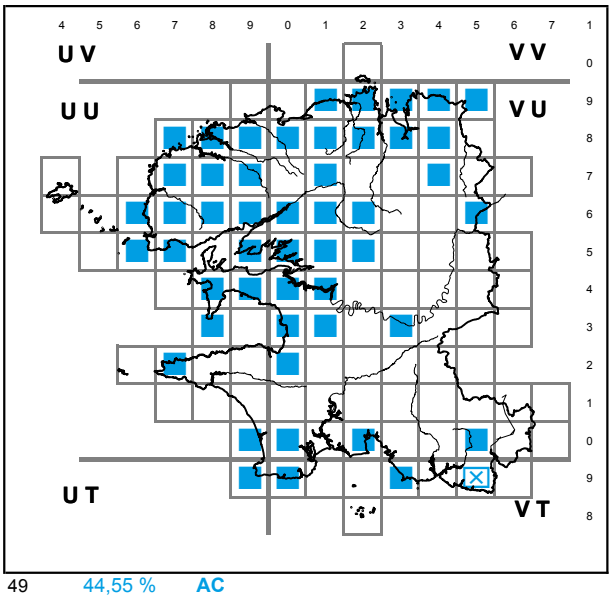
61 55,45 % **C**

Euphrasia sp.
Euphraise



51 46,36 % **C**

Odontites vernus
Euphraise rouge



49 44,55 % **AC**

● Veronica persica Poir. – Véronique de Perse

TC – Non indigène – Vaste répartition mondiale

Introduite au XIX[e] siècle, la véronique de Perse s'est fortement répandue en devenant très commune sur le territoire français. Recherchant les champs cultivés, les friches et décombres, les jardins potagers, les talus et les bords de chemins anthropisés, elle est aujourd'hui omniprésente dans le Finistère.

Veronica filiformis Sm. – Véronique filiforme

Non indigène – Introduite asiatique

Facilement reconnaissable à ses pédoncules floraux filiformes plusieurs fois plus long que les feuilles, cette véronique, originaire d'Asie, s'est localement échappée des jardins. Affectionnant les pelouses et les gazons, elle a été observée à l'état subspontané sur la commune de Ergué-Gabéric (G. Bretagne, 1995). Une autre localité a également été observée en sous-bois le long du Scorff sur la commune de Guilligomarc'h (R. Ragot, 2006).

● Veronica hederifolia L. – Véronique à feuilles de lierre

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Fleurissant dès le début du printemps, la véronique à feuilles de lierre est répandue sur l'ensemble du territoire. Plante des champs cultivés, des bords de routes et de chemins, et des murs, la majorité des observations se rattache à la sous-espèce *hederifolia*. En situation plus fraîche et ombragée se développe la sous-espèce *lucorum* (Klett et Richter) Hartl ; cependant le manque d'observations et les difficultés de distinction avec la sous-espèce type ne permettent pas d'individualiser totalement ces deux taxons.

◆ **Hebe Comm. ex Juss.**

Hebe elliptica (G. Forst.) Pennell – Myrte d'Ouessant (page 642) *mirn*

◆ **Sibthorpia L.**

● Sibthorpia europaea L. – Sibthorpie d'Europe

C – Indigène – Cortège atlantique

Uniquement signalée entre Brest et Quimper par A. de Candolle en 1805, cette plante hygrophile est aujourd'hui largement répandue sur l'ensemble du territoire. Espèce d'ombre, elle croît sur les berges des ruisseaux, dans les zones de sources, ainsi que sur les talus et murs suintants.

◆ **Melampyrum L.**

● Melampyrum pratense L. – Mélampyre des prés *kleier-an-ifern*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Contrairement à ce que son nom indique, le mélampyre des prés se rencontre dans les boisements de feuillus (et notamment des chênaies-hêtraies), dans les lisières et les bords de chemins forestiers. Très répandue sur les sols siliceux du centre Finistère, cette espèce se raréfie progressivement vers le littoral, pour devenir absente de la frange littorale étroite et de l'ensemble des îles finistériennes.

◆ **Euphrasia L.**

● Euphrasia sp. – Euphraise *sivi-red*

AC – Indigène

Les euphraises représentent un genre dont la détermination des espèces est très difficile. Selon certaines flores, notamment *Flora europaea* et la *Flore et Végétation du Massif armoricain*, le genre *Euphrasia* est décliné en plusieurs espèces pouvant être présentes sur notre territoire. En raison des très grandes lacunes de connaissances concernant la distribution exacte de ces espèces, nous ne présenterons ici qu'une seule carte, très incomplète, regroupant les différentes euphraises au niveau du genre. Nous pouvons cependant citer quelques espèces qui ont été notées lors de nos herborisations dans le Finistère : *Euphrasia hirtella* Jordan ex Reuter, *Euphrasia micrantha* Reichenb., *Euphrasia nemorosa* (Pers.) Wallr., *Euphrasia officinalis* L., *Euphrasia stricta* D. Wolff ex J. F. Lehm., *Euphrasia tetraquetra* (Bréb.) Arrondeau. Assez communes sur le littoral dans les pelouses sèches, les euphraises apparaissent plus disséminées à l'intérieur, où elles colonisent les bords de routes, les friches et décombres ainsi que plus rarement des milieux frais et ombragés, voire des zones humides.

◆ **Odontites Ludwig**

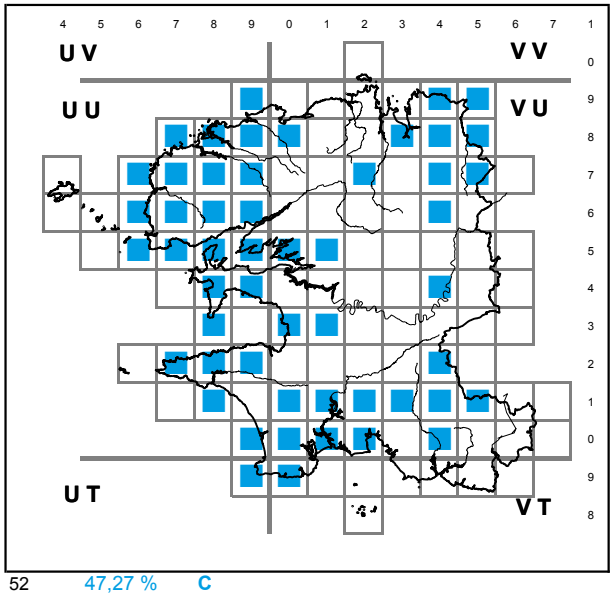
● Odontites vernus (Bellardi) Dumort. – Euphraise rouge

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Appelée l'euphraise rouge, cette espèce est présente sur la grande majorité du littoral finistérien où elle colonise les pelouses sèches des bords de chemins, des friches et décombres, des champs cultivés et des pelouses et prairies dunaires. Nettement plus rare à l'intérieur, elle y est principalement signalée en bordure de routes et dans les lieux incultes. Deux sous-espèces, insuffisamment distinguées pour permettre l'élaboration d'une carte individuelle de répartition, sont présentes sur notre territoire. Il s'agit de la sous-espèce *serotina* (Dumort.) Corb et de la sous-espèce *verna*, la première étant bien plus fréquente que la seconde.

Parentucellia viscosa

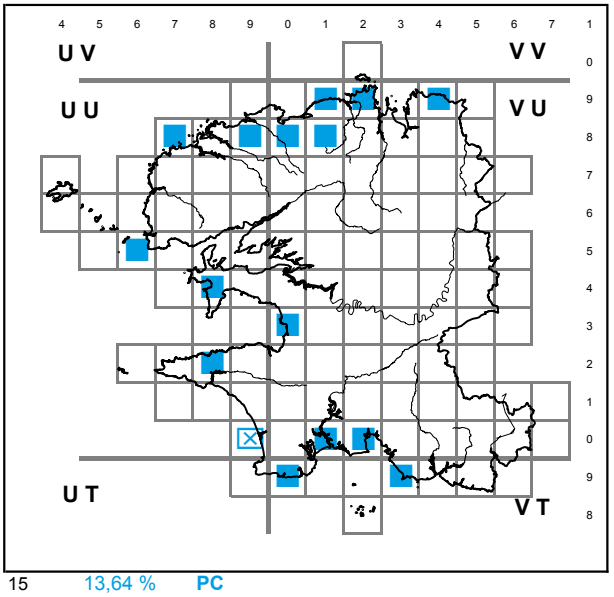
Eufragie visqueuse



52 47,27 % **C**

Parentucellia latifolia

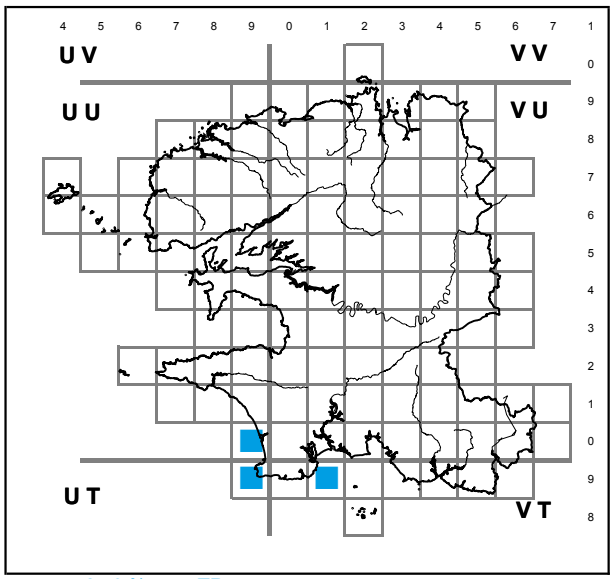
Eufragie à larges feuilles Pr



15 13,64 % **PC**

Bellardia trixago

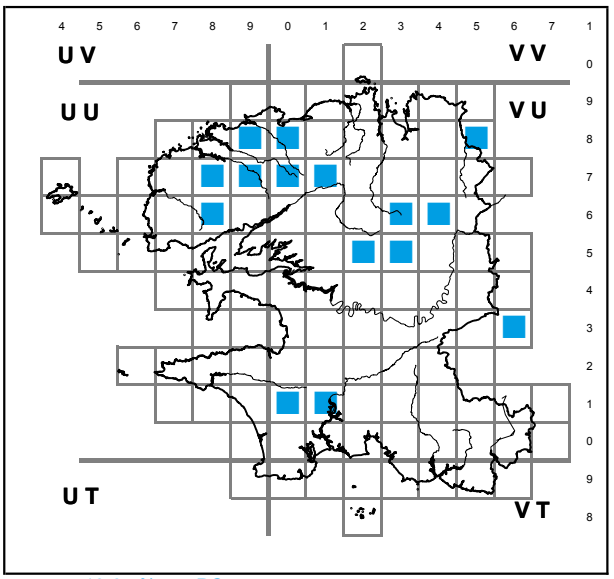
Bellardie Lrma



3 2,73 % **TR**

Pedicularis palustris subsp. palustris

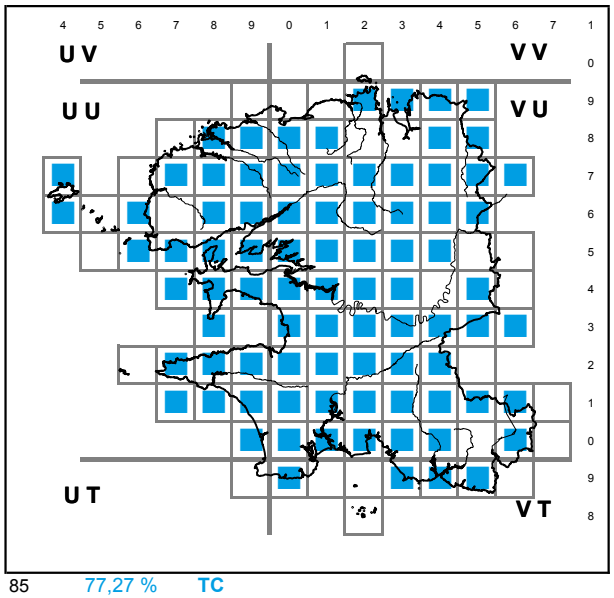
Pédiculaire des marais Lrma



15 13,64 % **PC**

Pedicularis sylvatica subsp. sylvatica

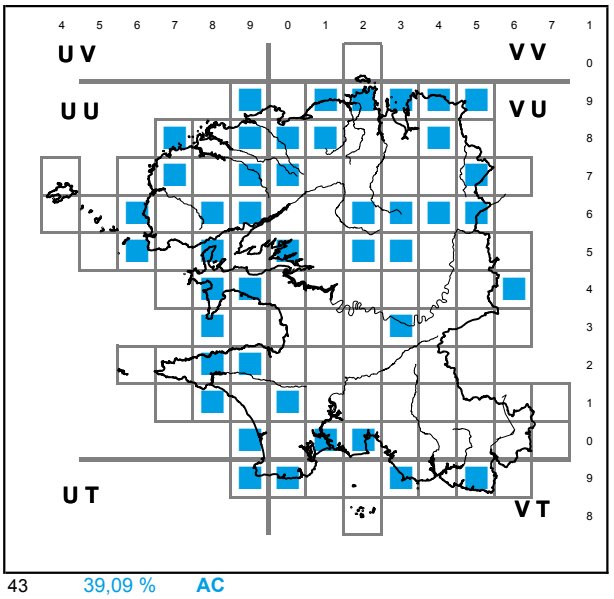
Pédiculaire des bois



85 77,27 % **TC**

Rhinanthus minor

Petit rhinanthe



43 39,09 % **AC**

◆ Parentucellia Viviani

● Parentucellia viscosa (L.) Caruel – Eufragie visqueuse

AC – Indigène – Cortège méridional

Cette espèce à grappes de fleurs jaunes et à tiges et feuilles très collantes se rencontre dans d'assez nombreuses localités finistériennes, réparties pour la majorité d'entre elles dans les secteurs sous influence littorale (littoral élargi), à l'exception de l'extrémité orientale du Léon. Plante thermophile des bords de routes, des prés, des chemins herbeux et des champs en friche, elle est absente de nombreuses zones du centre Finistère.

● Parentucellia latifolia (L.) Caruel – Eufragie à larges feuilles

Pr – **PC** – Assimilé indigène – Cortège méridional

Autrefois signalée par H. des Abbayes dans seulement quelques localités bretonnes, dont une seule finistérienne, à Tréguennec, cette plante a longtemps été considérée comme rare en Bretagne. Pourtant, et bien qu'elle n'ait jamais été revue dans sa station historique, cette petite espèce méditerranéo-atlantique semble en très nette expansion. Elle est aujourd'hui présente dans de très nombreuses stations littorales où elle se développe dans les zones perturbées des dunes fixées et même dans des milieux extrêmement anthropisés, tels que parkings sur sables dunaires ou campings de bords de mer.

◆ Bellardia All.

● Bellardia trixago (L.) All. – Bellardie

Lrma – **TR** – Assimilé indigène – Cortège méridional

Syn. : *Bartsia trixago* L. – Cette espèce méridionale n'était, en 1971, pas citée dans le Finistère par H. des Abbayes. Peu commune il y a une trentaine d'années en Bretagne, cette espèce a considérablement augmenté son aire de répartition, colonisant de nombreux secteurs de dunes littorales et de pelouses maritimes sur sol rocheux, d'abord dans l'ouest du Morbihan, puis, plus récemment, dans le sud Finistère. Les observations actuelles concernent les communes de Penmarc'h et Tréguennec (N. Annezo & S. Magnanon, 1995 – 1997), Loctudy (F. Hardy, 2004) et Tréogat (B. Clesse et al., 1995).

◆ Pedicularis L.

● Pedicularis palustris L. subsp. palustris – Pédiculaire des marais *louzaouenn-al-laou*

Lrma – **PC** – Indigène – Vaste répartition européenne

Décrite par H. des Abbayes comme une espèce commune ou assez commune en Bretagne, la pédiculaire des marais semble aujourd'hui en forte régression sur le territoire en raison de la disparition voire de la destruction de ses habitats. Plante des prairies humides à tourbeuses, cette espèce se rencontre aussi bien dans les systèmes alcalins des marais littoraux (marais du Curnic en Guissény, marais de Kéremma en Goulven) que dans les prairies oligotrophes acides de l'intérieur. Dans ce dernier cas, les seules communes abritant toujours l'espèce sont Bohars, Brasparts, la Feuillée, Goulven, Plabennec, Plouégat-Guérand, Plounéour-Ménez, Plouzané, Pluguffan, Scrignac, Sizun, Tréflez, Trémaouézan et Tréouergat.

● Pedicularis sylvatica L. subsp. sylvatica – Pédiculaire des bois

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Contrairement à ce que son nom vernaculaire indique, la pédiculaire des bois se rencontre dans les landes mésophiles à humides, dans les prairies acides hygrophiles et en bordure des chemins forestiers humides. Plante des sols siliceux, elle est très répandue sur l'ensemble du territoire, notamment sur le littoral où elle est fréquente dans les landes maritimes.

◆ Rhinanthus L.

● Rhinanthus minor L. – Petit rhinanthe *klipenn-ar-c'hog*

AC – Indigène – Cortège boréal

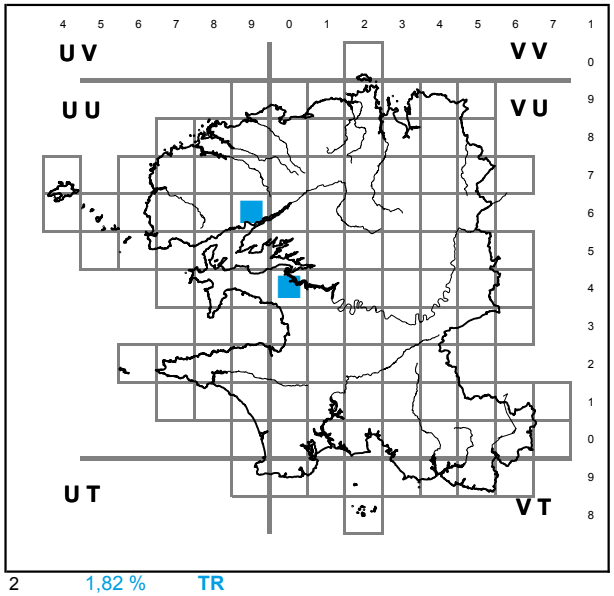
Plante caractéristique des prairies mésophiles oligotrophes, cette espèce semble avoir considérablement régressé suite aux modifications des pratiques agro-pastorales, notamment en raison de la fertilisation des formations herbeuses fauchées ou pâturées. À l'intérieur du département, seules quelques localités subsistent dans les monts d'Arrée, les montagnes Noires et dans le nord du département à Plabennec et Trémaouézan. Sa présence sur le littoral est nettement plus importante où elle colonise les prairies maigres dunaires ainsi que les bords de chemins sur des sols sablonneux.

Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich – Rhinanthe velu *kleier-an-diaoul*

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

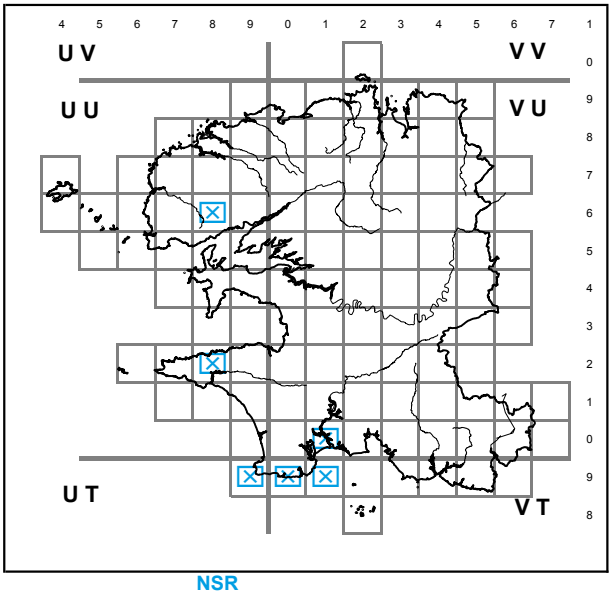
Signalé par J. Lloyd à Brest puis par C. Guffroy à Plougasnou, ce rhinanthe velu n'a pas été revu dans ces anciennes localités. Il s'agissait probablement d'une introduction accidentelle.

Lathraea clandestina
Lathrée clandestine



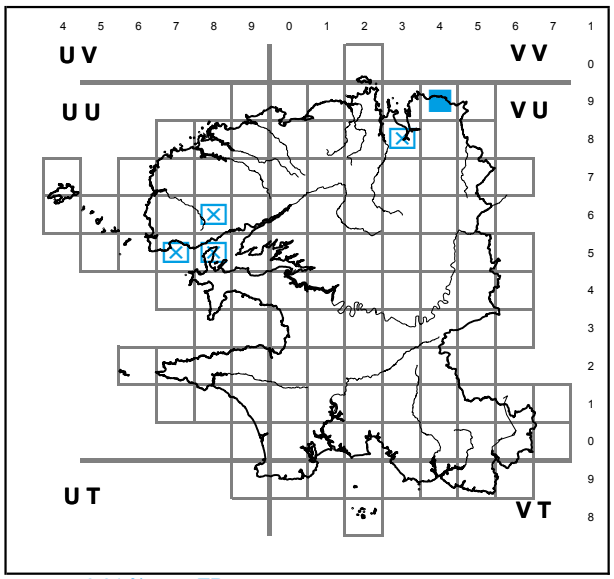
2 1,82 % **TR**

Orobanche ramosa
Orobanche rameuse



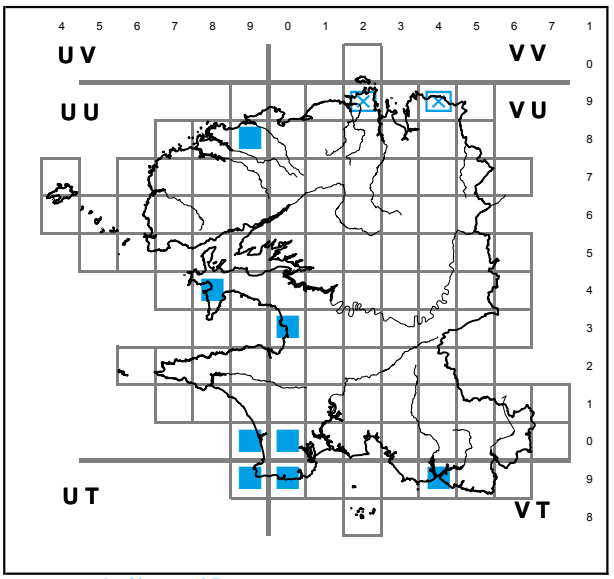
NSR

Orobanche purpurea
Orobanche pourprée



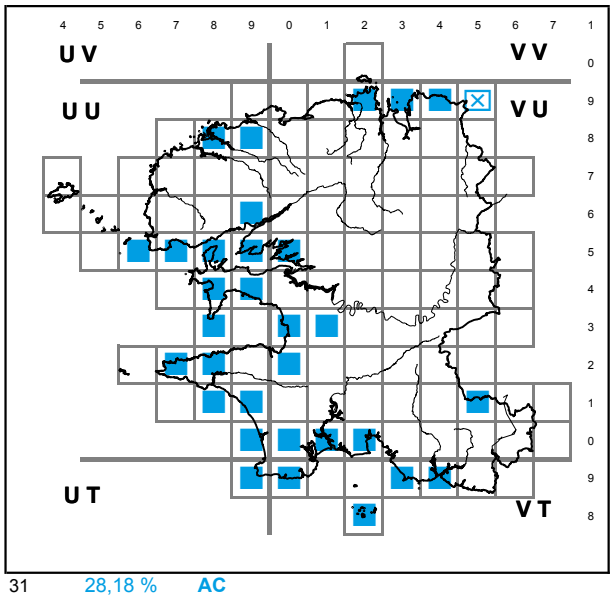
1 0,91 % **TR**

Orobanche amethystea subsp. amethystea
Orobanche violette



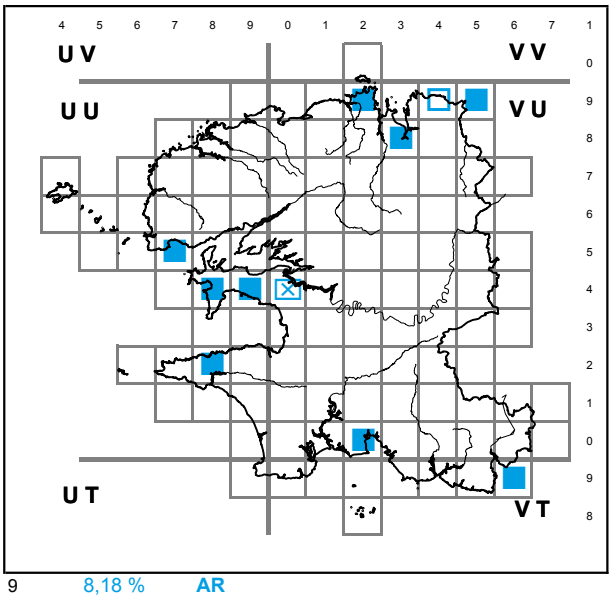
8 7,27 % **AR**

Orobanche minor
Petite orobanche



31 28,18 % **AC**

Orobanche hederae
Orobanche du lierre



9 8,18 % **AR**

◆ Lathraea L.

● Lathraea clandestina L. – Lathrée clandestine

TR – Assimilé indigène – Cortège méridional

Plante parasite d'arbres ou arbustes des boisements frais, souvent en bordure de ruisseaux, la lathrée clandestine était anciennement inconnue dans le département. Elle a récemment été observée dans un boisement humide à Landévennec (A. Manach, 2002). Cette espèce est également présente dans le parc du Conservatoire Botanique à Brest ; il s'agit cependant d'une introduction involontaire issue d'une plantation de bambous en provenance d'un jardin botanique de Nantes.

ACANTHACÉES

◆ Acanthus L.

Acanthus mollis L. – Acanthe molle *kraban-arzh*

Non indigène – Cortège méridional

Plante méditerranéenne cultivée dans les jardins, l'acanthe molle se rencontre de manière subspontanée çà et là sur le littoral du département, toujours à proximité des habitations.

OROBANCHACÉES

◆ Orobanche L.

Les orobanches sont des végétaux parasites liés, selon les espèces, à des plantes hôtes particulières. Elles représentent un genre complexe dont les différentes espèces sont souvent très difficiles à déterminer. Certaines cartes de répartition sont ainsi probablement sous-évaluées.

● Orobanche ramosa L. – Orobanche rameuse

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Phelipaea ramosa* (L.) Meyer – Plante parasite du chanvre, cette espèce était signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle à Audierne, Bohars, Combrit, Loctudy, Penmarc'h, Plobannalec-Lesconil et Primelin. Elle a progressivement régressé au XX^e^ siècle avec l'abandon de la culture de chanvre, et est aujourd'hui présumée disparue du territoire.

● Orobanche purpurea Jacq. – Orobanche pourprée

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Phelipaea purpurea* (Jacq.) Asch. – Historiquement signalée comme assez commune sur le littoral au nord de Brest, cette orobanche, parasite d'*Achillea millefolium*, n'a récemment été observée que sur la commune de Saint-Jean-du-Doigt (V. Carlier, 2003). Elle se rencontre dans les pelouses sèches et en bordure de chemins.

Orobanche alba Stephan ex Willd. – Orobanche du thym (page 642)

● Orobanche amethystea Thuill. subsp. amethystea – Orobanche violette

AR – Indigène – Cortège méridional

Cette plante, parasite des apiacées et surtout d'*Eryngium maritimum* et *Eryngium campestre*, se rencontre sur les pelouses dunaires. Les observations récentes concernent la baie d'Audierne (communes de Penmarc'h, Plonéour-Lanvern, Treffiagat, Tréogat), la baie de Douarnenez (commune de Plomodiern), la presqu'île de Crozon (commune de Crozon), et le littoral des communes de Kerlouan et de Névez.

● Orobanche minor Sm. – Petite orobanche *bara-gad*

AC – Indigène – Cortège méridional

Plante parasite des fabacées et surtout des trèfles, cette orobanche se rencontre dans les pelouses et les prairies, et en bordure de chemins et de routes. Assez répandue sur la façade littorale, elle est plus rare à l'intérieur où elle n'a été indiquée que sur les communes de Bannalec et Saint-Thurien. Deux sous-espèces sont présentes sur le territoire mais elles n'ont pas été suffisamment distinguées pour pouvoir les cartographier. Toutefois, il semble que la sous-espèce *minor* soit plus fréquente que la sous-espèce *unicolor* (Boreau) Rouy.

Orobanche maritima Pugsley (page 642)

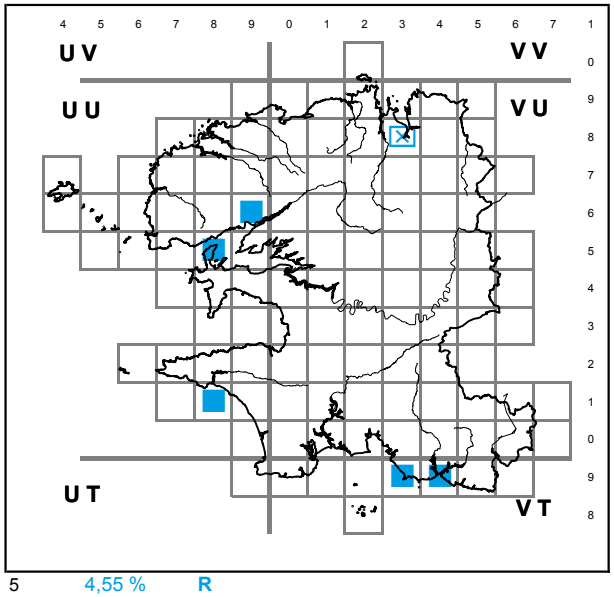
● Orobanche hederae Vaucher ex Duby – Orobanche du lierre

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Déjà signalée par les anciens botanistes en presqu'île de Crozon, dans le Trégor et à Plougonvelin, cette orobanche a récemment été revue dans l'ensemble de ces localités historiques. De nouvelles populations ont également été recensées sur les communes de Clohars-Carnoët, Concarneau, Goulien, Morlaix et Santec. Plante parasite du lierre, cette orobanche voit la totalité de ses stations localisée sur la frange littorale en bordure de chemins et de murs, dans les friches et décombres.

Orobanche caryophyllacea

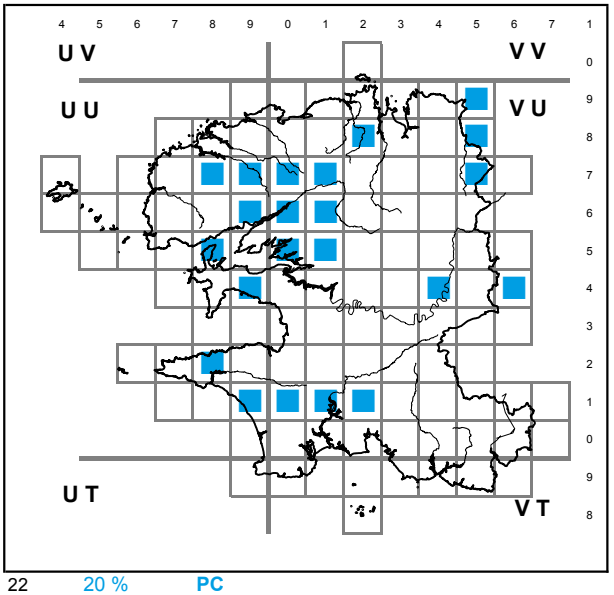
Orobanche à odeur d'œillet



5 4,55 % **R**

Orobanche rapum-genistae subsp. rapum-genistae

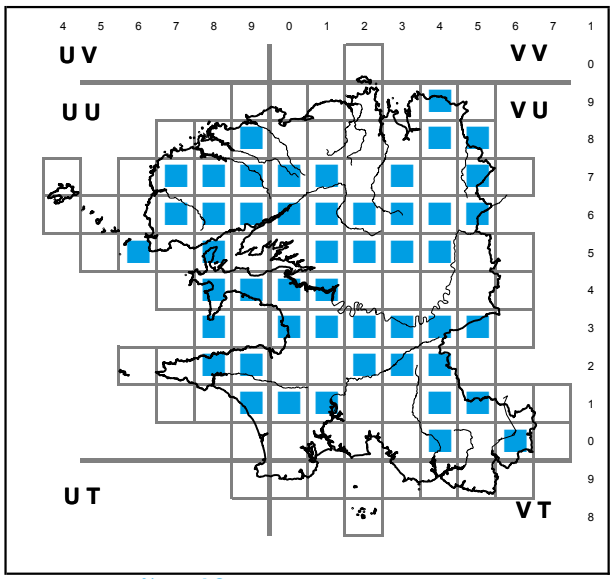
Orobanche rave de genêt



22 20 % **PC**

Pinguicula lusitanica

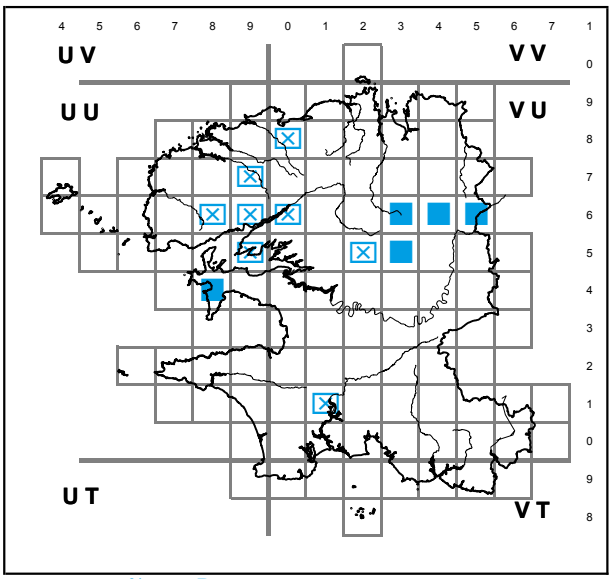
Grassette du Portugal Lrma



49 44,55 % **AC**

Utricularia minor

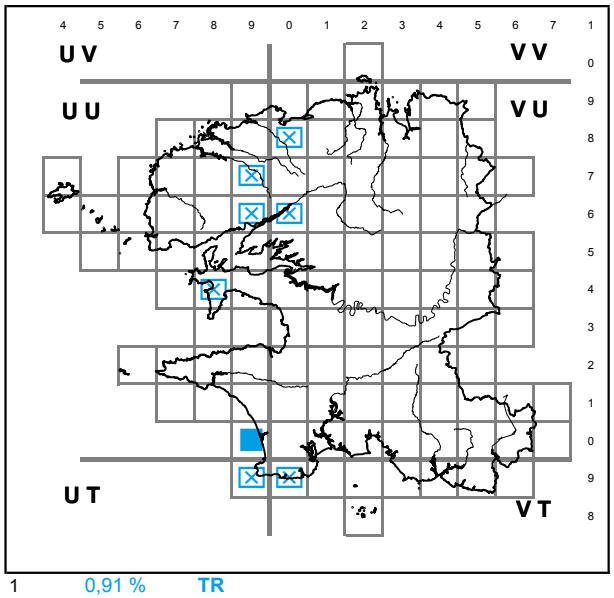
Petite utriculaire Lrma



5 4,55 % **R**

Utricularia vulgaris

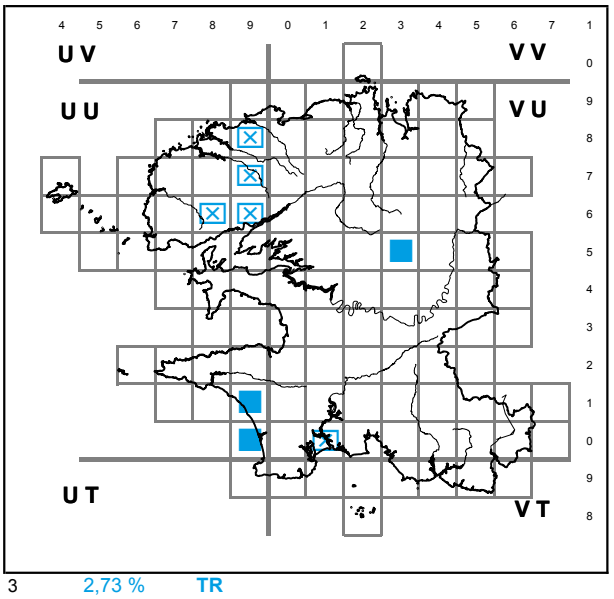
Utriculaire commune



1 0,91 % **TR**

Utricularia australis

Utriculaire du midi



3 2,73 % **TR**

● Orobanche caryophyllacea Sm. – Orobanche à odeur d'œillet

R – Indigène – Vaste répartition européenne

Affectionnant les pelouses dunaires et les coteaux maritimes, cette espèce est nettement plus rare qu'elle ne l'était autrefois. Plante parasite des gaillets, notamment de *Galium arenarium* et *Galium verum*, les seules observations récentes concernent les communes de Brest, Esquibien, Névez et Trégunc.

● Orobanche rapum-genistae Thuill. subsp. rapum-genistae – Orobanche rave de genêt *bara-gad-balan*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Décrite par H. des Abbayes comme une espèce commune ou assez commune sur l'ensemble du territoire, cette orobanche semble avoir conservé cette distribution. Plante à rechercher à proximité du genêt (*Cytisus scoparius*) dont elle parasite les racines, elle est fréquente en rade de Brest et dans les communes avoisinantes ; ailleurs, elle semble plus disséminée.

Orobanche gracilis Sm. – Orobanche sanglante

Indigénat incertain – Cortège méridional

Cette espèce parasite de certaines fabacées, dont notamment *Lotus corniculatus*, aurait été observée dans une pelouse dunaire servant de terrain de caravaning sur la commune de Locquirec (Y. Le Gall, 2006). Cette identification demande toutefois à être confirmée, l'espèce n'ayant pas été revue par la suite.

LENTIBULARIACÉES

◆ Pinguicula L.

● Pinguicula lusitanica L. – Grassette du Portugal *louzaouenn-an-amanenn*

Lrma – **AC** – Indigène – Cortège atlantique

Cette très discrète plante carnivore des milieux ouverts tourbeux est relativement bien représentée sur le territoire. Affectionnant les tourbières à sphaignes, les landes humides, les fossés et ornières tourbeuses, elle est présente dans les monts d'Arrée, dans l'arc montagnes Noires – presqu'île de Crozon, dans le nord du Léon, le cap Sizun et le Trégor. Très sensible aux modifications écologiques de son habitat naturel, ses populations ont fortement régressé suite aux nombreuses opérations de drainage et de comblement des zones humides, notamment dans le Léon.

Pinguicula vulgaris L. – Grassette commune

NSR – Indigénat incertain – Vaste répartition mondiale

La grassette vulgaire a été signalée au XIX^e^ siècle entre Goulven et Kerlouan. Indiquée dans plusieurs localités du Massif armoricain, cette espèce des tourbières alcalines n'a jamais été revue dans ses stations armoricaines. Il s'agit probablement d'une confusion avec l'espèce précédente.

◆ Utricularia L.

● Utricularia minor L. – Petite utriculaire

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Historiquement indiquée dans les environs de Brest et de Quimper, en presqu'île de Plougastel-Daoulas, en baie de Goulven, dans l'étang de Kerloc'h en Crozon et dans les tourbières du Yeun Elez, cette espèce carnivore à vésicule a récemment été revue dans ces deux dernières localités (communes de Crozon, Botmeur, Brasparts, Brennilis et Loqueffret). Plante des mares et des étangs tourbeux, elle a également été observée dans les monts d'Arrée dans les tourbières du Nesnay, du Mendy et du Vergam sur les communes de Berrien, le Cloître-Saint-Thégonnec, Lannéanou, Plougonven, Plounéour-Ménez et Scrignac.

● Utricularia vulgaris L. – Utriculaire commune

TR – Indigène – Cortège boréal

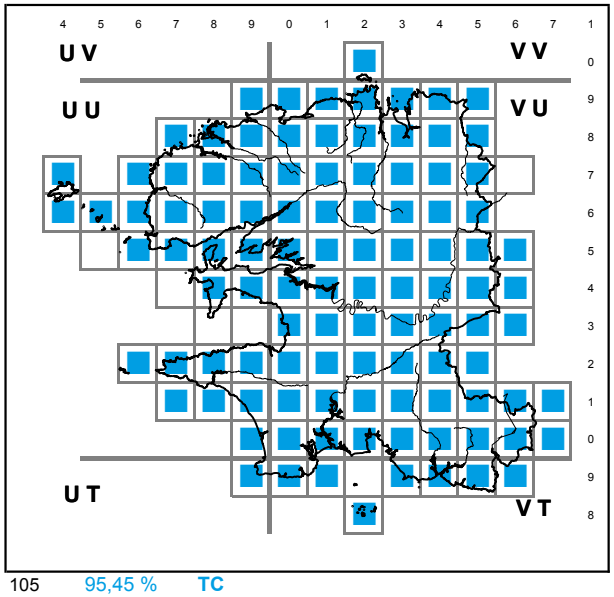
Caractéristique des eaux stagnantes plutôt alcalines, cette plante carnivore à vésicule a été observée uniquement dans les marais arrière-dunaires de Trunvel en Tréogat (Coll. CBNB, 2008). Jadis indiquée en baie de Goulven, dans les environs de Brest et au sud de la baie d'Audierne, la plante n'a récemment été revue dans aucune de ses anciennes stations. Difficilement différenciable d'*Utricularia australis* au stade végétatif, elle s'en distingue au stade florifère par le lobe inférieur de sa corolle, à bords réfléchis et non plans.

● Utricularia australis R. Br. – Utriculaire du midi

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

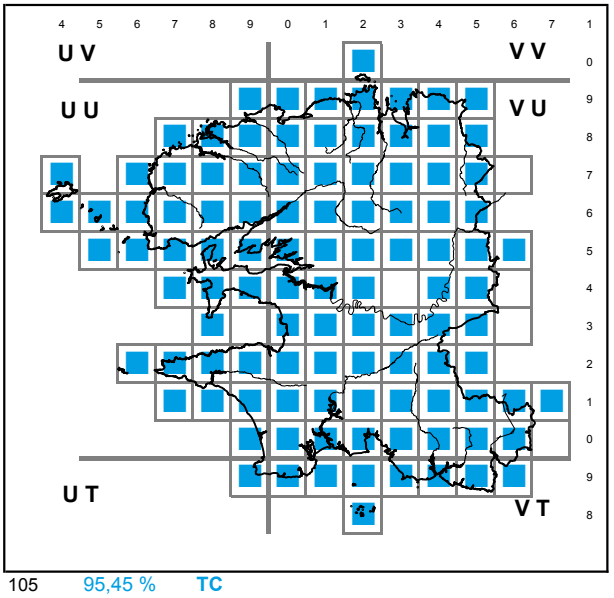
Syn. : *Utricularia neglecta* Lehm. – Cette utriculaire à fleurs jaunes était signalée par les botanistes du XIX^e^ siècle à Bodonou en Plouzané, Gouesnou, Plabennec, Plouguerneau et à l'étang du Corroac'h en Plomelin. Si aujourd'hui aucune de ces localités historiques n'a récemment été revue, de nouvelles stations ont été recensées dans la tourbière du Vénec en Brennilis (F. Seité & B. Lorella, 2003) et dans les étangs de Plouhinec et Tréogat. Affectionnant les eaux stagnantes plutôt acides mais fleurissant rarement, cette espèce est souvent peu distinguée d'*Utricularia vulgaris* en raison des difficultés de détermination au stage végétatif.

Plantago major
Grand plantain



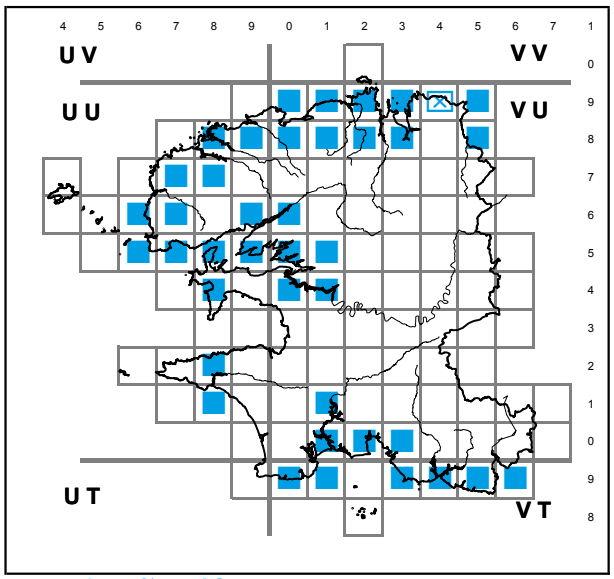
105 95,45 % **TC**

Plantago coronopus subsp. coronopus
Plantain corne-de-cerf



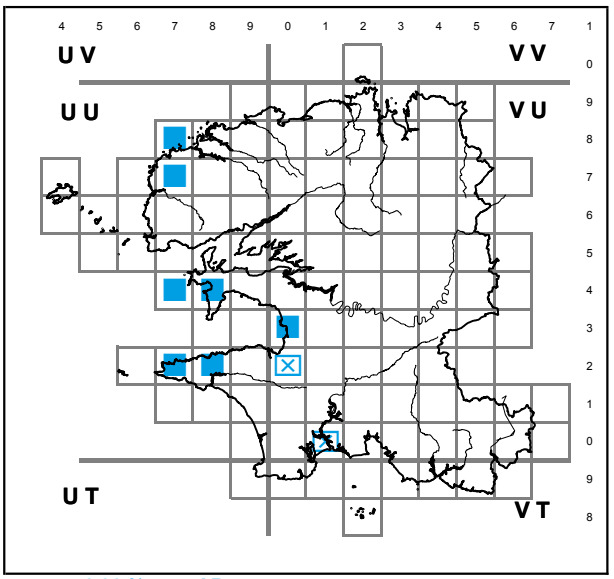
105 95,45 % **TC**

Plantago maritima
Plantain maritime



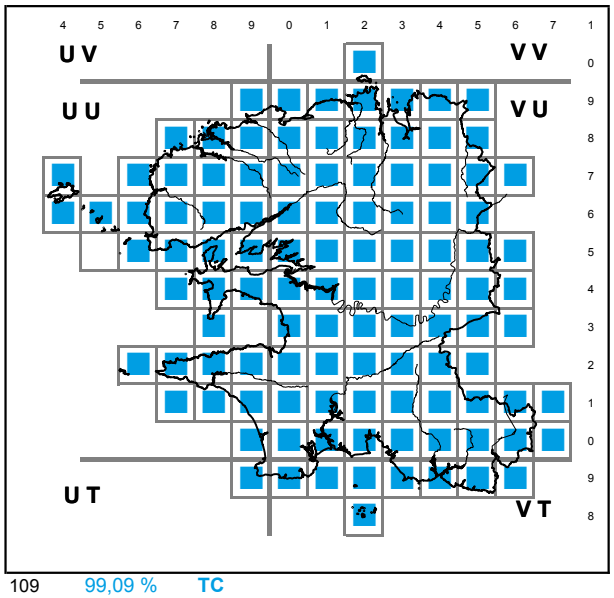
39 35,45 % **AC**

Plantago media
Plantain moyen Lrma



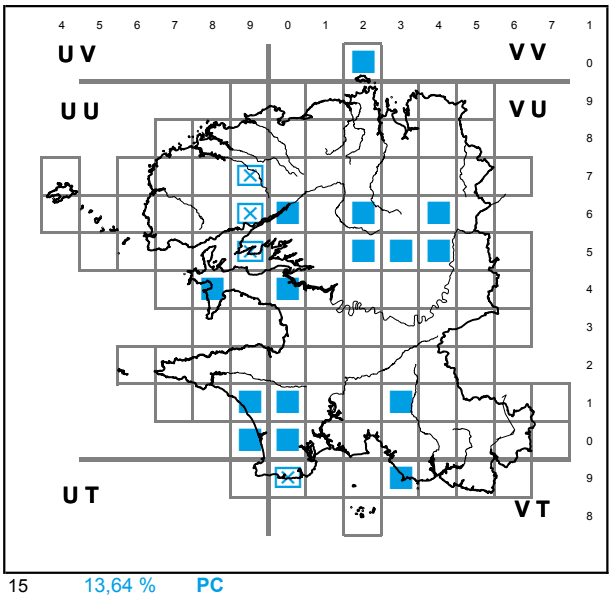
7 6,36 % **AR**

Plantago lanceolata
Plantain lancéolé



109 99,09 % **TC**

Littorella uniflora
Littorelle des étangs Pn



15 13,64 % **PC**

PLANTAGINACÉES

◆ Plantago L.

● Plantago major L. – Grand plantain *heledan*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le grand plantain est une des grandes banalités de la flore finistérienne. Il colonise les milieux anthropisés et piétinés : bords de routes et de chemins, pieds de murs, friches et décombres, et les prairies eutrophes. La sous-espèce *intermedia* (DC.) Arcangeli, présente çà et là sur le territoire dans les lieux humides à frais, n'a pas été distinguée de la sous-espèce type dans ce travail de cartographie.

● Plantago coronopus L. subsp. coronopus – Plantain corne-de-cerf *troad-bran*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Reconnaissable à sa rosette de feuilles pennatifides, le plantain corne-de-cerf est présent sur l'ensemble du territoire dans les lieux secs et piétinés, sableux et pierreux, y compris dans les pelouses des falaises maritimes.

● Plantago maritima L. – Plantain maritime

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Souvent associé à *Limonium vulgare* et *Cochlearia anglica*, ce plantain est caractéristique des prés salés du haut schorre sur substrat sablo-vaseux à vaseux. Pouvant localement se développer dans les groupements humides saumâtres en pied de falaise et dans les falaises exposées aux embruns, *Plantago maritima* est présent sur l'ensemble de la frange littorale étroite, à l'exception de la baie d'Audierne où les habitats favorables au développement de l'espèce manquent totalement.

● Plantago media L. – Plantain moyen

Lrma – **AR** – Indigène – Vaste répartition européenne

Se différenciant de *Plantago major* notamment par ses étamines à anthères blanches et à filets de couleur lilas, ce plantain des pelouses calcarifères était déjà peu répandu au XIX^e^ siècle en presqu'île de Crozon, en baie de Douarnenez et à Kermor en l'Île-Tudy. Seules les stations de Camaret-sur-Mer, de Crozon et de Plonévez-Porzay sont toujours présentes avec des effectifs conséquents. Deux nouvelles localités ont récemment été recensées dans le cap Sizun sur les communes d'Esquibien (P. Hamon, 1993) et de Plogoff (S. Magnanon, 1993) et une autre sur la côte ouest à Ploudalmézeau (O. Manneville, 1993).

● Plantago lanceolata L. – Plantain lancéolé *stankerez-ar-gwad*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

C'est le plantain le plus commun du Finistère, omniprésent à l'intérieur des terres comme sur le littoral (où il peut présenter une pilosité importante). Il s'observe en bordure de routes et de chemins, dans les prairies, les jardins, mais également dans les pelouses des falaises maritimes.

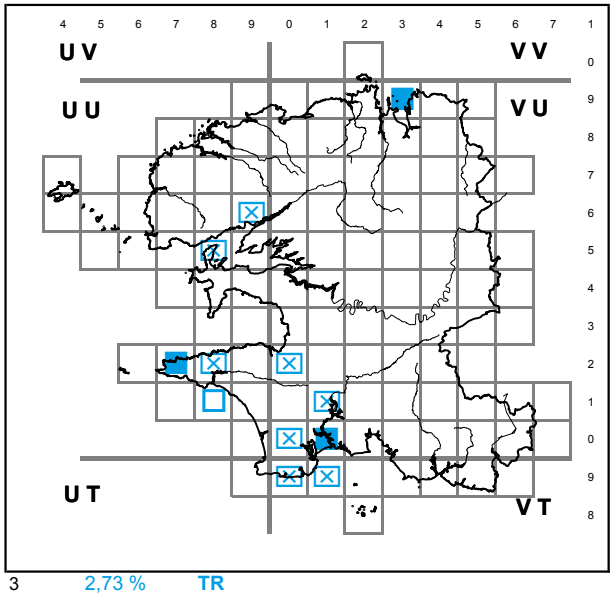
◆ Littorella Berg.

● Littorella uniflora (L.) Asch. – Littorelle des étangs

Pn – **PC** – Indigène – Vaste répartition européenne

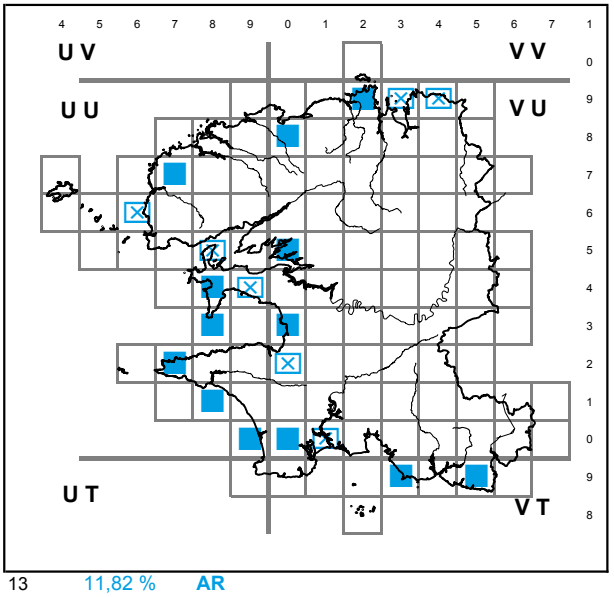
Syn. : *Littorella lacustris* L. – Signalée comme une espèce assez commune en Bretagne (H. des Abbayes, 1971), cette petite plantaginacée des grèves sableuses ou vaseuses des bords d'étangs oligotrophes s'avère aujourd'hui assez rare et dispersée dans le Finistère. Certaines localités anciennes citées par les frères Crouan n'ont pas été revues récemment. Les observations récentes concernent des bords de mares ou d'étangs à niveau d'eau variable situés sur les communes de Brennilis, Camaret-sur-Mer, Commana, Crozon, Dirinon, Huelgoat, île de Batz, Landudec, Mahalon, Plonéour-Lanvern, Plouhinec, Sizun, Rosporden, Tréguennec, Trégunc et Tréméoc.

Calendula arvensis
Souci des champs



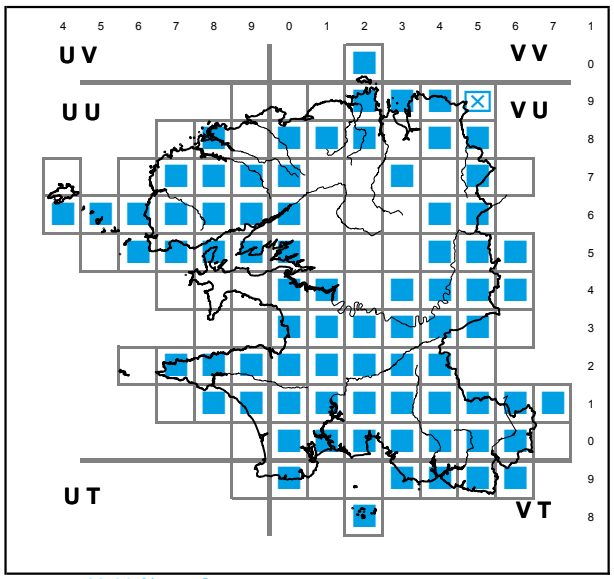
3 2,73 % **TR**

Carlina vulgaris subsp. vulgaris
Carline commune



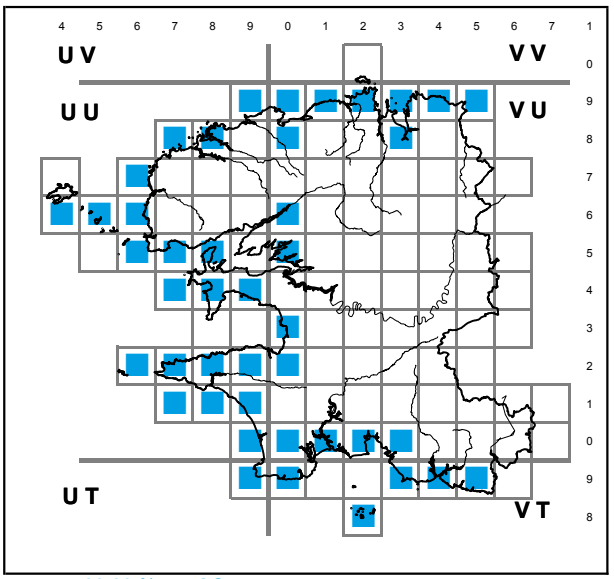
13 11,82 % **AR**

Arctium minus
Petite bardane



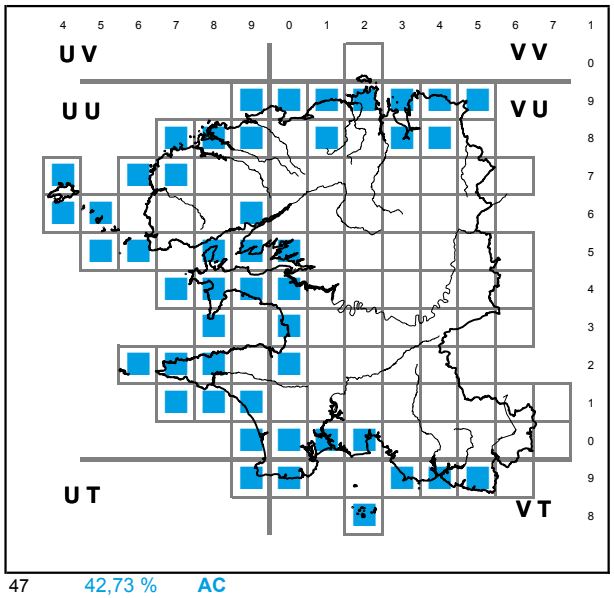
76 69,09 % **C**

Carduus nutans subsp. nutans
Chardon penché



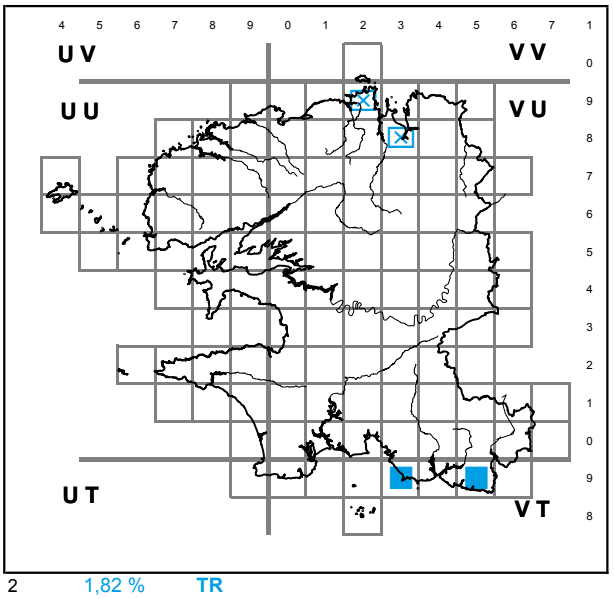
43 39,09 % **AC**

Carduus tenuiflorus
Chardon à petits capitules



47 42,73 % **AC**

Carduus pycnocephalus subsp. pycnocephalus
Chardon à capitules serrés



2 1,82 % **TR**

◆ Calendula L.

Calendula officinalis L. – Souci officinal *bokedoù-ar-gwenan*

Non indigène – Vaste répartition mondiale

Plante cultivée, le souci officinal s'échappe parfois aux alentours des habitations. Déjà citée par plusieurs botanistes au XIX^e^ siècle (Thiébaut, Blanchard, C. Picquenard) dans l'archipel de Molène-Ouessant, entre Le Conquet et Argenton, à Crozon et Loctudy, cette espèce est actuellement peu observée à l'état spontané dans le Finistère. Peu notée étant donné son statut de plante ornementale, la plante a récemment été observée à Coat-Méal, Fouesnant, Plozévet et Trégunc.

● Calendula arvensis L. – Souci des champs *bokedoù-fars*

TR – Assimilé indigène – Vaste répartition européenne

Espèce des champs cultivés et des bords des chemins, le souci des champs est une espèce méditerranéenne-atlantique. Historiquement signalé dans le sud du pays bigouden, dans le cap Sizun, dans la région de Brest, à Quimper et Tréboul, ce taxon a récemment été observé sur les communes de l'Île-Tudy et Plogoff (R. Ragot, 2000 & 2006) et Plougasnou (Y. Le Gall, 2005) ; la première station ayant depuis été détruite par le bitumage d'une aire de stationnement.

◆ Carlina L.

● Carlina vulgaris L. subsp. vulgaris – Carline commune *askol-ar-vosenn*

AR – Indigène – Cortège méridional

La carline commune pousse sur des sols arides plutôt calcarifères. Sa distribution actuelle affiche les préférences côtières de cette espèce. Plus fréquente dans les pelouses dunaires du sud du département, elle semble avoir régressé dans le nord du département depuis le XIX^e^ siècle si on en croit les frères Crouan qui disaient cette espèce assez commune dans le Finistère.

◆ Arctium L.

Arctium lappa L. – Grande bardane *seregenn-vras*

Non indigène – Vaste répartition européenne

La grande bardane est une plante des chemins, des décombres et des lieux incultes plutôt calcaires. Considérée comme rare par les botanistes du XIX^e^ siècle (Lampaul-Ploudalmézeau, vallée de Beaurepos entre Guipavas et la Forest-Landerneau, Loctudy et Quimperlé), les seules données récentes indiquent sa présence à Locunolé et Querrien, où elle serait introduite accidentellement selon R. Ragot.

● Arctium minus (Hill) Bernh. – Petite bardane *seregenn*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante nitrophile, la petite bardane s'installe dans les terrains vagues, les décombres et les bords de routes et de chemins. Autrefois commune pour les anciens botanistes, elle présente toujours cette fréquence dans le département, à l'exception de l'ouest des monts d'Arrée où les prospections ont pu être moindres. Les deux sous-espèces d'*Arctium minus* [subsp. *minus*, subsp. *pubens* (Bab.) J. Ar.] ont été signalées sur le territoire, mais elles n'ont pas été distinguées.

◆ Carduus L.

● Carduus nutans L. subsp. nutans – Chardon penché *dimezelled*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le chardon penché, repérable à ses gros capitules rouge pourpré vif, pousse dans les prairies mésoxérophiles, les friches et terrains vagues, sur des sols calcaires ou neutres. Il est actuellement présent sur l'ensemble du littoral finistérien.

● Carduus tenuiflorus Curtis – Chardon à petits capitules

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

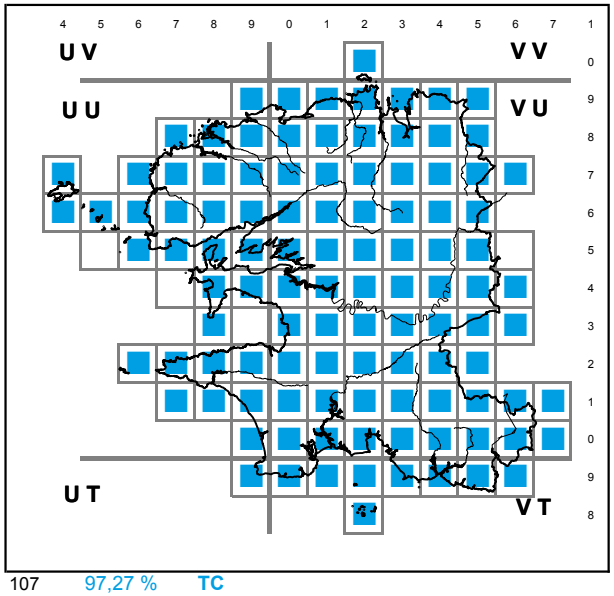
Méditerranéenne-atlantique, le chardon à petits capitules s'installe dans les chemins, les pelouses et les friches, sur des sols secs, neutres à faiblement acides. On le rencontre ainsi sur l'ensemble du littoral, ce qui était déjà le cas les deux siècles derniers où les anciens floristes citaient l'espèce comme commune pour la région maritime.

● Carduus pycnocephalus L. subsp. pycnocephalus – Chardon à capitules serrés

TR – Non indigène – Cortège méridional

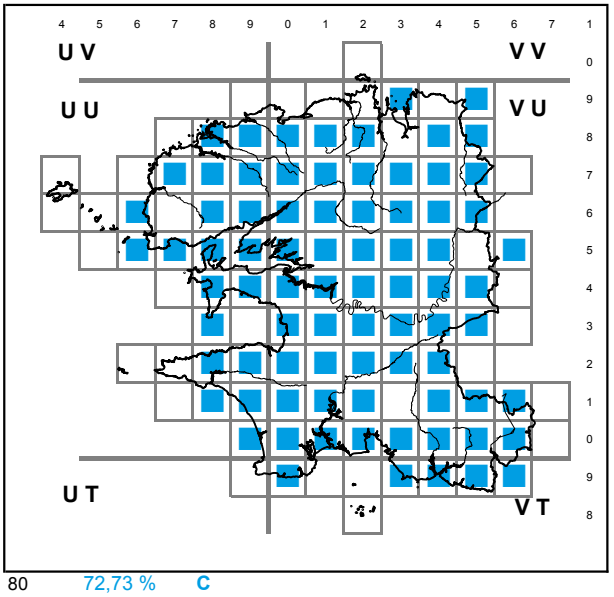
Le chardon à capitules serrés est un taxon méridional se développant dans les mêmes milieux que l'espèce précédente, et avec lequel il s'hybride facilement. Historiquement cité par M. Miciol (1892) qui le disait naturalisé à Roscoff et Morlaix, ce taxon est aujourd'hui uniquement noté dans deux des mailles les plus méridionales du Finistère non loin du Morbihan. Ces deux localités de Clohars-Carnoët (F. Hardy, 1999) et de Trégunc (R. Ragot, 1997) indiquent peut-être une remontée progressive de cette espèce vers le nord.

Cirsium vulgare
Cirse lancéolé



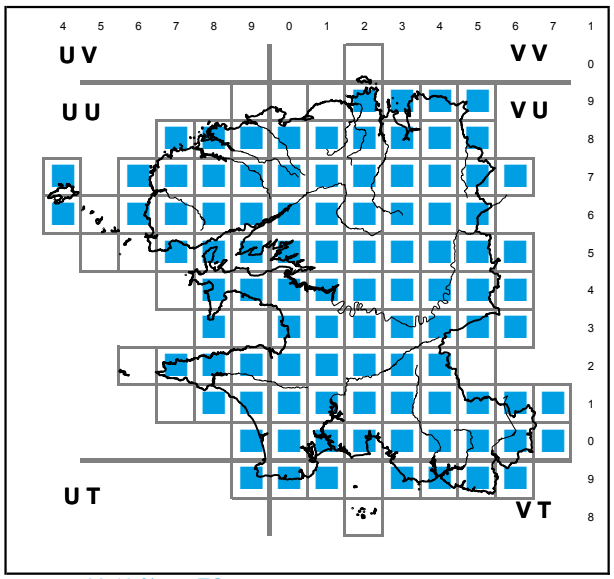
107 97,27 % **TC**

Cirsium dissectum / filipendulum
Cirse d'Angleterre et Cirse filipendule



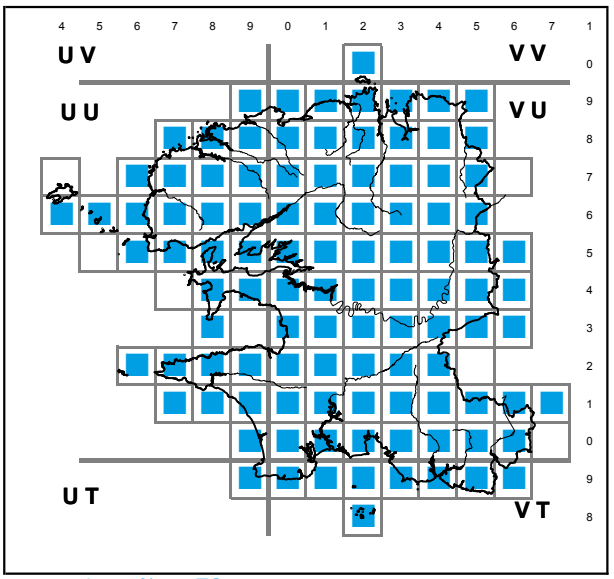
80 72,73 % **C**

Cirsium palustre
Cirse des marais



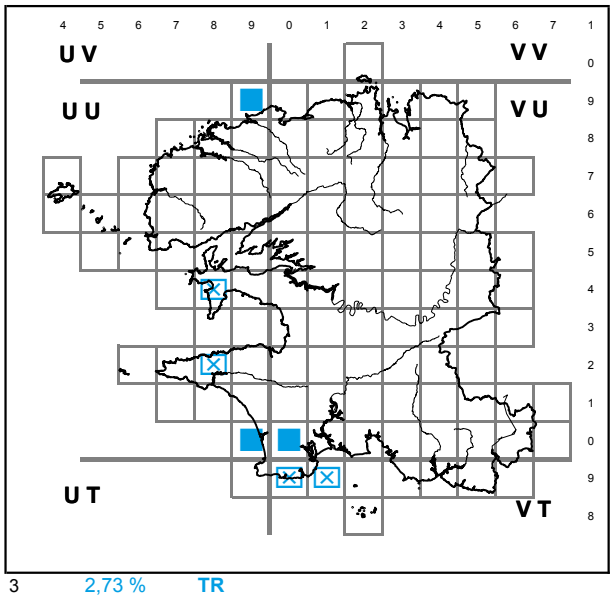
97 88,18 % **TC**

Cirsium arvense
Cirse des champs



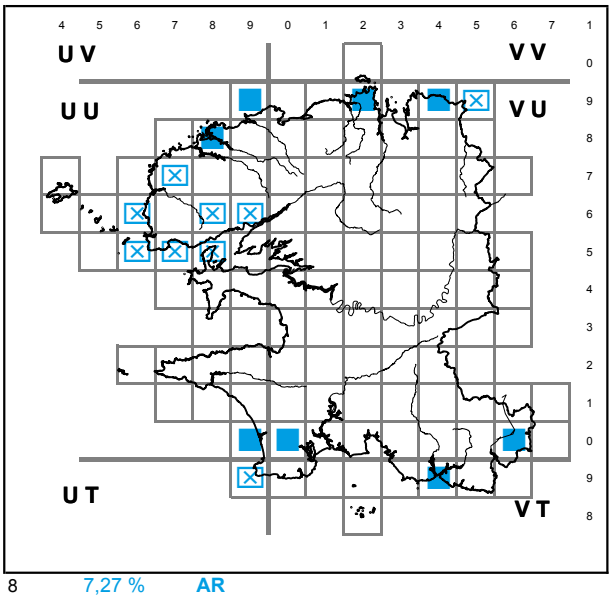
104 94,55 % **TC**

Onopordum acanthium subsp. acanthium
Onopordon



3 2,73 % **TR**

Silybum marianum
Chardon-Marie



8 7,27 % **AR**

◆ Cirsium P. Mill.

● Cirsium vulgare (Savi) Ten. – Cirse lancéolé

TC – Indigène

Le cirse lancéolé, aux gros capitules pourpres et aux tiges ailées, pousse au bord des chemins, dans les friches, les champs cultivés et les prairies. Noté comme une espèce commune par les auteurs anciens, il conserve ce statut actuellement, étant présent sur l'ensemble du territoire.

● Cirsium dissectum / filipendulum – Cirse d'Angleterre et Cirse filipendule

C – Indigène

Cirsium dissectum et *Cirsium filipendulum* sont dans bien des cas très difficiles à distinguer sur le terrain car les critères de détermination donnés par les différentes Flores sont souvent variables et les intermédiaires entre les deux taxons sont rencontrés très régulièrement. C'est pour cette raison que les deux taxons sont réunis sur une même carte. Précisons néanmoins que le cirse d'Angleterre, *Cirsium dissectum*, est dit caractéristique des landes et des prairies humides ou tourbeuses tandis que le cirse filipendule, *Cirsium filipendulum*, serait une espèce des landes sèches et mésophiles ; mais le critère écologique n'est pas suffisant pour séparer les deux taxons.

● Cirsium palustre (L.) Scop. – Cirse des marais

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Grande plante bisannuelle, le cirse des marais fréquente des milieux humides tels que prairies, bois, fossés et mégaphorbiaies. Ce taxon a toujours été et demeure une espèce très commune sur l'ensemble du territoire.

● Cirsium arvense (L.) Scop. – Cirse des champs *dreinaskol*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le cirse des champs, aux nombreux petits capitules violet très pâle, est une espèce très commune sur le territoire qui peut être localement abondante dans les milieux où il s'installe : champs cultivés, friches et autres lieux incultes, bord de chemins.

◆ Onopordum L.

● Onopordum acanthium L. subsp. acanthium – Onopordon *askol-marc'h*

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

Pouvant atteindre 2 mètres de haut, l'onopordon (ou « chardon aux ânes ») est une plante vigoureuse aimant les friches et les terrains vagues, sur sols neutres à calcaires. Au XIX^e^ siècle, il était signalé à Audierne, le Guilvinec, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec (frères Crouan), Crozon (Blanchard) et Loctudy (C. Picquenard). Au XX^e^ siècle, H. des Abbayes disait par contre l'espèce assez commune ou commune sur l'ensemble du littoral du Massif armoricain, ce qui paraît ne pas correspondre à la réalité finistérienne, autant historique qu'actuelle. Aujourd'hui, seules trois stations de cette plante semblent exister dans le Finistère : Kerlouan (A. Manach, 1992), Plonéour-Lanvern et Tréguennec (R. Ragot, 1996).

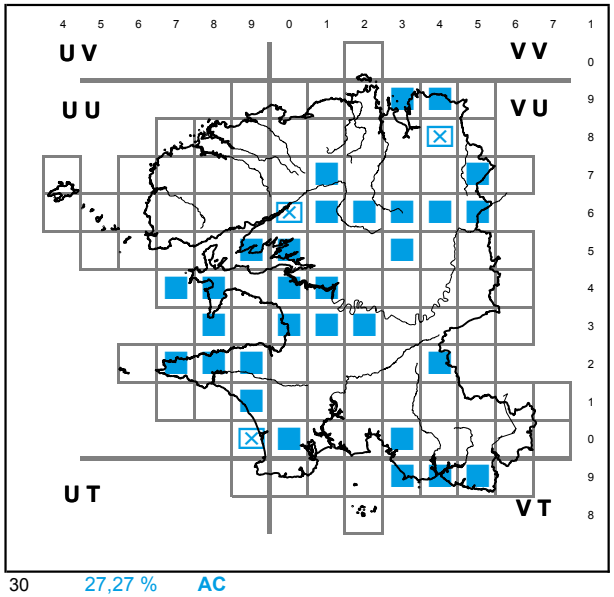
◆ Silybum Adans.

● Silybum marianum (L.) Gaertn. – Chardon-Marie *askol-brizh*

AR – Non indigène – Cortège méridional

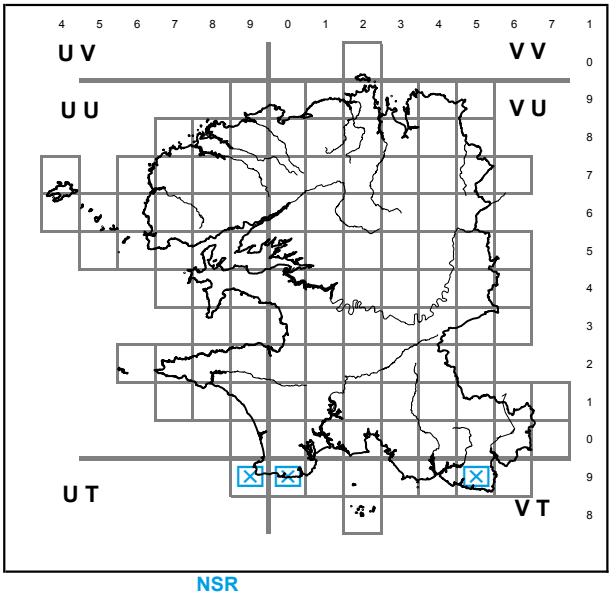
Le chardon-Marie, aux gros capitules solitaires pourpres, entourés de grandes bractées épineuses, pousse dans les friches et autres lieux incultes, et les bords de chemins. Au XIX^e^ siècle, la plante était signalée autour de Brest (frères Crouan et Blanchard), à Roscoff (M. Miciol) et « ça et là dans le sud » (C. Picquenard). Les stations actuelles de chardon-Marie s'égrainent sur le littoral finistérien : Kerlouan, Landéda, Locquirec, Névez, Plonéour-Lanvern, Saint-Jean-Trolimon, Santec et Tréméven.

Serratula tinctoria
Serratule des teinturiers



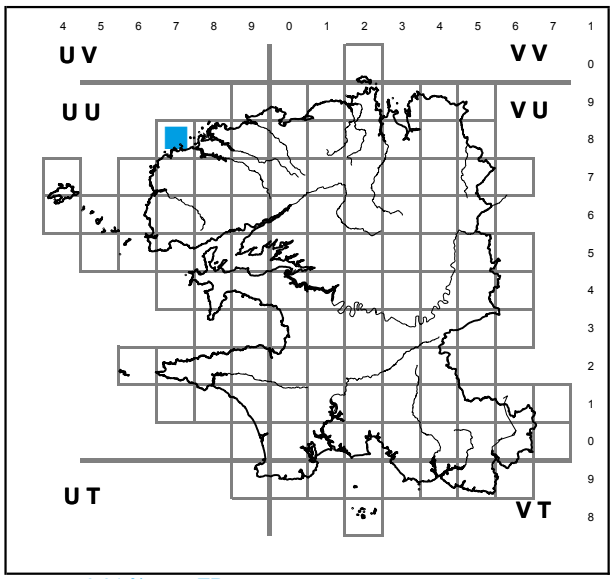
30 27,27 % **AC**

Centaurea calcitrapa
Centaurée chausse-trape Lrma



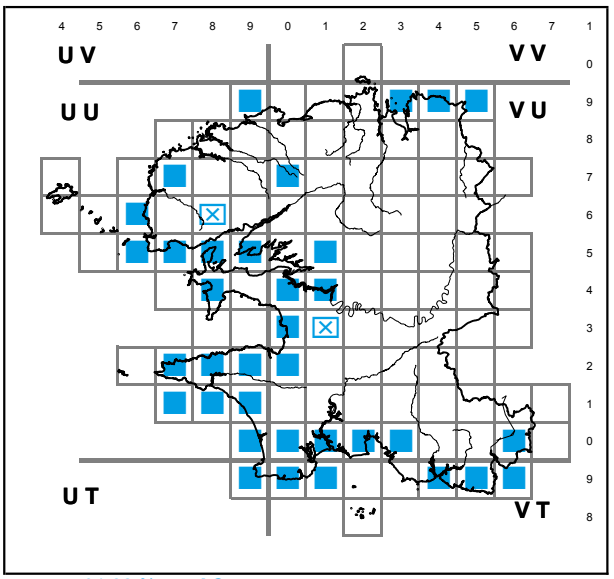
NSR

Centaurea aspera subsp. aspera
Centaurée rude



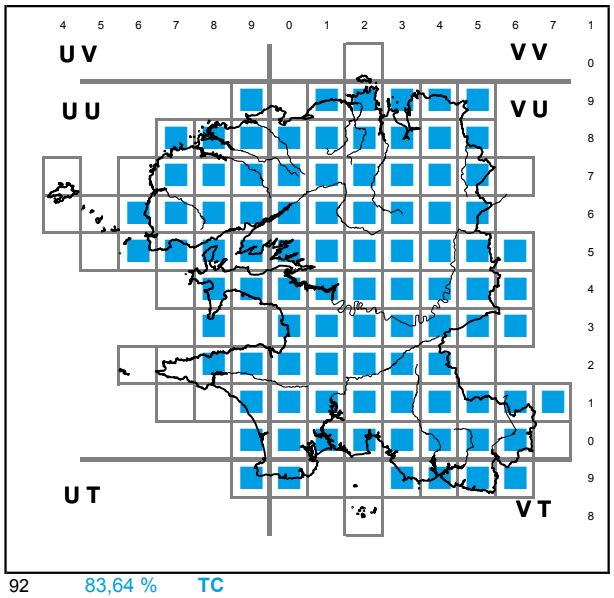
1 0,91 % **TR**

Centaurea gr. pratensis
Centaurée des prés



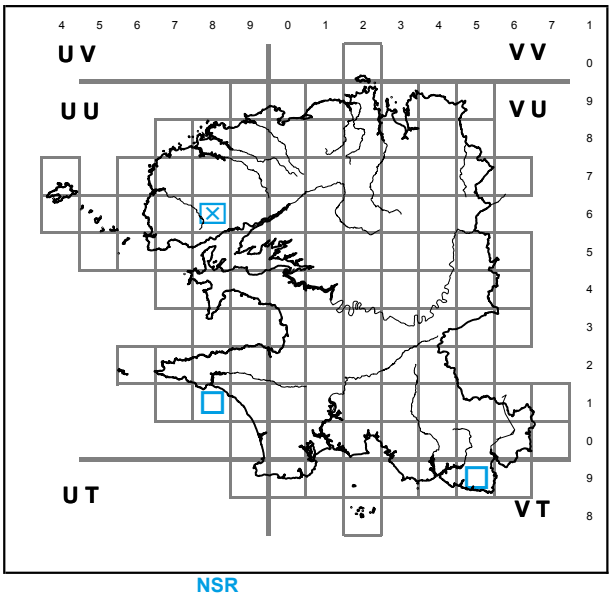
35 31,82 % **AC**

Centaurea gr. nigra
Centaurée noire



92 83,64 % **TC**

Scolymus hispanicus
Scolyme Lrma



NSR

◆ Serratula L.

● Serratula tinctoria L. – Serratule des teinturiers

AC – Indigène

La serratule des teinturiers est une plante des landes mésophiles et de leurs lisières, qui montre une distribution originale. Assez bien représentée sur le littoral du sud Finistère, à l'embouchure de l'Aulne, et dans le Trégor morlaisien, la plante manque dans de nombreux secteurs tels que le Léon, le bassin de Châteaulin et le sud des montagnes Noires. Elle est en revanche régulièrement notée dans les landes des monts d'Arrée et des montagnes Noires. Une sous-espèce ibéro-atlantique *seoanei* (Willk.) Lange a été notée sur les pointes finistériennes dans le cap Sizun (Goulien, Beuzec-Cap-Sizun), à Douarnenez et en presqu'île de Crozon.

◆ Centaurea L.

Certaines espèces de centaurées sont difficiles à déterminer, et la nomenclature ayant beaucoup évolué, des confusions s'installent, ce d'autant plus quand les observateurs n'utilisent pas les mêmes Flores. De plus, pour certaines plantes, il y a trop peu de données pour que l'analyse de leur distribution soit fiable. C'est pour ces raisons que, pour les cas les plus difficiles, il a été choisi de ne mettre dans l'atlas que des taxons supra-spécifiques appartenant au groupe *pratensis* d'une part et au groupe *nigra* d'autre part.

Centaurea scabiosa L. – Centaurée scabieuse (page 644)

Centaurea paniculata L. – Centaurée en panicule (page 644)

● Centaurea calcitrapa L. – Centaurée chausse-trape *askol-garv*

Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

La centaurée chausse-trape se développe dans les friches, les prairies pâturées et les bords de chemins, surtout sur calcaire. Elle a été signalée au XIX^e^ siècle au Guilvinec et à Penmarc'h (frères Crouan) et « dans le sud de Clohars-Carnoët » (C. Picquenard). Depuis, l'espèce n'a pas été revue dans le département.

● Centaurea aspera L. subsp. aspera – Centaurée rude

TR – Non indigène – Cortège méridional

La centaurée rude est une espèce non indigène des terres sablonneuses et pierreuses. Il n'existe aucune observation historique de cette espèce dans le département. Elle a été observée récemment à deux reprises dans les dunes de Tréompan sur la commune de Ploudalmézeau (P. Hamon, 1999 & O. Manneville, 2000).

Centaurea solstitialis L. subsp. *solstitialis* – Centaurée du solstice (page 644)

● Centaurea gr. pratensis – Centaurée des prés *penngaled*

AC – Indigène

Ce groupe rassemble notamment les centaurées suivantes : *Centaurea decipiens* Thuill., *Centaurea serotina* Boreau, *Centaurea thuillieri* Dorst. Ces plantes, poussant dans les pelouses, les prairies mésoxérophiles et en bordure de routes et de chemins, présentent en partie des fleurs rayonnantes, critère qui permet, entre autre, de les distinguer du groupe suivant. Ce groupe d'espèces, à l'échelle du département, possède une distribution littorale étroite ; la localité intérieure de Ploudaniel pouvant être considérée comme douteuse.

● Centaurea gr. nigra – Centaurée noire

TC – Indigène

Ce groupe, dont les espèces s'installent en bordure de routes et de chemins, dans les prairies et en lisières forestières, est composé notamment de *Centaurea consimilis* Boreau, *Centaurea debeauxii* Gren. & Godron, *Centaurea nemoralis* Jord. et *Centaurea nigra* L. Actuellement, les centaurées de ce groupe sont observées sur l'ensemble du territoire finistérien mais la répartition réelle de chaque espèce reste à préciser.

Centaurea cyanus L. – Bleuet (page 644) *blaveola*

◆ Carthamus L.

Carthamus lanatus L. subsp. *lanatus* – Carthame laineux *louzoù-kazh*

Indigène – Cortège méridional

Plante des terrains arides, le carthame laineux aime les sols calcaires et ensoleillés du littoral. Pour Crouan, c'est une espèce peu commune qui n'est observée qu'« entre Treffiagat et Penmarc'h, et à Beuzec en Plomeur ». C. Picquenard rajoute une observation au Guilvinec. L'espèce ne sera pas revue par la suite, hormis une donnée récente à Tréguennec qui demande confirmation.

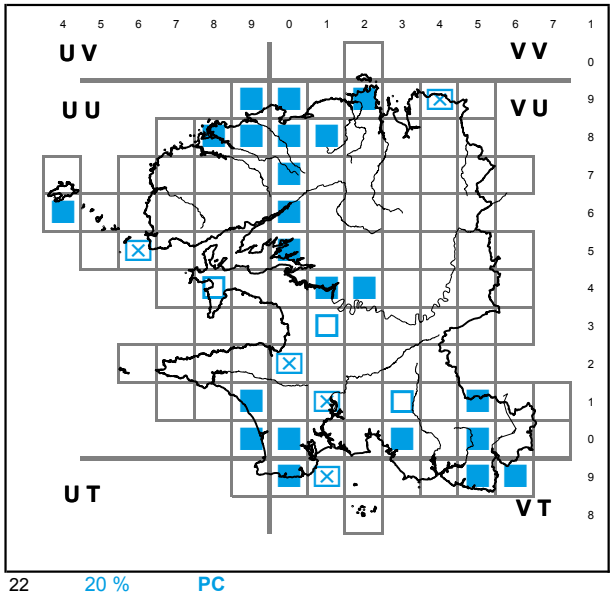
◆ Scolymus L.

● Scolymus hispanicus L. – Scolyme

Lrma – **NSR** – Indigénat incertain – Cortège méridional

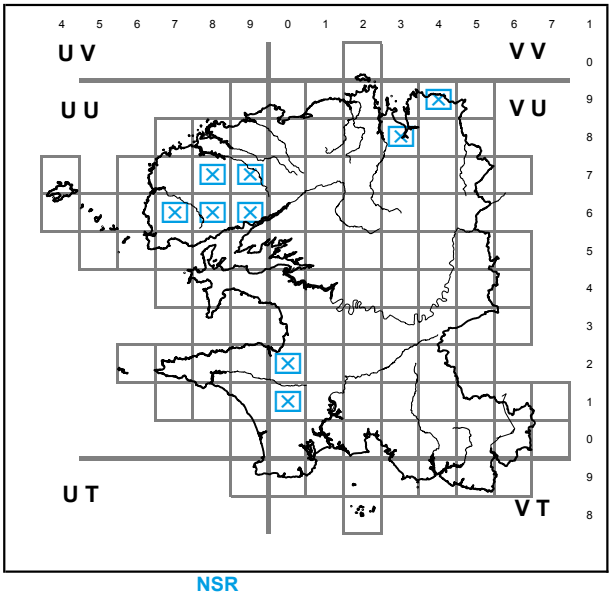
Espèce méditerranéenne-atlantique, le chardon d'Espagne pousse dans les terrains secs perturbés, sablonneux et pierreux. Historiquement, l'espèce a été inventoriée à trois occasions : à Keroriou à Brest (frères Crouan), à Moëlan-sur-Mer (A.-H. Dizerbo) et à Plouhinec (P. Bolloré). Depuis, l'espèce n'a pas été revue.

Cichorium intybus
Chicorée sauvage



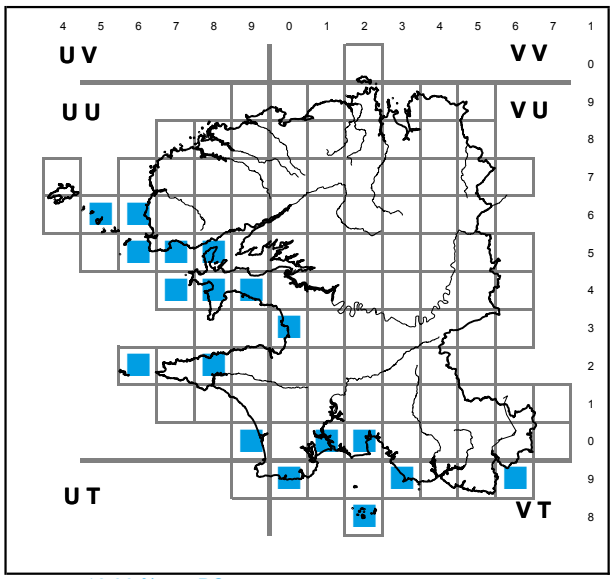
22 20 % **PC**

Arnoseris minima
Arnoséris naine



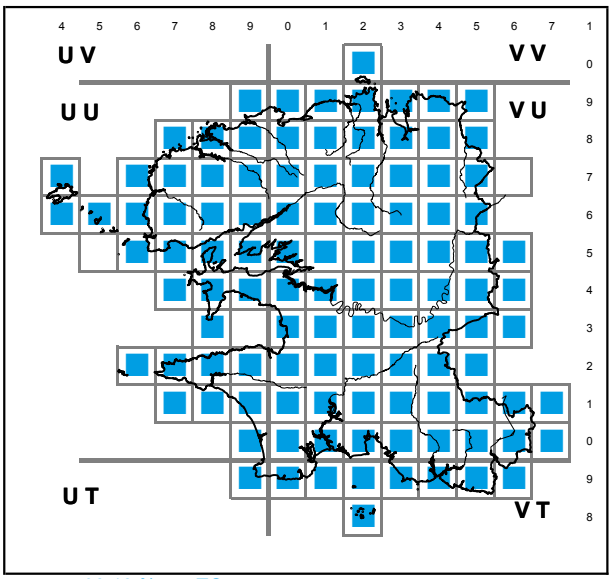
NSR

Hypochaeris glabra
Porcelle glabre



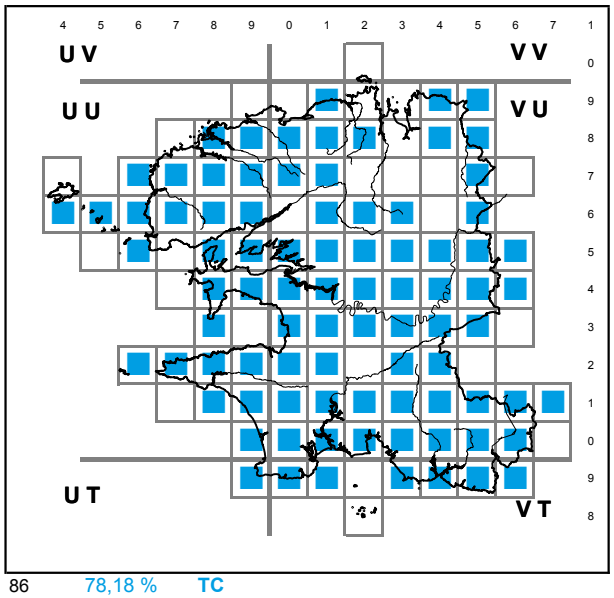
18 16,36 % **PC**

Hypochaeris radicata
Porcelle enracinée



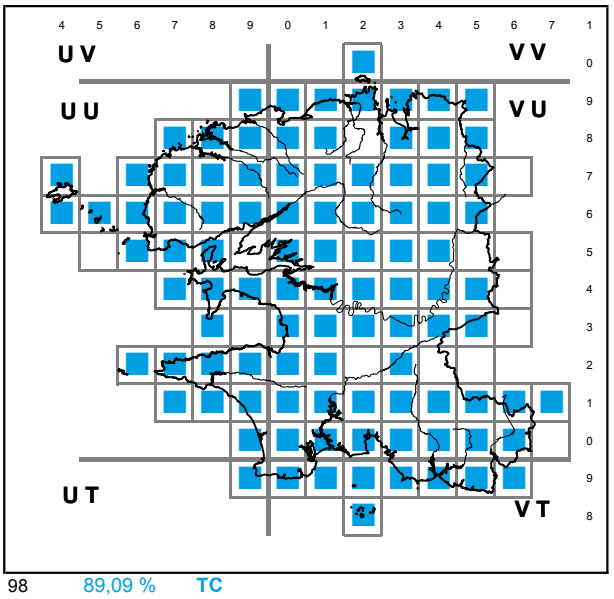
108 98,18 % **TC**

Leontodon autumnalis subsp. autumnalis
Liondent d'automne



86 78,18 % **TC**

Leontodon saxatilis
Liondent faux-pissenlit



98 89,09 % **TC**

◆ Cichorium L.

● Cichorium intybus L. – Chicorée sauvage *sikorea-c'hwerv*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

La chicorée sauvage, aux inflorescences d'un bleu vif, croît dans les friches, en bordure de chemins et de routes, sur sols plutôt calcaires. Peu commune selon les anciens floristes, l'espèce semble actuellement plus fréquente qu'auparavant, notamment sur le littoral et le long des axes routiers.

◆ Arnoseris Gaertn.

● Arnoseris minima (L.) Schweigg. & Körte – Arnoséris naine

NSR – Indigène – Cortège atlantique

L'arnoséris naine (ou chicorée de mouton) est une espèce des champs secs et sablonneux comme des coteaux et des pelouses arides. Historiquement décrite au XIX^e^ siècle comme commune dans le sud du département et signalée dans le nord du département sur les communes de Bourg-Blanc, Brélès, Brest, Douarnenez, Gouesnou, Guipavas, Plabennec, Plogastel-Saint-Germain, Plougasnou et Taulé, cette espèce n'a jamais été revue depuis. Le changement de pratiques culturales et la destruction des pelouses sèches pourraient expliquer cette disparition.

◆ Hypochaeris L.

● Hypochaeris glabra L. – Porcelle glabre

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

La porcelle glabre est une espèce discrète aimant les coteaux secs, les pelouses et landes arides, et les lieux sablonneux. Actuellement, l'espèce n'est pas commune au regard de sa distribution littorale discontinue du Morbihan à la pointe nord finistérienne. Dans le Finistère, sa limite septentrionale se trouve à Porsmoguer en Plouarzel. Répandue sur le littoral des Côtes-d'Armor, son absence sur la côte nord du Finistère semble curieuse et pourrait s'expliquer par la confusion de l'espèce avec d'autres composées qui lui ressemblent.

● Hypochaeris radicata L. – Porcelle enracinée *tuc'h*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

La porcelle enracinée se développe dans les friches, les prairies, les pelouses, les bords de routes et de chemins, et les jardins. Déjà signalé par les anciens botanistes comme une espèce commune à très commune, ce taxon a conservé cette fréquence en étant répandu sur l'ensemble du territoire.

◆ Leontodon L.

● Leontodon autumnalis L. subsp. autumnalis – Liondent d'automne *tuc'h*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le liondent d'automne aime les terrains frais, les pelouses, les prairies et les bords de chemins. Observée sur l'ensemble du territoire, cette espèce est très commune dans le département.

Leontodon hispidus L. – Liondent hispide

Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Espèce des prés secs et des pelouses, le liondent hispide pousse surtout sur des sols calcaires. Bien que les frères Crouan l'aient signalé dans plusieurs localités (Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Brest, Lampaul-Ploudalmézeau, baie d'Audierne…), la présence de ce taxon n'a pas été retenue lors des synthèses floristiques suivantes (C. Picquenard, H. des Abbayes). Signalées à Moëlan-sur-Mer et Plouguerneau, les observations récentes de ce taxon demandent à être confirmées.

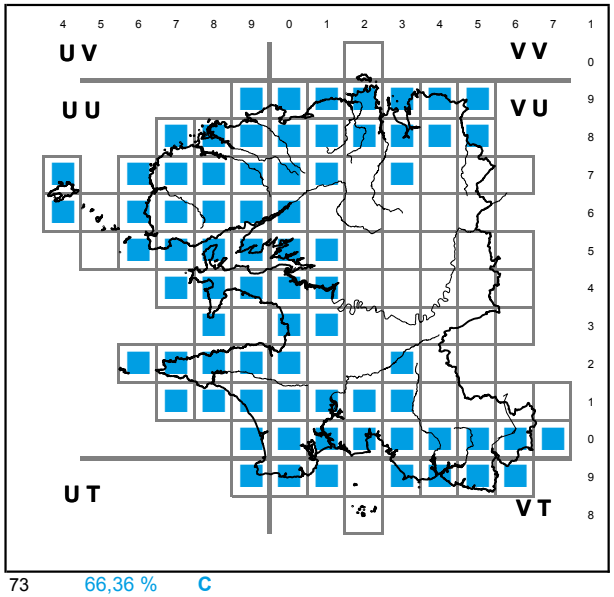
● Leontodon saxatilis Lam. – Liondent faux-pissenlit

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Leontodon taraxacoides* (Vill.) Mérat, *Thrincia hirta* Roth – Plante des prairies sablonneuses, des pelouses sèches, des bords de routes et de chemins, le liondent faux-pissenlit se rencontre très fréquemment dans le Finistère.

Picris echioides

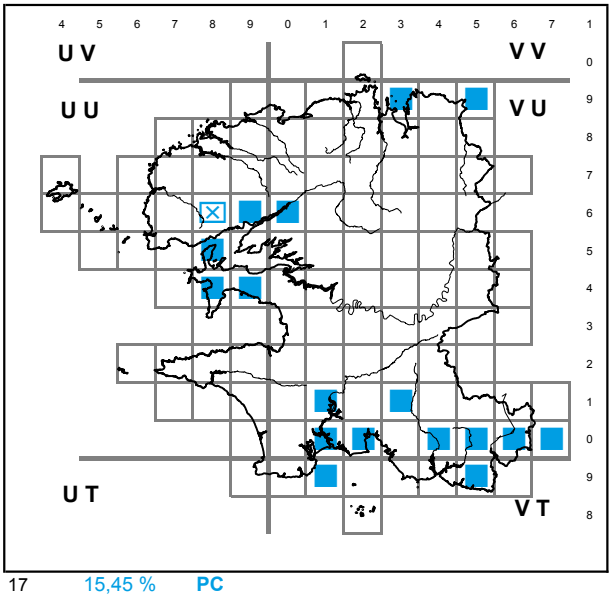
Picris fausse-vipérine



73 66,36 % **C**

Picris hieracioides subsp. hieracioides

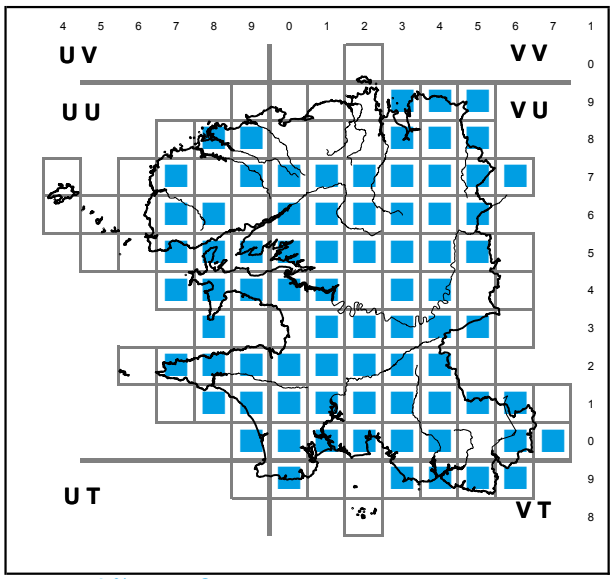
Picris fausse-épervière



17 15,45 % **PC**

Scorzonera humilis

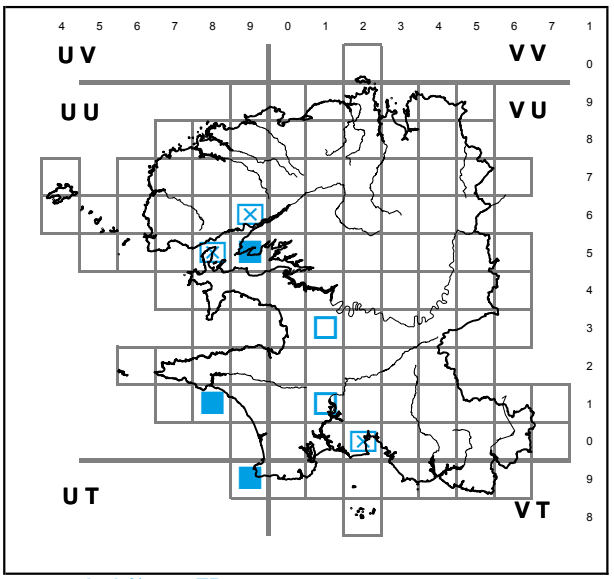
Scorsonère des prés



77 70 % **C**

Tragopogon porrifolius subsp. porrifolius

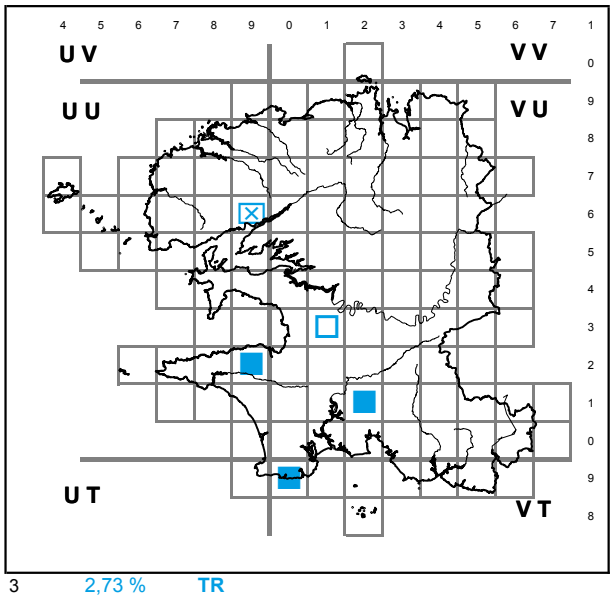
Salsifis à feuilles de poireau



3 2,73 % **TR**

Tragopogon pratensis

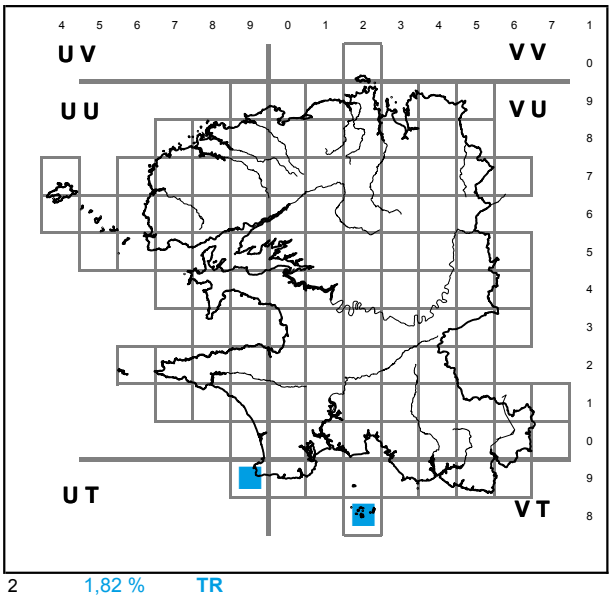
Salsifis des prés



3 2,73 % **TR**

Aetheorhiza bulbosa subsp. bulbosa

Crépis bulbeux Pr, Lrma



2 1,82 % **TR**

◆ Picris L.

● Picris echioides L. – Picris fausse-vipérine

C – Indigène – Cortège méridional

Espèce méditerranéenne-atlantique, le picris fausse vipérine, reconnaissable à ses bractées en cœur entourant les capitules jaunes, se développe dans les friches et autres lieux incultes, en bordure de routes et de chemins. Il présente une répartition centrée sur le littoral élargi, avec une grande lacune dans le centre du département, plus frais et humide.

● Picris hieracioides L. subsp. hieracioides – Picris fausse-épervière

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Poussant dans les mêmes milieux que l'espèce précédente, le picris fausse-épervière était autrefois considéré comme assez rare (frères Crouan) à rare (C. Picquenard, H. des Abbayes). L'espèce, à répartition littorale, s'observe aujourd'hui sur la zone côtière de Quimper au Morbihan, en rade de Brest, en presqu'île de Crozon et dans le Trégor morlaisien.

◆ Scorzonera L.

● Scorzonera humilis L. – Scorsonère des prés *louzaouenn-ar-wiber*

C – Indigène – Vaste répartition européenne

Espèce des prairies humides oligotrophes et des landes humides, la scorsonère des prés se rencontre également sur les falaises côtières. Très commune pour les anciens botanistes, elle le reste aujourd'hui. Ce taxon s'observe actuellement sur la totalité du territoire, excepté dans le Léon maraîcher et sur l'ensemble des îles finistériennes d'où il semble absent.

Scorzonera hispanica L. – Salsifis noir *sarsifi-spagn*

NSR – Non indigène

Autrefois cultivée pour sa racine comestible, cette espèce a été observée par C. Picquenard sur les vieux murs de Quimper.

◆ Tragopogon L.

● Tragopogon porrifolius L. subsp. porrifolius – Salsifis à feuilles de poireau

TR – Indigénat incertain – Cortège atlantique

Le salsifis à feuilles de poireau, aux capitules lilas, est une espèce anciennement cultivée qui se développe dans les prairies fraîches, les friches et les terrains vagues. Signalée historiquement à Brest, Plougastel-Daoulas (Blanchard), Fouesnant (C. Picquenard), Quimper et Châteaulin (P. Bolloré), l'espèce est actuellement peu observée. Les données récentes concernent uniquement des communes littorales : Esquibien, Penmarc'h et Plougastel-Daoulas.

● Tragopogon pratensis L. – Salsifis des prés *bouchig-gavr*

TR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Le salsifis des prés se rencontre dans les prés, les friches, les talus et parfois dans les dunes. L'espèce a été observée historiquement par Blanchard sur des talus de chemin de fer et des vieux murs de Brest, ainsi que par P. Bolloré à la gare de Châteaulin. Les observations actuelles concernent les communes de Ergué-Gabéric (R. Ragot, 1998), Penmarc'h (B. Trébern, 1993) et Mahalon (F. Hardy, 2001). Dans ce travail de cartographie, les trois sous-espèces connues pour ce taxon [subsp. *pratensis*, subsp. *minor* (Miller) Wahlenb., subsp. *orientalis* (L.) Celak] n'ont pas été distinguées.

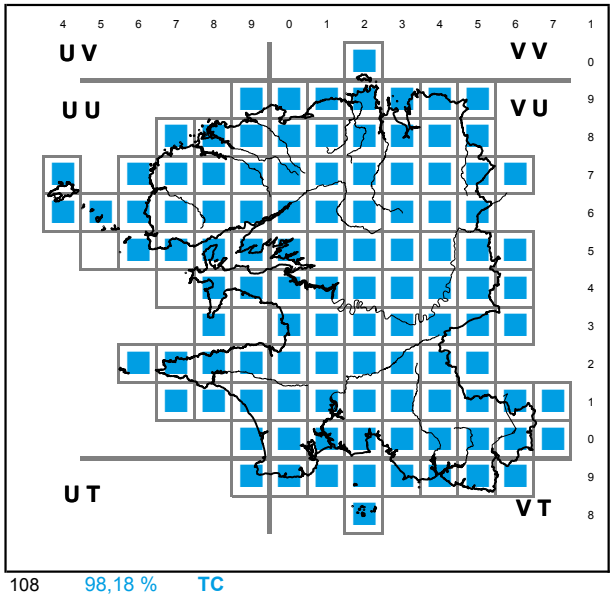
◆ Aetheorhiza Cass.

● Aetheorhiza bulbosa (L.) Cass. subsp. bulbosa – Crépis bulbeux

Pr, Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

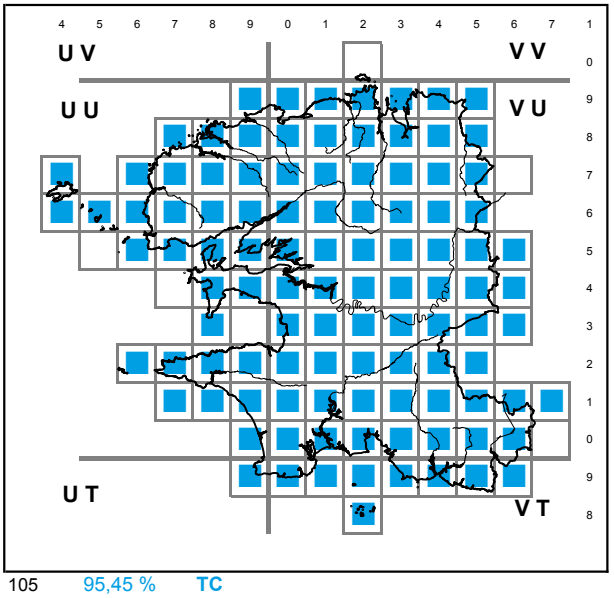
Espèce méditerranéenne-atlantique, le crépis bulbeux pousse dans les pelouses dunaires. Découvert par Bonnemaison dans l'archipel des Glénan sur l'île de Penfret au début du XIX^{e} siècle, il a été trouvé par la suite sur l'île du Loc'h (frères Crouan), puis sur l'île Saint-Nicolas (Blanchard). Longtemps considérées comme unique localité finistérienne de l'espèce, les îles des Glénan ne sont aujourd'hui plus les seules à abriter cette plante rare puisqu'une station continentale a récemment été découverte à Penmarc'h (R. Ragot, 2005). Celle-ci constitue désormais la limite nord de répartition de l'espèce.

Sonchus asper
Laiteron rude



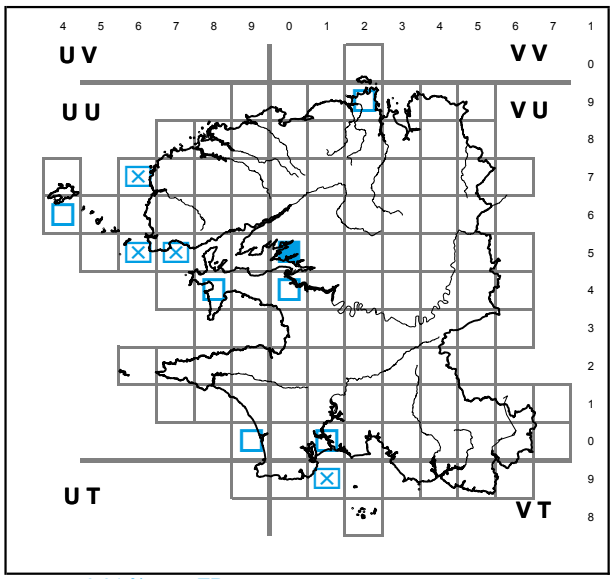
108 98,18 % **TC**

Sonchus oleraceus
Laiteron maraîcher



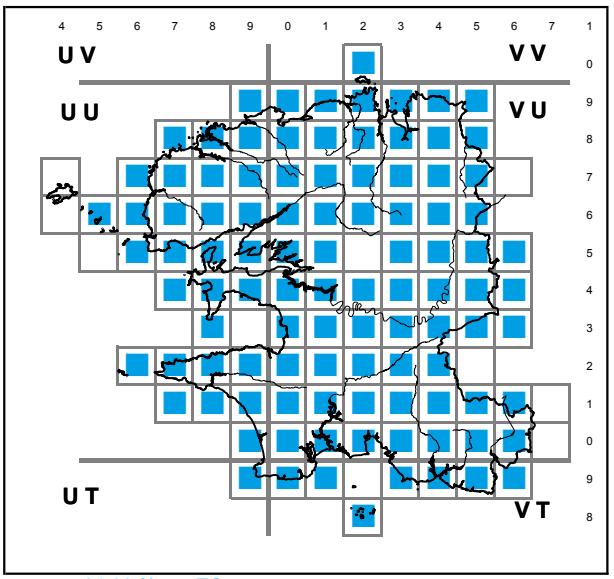
105 95,45 % **TC**

Sonchus maritimus subsp. maritimus
Laiteron maritime



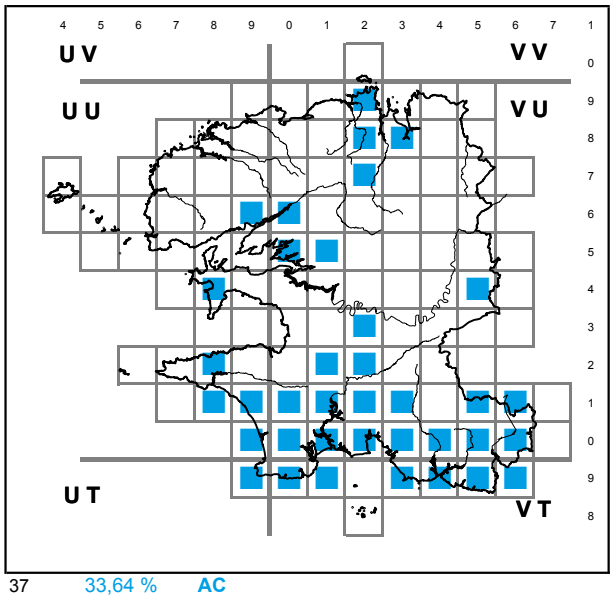
1 0,91 % **TR**

Sonchus arvensis subsp. arvensis
Laiteron des champs



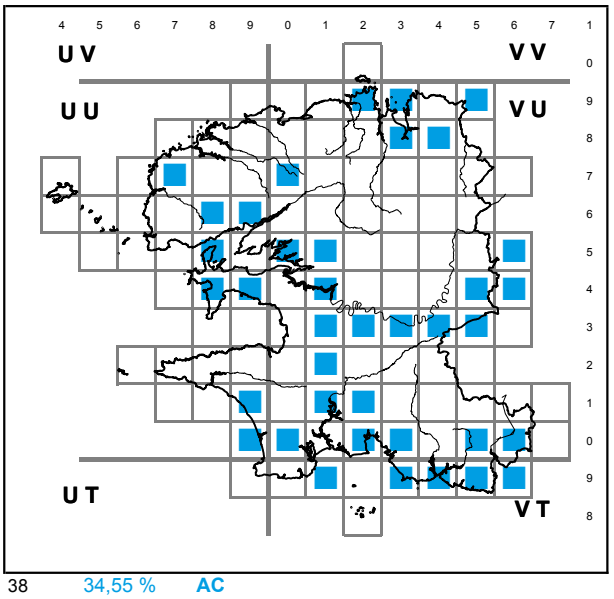
101 91,82 % **TC**

Lactuca serriola
Laitue scarole



37 33,64 % **AC**

Lactuca virosa
Laitue vireuse



38 34,55 % **AC**

◆ Sonchus L.

● Sonchus asper (L.) Hill – Laiteron rude *askol-toullañ*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Nitrophile, le laiteron rude, repérable notamment à ses feuilles à oreillettes arrondies, aime les jardins potagers, les champs cultivés et les friches et décombres. Courante pour les anciens botanistes, l'espèce s'observe toujours aussi communément dans le département où elle est notée sur l'ensemble du territoire.

● Sonchus oleraceus L. – Laiteron maraîcher *staoñ-gad*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Également nitrophile, le laiteron maraîcher, distinct du précédent notamment par ses feuilles à oreillettes pointues et triangulaires, se développe dans les mêmes milieux. Déjà très commun au XIX^e^ siècle, il l'est toujours aujourd'hui ayant été observé sur l'ensemble du territoire.

● Sonchus maritimus L. subsp. maritimus – Laiteron maritime *askol-aod*

TR – Indigène – Cortège méridional

Le laiteron maritime, proche du laiteron des champs, avec lequel il peut être confondu, pousse sur le littoral dans les marais salés à saumâtres, les cordons de galets et les falaises maritimes suintantes. Rare à très rare pour les frères Crouan et C. Picquenard, l'espèce est encore notée dans la première moitié du XX^e^ siècle à Tréguennec (H. des Abbayes), Saint-Nic (R. Corillon), Combrit, Santec (E. Lebeurier), Crozon et Ouessant (A.-H. Dizerbo). Depuis, l'espèce n'a été revue qu'une seule fois à Moulin-Mer en Logonna-Daoulas (J. Le Bohec, 2005). Cette espèce méditerranéenne-atlantique mérite d'être recherchée, de nouvelles découvertes pourraient être faites sur le littoral en regardant plus minutieusement *Sonchus arvensis* avec lequel des confusions peuvent avoir lieu, d'autant que les deux espèces peuvent parfois cohabiter (comme dans le Morbihan).

● Sonchus arvensis L. subsp. arvensis – Laiteron des champs *askol-laezheg*

TC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le laiteron des champs, grande espèce aux beaux capitules jaune-doré, pousse sur des sols frais, dans les champs cultivés, les friches et sur les cordons de galets. Il est très commun sur l'ensemble du territoire.

◆ Lactuca L.

● Lactuca serriola L. – Laitue scarole *letuz-gouez*

AC – Indigène – Vaste répartition européenne

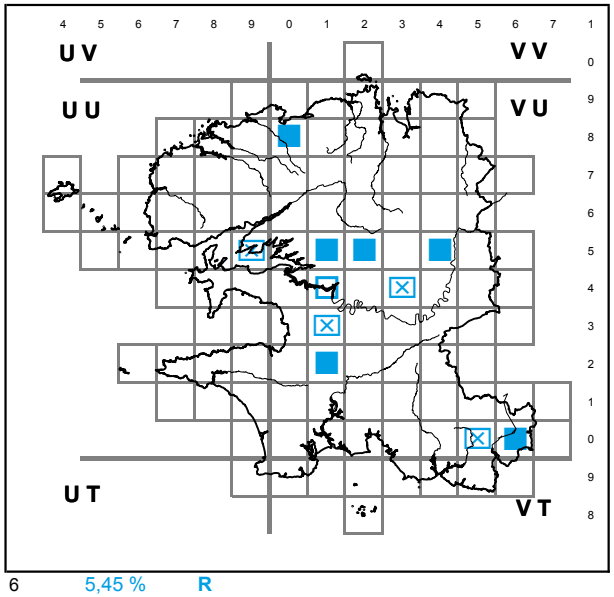
Syn. : *Lactuca scariola* L. – La laitue scarole se développe dans les terrains vagues, les lieux pierreux et en bordure de routes et de chemins. Historiquement, l'espèce était citée en seulement quelques localités : Pont-l'Abbé et Plonéour-Lanvern (frères Crouan) et Carhaix (Blanchard). Actuellement, l'espèce est bien implantée dans le sud Finistère et est également présente dans deux autres secteurs : régions de Brest et de Morlaix. Cette évolution dans le temps de la répartition du taxon semble due à une colonisation récente du territoire, favorisée, au moins en partie, par les axes de circulation.

● Lactuca virosa L. – Laitue vireuse *letuz-gouez*

AC – Indigène – Cortège méridional

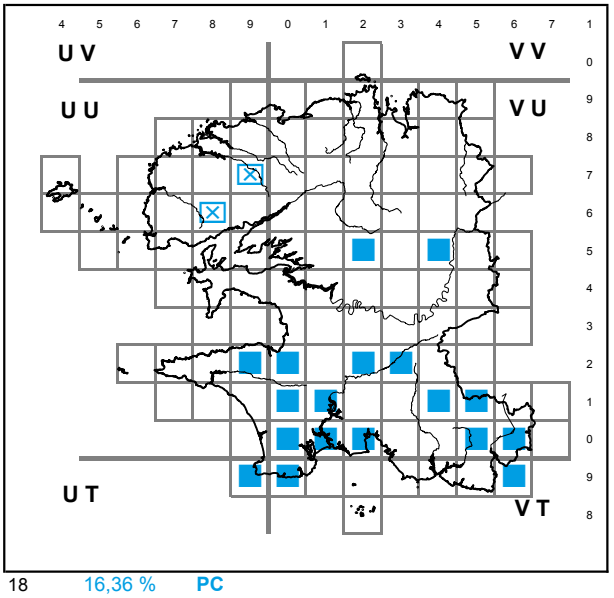
Proche de l'espèce précédente avec laquelle elle peut être confondue, la laitue vireuse pousse également dans les terrains vagues et les lieux pierreux, en bordure de chemins et de routes. Aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, l'espèce était assez commune (frères Crouan, C. Picquenard), voire commune selon les secteurs (H. des Abbayes). L'espèce présente aujourd'hui une distribution irrégulière. Assez fréquente sur le littoral sud, sur le pourtour de la rade de Brest, dans la vallée de l'Aulne, la région de Morlaix, la plante est rare ailleurs, voire absente.

Mycelis muralis
Laitue des murs



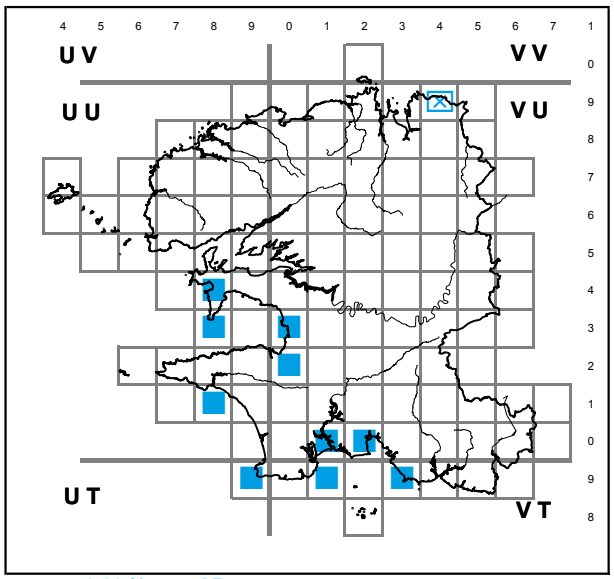
6 5,45 % **R**

Taraxacum gr. palustre
Pissenlit des marais



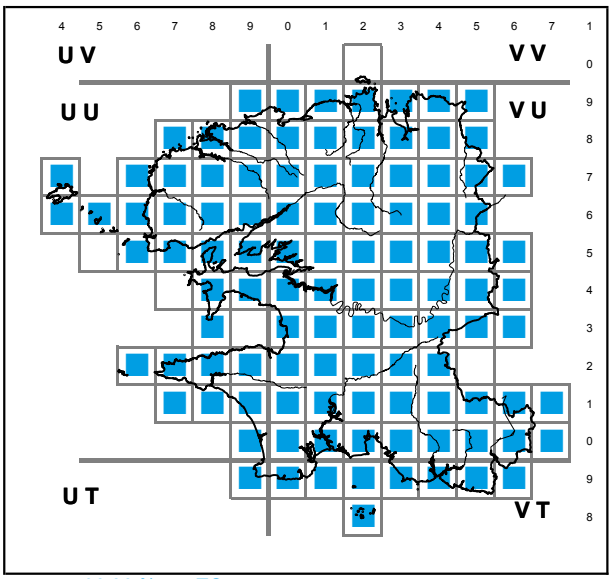
18 16,36 % **PC**

Taraxacum gr. erythrospermum
Pissenlit à fruits rouges



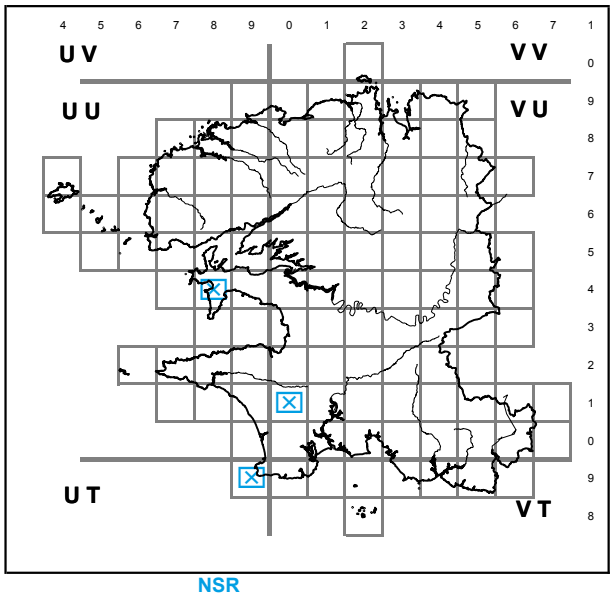
10 9,09 % **AR**

Taraxacum gr. officinale
Pissenlit commun



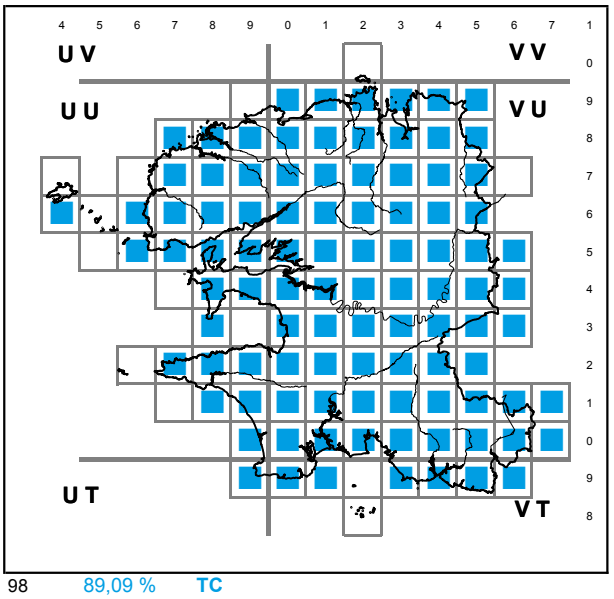
106 96,36 % **TC**

Chondrilla juncea
Chondrille à feuilles de jonc



NSR

Lapsana communis subsp. communis
Lampsane commune



98 89,09 % **TC**

◆ Mycelis Cass.

● Mycelis muralis (L.) Dumort. – Laitue des murs

R – Indigène – Vaste répartition européenne

La laitue des murs croît dans les bois, les lieux pierreux ombragés et sur les vieux murs, sur des sols proches de la neutralité. De nombreuses localités anciennes ont disparu ou, du moins, n'ont pas été revues récemment. Parmi ces localités historiques, citons celles de Châteaulin, Huelgoat, Quimperlé (frères Crouan), Plougastel-Daoulas, Quimerc'h (C. Picquenard), de la forêt de Carnoët (J. Lloyd) et de Dinéault, Pont-de-Buis, Lopérec et le Cranou (P. Bolloré). Rare aujourd'hui, l'espèce n'a été observée que dans six localités : Tréflez, le Faou, Lopérec, Huelgoat, Locronan et Rédené.

◆ Taraxacum G.H. Weber ex Wiggers

Le genre *Taraxacum* est un genre complexe comprenant une multitude de taxons. La cartographie qui en est donnée ici est basée sur la *Flore et Végétation du Massif armoricain* (H. des Abbayes) qui avait réuni ce genre en trois groupes : *Taraxacum* gr. *palustre, Taraxacum* gr. *erythrospermum* et *Taraxacum* gr. *officinale*. Il serait intéressant de revoir ce genre qui, dans les nouvelles flores (Stace, Lambinon…), réunit les taxons en une dizaine de sections.

● Taraxacum gr. palustre – Pissenlit des marais *c'hwervizon*

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

Le pissenlit des marais se développe dans les prairies humides et tourbeuses. Ce groupe d'espèces est aujourd'hui surtout présent dans le sud Finistère, avec quelques données dans le centre. Il est totalement absent dans le nord du département, ce qui est surprenant compte tenu de sa distribution dans les Côtes-d'Armor où il est commun à l'intérieur. La présence du pissenlit des marais dans le Finistère est ainsi peut être sous-évaluée.

● Taraxacum gr. erythrospermum – Pissenlit à fruits rouges *c'hwervizon*

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Espèce xérophile, le pissenlit à fruits rouges pousse principalement dans les pelouses dunaires. Les données historiques concernant ce taxon sont contradictoires ; pour les frères Crouan comme pour H. des Abbayes, ce groupe d'espèces est assez commun dans le Finistère tandis que C. Picquenard n'en parle pas. À l'heure actuelle, il est surtout noté dans les dunes littorales du sud Finistère. Il est fort probable que l'espèce soit toujours présente sur les côtes nord finistériennes mais qu'il ait été « oublié » des botanistes.

● Taraxacum gr. officinale – Pissenlit commun *c'hwervizon*

TC – Indigène

Les espèces du groupe du pissenlit officinal se rencontrent dans des milieux très influencés par l'homme : prairies, friches, bords de chemins et de routes. Très commun pour les anciens botanistes, ce groupe est toujours bien représenté sur l'ensemble du territoire.

◆ Chondrilla L.

● Chondrilla juncea L. – Chondrille à feuilles de jonc

NSR – Indigénat incertain – Cortège méridional

La chondrille à feuilles de jonc est une herbe subméditerranéenne se développant dans les lieux secs sablonneux et dans les pelouses dunaires. L'espèce a été observée au XIX^e^ siècle par les frères Crouan sur « le chemin de l'anse de la Torche à Plonéis » et par le Brestois Tanguy à Pen ar C'hoat en Crozon (C. Picquenard). Depuis, l'espèce n'a pas été revue dans le département.

◆ Lapsana L.

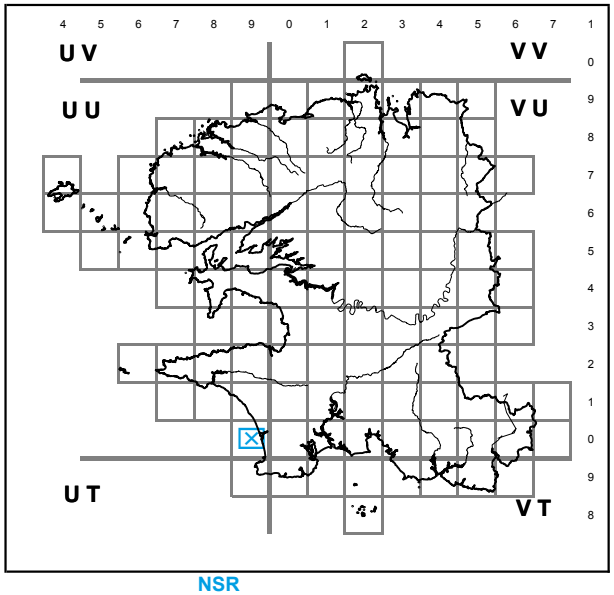
● Lapsana communis L. subsp. communis – Lampsane commune *louzaouenn-ar-vronn*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des haies, des lisières forestières, des friches et des champs cultivés, la lampsane commune est une espèce qui était donnée comme très courante par les anciens floristes. C'est toujours le cas aujourd'hui, la plante se trouvant sur l'ensemble du territoire.

Crepis foetida subsp. foetida

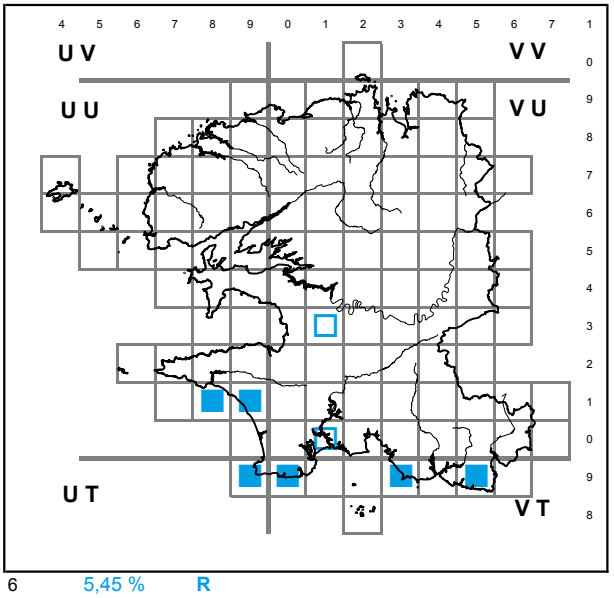
Crépis fétide



NSR

Crepis sancta

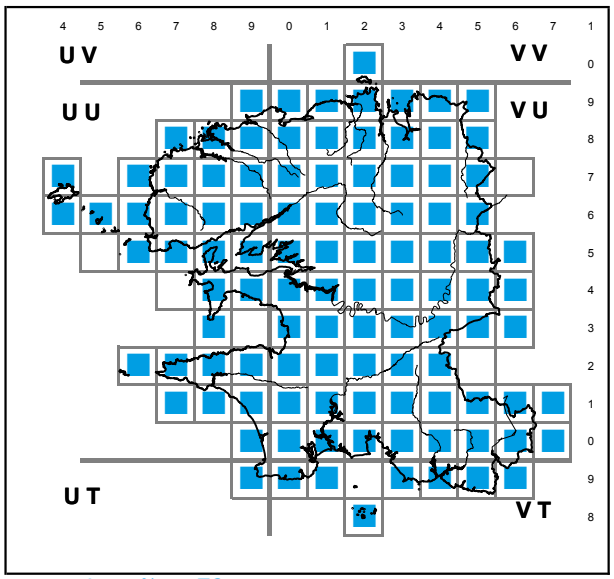
Crépis de Nîmes



6 5,45 % R

Crepis capillaris

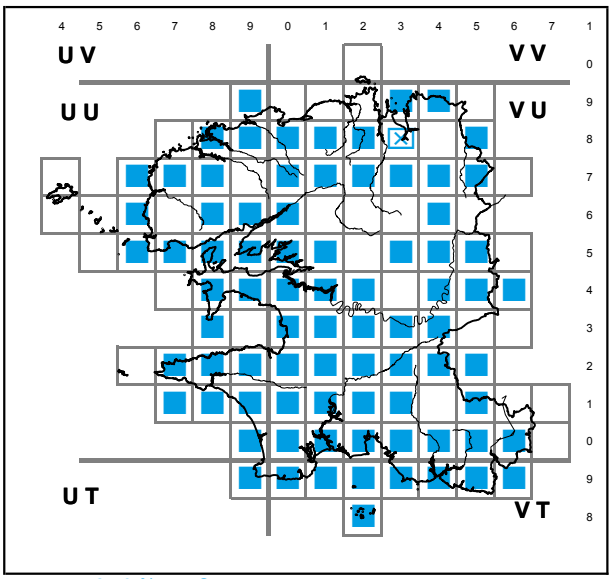
Crépis verdâtre



105 95,45 % TC

Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia

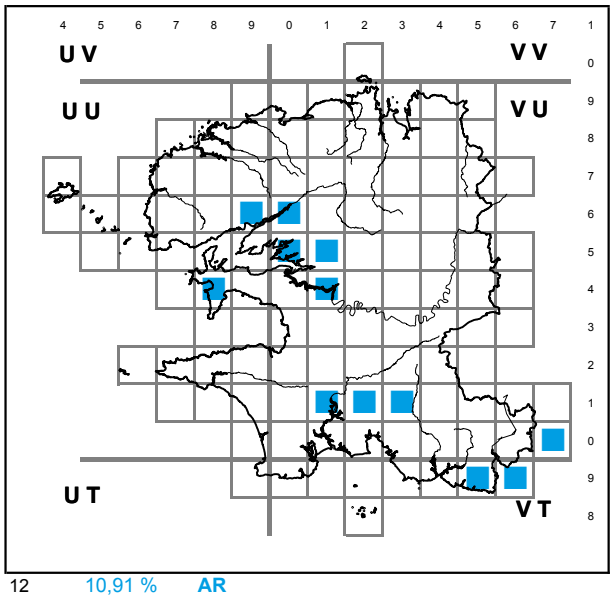
Crépis à feuilles de pissenlit



80 72,73 % C

Andryala integrifolia

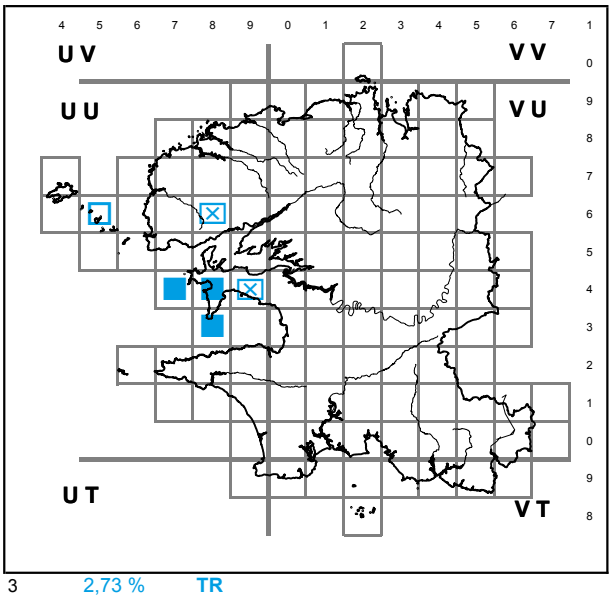
Andryale



12 10,91 % AR

Hieracium peleterianum

Epervière de Lepeletier



3 2,73 % TR

◆ Crepis L.

● Crepis foetida L. subsp. foetida – Crépis fétide

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Le crépis fétide pousse dans les friches et les terrains vagues, sur les murs, plutôt sur des sols calcaires. L'espèce n'a pas été revue dans le département depuis les observations des frères Crouan à Plovan et à Tréguennec au XIX^e^ siècle.

● Crepis sancta (L.) Bornm. – Crépis de Nîmes

R – Non indigène

Syn. : *Lagoseris sancta* (L.) Maly – Plante des champs, des prairies artificielles, des pelouses sèches et des murs, le crépis de Nîmes était inconnu du Massif armoricain au XIX^e^ siècle. Depuis son installation en Vendée en 1911, il a étendu progressivement son aire de répartition pour se fixer dans le Morbihan vers les années 1950. La première mention de cette espèce dans le Finistère est d'H. des Abbayes au Pouldu en 1941. En 1967, P. Bolloré le note en gare de Châteaulin et en 1970, H. des Abbayes à Bénodet. Depuis, l'espèce a continué son expansion vers le nord-ouest tout en ne dépassant pas la baie d'Audierne.

● Crepis capillaris (L.) Wallr. – Crépis verdâtre

TC – Indigène

Syn. : *Crepis virens* L. – Le crépis capillaire se rencontre dans les champs, les pelouses, les prairies et les bords de routes et de chemins. Très commun sur l'ensemble du territoire, ce taxon présente plusieurs sous-espèces qui n'ont pas été distinguées dans la cartographie.

● Crepis vesicaria L. subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. – Crépis à feuilles de pissenlit

C – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Crepis polymorpha* Pourr., *Crepis vesicaria* L. subsp. *haenseleri* (Boiss. ex DC.) P.D. Sell – Espèce des prairies artificielles, des friches et des bords de routes et de chemins, le crépis à feuilles de pissenlit était peu fréquent au XIX^e^ siècle, les frères Crouan n'en citaient même qu'une seule localité (Saint-Marc à Brest). Au XX^e^ siècle, l'espèce, poursuivant sa progression, est considérée par H. des Abbayes comme commune pour la Bretagne. Actuellement, la plante est présente dans la majeure partie du département.

Crepis setosa Haller f. – Crépis cilié

NSR – Non indigène – Vaste répartition européenne

Le crépis cilié s'installe dans les prairies artificielles, les friches et les bords de chemins. Il n'a été observé dans le Finistère qu'au XIX^e^ siècle à Plougastel-Daoulas (Le Dantec), Pont-l'Abbé (C. Picquenard) et à Saint-Martin-des-Champs (Hervé). L'espèce n'a pas été revue depuis sur le territoire mais cela pourrait bientôt arriver car elle est en expansion dans le Morbihan.

◆ Andryala L.

● Andryala integrifolia L. – Andryale

AR – Assimilé indigène – Cortège méridional

Espèce des terrains vagues et des talus routiers, l'andryale s'est installée récemment en Bretagne péninsulaire où les premières observations dans le Morbihan datent des années 1930-1940. La première donnée finistérienne date des années 1980 à Saint-Ségal sur la voie express Quimper-Brest (G. Rivière). Depuis, les observations se sont multipliées, surtout dans les régions de Brest, Quimper et Riec-sur-Belon. Beaucoup de ces observations se font sur les talus dénudés des axes routiers, axes qui facilitent l'expansion de cette jolie composée aux fleurs jaune citron.

◆ Hieracium L.

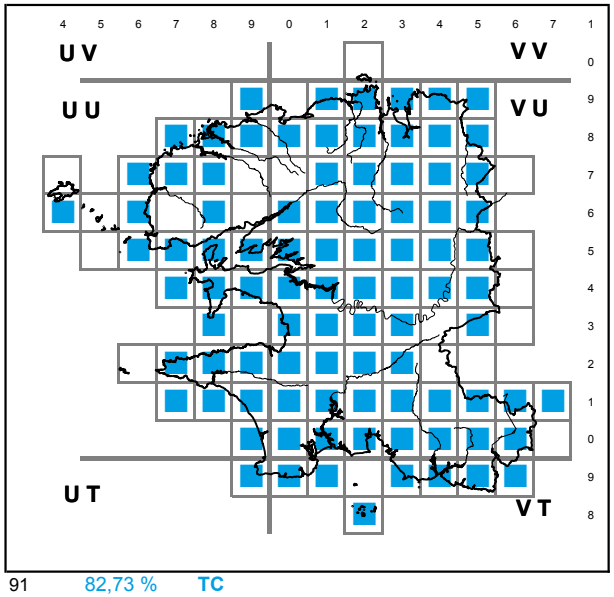
● Hieracium peleterianum Mérat – Épervière de Lepeletier

TR – Indigène – Vaste répartition européenne

L'épervière de Lepeletier occupe les pelouses rases des falaises littorales sur des sols secs, pierreux ou sablonneux. Voisine de l'épervière piloselle, elle peut facilement passer inaperçue. Observée au XIX^e^ siècle en presqu'île de Crozon (frères Crouan), à Brest (Hubert *in* J. Lloyd), puis revue plus tard, à la pointe de Dinan en Crozon et sur l'île Molène (A.-H. Dizerbo), l'espèce n'est actuellement observée qu'en presqu'île de Crozon sur les communes de Crozon et de Camaret-sur-Mer (J. Swatschuk, R. Ragot).

Hieracium pilosella

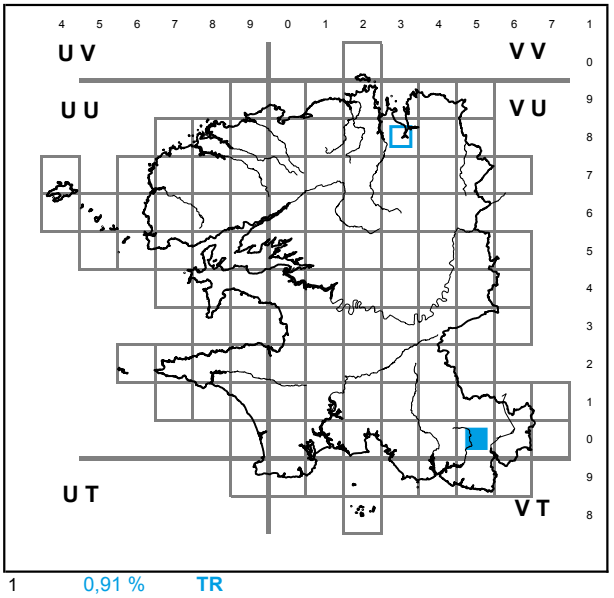
Epervière piloselle



91 82,73 % **TC**

Hieracium gr. murorum

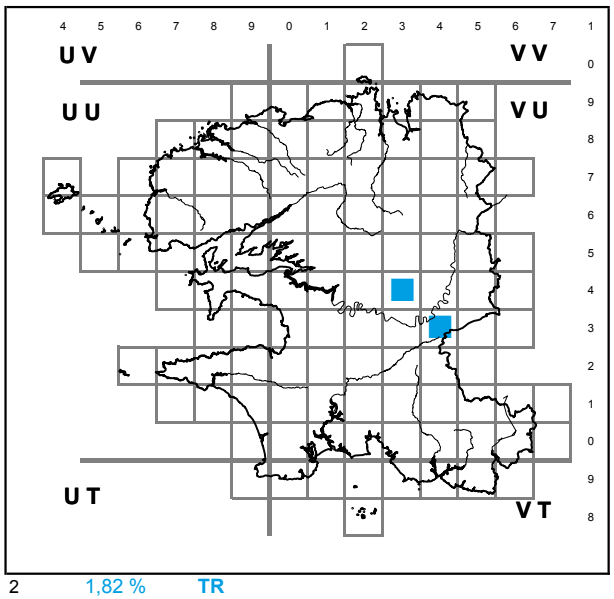
Epervière des murs



1 0,91 % **TR**

Hieracium gr. maculatum

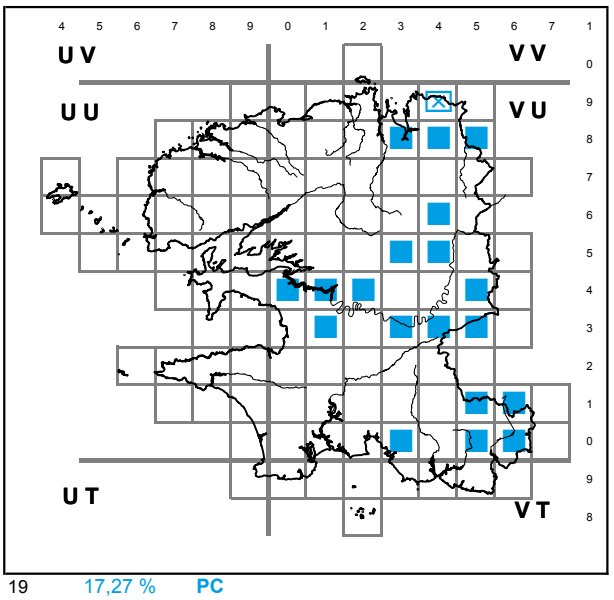
Epervière tachée



2 1,82 % **TR**

Hieracium gr. sabaudum

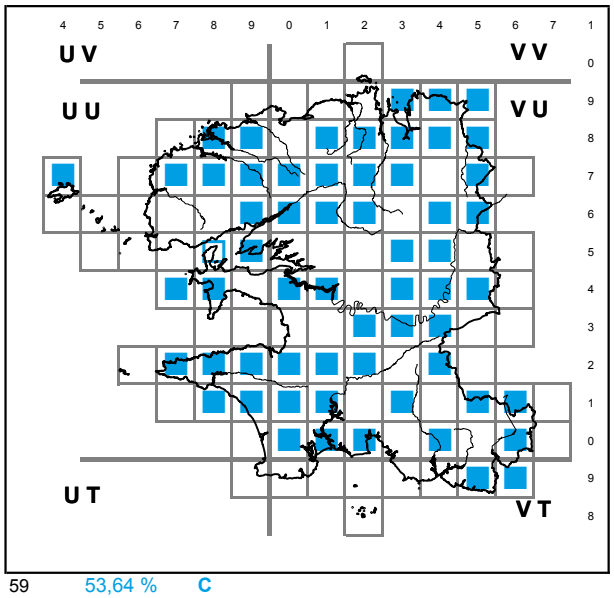
Epervière de Savoie



19 17,27 % **PC**

Hieracium gr. umbellatum

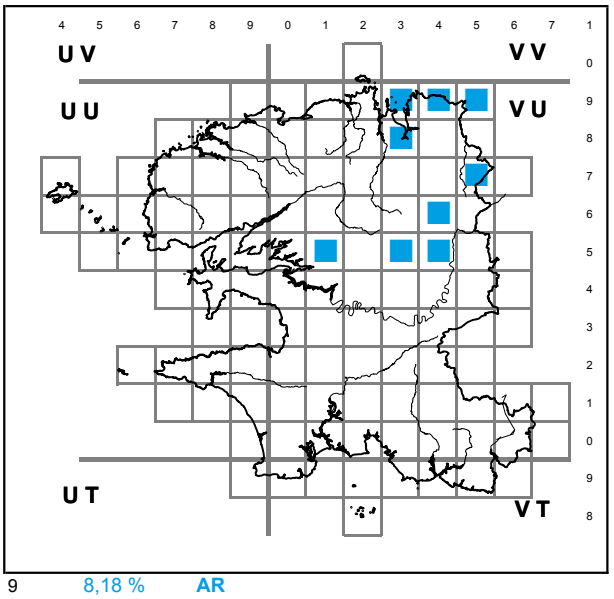
Epervière en ombelle



59 53,64 % **C**

Hieracium gr. laevigatum

Epervière lisse



9 8,18 % **AR**

● Hieracium pilosella L. – Épervière piloselle *askol-blevek, louzaouenn-ar-fizisian*

TC – Indigène – Vaste répartition européenne

Espèce des pelouses sèches notamment dunaires, des lieux pierreux et des talus, l'épervière piloselle, aux capitules jaune citron et aux longs stolons feuillés, forme parfois des tapis denses sur plusieurs m². Ce taxon est très commun sur l'ensemble du territoire.

Hieracium lactucella Wallr. – Piloselle petite laitue

NSR – Indigénat incertain – Vaste répartition européenne

Plante des chemins, des prés et des pelouses un peu humides, la piloselle petite laitue est dite rare par les frères Crouan mais sans qu'ils ne donnent de localité. Par la suite, on ne retrouve aucune trace de cette information dans les écrits ultérieurs.

Hieracium aurantiacum L. subsp. *aurantiacum* – Piloselle orangée

Non indigène – Vaste répartition européenne

D'origine montagnarde et cultivée en rocaille, la piloselle orangée s'installe parfois sur les vieux murs quand elle s'échappe des jardins où elle est introduite. Cette plante accidentelle, historiquement observée par C. Picquenard à Guipavas sur des vieux murs, a récemment été notée à Brest, Guiler-sur-Goyen et Collorec.

● Hieracium gr. murorum – Épervière des murs

TR – Indigène

L'épervière des murs pousse sur les talus, les rochers et, comme son nom l'indique, sur les murs. Cette plante a été observée jadis par E. Lebeurier, rue de l'Hôpital à Morlaix. Une seule observation récente a été faite à la gare de Quimperlé (R. Diverrès, 2007).

Hieracium gr. *vulgatum* – Épervière commune

Indigène – Vaste répartition européenne

Plante des lisières forestières, des talus et des murs, l'épervière commune n'a pas été revue récemment dans le Finistère alors qu'elle était dite peu commune à commune selon les anciens botanistes.

● Hieracium gr. maculatum – Épervière tachée

TR – Indigène – Cortège méridional

L'épervière tachée est une plante des lisières de bois, des talus et des murs. Jamais signalée historiquement, cette espèce a été observée sur le pont du moulin de Troanez entre Plonévez-du-Faou et Lennon (J. Durfort, 2001) et à Laz (R. Ragot, 2002).

Hieracium amplexicaule L. – Épervière à feuilles embrassantes

Non indigène – Vaste répartition européenne

Espèce des montagnes d'Europe centrale et méridionale, l'épervière amplexicaule est une plante cultivée s'échappant parfois des jardins. Uniquement citée historiquement dans les fortifications de Brest (Blanchard *in* C. Picquenard), l'espèce a récemment été revue dans l'enceinte militaire du port de Brest (J. Sawtschuk, 2008).

● Hieracium gr. sabaudum – Épervière de Savoie

PC – Indigène – Vaste répartition européenne

L'épervière de Savoie pousse dans les landes, les lisières forestières et en bordure de routes et de chemins. Historiquement signalée comme assez commune par les anciens floristes, cette espèce est aujourd'hui surtout notée dans la partie est du département avec une extension le long de la vallée de l'Aulne. Sa présence à l'est du département est cohérente avec sa distribution dans les départements voisins où elle est assez répandue.

● Hieracium gr. umbellatum – Épervière en ombelle

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

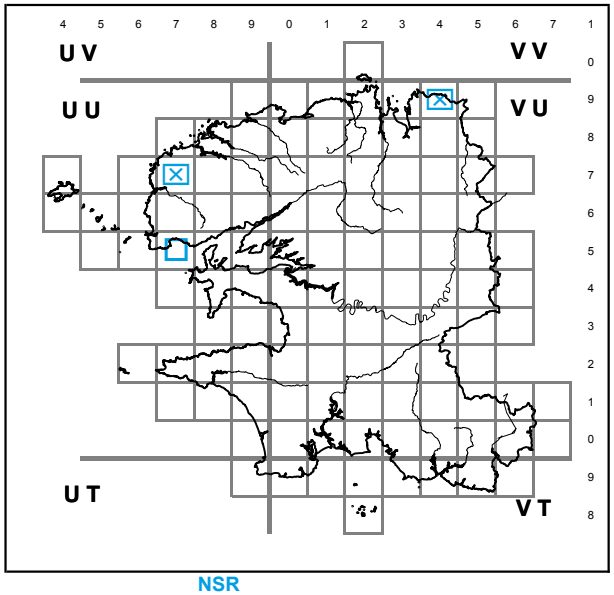
L'épervière en ombelle s'installe dans les landes, les talus, les lisières forestières, ainsi que dans les falaises maritimes. Jadis considéré comme commun ou assez commun (frères Crouan, C. Picquenard, H. des Abbayes), ce taxon est actuellement parmi les grandes épervières les plus fréquentes du département.

● Hieracium gr. laevigatum – Épervière lisse

AR – Indigène – Vaste répartition mondiale

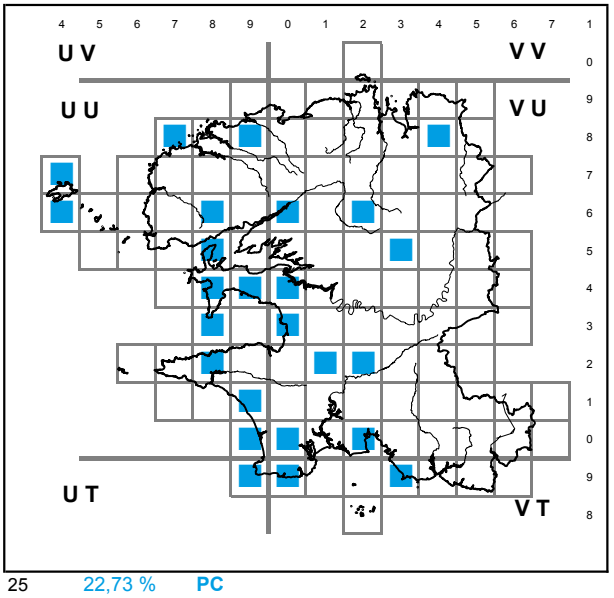
L'épervière lisse pousse dans les mêmes milieux que les espèces précédentes. Elle est dite assez commune par les anciens floristes (Crouan, C. Picquenard, H. des Abbayes). Actuellement, l'espèce est notée dans le quart nord-est du département mais peu d'observateurs la connaissent, ce qui fait que la carte présentée ici ne donne probablement qu'une vision partielle de la distribution de l'espèce à l'échelle du territoire. À l'instar des autres épervières, des recherches complémentaires seraient nécessaires pour préciser la répartition réelle de ce taxon.

Sagittaria sagittifolia
Sagittaire



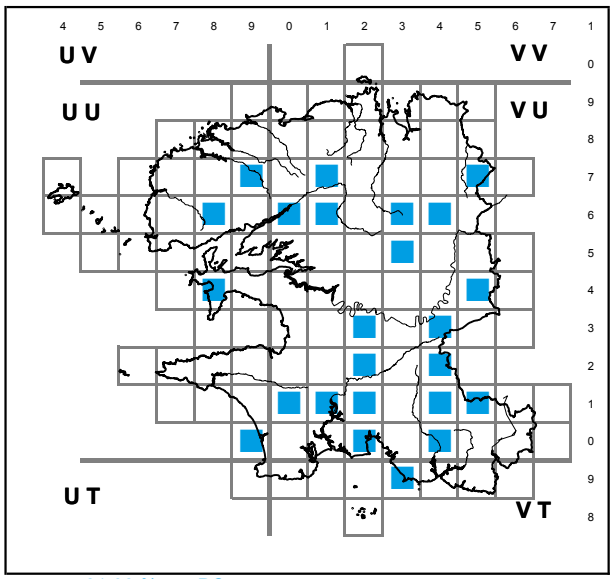
NSR

Baldellia ranunculoides
Flûteau fausse-renoncule



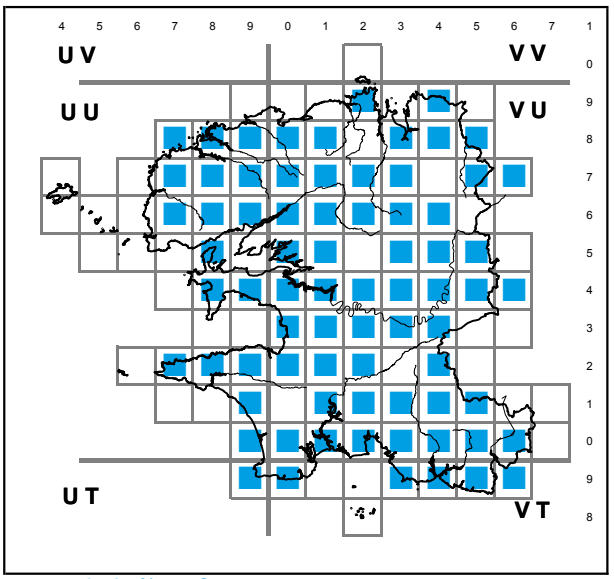
25 22,73 % **PC**

Luronium natans
Flûteau nageant Pn, DH



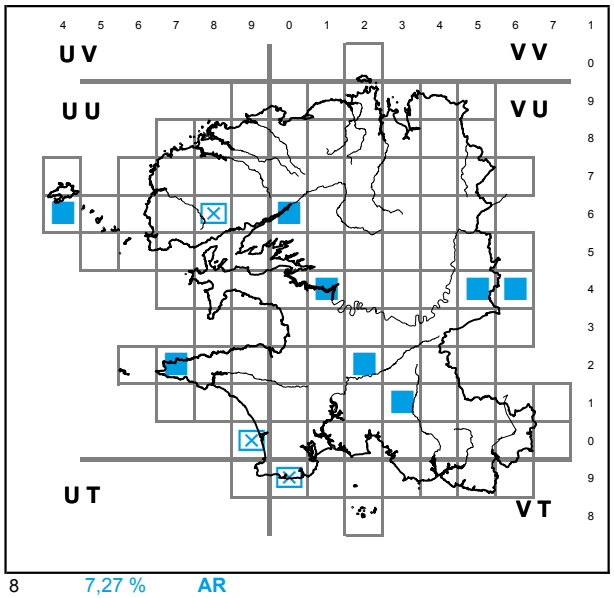
24 21,82 % **PC**

Alisma plantago-aquatica
Plantain d'eau



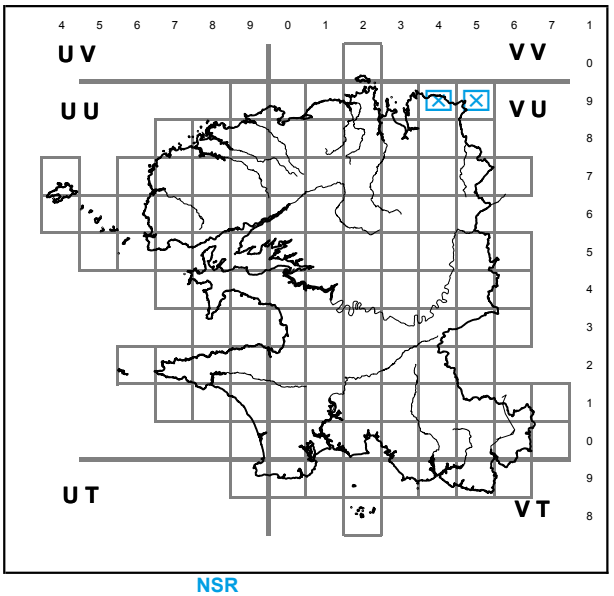
74 67,27 % **C**

Alisma lanceolatum
Flûteau à feuilles lancéolées



8 7,27 % **AR**

Damasonium alisma
Etoile des marais Pn, Lrma



NSR

Alismatacées

◆ Sagittaria L.

Sagittaria latifolia Willd. – Sagittaire à larges feuilles

Non indigène – Introduite américaine

Originaire d'Amérique du Nord, cette espèce aquatique est une plante utilisée en lagunage mais également dans les bassins ornementaux des jardins. Elle a récemment été observée en bordure de l'Aulne (J. Le Doaré & R. Ragot, 2007).

● Sagittaria sagittifolia L. – Sagittaire *flemm-dour, sezerez*

NSR – Indigène – Vaste répartition mondiale

La sagittaire est une plante aquatique autrefois signalée par C. Picquenard à Kersaint en Landunvez, par C. Guffroy dans le ruisseau du Donan entre Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt, et plus récemment par A.-H. Dizerbo au Trez-Hir en Plougonvelin. Elle n'a pas été revue récemment dans le département et serait à rechercher dans les eaux mésoeutrophes à pH neutre à basique, stagnantes à peu courantes, des mares, étangs et ruisseaux.

◆ Baldellia Parl.

● Baldellia ranunculoides (L.) Parl. – Flûteau fausse-renoncule

PC – Indigène – Cortège méridional

Syn. : *Alisma ranunculoides* L. – Cette belle alismatacée est une plante caractéristique des végétations vivaces oligotrophes colonisant les eaux stagnantes à niveau d'eau variable. Elle se rencontre de manière disséminée sur le territoire dans les ceintures amphibies des mares et étangs, ainsi que dans les fossés. Deux sous-espèces sont décrites et reconnues sur le territoire : la sous-espèce *ranunculoides* et la sous-espèce *repens* (Lam.) Á. Löve & D. Löve. Elles n'ont cependant pas été suffisamment distinguées pour pouvoir les cartographier individuellement. La carte de *Baldellia ranunculoides* au sens large montre ainsi que ce taxon présente une répartition principalement littorale, et est plus rare à l'intérieur.

◆ Luronium Raf.

● Luronium natans (L.) Rafin. – Flûteau nageant

DH, **Pn** – **PC** – Indigène – Vaste répartition européenne

Syn. : *Alisma natans* L. – Protégé nationalement et inscrit à l'annexe II de la directive européenne « Habitats, Faune, Flore », le flûteau nageant apparaît comme une espèce assez répandue sur l'ensemble du territoire. Il s'observe principalement dans les eaux stagnantes, d'origine naturelle ou anthropique, notamment dans les mares, les étangs, les bras morts des rivières, les fossés et ornières inondées des chemins. Il se plaît également dans les cours d'eau de courant variable, tels que les rivières à renoncules aquatiques. Il peut difficilement être confondu au stade de la floraison, mais à l'état végétatif, sa détermination est plus complexe en raison de son dimorphisme foliaire qui peut générer des confusions avec *Baldellia ranunculoides* et *Ranunculus flammula*.

◆ Alisma L.

● Alisma plantago-aquatica L. – Plantain d'eau *loaioù-dour*

C – Indigène – Vaste répartition mondiale

Le plantain d'eau est une plante aquatique colonisant principalement les eaux stagnantes des bords de mares, d'étangs et de fossés. Dans les eaux courantes, il se rencontre essentiellement dans les biefs de moulins et en bordure de rivières à faible courant. Commune dans le département, cette espèce semble toutefois absente de l'ensemble des îles finistériennes.

● Alisma lanceolatum With. – Flûteau à feuilles lancéolées

AR – Indigène – Vaste répartition européenne

Colonisant les mêmes milieux que l'espèce précédente, avec laquelle il est parfois confondu, le flûteau à feuilles lancéolées apparaît nettement moins fréquemment dans le Finistère.

◆ Damasonium Mill.

● Damasonium alisma Mill. – Étoile des marais

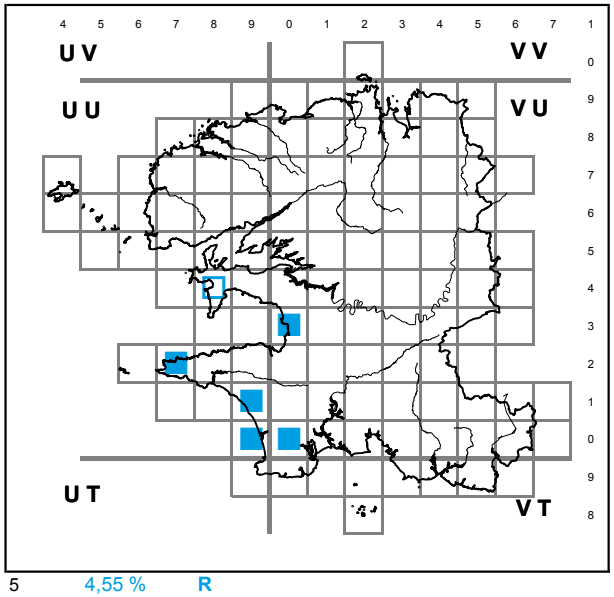
Pn, Lrma – **NSR** – Indigène – Cortège méridional

L'étoile d'eau, qui doit son nom à la forme caractéristique de ses fruits disposés en étoile, fréquente les bordures de mares et d'étangs, les fossés, les chemins inondables et les autres lieux humides soumis à l'exondation estivale et parfois au piétinement du bétail. Protégée nationalement, en régression à l'échelle de la Bretagne, cette petite plante amphibie n'a pas été revue récemment dans le département. Historiquement, elle a été observée par C. Picquenard entre Locquirec et Saint-Jean-du-Doigt.

Butomus umbellatus

Butome en ombelle

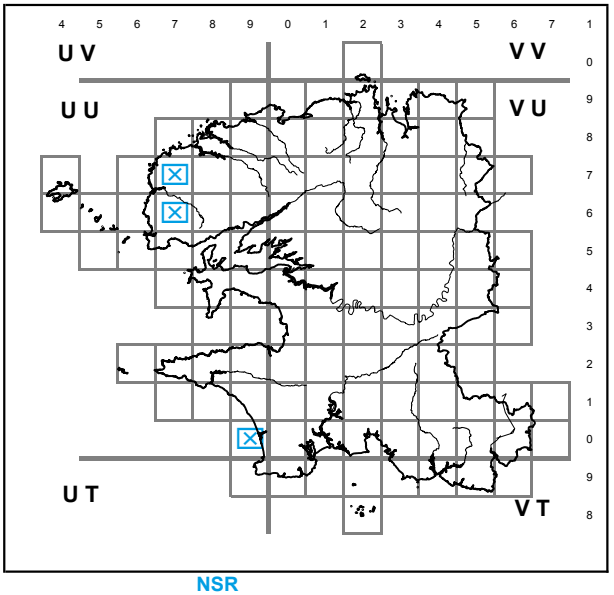
Lrma



5 4,55 % **R**

Hydrocharis morsus-ranae

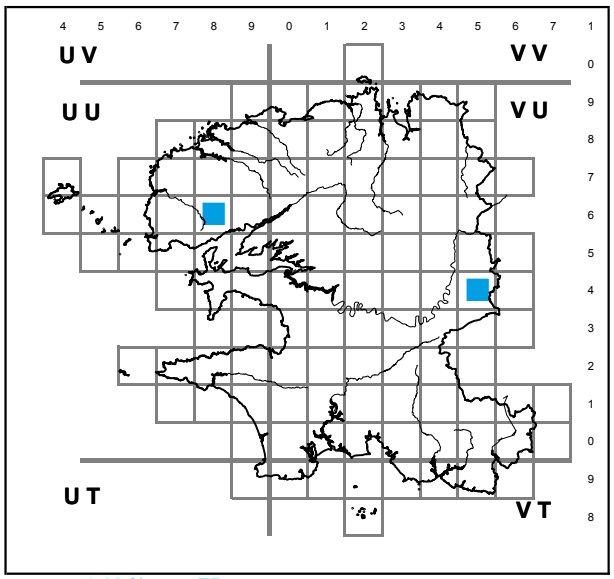
Morène



NSR

Egeria densa

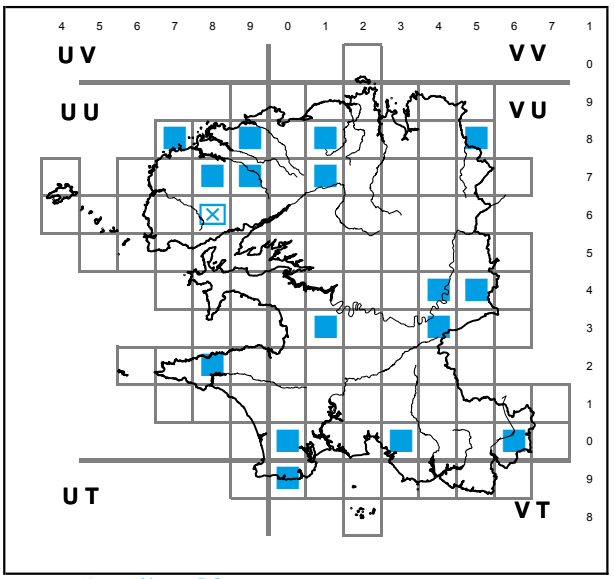
Elodée dense



2 1,82 % **TR**

Elodea canadensis

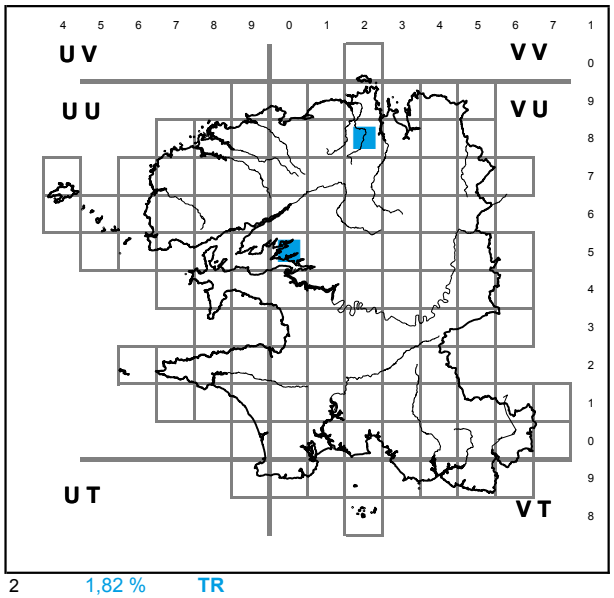
Elodée du Canada



16 14,55 % **PC**

Elodea nuttalii

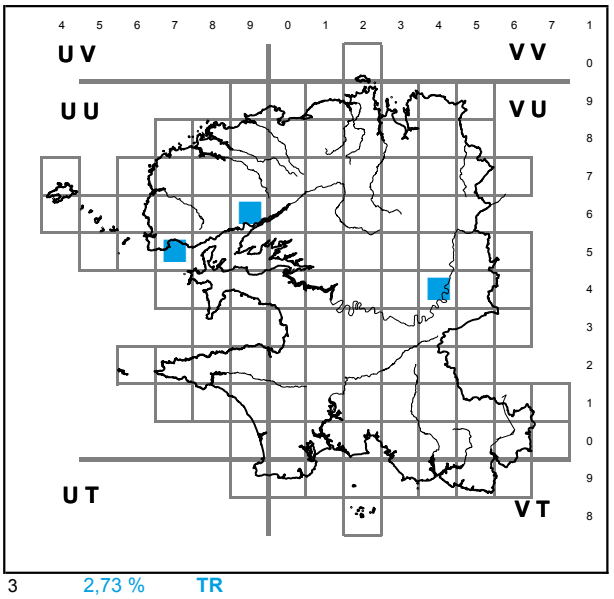
Elodée de Nuttal



2 1,82 % **TR**

Lagarosiphon major

Elodée crépue



3 2,73 % **TR**

Butomacées

◆ Butomus L.

● Butomus umbellatus L. – Butome en ombelle *broen-dour*

Lrma – **R** – Indigène – Vaste répartition européenne

Cette très belle plante, à fleurs roses réunies en ombelle, vit en populations denses dans les lieux humides alcalins, notamment dans les fossés et ceintures d'étangs arrière-dunaires. Le butome en ombelle se rencontre ainsi dans les étangs de la baie d'Audierne (notamment ceux de Trunvel et du Grouinet), de la baie de Douarnenez (notamment de Sainte-Anne-la-Palud) et de Laoual en Plogoff et Cléden-Cap-Sizun. La localité observée par H. des Abbayes dans l'étang de Kerloc'h en Crozon n'a pas été revue récemment.

Hydrocharitacées

◆ Hydrocharis L.

● Hydrocharis morsus-ranae L. – Morène *pour-bran*

NSR – Indigène – Vaste répartition européenne

Caractéristique des eaux stagnantes mésotrophes à eutrophes, à pH neutre à basique, cette plante aquatique est commune à l'est du Massif armoricain, rare en Bretagne et non revue récemment dans le Finistère. Affectionnant les mares et étangs, les fossés et canaux, elle a été observée historiquement dans les étangs de la baie d'Audierne, à Lampaul-Ploudalmézeau, à Poulinoc en Saint-Renan et à Bidiès en Landunvez. Elle serait également à rechercher le long du canal de Nantes à Brest.

◆ Egeria Planch.

● Egeria densa Planch. – Élodée dense

TR – Non indigène

Syn. : *Elodea densa* (Planch.) Casp. – Plante importée d'Amérique du Sud au début du XX^e^ siècle, découverte pour la première fois en milieu naturel en 1961 dans le département de la Manche, cette espèce est vendue aux amateurs d'aquariophilie sous l'appellation d'*Anacharis*. Malheureusement, son importante reproduction végétative a conduit certains aquariophiles à la rejeter dans les milieux naturels. Véritable peste végétale, inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée, elle est encore peu fréquente dans le Finistère. Les seules observations récentes concernent une retenue d'eau en bordure de l'Hyères (commune de Carhaix-Plouguer) ainsi qu'un étang sur la Penfeld (communes de Brest et Bohars). Dans cette dernière localité, Brest-Métropole-Océane devrait rapidement intervenir en effectuant un curage de la retenue d'eau afin d'éradiquer l'espèce.

◆ Elodea Michx.

● Elodea canadensis Michx. – Élodée du Canada

PC – Non indigène – Introduite américaine

Cette autre plante d'aquarium, originaire d'Amérique du Nord, a également été déversée en milieu naturel, de manière accidentelle ou volontaire. Elle est aujourd'hui naturalisée dans de nombreuses rivières, mares et étangs du Finistère. Si elle apparaît de manière dispersée sur le territoire, cette élodée ne présente plus de caractère aussi agressif que le taxon précédent. Moins redoutable qu'*Egeria densa* ou *Lagarosiphon major*, cette espèce est toutefois inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'espèce invasive à surveiller.

● Elodea nuttalii (Planch.) H. St. John – Élodée de Nuttal

TR – Non indigène – Introduite américaine

Si l'élodée du Canada semble aujourd'hui régresser en France, une autre plante aquatique originaire d'Amérique du Nord est actuellement en expansion : *Elodea nuttalii*. Colonisant les mares, les étangs et les rivières à faible courant, elle a uniquement été observée à Loperhet (J. Le Bohec, 2005) et le long de l'Horn entre Mespaul et Plouénan (C. Bougault & E. Quéré, 2003). Cette espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée.

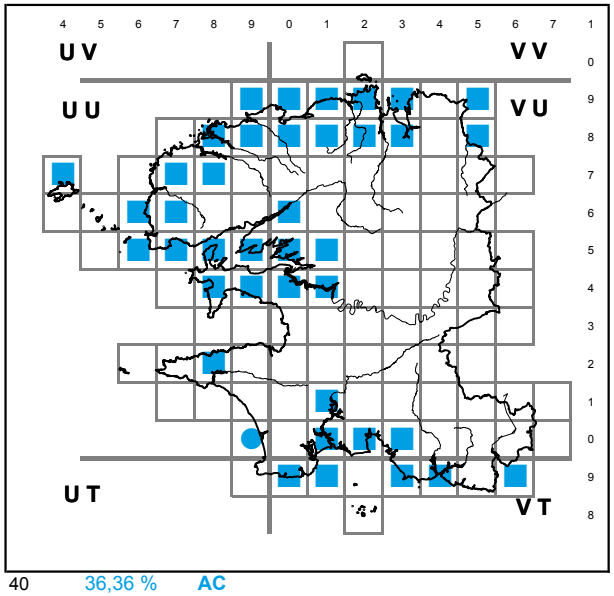
◆ Lagarosiphon Harvey

● Lagarosiphon major (Ridl.) Moss – Élodée crépue

TR – Non indigène

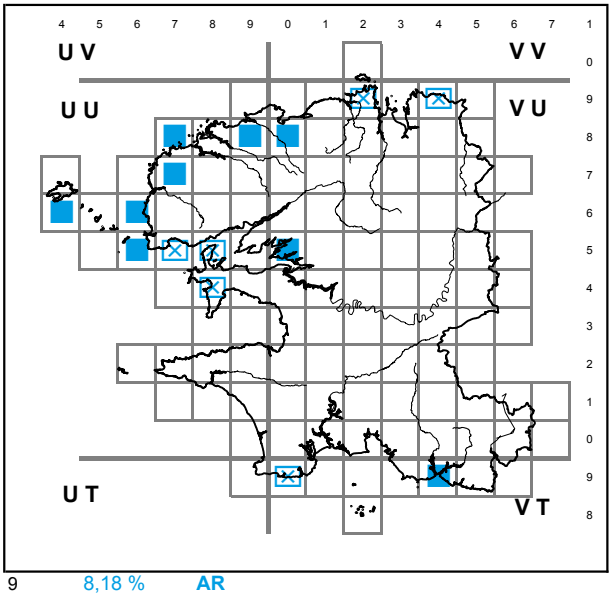
Syn. : *Elodea crispa* Hort. – Cette plante d'origine sud-africaine, introduite en France dans les années 1930, est commercialisée comme plante d'aquarium. Encore peu répandue en milieu naturel dans le Finistère, elle a uniquement été recensée à Collorec, Gouesnou et Locmaria-Plouzané. En raison de sa rapide prolifération par bouturage portant notamment atteinte à la biodiversité, l'espèce est inscrite sur la liste des plantes introduites envahissantes de Bretagne avec un statut d'invasive avérée.

Triglochin maritima
Troscart maritime



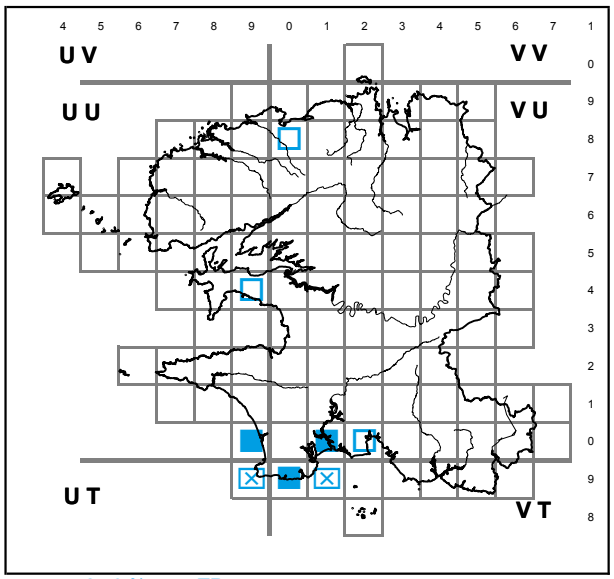
40 36,36 % **AC**

Triglochin palustris
Troscart des marais Lrma



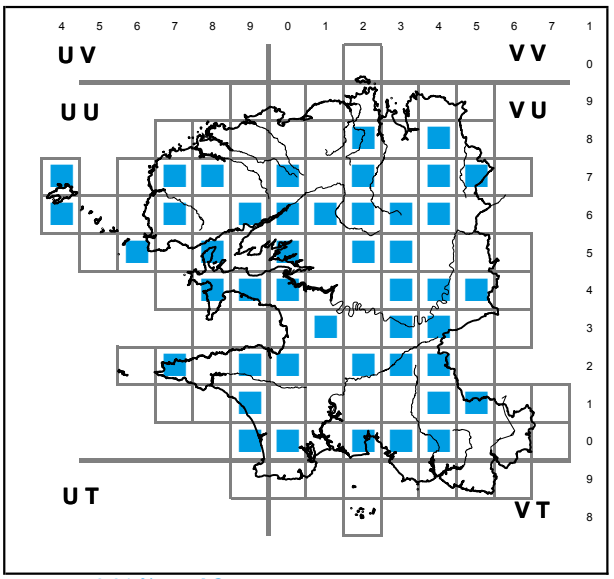
9 8,18 % **AR**

Triglochin bulbosum subsp. barrelieri
Troscart de Barrelier Lrma



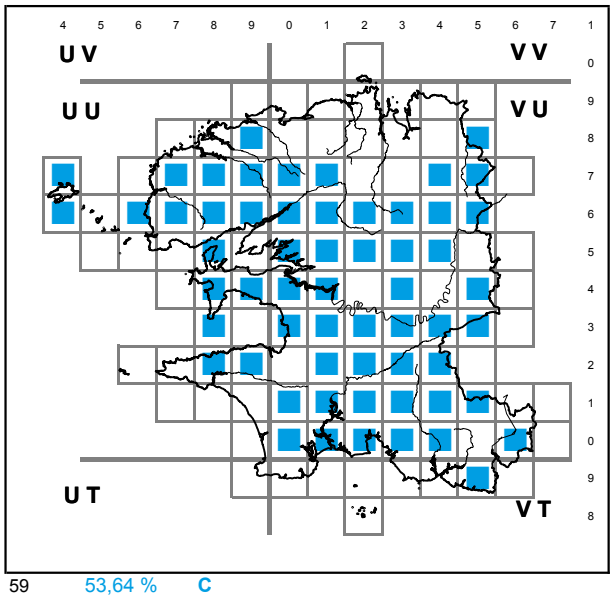
3 2,73 % **TR**

Potamogeton natans
Potamot nageant



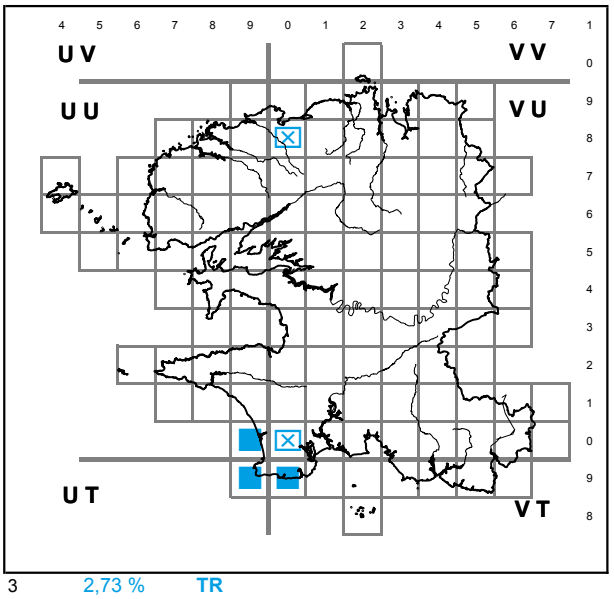
45 40,91 % **AC**

Potamogeton polygonifolius
Potamot à feuilles de renouée



59 53,64 % **C**

Potamogeton coloratus
Potamot coloré Lrma



3 2,73 % **TR**

APONOGÉTONACÉES

◆ Aponogeton L. f.

Aponogeton distachyos L.f. – Aponogéton odorant

Non indigène – Introduite africaine

Originaire d'Afrique du Sud, cette plante aquatique a été observée près de Brest (Baudoin, 1926) et en aval du pont du Moulin-du-Roy en Taulé (E. Lebeurier, 1967). Elle n'a pas été revue depuis dans le département.

JUNCAGINACÉES

◆ Triglochin L.

● Triglochin maritima L. – Troscart maritime

AC – Indigène – Cortège boréal

Syn. : *Triglochin maritimum* L. – Souvent associé à *Plantago maritima* et *Cochlearia anglica*, le troscart maritime est une plante caractéristique des prés salés du haut schorre sur substrat sablo-vaseux à vaseux. Il est présent sur l'ensemble de la frange littorale étroite, à l'exception des baies d'Audierne et de Douarnenez dont il est logiquement rare voire absent en raison de l'absence d'habitats favorables à son développement. La donnée relative à l'observation de cette espèce à Tréguennec demande à être confirmée.

● Triglochin palustris L. – Troscart des marais

Lrma – **AR** – Indigène – Vaste répartition mondiale

Ce troscart des prairies humides et des marais littoraux est beaucoup plus rare que l'espèce précédente. Affectionnant les eaux alcalines ou saumâtres, il est régulièrement présent sur l'île d'Ouessant et sur le littoral du Léon entre Goulven et Le Conquet. Plus au sud, les seules observations concernent les communes de Daoulas, Loperhet (J. Le Bohec, 2005) et Moëlan-sur-Mer (R. Ragot, 2000).

● Triglochin bulbosum L. subsp. barrelieri (Loisel.) Rouy – Troscart de Barrelier

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Petite plante de 10-15 cm à souche renflée-bulbeuse, ce troscart colonise les cuvettes et replats limono-sableux du haut schorre uniquement inondés lors des pleines mers de vives-eaux. Cette espèce est aujourd'hui présente dans l'anse de Mousterlin en Fouesnant, à Plobannalec-Lesconil et à Tréogat. Les localités historiques de la baie de Goulven, de l'Aber en Crozon et des communes de Combrit, Loctudy et Penmarc'h n'ont pas été revues récemment.

POTAMOGÉTONACÉES

◆ Potamogeton L.

● Potamogeton natans L. – Potamot nageant

AC – Indigène – Vaste répartition mondiale

Cette plante aquatique des eaux stagnantes à faiblement courantes est répandue sur l'ensemble du territoire. Le potamot nageant se développe principalement dans les eaux mésoeutrophes des mares et fossés, des rivières à faible débit et en bordure des plans d'eau.

● Potamogeton polygonifolius Pourr. – Potamot à feuilles de renouée

C – Indigène – Cortège atlantique

Le potamot à feuilles de renouée croît dans les eaux oligotrophes et acides, stagnantes à peu courantes, des mares et étangs, des rivières à renoncules, des fossés et ornières. Souvent rencontrée en compagnie du millepertuis des marais, *Hypericum elodes*, cette espèce est commune sur le territoire dans les secteurs de zones humides oligo-mésotrophes telles que les monts d'Arrée, les montagnes Noires et la presqu'île de Crozon.

● Potamogeton coloratus Hornem. – Potamot coloré

Lrma – **TR** – Indigène – Cortège méridional

Plante très présente en France dans les eaux courantes sur marnes, calcaires, ou alluvions basiques, le potamot coloré est uniquement présent en Bretagne à proximité du littoral. Dans le Finistère, les seules localités se rencontrent dans le pays bigouden et notamment sur les communes de Penmarc'h, Plomeur, Plonéour-Lanvern et Tréguennec. Il croît dans les dépressions humides arrière-dunaires et les canaux traversant les marais littoraux (tel que le marais de Lescors en Penmarc'h), dans des eaux à tendance alcaline et de salinité variable.